ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHATEAUBRIAND

TOME XVIII

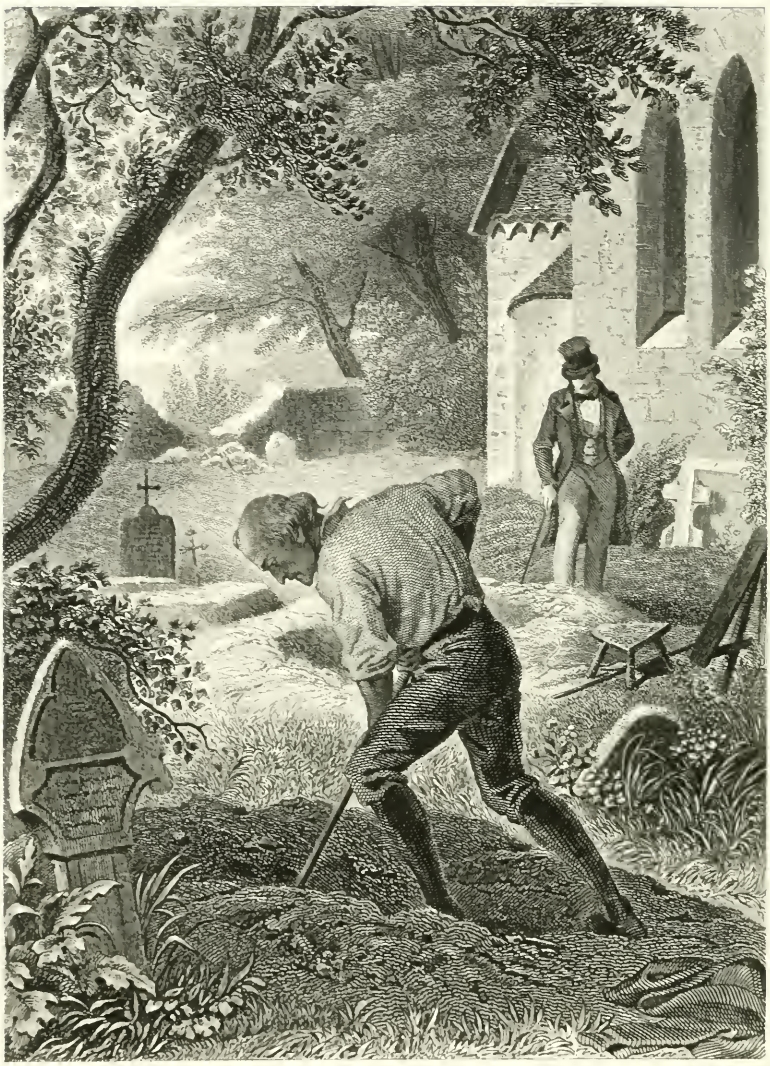

LE FOSSOYEUR DE WALDMÜNCHEN

492

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHATEAUBRIAND

NOUVELLE ÉDITION

REVUE AVEC SOIN SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

PRÉCÉDÉE D'UNE

ÉTUDE LITTÉRAIRE SUR CHATEAUBRIAND

PAR

M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

Avec une introduction, des notes et des appendices

Par EDMOND BIRÉ

TOME VI

Vignettes dessinées par G. Staal, Racinet, Philippoteaux, etc., et gravées par F. Delaunoy, G. Thibault, Outhwaite, Massard, etc.

---

63 859
25/3/05.

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

PQ
2205
H1
4
t.18

MÉMOIRES

LIVRE III[1]

Infirmerie de Marie-Thérèse. — Lettre de Madame la duchesse de Berry, de la citadelle de Blaye. — Départ de Paris. — Calèche de M. de Talleyrand. — Bâle. — Journal de Paris à Prague, du 14 au 24 mai 1833, écrit au crayon dans la voiture, à l'encre dans les auberges. — Bords du Rhin. — Saut du Rhin. — Moskirch. — Orage. — Le Danube. — Ulm. — Blenheim. — Louis XIV. — Forêt hercynienne. — Les Barbares. — Sources du Danube. — Ratisbonne. — Fabrique d'empereurs. — Diminution de la vie sociale à mesure qu'on s'éloigne de la France. — Sentiments religieux des Allemands. — Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L'entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Choteck. — Inquiétudes. — Le viatique. — Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen. — Lettre du comte de Choteck. — La paysanne. — Départ de Waldmünchen. — Douane autrichienne. — Entrée en Bohême. — Forêt de pins. — Conversation avec la lune.— Pilsen. — Grands chemins du nord. — Vue de Prague.

Paris, rue d'Enfer, 9 mai 1833.

J'ai amené la série des derniers faits jusqu'à ce jour; pourrai-je reprendre enfin mon travail? Ce travail consiste dans les diverses parties de ces *Mémoires* non encore achevées, et j'aurai quelque difficulté à m'y

1. Ce livre a été écrit, d'abord à Paris le 9 mai 1833 et jours suivants, — puis, du 14 au 24 mai, sur la route de Paris à Prague.

remettre *ex abrupto*, car j'ai la tête préoccupée des choses du moment ; je ne suis pas dans les dispositions convenables pour recueillir mon passé dans le calme où il dort, tout agité qu'il fut quand il était à l'état de vie. J'ai pris la plume pour écrire ; sur quoi et à propos de quoi, je l'ignore.

En parcourant du regard le journal dans lequel, depuis six mois, je me rends compte de ce que je fais et de ce qui m'arrive, je vois que la plupart des pages sont datées de la rue d'Enfer.

Le pavillon que j'habite près de la barrière pouvait monter à une soixantaine de mille francs ; mais, à l'époque de la hausse des terrains, je l'achetai beaucoup plus cher, et je ne l'ai pu jamais payer : il s'agissait de sauver l'Infirmerie de Marie-Thérèse, fondée par les soins de madame de Chateaubriand et contiguë au pavillon ; une compagnie d'entrepreneurs se proposait d'établir un café et des *montagnes russes* dans le susdit pavillon, bruit qui ne va guère avec l'agonie.

Ne suis-je pas heureux de mes sacrifices? sans doute ; on est toujours heureux de secourir les malheureux ; je partagerais volontiers aux nécessiteux le peu que je possède ; mais je ne sais si cette disposition s'élève chez moi jusqu'à la vertu. Je suis bon comme un condamné qui prodigue ce qui ne lui servira plus dans une heure. A Londres, le patient qu'on va pendre vend sa peau pour boire : je ne vends pas la mienne, je la donne aux fossoyeurs.

Une fois la maison achetée, ce que j'avais de mieux à faire était de l'habiter ; je l'ai arrangée telle qu'elle est. Des fenêtres du salon on aperçoit d'abord ce que les Anglais appellent *pleasure-ground*, avant scène

formée d'un gazon et de massifs d'arbustes. Au delà de ce pourpris, par-dessus un mur d'appui que surmonte une barrière blanche losangée, est un champ variant de cultures et consacré à la nourriture des bestiaux de l'*Infirmerie*. Au delà de ce champ vient un autre terrain séparé du champ par un autre mur d'appui à claire-voie verte, entrelacée de viornes et de rosiers du Bengale; cette marche de mon État consiste en un bouquet de bois, un préau et une allée de peupliers. Ce recoin est extrêmement solitaire, il ne me rit point comme le recoin d'Horace, *angulus ridet*. Tout au contraire, j'y ai quelquefois pleuré. Le proverbe dit : *Il faut que jeunesse se passe*. L'arrière-saison a aussi quelque frasque à passer :

Les pleurs et la pitié,
Sorte d'amour ayant ses charmes.
(La Fontaine.)

Mes arbres sont de mille sortes. J'ai planté vingt-trois cèdres de Salomon et deux chênes de druides : ils font les cornes à leur maître de peu de durée, *brevem dominum*. Un mail, double allée de marronniers, conduit du jardin supérieur au jardin inférieur; le long du champ intermédiaire, la déclivité du sol est rapide.

Ces arbres, je ne les ai pas choisis comme à la *Vallée aux Loups* en mémoire des lieux que j'ai parcourus : qui se plaît au souvenir conserve des espérances. Mais lorsqu'on n'a ni enfants, ni jeunesse, ni patrie, quel attachement peut-on porter à des arbres dont les feuilles, les fleurs, les fruits ne sont plus les chiffres mystérieux employés au calcul des époques

d'illusion? En vain on me dit : « Vous rajeunissez », croit-on me faire prendre pour ma dent de lait ma dent de sagesse? encore celle-ci ne m'est venue que pour manger un pain amer sous la royauté du 7 août. Au reste mes arbres ne s'informent guère s'ils servent de calendrier à mes plaisirs ou d'extraits mortuaires à mes ans; ils croissent chaque jour, du jour que je décrois : ils se marient à ceux de l'enclos des Enfants trouvés et du boulevard d'Enfer qui m'enveloppent. Je n'aperçois pas une maison; à deux cent lieues de Paris je serais moins séparé du monde. J'entends bêler les chèvres qui nourrissent les orphelins délaissés. Ah! si j'avais été comme eux dans les bras de saint Vincent de Paul! né d'une faiblesse, obscur et inconnu comme eux, je serais aujourd'hui quelque ouvrier sans nom, n'ayant rien à démêler avec les hommes, ne sachant ni pourquoi ni comment j'étais venu à la vie, ni comment ni pourquoi j'en dois sortir.

La démolition d'un mur m'a mis en communication avec l'Infirmerie de Marie-Thérèse; je me trouve à la fois dans un monastère, dans une ferme, un verger et un parc. Le matin, je m'éveille au son de l'*Angelus;* j'entends de mon lit le chant des prêtres dans la chapelle; je vois de ma fenêtre un calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau : des vaches, des poules, des pigeons et des abeilles; des sœurs de charité en robe d'étamine noire et en cornette de basin blanc, des femmes convalescentes, de vieux ecclésiastiques vont errant parmi les lilas, les azaléas, les pompadouras et les rhododendrons du jardin, parmi les rosiers, les groseilliers, les framboisiers et les légumes du potager. Quelques-uns de mes curés octogénaires étaient

exilés avec moi : après avoir mêlé ma misère à la leur sur les pelouses de Kensington, j'ai offert à leurs derniers pas les gazons de mon hospice ; ils y traînent leur vieillesse religieuse comme les plis du voile du sanctuaire.

J'ai pour compagnon un gros chat gris-roux à bandes noires transversales, né au Vatican dans la loge de Raphaël : Léon XII l'avait élevé dans un pan de sa robe, où je l'avais vu avec envie, lorsque le pontife me donnait mes audiences d'ambassadeur. Le successeur de saint Pierre étant mort, j'héritai du chat sans maître, comme je l'ai dit en racontant mon ambassade de Rome. On l'appelait *Micetto,* surnommé le *chat du pape*. Il jouit en cette qualité d'une extrême considération auprès des âmes pieuses. Je cherche à lui faire oublier l'exil, la chapelle Sixtine et le soleil de cette coupole de Michel-Ange sur laquelle il se promenait loin de la terre.

Ma maison, les divers bâtiments de l'*Infirmerie* avec leur chapelle et la sacristie gothique, ont l'air d'une colonie ou d'un hameau. Dans les jours de cérémonie, la religion cachée chez moi, la vieille monarchie à mon hôpital, se mettent en marche. Des processions composées de tous nos infirmes, précédés des jeunes filles du voisinage, passent en chantant sous les arbres avec le Saint-Sacrement, la croix et la bannière. Madame de Chateaubriand les suit, le chapelet à la main, fière du troupeau objet de sa sollicitude. Les merles sifflent, les fauvettes gazouillent, les rossignols luttent avec les hymnes. Je me reporte aux Rogations dont j'ai décrit la pompe champêtre ; de la théorie du christianisme, j'ai passé à la pratique.

Mon gîte fait face à l'occident. Le soir, la cime des arbres éclairés par derrière grave sa silhouette noire et dentelée sur l'horizon. Ma jeunesse revient à cette heure; elle ressuscite ces jours écoulés que le temps a réduits à l'insubstance des fantômes. Quand les constellations percent leur voûte bleue, je me souviens de ce firmament splendide que j'admirais du giron des forêts américaines, ou du sein de l'Océan. La nuit est plus favorable que le jour aux réminiscences du voyageur; elle lui cache les paysages qui lui rapelleraient les lieux qu'il habite; elle ne lui laisse voir que les astres, d'un aspect semblable, sous les différentes latitudes du même hémisphère. Alors il reconnaît ces étoiles qu'il regardait de tel pays, à telle époque; les pensées qu'il eut, les sentiments qu'il éprouva dans les diverses parties de la terre, remontent et s'attachent au même point du ciel.

Nous n'entendons parler du monde à l'*Infirmerie* qu'aux deux quêtes publiques et un peu le dimanche: ces jours-là, notre hospice est changé en une espèce de paroisse. La sœur supérieure prétend que de belles dames viennent à la messe dans l'espérance de me voir; économe industrieuse, elle met à contribution leur curiosité: en leur promettant de me montrer, elle les attire dans le laboratoire; une fois prises au trébuchet, elle leur cède, bon gré, mal gré, pour de l'argent, des drogues en sucre. Elle me fait servir à la vente du chocolat fabriqué au profit de ses malades, comme La Martinière m'associait au débit de l'eau de groseilles qu'il avalait au succès de ses amours. La sainte femme dérobe aussi des trognons de plume dans l'encrier de madame de Chateaubriand; elle les négocie

parmi les royalistes de pure race, affirmant que ces trognons précieux ont écrit le *superbe Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*.

Quelques bons tableaux de l'école espagnole et italienne, une vierge de Guérin, la *Sainte Thérèse*, dernier chef-d'œuvre du peintre de *Corinne*[1], nous font tenir aux arts. Quand à l'histoire, nous aurons bientôt à l'hospice la sœur du marquis de Favras et la fille de madame Roland : la monarchie et la république m'ont chargé d'expier leur ingratitude et de nourrir leurs invalides.

C'est à qui sera reçu à *Marie-Thérèse*. Les pauvres femmes obligées d'en sortir quand elles ont recouvré la santé se logent aux environs de l'*Infirmerie*, se flattant de retomber malades et d'y rentrer. Rien n'y sent l'hôpital : la juive, la protestante, la catholique, l'étrangère, la Française y reçoivent les soins d'une délicate charité qui se déguise en affectueuse parenté ; chacune des affligées croit reconnaître sa mère. J'ai

1. La *Sainte-Thérèse* du baron Gérard décorait depuis 1828 la chapelle de l'Infirmerie de Marie-Thérèse. Le 5 mars de cette année 1828, Chateaubriand, à l'occasion de ce tableau, avait adressé à l'éditeur du *Globe* la lettre suivante :

Monsieur,

Je viens de lire dans votre excellent journal l'article où vous avez annoncé la *Sainte-Thérèse* de M. Gérard, ouvrage véritablement incomparable et destiné par ce grand peintre à l'hospice qui doit son établissement au zèle et à la charité de Mme de Chateaubriand.

Mme de Chateaubriand et moi, Monsieur, loin d'être avares du chef-d'œuvre que l'on nous confie, désirons qu'il soit communiqué à tous. C'est dans ce sens que j'ai répondu à une lettre que le comte de Forbin m'avait fait l'honneur de m'écrire. Je me reprocherais trop de soustraire à sa juste renommée le nouveau chef-d'œuvre de M. Gérard : la gloire, en France, est une de nos libertés publiques : tout le monde est appelé à en jouir et à l'admirer.

Agréez, etc.

CHATEAUBRIAND.

vu une Espagnole, belle comme Dorothée, *la perle de Séville*, mourir à seize ans de la poitrine, dans le dortoir commun, se félicitant de son bonheur, regardant en souriant, avec de grands yeux noirs à demi éteints, une figure pâle et amaigrie, madame la Dauphine, qui lui demandait de ses nouvelles et l'assurait qu'elle serait bientôt guérie. Elle expira le soir même, loin de la Mosquée de Cordoue et des bords du Guadalquivir, son fleuve natal : « D'où es-tu? — Espagnole. — Espagnole et ici! » (Lope de Véga.)

Grand nombre de veuves de chevaliers de Saint-Esprit sont nos habituées ; elles apportent avec elles la seule chose qui leur reste, les portraits de leurs maris en uniforme de capitaine d'infanterie : habit blanc, revers roses ou bleu de ciel, frisure à l'oiseau royal. On les met au grenier. Je ne puis voir leur régiment sans rire : si l'ancienne monarchie eût subsisté, j'augmenterais aujourd'hui le nombre de ces portraits, je ferais dans quelque corridor abandonné la consolation de mes petits-neveux. « C'est votre grand-oncle Fran-« çois, le capitaine au régiment de Navarre : il avait « bien de l'esprit ! il a fait dans *le Mercure* le logo-« griphe qui commence par ces mots : *Retranchez ma* « *tête*, et dans *l'Almanach des Muses* la pièce fugitive : « *le Cri du cœur.* »

Quand je suis las de mes jardins, la plaine de Montrouge les remplace. J'ai vu changer cette plaine : que n'ai-je pas vu changer! Il y a vingt-cinq ans qu'en allant à Méréville, au Marais, à la Vallée aux Loups, je passais par la barrière du Maine ; on n'apercevait à droite et à gauche de la chaussée que des moulins, les roues des grues aux trouées des carrières et la

pépinière de Cels, ancien ami de Rousseau. Desnoyers bâtit ses salons de *cent couverts* pour les soldats de la garde impériale, qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Montparnasse. Plus haut était le *Moulin janséniste* et la petite maison de Lauzun pour contraste. Auprès des guinguettes furent placés des acacias, ombrage des pauvres, comme l'eau de Seltz est le vin de Champagne des gueux. Un théâtre forain fixa la population nomade des bastringues; un village se forma avec une rue pavée, des chansonniers et des gendarmes, Amphions et Cécrops de la police.

Pendant que les vivants s'établissaient, les morts réclamaient leur place. On enferma, non sans opposition des ivrognes, un cimetière dans une enceinte où fut enclos un moulin ruiné, comme la tour des *Abois :* c'est là que la mort porte chaque jour le grain qu'elle a recueilli; un simple mur la sépare des danses, de la musique, des tapages nocturnes; les bruits d'un moment, les mariages d'une heure les séparent du silence sans terme, de la nuit sans fin et des noces éternelles.

Je parcours souvent ce cimetière moins vieux que moi, où les vers qui rongent les morts ne sont pas encore morts; je lis les épitaphes : que de femmes de seize à trente ans sont devenues la proie de la tombe! heureuses de n'avoir vécu que leur jeunesse! La duchesse de Gèvres, dernière goutte du sang de Du Guesclin, squelette d'un autre âge, fait son somme au milieu des dormeurs plébéiens.

Dans cet exil nouveau, j'ai déjà d'anciens amis : M. Lemoine y repose. Secrétaire de M. de Montmorin, il m'avait été légué par madame de Beaumont. Il m'apportait presque tous les soirs, quand j'étais à Paris, la simple conversation qui me plaît tant quand elle s'unit à la bonté du cœur et à la sûreté du caractère. Mon esprit fatigué et malade se délasse avec un esprit sain et reposé. J'ai laissé les centres de la noble patronne de M. Lemoine au bord du Tibre.

Les boulevards qui environnent l'*Infirmerie* partagent mes promenades avec le cimetière, je n'y rêve plus : n'ayant plus d'avenir, je n'ai plus de songes. Étranger aux générations nouvelles, je leur semble un besacier poudreux, bien nu; à peine suis-je recouvert maintenant d'un lambeau de jours écourtés que le temps rogne, comme le héraut d'armes coupait la jaquette d'un chevalier sans gloire : je suis aise d'être à l'écart. Il me plaît d'être à une portée de fusil de la barrière, au bord d'un grand chemin et toujours prêt à partir. Du pied de la colonne milliaire, je regarde passer le courrier, mon image et celle de la vie.

Lorsque j'étais à Rome, en 1828, j'avais formé le projet de bâtir à Paris, au bout de mon ermitage une serre et une maison de jardinier; le tout sur mes économies de mon ambassade et les fragments d'antiquités trouvés dans mes fouilles à *Torre Vergata*. M. de Polignac arriva au ministère; je fis aux libertés de mon pays le sacrifice d'une place qui me charmait; retombé dans mon indigence, adieu ma serre : *fortuna vitrea est*.

La méchante habitude du papier et de l'encre fait

qu'on ne peut s'empêcher de griffonner. J'ai pris la plume, ignorant ce que j'allais écrire, et j'ai barbouillé cette description, trop longue au moins d'un tiers : si j'ai le temps, je l'abrégerai.

Je dois demander pardon à mes amis de l'amertume de quelques-unes de mes pensées. Je ne sais rire que des lèvres; j'ai le *spleen*, tristesse physique, véritable maladie; quiconque a lu ces *Mémoires* a vu quel a été mon sort. Je n'étais pas à une nagée du sein de ma mère que déjà les tourments m'avaient assailli. J'ai erré de naufrage en naufrage; je sens une malédiction sur ma vie, poids trop pesant pour cette cahute de roseaux. Que ceux que j'aime ne se croient donc pas reniés ; qu'ils m'excusent, qu'ils laissent passer ma fièvre : entre ces accès, mon cœur est tout à eux.

J'en étais là de ces pages décousues, jetées pêle-mêle sur ma table et emportées par le vent que laissent entrer mes fenêtres ouvertes, lorsqu'on m'a remis la lettre et la note suivantes de madame la duchesse de Berry : allons, rentrons encore une fois dans la seconde partie de ma double vie, la partie positive.

« De la citadelle de Blaye, 7 mai 1833.

« Je suis péniblement contrariée du refus du gou-
« vernement de vous laisser venir auprès de moi,
« après la double demande que j'en ai faite. De toutes
« les vexations sans nombre qu'il m'a fallu éprouver,
« celle-ci est sans doute la plus pénible. J'avais tant
« de choses à vous dire! tant de conseils à vous récla-
« mer! Puisqu'il faut renoncer à vous voir, je vais du

« moins essayer, par le seul moyen qui me reste, de « vous remettre la commission que je voulais vous « donner et que vous accomplirez : car je compte « sans réserve sur votre dévouement pour mon fils. « Je vous charge donc, monsieur, spécialement d'al- « ler à Prague et de dire à mes parents que, si je me « suis refusée jusqu'au 22 février à déclarer mon ma- « riage secret, ma pensée était de servir davantage la « cause de mon fils et de prouver qu'une mère, une « Bourbon, ne craignait pas d'exposer ses jours. Je « comptais seulement faire connaître mon mariage à « la majorité de mon fils ; mais les menaces du gou- « vernement, les tortures morales, poussées au der- « nier degré, m'ont décidée à faire ma déclaration. « Dans l'ignorance où je suis de l'époque à laquelle « la liberté me sera rendue, après tant d'espérances « déçues, il est temps de donner à ma famille et à l'Eu- « rope entière une explication qui puisse prévenir des « suppositions injurieuses. J'aurais désiré pouvoir la « donner plus tôt ; mais une séquestration absolue et « les difficultés insurmontables pour communiquer « avec le dehors m'en avaient empêchée jusqu'ici. « Vous direz à ma famille que je suis mariée en Italie « au comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de « Campo-Franco.

« Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand, « de porter à mes chers enfants l'expression de toute « ma tendresse pour eux. Dites bien à Henri que je « compte plus que jamais sur tous ses efforts pour « devenir de jour en jour plus digne de l'admiration « et de l'amour des Français. Dites à Louise combien « je serais heureuse de l'embrasser et que ses lettres

« ont été pour moi ma seule consolation. Mettez mes « hommages aux pieds du roi et offrez mes tendres « amitiés à mon frère et à ma bonne sœur. Je vous « demande de me rapporter partout où je serai les « vœux de mes enfants et de ma famille. Renfermée « dans les murs de Blaye, je trouve une consolation « à avoir un interprète tel que monsieur le vicomte « de Chateaubriand ; il peut à tout jamais compter « sur mon attachement.

« MARIE-CAROLINE. »

NOTE.

« J'ai éprouvé une grande satisfaction de l'accord « qui règne entre vous et M. le marquis de La Tour-« Maubourg, y attachant un grand prix pour les inté-« rêts de mon fils.

« Vous pouvez communiquer à madame la dau-« phine la lettre que je vous écris. Assurez ma sœur « que, dès que je serai mise en liberté, je n'aurai rien « de plus pressé que de lui envoyer tous les papiers « relatifs aux affaires politiques. Tous mes vœux au-« raient été de me rendre à Prague aussitôt que je « serai libre ; mais les souffrances de tout genre que « j'ai éprouvées ont tellement détruit ma santé, que « je serai obligée de m'arrêter quelque temps en Ita-« lie pour me remettre un peu et ne pas trop effrayer, « par mon changement, mes pauvres enfants. Étudiez « le caractère de mon fils, ses qualités, ses penchants, « ses défauts même ; vous direz au roi, à madame la « dauphine et à moi-même ce qu'il y a à corriger, à

« changer, à perfectionner, et vous ferez connaître à « la France ce qu'elle a à espérer de son jeune roi.

« Par mes divers rapports avec l'empereur de Rus- « sie, je sais qu'il a fort bien accueilli à diverses re- « prises des propositions de mariage de mon fils avec « la princesse Olga. M. de Choulot vous donnera les « renseignements les plus précis sur les personnes « qui se trouvent à Prague.

« Désirant rester Française avant tout, je vous de- « mande d'obtenir du roi de conserver mon titre de « princesse et mon nom. La mère du roi de Sardaigne « s'appelle toujours la *princesse de Carignan*[1] malgré « qu'elle ait épousé M. de Montléar, auquel elle a donné « le titre de prince. Marie-Louise, duchesse de Parme, « a conservé son titre d'impératrice en épousant le « comte de Neipperg, et elle est restée tutrice de son « fils : ses autres enfants s'appellent Neipperg.

« Je vous prie de partir le plus promptement possi- « ble pour Prague, désirant plus vivement que je ne « puis vous le dire que vous arriviez à temps pour « que ma famille n'apprenne tous ces détails que par « vous.

« Je désire le plus possible qu'on ignore votre dé- » part ou que du moins l'on ne sache point que vous « êtes porteur d'une lettre de moi, pour ne pas faire

1. *Marie-Christine-Albertine-Charlotte*, fille du duc Charles-Chrétien *de Saxe et Courlande*, née le 9 décembre 1779, mariée d'abord à Charles-Emmanuel-Ferdinand, *prince de Carignan*. Elle en avait eu deux enfants : Charles-Amédée-Albert, né le 2 octobre 1798 et devenu roi de Sardaigne le 27 avril 1831, et Marie-Elisabeth-Charlotte, née le 13 avril 1800. Le prince de Carignan étant mort le 16 août 1800, sa veuve épousa plus tard M. de Montléar. Elle est morte en 1851.

« découvrir mon seul moyen de correspondance qui « est si précieux, quoique fort rare. M. le comte Luc- « chesi, mon mari, est descendant d'une des quatre « plus anciennes familles de Sicile, les seules qui res- « tent des douze compagnons de Tancrède. Cette fa- « mille s'est toujours fait remarquer par le plus noble « dévouement à la cause de ses rois. Le prince de « Campo-Franco, père de Lucchesi, était le premier « gentilhomme de la chambre de mon père. Le roi de « Naples actuel[1], ayant une entière confiance en lui, « l'a placé auprès de son jeune frère, le vice-roi de « Sicile. Je ne vous parle pas de ses sentiments; ils « sont en tous points conformes aux nôtres.

« Convaincue que la seule manière d'être com- « prise par les Français, c'est de leur parler tou- « jours le langage de l'honneur et de leur faire envi- « sager la gloire, j'avais eu la pensée de marquer « le commencement du règne de mon fils par la réu- « nion de la Belgique à la France. Le comte Luc- « chesi fut chargé par moi de faire à ce sujet les « premières ouvertures au roi de Hollande[2] et au

1. Ferdinand II. Il était monté sur le trône en 1830 et devait régner jusqu'en 1859.

2. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas depuis 1815, réunissait sous son sceptre la Belgique et la Hollande. Mais, à la suite de l'insurrection de Bruxelles (25 août 1830), le Congrès belge avait voté la déchéance de la maison d'Orange-Nassau. Le 21 juillet 1831, le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été élu et proclamé roi des Belges. Guillaume Ier toujours maître de la citadelle d'Anvers, avait refusé de reconnaître le nouveau royaume, et, même après le siège d'Anvers et la capitulation de la citadelle (23 décembre 1832), il s'obstinait encore dans sa résistance. A la date où la duchesse de Berry écrivait sa note (7 mai 1833), il n'avait pas encore cédé. Ce fut seulement le 21 mai qu'il souscrivit à une convention pour la suspension des hostilités et

« prince d'Orange[1] ; il avait puissamment contribué à « les faire bien accueillir. Je n'ai pas été assez heu- « reuse pour terminer ce traité, l'objet de tous mes « vœux ; mais je pense qu'il y a encore des chances « de succès ; avant de quitter la Vendée, j'avais donné « à M. le maréchal de Bourmont des pouvoirs pour « continuer cette affaire ; personne n'est plus capable « que lui de la mener à bien, à cause de l'estime « dont il jouit en Hollande.

« M.-C.

« Blaye, ce 7 mai 1833. »

« Dans l'incertitude où je suis de pouvoir écrire au « marquis de La Tour-Maubourg, tâchez de le voir « avant votre départ. Vous pouvez lui dire tout ce que « vous jugerez convenable, mais sous le secret le plus « absolu. Convenez avec lui de la direction à donner « aux journaux. »

Je fus ému à la lecture de ces documents. La fille de tant de rois, cette femme tombée de si haut, après avoir fermé l'oreille à mes conseils, avait le noble courage de s'adresser à moi, de me pardonner d'avoir prévu le mauvais succès de son entreprise : sa confiance m'allait au cœur et m'honorait. Madame de Berry m'avait bien jugé ; la nature même de cette en-

pour le rétablissement de la navigation de l'Escaut et de la Meuse. Il n'accéda définitivement à la séparation de la Belgique et de la Hollande que cinq ans plus tard, en 1838. Il abdiqua la couronne de Hollande en 1840 et se retira à Berlin, où il mourut subitement.

1. Guillaume-Georges-Frédéric, fils du précédent. Il succéda à son père en 1840, sous le nom de Guillaume II, et mourut en 1848.

treprise qui lui faisait tout perdre ne m'éloignait pas. Jouer un trône, la gloire, l'avenir, une destinée, n'est pas chose vulgaire : le monde comprend qu'une princesse peut être une mère héroïque. Mais ce qu'il faut vouer à l'exécration, ce qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, c'est la torture impudique infligée à une faible femme, seule, privée de secours, accablée de toutes les forces d'un gouvernement conjuré contre elle, comme s'il s'agissait de vaincre une puissance formidable. Des parents livrant eux-mêmes leur fille à la risée des laquais, la tenant par les quatre membres afin qu'elle accouche en public ; appelant les autorités du coin, les geôliers, les espions, les passants, pour voir sortir l'enfant des entrailles de leur prisonnière, de même qu'on avait appelé la France à voir naître son roi ! Et quelle prisonnière ? la petite-fille de Henri IV ! Et quelle mère ? la mère de l'orphelin dont on occupe le trône ! Trouverait-on dans les bagnes une famille assez mal née pour avoir la pensée de flétrir un de ses enfants d'une telle ignominie ? N'eût-il pas été plus noble de tuer madame la duchesse de Berry que de lui faire subir la plus tyrannique humiliation ? Ce qu'il y a eu d'indulgence dans cette lâche affaire appartient au siècle, ce qu'il y a eu d'infâmant appartient au gouvernement.

La lettre et la note de madame la duchesse de Berry sont remarquables par plus d'un endroit : la partie relative à la réunion de la Belgique et au mariage de Henri V montre une tête capable de choses sérieuses ; la partie qui concerne la famille de Prague est touchante. La princesse craint d'être obligée de s'arrêter en Italie pour *se remettre un peu et ne pas*

trop effrayer de son changement ses pauvres enfants. Quoi de plus triste et de plus douloureux! Elle ajoute : « Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand! « de porter à mes chers enfants l'expression de toute « ma tendresse, etc. »

O madame la duchesse de Berry! que puis-je pour vous, moi faible créature déjà à moitié brisée? Mais comment refuser quelque chose à ces paroles : « Ren- « fermée dans les murs de Blaye, je trouve une con- « solation à avoir un interprète tel que monsieur de « Chateaubriand; il peut à jamais compter sur mon « attachement. »

Oui : je partirai pour la dernière et la plus grande de mes ambassades; j'irai de la part de la prisonnière de Blaye trouver la prisonnière du Temple; j'irai négocier un nouveau pacte de famille, porter les embrassements d'une mère captive à des enfants exilés, et présenter les lettres par lesquelles le courage et le malheur m'accréditent auprès de l'innocence et de la vertu.

Une lettre pour madame la Dauphine et un billet pour les deux enfants étaient joints à la lettre qui m'était adressée.

Il m'était resté de mes grandeurs passées un *coupé*, dans lequel je brillais jadis à la cour de George IV, et une calèche de voyage, autrefois construite à l'usage du prince de Talleyrand. Je fis radouber celle-ci, afin de la rendre capable de marcher contre nature : car, par son origine et ses habitudes, elle est peu disposée à courir après les rois tombés[1]. Le 14

1. Un jour, montrant à M. de Marcellus, la calèche de M. de

mai, à huit heures et demie du soir, anniversaire de l'assassinat de Henri IV, je partis pour aller trouver Henri V enfant, orphelin et proscrit.

Je n'étais pas sans inquiétude relativement à mon passe-port : pris aux affaires étrangères, il était sans signalement, et il avait onze mois de date ; délivré pour la Suisse et l'Italie, il m'avait déjà servi à sortir de France et à y rentrer ; différents *visas* attestaient ces diverses circonstances. Je n'avais voulu ni le faire renouveler ni en requérir un nouveau. Toutes les polices eussent été averties, tous les télégraphes eussent joué ; j'aurais été fouillé à toutes les douanes dans ma vache, dans ma voiture, sur ma personne. Si mes papiers avaient été saisis, que de prétextes de persécution, que de visites domiciliaires, que d'arrestations ! Quelle prolongation de la captivité royale ! car il demeurait prouvé que la princesse avait des moyens secrets de correspondance au dehors. Il m'était donc impossible de signaler mon départ par la demande d'un passe-port ; je me confiai à mon étoile.

Évitant la route trop battue de Francfort et celle de Strasbourg qui passe sous la ligne télégraphique, je pris le chemin de Bâle avec Hyacinthe Pilorge, mon secrétaire, façonné à toutes mes fortunes, et Baptiste, *valet de chambre*, lorsque j'étais monseigneur, et redevenu *valet* tout court à la chute de ma seigneurie : nous montons et nous descendons ensemble. Mon cuisinier, le fameux Monmirail, se retira à ma sortie du ministère, me déclarant qu'il ne reviendrait *aux*

Talleyrand, Chateaubriand disait à son jeune ami : « Que ne l'ai-je laissée courir toute seule elle m'eût mené d'elle-même à la fortune.

affaires qu'avec moi. Il avait été sagement décidé, par l'introducteur des ambassadeurs sous la Restauration, que tout ambassadeur mort rentrait dans *la vie privée ;* Baptiste était rentré dans la domesticité.

Arrivé à Altkirch, relais de la frontière, un gendarme se présenta et me demanda mon passe-port. A la vue de mon nom, il me dit qu'il avait fait, sous les ordres de mon neveu Christian, capitaine dans les dragons de la garde, la campagne d'Espagne en 1823. Entre Altkirch et Saint-Louis je rencontrai un curé et ses paroissiens ; ils faisaient une procession contre les hannetons, vilaines bêtes fort multipliées depuis les journées de Juillet. A Saint-Louis, les préposés des douanes, qui me connaissaient, me laissèrent passer. J'arrivai joyeux à la porte de Bâle où m'attendait le vieux tambour-major suisse qui m'avait infligé au mois d'août précédent *un bedit garantaine t'un quart d'hire ;* mais il n'était plus question de *choléra* et j'allai descendre aux *Trois-Rois,* au bord du Rhin ; c'était le 17 mai, à dix heures du matin.

Le maître d'hôtel me procura un domestique de place appelé Schwartz, natif de Bâle, pour me servir d'interprète en Bohême. Il parlait allemand, comme mon bon Joseph, ferblantier milanais, parlait grec en Messénie en s'enquérant des ruines de Sparte.

Le même jour, 17 mai, à 6 heures du soir, je démarrai du port. En montant en calèche, je fus ébahi de revoir le gendarme d'Altkirch au milieu de la foule ; je ne savais s'il n'était point dépêché à ma suite : il avait tout simplement escorté la malle-poste de France. Je lui donnai pour boire à la santé de son ancien capitaine.

Un écolier s'approcha de moi et me jeta un papier avec cette inscription : « *Au Virgile du* XIXe *siècle ;* » on lisait écrit ce passage altéré de l'Énéïde : *Macte animo, generose puer*[1]. Et le postillon fouetta les chevaux, et je partis tout fier de ma haute renommée à Bâle, tout étonné d'être Virgile, tout charmé d'être appelé *enfant, generose puer.*

Je franchis le pont, laissant les bourgeois et les paysans de Bâle en guerre au milieu de leur république[2], et remplissant à leur manière le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la transformation générale de la société. Je remontai la rive droite du Rhin et regardais avec une certaine tristesse les hautes collines du canton de Bâle. L'exil que j'étais venu chercher l'année dernière dans les Alpes me semblait une fin de vie plus heureuse, un sort plus doux que ces affaires d'empire où je m'étais réengagé. Nourrissais-je pour madame la duchesse de Berry ou son fils la plus petite espérance ? non ; j'étais en outre convaincu que, malgré mes services récents, je ne trouverais point d'amis à Prague. Tel qui a prêté serment à Louis-Philippe, et qui loue néanmoins les funestes

1. Le vers de l'Enéide (Livre IX, vers 641) est celui-ci :

Macte nova virtute, puer ! sic itur ad astra.

C'est Stace qui a dit, en modifiant légèrement le vers de Virgile :

Macte animo, generose puer ! sic itur ad astra.

2. Des troubles graves venaient d'éclater dans le canton de Bâle, entre les paysans de Bâle-Campagne et les bourgeois de Bâle-Ville. Les premiers réclamaient le droit de se constituer et de s'administrer séparément, les conditions d'union offertes par la ville ne leur ayant pas semblé équitables, les deux parties allaient en venir bientôt à une lutte armée et sanglante.

ordonnances, doit être plus agréable à Charles X que moi qui n'ai point été parjure. C'est trop auprès d'un roi d'avoir deux fois raison : on préfère la trahison flatteuse au dévouement sévère. J'allais donc à Prague comme le soldat sicilien, pendu à Paris du temps de la Ligue, allait à la corde : le confesseur des Napolitains cherchait à lui mettre le cœur au ventre et lui disait chemin faisant : « *Allegramente ! allegramente !* » Ainsi voguaient mes pensées tandis que les chevaux m'emportaient ; mais quand je songeais aux malheurs de la mère de Henri V, je me reprochais mes regrets.

Les bords du Rhin fuyant le long de ma voiture me faisaient une agréable distraction : lorsqu'on regarde un paysage par une fenêtre, quoiqu'on rêve à autre chose, il entre pourtant dans la pensée un reflet de l'image que l'on a sous les yeux. Nous roulions parmi des prairies peintes des fleurs de mai ; la verdure était nouvelle dans les bois, les vergers et les haies. Chevaux, ânes et vaches, porcs, chiens et moutons, poules et pigeons, oies et dindons, étaient aux champs avec leurs maîtres. Le Rhin, fleuve guerrier, semblait se plaire au milieu de cette scène pastorale, comme un vieux soldat logé en passant chez des laboureurs.

Le lendemain matin, 18 mai, avant d'arriver à Schaffouse, je me fis conduire au saut du Rhin ; je dérobai quelques moments à la chute des royaumes pour m'instruire à son image. Je me serais bien arrangé de finir mes jours dans le castel qui domine le chasme. Si j'avais placé à Niagara le rêve d'Atala non encore réalisé, si j'avais rencontré à Tivoli un autre songe déjà passé sur la terre, qui sait si, dans le donjon de la chute du Rhin, je n'aurais pas trouvé une vision

plus belle, naguère errante à ses bords, et qui m'eût consolé de toutes les ombres que j'avais perdues !

De Schaffouse j'ai continué ma route pour Ulm. Le pays offre des bassins cultivés, où des monticules couverts de bois et détachés les uns des autres plongent leurs pieds. Dans ces bois qu'on exploitait alors, on remarquait des chênes, les uns abattus, les autres debout ; les premiers écorcés à terre, leurs troncs et leurs branches nus et blancs comme le squelette d'un animal bizarre ; les seconds portant sur leurs rameaux hirsutes et garnis d'une mousse noire la fraîche verdure du printemps : ils réunissaient ce qui ne se trouve jamais chez l'homme, la double beauté de la vieillesse et de la jeunesse.

Dans les sapinières de la plaine, des déracinements laissaient des places vides ; le sol avait été converti en prairies. Ces hippodromes de gazon au milieu des forêts ardoisées ont quelque chose de sévère et de riant, et rappellent les savanes du Nouveau Monde. Les cabanes tiennent encore du caractère suisse ; les hameaux et les auberges se distinguent par cette propreté appétissante ignorée dans notre pays.

Arrêté pour dîner entre six et sept heures du soir à Moskirch, je musais à la fenêtre de mon auberge : des troupeaux buvaient à une fontaine, une génisse sautait et folâtrait comme un chevreuil. Partout où l'on agit doucement envers les animaux, ils sont gais et se plaisent avec l'homme. En Allemagne et en Angleterre, on ne frappe point les chevaux, on ne les maltraite pas de paroles ; ils se rangent d'eux-mêmes au timon ; ils partent et s'arrêtent à la moindre émission de voix, au plus petit mouvement de la bride.

De tous les peuples, les Français sont les plus inhumains : voyez nos postillons atteler leurs chevaux ? ils les poussent aux brancards à coups de botte dans le flanc, à coups de manche de fouet sur la tête, leur cassant la bouche avec les mors pour les faire reculer, accompagnant le tout de jurements, de cris et d'insultes au pauvre animal. On contraint les bêtes de somme à tirer ou à porter des fardeaux qui surpassent leurs forces, et, pour les obliger d'avancer, on leur coupe le cuir à virevoltes de lanières : la férocité du Gaulois nous est restée : elle est seulement cachée sous la soie de nos bas et de nos cravates.

Je n'étais pas seul à béer ; les femmes en faisaient autant à toutes les fenêtres de leurs maisons. Je me suis souvent demandé en traversant des hameaux inconnus : « Voudrais-tu demeurer là ? » Je me suis toujours répondu : « Pourquoi pas ? » Qui, durant les folles heures de la jeunesse, n'a dit avec le troubadour Pierre Vidal[1] :

Don n'ai mais d'un pauc cordo
Que Na Raymbauda me do,
Quel reys Richartz ab Peitieus
Ni ab Tors ni ab Angieus.

« Je suis plus riche avec un ruban que la belle « Raimbaude me donne, que le roi Richard avec Poi- « tiers, Tours et Angers. » Matière de songes est partout ; peines et plaisirs sont de tous lieux : ces femmes de Moskirch qui regardaient le ciel ou mon chariot de

1. Pierre *Vidal*, de Toulouse, troubadour du XIIe siècle, mort en 1229. L'académicien Raynouard a reproduit quelques-unes de ses pièces dans son *Choix de poésies des Troubadours*, t. III et IV.

poste, qui me regardaient ou ne regardaient rien, n'avaient-elles pas des joies et des chagrins, des intérêts de cœur, de fortune, de famille, comme on en a à Paris ? J'aurais été loin dans l'histoire de mes voisins, si le dîner ne s'était annoncé poétiquement au fracas d'un coup de tonnerre : c'était beaucoup de bruit pour peu de chose.

19 mai 1833.

A dix heures du soir, je remontai en voiture ; je m'endormis au grignotement de la pluie sur la capote de la calèche. Le son du petit cor de mon postillon me réveilla. J'entendis le murmure d'une rivière que je ne voyais pas. Nous étions arrêtés à la porte d'une ville ; la porte s'ouvre ; on s'enquiert de mon passeport et de mes bagages ; nous entrions dans le vaste empire de Sa Majesté wurtembourgeoise. Je saluai de ma mémoire la grande-duchesse Hélène [1], fleur gracieuse et délicate maintenant enfermée dans les serres du Volga. Je n'ai conçu qu'un seul jour le prix du haut rang et de la fortune : c'est à la fête que je donnai à la jeune princesse de Russie dans les jardins de la villa de Médicis. Je sentis comment la magie du ciel, le charme des lieux, le prestige de la beauté et de la puissance pouvaient enivrer ; je me figurais être à la fois *Torquato Tasso* et *Alfonso d'Este ;* je valais mieux que le prince, moins que le poète ; Hélène était plus belle que Léonore. Représentant de l'héritier de François Ier et de Louis XIV, j'ai eu le songe d'un roi de France.

On ne me fouilla point : je n'avais rien contre les

1. La grande-duchesse Hélène était une princesse de Wurtemberg. Voir sur elle, tome V, la note de la page 195.

droits des souverains, moi qui reconnaissais ceux d'un jeune monarque, quand les souverains eux-mêmes ne les reconnaissaient plus. La vulgarité, la modernité de la douane et du passe-port contrastaient avec l'orage, la porte gothique, le son du cor et le bruit du torrent.

Au lieu de la châtelaine opprimée que je me préparais à délivrer, je trouvai, au sortir de la ville, un vieux bonhomme ; il me demanda *six cruches* (kreutzer), haussant de la main gauche une lanterne au niveau de sa tête grise, tendant la main droite à Schwartz assis sur le siège, ouvrant sa bouche comme la gueule d'un brochet pris à l'hameçon : Baptiste, mouillé et malade, ne s'en put tenir de rire.

Et ce torrent que je venais de franchir, qu'était-ce ? Je le demandai au postillon, qui me cria : « Donau (le Danube). » Encore un fleuve fameux traversé par moi à mon insu, comme j'étais descendu dans le lit des lauriers-roses de l'Eurotas sans le connaître ! Que m'a servi de boire aux eaux du Meschacébé, de l'Éridan, du Tibre, du Céphise, de l'Hermus, du Jourdain, du Nil, du Bétis, du Tage, de l'Èbre, du Rhin, de la Sprée, de la Seine et de cent autres fleuves obscurs ou célèbres ? Ignorés, ils ne m'ont point donné leur paix ; illustres, ils ne m'ont point communiqué leur gloire : ils pourront dire seulement qu'ils m'ont vu passer comme leurs rives voient passer leurs ondes.

J'arrivai d'assez bonne heure, le dimanche, 19 mai, à Ulm, après avoir parcouru le théâtre des campagnes de Moreau et de Bonaparte.

Hyacinthe, membre de la Légion d'honneur, en portait le ruban : cette décoration nous attirait des respects incroyables. N'ayant à ma boutonnière qu'une

petite fleur, selon ma coutume, je passais, avant qu'on sût mon nom, pour un être mystérieux : mes Mamelucks, au Caire, voulaient, bon gré, mal gré, que je fusse un général de Napoléon déguisé en savantasse; ils n'en démordaient point et s'attendaient de quart d'heure en quart d'heure à me voir mettre l'Égypte dans la ceinture de mon cafetan.

C'est pourtant chez les peuples dont nous avons brûlé les villages et ravagé les moissons que ces sentiments existent. Je jouissais de cette gloire; mais si nous n'avions fait que du bien à l'Allemagne, y serions-nous tant regrettés ? Inexplicable nature humaine !

Les maux de la guerre sont oubliés ; nous avons laissé au sol de nos conquêtes le feu de la vie. Cette masse inerte mise en mouvement continue de fermenter, parce que l'intelligence y commence. En voyageant aujourd'hui, on s'aperçoit que les peuples veillent le sac sur le dos ; prêts à partir, ils semblent nous attendre pour nous mettre à la tête de la colonne. Un Français est toujours pris pour l'aide de camp qui apporte l'ordre de marcher.

Ulm est une petite ville propre, sans caractère particulier ; ses remparts détruits se sont convertis en potagers ou en promenades, ce qui arrive à tous les remparts. Leur fortune a quelque chose de pareil à celle des militaires ; le soldat porte les armes dans sa jeunesse ; devenu invalide, il se fait jardinier.

J'allai voir la cathédrale, vaisseau gothique à flèche élevée. Les bas côtés se partagent en deux voûtes étroites soutenues par un seul rang de piliers, de manière que l'édifice intérieur tient à la fois de la cathédrale et de la basilique.

La chaire a pour dais un élégant clocher terminé en pointe comme une mitre ; l'intérieur de ce clocher se compose d'un noyau autour duquel tourne une voûte hélicoïde à filigranes de pierres. Des aiguilles symétriques, perçant le dehors, paraissent avoir été destinées à porter des cierges ; ils illuminaient cette tiare quand le pontife prêchait les jours de fête. Au lieu de prêtres officiant, j'ai vu de petits oiseaux sautillants dans ces feuillages de granit ; ils célébraient la parole qui leur donna une voix et des ailes le cinquième jour de la création.

La nef était déserte ; au chevet de l'église, deux troupes séparées de garçons et de filles écoutaient des instructions.

La réformation (je l'ai déjà dit) a tort de se montrer dans les monuments catholiques qu'elle a envahis ; elle y est mesquine et honteuse. Ces hauts portiques demandent un clergé nombreux, la pompe des solennités, les chants, les tableaux, les ornements, les voiles de soie, les draperies, les dentelles, l'argent, l'or, les lampes, les fleurs et l'encens des autels. Le protestantisme aura beau dire qu'il est retourné au christianisme primitif, les églises gothiques lui répondent qu'il a renié ses pères : les chrétiens, architectes de ces merveilles, étaient autres que les enfants de Luther et de Calvin.

19 mai 1833.

Le 19 mai, à midi, j'avais quitté Ulm. A Dillingen, les chevaux manquèrent. Je demeurai une heure dans la grande rue, ayant pour récréation la vue d'un nid de cigogne planté sur une cheminée comme sur un minaret d'Athènes ; une multitude de moineaux

1ÈRE ENTREVUE AVEC CHARLES X

avaient fait insolemment leurs nids dans la couche de la paisible *reine au long cou*. Au-dessous de la cigogne, une dame, logée au premier étage, regardait les passants à l'ombre d'une jalousie demi-relevée; au-dessous de la dame était un saint de bois dans une niche. Le saint sera précipité sur le pavé, la femme de sa fenêtre dans la tombe : et la cigogne ? elle s'envolera : ainsi finiront les trois étages.

Entre Dillingen et Donawert, on traverse le champ de bataille de Blenheim. Les pas des armées de Moreau sur le même sol n'ont point effacé ceux des armées de Louis XIV; la défaite du grand roi domine dans la contrée les succès du grand empereur.

Le postillon qui me conduisait était de Blenheim ; arrivé à la hauteur de son village, il sonna du cor : peut-être annonçait-il son passage à la paysanne qu'il aimait; elle tressaillait de joie au milieu des mêmes guérets où vingt-sept bataillons et douze escadrons français furent faits prisonniers, où le régiment de Navarre, dont j'ai eu l'honneur de porter l'uniforme, enterra ses étendards au bruit lugubre des trompettes : ce sont là les lieux communs de la succession des âges. En 1793, la République enleva de l'église de Blenheim les guidons arrachés à la monarchie en 1704 : elle vengeait le royaume et immolait le roi ; elle abattait la tête de Louis XVI, mais elle ne permettait qu'à la France de déchirer le drapeau blanc.

Rien ne fait mieux sentir la grandeur de Louis XIV que de trouver sa mémoire jusqu'au fond des ravines creusées par le torrent des victoires napoléoniennes. Les conquêtes de ce monarque ont laissé à notre pays des frontières qui nous gardent encore. L'écolier

de Brienne, à qui la légitimité donna une épée, enferma un moment l'Europe dans son antichambre; mais elle en sortit : le petit-fils de Henri IV mit cette même Europe aux pieds de la France : elle y est restée. Cela ne signifie pas que je compare Napoléon à Louis XIV : hommes de divers destins, ils appartiennent à des siècles dissemblables, à des nations différentes : l'un a parachevé une ère, l'autre a commencé un monde. On peut dire de Napoléon ce que dit Montaigne de César : « J'excuse la victoire de ne s'être pu dépêtrer de lui. »

Les indignes tapisseries du château de Blenheim, que je vis avec Peltier, représentent le maréchal de Tallart[1] ôtant son chapeau au duc de Marlborough, lequel est en posture de rodomont. Tallart n'en demeura pas moins le favori du vieux lion : prisonnier à Londres, il vainquit, dans l'esprit de la reine Anne, Marlborough qui l'avait battu à Blenheim, et mourut membre de l'Académie française : « C'était, selon Saint-Simon, un homme de taille médiocre avec

1. Camille d'*Hostun*, duc de *Tallart* (1652-1728). Lieutenant-général en 1693, maréchal en 1703, à la suite de la bataille de Spire, qu'il avait gagnée sur les Impériaux, il fut à son tour, l'année suivante, défait à Hochstœdt par le prince Eugène et Marlborough, qui appela sa victoire la victoire de Blenheim, du nom d'un village voisin de Hochstœdt, et qui reçut en récompense, par un vote du Parlement, un superbe château qu'on nomma Blenheim. Fait prisonnier et conduit à Londres, le maréchal de Tallart resta huit ans captif en Angleterre, où il avait été précédemment ambassadeur, et où il prit sa revanche contre le duc de Marlborough, qu'il contribua à faire disgracier. A son retour en France, il fut nommé duc et pair ; puis membre du conseil de Régence, et enfin, sous Louis XV, ministre d'Etat. — Il était membre de l'Académie des sciences, et non de l'Académie française, comme Chateaubriand le dit par erreur.

des yeux un peu jaloux, plein de feu et d'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition. »

Je fais de l'histoire en calèche : pourquoi pas? César en faisait bien en litière ; s'il gagnait les batailles qu'il écrivait, je n'ai pas perdu celles dont je parle.

De Dillingen à Donawert est une riche plaine d'inégal niveau où les champs de blé s'entremèlent aux prairies : on se rapproche et on s'éloigne du Danube, selon les courbures du chemin et les inflexions du fleuve. A cette hauteur, les eaux du Danube sont encore jaunes comme celles du Tibre.

A peine êtes-vous sorti du village que vous en apercevez un autre ; ces villages sont propres et riants : souvent les murs des maisons ont des fresques. Un certain caractère italien se prononce davantage à mesure que l'on avance vers l'Autriche : l'habitant du Danube n'est plus le paysan du Danube.

Son menton nourrissait une barbe touffue;
Toute sa personne velue
Représentait un ours, mais un ours mal léché. [1]

Mais le ciel d'Italie manque ici : le soleil est bas et blanc; ces bourgs si dru semés ne sont pas ces petites villes de la Romagne qui couvent les chefs-d'œuvre des arts cachés sous elles; on gratte la terre, et ce labourage fait pousser, comme un épi de blé, quelque merveille du ciseau antique,

A Donawert, je regrettai d'être arrivé trop tard pour jouir d'une belle perspective du Danube. Lundi 20, même aspect du paysage ; cependant le sol devient moins bon et les paysans paraissent plus

1. La Fontaine, *le Paysan du Danube.*

pauvres. On commence à revoir des bois de pins et des collines. La forêt Hercynienne débordait jusqu'ici ; les arbres dont Pline nous a laissé la description singulière furent abattus par des générations maintenant ensevelies avec les chênes séculaires.

Lorsque Trajan jeta un pont sur le Danube, l'Italie ouït pour la première fois le nom si fatal à l'ancien monde, le nom des Goths. Le chemin s'ouvrit à des myriades de sauvages qui marchèrent au sac de Rome. Les Huns et leur Attila bâtirent leurs palais de bois en regard du Colisée, au bord du fleuve rival du Rhin, et comme lui ennemi du Tibre. Les hordes d'Alaric franchirent le Danube en 376 pour renverser l'empire grec civilisé, au même lieu où les Russes l'ont traversé en 1828 avec le dessein de renverser l'empire barbare assis sur les débris de la Grèce. Trajan aurait-il deviné qu'une civilisation d'une espèce nouvelle s'établirait un jour de l'autre côté des Alpes, aux confins du fleuve qu'il avait presque découvert? Né dans la forêt Noire, le Danube va mourir dans la mer Noire. Où gît sa principale source? dans la cour d'un baron allemand, lequel emploie la naïade à laver son linge. Un géographe s'étant avisé de nier le fait, le gentilhomme propriétaire lui a intenté un procès. Il a été décidé par arrêt que la source du Danube était dans la cour dudit baron et ne saurait être ailleurs. Que de siècles il a fallu pour arriver des erreurs de Ptolémée à cette importante découverte ! Tacite fait descendre le Danube du monde Abnoba, *montis Abnobæ*. Mais les barons hermondures, chérusques, marcomans et quades, qui sont les autorités sur lesquelles s'appuie

l'historien romain, n'étaient pas si avisés que mon baron allemand. Eudore n'en savait pas tant, quand je le faisais voyager aux embouchures de l'Ister, où l'Euxin, selon Racine, devait porter Mithridate en *deux jours.* [1] « Ayant passé l'Ister vers son embou-
« chure, je découvris un tombeau de pierre sur lequel
« croissait un laurier. J'arrachai les herbes qui cou-
« vraient quelques lettres latines, et bientôt je par-
« vins à lire ce premier vers des élégies d'un poète
« infortuné :

« Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi. »
(*Martyrs.*) [2]

Le Danube, en perdant sa solitude, a vu se reproduire sur ses bords les maux inséparables de la société : pestes, famines, incendies, saccagements de villes, guerres, et ces divisions sans cesse renaissantes des passions ou des erreurs humaines.

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui, comptant après pour rien
Le Romain et le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien. [3]

1. Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours.

« On rapporte, dit La Harpe, qu'à ces vers de *Mithridate*, un vieux militaire, qui avait fait la guerre dans ces contrées, dit assez haut : *Oui assurément, j'en doute.* Il n'avait pas tort. » (*Cours de littérature*, IIe partie, liv. I, ch. III.)

2. *Les Martyrs*, livre VII.

3. Ces vers sont du vieil académicien Régnier-Desmarais,

Après Donawert, on trouve Burkheim et Neubourg. Au déjeuner, à Ingolstadt, on m'a servi du chevreuil : c'est grand'pitié de manger cette charmante bête[1]. J'ai toujours lu avec horreur le récit de la fête d'installation de George Neville, archevêque d'York, en 1466 : on y rôtit quatre cents cygnes chantant en chœur leur hymne funèbre ! Il est aussi question dans ce repas de deux cent quatre butors : je le crois bien !

Regensburg, que nous appelons *Ratisbonne*, offre, en arrivant par Donawert, un aspect agréable. Deux heures sonnaient, le 21, lorsque je m'arrêtai devant l'hôtel de la poste. Tandis que l'on attelait, ce qui est toujours long en Allemagne, j'entrai dans une église voisine appelée la *Vieille chapelle*, blanchie et dorée tout à neuf. Huit vieux prêtres noirs, à cheveux blancs, chantaient les vêpres ; j'avais prié autrefois dans une chapelle de Tivoli pour un homme qui priait lui-même à mes côtés[2] ; dans une des citernes de Car-

(*Poésies françoises*, nouvelle édition, 1716, tome I, p. 216-217). Dans le poème de Régnier-Desmarais, qui a pour titre : *Voyage de Munik*, la tirade citée par Chateaubriand s'achève par ces deux vers, qui sont devenus proverbe :

Rarement a courir le monde
On devient plus homme de bien.

1. Lamartine a fait écho à ces lignes des *Mémoires* dans cette page des *Entretiens*, où il nous peint le chevreuil innocent qu'il vient de blesser d'une balle : « Le pauvre et charmant animal n'était pas mort, il me regardait, la tête couchée sur l'herbe, avec des yeux où nageaient des larmes. Je n'oublierai jamais ce regard, auquel l'étonnement, la douleur, la mort inattendue, semblaient donner des profondeurs humaines de sentiment, aussi intelligibles que des paroles. Car l'œil a son langage, surtout quand il s'éteint. » (IIIe Entretien, p. 214.)

2. Chateaubriand fait ici allusion à un passage de sa lettre à

thage, j'avais offert des vœux à Saint-Louis, mort non loin d'Utique, plus philosophe que Caton, plus sincère qu'Annibal, plus pieux qu'Enée : dans la chapelle de Ratisbonne, j'eus la pensée de recommander au ciel le jeune roi que je venais chercher ; mais je craignais trop la colère de Dieu pour solliciter une couronne ; je suppliai le dispensateur de toutes grâces d'accorder à l'orphelin le bonheur, et de lui donner le dédain de la puissance.

M. de Fontanes. C'est une des plus belles pages qu'il ait écrites : — « En traversant le bois des vieux oliviers dont je viens de vous parler, j'aperçus une petite chapelle blanche dédiée à la Madone Quintilanea, et bâtie sur les ruines de la *villa* de Varus. C'était un dimanche; la porte de cette chapelle était ouverte, j'y entrai. Je vis trois petits autels disposés en forme de croix ; sur celui du milieu s'élevait un grand crucifix d'argent devant lequel brûlait une lampe suspendue à la voûte. Un seul homme, qui avait l'air très malheureux, était prosterné au pied d'un banc: il priait avec tant de ferveur, qu'il ne leva pas même les yeux sur moi au bruit de mes pas. Je sentis ce que j'ai mille fois éprouvé en entrant dans une église, c'est-à-dire un certain *apaisement* des troubles du cœur (pour parler comme nos vieilles bibles), et je ne sais quel dégoût de la terre. Je me mis à genoux à quelque distance de cet homme, et, inspiré par le lieu, je prononçai cette prière: « Dieu du voyageur, qui avez voulu que le pèle-
« rin vous adorât dans cet humble asile bâti sur les ruines du
« palais d'un grand de la terre ! Mère de douleur, qui avez éta-
« bli votre culte de miséricorde dans l'héritage de ce Romain
« infortuné, mort loin de son pays dans les forêts de la Germa-
« nie ! nous ne sommes ici que deux fidèles prosternés au pied
« de votre autel solitaire. Accordez à cet inconnu, si profondé-
« ment humilié devant vos grandeurs, tout ce qu'il vous demande ;
« faites que les prières de cet homme servent à leur tour à
« guérir mes infirmités, afin que ces deux chrétiens qui sont
« étrangers l'un à l'autre, qui ne se sont rencontrés qu'un instant
« dans la vie, et qui vont se quitter pour ne plus se revoir ici-
« bas, soient tout étonnés, en se retrouvant au pied de votre
« trône, de se devoir mutuellement une partie de leur bonheur,
« par les miracles de la charité ! »

Je courus de la *Vieille chapelle* à la cathédrale. Plus petite que celle d'Ulm, elle est plus religieuse et d'un plus beau style. Ses vitraux coloriés l'enténèbrent de cette obscurité propre au recueillement. La blanche chapelle convenait mieux à mes souhaits pour l'innocence de Henri ; la sombre basilique me rendit tout ému pour mon vieux roi Charles.

Peu m'importait l'hôtel dans lequel on y élisait jadis les empereurs, ce qui prouve du moins qu'il y avait des souverains électifs, même des souverains que l'on jugeait. Le dix-huitième article du testament de Charlemagne porte : « Si quelques-uns de nos « petits-fils, nés ou à naître, sont accusés, ordonnons « qu'on ne leur rase pas la tête, qu'on ne leur crève « pas les yeux, qu'on ne leur coupe pas un membre, « ou qu'on ne les condamne pas à mort sans bonne « discussion et examen. » Je ne sais quel empereur d'Allemagne, déposé, réclama seulement la souveraineté d'un clos de vigne qu'il affectionnait.

A Ratisbonne, jadis fabrique de souverains, on monnayait des empereurs, souvent à bas titre ; ce commerce est tombé : une bataille de Bonaparte et le prince Primat, plat courtisan de notre universel gendarme, n'ont pas ressucité la cité mourante. Les Regensbourgeois, habillés et crasseux comme le peuple de Paris, n'ont aucune physionomie particulière. La ville, faute d'un assez grand nombre d'habitants, est mélancolique ; l'herbe et le chardon assiègent ses faubourg : ils auront bientôt haussé leurs plumets et leurs lances sur ses donjons. Kepler, qui a fait tourner la terre, de même que Copernic, repose à jamais à Ratisbonne.

Nous sommes sortis par le pont de la route de Prague, pont très vanté et fort laid. En quittant le bassin du Danube, on gravit des escarpements. Kirn, le premier relais, est perché sur une rude côte, du sommet de laquelle, à travers les nues aqueuses, j'ai découvert des collines mortes et de pâles vallées. La physionomie des paysans change ; les enfants, jaunes et bouffis, ont l'air malade.

Depuis Kirn jusqu'à Waldmünchen, l'indigence de la nature s'accroît : on ne voit presque plus de hameaux ; des chaumières en rondins de sapin, liés avec un gâchis de terre, comme sur les cols les plus maigres des Alpes.

La France est le cœur de l'Europe ; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie sociale diminue : on pourrait juger de la distance où l'on est de Paris par le plus ou moins de langueur du pays où l'on se retire. En Espagne et en Italie, la diminution du mouvement et la progression de la mort sont moins sensibles : dans la première contrée, un autre peuple, un autre monde, des Arabes chrétiens vous occupent ; dans la seconde, le charme du climat et des arts, l'enchantement des amours et des ruines, ne laissent pas le temps vous opprimer. Mais en Angleterre, malgré la perfection de la société physique, en Allemagne, malgré la moralité des habitants, on se sent expirer. En Autriche et en Prusse, le joug militaire pèse sur vos idées, comme le ciel sans lumière sur votre tête ; je ne sais quoi vous avertit que vous ne pouvez ni écrire, ni parler, ni penser avec indépendance ; qu'il faut retrancher de votre existence toute la partie noble, laisser oisive en vous la première des facultés de l'homme, comme un

inutile don de la divinité. Les arts et la beauté de la nature ne venant pas tromper vos heures, il ne vous reste qu'à vous plonger dans une grossière débauche ou dans ces vérités spéculatives dont se contentent les Allemands. Pour un Français, du moins pour moi, cette façon d'être est impossible ; sans dignité, je ne comprends pas la vie, difficile même à comprendre avec toutes les séductions de la liberté, de la gloire et de la jeunesse.

Cependant une chose me charme chez le peuple allemand, le sentiment religieux. Si je n'étais pas trop fatigué, je quitterais l'auberge de Nittenau où je crayonne ce journal ; j'irais à la prière du soir avec ces hommes, ces femmes, ces enfants qu'appelle à l'église le son d'une cloche. Cette foule, me voyant à genoux au milieu d'elle, m'accueillerait en vertu de l'union d'une commune foi. Quand viendra le jour où des philosophes dans leur temple béniront un philosophe arrivé par la poste, offriront avec cet étranger une prière semblable à un Dieu sur lequel tous les philosophes sont en désaccord ? Le chapelet du curé est plus sûr : je m'y tiens.

21 mai.

Waldmünchen, où j'arrive le mardi matin 21 mai, est le dernier village de Bavière, de ce côté de la Bohême. Je me félicitais d'être à même de remplir promptement ma mission ; je n'étais plus qu'à cinquante lieues de Prague. Je me plonge dans l'eau glacée, je fais ma toilette à une fontaine, comme un ambassadeur qui se prépare à une entrée triomphale ; je pars et, à une demi-lieue de Waldmünchen, j'aborde

plein d'assurance la douane autrichienne. Une barrière abaissée ferme le chemin ; je descends avec Hyacinthe, dont le ruban rouge flamboyait. Un jeune douanier, armé d'un fusil, nous conduit au rez-de-chaussée d'une maison, dans une salle voûtée. Là, était assis à son bureau, comme à un tribunal, un gros et vieux chef de douaniers allemands ; cheveux roux, moustaches rousses, sourcils épais descendant en biais sur deux yeux verdâtres à moitié ouverts, l'air méchant; mélange de l'espion de police de Vienne et du contrebandier de Bohême.

Il prend nos passe-ports sans dire mot; le jeune douanier m'approche timidement une chaise, tandis que le chef, devant lequel il a l'air de trembler, examine les passe-ports. Je ne m'assieds pas et je vais regarder des pistolets accrochés au mur et une carabine placée dans l'angle de la salle ; elle me rappela le fusil avec lequel l'aga de l'isthme de Corinthe tira sur le paysan grec. Après cinq minutes de silence, l'Autrichien aboie deux ou trois mots que mon Bâlois traduisit ainsi : « Vous ne passerez pas. » Comment, je ne passerai pas, et pourquoi ?

L'explication commence :

« Votre signalement n'est pas sur le passe-port. — « Mon passe-port est un passe-port des affaires étran- « gères. — Votre passe-port est vieux. — Il n'a pas un « an de date; il est légalement valide. — Il n'est pas « visé à l'ambassade d'Autriche à Paris. — Vous vous « trompez, il l'est. — Il n'a pas le timbre sec. — Ou- « bli de l'ambassade; vous voyez d'ailleurs le *visa* des « autres légations étrangères. Je viens de traverser le « canton de Bâle, le grand-duché de Bade, le royaume

« de Wurtemberg, la Bavière entière, on ne m'a pas « fait la moindre difficulté. Sur la simple déclaration « de mon nom, on n'a pas même déployé mon passe- « port. — Avez-vous un caractère public? — J'ai été « ministre en France, ambassadeur de Sa Majesté « très-chrétienne à Berlin, à Londres et à Rome. Je « suis connu personnellement de votre souverain et « du prince de Metternich. — Vous ne passerez pas. « — Voulez-vous que je dépose un cautionnement? « Voulez-vous me donner une garde qui répondra de « moi? — Vous ne passerez pas. — Si j'envoie une « estafette au gouvernement de Bohême? — Comme « vous voudrez. »

La patience me manqua; je commençai à envoyer le douanier à tous les diables. Ambasseur d'un roi sur le trône, peu m'eût importé quelques heures de perdues; mais ambassadeur d'une princesse dans les fers, je me croyais infidèle au malheur, traître envers ma souveraine captive.

L'homme écrivait : le Bâlois ne traduisait pas mon monologue, mais il y a des mots français que nos soldats ont enseignés à l'Autriche et qu'elle n'a pas oubliés. Je dis à l'interprète : « Explique-lui que je me « rends à Prague pour offrir mon dévouement au roi « de France. » Le douanier, sans interrompre ses écritures, répondit : « Charles X n'est pas pour l'Au- « triche le roi de France. » Je répliquai : « Il l'est « pour moi. » Ces mots rendus au Cerbère parurent lui faire quelque effet; il me regarda de côté et en dessous. Je crus que sa longue annotation serait en dernier résultat un visa favorable. Il barbouille encore quelque chose sur le passe-port d'Hyacinthe, et rend le

tout à l'interprète. Il se trouva que le *visa* était une explication des motifs qui ne lui permettaient pas de me laisser continuer ma route, de sorte que non seulement il m'était impossible d'aller à Prague, mais que mon passe-port était frappé de faux pour les autres lieux ou je pourrais me présenter. Je remontai en calèche, et je dis au postillon : « A Waldmünchen. »

Mon retour ne surprit point le maître de l'auberge. Il parlait un peu français, il me raconta que pareille chose était déjà arrivée ; des étrangers avaient été obligés de s'arrêter à Waldmünchen et d'envoyer leurs passe-ports à Munich au *visa* de la légation d'Autriche. Mon hôte, très brave homme, directeur de la poste aux lettres, se chargea de transmettre au grand burgrave de Bohême[1] la lettre dont suit la copie :

« Waldmünchen, 21 mai 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« Ayant l'honneur d'être connu personnellement de « Sa Majesté l'empereur d'Autriche et de M. le prince « de Metternich, j'avais cru pouvoir voyager dans les « États autrichiens avec un passe-port qui, n'ayant « pas une année de date, était encore légalement va- « lide et lequel avait été visé par l'ambassadeur d'Au-

1. Le comte de Choteck, dont il sera parlé plus loin. Le marquis de Villeneuve en parle ainsi dans ses *Mémoires* sur Charles X en exil : « Son titre de grand burgrave peut s'assimiler aux fonctions de nos préfets, avec moins de surchage dans les détails et de diversité dans les matières. Mais sa préfecture à lui était tout un royaume. Il administrait quatre millions d'habitants. Bien que sa fortune fût immense, il occupait un hôtel sans splendeur. Ses opinions politiques étaient fortement empreintes de libéralisme. »

« triche à Paris pour la Suisse et l'Italie. En effet,
« monsieur le comte, j'ai traversé l'Allemagne et mon
« nom a suffi pour qu'on me laissât passer. Ce matin
« seulement, M. le chef de la douane autrichienne
« de Haselbach ne s'est pas cru autorisé à la même
« complaisance et cela par les motifs énoncés dans son
« *visa* sur mon passe-port ci-joint, et sur celui de
« M. Pilorge, mon secrétaire. Il m'a forcé, à mon
« grand regret, de rétrograder jusqu'à Waldmünchen,
« où j'attends vos ordres. J'ose espérer, monsieur le
« comte, que vous voudrez bien lever la petite diffi-
« culté qui m'arrête, en m'envoyant, par l'estafette
« que j'ai l'honneur de vous expédier, le permis
« nécessaire pour me rendre à Prague, et de là à
« Vienne.

« Je suis avec une haute considération, monsieur
« le gouverneur, votre très-humble et très-obéissant
« serviteur.

« CHATEAUBRIAND. »

« Pardonnez, monsieur le comte, la liberté que je
« prends de joindre un billet ouvert pour M. le duc de
« Blacas. »

Un peu d'orgueil perce dans cette lettre : j'étais blessé; j'étais aussi humilié que Cicéron, lorsque, revenant en triomphe de son gouvernement d'Asie, ses amis lui demandèrent s'il arrivait de Baïes ou de sa maison de Tusculum. Comment, mon nom, qui volait d'un pôle à l'autre, n'était pas venu aux oreilles d'un douanier dans les montagnes d'Haselbach! chose d'autant plus cruelle qu'on a vu mes succès à Bâle. En Bavière, j'avais été salué de *Monseigneur* ou d'Ex-

cellence ; un officier bavarois, à Waldmünchen, disait hautement dans l'auberge que mon nom n'avait pas besoin du *visa* d'un ambassadeur d'Autriche. Ces consolations étaient grandes, j'en conviens ; mais enfin une triste vérité demeurait : c'est qu'il existait sur la terre un homme qui n'avait jamais entendu parler de moi.

Qui sait pourtant si le douanier d'Haselbach ne me connaissait pas un peu ! Les polices de tous les pays sont si tendrement ensemble ! Un politique qui n'approuve ni n'admire les traités de Vienne, un Français qui aime l'honneur et la liberté de la France, qui reste fidèle à la puissance tombée, pourrait bien être à l'index à Vienne. Quelle noble vengeance d'en agir avec M. de Chateaubriand comme avec un de ces commis voyageurs si suspects aux espions ! Quelle douce satisfaction de traiter comme un vagabond dont les papiers ne sont pas en règle, un envoyé chargé de porter traîtreusement à un enfant banni les adieux de sa mère captive !

L'estafette partit de Waldmünchen le 21, à onze heure du matin ; je calculais qu'elle pourrait être de retour le surlendemain 23, de midi à quatre heures ; mais mon imagination travaillait : Qu'allait devenir mon message ? Si le gouverneur est un homme ferme et qu'il sache vivre, il m'enverra le permis ; si c'est un homme timide et sans esprit, il me répondra que ma demande n'étant pas dans ses attributions, il s'est empressé d'en référer à Vienne. Ce petit incident peut plaire et déplaire tout à la fois au prince de Metternich. Je sais combien il craint les journaux ; je l'ai vu à Vérone quitter les affaires les plus impor-

tantes, s'enfermer tout éperdu avec M. de Gentz [1], pour brocher un article en réponse au *Constitutionnel* et aux *Débats*. Combien s'écoulera-t-il de jours avant la transmission des ordres du ministre impérial?

D'un autre côté, M. de Blacas [2] sera-t-il bien aise de me voir à Prague? M. de Damas [3] ne croira-t-il pas

1. Frédéric de *Gentz* (1764-1832), célèbre publiciste allemand. Il avait été secrétaire des Conférences de Vienne en 1814 et 1815.

2. Sur le duc de Blacas, voir au tome III la note 1 de la page 493. — M. de Blacas avait suivi en exil le roi Charles X et il exerçait sur la petite cour de Prague une influence prépondérante. Il mourut à Prague le 17 novembre 1839.

3. *Damas* (Anne-Hyacinthe-Maxence, baron de), né à Paris le 30 septembre 1785. Il n'avait que six ans lorsqu'il quitta la France avec sa famille, au milieu des sinistres menaces de la Révolution. A dix ans, il entra à l'école des cadets de l'artillerie, à Saint-Pétersbourg, sur la recommandation de son oncle, le duc de Richelieu. Il aurait pu s'appuyer aussi du comte Roger de Damas, qui, sous le drapeau moscovite, s'était si brillamment battu contre les Turcs. Il servit avec distinction dans l'armée russe ; en 1813, il était général major (maréchal de camp). A la première Restauration, il fut attaché au duc d'Angoulême comme gentilhomme et comme aide de camp. Louis XVIII le nomma lieutenant général, le 10 août 1815. Lors de la campagne d'Espagne en 1823, à la tête d'une division de l'armée de Catalogne, il manœuvra si bien qu'à Llers et à Llado (15 et 16 septembre) il fit prisonnière toute la colonne ennemie. La reddition de Figuières suivit de près cette défaite des Espagnols. Le petit corps étranger, qui venait de combattre contre nous, et dont faisaient partie Armand Carrel et plusieurs autres Français, fut en grande partie détruit. « Les quelques débris survivants, dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VI, p. 73), n'échappèrent que grâce à une capitulation généreusement offerte par le général baron de Damas, et qui garantissait la vie et l'honneur des capitulés. « Quant à ceux des étrangers qui sont Français, était-il dit dans la convention rédigée le lendemain, le lieutenant-général s'engage à solliciter vivement leur grâce ; le lieutenant-général espère l'obtenir. » En récompense des services qu'il venait de rendre, le baron de Damas fut nommé pair de France le 9 et ministre de la guerre le 19 octobre 1823. L'année suivante, il fut

que je viens le détrôner? M. le cardinal de Latil n'aura-t-il aucun souci? Le triumvirat ne profitera-t-il pas de la malencontre pour me faire fermer les portes au lieu de me les faire ouvrir? Rien de plus aisé : un mot dit à l'oreille du gouverneur, mot que j'ignorerai toute ma vie. Dans quelle inquiétude seront mes amis de Paris? quand l'aventure s'ébruitera, que n'en feront point les gazettes? que d'extravagances ne débiteront-elles pas?

Et si le grand burgrave ne juge pas à propos de me répondre? s'il est absent? si personne n'ose le remplacer? que deviendrai-je sans passe-port? où pourrai-je me faire reconnaître? à Munich? à Vienne? quel maître de poste me donnera des chevaux? Je serai de fait prisonnier dans Waldmünchen.

Voilà les dragons qui me traversaient la cervelle; je

appelé au ministère des affaires étrangères, où il remplaçait Chateaubriand, qui, je crois bien, lui en a toujours gardé rancune. Le 4 janvier 1828, il fut enveloppé dans la chute du cabinet de M. de Villèle. Le 23 avril 1827, après la mort du duc de Rivière, il avait été choisi par le roi pour être gouverneur du duc de Bordeaux. Il suivit son élève en exil, et continua ses fonctions jusqu'au mois de novembre 1833. La retraite du baron de Damas dans sa terre d'Hautefort, en 1834, fut pour lui le commencement d'une vie nouvelle. « Quelque chose de l'apôtre, dit M. Poujoulat, apparaissait dans ce gentilhomme possédé de la passion du bien. Il voulait rendre meilleurs et plus heureux les hommes au milieu desquels devait s'écouler le reste de sa vie. » Il mourut le 6 mai 1862. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Priez, mes enfants, pour que je finisse sans lâcheté, mais aussi, sans confiance exagérée. »

1. Sur le cardinal de Latil, voir au tome V la note 1 de la page 158. — Premier aumônier du roi Charles X, il l'accompagna sur la terre étrangère et ne revint en France qu'en 1836, après la mort de son maître. Il mourut en 1839, la même année que M. de Blacas

songeais de plus à mon éloignement de ce qui m'était cher : j'ai trop peu de temps à vivre pour perdre ce peu. Horace a dit : « *Carpe diem*, cueillez le jour. » Conseil du plaisir à vingt ans, de la raison à mon âge.

Fatigué de *ruminer tous les cas dans ma tête*, j'entendis le bruit d'une foule au dehors; mon auberge était sur la place du village. Je regardais par la fenêtre un prêtre portant les derniers sacrements à un mourant. Qu'importaient à ce mourant les affaires des rois, de leurs serviteurs et du monde? Chacun quittait son ouvrage et se mettait à suivre le prêtre; jeunes femmes, vieilles femmes, enfants, mères avec leurs nourrissons dans leurs bras, répétaient la prière des agonisants. Arrivé à la porte du malade, le curé donna la bénédiction avec le saint viatique. Les assistants se mirent à genoux en faisant le signe de la croix et baissant la tête. Le passe-port pour l'éternité ne sera point méconnu de celui qui distribue le pain et ouvre l'hôtellerie au voyageur.

Quoique j'eusse été sept jours sans me coucher, je ne pus rester au logis; il n'était guère plus d'une heure : sorti du village du côté de Ratisbonne, j'avisai à droite, au milieu d'un blé, une chapelle blanche; j'y dirigeai mes pas. La porte était fermée; à travers une fenêtre biaise on apercevait un autel avec une croix. La date de l'érection de ce sanctuaire, 1830, était écrite sur l'architrave : on renversait une monarchie à Paris et l'on construisait une chapelle à Waldmünchen. Les trois générations bannies devaient venir habiter un exil à cinquante lieues du nouvel asile élevé au roi crucifié. Des millions d'événements

s'accomplissent à la fois : que fait au noir endormi sous un palmier, au bord du Niger, le blanc qui tombe au même instant sous le poignard au rivage du Tibre? Que fait à celui qui pleure en Asie celui qui rit en Europe? Que faisait au maçon qui bâtissait cette chapelle, au prêtre bavarois qui exaltait ce Christ en 1830, le démolisseur de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'abatteur des croix en 1830? Les événements ne comptent que pour ceux qui en pâtissent ou qui en profitent; ils ne sont rien pour ceux qui les ignorent, ou qu'ils n'atteignent pas. Telle race de pâtres, dans les Abruzzes, a vu passer, sans descendre de la montagne, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les générations du moyen âge, et les hommes de l'âge actuel. Cette race ne s'est point mêlée aux habitants successifs du vallon, et la religion seule est montée jusqu'à elle.

Rentré à l'auberge, je me suis jeté sur deux chaises dans l'espoir de dormir, mais en vain ; le mouvement de mon imagination était plus fort que ma lassitude. Je rabâchais sans cesse mon estafette : le dîner n'a rien fait à l'affaire. Je me suis couché au milieu de la rumeur des troupeaux qui rentraient des champs. A dix heures, un autre bruit ; le watchman a chanté l'heure ; cinquante chiens ont aboyé, après quoi ils sont allés au chenil comme si le watchman leur eût donné l'ordre de se taire : j'ai reconnu la discipline allemande.

La civilisation a marché en Germanie depuis mon voyage à Berlin : les lits sont maintenant presque assez longs pour un homme de taille ordinaire ; mais le drap de dessus est toujours cousu à la couverture,

et le drap de dessous, trop étroit, finit par se tordre et se recoquiller de manière à vous être très incommode ; et puisque je suis dans le pays d'Auguste Lafontaine[1], j'imiterai son génie ; je veux instruire la dernière postérité de ce qui existait de mon temps dans la chambre de mon auberge à Waldmünchen. Sachez donc, arrière-neveux, que cette chambre était une chambre à l'italienne, murs nus, badigeonnés en blanc, sans boiseries ni tapisserie aucune, large plinthe ou bandeau coloré au bas, plafond avec un cercle à trois filets, corniche peinte en rosaces bleues avec une guirlande de feuilles de laurier chocolat, et au-dessous de la corniche, sur le mur, des rinceaux à dessins rouges sur un fond vert américain. Çà et là, de petites gravures françaises et anglaises encadrées. Deux fenêtres avec rideaux de coton blanc. Entre les fenêtres un miroir. Au milieu de la chambre, une table de douze couverts au moins, garnie de sa toile cirée à fond élevé, imprimé de roses et de fleurs diverses. Six chaises avec leurs coussins, recouverts d'une toile rouge à carreaux écossais. Une commode, trois couchettes autour de la chambre ; dans un angle, auprès de la porte, un poêle de faïence vernissée noir, et dont les faces présentent en relief les armes de Bavière ; il est surmonté d'un récipient en forme de couronne gothique. La porte est munie d'une machine de fer compliquée, capable de clore les huis d'une

1. *Lafontaine* (Auguste-Henri-Jules), né à Brunswick, le 10 octobre 1759, mort à Halle le 20 avril 1831. Ses romans, au nombre d'une cinquantaine, ont eu un succès considérable, et plusieurs ont été traduits en français. Le plus célèbre de ses ouvrages, publié à Berlin, de 1797 à 1804, sous le titre d'*Histoires de famille*, ne forme pas moins de 12 volumes.

geôle et de déjouer les rossignols des amants et des voleurs. Je signale aux voyageurs l'excellente chambre où j'écris cet inventaire qui joute avec celui de l'Avare ; je la recommande aux légitimistes futurs qui pourraient être arrêtés par les héritiers du bouquetin roux de Haselbach. Cette page de mes *Mémoires* fera plaisir à l'école littéraire moderne.

Après avoir compté, à la lueur de la veilleuse, les astragales du plafond, regardé les gravures de la *jeune Milanaise*, de la *belle Helvétienne*, de la *jeune Française*, de la *jeune Russe*, du feu roi de Bavière, de la feue reine de Bavière, qui ressemble à une dame que je connais et dont il m'est impossible de me rappeler le nom, j'attrapai quelques minutes de sommeil,

Délité le 22 à sept heures, un bain emporta le reste de ma fatigue, et je ne fus plus occupé que de ma bourgade, comme le capitaine Cook d'un îlot découvert par lui dans l'océan Pacifique.

Waldmünchen est bâti sur la pente d'une colline ; il ressemble assez à un village délabré de l'État romain. Quelques devants de maison peints à fresque, une porte voûtée à l'entrée et à la sortie de la principale rue, point de boutiques ostensibles, une fontaine à sec sur la place. Pavé épouvantable mêlé de grandes dalles et de petits cailloux, tels qu'on n'en voit plus que dans *les environs de Quimper-Corentin*.

Le peuple, dont l'apparence est rustique, n'a point de costume particulier. Les femmes vont la tête nue ou enveloppée d'un mouchoir, à la guise des laitières de Paris ; leurs jupons sont courts ; elles marchent jambes et pieds nus, de même que les enfants. Les hommes sont habillés, partie comme les gens du

peuple de nos villes, partie comme nos anciens paysans. Dieu soit loué ! ils n'ont que des chapeaux, et les infâmes bonnets de coton de nos bourgeois leur sont inconnus.

Tous les jours il y a, *ut mos*, spectacle à Waldmünchen, et j'y assistais à la première place. A six heures du matin, un vieux berger, grand et maigre, parcourt le village à différentes stations ; il sonne d'une trompe droite, longue de six pieds, qu'on prendrait de loin pour un porte-voix ou une houlette. Il en tire d'abord trois sons métalliques assez harmonieux, puis il fait entendre l'air précipité d'une espèce de galop ou de ranz des vaches, imitant des mugissements de bœufs et des rires de pourceaux. La fanfare finit par une note soutenue et montante en fausset.

Soudain débouchent de toutes les portes des vaches, des génisses, des veaux, des taureaux ; ils envahissent en beuglant la place du village ; ils montent ou descendent de toutes les rues circonvoisines, et, s'étant formés en colonne, ils prennent le chemin accoutumé pour aller paître. Suit en caracolant l'escadron des porcs, qui ressemblent à des sangliers et qui grognent. Les moutons et les agneaux placés à la queue, font en bêlant la troisième partie du concert ; les oies composent la réserve : en un quart d'heure tout a disparu.

Le soir, à sept heures, on entend de nouveau la trompe ; c'est la rentrée des troupeaux. L'ordre de la troupe est changé : les porcs font l'avant-garde, toujours avec la même musique ; quelques-uns, détachés en éclaireurs, courent au hasard ou s'arrêtent à tous les coins. Les moutons défilent ; les vaches, avec leurs fils, leurs filles et leurs maris, ferment la marche ; les

SOIRÉE À HRADSCHIN

oies dandinent sur les flancs. Tous ces animaux regagnent leurs toits, aucun ne se trompe de porte ; mais il y a des cosaques qui vont à la maraude, des étourdis qui jouent et ne veulent pas rentrer, de jeunes taureaux qui s'obstinent à rester avec une compagne qui n'est pas de leur crèche. Alors viennent les femmes et les enfants avec leurs petites gaules ; ils obligent les traînards à rejoindre le corps, et les réfractaires à se soumettre à la règle. Je me réjouissais de ce spectacle, comme jadis Henri IV à Chauny s'amusait du vacher nommé *Tout-le-Monde* qui rassemblait ses troupeaux au son de la trompette.

Il y a bien des années qu'étant au château de Fervacques, en Normandie, chez madame de Custine, j'occupais la chambre de ce Henri IV : mon lit était énorme : le Béarnais y avait dormi avec quelque Florette : j'y gagnai le royalisme, car je ne l'avais pas naturellement. Des fossés remplis d'eau environnent le château. La vue de ma fenêtre s'étendait sur des prairies que borde la petite rivière de Fervacques. Dans ces prairies j'aperçus un matin une élégante truie d'une blancheur extraordinaire ; elle avait l'air d'être la mère du prince Marcasssin. Elle était couchée au pied d'un saule sur l'herbe fraîche, dans la rosée : un jeune verrat cueillit un peu de mousse fine et dentelée avec ses défenses d'ivoire, et la vint déposer sur la dormeuse ; il renouvela cette opération tant de fois que la blanche laie finit par être entièrement cachée : on ne voyait plus que des pattes noires sortir du duvet de verdure dans lequel elle était ensevelie.

Ceci soit dit à la gloire d'une bête mal famée dont je rougirais d'avoir parlé trop longtemps, si Homère

ne l'avait chantée. Je m'aperçois en effet que cette partie de mes *Mémoires* n'est rien moins qu'une odyssée : Waldmünchen est Ithaque ; le berger est le fidèle Eumée avec ses porcs ; je suis le fils de Laërte, revenu après avoir parcouru la terre et les mers. J'aurais peut être mieux fait de m'enivrer du nectar d'Évanthée[1], de manger la fleur de la plante moly, de m'alanguir au pays des Lotophages, de rester chez Circé ou d'obéir au chant des Sirènes qui me disaient : « Approche, viens à nous. »

22 mai 1833.

Si j'avais vingt ans, je chercherais quelques aventures dans Waldmünchen comme moyen d'abréger les heures ; mais, à mon âge, on n'a plus d'échelle de soie qu'en souvenir, et l'on n'escalade les murs qu'avec les ombres. Jadis j'étais fort lié avec mon corps ; je lui conseillais de vivre sagement, afin de se montrer tout gaillard et tout ravigoté dans une quarantaine d'années. Il se moquait des sermons[2] de mon âme, s'obstinait à se divertir et n'aurait pas donné deux patards pour être un jour ce qu'on appelle *un homme bien conservé* : « Au diable ! disait-il : que gagnerais-je « à lésiner sur mon printemps, pour goûter les joies

1. Chateaubriand se délecte ici aux souvenirs de l'*Odyssée*. Evanthée (*le bien fleuri*), que l'auteur emprunte au 197e vers du IXe chant, y figure en qualité de père de Maron. C'est un surnom de Bacchus, ce que confirme Euripide dans le *Cyclope* vers 141). Nous sommes un peu brouillés aujourd'hui avec tous ces noms et surnoms, à travers lesquels me sert de guide l'excellent M. de Marcellus, non moins familier que Chateaubriand avec tous les souvenirs homériques.

2. Dans les éditions précédentes, on a imprimé : « Il se moquait des *serments* de mon âme ». M. de Marcellus propose de lire *sermons*. Sa leçon m'a paru bonne, et je l'ai suivie.

« de la vie quand personne ne voudra plus les par-
« tager avec moi ? » Et il se donnait du bonheur par-dessus la tête.

Je suis donc obligé de le prendre tel qu'il est maintenant : je le menai promener le 22 au sud-est du village. Nous suivîmes parmi les molières un petit courant d'eau qui mettait en mouvement des usines. On fabrique des toiles à Waldmünchen ; les lés de ces toiles étaient déroulés sur les prés ; de jeunes filles, chargées de les mouiller, couraient pieds nus sur les zones blanches, précédées de l'eau qui jaillissait de leur arrosoir, comme les jardiniers arroseraient une plate-bande de fleurs. Le long du ruisseau je pensais à mes amis, je m'attendrissais à leur souvenir, puis je demandais ce qu'ils devaient dire de moi à Paris : « Est-il arrivé ? A-t-il vu la famille royale ? reviendra-
« t-il bientôt ? » Et je délibérais si je n'enverrais pas Hyacinthe chercher du beurre frais et du pain bis, pour manger du cresson au bord d'une fontaine sous une cépée d'aunes. Ma vie n'était pas plus ambitieuse que cela : pourquoi la fortune a-t-elle accroché à sa roue la basque de mon pourpoint avec le pan du manteau des rois ?

Rentré au village, j'ai passé près de l'église ; deux sanctuaires extérieurs accolent le mur ; l'un présente saint-Pierre ès Liens, avec un tronc pour les prisonniers ; j'y ai mis quelques kreutzer en mémoire de la prison de Pellico et de ma loge à la Préfecture de police. L'autre sanctuaire offre la scène du jardin des Oliviers : scène si touchante et si sublime qu'elle n'est pas même détruite ici par le grotesque des personnages.

J'ai hâté mon dîner et couru à la prière du soir que j'entendais tinter. En tournant le coin de l'étroite rue de l'église, une échappée de vue s'est ouverte sur des collines éloignées : un peu de clarté respirait encore à l'horizon, et cette clarté mourante venait du côté de la France. Un sentiment profond a poigné mon cœur. Quand donc mon pèlerinage finira-t-il ? Je traversai les terres germaniques bien misérable lorsque je revenais de l'armée des princes, bien triomphant lorsque, ambassadeur de Louis XVIII, je me rendais à Berlin ; après tant et de si diverses années, je pénétrais à la dérobée au fond de cette même Allemagne, pour chercher le roi de France banni de nouveau.

J'entrai à l'église : elle était toute noire ; pas même une lampe allumée. A travers la nuit, je ne reconnaissais le sanctuaire, dans un enfoncement gothique, que par sa plus épaisse obscurité. Les murs, les autels, les piliers, me semblaient chargés d'ornements et de tableaux encrêpés; la nef était occupée de bancs serrés et parallèles.

Une vieille femme disait à haute voix en allemand les *Pater* du chapelet ; des femmes jeunes et vieilles, que je ne voyais pas, répondaient des *Ave Maria*. La vieille femme articulait bien, sa voix était nette, son accent grave et pathétique ; elle était à deux bancs de moi ; sa tête s'inclinait lentement dans l'ombre, toutes les fois qu'elle prononçait le mot *Christo*, en ajoutant quelque oraison au *Pater*. Le chapelet fut suivi des litanies de la Vierge ; les *ora pro nobis*, psalmodiés en allemand par les priantes invisibles, sonnaient à mon oreille comme le mot répété *espérance, espérance, espérance !* Nous sommes sortis pêle-mêle ; je suis allé

me coucher avec l'espérance ; je ne l'avais pas serrée dans mes bras depuis longtemps ; mais elle ne vieillit point, et on l'aime toujours, malgré ses infidélités.

Selon Tacite, les Germains croient la nuit plus ancienne que le jour : *nox ducere diem videtur*. J'ai pourtant compté de jeunes nuits et des jours sempiternels. Les poètes nous disent aussi que le Sommeil est le frère de la Mort : je ne sais, mais très certainement la Vieillesse est sa plus proche parente.

23 mai 1833.

Le 23, au matin, le ciel mêla quelques douceurs à mes maux : Baptiste m'apprit que l'homme considérable du lieu, le brasseur de bière, avait trois filles, et possédait mes ouvrages rangés parmi ses cruchons. Quand je sortis, le *monsieur* et deux de *ses filles* me regardaient passer : que faisait la troisième demoiselle? Jadis m'était tombée une lettre du Pérou, écrite de la propre main d'une dame, cousine du soleil, laquelle admirait *Atala* ; mais être connu à Waldmünchen, à la barbe du loup de Haselbach, c'était une chose mille fois plus glorieuse : il était vrai que ceci se passait en Bavière, à une lieue de l'Autriche, nargue de ma renommée. Savez-vous ce qui me serait arrivé si mon excursion en Bohême n'eût été entreprise que de mon chef ? (Mais que serais-je allé faire pour moi seul en Bohême ?) Arrêté à la frontière, je serais retourné à Paris. Un homme avait médité un voyage à Pékin ; un de ses amis l'aperçoit sur le pont royal à Paris : « Eh comment ! je vous croyais en Chine ? — « Je suis revenu : ces Chinois m'ont fait des difficul- « tés à Canton, je les ai plantés là. »

Comme Baptiste me racontait mes triomphes, le glas d'un enterrement me rappelle à ma fenêtre. Le curé passe, précédé de la croix ; des hommes et des femmes affluent, les hommes en manteaux, les femmes en robes et en cornettes noires. Enlevé à trois portes de la mienne, le corps est conduit au cimetière : au bout d'une demi-heure, les cortégeants reviennent, moins le cortégé. Deux jeunes femmes avaient leur mouchoir sur les yeux, l'une des deux poussait des cris ; elles pleuraient leur père ; l'homme décédé était celui qui reçut le viatique le jour de mon arrivée.

Si mes *Mémoires* parviennent jusqu'à Waldmünchen, quand moi-même je ne serai plus, la famille en deuil aujourd'hui y trouvera la date de sa douleur passée. Du fond de son lit, l'agonisant a peut-être ouï le bruit de ma voiture ; c'est le seul bruit qu'il aura entendu de moi sur la terre.

La foule dispersée, j'ai pris le chemin que j'avais vu prendre au convoi dans la direction du levant d'hiver. J'ai trouvé d'abord un vivier d'eau stagnante, à l'orée duquel s'écoulait rapidement un ruisseau, comme la vie au bord de la tombe. Des croix au revers d'une butte m'ont indiqué le cimetière. Je gravis un chemin creux, et la brèche d'un mur m'introduisit dans le saint enclos.

Des sillons d'argile représentaient les corps au-dessus du sol ; des croix s'élevaient çà et là : elles marquaient les issues par lesquelles les voyageurs étaient entrés dans le nouveau monde, ainsi que les balises indiquent à l'embouchure d'un fleuve les passes ouvertes aux vaisseaux. Un pauvre vieux creusait la tombe d'un enfant ; seul, en sueur et la tête

nue, il ne chantait pas, il ne plaisantait pas à l'instar des clowns d'Hamlet. Plus loin était une autre fosse, près de laquelle on voyait une escabelle, un levier et une corde pour la descente dans l'éternité.

Je suis allé droit à cette fosse qui semblait me dire : « Voilà une bonne occasion ! » Au fond du trou gisait le récent cercueil recouvert de quelques pelletées de poussière blanche en attendant le reste. Une pièce de toile blanchissait sur le gazon : les morts avaient soin de leur linceul.

Loin de son pays, le chrétien a toujours moyen de s'y transporter subitement : c'est de visiter autour des églises le dernier asile de l'homme : le cimetière est le champ de famille, et la religion la patrie universelle.

Il était midi quand je suis rentré ; d'après tous les calculs, l'estafette ne pouvait être revenue avant trois heures ; néanmoins chaque piétinement de chevaux me faisait courir à la fenêtre : à mesure que l'heure approchait, je me persuadais que le permis n'arriverait pas.

Pour dévorer le temps je demandai la note de ma dépense ; je me mis à supputer les poulets que j'avais mangés : plus grand que moi n'a pas dédaigné ce soin. Henri Tudor, septième du nom, en qui finirent les troubles de la *Rose blanche* et la *Rose rouge*, comme je vais unir la cocarde blanche à la cocarde tricolore, Henri VII a paraphé une à une les pages d'un livret de comptes que j'ai vu : « A une femme pour trois pommes, 12 sous ; pour avoir découvert trois lièvres, 6 schellings 8 sous ; à maître Bernard, le poète aveugle, 100 schellings (c'était mieux qu'Homère) ; à un petit homme, *little man*, à Shaftesbury, 20 schel-

lings. » Nous avons aujourd'hui beaucoup de petits hommes, mais ils coûtent plus de 20 schellings.

A trois heures, heure à laquelle l'estafette aurait pu être de retour, j'allai avec Hyacinthe sur la route d'Haselbach. Il faisait du vent, le ciel était semé de nuages qui passaient sur le soleil en jetant leur ombre aux champs et aux sapinières. Nous étions précédés d'un troupeau du village, qui élevait dans sa marche la noble poussière de l'armée du grand-duc de Quirocie, combattue si vaillamment par le chevalier de la Manche. Un calvaire pointait au haut d'une des montées du chemin; de là on découvrait un long ruban de la chaussée. Assis dans une ravine, j'interrogeais Hyacinthe : « Sœur Anne, ne vois-tu rien « venir ? » Quelques carrioles de village aperçues de loin nous faisaient battre le cœur ; en approchant, elles se montraient vides, comme tout ce qui porte des songes. Il me fallut retourner au logis et dîner bien triste. Une planche s'offrait après le naufrage : la diligence devait passer à six heures ; ne pouvait-elle pas apporter la réponse du gouverneur ? Six heures sonnent : point de diligence. A six heures un quart, Baptiste entre dans une chambre : « Le cour- « rier ordinaire de Prague vient d'arriver ; il n'y a « rien pour Monsieur. » Le dernier rayon d'espoir s'éteignit.

A peine Baptiste était-il sorti de ma chambre, que Schwartz paraît, agitant en l'air une grande lettre, à grand cachet, et criant : « *Voilà le bermis.* » Je saute sur la dépêche ; je déchire l'enveloppe ; elle contenait, avec une lettre du gouverneur, le permis et un billet

de M. de Blacas. Voici la lettre de M. le comte de Choteck :

« Prague, 23 mai 1833.

« Monsieur le vicomte,

« Je suis bien fâché qu'à votre entrée en Bohême « vous ayez éprouvé des difficultés et des retards « dans votre voyage. Mais, vu les ordres très sévères « qui existent à nos frontières pour tous les voya- « geurs qui viennent de France, ordres que vous « trouverez vous-même bien naturels dans les cir- « constances actuelles, je ne puis qu'approuver la « conduite du chef de la douane de Haselbach. Malgré « la célébrité tout européenne de votre nom, vous « voudrez bien excuser cet employé, qui n'a pas « l'honneur de vous connaître personnellement, s'il « a eu des doutes sur l'identité de la personne, d'au- « tant plus que votre passe-port n'était visé que pour « la Lombardie et non pour tous les États autri- « chiens. Quant à votre projet de voyage pour Vienne, « j'en écris aujourd'hui au prince de Metternich, et « je m'empresserai de vous communiquer sa réponse « dès votre arrivée à Prague.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la réponse « de M. le duc de Blacas, et je vous prie de vouloir « bien recevoir les assurances de la haute considéra- « tion avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Le comte de Choteck. »

Cette réponse était polie et convenable ; le gouvernement ne pouvait pas m'abandonner l'autorité inférieure, qui après tout avait fait son devoir. J'avais

moi-même prévu à Paris les chicanes dont mon vieux passe-port pourrait devenir la cause. Quant à Vienne, j'en avais parlé dans un but politique, afin de rassurer M. le comte de Choteck et de lui montrer que je ne fuyais pas le prince de Metternich.

A huit heures du soir, le jeudi 23 mai[1], je montai en voiture. Qui le croirait? ce fut avec une sorte de peine que je quittai Waldmünchen! Je m'étais déjà habitué à mes hôtes; mes hôtes s'étaient accoutumés à moi. Je connaissais tous les visages aux fenêtres et aux portes; quand je me promenais, ils m'accueillaient d'un air de bienveillance. Le voisinage accourut pour voir rouler ma calèche, délabrée comme la monarchie de Hugues Capet. Les hommes ôtaient leurs chapeaux, les femmes me faisaient un petit signe de congratulation. Mon aventure était l'objet des conversations du village; chacun prenait mon parti: les Bavarois et les Autrichiens se détestent; les premiers étaient fiers de m'avoir laissé passer.

J'avais remarqué plusieurs fois, sur le seuil de sa chaumière, une jeune Waldmünchenienne à figure de vierge de la première manière de Raphaël: son père, à prestance honnête de paysan, me saluait jusqu'à terre avec son feutre à larges bords, il me donnait en allemand un bonjour que je lui rendais cordialement en français: placée derrière lui, sa fille rougissait en me regardant par-dessus l'épaule du vieillard. Je retrouvai ma vierge, mais elle était seule. Je lui fis un adieu de la main; elle resta immobile: elle semblait étonnée; je voulais croire en sa pensée à je ne sais

1. Et non le jeudi 24, comme le portent les précédentes éditions.

quels vagues regrets : je la quittai comme une fleur sauvage qu'on a vue dans un fossé au bord d'un chemin et qui a parfumé votre course. Je traversai les troupeaux d'Eumée ; il découvrit sa tête devenue grise au service des moutons. Il avait achevé sa journée ; il rentrait pour sommeiller avec ses brebis, tandis qu'Ulysse allait continuer ses erreurs.

Je m'étais dit avant d'avoir reçu le permis : « Si je « l'obtiens, j'accablerai mon persécuteur. » Arrivé à Haselbach, il m'advint, comme à Georges Dandin, que ma maudite bonté me reprit ; je n'ai point de cœur pour le triomphe. En vrai poltron, je me blottis dans l'angle de ma voiture, et Schwartz présenta l'ordre du gouverneur ; j'aurais trop souffert de la confusion du douanier. Lui, de son côté, ne se montra pas et ne fit pas même fouiller ma vache. Paix lui soit ! qu'il me pardonne les injures que je lui ai dites, mais que par un reste de rancune je n'effacerai pas de mes *Mémoires*.

Au sortir de la Bavière, de ce côté, une noire et vaste forêt de sapins sert de portique à la Bohême. Des vapeurs erraient dans les vallées, le jour défaillait, et le ciel, à l'ouest, était couleur de fleurs de pêcher ; les horizons baissaient presque à toucher la terre. La lumière manque à cette latitude, et avec la lumière la vie ; tout est éteint, hyémal, blêmissant : l'hiver semble charger l'été de lui garder le givre jusqu'à son prochain retour. Un petit morceau de la lune qui entreluisait me fit plaisir ; tout n'était pas perdu, puisque je trouvais une figure de connaissance. Elle avait l'air de me dire : « Comment ! te voilà ? te sou- « vient-il que je t'ai vu dans d'autres forêts ? te sou-

« viens-tu des tendresses que tu me disais quand tu « étais jeune? vraiment tu ne parlais pas trop mal « de moi. D'où vient maintenant ton silence? Où vas- « tu seul et si tard? Tu ne cesses donc de recommen- « cer ta carrière? »

O lune! vous avez raison; mais si je parlais bien de vos charmes, vous savez les services que vous me rendiez; vous éclairiez mes pas, alors que je me promenais avec mon fantôme d'amour; aujourd'hui ma tête est argentée à l'instar de votre visage, et vous vous étonnez de me trouver solitaire! et vous me dédaignez! J'ai pourtant passé des nuits entières enveloppé dans vos voiles; osez-vous nier nos rendez-vous parmi les gazons et le long de la mer? Que de fois vous avez regardé mes yeux passionnément attachés sur les vôtres! Astre ingrat et moqueur, vous me demandez où je vais si tard: il est dur de me reprocher la continuation de mes voyages. Ah! si je marche autant que vous, je ne rajeunis pas à votre exemple, vous qui rentrez chaque mois sous le cercle brillant de votre berceau! Je ne compte pas des lunes nouvelles, mon décompte n'a d'autre terme que ma complète disparition, et, quand je m'éteindrai, je ne rallumerai pas mon flambeau comme vous rallumez le vôtre!

Je cheminai toute la nuit; je traversais Teinitz, Stankau, Staab. Le 24 au matin, je passai à Pilsen, *à la belle caserne*, style homérique. La ville est empreinte de cet air de tristesse qui règne dans ce pays. A Pilsen, Wallenstein espéra saisir un spectre: j'étais aussi en quête d'une couronne, mais non pour moi.

La campagne est coupée et hachée de hauteurs, dites montagnes de Bohême : mamelons dont le bout est marqué par des pins, et le galbe dessiné par la verdure des moissons.

Les villages sont rares. Quelques forteresses affamées de prisonniers se juchent sur des rocs comme de vieux vautours. De Zditz à Beraun, les monts à droite deviennent chauves. On passe un village, les chemins sont spacieux, les postes bien montées ; tout annonce une monarchie qui imite l'ancienne France.

Jehan l'Aveugle, sous Philippe de Valois, les ambassadeurs de George[1], sous Louis XI, par quelles laies forestières passèrent-ils ? A quoi bon les chemins modernes de l'Allemagne ? ils resteront déserts, car ni l'histoire, ni les arts, ni le climat n'appellent les étrangers sur leur chaussée solitaire. Pour le commerce, il est inutile que les voies publiques soient aussi larges et aussi coûteuses d'entretien ; le plus riche trafic de la terre, celui de l'Inde et de la Perse, s'opère à dos de mulets, d'ânes et de chevaux, par d'étroits sentiers, à peine tracés à travers les chaînes de montagnes ou les zones de sable. Les grands chemins actuels, dans des pays infréquentés, serviront seulement à la guerre ; vomitoires à l'usage de nouveaux Barbares qui, sortant du nord avec l'immense train des armes à feu, viendront inonder des régions favorisées de l'intelligence et du soleil.

A Beraun passe la petite rivière du même nom, assez méchante comme tous les roquets. En 1748, elle atteignit le niveau tracé sur les murs de l'hôtel de la poste. Après Beraun, des gorges contournent

1. George Podiebrad, roi de Bohême (1458-1468).

quelques collines, et s'évasent à l'entrée d'un plateau. De ce plateau le chemin plonge dans une vallée à lignes vagues, dont un hameau occupe le giron. Là prend naissance une longue montée qui mène à Duschnick, station de la poste et dernier relais. Bientôt, descendant vers un tertre opposé, à la cime duquel s'élève une croix, on découvre Prague aux deux bords de la Moldau. C'est dans cette ville que les fils aînés de saint Louis achèvent une vie d'exil, que l'héritier de leur race commence une vie de proscription, tandis que sa mère languit dans une forteresse sur le sol d'où il est chassé. Français ! la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, celle à qui vos pères ouvrirent les portes du Temple, vous l'avez envoyée à Prague ; vous n'avez pas voulu garder parmi vous ce monument unique de grandeur et de vertu ! O mon vieux roi, vous que je me plais, parce que vous êtes tombé, à appeler mon maître ! O jeune enfant, que j'ai le premier proclamé roi, que vais-je vous dire ? comment oserai-je me présenter devant vous, moi qui ne suis point banni, moi libre de retourner en France, libre de rendre mon dernier soupir à l'air qui enflamma ma poitrine lorsque je respirai pour la première fois, moi dont les os peuvent reposer dans la terre natale ! Captive de Blaye, je vais voir votre fils !

LIVRE IV[1]

Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X. — Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle. — Conversation avec le roi. — Henri V. — Diner et soirée à Hradschin. — Visites. — Musée. — Général Skrzynecki. — Dîner chez le comte de Choteck. — Pentecôte. — Le duc de Blacas. — Incidences. — Tycho-Brahé. — Perdita, suite des incidences. — De la Bohême. — Littérature slave et néo-latine. — Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettres des enfants à leur mère. — Un juif. — La servante saxonne. — Ce que je laisse à Prague. — Le duc de Bordeaux. — Madame la Dauphine. — Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques. — Vallée de la Tèple. — Sa flore. — Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ.

Entré à Prague le 24 mai, à sept heures du soir, je descendis à l'hôtel des Bains, dans la vieille ville bâtie sur la rive gauche de la Moldau. J'écrivis un billet à M. le duc de Blacas[2] pour l'avertir de mon arrivée ; je reçus la réponse suivante :

1. Ce livre a été écrit à Prague, du 24 au 30 mai 1833, — et à Carlsbad le 1er juin.

2. Dans ses *Mémoires* sur Charles X et le duc d'Angoulême en exil, le marquis de Villeneuve a tracé du duc de Blacas ce vivant portrait :

« Il avait fréquenté la plupart des rois et des ministres d'Europe, il jouissait d'une fortune immense. A ces deux avantages, dont l'adversité actuelle rehaussait le prix, il joignait un esprit assez délié, un caractère ferme, des principes absolus, un goût naturel de despotisme. Bien de graves défauts altéraient ses qua-

« Si vous n'êtes pas trop fatigué, monsieur le « vicomte, le roi sera charmé de vous recevoir dès ce « soir, à neuf heures trois quarts ; mais si vous dési- « rez vous reposer, ce serait avec grand plaisir que « Sa Majesté vous verrait demain matin, à onze « heures et demie.

« Agréez, je vous prie, mes compliments les plus « empressés.

« Ce vendredi 24 mai, à sept heures.

« BLACAS D'AULPS. »

lités... Point d'éloquence, point d'idées, mais un silence imperturbable qui déconcertait les paroles d'autrui ; une gravité qui prenait l'apparence des pensées réfléchies. A cette grave taciturnité s'unissaient une figure noble, belle, glaciale, un regard fixe et hautain, une stature élevée et raide, des formes aigües et sèches. Il aimait, cultivait, connaissait très bien les beaux-arts, les antiquités, les livres et leurs éditions. Ces goûts honorables décelaient en lui moins un amateur qui suit son instinct qu'un protecteur éclairé qui use noblement de son opulence, et il en était fier; sa fortune avait surgi de l'humilité au comble. Orgueilleux comme gentilhomme, comme favori, comme ministre, comme beau, il avait soulevé la haine et l'envie de Paris, de la cour et de presque tous ceux qui croisaient ou suivaient sa route. Mais il n'en tenait nul compte, ne croyait qu'en sa bonne étoile, aspirait à être tout n'importe où, ministre de l'adversité, ne pouvant l'être sous Louis XVIII, roi lui-même à Prague, ne pouvant l'être à Saint-Cloud.

« Toutefois, il est juste d'adoucir ces traits rigoureux et vrais, par d'autres remarques non moins sincères. Son ambition fut sans proportion avec ses talents : mais il la dévoua à la famille royale dont tant d'autres amis désertaient le triste et lourd drapeau. Sa richesse était colossale : mais, à l'imitation de tant d'opulents serviteurs du trône, ne pouvait-il pas en jouir soit dans ses terres de Provence, soit dans son hôtel de Paris ? Son cabinet d'antiques et de médailles, objet de ses soins assidus, l'avait-il suivi en Ecosse, en Bohême ? Et si des goûts ambitieux étaient satisfaits, d'autres goûts plus doux et plus complets n'étaient-ils pas immolés ?... »

Je ne crus pas pouvoir profiter de l'alternative qu'on me laissait : à neuf heures et demie du soir, je me mis en marche; un homme de l'auberge, sachant quelques mots de français, me conduisit. Je gravis des rues silencieuses, sombres, sans réverbères, jusqu'au pied de la haute colline que couronne l'immense château des rois de Bohême. L'édifice dessinait sa masse noire sur le ciel; aucune lumière ne sortait de ses fenêtres : il y avait là quelque chose de la solitude, du site et de la grandeur du Vatican, ou du temple de Jérusalem vu de la vallée de Josaphat. On n'entendait que le retentissement de mes pas et de ceux de mon guide; j'étais obligé de m'arrêter par intervalles sur les plates-formes des pavés échelonnés, tant la pente était rapide.

A mesure que je montais, je découvrais la ville au-dessous. Les enchaînements de l'histoire, le sort des hommes, la destruction des empires, les desseins de la Providence, se présentaient à ma mémoire, en s'identifiant aux souvenir de ma propre destinée : après avoir exploré des ruines mortes, j'étais appelé au spectacle des ruines vivantes.

Parvenu au plateau sur lequel est bâtie Hradschin [1],

1. Lors de son arrivée en Angleterre, au mois d'août 1830, Charles X accepta l'hospitalité d'une famille catholique et jacobite, la famille Weld, qui payait ainsi aux Bourbons la dette des Stuarts. Le chef de cette famille, le cardinal Weld, fit offrir au roi de France, qui l'accepta, le château de Lulworth, situé dans le Dorsetshire, non loin de la petite ville de Warcham. Après un séjour de deux mois à Lulworth, la famille royale alla s'établir au château d'Holy-Rood, à Edimbourg, où elle devait rester deux ans. Le 25 octobre 1832, Charles X arrivait à Prague, au château du Hradschin, que l'empereur d'Autriche avait mis à sa disposition, en attendant qu'il trouvât une résidence particulière.

nous traversâmes un poste d'infanterie dont le corps de garde avoisinait le guichet extérieur. Nous pénétrâmes par ce guichet dans une cour carrée, environ-

« C'est de la place du Hradschin, dit un des visiteurs de l'exil, le vicomte de Nugent, qu'il faut contempler la ville de Prague : les dômes et les clochers des églises, la vieille ville avec ses tourelles élancées, le pont et ses trente-deux statues, les îles verdoyantes qui se baignent dans la Moldau, le Laurenzberg entouré de remparts crénelés, tout cela forme un admirable panorama. J'ai vu Naples, Edimbourg et Messine, et je n'hésite point à dire que Prague est un des lieux les plus pittoresques et les plus poétiques qu'il y ait au monde. » Charles X passa trois ans et demi à Prague; au mois de mai 1836, il loua au comte Coronini le château de Graffenberg, situé à l'une des extrémités de la ville de Goritz, sur un terrain élevé qui la domine. — Les *Mémoires* du marquis de Villeneuve, contiennent d'intéressants détails sur l'installation de la famille royale au Hradschin : « C'est, dit-il, un édifice colossal formé de pierres immenses élevées on ne sait par quelle force à une telle hauteur. Extérieurement, il a plutôt l'aspect citadelle que palais. Intérieurement, il est superbe. Le premier étage se compose de onze salles, très richement décorées. Six croisées éclairent quelques-unes de ces vastes divisions. Une pièce était destinée aux Etats de Bohême : Charles-Quint y avait, dit-on, présidé... Tout près de cette vaste salle se trouvait la chambre à coucher des empereurs... En offrant l'hospitalité du Hradschin à Charles X, l'empereur François II s'était réservé, pour son usage personnel, le premier étage du monument. Mais la famille impériale d'Autriche n'y venait que rarement, pendant la belle saison, de sorte que ces appartements somptueux demeuraient inhabités la majeure partie de l'année. Le deuxième étage, plus sobre de décoration, mais non moins vaste que l'étage inférieur, avait été mis à la disposition de Charles X. C'était donc là qu'étaient éparpillés, et non entassés, comme on s'est permis de le dire, les exilés de France... Le train de maison, au Hradschin, offrait un pâle reflet de l'ancienne splendeur des Tuileries. Aux grilles du palais, Charles X avait sa garde d'honneur, son factionnaire aux portes de son appartement. L'étiquette officielle n'y perdait pas ses droits. Tout était réglé et ordonné comme à Paris. Pour obtenir une audience du Roi, il fallait écrire au premier ministre, le duc de Blacas : celui-ci répondait ; et l'on était admis. »

née de bâtiments uniformes et déserts. Nous enfilâmes à droite, au rez-de-chaussée, un long corridor qu'éclairaient de loin en loin des lanternes de verre accrochées aux parois du mur, comme dans une caserne ou dans un couvent. Au bout de ce corridor s'ouvrait un escalier, au pied duquel se promenaient deux sentinelles.

Comme je montais le second étage, je rencontrai M. de Blacas qui descendait. J'entrai avec lui dans les appartements de Charles X; là étaient encore deux grenadiers en faction. Cette garde étrangère, ces habits blancs à la porte du roi de France, me faisaient une impression pénible : l'idée d'une prison plutôt que d'un palais me vint.

Nous passâmes trois salles anuitées et presque sans meubles : je croyais errer encore dans le terrible monastère de l'Escurial. M. de Blacas me laissa dans la troisième salle pour avertir le roi, avec la même étiquette qu'aux Tuileries. Il revint me chercher, m'introduisit dans le cabinet de Sa Majesté, et se retira.

Charles X s'approcha de moi, me tendit la main avec cordialité en me disant : « Bonjour, bonjour, « monsieur de Chateaubriand, je suis charmé de vous « voir. Je vous attendais. Vous n'auriez pas dû venir « ce soir, car vous devez être bien fatigué. Ne restez « pas debout; asseyons-nous. Comment se porte votre « femme? »

Rien ne brise le cœur comme la simplicité des paroles dans les hautes positions de la société et les grandes catastrophes de la vie. Je me mis à pleurer comme un enfant; j'avais peine à étouffer avec mon

mouchoir le bruit de mes larmes[1]. Toutes les choses hardies que je m'étais promis de dire, toute la vaine et impitoyable philosophie dont je comptais armer mes discours, me manqua. Moi, devenir le pédagogue du malheur! Moi, oser en remontrer à mon roi, à mon roi en cheveux blanc, à mon roi proscrit, exilé, prêt à déposer sa dépouille mortelle dans la terre étrangère! Mon vieux prince me prit de nouveau par la main en voyant le trouble de cet *impitoyable ennemi*, de ce *dur opposant* des ordonnances de Juillet. Ses yeux étaient humides; il me fit asseoir à côté d'une petite table de bois, sur laquelle il y avait deux bougies; il s'assit auprès de la même table, penchant vers moi sa bonne oreille pour mieux m'entendre, m'avertissant ainsi de ses années qui venaient mêler leurs infirmités communes aux calamités extraordinaires de sa vie.

Il m'était impossible de retrouver la voix, en regardant dans la demeure des empereurs d'Autriche le soixante-huitième roi de France, courbé sous le poids de ces règnes et de soixante-seize années : de ces années, vingt-quatre s'étaient écoulées dans l'exil, cinq sur un trône chancelant; le monarque achevait

1. « On se sent pleurer avec l'auteur, écrit M. de Marcellus, en assistant à son entrevue avec « ce soixante-huitième roi de France, courbé sous le poids de tant de règnes et de soixante-seize années ». La lecture de ce fragment des *Mémoires* qui raconte la visite à Prague mouilla de larmes aussi les yeux d'un nombreux auditoire réuni chez madame Récamier. La comtesse de Nesselrode y assistait et partageait notre émotion. « Eh quoi ! madame, » lui dit M. Brifaut. « seriez-vous donc de notre paroisse? — Oh ! oui, » répondit-elle ; et à ce récit des nobles infortunes de l'exil, deux grosses larmes descendirent sur un visage que la diplomatie rendait presque toujours impassible, comme il convient sans doute à l'épouse d'un premier ministre. » (*Chateaubriand et son temps*, p. 441.)

ses derniers jours dans un dernier exil, avec le petit-fils dont le père avait été assassiné et de qui la mère était captive. Charles X, pour rompre ce silence, m'adressa quelques questions. Alors j'expliquai brièvement l'objet de mon voyage : je me dis porteur d'une lettre de madame la duchesse de Berry, adressée à madame la dauphine, dans laquelle la prisonnière de Blaye confiait le soin de ses enfants à la prisonnière du Temple, comme ayant la pratique du malheur. J'ajoutai que j'avais aussi une lettre pour les enfants. Le roi me répondit : « Ne la leur remettez pas ; il ignorent « en partie ce qui est arrivé à leur mère ; vous me « donnerez cette lettre. Au surplus, nous parlerons « de tout cela demain à deux heures : allez vous cou- « cher. Vous verrez mon fils et les enfants à onze « heures et vous dînerez avec nous. » Le roi se leva, me souhaita une bonne nuit et se retira.

Je sortis ; je rejoignis M. de Blacas dans le salon d'entrée ; le guide m'attendait sur l'escalier. Je retournai à mon auberge, descendant les rues sur les pavés glissants, avec autant de rapidité que j'avais mis de lenteur à les monter.

Prague, 25 mai 1833.

Le lendemain, 25 mai, je reçus la visite de M. le comte de Cossé, logé dans mon auberge. Il me raconta les brouilleries du château relatives à l'éducation du duc de Bordeaux. A dix heures et demie je montai à Hradschin ; le duc de Guiche[1] m'introduisit chez M. le

1. Né au château de Versailles, le duc de *Guiche*, fils du duc de Gramont, capitaine des gardes-du-corps du Roi, était à peine âgé de trois semaines, lorsqu'il suivit sa famille en émigration, parcourant successivement avec elle toutes les contrées de l'Eu-

dauphin. Je le trouvai vieilli et amaigri; il était vêtu d'un habit bleu râpé, boutonné jusqu'au menton et qui, trop large, semblait acheté à la friperie : le pauvre prince me fit une extrême pitié.

M. le dauphin a du courage; son obéissance à Charles X l'a seule empêché de se montrer à Saint-Cloud et à Rambouillet tel qu'il s'était montré à Chiclana : sa sauvagerie en est augmentée. Il supporte avec peine la vue d'un nouveau visage. Il dit souvent au duc de Guiche : « Pourquoi êtes-vous ici? Je n'ai « besoin de personne. Il n'y a pas de trou de souris « assez petit pour me cacher. »

rope. Il servit en Portugal et en Espagne dans l'armée de Wellington. A la suite de la bataille de Vitoria, il pénétra en France, se mit en relations avec les royalistes du Midi et fut dépêché par eux auprès de Louis XVIII, en Angleterre, pour lui demander un prince de son sang qui pût être placé à la tête du mouvement que l'on organisait. Il réussit dans sa mission et revint à Bordeaux, précédant de quelques jours dans cette ville le duc d'Angoulême. Jusqu'à cette époque, il n'avait été connu que sous son nom de comte de Gramont. Par ordre de Louis XVIII, il prit, en rentrant en France, le nom et le titre de duc de Guiche, qui avaient été autrefois portés dans la famille par les fils aînés. Le duc de Guiche devint, à la Restauration, premier écuyer du duc d'Angoulême, fit sous ses ordres, la campagne du Midi pendant les Cent-Jours, et plus tard, en 1823, la campagne d'Espagne. Au mois d'août 1830, il accompagna la famille royale de Rambouillet à Cherbourg, d'où il fut renvoyé à Paris pour mettre ordre aux affaires personnelles du duc d'Angoulême. Cette mission terminée, il alla, avec toute sa famille, rejoindre ce prince à Edimbourg, et il le suivit ensuite à Prague. Le duc de Guiche rentra en France à la fin de 1833, et, à la mort de son père (28 août 1836), prit le titre et le nom de duc de Gramont. — L'un de ses fils (Antoine-Agénor-Alfred, prince de Bidache, duc de Guiche, puis duc de Gramont) a été, sous le second Empire, ambassadeur à Turin, à Rome et à Vienne, puis, du 15 mai au 9 août 1870, ministre des affaires étrangères.

Il a dit encore plusieurs fois : « Qu'on ne parle pas « de moi; qu'on ne s'occupe pas de moi; je ne suis « rien; je ne veux rien être. J'ai 20,000 francs de « rente, c'est plus qu'il ne me faut. Je ne dois songer « qu'à mon salut et à faire une bonne fin. » Il a dit encore : « Si mon neveu avait besoin de moi, je le « servirais de mon épée; mais j'ai signé, contre mon « sentiment, mon abdication pour obéir à mon père; « je ne la renouvellerai pas; je ne signerai plus rien; « qu'on me laisse en paix. Ma parole suffit : je ne mens « jamais. »

Et c'est vrai : sa bouche n'a jamais proféré un mensonge. Il lit beaucoup; il est assez instruit, même dans les langues; sa correspondance avec M. de Villèle pendant la guerre d'Espagne[1] a son prix, et sa correspondance avec madame la dauphine, interceptée et insérée dans *le Moniteur*, le fait aimer. Sa probité est incorruptible; sa religion est profonde; sa piété filiale s'élève jusqu'à la vertu; mais une invincible timidité ôte au dauphin l'emploi de ses facultés.

Pour le mettre à l'aise, j'évitai de l'entretenir de politique et ne m'enquis que de la santé de son père; c'est un sujet sur lequel il ne tarit point. La différence du climat d'Édimbourg et de Prague, la goutte prolongée du roi, les eaux de Tœplitz que le roi allait prendre, le bien qu'il en éprouverait, voilà le texte de notre conversation. M. le dauphin veille sur Charles X comme sur un enfant; il lui baise la main quand il s'en approche, s'informe de sa nuit, ramasse son mouchoir, parle haut pour s'en faire entendre, l'em-

1. Cette correspondance a été publiée dans les *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, tomes III et IV.

pèche de manger ce qui l'incommoderait, lui fait mettre ou ôter une redingote selon le degré de froid ou de chaud, l'accompagne à la promenade et le ramène. Je n'eus garde de parler d'autre chose. Des journées de Juillet, de la chute d'un empire, de l'avenir de la monarchie, mot. « Voilà onze heures, me dit-« il : vous allez voir les enfants; nous nous retrouve-« rons à dîner. »

Conduit à l'appartement du gouverneur, les portes s'ouvrent : je vois le baron de Damas avec son élève; madame de Gontaut avec Mademoiselle, M. Barrande[1], M. la Villate[2] et quelques autres dévoués serviteurs;

1. M. Barrande était le principal professeur du duc de Bordeaux. Sans avoir le titre de précepteur, il réunissait dans ses mains toutes les branches de l'enseignement ; ce qui lui permit d'imprimer aux études du prince une impulsion précieuse. M. Barrande avait alors de trente à trente-cinq ans ; c'était un homme de la génération nouvelle, élève distingué de l'Ecole polytechnique, d'un caractère ferme et sévère. Il se retira à la fin de 1833, lorsque M. le baron de Damas cessa de remplir les onctions de gouverneur.

2. M. de la Villate avait servi dans les grenadiers de la garde royale à l'époque de la Restauration. C'était un brave et loyal officier, ce qu'on appelle en style militaire un grognard. Le duc de Bordeaux lui montra de bonne heure une vive affection. Si M. de la Villate n'eut point de part à son éducation proprement dite, puisqu'il ne lui enseigna aucune branche des connaissances humaines, il exerça une action réelle sur son caractère, en lui faisant aimer la vérité dite hautement et quelquefois rudement, sans apprêt et sans art. Le jeune prince l'aimait pour sa fidélité, pour sa franchise militaire, — et aussi pour ses cheveux blancs. Ce n'était point l'âge qui avait ainsi blanchi sa tête. Il avait dix-huit ans, lorsque son père, en 1794, fut jeté en prison. Résolu à mettre tout en œuvre pour le sauver, il réussit à pénétrer près de lui. Après une longue lutte, vaincu par ses larmes et ses instances, le prisonnier consentit à revêtir les vêtements de son fils et à le laisser prendre sa place. Il ne se pouvait pas, croyait-il, que le tribunal révolutionnaire fît monter à l'écha-

tout le monde debout. Le jeune prince, effarouché, me regardait de côté, regardait son gouverneur comme pour lui demander ce qu'il avait à faire, de quelle façon il fallait agir dans ce péril, ou comme pour obtenir la permission de me parler. Mademoiselle souriait d'un demi-sourire avec un air timide et indépendant; elle semblait attentive aux faits et gestes de son frère. Madame de Gontaut se montrait fière de l'éducation qu'elle avait donnée[1]. Après avoir salué les deux en-

faud, sous les traits de ce courageux enfant, la piété filiale elle-même. Il arriva, en effet, que les bourreaux, qui ne reculaient pourtant devant aucun crime, reculèrent devant celui-là. Il fut sursis à l'exécution ; le 9 thermidor survint et rendit le jeune la Villate à sa famille. Mais les émotions poignantes de cette nuit terrible, pendant laquelle il avait lutté contre les refus de son père, avaient fait en quelques heures blanchir ses cheveux et avaient donné cette couronne à ses dix-huit ans.

1. Sur Madame de *Gontaut*, voir au tome II la note 2 de la page 162. — Madame de Gontaut avait été nommée, en 1819, gouvernante de la fille du duc de Berry, *Mademoiselle*, la future duchesse de Parme. En 1820, le duc de Bordeaux lui fut également confié, et elle reçut à cette occasion le titre de gouvernante des enfants de France. Lorsque le duc de Bordeaux eut six ans et que M. de Rivière lui fut donné pour gouverneur, Charles X écrivit à Madame de Gontaut une lettre remplie de bonté, lui recommandant d'avoir courage pour le jour de la séparation. Le roi lui annonçait en même temps qu'il lui donnait le titre et le rang de duchesse. Elle restait chargée de l'éducation de Mademoiselle. Le 16 août 1830, elle s'embarqua à Cherbourg avec la famille royale, à bord du navire américain le *Great-Britain*. Avec le vieux roi, avec le duc d'Angoulême et Madame la Dauphine, elle reprenait, comme aux jours de sa jeunesse, le chemin de l'exil. Elle les suivit en Angleterre, en Ecosse et en Bohême, à Lulworth, à Holy-rood et au Hradschin. L'éducation de Mademoiselle une fois terminée, et il n'en fut jamais de plus parfaite, madame de Gontaut aurait pu rentrer en France, puisque sa tâche était remplie ; mais se séparer de ses élèves, de ses maîtres proscrits, lui paraissait impossible : elle n'y songea pas un instant. « J'avais ma place, dit-elle dans

fants, je m'avançai vers l'orphelin et je lui dis : « Henri V me veut-il permettre de déposer à ses pieds « l'hommage de mon respect? Quand il sera remonté « sur son trône, il se souviendra peut-être que j'ai eu « l'honneur de dire à son illustre mère : *Madame, votre « fils est mon roi.* Ainsi j'ai le premier proclamé Henri V « roi de France, et un jury français, en m'acquittant, « a laissé subsister ma proclamation. Vive le roi! »

L'enfant, ébouriffé de s'entendre salué roi, de m'entendre lui parler de sa mère dont on ne lui parlait plus, recula jusque dans les jambes du baron de Damas, en prononçant quelques mots accentués, mais presque à voix basse. Je dis à M. de Damas :

« Monsieur le baron, mes paroles semblent étonner « le roi. Je vois qu'il ne sait rien de sa courageuse « mère et qu'il ignore ce que ses serviteurs ont quel- « quefois le bonheur de faire pour la cause de la « royauté légitime. »

Le gouverneur me répondit : « On apprend à Mon- « seigneur ce que de fidèles sujets comme vous, mon- « sieur le vicomte. . . . . » Il n'acheva pas sa phrase.

M. de Damas se hâta de déclarer que le moment des études était arrivé. Il m'invita à la leçon d'équitation à quatre heures.

J'allai faire une visite à madame la duchesse de Guiche [1], logée assez loin de là dans une autre partie

ses *Mémoires*, page 385, à cette cour de exil, et cette place, je puis le dire sans vanité, obtenue tout naturellement, s'était agrandie par la dignité de ma conduite, plus encore peut-être que par la scrupuleuse exactitude de mon dévouement. »

1. Sur la duchesse de Guiche, voir au tome IV la note 2 de la page 256.

du château ; il fallait près de dix minutes pour s'y rendre de corridor en corridor. Ambassadeur à Londres, j'avais donné une petite fête à madame de Guiche, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et suivie d'un peuple d'adorateurs ; à Prague, je la trouvai changée, mais l'expression de son visage me plaisait mieux. Sa coiffure lui seyait à ravir : ses cheveux, nattés en petites tresses, comme ceux d'une odalisque ou d'une médaille de Sabine, se festonnaient en bandeau des deux côtés de son front. La duchesse et le duc de Guiche représentaient à Prague la beauté enchaînée à l'adversité.

Madame de Guiche était instruite de ce que j'avais dit au duc de Bordeaux. Elle me raconta qu'on voulait éloigner M. Barrande ; qu'il était question d'appeler des jésuites[1] ; que M. de Damas avait suspendu, mais non abandonné ses desseins.

Il existait un triumvirat composé du duc de Blacas, du baron de Damas et du cardinal de Latil ; ce triumvirat tendait à s'emparer du règne futur en isolant le jeune roi, en l'élevant dans des principes et par des hommes antipathiques à la France. Le reste des habitants du château cabalait contre le triumvirat ; les enfants eux-mêmes étaient à la tête de l'opposition.

1. A la fin de 1833, après la retraite de M. Barrande, deux jésuites, les Pères Etienne Deplace et Julien Druilhet, furent appelés à Prague et attachés à l'éducation du duc de Bordeaux. Ils avaient occupé l'un et l'autre des postes importants au collège de Saint-Acheul. « Le père Druilhet, dit le marquis de Villeneuve (*Mémoires*, p. 51), possédait la grâce et l'aménité du langage, le père Deplace, l'art et la vivacité de l'enseignement. » Ils ne restèrent que trois mois à Prague et furent remplacés par l'évêque d'Hermopolis, M. Frayssinous, qui dirigea l'éducation du prince de 1833 à 1838.

Cependant l'opposition avait différentes nuances; le parti Gontaut n'était pas tout à fait le parti Guiche; la marquise de Bouillé, transfuge du parti Berry, se rangeait du côté du triumvirat avec l'abbé Moligny [1]. Madame la dauphine, placée à la tête des impartiaux, n'était pas précisément favorable au parti de la jeune France, représenté par M. Barrande; mais comme elle gâtait le duc de Bordeaux, elle penchait souvent de son côté et le soutenait contre son gouverneur.

Madame d'Agoult [2], dévouée corps et âme au trium-

1. L'abbé de *Moligny* était un intime ami de l'abbé Dupanloup et son collègue dans les catéchismes de la Madeleine et auprès de Madame la Dauphine; tous deux étaient attachés à l'aumônerie de la princesse. L'abbé Dupanloup avait en outre été choisi, dans les dernières années de la Restauration, pour être le catéchiste et le confesseur du jeune duc de Bordeaux. Il résolut de le suivre en exil, après les journées de Juillet, et de lui consacrer son dévouement, sa vie. Lorsqu'il en fit la demande, il apprit que le choix de la famille royale s'était déjà porté sur l'abbé de Moligny. Il cessa dès lors toute démarche et écrivit à son ami: «.... Je viens de lire une lettre que tu écris à Emmanuel (M. l'abbé de Borie), et qui m'apprend que ton sort est heureusement fixé; je dis heureusement, car bien que tout soit et me paraisse malheur aujourd'hui, j'appelle volontiers bonheur la fidélité agréée et le dévouement possible à Celui qui seul sur la terre représente en ce moment la vérité, la religion et la justice... Il m'a paru que je devais à notre amitié (et c'est à peu près le plus grand sacrifice que je puisse lui faire) de ne pas offrir une concurrence et un choix à faire, dont sans contredit tu étais plus digne que moi, mais qu'enfin j'ai cru ne devoir embarrasser par aucun obstacle... Adieu, mon cher ami, j'envie ton sort: la Providence l'a permis et l'a fait. Je ne puis m'en plaindre. *Duo currunt discipuli: Joannes apostolus cucurrit Petro citius: venit prius.* C'est tout simple: Heureux celui à qui cela arrive, voilà tout; que l'autre fasse ensuite de son mieux ». (*Vie de Mgr Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. I, p. 115).

2. La vicomtesse d'Agoult était la compagne habituelle de Madame la Dauphine.

virat, n'avait d'autre crédit auprès de la dauphine que celui de la présence et de l'importunité.

Après avoir fait ma cour à madame de Guiche, je me rendis chez madame de Gontaut. Elle m'attendait avec la princesse Louise.

Mademoiselle rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds ; ses yeux bleus ont une expression fine ; petite pour son âge, elle n'est pas aussi formée que la représentent ses portraits. Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art ; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration, ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agrément beaucoup d'instruction : elle parle anglais et commence à savoir bien l'allemand ; elle a même un peu d'accent étranger, et *l'exil* se marque déjà dans son langage.

Madame de Gontaut me présenta à la sœur de mon petit roi ; innocents fugitifs, ils avaient l'air de deux gazelles cachées parmi des ruines. Mademoiselle Vachon, sous-gouvernante, fille excellente et distinguée, arriva. Nous nous assîmes et madame de Gontaut me dit : « Nous pouvons parler, Mademoiselle sait tout ; « elle déplore avec nous ce que nous voyons. »

Mademoiselle me dit aussitôt : « Oh ! Henri a été « bien bête ce matin : il avait peur. Grand-papa nous « avait dit : Devinez qui vous verrez demain : c'est « une puissance de la terre ! Nous avions répondu : « Eh bien ! c'est l'empereur. Non, a dit grand-papa. « Nous avons cherché ; nous n'avons pas pu deviner.

« Il a dit : C'est le vicomte de Chateaubriand. Je me « suis tapé le front pour n'avoir pas deviné. » Et la princesse se frappait le front, rougissant comme une rose, souriant spirituellement avec ses beaux yeux tendres et humides ; je mourais de la respectueuse envie de baiser sa petite main blanche. Elle a repris :

« Vous n'avez pas entendu ce que vous a dit Henri « quand vous lui avez recommandé de se souvenir « de vous ? Il a dit : *Oh ! oui, toujours !* mais il l'a dit « si bas ! Il avait peur de vous et il avait peur de son « gouverneur. Je lui faisais des signes, vous avez « vu ? Vous serez plus content ce soir ; il parlera : « attendez. »

Cette sollicitude de la jeune princesse pour son frère était charmante ; je devenais presque criminel de lèse-majesté. Mademoiselle le remarquait, ce qui lui donnait un maintien de conquête d'une grâce toute gentille. Je la tranquillisai sur l'impression que m'avait laissée Henri. « J'étais bien contente, me « dit-elle, de vous entendre parler de maman devant « M. de Damas. Sortira-t-elle bientôt de prison ? »

On sait que j'avais une lettre de madame la duchesse de Berry pour les enfants, je ne leur en parlai point, parce qu'ils ignoraient les détails postérieurs à la captivité. Le roi m'avait demandé cette lettre ; je crus qu'il ne m'était pas permis de la lui donner, et que je devais la porter à madame la dauphine, à laquelle j'étais envoyé, et qui prenait alors les eaux de Carlsbad.

Madame de Gontaut me redit ce que m'avaient dit M. de Cossé et madame de Guiche. Mademoiselle

gémissait avec un sérieux d'enfant. Sa gouvernante ayant parlé du renvoi de M. Barrande et de l'arrivée probable d'un jésuite, la princesse Louise croisa les mains et dit en soupirant : « Ça sera bien impopu-« laire ! » Je ne pus m'empêcher de rire ; Mademoiselle se prit à rire aussi, toujours en rougissant.

Quelques instants me restaient avant l'audience du roi. Je remontai en calèche et j'allai chercher le grand burgrave, le comte de Choteck. Il habitait une maison de campagne à une demi-lieue hors de la ville, du côté du château. Je le trouvai chez lui et le remerciai de sa lettre. Il m'invita à dîner pour le lundi 27 mai.

Revenu au château à deux heures, je fus introduit comme la veille auprès du roi par M. de Blacas. Charles X me reçut avec sa bonté accoutumée et cette élégante facilité de manières que les années rendent plus sensible en lui. Il me fit asseoir de nouveau à la petite table. Voici le détail de notre conversation : « Sire, madame la duchesse de Berry m'a ordonné « de venir vous trouver et de présenter une lettre à « madame la dauphine. J'ignore ce que contient « cette lettre, bien qu'elle soit ouverte ; elle est écrite « au citron, ainsi que la lettre pour les enfants. Mais « dans mes deux lettres de créance, l'une ostensible, « l'autre confidentielle, Marie-Caroline m'explique sa « pensée. Elle remet, pendant sa captivité, comme je « l'ai dit hier à Votre Majesté, ses enfants sous la « protection particulière de madame la dauphine. « Madame la duchesse de Berry me charge en outre « de lui rendre compte de l'éducation de Henri V,

« que l'on appelle ici le duc de Bordeaux. Enfin,
« madame la duchesse de Berry déclare qu'elle a
« contracté un mariage secret avec le comte Hector
« Lucchesi Palli, d'une famille illustre [1]. Ces mariages

1. Le second mari de la duchesse de Berry appartenait, en effet, à la plus vieille noblesse italienne. Sa famille, originaire du pays de Lucques, émigra au XIe siècle et vint se fixer en Sicile, où elle prit une situation importante : un de ses membres fut créé vers 1699 duc della Grazia; un autre joignit à ce titre celui de prince de Campofranco.

Hector, comte Lucchesi-Palli était le fils cadet d'Antoine, duc della Grazia, prince de Campofranco, qui fut deux fois lieutenant-général en Sicile (1822 et 1835), et devint conseiller d'État, ministre des finances, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la guerre, puis en dernier lieu, président de la Consulte générale du royaume.

Né vers 1808, il entra dans la diplomatie, à l'exemple d'un de ses oncles, qui fut ambassadeur à Madrid. Attaché d'abord à la légation du Brésil, puis à l'ambassade d'Espagne, il conquit à la cour du roi Très Catholique une telle faveur qu'il excita la jalousie d'un ministre et que ce dernier obtint son rappel. Il était désigné pour continuer sa carrière à la Haye, lorsque fut conclu et célébré à Rome, le 14 décembre 1831, son mariage morganatique avec la veuve du duc de Berry. Le comte Lucchesi-Palli rentra alors dans la vie privée et se consacra à ses devoirs de famille.

Il avait un frère aîné, Emmanuel, qui en 1856 renonça en sa faveur à ses titres. Le roi de Naples concéda à Hector celui de duc della Grazia, maintenant à son frère pendant sa vie celui de prince de Campofranco. Hector Lucchesi-Palli, duc della Grazia, est mort à Venise le 1er avril 1864. La duchesse de Berry lui a survécu jusqu'au 16 avril 1870.

Plusieurs enfants sont nés de leur mariage. L'*Annuario della nobiltà italiana* de 1895, (17e année, p. 726 et suiv.) signale comme vivant encore à cette date :

1° *Mario Adinolpho* Lucchesi-Palli, prince de Campofranco, duc della Grazia (titres reconnus à lui et à ses descendants par décret du roi d'Italie du 27 juin 1892), né le 10 mars 1840, marié à Brunsée, en Styrie, le 7 septembre 1860, à Lucrèce Ruffo, fille de Vincent Ruffo, prince de Saint-Antimo, duc de Baguara.

« secrets de princesses, dont il y a plusieurs exemples,
« ne les privent pas de leurs droits. Madame la du-
« chesse de Berry demande à conserver son rang de
« princesse française, la régence et la tutelle. Quand
« elle sera libre, elle se propose de venir à Prague
« embrasser ses enfants et mettre ses respects aux
« pieds de Votre Majesté. »

Le roi me répondit sévèrement. Je tirai ma réplique, tant bien que mal, d'une récrimination.

« Que Votre Majesté me pardonne, mais il me
« semble qu'on lui a inspiré des préventions : M. de
« Blacas doit être l'ennemi de mon auguste cliente. »

Charles X m'interrompit : « Non ; mais elle l'a traité
« mal, parce qu'il l'empêchait de faire des sottises,
« de folles entreprises. » — « Il n'est pas donné à
« tout le monde, répondis-je, de faire des sottises de
« cette espèce : Henri IV se battait comme madame
« la duchesse de Berry, et comme elle, il n'avait pas
« toujours assez de force.

« Sire, continuai-je, vous ne voulez pas que madame
« de Berry soit princesse de France ; elle le sera mal-
« gré vous ; le monde entier l'appellera toujours la
« *duchesse de Berry*, l'héroïque mère de Henri V ;
« son intrépidité et ses souffrances dominent tout ;
« vous ne pouvez pas, à l'instar du duc d'Orléans,
« vouloir flétrir du même coup les enfants et la mère :
« vous est-il donc si difficile de pardonner à la gloire
« d'une femme ? »

2° *Clémentine*, née le 19 novembre 1835, mariée le 30 octobre 1856 au comte Camille Zéleri della Verme, de Parme ;

3° *Françoise de Paule*, née à Gratz, le 12 octobre 1836, mariée à Brunsée, le 21 juin 1860, à Camille Massimo, prince d'Arsoli, patricien romain.

« — Eh bien, *monsieur l'ambassadeur*, dit le roi « avec une emphase bienveillante, que madame la « duchesse de Berry aille à Palerme ; qu'elle y vive « maritalement avec M. Lucchesi, à la vue de tout le « monde; alors on dira aux enfants que leur mère « est mariée ; elle viendra les embrasser. »

Je sentis que j'avais poussé assez loin l'affaire ; les principaux points étaient aux trois quarts obtenus, la conservation du titre et l'admission à Prague dans un temps plus ou moins éloigné : sûr d'achever mon ouvrage avec madame la dauphine, je changeai la conversation. Les esprits entêtés regimbent contre l'insistance ; auprès d'eux, on gâte tout en voulant tout emporter de haute lutte.

Je passa à l'éducation du prince dans l'intérêt de l'avenir : sur ce sujet, je fus peu compris. La religion a fait de Charles X un solitaire ; ses idées sont cloîtrées. Je glissai quelques mots sur la capacité de M. Barrande et l'incapacité de M. de Damas. Le roi me dit : « M. Barrande est un homme instruit, mais « il a trop de besogne ; il avait été choisi pour ensei- « gner les sciences exactes au duc de Bordeaux, et il « enseigne tout, histoire, géographie, latin. J'avais « appelé l'abbé Mac-Carthy [1], afin de partager les « travaux de M. Barrande ; il arrivera bientôt. »

1. *Mac-Carthy* (Nicolas de), né à Dublin le 19 mai 1769. Son père, bibliophile distingué, ne tarda pas à se fixer en France. Destiné à l'état ecclésiastique avant la Révolution, Nicolas de Mac-Carthy ne reçut la prêtrise qu'en 1814 et entra en 1818 dans la Compagnie de Jésus. Son talent lui acquit une prompte réputation, et dès 1819 il prêcha l'Avent aux Tuileries, avec un succès extraordinaire. Doué d'une éloquence chaleureuse et pénétrante, il brillait surtout par son improvisation. L'action du

Ces paroles me firent frémir, car le nouvel instituteur ne pouvait être évidemment qu'un jésuite remplaçant un jésuite. Que, dans l'état actuel de la société en France, l'idée de mettre un disciple de Loyola auprès de Henri V fût seulement entrée dans la tête de Charles X, il y avait de quoi désespérer de la race.

Quand je fus revenu de mon étonnement, je dis :

« Le roi ne craint-il pas sur l'opinion l'effet d'un « instituteur choisi dans les rangs d'une société « célèbre, mais calomniée ? »

Le roi s'écria : « Bah ! en sont-ils encore aux jé- « suites ? »

Je parlai au roi des élections et du désir qu'avaient les royalistes de connaître sa volonté. Le roi me répondit : « Je ne puis dire à un homme : Prêtez ser- « ment contre votre conscience. Ceux qui croient « devoir le prêter agissent sans doute à bonne inten- « tion. Je n'ai, mon cher ami, aucune prévention « contre les hommes ; peu importe leur vie passée, « lorsqu'ils veulent sincèrement servir la France et la « légitimité. Les républicains m'ont écrit à Édim- « bourg ; j'ai accepté, quant à leur personne, tout ce

P. Mac-Carthy ajoutait beaucoup au mérite de ses discours. Plusieurs des prédicateurs de l'époque s'attachaient à l'imiter et allaient jusqu'à prendre en chaire cette attitude particulière qu'une infirmité contractée au service des pauvres lui faisait prendre à lui-même. On disait *prêcher à la Mac-Carthy*. Il avait un jour, dans un hiver rigoureux, porté une lourde charge de bois à une pauvre femme abandonnée dans un grenier. Le fardeau, disproportionné à ses forces, lui causa dans les reins une faiblesse dont il souffrit jusqu'à sa mort, arrivée le 3 mai 1833, précisément quelques jours avant l'entretien de Chateaubriand avec Charles X. — Ses *Sermons* (Paris, 1834, trois volumes in-8°) sont remarquables par le style, la logique et les mouvements oratoires.

« qu'ils me demandaient ; mais ils ont voulu m'im-
« poser des conditions de gouvernement, je les ai
« rejetées. Je ne céderai jamais sur les principes ; je
« veux laisser à mon petit-fils un trône plus solide
« que n'était le mien. Les Français sont-ils aujour-
« d'hui plus heureux et plus libres qu'ils ne l'étaient
« avec moi ? Payent-ils moins d'impôts ? quelle vache
« à lait que cette France ! Si je m'étais permis le
« quart des choses que s'est permises M. le duc
« d'Orléans, que de cris, de malédictions ! Ils conspi-
« raient contre moi, ils l'ont avoué : j'ai voulu me
« défendre... »

Le roi s'arrêta comme embarrassé dans le nombre de ses pensées, et par la crainte de dire quelque chose qui me blessât.

Tout cela était bien, mais qu'entendait Charles X par les *principes ?* s'était-il rendu compte de la cause des conspirations vraies ou fausses ourdies contre son gouvernement ? Il reprit après un moment de silence : « Comment se portent vos amis les Bertin ?
« Ils n'ont pas à se plaindre de moi, vous le savez :
« ils sont bien rigoureux envers un homme banni qui
« ne leur a fait aucun mal, du moins que je sache.
« Mais, mon cher, je n'en veux à personne, chacun
« se conduit comme il l'entend. »

Cette douceur de tempérament, cette mansuétude chrétienne d'un roi chassé et calomnié, me firent venir les larmes aux yeux. Je voulus dire quelques mots de Louis-Philippe. « Ah ! répondit le roi... M. le
« duc d'Orléans... il a jugé... que voulez-vous ?... les
« hommes sont comme ça. » Pas un mot amer, pas un reproche, pas une plainte ne put sortir de la

bouche du vieillard trois fois exilé. Et cependant des mains françaises avaient abattu la tête de son frère et percé le cœur de son fils ; tant ces mains ont été pour lui remémoratrices et implacables !

Je louai le roi de grand cœur et d'une voix émue. Je lui demandai s'il n'entrait point dans ses intentions de faire cesser toutes ces correspondances secrètes, de donner congé à tous ces commissaires qui, depuis quarante années, trompent la légitimité. Le roi m'assura qu'il était résolu à mettre un terme à ces impuissantes tracasseries ; il avait, disait-il, déjà désigné quelques personnes graves, au nombre desquelles je me trouvais, pour composer en France une sorte de conseil propre à l'instruire de la vérité. M. de Blacas m'expliquerait tout cela. Je priai Charles X d'assembler ses serviteurs et de m'entendre ; il me renvoya à M. de Blacas.

J'appelai la pensée du roi sur l'époque de la majorité de Henri V ; je lui parlai d'une déclaration à faire alors comme d'une chose utile. Le roi, qui ne voulait point intérieurement de cette déclaration, m'invita à lui en présenter le modèle. Je répondis avec respect, mais avec fermeté, que je ne formulerais jamais une déclaration au bas de laquelle mon nom ne se trouvât pas au-dessous de celui du roi. Ma raison était que je ne voulais pas prendre sur mon compte les changements éventuels introduits dans un acte quelconque par le prince de Metternich et par M. de Blacas.

Je représentai au roi qu'il était trop loin de la France, qu'on aurait le temps de faire deux ou trois révolutions avant qu'il en fût informé à Prague. Le roi répliqua que l'empereur l'avait laissé libre de

choisir le lieu de sa résidence dans tous les États autrichiens, le royaume de Lombardie excepté. « Mais, « ajouta Sa Majesté, les villes habitables en Autriche « sont toutes à peu près à la même distance de France ; « à Prague, je suis logé pour rien, et ma position « m'oblige à ce calcul.

Noble calcul que celui-là pour un prince qui avait joui pendant cinq ans d'une liste civile de 20 millions, sans compter les résidences royales ; pour un prince qui avait laissé à la France la colonie d'Alger et l'ancien patrimoine des Bourbons, évalué de 25 à 30 millions de revenu !

Je dis : « Sire, vos fidèles sujets ont souvent pensé « que votre royale indigence pouvait avoir des be- « soins ; ils sont prêts à se cotiser, chacun selon sa « fortune, afin de vous affranchir de la dépendance « de l'étranger. — Je crois, mon cher Chateaubriand, « dit le roi en riant, que vous n'êtes guère plus riche « que moi. Comment avez-vous payé votre voyage ? « — Sire, il m'eût été impossible d'arriver jusqu'à « vous, si madame la duchesse de Berry n'avait donné « l'ordre à son banquier, M. Jauge, de me compter « 6,000 francs. — C'est bien peu ! s'écria le roi ; avez- « vous besoin d'un supplément ? — Non, Sire ; je de- « vrais même, en m'y prenant bien, rendre quelque « chose à la pauvre prisonnière ; mais je ne sais guère « regratter. — Vous étiez un magnifique seigneur à « Rome ? — J'ai toujours mangé consciencieusement « ce que le roi m'a donné ; il ne m'en est pas resté « deux sous. — Vous savez que je garde toujours à « votre disposition votre traitement de pair : vous « n'en avez pas voulu. — Non, sire, parce que vous

« avez des serviteurs plus malheureux que moi. Vous « m'avez tiré d'affaire pour les 20,000 francs qui me « restaient encore de dettes sur mon ambassade « de Rome, après les 10,000 autres que j'avais em- « pruntés à votre grand ami M. Laffitte. — Je vous les « devais, dit le roi, ce n'était pas même ce que vous « aviez abandonné de vos appointements en donnant « votre démission d'ambassadeur, qui, par paren- « thèse, m'a fait assez de mal. — Quoi qu'il en soit, « sire, dû ou non, Votre Majesté, en venant à mon « secours, m'a rendu dans le temps service, et moi je « lui rendrai son argent quand je pourrai ; mais pas « à présent, car je suis gueux comme un rat ; ma « maison rue d'Enfer n'est pas payée. Je vis pêle- « mêle avec les pauvres de madame de Chateaubriand, « en attendant le logement que j'ai déjà visité, à l'oc- « casion de Votre Majesté, chez M. Gisquet. Quand je « passe par une ville, je m'informe d'abord s'il y a un « hôpital ; s'il y en a un, je dors sur les deux oreilles ; « *le vivre et le couvert, en faut-il davantage?*

« — Oh ! ça ne finira pas comme ça. Combien, Cha- « teaubriand, vous faudrait-il pour être riche ?

« — Sire, vous y perdriez votre temps ; vous me « donneriez quatre millions ce matin, que je n'aurais « pas un patard ce soir.

Le roi me secoua l'épaule avec la main : « — A la « bonne heure ! Mais à quoi diable mangez-vous votre « argent ?

« — Ma foi, sire, je n'en sais rien, car je n'ai aucun « goût et ne fais aucune dépense : c'est incompré- « hensible ! Je suis si bête qu'en entrant aux affaires « étrangères, je ne voulus pas prendre les 25,000

« francs de frais d'établissement[1], et qu'en sortant je « dédaignai d'escamoter les fonds secrets ! Vous me « parlez de ma fortune, pour éviter de me parler de « la vôtre.

« — C'est vrai, dit le roi ; voici à mon tour ma « confession : en mangeant mes capitaux par por- « tions égales d'année en année, j'ai calculé qu'à « l'âge où je suis, je pourrais vivre jusqu'à mon der- « nier jour sans avoir besoin de personne. Si je me « trouvais dans la détresse, j'aimerais mieux avoir « recours, comme vous me le proposez, à des Fran- « çais qu'à des étrangers. On m'a offert d'ouvrir des « emprunts, entre autres un de 30 millions qui aurait « été rempli en Hollande ; mais j'ai su que cet em- « prunt, coté aux principales bourses en Europe, « ferait baisser les fonds français ; cela m'a empêché

1. Il n'est que juste de rappeler que M. de Villèle avait donné, lui aussi, l'exemple d'un pareil désintéressement. Appelé au mois de décembre 1820 à prendre part, comme ministre secrétaire d'Etat, aux délibérations du Conseil des ministres, il avait mis pour condition à son acceptation qu'il ne recevrait aucun traitement. — Nommé ministre des finances, en décembre 1821, il avait droit à une somme de 25,000 francs pour frais d'installation : il la refusa. — Louis XVIII l'éleva, le 7 septembre 1822, à la dignité de président du Conseil. Un supplément de 50,000 francs de traitement annuel était attaché à ces fonctions : il le refusa. — Lorsqu'il sortit du ministère, en 1828, Charles X exigea de lui qu'il acceptât la pension du ministre d'Etat ; cette pension fut inscrite au grand livre. Il s'empressa d'y renoncer aussitôt après la révolution de 1830. Un petit fait peint mieux encore que ces actes la simplicité des mœurs de ce temps et le désintéressement modeste des hommes qui jouaient alors le principal rôle politique. Le 15 novembre 1821, à la veille d'être appelé au ministère des finances, M. de Villèle écrivait à sa femme, à Toulouse : « Vends toujours du maïs, de manière à avoir devant toi un millier de francs. » (*Histoire de la Restauration* par Alfred Nettement, t. V, p. 661.)

« d'adopter ce projet : rien de ce qui affecterait la « fortune publique en France ne pouvait me conve- « nir. » Sentiment digne d'un roi !

Dans cette conversation, on remarquera la générosité de caractère, la douceur des mœurs et le bon sens de Charles X. Pour un philosophe, c'eût été un spectacle curieux que celui du *sujet* et du *roi* s'interrogeant sur leur fortune et se faisant confidence mutuelle de leur misère au fond d'un château emprunté aux souverains de Bohême !

Prague, 25 et 26 mai 1833.

Au sortir de cette conférence, j'assistai à la leçon d'équitation de Henri. Il monta deux chevaux, le premier sans étriers en trottant à la longe, le second avec étriers en exécutant des voltes sans tenir la bride, une baguette passée entre son dos et ses bras. L'enfant est hardi et tout à fait élégant avec son pantalon blanc, sa jaquette, sa petite fraise et sa casquette. M. O'Hégerty le père, écuyer instructeur, criait : « Qu'est-ce que c'est que cette jambe-là ! elle est comme « un bâton ! Laissez aller la jambe ! Bien ! détestable ! « qu'avez-vous donc aujourd'hui ? etc., etc. » La leçon finie, le jeune page-roi s'arrête à cheval au milieu du manège, ôte brusquement sa casquette pour me saluer dans la tribune où j'étais avec le baron de Damas et quelques Français, saute à terre léger et gracieux comme le petit Jehan de Saintré.

Henri est mince, agile, bien fait ; il est blond ; il a les yeux bleus avec un trait dans l'œil gauche qui rappelle le regard de sa mère. Ses mouvements sont brusques ; il vous aborde avec franchise ; il est curieux

et questionneur ; il n'a rien de cette pédanterie qu'on lui donne dans les journaux ; c'est un vrai petit garçon comme tous les petits garçons de douze ans. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval : « Vous n'avez rien vu, me dit-il, il fallait me voir sur « mon cheval noir ; il est méchant comme un diable ; « il rue, il me jette par terre, je remonte, nous sau- « tons la barrière. L'autre jour, il s'est cogné, il a la « jambe grosse comme ça. N'est-ce pas que le der- « nier cheval que j'ai monté est joli ? mais je n'étais « pas en train. »

Henri déteste à présent le baron de Damas, dont la mine, le caractère, les idées lui sont antipathiques. Il entre contre lui dans de fréquentes colères. A la suite de ces emportements, force est de mettre le prince en pénitence ; on le condamne quelquefois à rester au lit : bête de châtiment. Survient un abbé Moligny, qui confesse le rebelle et tâche de lui faire peur du diable. L'obstiné n'écoute rien et refuse de manger. Alors madame la dauphine donne raison à Henri, qui mange et se moque du baron. L'éducation parcourt ce cercle vicieux.

Ce qu'il faudrait à M. le duc de Bordeaux serait une main légère qui le conduisît sans lui faire sentir le frein, un gouverneur qui fût plutôt son ami que son maître.

Si la famille de saint Louis était, comme celle des Stuarts, une espèce de famille particulière chassée par une révolution, confinée dans une île, la destinée des Bourbons serait en peu de temps étrangère aux générations nouvelles. Notre ancien pouvoir royal n'est pas cela ; il représente l'ancienne royauté : le

passé politique, moral et religieux des peuples est né de ce pouvoir et se groupe autour de lui. Le sort d'une race aussi entrelacée à l'ordre social qui fut, aussi apparentée à l'ordre social qui sera, ne peut jamais être indifférent aux hommes. Mais, toute destinée que cette race est à vivre, la condition des individus qui la forment et avec lesquels un sort ennemi n'aurait point fait trêve, serait déplorable. Dans un perpétuel malheur, ces individus marcheraient oubliés sur une ligne parallèle, le long de la mémoire glorieuse de leur famille.

Rien de plus triste que l'existence des rois tombés ; leurs jours ne sont qu'un tissu de réalités et de fictions : demeurés souverains à leur foyer, parmi leurs gens et leurs souvenirs, ils n'ont pas plutôt franchi le seuil de leur maison, qu'ils trouvent l'ironique vérité à leur porte : Jacques II ou Édouard VII, Charles X ou Louis XIX, à huis clos, deviennent, à huis ouvert, Jacques ou Édouard, Charles ou Louis, sans chiffre, comme les hommes de peine leurs voisins ; ils ont le double inconvénient de la vie de cour et de la vie privée : les flatteurs, les favoris, les intrigues, les ambitions de l'une ; les affronts, la détresse, le commérage de l'autre : c'est une mascarade continuelle de valets et de ministres, changeant d'habits. L'humeur s'aigrit de cette situation, les espérances s'affaiblissent, les regrets s'augmentent ; on rappelle le passé ; on récrimine ; on s'adresse des reproches d'autant plus amers que l'expression cesse d'être renfermée dans le bon goût d'une belle naissance et les convenances d'une fortune supérieure : on devient vulgaire par les souffrances vulgaires ; les soucis d'un

trône perdu dégénèrent en tracasseries de ménage : les papes Clément XIV et Pie VI ne purent jamais rétablir la paix dans la domesticité du prétendant. Ces aubains découronnés restent en surveillance au milieu du monde, repoussés des princes comme infectés d'adversité, suspects aux peuples comme atteints de puissance.

J'allai m'habiller : on m'avait prévenu que je pouvais garder au dîner du roi ma redingote et mes bottes ; mais le malheur est d'un trop haut rang pour en approcher avec familiarité. J'arrivai au château à six heures moins un quart ; le couvert était mis dans une des salles d'entrée. Je trouvai au salon le cardinal Latil. Je ne l'avais pas rencontré depuis qu'il avait été mon convive à Rome, au palais de l'ambassade, lors de la réunion du conclave, après la mort de Léon XII. Quel changement de destinée pour moi et pour le monde entre ces deux dates !

C'était toujours le prestolet à ventre rondelet, à nez pointu, à face pâle, tel que je l'avais vu en colère à la Chambre des pairs, un couteau d'ivoire à la main. On assurait qu'il n'avait aucune influence et qu'on le nourrissait dans un coin en lui donnant des bourrades ; peut-être : mais il y a du crédit de différentes sortes ; celui du cardinal n'en est pas moins certain, quoique caché ; il le tire, ce crédit, des longues années passées auprès du roi et du caractère de prêtre. L'abbé de Latil a été un confident intime ; la remembrance de madame de Polastron[1] s'attache au surplis du con-

1. Marie-Louise-Françoise d'Esparbez de Lussan était née le 19 octobre 1764. Mariée fort jeune au comte de *Polastron*, frère

fesseur ; le charme des dernières faiblesses humaines et la douceur des premiers sentiments religieux se prolongent en souvenirs dans le cœur du vieux monarque.

Successivement arrivèrent M. de Blacas, M. A. de Damas[1], frère du baron, M. O'Hégerty père, M. et madame de Cossé. A six heures précises, le roi parut,

de la duchesse de Polignac, elle fut présentée par celle-ci à la cour, le 3 décembre 1780, et, en 1782, elle fut nommée dame du palais (surnuméraire). Elle émigra en 1789, aussitôt après la prise de la Bastille et en même temps que les Polignac, qu'elle rejoignit à Berne. Sa liaison avec le comte d'Artois, commencée à Versailles, se continua sur la terre étrangère. La comtesse de Polastron mourut à Londres (Brompton grove) le 27 mars 1804. « Une maladie de langueur, dit Lamartine, (*Histoire de la Restauration*, t. II, p. 81), aggravée par le climat brumeux de l'Angleterre, atteignit madame de Polastron. Elle vit lentement venir la mort dans toute la fraîcheur de ses charmes et dans tous les délices d'une passion partagée. La religion la consola comme elle avait consolé La Vallière. Elle voulut en faire partager les consolations et les immortalités à son amant. Il se convertit à la voix de ce même amour qui l'avait si souvent et si délicieusement égaré des pensées graves. Un de ses aumôniers, qui fut depuis le cardinal de Latil, reçut, dans la chambre même de la beauté repentie, les aveux et les remords des deux amants. « Jurez-moi, dit madame de Polastron au jeune prince, que je serai votre dernière faute et votre dernier amour sur la terre, et qu'après moi vous n'aimerez plus que le seul objet dont je ne puisse pas être jalouse, Dieu ». Le prince jura du cœur et des lèvres. Madame de Polastron consolée emporta avec son dernier embrassement son serment au ciel. Le comte d'Artois, à genoux au pied du lit de sa maîtresse, répéta ce serment à son ombre, et il le garda, quoique jeune, beau, prince, roi aimé encore, à travers une longue vie jusqu'au tombeau. — De ce jour, ce fut un autre homme. »

1. Alfred-Charles-François-Gabriel, comte de *Damas*, né à Munster le 18 décembre 1794, lieutenant-colonel de cavalerie-chevalier de l'ordre de Saint Louis et de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X ; mort, non marié, le 16 janvier 1840.

suivi de son fils ; on courut à table. Le roi me plaça à sa gauche, il avait M. le dauphin à sa droite ; M. de Blacas s'assit en face du roi, entre le cardinal et madame de Cossé : les autres convives étaient distribués au hasard. Les enfants ne dînent avec leur grand-père que le dimanche : c'est se priver du seul bonheur qui reste dans l'exil, l'intimité et la vie de famille.

Le dîner était maigre et assez mauvais. Le roi me vanta un poisson de la Moldau qui ne valait rien du tout. Quatre ou cinq valets de chambre en noir rôdaient comme des frères lais dans le réfectoire ; point de maître d'hôtel. Chacun prenait devant soi et offrait de son plat.

Le roi mangeait bien, demandait et servait lui-même ce qu'on lui demandait. Il était de bonne humeur ; la peur qu'il avait eue de moi était passée. La conversation roulait dans un cercle de lieux communs, sur le climat de la Bohême, sur la santé de madame la dauphine, sur mon voyage, sur les cérémonies de la Pentecôte[1] qui devaient avoir lieu le lendemain ; pas un mot de politique. M. le dauphin, le nez plongé dans son assiette, sortait quelquefois de son silence, et s'adressant au cardinal de Latil : « Prince de l'Église, « l'évangile de ce matin était selon saint Matthieu? — « Non, monseigneur, selon saint Marc. — Comment, « saint Marc? » Grande dispute entre saint Marc et saint Matthieu, et le cardinal était battu.

Le dîner a duré près d'une heure ; le roi s'est levé ; nous l'avons suivi au salon. Les journaux étaient sur une table ; chacun s'est assis et l'on s'est mis à lire çà et là comme dans un café.

1. La Pentecôte tombait, en 1833, le dimanche 26 mai.

Les enfants sont entrés, le duc de Bordeaux conduit par son gouverneur, Mademoiselle par sa gouvernante. Ils ont couru embrasser leur grand-père, puis ils se sont précipités vers moi; nous nous sommes nichés dans l'embrasure d'une fenêtre donnant sur la ville et ayant une vue superbe. J'ai renouvelé mes compliments sur la leçon d'équitation. Mademoiselle s'est hâtée de me redire ce que m'avait dit son frère, que je n'avais rien vu; qu'on ne pouvait juger de rien quand le cheval noir était boiteux. Madame de Gontaut est venue s'asseoir auprès de nous, M. de Damas un peu plus loin, prêtant l'oreille, dans un état amusant d'inquiétude, comme si j'allais manger son pupille, lâcher quelques phrases à la louange de la liberté de la presse, ou à la gloire de madame la duchesse de Berry. J'aurais ri des craintes que je lui donnais, si depuis M. de Polignac je pouvais rire d'un pauvre homme. Tout d'un coup Henri me dit : « Vous « avez vu des serpents devins? — Monseigneur veut « parler des boas; il n'y en a ni en Égypte, ni à Tunis, « seuls points de l'Afrique où j'ai abordé; mais j'ai « vu beaucoup de serpents en Amérique. — Oh! oui, « dit la princesse Louise, le serpent à sonnettes, dans « le *Génie du Christianisme.* »

Je m'inclinai pour remercier Mademoiselle. « Mais « vous avez vu bien d'autres serpents? a repris Henri. « Sont-ils bien méchants? — Quelques-uns, monsei- « gneur, sont fort dangereux, d'autres n'ont point de « venin et on les fait danser. »

Les deux enfants se sont rapprochés de moi avec joie, tenant leurs quatre beaux yeux brillants fixés sur les miens.

« Et puis il y a le serpent de verre, ai-je dit : il est « superbe et point malfaisant; il a la transparence et « la fragilité du verre; on le brise dès qu'on le touche. « — Les morceaux ne peuvent pas se rejoindre? a dit « le prince. — Mais non, mon frère, a répondu pour « moi Mademoiselle. — Vous êtes allé à la cataracte « de Niagara? a repris Henri. Ça fait un terrible ron- « flement? peut-on la descendre en bateau? — Monsei- « gneur, un Américain s'est amusé à y précipiter une « grande barque; un autre Américain, dit-on, s'est jeté « lui-même dans la cataracte; il n'a pas péri la pre- « mière fois; il a recommencé et s'est tué à la seconde « expérience. » Les deux enfants ont levé les mains et ont crié : « Oh! »

Madame de Gontaut a pris la parole : « M. de Cha- « teaubriand est allé en Égypte et à Jérusalem. » Mademoiselle a frappé des mains et s'est encore rapprochée de moi. « M. de Chateaubriand, m'a-t-elle dit, « contez donc à mon frère les pyramides et le tombeau « de Notre-Seigneur »

J'ai fait du mieux que j'ai pu un récit des pyramides, du saint tombeau, du Jourdain, de la Terre sainte. L'attention des enfants était merveilleuse : Mademoiselle prenait dans ses deux mains son joli visage, les coudes presque appuyés sur mes genoux, et Henri perché sur un haut fauteuil remuait ses jambes ballantes.

Après cette belle conversation de serpents, de cataractes, de pyramides, de saint tombeau, Mademoiselle m'a dit : « Voulez-vous me faire une question sur « l'histoire? — Comment, sur l'histoire? — Oui, ques- « tionnez-moi sur une année, l'année la plus obscure

« de toute l'histoire de France, excepté le XVIIe et le « XVIIIe siècle que nous n'avons pas encore commencés. « — Oh ! moi, s'écria Henri, j'aime mieux une année « fameuse : demandez-moi quelque chose sur une « année fameuse. » Il était moins sûr de son affaire que sa sœur.

Je commençai par obéir à la princesse et je dis : « Eh bien ! Mademoiselle veut-elle me dire ce qui se « passait et qui régnait en France en 1001 ? » Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se prenant le toupet, Mademoiselle ombrant son visage avec ses deux mains, façon qui lui est familière, comme si elle jouait à *cache-cache*, puis elle découvre subitement sa mine jeune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides. Elle dit la première : « C'était Robert qui « régnait, Grégoire V était pape, Basile III empereur « d'Orient... — Et Othon III empereur d'Occident », cria Henri qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta : « Veremond II en Espagne. » Mademoiselle lui coupant la parole dit : « Ethélrède « en Angleterre. — Non pas, dit son frère, c'était Ed- « mond, *Côte-de-fer*. » Mademoiselle avait raison ; Henri se trompait de quelques années en faveur de *Côte-de-fer* qui l'avait charmé ; mais cela n'en était pas moins prodigieux,

« Et mon année fameuse ? demanda Henri d'un ton « demi-fâché. — C'est juste, monseigneur : que se « passait-il en l'an 1593 ? — Bah ! s'écria le jeune « prince, c'est l'abjuration d'Henri IV. » Mademoiselle devint rouge de n'avoir pu répondre la première.

Huit heures sonnèrent : la voix du baron de Damas

coupa court à notre conversation, comme quand le marteau de l'horloge, en frappant dix heures, suspendait les pas de mon père dans la grande salle de Combourg.

Aimables enfants! le vieux croisé vous a conté les aventures de la Palestine, mais non au foyer du château de la reine Blanche! Pour vous trouver, il est venu heurter avec son bâton de palmier et ses sandales poudreuses au seuil glacé de l'étranger. Blondel a chanté en vain au pied de la tour des ducs d'Autriche: sa voix n'a pu vous rouvrir les chemins de la patrie. Jeunes proscrits, le voyageur aux terres lointaines vous a caché une partie de son histoire; il ne vous a pas dit que, poète et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérances, de tristesses et de passions, que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence; qu'il fut une journée où, comme Julien, il jeta son sang vers le ciel, sang dont le Dieu de miséricorde lui a conservé quelques gouttes pour racheter celles qu'il avait livrées au dieu de malédiction.

Le prince, emmené par son gouverneur, m'invita à sa leçon d'histoire, fixée au lundi suivant, onze heures du matin; madame de Gontaut se retira avec Mademoiselle[1].

1. La duchesse de Gontaut quitta Prague et rentra en France au mois d'avril 1834. Dans ses *Mémoires* (page 389), elle indique à peine les circonstances qui amenèrent son départ. Le marquis de Villeneuve, son neveu, et en même temps, à la petite cour de Prague, son plus ardent adversaire, entre au contraire, dans ses *Souvenirs*, en de longs détails à ce sujet. Rien de plus honorable pour Madame de Gontaut que ce témoignage d'un membre du *contraire parti*. « L'un des personnages les plus insignes

Alors commença une scène d'un autre genre : la royauté future, dans la personne d'un enfant, venait de me mêler à ses jeux ; la royauté passée, dans la personne d'un vieillard, me fit assister aux siens. Une partie de whist, éclairée par deux bougies dans le coin d'une salle obscure, commença entre le roi et le dauphin, le duc de Blacas et le cardinal Latil. J'en étais le seul témoin avec l'écuyer O'Hégerty. A travers les fenêtres, dont les volets n'étaient pas fermés, le crépuscule mêlait sa pâleur à celle des bougies : la monarchie s'éteignait entre ces deux lueurs expirantes. Profond silence, hors le frôlement des cartes et quelques cris du roi qui se fâchait. Les cartes furent renouvelées des Latins afin de soulager l'adversité de Charles VI : mais il n'y a plus d'Ogier et de Lahire

entre les courtisans du malheur, écrit M. de Villeneuve, c'était ma tante la duchesse de Gontaut, si courageuse, si vigilante et si habile gouvernante des deux précieux rejetons de feu le duc de Berry. Douée du tact féminin au suprême degré, mais subitement docile à un fatal travers, elle avait dévié vers la duchesse de Berry..... Aucune langue ne manie la conversation avec plus d'agrément ; aucune tête n'est plus vide en politique. Deux travers s'y étaient mis. La Charte Constitutionnelle en était un ; l'autre, un vieux projet de mariage entre Mademoiselle et le duc de Chartres. La duchesse de Gontaut entrevoyait dans cette union son élève, le duc de Bordeaux, installé sur le trône de France, et sa seconde élève, Mademoiselle, établie solidement au premier degré du même trône ; avec sa jeune et jolie épouse, le duc de Chartres était tout prêt à former une autre lignée de rois, si la lignée primitive défaillait. Résultat de cette combinaison : branche cadette, Bordeaux, Orléans, Condé, présent et avenir, tout cela confondu, uni par la main, par le sang, par l'intérêt, par la fortune, tous agglomérés autour d'un trône identique ; tel était l'ingénieux roman qui charmait sa vivacité et qui aplanissait en exil des devoirs scrupuleusement accomplis. » (*Mémoires inédits du marquis de Villeneuve*, publiés par son arrière-petit-fils, p. 39. — 1889.)

pour donner leur nom, sous Charles X, à ces distractions du malheur.

Le jeu fini, le roi me souhaita le bonsoir. Je passai les salles désertes et sombres que j'avais traversées la veille, les mêmes escaliers, les mêmes cours, les mêmes gardes, et, descendu des talus de la colline, je regagnai mon auberge en m'égarant dans les rues et dans la nuit. Charles X restait enfermé dans les masses noires que je quittais : rien ne peut peindre la tristesse de son abandon et de ses années.

Prague, 27 mai 1833.

J'avais grand besoin de mon lit ; mais le baron Capelle[1], arrivé de Hollande, logeait dans une chambre voisine de la mienne, et il accourut.

Quand le torrent tombe de haut, l'abîme qu'il creuse et dans lequel il s'engloutit fixe les regards et rend muet ; mais je n'ai ni patience ni pitié pour les ministres dont la main débile laissa tomber dans ce gouffre la couronne de saint Louis, comme si les flots devaient la rapporter ! Ceux de ces ministres qui prétendent s'être opposés aux ordonnances sont les plus coupables ; ceux qui se disent avoir été les plus modérés sont les moins innocents : s'il y voyaient clair, que ne se retiraient-ils ? « Ils n'ont pas voulu aban- « donner le roi ; monsieur le dauphin les a traités de « poltrons. » Mauvaise défaite ; ils n'ont pu s'arracher à leurs portefeuilles. Quoi qu'ils en disent, il n'y a pas autre chose au fond de cette immense catastrophe. Et quel beau sang-froid depuis l'événement !

1. Sur le baron Capelle, ministre des Travaux publics dans le cabinet Polignac, voir, au tome V, la note de la page 265

L'un[1] écrivaille sur l'histoire d'Angleterre, après avoir si bien arrangé l'histoire de France ; l'autre[2] lamente la vie et la mort du duc de Reichstadt, après avoir envoyé à Prague le duc de Bordeaux.

Je connaissais M. Capelle : il est juste de se souvenir qu'il était demeuré pauvre ; ses prétentions ne dépassaient pas sa valeur ; il aurait très volontiers dit comme Lucien : « Si vous venez m'écouter dans l'es-« poir de respirer l'ambre et d'entendre le chant du « cygne, j'atteste les dieux que je n'ai jamais parlé de « moi en termes si magnifiques. » Par le temps actuel, la modestie est une qualité rare, et le seul tort de M. Capelle est de s'être laisser nommer ministre.

Je reçus la visite de M. le baron de Damas : les vertus de ce brave officier lui avaient monté à la tête ; une congestion religieuse lui embarrassait le cerveau ; Il est des associations fatales : le duc de Rivière[3] recommanda en mourant M. de Damas pour gouverneur du duc de Bordeaux ; le prince de Polignac était membre de cette coterie. L'incapacité est une franc-maçonnerie dont les loges sont en tout pays ; cette charbonnerie a des oubliettes dont elle ouvre les soupapes, et dans lesquelles elle fait disparaître les États.

1. Le baron d'Haussez, ministre de la marine dans le cabinet Polignac, écrivit en exil un ouvrage plein d'observations judicieuses et de fines remarques : *La Grande Bretagne en 1833.*

2. Le comte de Montbel, ministre de l'Intérieur, puis des Finances dans le cabinet Polignac, publia en 1833 une *Notice sur la vie du duc de Reichstadt.*

3. *Rivière* (Charles-François Riffardeau duc de), né à la Ferté (Ardennes) le 17 décembre 1763. Nommé gouverneur du duc de Bordeaux après la mort de Mathieu de Montmorency, au mois de mars 1826, il mourut un an après, le 21 avril 1827.

La domesticité était si naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. La Villatte, n'avait jamais voulu lui octroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bordeaux. A la première vue, je me pris de goût pour ce militaire à crocs gris, dogue fidèle, chargé d'aboyer autour de son mouton. Il appartenait à ces loyaux *porte-grenade* qu'estimait l'effrayant maréchal de Monluc, et dont il disait : « Il n'y a point d'ar-« rière-boutique en eux. » M. La Villatte sera renvoyé pour sa sincérité, non à cause de sa brusquerie : de la brusquerie de caserne, on s'en arrange; souvent l'adulation au camp fume la flatterie d'un air indépendant. Mais, chez le vieux brave dont je parle, tout était franchise ; il aurait retiré avec honneur sa moustache, s'il avait emprunté dessus 30,000 piastres comme Jean de Castro. Sa figure rébarbative n'était que l'expression de la liberté ; il avertissait seulement par son air qu'il était prêt. Avant de mettre au champ leur armée, les Florentins en prévenaient l'ennemi par le son de la cloche *Martinella*.

Prague, 27 mai 1833.

J'avais formé le projet d'entendre la messe à la cathédrale, dans l'enceinte des châteaux; retenu par les visiteurs, je n'eus que le temps d'aller à la basilique des ci-devant jésuites. On y chantait avec accompagnement d'orgues. Une femme, placée auprès de moi, avait une voix dont l'accent me fit tourner la tête. Au moment de la communion, elle se couvrit le visage de ses deux mains et n'alla point à la sainte table.

Hélas ! j'ai déjà exploré bien des églises dans les quatre parties de la terre, sans avoir pu dépouiller, même au tombeau du Sauveur, le rude cilice de mes pensées. J'ai peint Aben-Hamet errant dans la mosquée chrétienne de Cordoue : « Il entrevit au pied « d'une colonne une figure immobile, qu'il prit d'a- « bord pour une statue sur un tombeau. »

L'original de ce chevalier qu'entrevoyait Aben-Hamet était un moine que j'avais rencontré dans l'église de l'Escurial, et dont j'avais envié la foi. Qui sait cependant les tempêtes au fond de cette âme si recueillie, et quelle supplication montait vers *le pontife saint et innocent ?* Je venais d'admirer, dans la sacristie déserte de l'Escurial, une des plus belles Vierges de Murillo ; j'étais avec une femme : elle me montra la première le religieux sourd au bruit des passions qui traversaient auprès de lui le formidable silence du sanctuaire.

Après la messe à Prague j'envoyai chercher une calèche ; je pris le chemin tracé dans les anciennes fortifications et par lequel les voitures montent au château. On était occupé à dessiner des jardins sur ces remparts : l'euphonie d'une forêt y remplacera le fracas de la bataille de Prague ; le tout sera très beau dans une quarantaine d'années : Dieu fasse que Henri V ne demeure pas assez longtemps ici pour jouir de l'ombre d'une feuille qui n'est pas encore née !

Devant dîner le lendemain chez le gouverneur, je crus qu'il était poli d'aller voir madame la comtesse de Choteck : je l'aurais trouvée aimable et belle, quand elle ne m'eût pas cité de mémoire des passages de mes écrits.

Je montai à la soirée de madame de Guiche ; j'y rencontrai le général Skrzynecki[1] et sa femme. Il me fit le récit de l'insurrection de la Pologne et du combat d'Ostrolenka.

Quand je me levai pour sortir, le général me demanda la permission de presser ma *vénérable* main et d'embrasser le *patriarche de la liberté de la presse ;* sa femme voulut embrasser en moi l'auteur du *Génie du Christianisme :* la monarchie reçut de grand cœur le baiser fraternel de la République. J'éprouvais une satisfaction d'honnête homme ; j'étais heureux de réveiller, à différents titres, de nobles sympathies dans des cœurs étrangers, d'être tour à tour pressé sur le

1. Jean-Sigismond *Skrzynecki* (et non *Czernicky* comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires*). Né dans la Galicie autrichienne en 1787, il servit dans les armées impériales, de 1805 à 1814. Lors de la campagne de France, il commandait le fameux carré de Polonais qui, près d'Arcis-sur-Aube, sauva l'Empereur assailli par les cosaques et les cuirassiers russes. Le 26 février 1831, il fut choisi par la diète polonaise pour commander l'armée insurrectionnelle. Son inaction et ses fausses manœuvres ne contribuèrent pas peu au triomphe des Russes. Surpris à Ostrolenka par le général Diebitsch, il se battit héroïquement et resta maître du champ de bataille ; mais les pertes cruelles qu'il avait éprouvées le forcèrent à se retirer sur Varsovie. Après la mort de Diebitsch, il laissa échapper l'occasion d'attaquer les Russes décimés par le choléra. Le maréchal Paskéwitch put, sans être inquiété, jeter des ponts et passer la Vistule. Devant le cri de l'indignation populaire, Skrzynecki dut se démettre et céder le commandement au général Dembinski (19 août 1831). S'étant réfugié en Galicie, puis en Bohême, il habita Prague jusqu'au jour où le roi Léopold Ier l'appela au commandement de l'armée belge ; mais en 1839 les réclamations de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse obligèrent Léopold à le mettre en disponibilité. Après avoir vécu pendant vingt ans à Bruxelles dans la plus profonde retraite, il obtint en 1859 la permission de s'établir à Cracovie, où il mourut l'année suivante.

sein du mari et de la femme par la liberté et la religion.

Lundi 27, au matin, l'*opposition* vint m'apprendre que je ne verrais point le jeune prince : M. de Damas avait fatigué son élève en le traînant d'église en église aux stations du Jubilé. Cette lassitude servait de prétexte à un congé et motivait une course à la campagne : on me voulait cacher l'enfant.

J'employai la matinée à courir la ville. A cinq heures j'allai dîner chez le comte de Choteck.

La maison du comte de Choteck, bâtie par son père (qui fut aussi grand burgrave de Bohême), présente extérieurement la forme d'une chapelle gothique : rien n'est original aujourd'hui, tout est copie. Du salon, on a une vue sur les jardins; ils descendent en pente dans une vallée : toujours lumière fade, sol grisâtre, comme dans ces fonds anguleux des montagnes du Nord, où la nature décharnée porte la haire.

Le couvert était mis dans le *pleasure-ground*, sous des arbres. Nous dînâmes sans chapeau : ma tête, que tant d'orages insultèrent en emportant ma chevelure, était sensible au souffle du vent. Tandis que je m'efforçais d'être présent au repas, je ne pouvais m'empêcher de regarder les oiseaux et les nuages qui volaient au-dessus du festin; passagers embarqués sur les brises et qui ont des relations secrètes avec mes destinées; voyageurs, objets de mon envie et dont mes yeux ne peuvent suivre la course aérienne sans une sorte d'attendrissement. J'étais plus en société avec ces parasites errants dans le ciel qu'avec les convives assis auprès de moi sur la terre : heu-

reux anachorètes qui pour *dapifer* aviez un corbeau !

Je ne puis vous parler de la société de Prague, puisque je ne l'ai vue qu'à ce dîner. Il s'y trouvait une femme fort à la mode à Vienne, et fort spirituelle, assurait-on ; elle m'a paru aigre et sotte, quoiqu'elle eût quelque chose de jeune encore, comme ces arbres qui gardent l'été les grappes séchées de la fleur qu'ils ont portée au printemps.

Je ne sais donc des mœurs de ce pays que celles du XVIe siècle, racontées par Bassompierre[1] : il aima Anna Esther, âgée de dix-huit ans, veuve depuis six mois. Il passa cinq jours et six nuits déguisé et caché dans une chambre auprès de sa maîtresse. Il joua à la paume dans Hradschin avec Wallenstein. N'étant ni Wallenstein ni Bassompierre, je ne prétendais ni à l'empire ni à l'amour : les Esther modernes veulent des Assuérus qui puissent, tout déguisés qu'ils sont, se débarrasser la nuit de leur *domino :* on ne dépose pas le masque des années.

Prague, 27 mai 1833.

Au sortir du dîner, à sept heures, je me rendis chez le roi ; j'y rencontrai les personnes de la veille, excepté M. le duc de Bordeaux, qu'on disait souffrant de ses stations du dimanche. Le roi était à demi couché sur un canapé, et Mademoiselle assise sur une chaise tout contre les genoux de Charles X, qui caressait le bras de sa petite fille en lui faisant des histoires. La jeune princesse écoutait avec attention : quand je parus, elle me regarda avec le sourire d'une

1. *Mémoires du maréchal de Bassompierre*, t. I, p. 326 et suiv.

personne raisonnable qui m'aurait voulu dire : « Il faut bien que j'amuse mon grand-papa. »

« Chateaubriand, s'écria le roi, je ne vous ai pas « vu hier? — Sire, j'ai été averti trop tard que Votre « Majesté m'avait fait l'honneur de me nommer de « son dîner : ensuite, c'était le dimanche de la Pen- « tecôte, jour où il ne m'est pas permis de voir Votre « Majesté. — Comment cela? dit le roi. — Sire, ce « fut le jour de la Pentecôte, il y a neuf ans, que, me « présentant pour vous faire ma cour, on me défen- « dit votre porte. »

Charles X parut ému : « On ne vous chassera pas « du château de Prague. — Non, sire, car je ne vois « pas ici ces bons serviteurs qui m'éconduisirent au « jour de la prospérité. » Le whist commença et la journée finit.

Après la partie, je rendis au duc de Blacas la visite qu'il m'avait faite. « Le roi, me dit-il, m'a prévenu « que nous causerions. » Je lui répondis que le roi n'ayant pas jugé à propos de convoquer son conseil devant lequel j'aurais pu développer mes idées sur l'avenir de la France et la majorité du duc de Bordeaux, je n'avais plus rien à dire. « Sa Majesté n'a « point de conseil, repartit le duc de Blacas avec un « rire chevrotant et des yeux tout contents de lui, il « n'a que moi, absolument que moi. »

Le grand-maître de la garde-robe a la plus haute idée de lui-même : maladie Française. A l'entendre, il fait tout, il peut tout ; il a marié la duchesse de Berry ; il dispose des rois ; il mène Metternich par le bout du nez ; il tient Nesselrode au collet ; il règne en Italie ; il a gravé son nom sur un obélisque à Rome ;

il a dans sa poche les clefs des conclaves ; les trois derniers papes lui doivent leur exaltation ; il connaît si bien l'opinion, il mesure si bien son ambition à ses forces, qu'en accompagnant madame la duchesse de Berry, il s'était fait donner un diplôme qui le nommait chef du conseil de la régence, premier ministre et ministre des affaires étrangères ! Et voilà comment ces pauvres gens comprennent la France et le siècle.

Cependant M. de Blacas est le plus intelligent et le plus modéré de la bande. En conversation il est raisonnable : il est toujours de votre avis : « *Vous pen-* « *sez cela ! c'est précisément ce que je disais hier. Nous* « *avons absolument les mêmes idées!* » Il gémit de son esclavage ; il est las des affaires, il voudrait habiter un coin de la terre ignoré, pour y mourir en paix loin du monde. Quant à son influence sur Charles X, ne lui en parlez pas ; on croit qu'il domine Charles X : erreur ! il ne peut rien sur le roi ! le roi ne l'écoute pas ; le roi refuse ce matin une chose ; ce soir il accorde cette chose, sans qu'on sache pourquoi il a changé d'avis, etc. Lorsque M. de Blacas vous raconte ces balivernes, il est *vrai,* parce qu'il ne contrarie jamais le roi ; il n'est pas *sincère,* parce qu'il n'inspire à Charles X que des volontés d'accord avec les penchants de ce prince.

Au surplus, M. de Blacas a du courage et de l'honneur ; il n'est pas sans générosité ; il est dévoué et fidèle. En se frottant aux hautes aristocraties et en entrant dans la richesse, il a pris de leur allure. Il est très bien né ; il sort d'une maison pauvre, mais antique, connue dans la poésie et dans les armes. Le

guindé de ses manières, son aplomb, son rigorisme d'étiquette, conservent à ses maîtres une noblesse qu'on perd trop aisément dans le malheur : du moins, dans le Muséum de Prague, l'inflexibilité de l'armure tient debout un corps qui tomberait. M. de Blacas ne manque pas d'une certaine activité ; il expédie rapidement les affaires communes ; il est ordonné et méthodique. Connaisseur assez éclairé dans quelques branches d'archéologie, amateur des arts sans imagination et libertin à la glace, il ne s'émeut pas même de ses passions : son sang-froid serait une qualité de l'homme d'État, si son sang-froid n'était autre que sa confiance dans son génie, et son génie trahit sa confiance : on sent en lui le grand seigneur avorté, comme on le sent dans son compatriote La Valette, duc d'Épernon.

Ou il y aura ou il n'y aura pas restauration ; s'il y a restauration, M. de Blacas rentre avec les places et les honneurs ; s'il n'y a pas restauration, la fortune du grand-maître de la garde-robe est presque toute hors de France ; Charles X et Louis XIX seront morts ; il sera bien vieux, lui, M. de Blacas : ses enfants resteront les compagnons du prince exilé, d'illustres étrangers dans des cours étrangères. Dieu soit loué de tout !

Ainsi la Révolution, qui a élevé et perdu Bonaparte, aura enrichi M. de Blacas : cela fait compensation. M. de Blacas, avec sa longue figure immobile et décolorée, est l'entrepreneur des pompes funèbres de la monarchie ; il l'a enterrée à Hartwell, il l'a enterrée à Gand, il l'a réenterrée à Édimbourg et il la réenterrera à Prague ou ailleurs, toujours veillant à

la dépouille des hauts et puissants défunts, comme ces paysans des côtes qui recueillent les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords.

Prague, 28 et 29 mai 1833.

Le mardi 28 mai, la leçon d'histoire à laquelle je devais assister à onze heures n'ayant pas lieu, je me trouvai libre de parcourir ou plutôt de revoir la ville, que j'avais déjà vue et revue en allant et venant.

Je ne sais pourquoi je m'étais figuré que Prague était niché dans un trou de montagnes qui portaient leur ombre noire sur un tapon de maisons chaudronnées : Prague est une cité riante où pyramident vingt-cinq à trente tours et clochers élégants ; son architecture rappelle une ville de la renaissance. La longue domination des empereurs sur les pays cisalpins a rempli l'Allemagne d'artistes de ces pays ; les villages autrichiens sont des villages de la Lombardie, de la Toscane, ou de la terre ferme de Venise : on se croirait chez un paysan italien, si, dans les fermes à grandes chambres nues, un poêle ne remplaçait le soleil.

La vue dont on jouit des fenêtres du château est agréable : d'un côté, on aperçoit les vergers d'un frais vallon, à pente verte, enclos des murs dentelés de la ville, qui descendent jusqu'à la Moldau, à peu près comme les murs de Rome descendent du Vatican au Tibre ; de l'autre côté, on découvre la ville traversée par la rivière, laquelle rivière s'embellit d'une île plantée en amont, et embrasse une île en aval, en quittant le faubourg du Nord. La Moldau se jette dans l'Elbe. Un bateau qui m'aurait pris au pont de Pra-

gue m'aurait pu débarquer au Pont-Royal à Paris. Je ne suis pas l'ouvrage des siècles et des rois ; je n'ai ni le poids ni la durée de l'obélisque que le Nil envoie maintenant à la Seine ; pour remorquer ma galère, la ceinture de la Vestale du Tibre suffirait.

Le pont de la Moldau, bâti en bois en 795 par Mnata, fut, à diverses époques, refait en pierre. Tandis que je mesurais ce pont, Charles X cheminait sur le trottoir ; il portait sous le bras un parapluie ; son fils l'accompagnait comme un *cicerone* de louage. J'avais dit, dans le *Conservateur*, qu'*on se mettrait à la fenêtre pour voir passer la monarchie :* je la voyais passer sur le pont de Prague.

Dans les constructions qui composent Hradschin, on voit des salles historiques, des musées que tapissent les portraits restaurés et les armes fourbies des ducs et des rois de Bohême. Non loin des masses informes, se détache sur le ciel un joli bâtiment vêtu d'un des élégants portiques du *cinquecinto :* cette architecture a l'inconvénient d'être en désaccord avec le climat. Si l'on pouvait du moins, pendant les hivers de Bohême, mettre ces palais italiens en serre chaude avec les palmiers ? J'étais toujours préoccupé de l'idée du froid qu'ils devaient avoir la nuit.

Prague, souvent assiégé, pris et repris, nous est militairement connu par la bataille de son nom et par la retraite où se trouvait Vauvenargues. Les boulevards de la ville sont démolis. Les fossés du château, du côté de la haute plaine, forment une étroite et profonde entaille maintenant plantée de peupliers. A l'époque de la guerre de Trente Ans, ces fossés étaient remplis d'eau. Les protestants, ayant pénétré

dans le château le 23 mai 1618, jetèrent par la fenêtre deux seigneurs catholiques avec le secrétaire d'Etat : les trois plongeurs se sauvèrent. Le secrétaire, en homme bien appris, demanda mille pardons à l'un des deux seigneurs d'être tombé malhonnêtement sur lui. Dans ce mois de mai 1833, on n'a plus la même politesse : je ne sais trop ce que je dirais en pareil cas, moi qui ai cependant été secrétaire d'Etat.

Tycho-Brahé mourut à Prague : voudriez-vous, pour toute sa science, avoir comme lui un faux-nez de cire ou d'argent ? Tycho se consolait en Bohême, ainsi que Charles X, en contemplant le ciel ; l'astronome admirait l'ouvrage, le roi adore l'ouvrier. L'étoile apparue en 1572 (éteinte en 1574), qui passa successivement du blanc éclatant au jaune rouge de Mars et au blanc plombé de Saturne, offrit aux observations de Tycho le spectacle de l'incendie d'un monde. Qu'est-ce que la révolution dont le souffle a poussé le frère de Louis XVI à la tombe du Newton danois, auprès de la destruction d'un globe, accomplie en moins de deux années ? Le général Moreau vint à Prague concerter avec l'empereur de Russie une restauration que lui, Moreau, ne devait pas voir.

Si Prague était au bord de la mer, rien ne serait plus charmant ; aussi Shakespeare frappe la Bohême de sa baguette et en fait un pays maritime :

« Es-tu certain, dit *Antigonus* à un matelot, dans le « *Conte d'hiver*, que notre vaisseau a touché les dé- « serts de Bohême ? »

Antigonus descend à terre, chargé d'exposer une petite fille à laquelle il adresse ces mots :

« Fleur ! prospère ici... La tempête commence...
« Tu as bien l'air de devoir être rudement bercée ! »

Shakespeare ne semble-t-il pas avoir raconté d'avance l'histoire de la princesse Louise, de cette jeune *fleur*, de cette nouvelle *Perdita*[1], transportée dans les déserts de la Bohême?

Prague, 28 et 29 mai 1833.

Confusion, sang, catastrophe, c'est l'histoire de la Bohême ; ses ducs et ses rois, au milieu des guerres civiles et des guerres étrangères, luttent avec leurs sujets, ou se collettent avec les ducs et les rois de Silésie, de Saxe, de Pologne, de Moravie, de Hongrie, d'Autriche et de Bavière.

Pendant le règne de Venceslas VI, qui mettait à la broche son cuisinier quand il n'avait pas bien rôti un lièvre, s'éleva Jean Huss, lequel, ayant étudié à Oxford, en apporta la doctrine de Wiclef. Les protestants, qui cherchaient partout des ancêtres sans en pouvoir trouver, rapportent que, du haut de son bûcher, Jean chanta, prophétisa la venue de Luther.

« Le monde rempli d'aigreur, dit Bossuet, enfanta
« Luther et Calvin, qui cantonnent la chrétienté. »

Des luttes chrétiennes et païennes, des hérésies précoces de la Bohême, des importations d'intérêts étrangers et de mœurs étrangères, résulta une confusion favorable au mensonge. La Bohême passa pour le pays des sorciers.

D'anciennes poésies, découvertes en 1817 par

1. Perdita, fille de Léonte, roi de Sicile, l'héroïne du *Conte d'hiver*.

M. Hanka, bibliothécaire du musée de Prague, dans les archives de l'église de Kœniginhof, sont célèbres. Un jeune homme que je me plais à citer, fils d'un savant illustre, M. Ampère[1], a fait connaître l'esprit de ces chants. Célakowsky a répandu des chansons populaires dans l'idiome slave.

Les Polonais trouvent le dialecte bohême efféminé ; c'est la querelle du dorien et de l'ionique. Le Bas-Breton de Vannes traite de barbare le Bas-Breton de Tréguier. Le slave ainsi que le magyar se prêtent à toutes les traductions : ma pauvre *Atala* a été accoutrée d'une robe *de point de Hongrie ;* elle porte aussi un doliman arménien et un voile arabe.

Une autre littérature a fleuri en Bohême, la littérature moderne latine. Le prince de cette littérature, Bohuslas Hassenstein, baron de Lobkowitz, né en 1462, s'embarqua en 1490 à Venise, visita la Grèce, la Syrie, l'Arabie et l'Egypte. Lobkowitz m'a devancé de trois cent vingt-six ans[2] à ces lieux célèbres, et, comme lord Byron, il a chanté son pèlerinage. Avec quelle différence d'esprit, de cœur, de pensées, de mœurs, nous avons, à plus de trois siècles d'intervalle, médité sur les mêmes ruines et sous le même soleil, Lobkowitz, Bohême ; lord Byron, Anglais ; et moi, enfant de France !

A l'époque du voyage de Lobkowitz, d'admirables monuments, depuis renversés, étaient debout. Ce devait

1. Jean-Jacques Ampère. *Poésies nationales de la Bohême.* Publié d'abord dans le *Globe* en 1828, ce morceau a été recueilli par l'auteur, en 1850, au tome 1er du recueil intitulé : *Littérature, Voyages et Poésies.*

2. De trois cent seize ans, et non de trois cent vingt-six. Chateaubriand se trompait quelquefois dans ses additions.

LA PETITE FILLE

être un spectacle étonnant que celui de la barbarie dans toute son énergie, tenant sous ses pieds la civilisation terrassée, les janissaires de Mahomet II ivres d'opium, de victoires et de femmes, le cimeterre à la main, le front festonné du turban sanglant, échelonnés pour l'assaut sur les décombres de l'Egypte et de la Grèce : et moi, j'ai vu la même barbarie, parmi les mêmes ruines, se débattre sous les pieds de la civilisation.

En arpentant la ville et les faubourgs de Prague, les choses que je viens de dire venaient s'appliquer sur ma mémoire, comme les tableaux d'une optique sur une toile. Mais, dans quelque coin que je me trouvasse, j'apercevais Hradschin, et le roi de France appuyé sur les fenêtres de ce château, comme un fantôme dominant toutes ces ombres.

Prague, 29 mai 1833.

Ma revue de Prague étant faite, j'allai, le 29 mai, dîner au château à six heures. Charles X était fort gai. Au sortir de table, en s'asseyant sur le canapé du salon, il me dit : « Chateaubriand, savez-vous que *le* « *National*, arrivé ce matin, déclare que j'avais le « droit de faire mes ordonnances ? — Sire, ai-je ré- « pondu, Votre Majesté jette des pierres dans mon « jardin. » Le roi, indécis, hésitait ; puis prenant son parti : « J'ai quelque chose sur le cœur : vous m'avez « diablement maltraité dans la première partie de « votre discours à la Chambre des pairs. » Et tout de suite, le roi, ne me laissant pas le temps de répondre, s'est écrié : « Oh ! la fin ! la fin !... le tombeau vide à « Saint-Denis... C'est admirable !... c'est très bien !

« très bien... n'en parlons plus. Je n'ai pas voulu gar-
« der cela... c'est fini... c'est fini. » Et il s'excusait d'avoir osé hasarder ce peu de mots.

J'ai baisé avec un pieux respect la main royale.

« Que je vous dise, a repris Charles X : j'ai peut-être
« eu tort de ne pas me défendre à Rambouillet ; j'avais
« encore de grandes ressources... mais je n'ai pas
« voulu que le sang coulât pour moi ; je me suis
« retiré. »

Je n'ai point combattu cette noble excuse ; j'ai répondu :

« Sire, Bonaparte s'est retiré deux fois comme
« Votre Majesté, afin de ne pas prolonger les maux de
« la France. » Je mettais ainsi la faiblesse de mon vieux roi à l'abri de la gloire de Napoléon.

Les enfants arrivés, nous nous sommes approchés d'eux. Le roi parla de l'âge de Mademoiselle : « Com-
« ment ! petit chiffon, s'écria-t-il, vous avez déjà
« quatorze ans ! — Oh ! quand j'en aurai quinze ! dit
« Mademoiselle. — Eh bien ! qu'en ferez-vous ? » dit le roi. Mademoiselle resta court.

Charles X raconta quelque chose : « Je ne m'en
« souviens pas, dit le duc de Bordeaux. — Je le crois
« bien, répondit le roi, cela se passait le jour même
« de votre naissance. — Oh ! répliqua Henri, il y a
« donc bien longtemps ! » Mademoiselle penchant un peu la tête sur son épaule, levant son visage vers son frère, tandis que ses regards tombaient obliquement sur moi, dit avec une petite mine ironique : « Il y a
« donc bien longtemps que vous êtes né ? »

Les enfants se retirèrent ; je saluai l'orphelin : je devais partir dans la nuit. Je lui dis adieu en français,

en anglais et en allemand. Combien Henri apprendra-t-il de langues pour raconter ses errantes misères, pour demander du pain et un asile à l'étranger?

Quand la partie de whist commença, je pris les ordres de Sa Majesté. « Vous allez voir madame la « dauphine à Carlsbad, dit Charles X. Bon voyage, « mon cher Chateaubriand. Nous entendrons parler « de vous dans les journaux. »

J'allai de porte en porte offrir mes derniers hommages aux habitants du château. Je revis la jeune princesse chez madame de Gontaut; elle me remit pour sa mère une lettre au bas de laquelle se trouvaient quelques lignes de Henri.

Je devais partir le 30 à cinq heures du matin; le comte de Choteck avait eu la bonté de faire commander les chevaux sur la route : un tripotage me retint jusqu'à midi.

J'étais porteur d'une lettre de crédit de 2,000 francs payable à Prague; je m'étais présenté chez un gros et petit matou juif qui poussa des cris d'admiration en me voyant. Il appela sa femme à son secours; elle accourut, ou plutôt elle roula jusqu'à mes pieds; elle s'assit toute courte, toute grasse, toute noire, en face de moi, avec deux bras comme des ailerons, me regardant de ses yeux ronds : quand le Messie serait entré par la fenêtre, cette Rachel n'aurait pas paru plus réjouie; je me croyais menacé d'un *Alleluia*. L'agent de change m'offrit sa fortune, des lettres de crédit pour toute l'étendue de la dispersion israélite; il ajouta qu'il m'enverrait mes 2,000 francs à mon hôtel.

La somme n'était point comptée le 29 au soir; le

30 au matin, lorsque les chevaux étaient déjà attelés, arrive un commis avec un paquet d'assignats, papier de différente origine, qui perd plus ou moins sur la place et qui n'a pas cours hors des Etats autrichiens. Mon compte était détaillé sur une note qui portait pour solde, *bon argent*. Je restai ébahi : « Que voulez-« vous que je fasse de cela? dis-je au commis. Com-« ment, avec ce papier, payer la poste et la dépense « des auberges? » Le commis courut chercher des explications. Un autre commis vint et me fit des calculs sans fin. Je renvoyai le second commis ; un troisième me rapporta des écus de Brabant. Je partis, désormais en garde contre la tendresse que je pourrais inspirer aux filles de Jérusalem.

Ma calèche était entourée, sous la porte, des gens de l'hôtel, parmi lesquels se pressait une jolie servante saxonne qui courait à un piano toutes les fois qu'elle attrapait un moment entre deux coups de sonnette : priez Léonarde du Limousin, ou Fanchon de la Picardie, de vous jouer ou de vous chanter sur le piano *Tanti palpiti* ou la *Prière* de *Moïse !*

Prague et route, 29 et 30 mai 1833.

J'étais entré à Prague avec de grandes appréhensions. Je m'étais dit : Pour nous perdre, il suffit souvent à Dieu de nous remettre entre les mains nos destinées ; Dieu fait des miracles en faveur des hommes, mais il leur en abandonne la conduite, sans quoi ce serait lui qui gouvernerait en personne : or, les hommes font avorter les fruits de ces miracles. Le crime n'est pas toujours puni dans ce monde ; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et

générale de l'homme ; le ciel seul en connaît le fond et s'en réserve quelquefois le châtiment. Les fautes d'une nature bornée et accidentelle sont de la compétence de la justice étroite de la terre : c'est pourquoi il serait possible que les dernières fautes de la monarchie fussent rigoureusement punies par les hommes.

Je m'étais dit encore : On a vu des familles royales tomber dans d'irréparables erreurs, en s'infatuant d'une fausse idée de leur nature : tantôt elles se regardent comme des familles divines et exceptionnelles, tantôt comme des familles mortelles et privées ; selon l'occurrence, elles se mettent au-dessus de la loi commune ou dans les limites de cette loi. Violent-elles les constitutions politiques? elles s'écrient qu'elles en ont le droit, qu'elles sont la source de la loi, qu'elles ne peuvent être jugées par les règles ordinaires. Veulent-elles faire une faute domestique, donner par exemple une éducation dangereuse à l'héritier du trône ? elles répondent aux réclamations : « Un parti-« culier peut agir envers ses enfants comme il lui plaît, « et nous ne le pourrions pas ! »

Eh non, vous ne le pouvez pas : vous n'êtes ni une famille *divine,* ni une famille *privée ;* vous êtes une famille *publique ;* vous appartenez à la société. Les erreurs de la royauté n'attaquent pas la royauté seule ; elles sont dommageables à la nation entière : un roi bronche et s'en va; mais la nation s'en va-t-elle ? Ne ressent-elle aucun mal ? ceux qui sont demeurés attachés à la royauté absente, victimes de leur honneur, ne sont-ils ni interrompus dans leur carrière, ni poursuivis dans leurs proches, ni entravés dans leur liberté,

ni menacés dans leur vie ? Encore une fois, la royauté n'est point une propriété privée, c'est un bien commun, indivis, et des tiers sont engagés dans la fortune du trône. Je craignais que, dans les troubles inséparables du malheur, la royauté n'eût point aperçu ces vérités et n'eût rien fait pour y revenir en temps utile.

D'un autre côté, tout en reconnaissant les avantages immenses de la loi salique, je ne me dissimulais pas que la durée de race a quelques graves inconvénients pour les peuples et pour les rois : pour les peuples, parce qu'elle mêle trop leur destinée avec celle des rois; pour les rois, parce que le pouvoir permanent les enivre; ils perdent les notions de la terre: tout ce qui n'est pas à leurs autels, prières prosternées, humbles vœux, abaissements profonds, est impiété. Le malheur ne leur apprend rien; l'adversité n'est qu'une plébéienne grossière qui leur manque de respect, et les catastrophes ne sont pour eux que des insolences.

Je m'étais heureusement trompé : je n'ai point trouvé Charles X dans ces hautes erreurs qui naissent au faîte de la société; je l'ai trouvé seulement dans les illusions communes d'un accident inattendu, et qui sont plus explicables. Tout sert à consoler l'amour-propre du frère de Louis XVIII : il voit le monde politique se détruire, et il attribue avec quelque raison cette destruction à son époque, non à sa personne : Louis XVI n'a-t-il pas péri? la République n'est-elle pas tombée? Bonaparte n'a-t-il pas été contraint d'abandonner deux fois le théâtre de sa gloire et n'est-il pas allé mourir captif sur un écueil? Les trônes de l'Europe ne sont-

ils pas menacés? Que pouvait-il donc, lui, Charles X, plus que ces pouvoirs renversés? Il a voulu se défendre contre des ennemis; il était averti du danger par sa police et par des symptômes publics: il a pris l'initiative; il a attaqué pour n'être pas attaqué. Les héros des trois émeutes n'ont-ils pas avoué qu'ils conspiraient, qu'ils avaient joué la comédie pendant quinze ans? Eh bien! Charles a pensé qu'il était de son devoir de faire un effort; il a essayé de sauver la légitimité française et avec elle la légitimité européenne : il a livré la bataille, et il l'a perdue; il s'est immolé au salut des monarchies; voilà tout : Napoléon a eu son Waterloo, Charles X ses journées de Juillet.

Ainsi les choses se présentent au monarque infortuné; il reste immuable, accoté des événements qui calent et assujettissent son esprit. A force d'immobilité, il atteint une certaine grandeur : homme d'imagination, il vous écoute, il ne se fâche point contre vos idées, il a l'air d'y entrer et n'y entre point du tout. Il est des axiomes généraux qu'on met devant soi comme des gabions; placé derrière ces abris, on tiraille de là sur les intelligences qui marchent.

La méprise de beaucoup est de se persuader, d'après des événements répétés dans l'histoire, que le genre humain est toujours dans sa place primitive; ils confondent les *passions* et les *idées* : les premières sont les mêmes dans tous les siècles, les secondes changent avec la succession des âges. Si les effets matériels de quelques actions sont pareils à diverses époques, les causes qui les ont produits sont différentes.

Charles X se regarde comme un principe, et, en

effet, il y a des hommes qui, à force d'avoir vécu dans des idées fixes, de générations en générations semblables, ne sont plus que des monuments. Certains individus, par le laps de temps et par leur prépondérance, deviennent des *choses transformées en personnes;* ces individus périssent quand ces choses viennent à périr : Brutus et Caton étaient la république romaine incarnée ; ils ne lui pouvaient survivre, pas plus que le cœur ne peut battre quand le sang se retire.

Je traçai autrefois ce portrait de Charles X :

« Vous l'avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce « frère respectueux, ce père tendre, si affligé dans un « de ses fils, si consolé par l'autre! Vous le connais- « sez, ce Bourbon qui vint le premier après nos mal- « heurs, digne héraut de la vieille France, se jeter « entre vous et l'Europe, une branche de lis à la « main! Vos yeux s'arrêtent avec amour et complai- « sance sur ce prince qui, dans la maturité de l'âge, « a conservé le charme et la noble élégance de la « jeunesse, et qui, maintenant, orné du diadème, n'est « encore qu'*un Français de plus au milieu de vous!* « Vous répétez avec émotion tant de mots heureux « échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans « la loyauté de son cœur la grâce de bien dire!

« Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait « sa vie, sa fortune, son honneur? Cet homme que « nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons « aujourd'hui pour roi. Ah! tâchons de lui faire oublier « les sacrifices de sa vie! Que la couronne pèse légè- « rement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien! « Pieux comme Louis XII, courtois comme François Ier,

Imp. Th. Lauxen

« franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout « le bonheur qui lui a manqué pendant si longues « années! Que le trône, où tant de monarques ont « rencontré des tempêtes, soit pour lui un lieu de « repos![1]. »

Ailleurs j'ai célébré encore le même prince : le modèle a seulement vieilli, mais on le reconnaît dans les jeunes touches du portrait : l'âge nous flétrit en nous enlevant une certaine vérité de poésie qui fait le teint et la fleur de notre visage, et cependant on aime malgré soi le visage qui s'est fané en même temps que nos propres traits. J'ai chanté des hymnes à la race de Henri IV; je les recommencerais de grand cœur, tout en combattant de nouveau les méprises de la légitimité et en m'attirant de nouveau ses disgrâces, si elle était destinée à renaître. La raison en est que la royauté légitime constitutionnelle m'a toujours paru le chemin le plus doux et le plus sûr vers l'entière liberté. J'ai cru et je croirais encore faire l'acte d'un bon citoyen en exagérant même les avantages de cette royauté, afin de lui donner, si cela dépendait de moi, la durée nécessaire à l'accomplissement de la transformation graduelle de la société et des mœurs.

Je rends service à la mémoire de Charles X en opposant la pure et simple vérité à ce qu'on dira de lui dans l'avenir. L'inimitié des partis le représentera comme un homme infidèle à ses serments et violateur des libertés publiques : il n'est rien de tout cela. Il a

1. *Le Roi est mort! Vive le Roi!* par le vicomte de Chateaubriand. 1824, in-8°, 37 p. — *Mélanges historiques* (t. III des Œuvres complètes de 1826).

été de bonne foi en attaquant la charte ; il ne s'est pas cru, et ne devait pas se croire parjure; il avait la ferme intention de rétablir cette charte après l'avoir *sauvée*, à sa manière et comme il la comprenait. Charles X est tel que je l'ai peint : doux, quoique sujet à la colère, bon et tendre avec ses familiers, aimable, léger, sans fiel, ayant tout du chevalier, la dévotion, la noblesse, l'élégante courtoisie, mais entremêlé de faiblesse, ce qui n'exclut pas le courage passif et la gloire de bien mourir ; incapable de suivre jusqu'au bout une bonne ou une mauvaise résolution ; pétri avec les préjugés de son siècle et de son rang; à une époque ordinaire, roi convenable ; à une époque extraordinaire, homme de perdition, non de malheur.

Pour ce qui est du duc de Bordeaux, on voudrait en faire à Hradschin un roi toujours à cheval, toujours donnant de grands coups d'épée. Il faut sans doute qu'il soit brave ; mais c'est une erreur de se figurer qu'en ce temps-ci le droit de conquête serait reconnu, qu'il suffirait d'être Henri IV pour remonter sur le trône. Sans courage, on ne peut régner ; avec le courage seul, on ne règne plus : Bonaparte a tué l'autorité de la victoire.

Un rôle extraordinaire pourrait être conçu par Henri V : je suppose qu'il sente à vingt ans sa position et qu'il se dise : « Je ne puis pas demeurer immobile; « j'ai des devoirs de mon sang à remplir envers le « passé, mais suis-je donc forcé de troubler la France « à cause de moi seul? Dois-je peser sur les siècles « futurs de tout le poids des siècles finis? Tranchons « la question ; inspirons des regrets à ceux qui ont

« injustement proscrit mon enfance; montrons-leur « ce que je pouvais être. Il ne dépend que de moi de « me dévouer à mon pays en consacrant de nouveau, « quelle que soit l'issue du combat, le principe des « monarchies héréditaires. »

Alors le fils de saint Louis aborderait la France dans une double idée de gloire et de sacrifice; il y descendrait avec la ferme résolution d'y rester, une couronne sur le front ou une balle dans le cœur : au dernier cas, son héritage irait à Philippe. La vie triomphante ou la mort sublime de Henri rétablirait la légitimité, dépouillée seulement de ce que ne comprend plus le siècle et de ce qui ne convient plus au temps. Au reste, en supposant le sacrifice de mon jeune prince, il ne le ferait pas pour moi : après Henri V mort sans enfants, je ne reconnaîtrais jamais de monarque en France!

Je me suis laissé aller à des rêves : ce que je suppose relativement au parti qu'aurait à prendre Henri n'est pas possible : en raisonnant de la sorte, je me suis placé en pensée dans un ordre de choses au-dessus de nous; ordre qui, naturel à une époque d'élévation et et de magnanimité, ne paraîtrait aujourd'hui qu'une exaltation de roman; c'est comme si j'opinais à l'heure qu'il est d'en revenir aux Croisades; or, nous sommes terre à terre dans la triste réalité d'une nature humaine amoindrie. Telle est la disposition des âmes, que Henri V rencontrerait dans l'apathie de la France au dedans, et dans les royautés au dehors, des obstacles invincibles. Il faudra donc qu'il se soumette, qu'il consente à attendre les événements, à moins qu'il ne se décidât à un rôle qu'on ne manquerait pas de stigmatiser du nom d'aventurier. Il

faudra qu'il rentre dans la série des faits médiocres et qu'il voie, sans toutefois s'en laisser accabler, les difficultés qui l'environnent.

Les Bourbons ont tenu après l'Empire, parce qu'ils succédaient à l'arbitraire : se figure-t-on Henri transporté de Prague au Louvre après l'usage de la plus entière liberté? La nation française n'aime pas au fond cette liberté; mais elle adore l'égalité; elle n'admet l'absolu que pour elle et par elle, et sa vanité lui commande de n'obéir qu'à ce qu'elle s'impose. La charte a essayé vainement de faire vivre sous la même loi deux nations devenues étrangères l'une à l'autre, la France ancienne et la France moderne; comment, quand des préjugés se sont accrus, feriez-vous se comprendre l'une et l'autre France? Vous ne ramèneriez point les esprits en remettant sous les yeux des vérités incontestables.

A entendre la passion ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux; la réinstallation de la branche aînée serait le rétablissement de la domination du château; les Bourbons sont les fauteurs et les complices de ces traités oppresseurs dont à bon droit je n'ai jamais cessé de me plaindre : et pourtant rien de plus absurde que toutes ces accusations, où les dates sont également oubliées et les faits grossièrement altérés. La Restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration, puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon; que, l'eût-il voulu, il demeurait empereur des Français. Sur l'entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trou-

vaient là. Monsieur, lieutenant général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour; on a vu, dans la vie d'Alexandre, ce que le traité de Paris de 1814 nous avait laissé.

En 1815 il ne fut plus question des Bourbons; ils n'entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. A Vienne, les alliés déclarèrent qu'ils ne se réunissaient que contre un seul homme; qu'ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte de maître ni aucune espèce de gouvernement à la France. Alexandre même avait demandé au congrès un roi autre que Louis XVIII. Si celui-ci en venant s'asseoir aux Tuileries ne se fût hâté de voler son trône, il n'aurait jamais régné. Les traités de 1815 furent abominables, précisément parce qu'on refusa d'entendre la voix de la légitimité, et c'est pour les faire brûler, ces traités, que j'avais voulu reconstruire notre puissance en Espagne.

Le seul moment où l'on retrouve l'esprit de la Restauration est au congrès d'Aix-la-Chapelle; les alliés étaient convenus de nous ravir nos provinces du nord et de l'est : M. de Richelieu intervint. Le tzar, touché de notre malheur, entraîné par son équitable penchant, remit à M. le duc de Richelieu la carte de France, sur laquelle était tracée la ligne fatale. J'ai vu de mes propres yeux cette carte du Styx entre les mains de madame de Montcalm, sœur du noble négociateur[1].

1. Ce n'est pas, comme le dit à tort Chateaubriand, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, que les Alliés réclamèrent le démembrement de la France, c'est trois ans plus tôt, lors de la discussion des traités de 1815. C'est à ce moment que fut dressée par

La France occupée comme elle l'était, nos places fortes ayant garnison étrangère, pouvions-nous résister? Une fois privés de nos départements militaires, combien de temps aurions-nous gémi sous la conquête? Eussions-nous eu un souverain d'une famille nouvelle, un prince d'occasion, on ne l'aurait point respecté. Parmi les alliés, les uns cédèrent à l'illusion d'une grande race, les autres crurent que, sous une puissance usée, le royaume perdrait son énergie et cesserait d'être un objet d'inquiétude : Cobbett lui-même en convient dans sa lettre[1]. C'est donc une monstrueuse ingratitude de ne pas voir que, si nous sommes encore de la vieille Gaule, nous le devons au sang que nous avons le plus maudit. Ce sang, qui depuis huit siècles circulait dans les veines mêmes de la

leurs soins « cette carte du Styx » que Chateaubriand a vue et qui avait été remise par l'empereur Alexandre au duc de Richelieu, comme un témoignage incontestable des concessions obtenues par l'intervention de ce dernier. Sur ce plan, une ligne tracée en bleu indique notre nouvelle frontière ; elle enlève à la France une portion des départements de l'Isère avec le fort Barraux ; de l'Ain avec Belley, Gex et le fort de l'Ecluse ; du Jura avec Saint-Claude ; du Doubs avec le fort de Tour, Pontarlier, Saint-Hippolyte et Montbéliard ; tout le Haut-Rhin, tout le Bas-Rhin, toute la Moselle, une partie de la Meuse comprenant Montmédy ; les Ardennes avec Sedan, Mézières et Rocroy ; tout le département du Nord à l'exception de Cambrai et de Douai. — Si ce *tracé bleu* n'a pas reçu son exécution, si la France n'a pas été effacée de la carte politique de l'Europe, nous le devons au roi Louis XVIII et au duc de Richelieu.

1. William Cobbett (1766-1835), radical anglais, célèbre par ses pamphlets ; élu en 1832 membre de la Chambre des communes, il appuya chaudement la réforme parlementaire. La lettre à laquelle font ici allusion les *Mémoires* est une brochure de Cobbett sur la guerre d'Espagne, écrite, à la date du 1er mars 1823, sous forme de *Lettre à M. de Chateaubriand*. Ce dernier en a publié la traduction au chapitre XLIX du *Congrès de Vérone*.

France, ce sang qui l'avait faite ce quelle est, l'a sauvée encore. Pourquoi s'obstiner à nier éternellement les faits ? On a abusé contre nous de la victoire, comme nous en avions abusé contre l'Europe. Nos soldats étaient allés en Russie ; ils ont ramené sur leurs pas les soldats qui fuyaient devant eux. Après action, réaction, c'est la loi. Cela ne fait rien à la gloire de Bonaparte, gloire isolée et qui reste entière ; cela ne fait rien à notre gloire nationale, toute couverte de la poussière de l'Europe dont nos drapeaux ont balayé les tours. Il était inutile, dans un dépit d'ailleurs trop juste, d'aller chercher à nos maux une autre cause que la cause véritable. Loin d'être cette cause, les Bourbons de moins dans nos revers, nous étions partagés.

Appréciez maintenant les calomnies dont la Restauration a été l'objet ; qu'on interroge les archives des relations extérieures, on sera convaincu de l'indépendance du langage tenu aux puissances sous le règne de Louis XVIII et de Charles X. Nos souverains avaient le sentiment de la dignité nationale ; ils furent surtout rois à l'étranger, lequel ne voulut jamais avec franchise le rétablissement, et ne vit qu'à regret la résurrection de la monarchie aînée. Le langage diplomatique de la France à l'époque dont je traite est, il faut le dire, particulier à l'aristocratie ; la démocratie, pleine de larges et fécondes vertus, est pourtant arrogante quand elle domine : d'une munificence incomparable lorsqu'il faut d'immenses dévouements, elle échoue aux détails ; elle est rarement élevée, surtout dans les longs malheurs. Une partie de la haine des cours d'Angleterre et d'Autriche contre la légitimité vient de la fermeté du cabinet des Bourbons.

Loin de précipiter cette légitimité, mieux avisé on en eût étayé les ruines; à l'abri dans l'intérieur, on eût élevé le nouvel édifice, comme on bâtit un vaisseau qui doit braver l'Océan sous un bassin couvert taillé dans le roc : ainsi la liberté anglaise s'est formée au sein de la loi normande. Il ne fallait pas répudier le fantôme monarchique; ce centenaire du moyen âge, comme Dandolo, *avoit les yeux en la tête beaux, et si, n'en véoit goutte ;* vieillard qui pouvait guider les jeunes croisés et qui, paré de ses cheveux blancs, imprimait encore vigoureusement sur la neige ses pas ineffaçables.

Que, dans nos craintes prolongées, des préjugés et des hontes vaniteuses nous aveuglent, on le conçoit; mais la distante postérité reconnaîtra que la Restauration a été, historiquement parlant, une des plus heureuses phases de notre cycle révolutionnaire. Les partis dont la chaleur n'est pas éteinte peuvent s'écrier : « Nous fûmes libres sous l'Empire, esclaves « sous la monarchie de la charte! » Les générations futures, ne s'arrêtant pas à cette contre-vérité, risible si elle n'était un sophisme, diront que les Bourbons rappelés prévinrent le démembrement de la France, qu'ils fondèrent parmi nous le gouvernement représentatif, qu'ils firent prospérer les finances, acquittèrent des dettes qu'ils n'avaient pas contractées, et payèrent religieusement jusqu'à la pension de la sœur de Robespierre. Enfin, pour remplacer nos colonies perdues, ils nous laissèrent, en Afrique, une des plus riches provinces de l'empire romain.

Trois choses demeurent acquises à la légitimité restaurée : elle est entrée dans Cadix; elle a donné à

Navarin l'indépendance à la Grèce ; elle a affranchi la chrétienté en s'emparant d'Alger : entreprises dans lesquelles avaient échoué Bonaparte, la Russie, Charles-Quint et l'Europe. Montrez-moi un pouvoir de quelques jours (et un pouvoir si disputé), lequel ait accompli de telles choses.

Je crois, la main sur la conscience, n'avoir rien exagéré et n'avoir exposé que des faits dans ce que je viens de dire sur la légitimité. Il est certain que les Bourbons ne voudraient ni ne pourraient rétablir une monarchie de château et se cantonner dans une tribu de nobles et de prêtres ; il est certain qu'ils n'ont point été ramenés par les alliés ; ils ont été l'accident, non la cause de nos désastres, cause qui vient évidemment de Napoléon. Mais il est certain aussi que le retour de la troisième race a malheureusement coïncidé avec le succès des armes étrangères. Les Cosaques se sont montrés dans Paris au moment où l'on y revoyait Louis XVIII : alors pour la France humiliée, pour les intérêts particuliers, pour toutes les passions émues, la Restauration et l'invasion sont deux choses identiques ; les Bourbons sont devenus la victime d'une confusion des faits, d'une calomnie changée, comme tant d'autres, en une vérité-mensonge. Hélas ! il est difficile d'échapper à ces calamités que la nature et le temps produisent ; on a beau les combattre, le bon droit n'entraîne pas toujours la victoire. Les Psylles, nation de l'ancienne Afrique, avaient pris les armes contre le vent du Midi ; un tourbillon s'éleva et engloutit ces braves : « Les Nasamoniens, dit Hérodote, s'emparèrent de leur pays abandonné. »

En parlant de la dernière calamité des Bourbons, leur commencement me revient en mémoire : je ne sais quel augure de leur tombe se fit entendre à leur berceau. Henri IV ne se vit pas plutôt maître de Paris qu'il fut saisi d'un pressentiment funeste. Les entreprises d'assassinat qui se renouvelaient, sans alarmer son courage, influaient sur sa gaieté naturelle. A la procession du Saint-Esprit, le 5 janvier 1595, il parut habillé de noir, portant à la lèvre supérieure un emplâtre sur la blessure que Jean Châtel lui avait faite à la bouche en le voulant frapper au cœur. Il avait le visage morne ; madame de Balagni lui en ayant demandé la cause : « Comment, lui répondit-il, pour-« rois-je être content de voir un peuple si ingrat, « qu'encore que j'aie fait et fasse tous les jours ce que « je puis pour lui, et pour le salut duquel je voudrois « sacrifier mille vies, si Dieu m'en avoit donné autant, « me dresser tous les jours de nouveaux attentats, car « depuis que je suis ici je n'oy parler d'autre chose? »

Cependant ce peuple criait : Vive le roi ! « Sire, dit un « seigneur de la cour, voyez comme tout votre peuple « se réjouit de vous voir. » Henri, secouant la tête : « C'est un peuple. Si mon plus grand ennemi étoit là « où je suis, et qu'il le vît passer, il lui en feroit autant « qu'à moi et crieroit encore plus haut. »

Un ligueur apercevant le roi affaissé au fond de son carrosse, dit : « Le voilà déjà au cul de la charette. » Ne vous semble-t-il pas que ce ligueur parlait de Louis XVI allant du Temple à l'échafaud ?

Le vendredi 14 mai 1610, le roi, revenant des Feuillants avec Bassompierre et le duc de Guise, leur dit : « Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres,

« et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez alors « ce que je valois et la différence qu'il y a de moi aux « autres hommes. — Mon Dieu, sire, repartit Bassom- « pierre, ne cesserez-vous jamais de nous troubler, « en nous disant que vous mourrez bientôt? » Et alors le maréchal retrace à Henri sa gloire, sa prospérité, sa bonne santé qui prolongeait sa jeunesse. « Mon ami, lui répondit le roi, il faut quitter tout « cela. » Ravaillac était à la porte du Louvre.

Bassompierre se retira et ne vit plus le roi que dans son cabinet.

« Il étoit étendu, dit-il, sur son lit ; et M. de Vic, « assis sur le même lit que lui, avoit mis sa croix de « l'Ordre sur sa bouche, et lui faisoit souvenir de « Dieu. M. le Grand en arrivant se mit à genoux à la « ruelle et lui tenoit une main qu'il baisoit, et je « m'étois jeté à ses pieds que je tenois embrassés en « pleurant amèrement[1] »

Tel est le récit de Bassompierre.

Poursuivi par ces tristes souvenirs, il me semblait que j'avais vu dans les longues salles de Hradschin les derniers Bourbons passer *tristes et mélancoliques*, comme le premier Bourbon dans la galerie du Louvre ; j'étais venu baiser les pieds de la royauté après sa mort. Qu'elle meure à jamais ou qu'elle ressuscite, elle aura mes derniers serments : le lendemain de sa disparition finale, la république commencera pour moi. Au cas que les Parques, qui doivent éditer mes *Mémoires*, ne les publient pas incessamment, on saura, quand ils paraîtront, qnand on aura tout lu, tout pesé, jusqu'à quel point je me suis trompé dans mes regrets

1. *Mémoires du maréchal de Bassompierre,* tome I, p. 435.

et dans mes conjectures. — Respectant le malheur, respectant ce que j'ai servi et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes derniers jours, je trace mes paroles, vraies ou trompées, sur mes heures tombantes, feuilles séchées et légères que le souffle de l'éternité aura bientôt dispersées.

Si les hautes races approchaient de leur terme (abstraction faite des possibilités de l'avenir et des espérances vivaces qui repoussent sans cesse au fond du cœur de l'homme), ne serait-il pas mieux que, par une fin digne de leur grandeur, elles se retirassent dans la nuit du passé avec les siècles? Prolonger ses jours au delà d'une éclatante illustration ne vaut rien; le monde se lasse de vous et de votre bruit; il vous en veut d'être toujours là : Alexandre, César, Napoléon ont disparu selon les règles de la renommée. Pour mourir beau, il faut mourir jeune; ne faites pas dire aux enfants du printemps : « Comment! c'est là « ce génie, cette personne, cette race à qui le monde « battait des mains, dont on aurait payé un cheveu, « un sourire, un regard du sacrifice de la vie! » Qu'il est triste de voir le vieux Louis XIV ne trouver auprès de lui, pour parler de son siècle, que le vieux duc de Villeroi! Ce fut une dernière victoire du grand Condé d'avoir, au bord de sa fosse, rencontré Bossuet : l'orateur ranima les eaux muettes de Chantilly; avec l'enfance du vieillard, il repétrit l'adolescence du jeune homme; il rebrunit les cheveux sur le front du vainqueur de Rocroi, en disant, lui, Bossuet, un immortel adieu à ses cheveux blancs. Vous qui aimez la gloire, soignez votre tombeau; couchez-vous-y bien; tâchez d'y faire bonne figure, car vous y resterez.

Le chemin de Prague à Carlsbad s'allonge dans les ennuyeuses plaines qu'ensanglanta la guerre de Trente Ans. En traversant la nuit ces champs de bataille, je m'humilie devant ce Dieu des armées, qui porte le ciel à son bras comme un bouclier. On aperçoit d'assez loin les monticules boisés au pied desquels se trouvent les eaux. Les beaux esprits des médecins de Carlsbad comparent la route au serpent d'Esculape qui, descendant la colline, vient boire à la coupe d'Hygie.

Du haut de la tour de la ville, *Stadtthurm*, tour emmitrée d'un clocher, des gardiens sonnent de la trompe, aussitôt qu'ils aperçoivent un voyageur. Je fus salué du son joyeux comme un moribond, et chacun de se dire avec transport dans la vallée : « Voici un arthri-« tique, voici un hypocondriaque, voici un myope ! » Hélas ! j'étais mieux que tout cela, j'étais un incurable.

A sept heures du matin, le 31, j'étais installé à l'*Écu d'Or*, auberge tenue au bénéfice du comte de Bolzona, très noble homme ruiné. Logeaient dans cet hôtel le comte et madame la comtesse de Cossé (ils m'avaient devancé), et mon compatriote le général de Trogoff[1].

1. Joachim-Simon, comte de *Trogoff*, né au château de Penlan, paroisse de Quimper-Guézennec, évêché de Tréguier, en 1763. Entré au service en 1779, il passa en Amérique, se battit dans la guerre de l'Indépendance, et, revenu en France, avec la décoration de Cincinnatus, servit activement jusqu'à l'émigration, en 1790. Aide de camp du lieutenant-général prince de Rochefort, puis major au corps de Rohan, au service de l'Allemagne, plus tard encore, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, il obtint le commandement de la Légion de l'archiduc Charles et resta jusqu'en 1814 au service de l'Autriche. La Restauration l'éleva au grade de maréchal de camp, et le comte d'Artois l'admit dans son intimité. Le prince, qui se plaisait à l'appeler son sanglier breton, goûtait fort la franchise de son caractère un

naguère gouverneur du château de Saint-Cloud, ci-devant né à Landivisiau dans le rayon de la lune de Landernau et, tout trapu qu'il est, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, pendant la Révolution. Il venait de visiter son seigneur banni, successeur de saint Clodoald, moine en son temps à Saint-Cloud. Trogoff, après son pèlerinage, s'en retournait en Basse-Bretagne. Il emportait un rossignol de Hongrie et un rossignol de Bohême qui ne laissaient dormir personne dans l'hôtel, tant ils se plaignaient de la cruauté de Térée. Trogoff les bourrait de cœur de bœuf râpé, sans pouvoir venir à bout de leur douleur.

Et mœstis late loca questibus implet[1].

Nous nous embrassâmes comme deux Bretons, Trogoff et moi. Le général, court et carré comme un Celte de la Cornouaille, a de la finesse sous l'apparence de la franchise, et du comique dans la manière de conter. Il plaisait assez à madame la dauphine, et, comme il sait l'allemand, elle se promenait avec lui. Instruite de mon arrivée par madame de Cossé, elle me fit pro-

peu rude et l'originalité piquante de son esprit. Devenu roi, Charles X le nomma gouverneur de Saint-Cloud. « Tu es le plus pauvre de mes gentilshommes, lui dit le Roi, et tu auras le plus beau château ». Les événements de 1830 le surprirent dans ce poste. L'ordre de la retraite de Saint-Cloud fut pour le général Trogoff un coup de foudre. Lors de la halte à Rambouillet, il fut nommé *par interim* gouverneur du château ; il eut voulu combattre, mais on ne le lui permit pas. Il suivit le roi jusqu'au vaisseau qui allait l'emporter en Angleterre, et, ce devoir accompli, il se retira au château de Keruzoret, près de Saint-Pol. Il n'en sortait que pour aller voir son vieux maître sur la terre d'exil. Le géneral Trogoff est mort en 1840.

1. Virgile, *Géorgiques*, livre IV, vers 515.

poser de la voir à neuf heures et demie, ou à midi : à midi j'étais chez elle.

Elle occupait une maison isolée, à l'extrémité du village, sur la rive droite de la Tèple, petite rivière qui se rue de la montagne et traverse Carlsbad dans sa longueur. En montant l'escalier de l'appartement de la princesse, j'étais troublé : j'allais voir, presque pour la première fois, ce modèle parfait des souffrances humaines, cette Antigone de la chrétienté. Je n'avais pas causé dix minutes dans ma vie avec madame la dauphine ; à peine m'avait-elle adressé, dans le cours rapide de ses prospérités, deux ou trois paroles ; elle s'était toujours montrée embarrassée avec moi. Bien que je n'eusse jamais écrit et parlé d'elle qu'avec une admiration profonde, madame la dauphine avait dû nécessairement nourrir à mon égard les préjugés de ce troupeau d'antichambre, au milieu duquel elle vivait : la famille royale végétait isolée dans cette citadelle de la bêtise et de l'envie, qu'assiégeaient, sans pouvoir y pénétrer, les générations nouvelles.

Un domestique m'ouvrit la porte ; j'aperçus madame la dauphine assise au fond d'un salon sur un sofa, entre deux fenêtres, brodant à la main un morceau de tapisserie. J'entrai si ému que je ne savais pas si je pourrais arriver jusqu'à la princesse.

Elle releva la tête qu'elle tenait baissée tout contre son ouvrage, comme pour cacher elle-même son émotion, et, m'adressant la parole, elle me dit : « Je suis « heureuse de vous voir, monsieur de Chateaubriand ; « le roi m'avait mandé votre arrivée. Vous avez passé « la nuit ? vous devez être fatigué. »

Je lui présentai respectueusement les lettres de madame la duchesse de Berry ; elle les prit, les posa sur le canapé près d'elle, et me dit : « Asseyez-vous, « asseyez-vous. » Puis elle recommença sa broderie avec un mouvement rapide, machinal et convulsif.

Je me taisais ; madame la dauphine gardait le silence : on entendait le piquer de l'aiguille et le tirer de la laine que la princesse passait brusquement dans le canevas, sur lequel je vis tomber quelques pleurs. L'illustre infortunée les essuya dans ses yeux avec le dos de sa main, et, sans relever la tête, elle me dit : « Comment se porte ma sœur ? Elle est bien malheu- « reuse, bien malheureuse. Je la plains beaucoup, je « la plains beaucoup. » Ces mots brefs et répétés cherchaient en vain à nouer une conversation dont les expressions manquaient aux deux interlocuteurs. La rougeur des yeux de la dauphine, causée par l'habitude des larmes, lui donnait une beauté qui la faisait ressembler à la Vierge du *Spasimo*.

« Madame, répondis-je enfin, madame la duchesse « de Berry est bien malheureuse, sans doute ; elle « m'a chargé de venir remettre ses enfants sous votre « protection pendant sa captivité. C'est un grand sou- « lagement de penser que Henri V retrouve dans « Votre Majesté une seconde mère. »

Pascal a eu raison de mêler la grandeur et la misère de l'homme : qui pourrait croire que madame la dauphine comptât pour quelque chose ces titres de reine, de Majesté, qui lui étaient si naturels et dont elle avait connu la vanité ? Eh bien ! le mot de *Majesté* fut pourtant un mot magique ; il rayonna sur le front de la princesse dont il écarta un moment les nuages ;

ils revinrent bientôt s'y replacer comme un diadème.

« Oh ! non, non, monsieur de Chateaubriand, me « dit la princesse en me regardant et cessant son ou- « vrage, je ne suis pas reine. — Vous l'êtes, madame, « vous l'êtes par les lois du royaume : monseigneur « le dauphin n'a pu abdiquer que parce qu'il a été « roi. La France vous regarde comme sa reine, et « vous serez la mère de Henri V. »

La dauphine ne disputa plus : cette petite faiblesse, en la rendant à la femme, voilait l'éclat de tant de grandeurs diverses, leur donnait une sorte de charme et les mettait plus en rapport avec la condition humaine.

Je lus à haute voix ma lettre de créance, dans laquelle madame la duchesse de Berry m'expliquait son mariage, m'ordonnait de me rendre à Prague, demandait à conserver son titre de princesse française, et mettait ses enfants sous la garde de sa sœur.

La princesse avait repris sa broderie; elle me dit après la lecture : « Madame la duchesse de Berry a « raison de compter sur moi. C'est très bien, mon- « sieur de Chateaubriand, très bien : je plains beau- « coup ma belle-sœur, vous le lui direz. »

Cette insistance de madame la dauphine à dire qu'elle plaignait madame la duchesse de Berry, sans aller plus loin, me fit voir combien, au fond, il y avait peu de sympathie entre ces deux âmes. Il me paraissait aussi qu'un mouvement involontaire avait agité le cœur de la sainte. Rivalité de malheur! La fille de Marie-Antoinette n'avait pourtant rien à craindre dans cette lutte ; la palme lui serait restée.

« Si Madame, repris-je, voulait lire la lettre que « madame la duchesse de Berry lui écrit, et celle « qu'elle adresse à ses enfants, elle y trouverait « peut-être de nouveaux éclaircissements. J'espère « que Madame me remettra une lettre à porter à « Blaye. »

Les lettres étaient tracées au citron. « Je n'entends « rien à cela, dit la princesse, comment allons-nous « faire? » Je proposai le moyen d'un réchaud avec quelques éclisses de bois blanc; Madame tira la sonnette dont le cordon descendait derrière le sofa. Un valet de chambre vint, reçut les ordres et dressa l'appareil sur le palier, à la porte du salon. Madame se leva et nous allâmes au réchaud. Nous le mîmes sur une petite table adjoignant la rampe de l'escalier. Je pris une des deux lettres et la présentai parallèlement à la flamme. Madame la dauphine me regardait et souriait parce que je ne réussissais pas. Elle me dit : « Donnez, donnez, je vais essayer à mon tour. » Elle passa la lettre au-dessus de la flamme; la grande écriture ronde de madame la duchesse de Berry parut : même opération pour la seconde lettre. Je félicitai Madame de son succès. Étrange scène : la fille de Louis XVI déchiffrant avec moi, au haut d'un escalier à Carlsbad, les caractères mystérieux que la captive de Blaye envoyait à la captive du Temple!

Nous revînmes nous asseoir dans le salon. La dauphine lut la lettre qui lui était adressée. Madame la duchesse de Berry remerciait sa sœur de la part qu'elle avait prise à son infortune, lui recommandait ses enfants et plaçait particulièrement son fils sous la tutelle des vertus de sa tante. La lettre aux enfants était

quelques mots de tendresse. La duchesse de Berry invitait Henri à se rendre digne de la France.

Madame la dauphine me dit : « Ma sœur me rend « justice, j'ai bien pris part à ses peines. Elle a dû « beaucoup souffrir, beaucoup souffrir. Vous lui direz « que j'aurai soin de M. le duc de Bordeaux. Je l'aime « bien. Comment l'avez-vous trouvé? Sa santé est « bonne, n'est-ce pas? Il est fort, quoiqu'un peu ner- « veux. »

Je passai deux heures en tête-à-tête avec Madame, honneur qu'on a rarement obtenu : elle paraissait contente. Ne m'ayant jamais connu que sur des récits ennemis, elle me croyait sans doute un homme violent, bouffi de mon mérite; elle me savait gré d'avoir figure humaine et d'être un bon garçon. Elle me dit avec cordialité : « Je vais me promener pour le régime des « eaux; nous dînerons à trois heures, vous vien- « drez si vous n'avez pas besoin de vous coucher. « Je veux vous voir tant que cela ne vous fatiguera « pas. »

Je ne sais à quoi je devais mon succès; mais certainement la glace était rompue, la prévention effacée; ces regards qui s'étaient attachés, au Temple, sur les yeux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, s'étaient reposés avec bienveillance sur un pauvre serviteur.

Toutefois, si j'étais parvenu à mettre la dauphine à l'aise, je me sentais extrêmement contraint : la peur de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes que j'avais auprès de Charles X. Soit que je n'eusse pas le secret de tirer de l'âme de Madame ce qui s'y trouve de sublime; soit que le respect que j'éprouvais fermât le chemin à la communi-

cation de la pensée, je sentais une stérilité désolante qui venait de moi.

A trois heures, j'étais revenu chez madame la dauphine. J'y rencontrai madame la comtesse Esterhazy et sa fille, madame d'Agoult, MM. O'Hégerty fils et de Trogoff; ils avaient l'honneur de dîner chez la princesse. La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore bien : elle avait été liée à Rome avec M. le duc de Blacas. On assure qu'elle se mêle de politique et qu'elle instruit M. le prince de Metternich de tout ce qu'elle apprend. Quand, au sortir du Temple, Madame fut envoyée à Vienne, elle rencontra la comtesse Esterhazy qui devint sa compagne. Je remarquais qu'elle écoutait attentivement mes paroles; elle eut le lendemain la naïveté de dire devant moi qu'elle avait passé la nuit à écrire. Elle se disposait à partir pour Prague, une entrevue secrète était fixée dans un lieu convenu avec M. de Blacas; de là elle se rendait à Vienne. Vieux attachements rajeunis par l'espionnage ! Quelles affaires, et quels plaisirs ! Mademoiselle Esterhazy n'est pas jolie, elle a l'air spirituel et méchant.

La vicomtesse d'Agoult, aujourd'hui dévote, est une personne importante comme on en trouve dans tous les cabinets des princesses. Elle a poussé sa famille tant qu'elle a pu, en s'adressant à tout le monde, particulièrement à moi : j'ai eu le bonheur de placer ses neveux; elle en avait autant que feu l'archichancelier Cambacérès.

Le dîner fut si mauvais et si exigu que j'en sortis mourant de faim; il était servi dans le salon même de madame la dauphine, car elle n'avait point de salle à manger. Après le repas, on enleva la table; Madame

revint s'asseoir sur le sofa, reprit son ouvrage, et nous fîmes cercle autour. Trogoff conta des histoires, Madame les aime. Elle s'occupe particulièrement des femmes. Il fut question de la duchesse de Guiche : « Ses tresses ne lui vont pas bien, » dit la dauphine, à mon grand étonnement[1].

De son sofa, Madame voyait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors : elle nommait les promeneurs et les promeneuses. Arrivèrent deux petits chevaux, avec deux jockeys vêtus à l'écossaise; Madame cessa de travailler, regarda beaucoup et dit : « C'est « madame..... (j'ai oublié le nom) qui va dans la mon- « tagne avec ses enfants. » Marie-Thérèse curieuse, sachant les habitudes du voisinage, la princesse des trônes et des échafauds descendue des hauteurs de sa vie au niveau des autres femmes, m'intéressait singulièrement; je l'observais avec une sorte d'attendrissement philosophique.

A cinq heures, la dauphine s'alla promener en calèche; à sept, j'étais revenu à la soirée. Même établissement : Madame sur le sofa, les personnes du dîner et cinq ou six jeunes et vieilles buveuses d'eau élargissant le cercle. La dauphine faisait des efforts touchants, mais visibles, pour être gracieuse; elle adres-

1. « Ses tresses, en effet, dit ici M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 453), ne laissaient pas admirer dans toute leur beauté et leur abondance les cheveux de la duchesse de Guiche. En 1814, je les avais vus errer plus libres sur ses épaules adolescentes un jour où mademoiselle Ida d'Orsay assistait à une revue de la garde royale. Cette revue montrait à la fois son père, le superbe général, et, tout auprès, un charmant colonel, le duc de Guiche, qu'elle devait plus tard choisir pour époux : Achille et Nirée, les deux plus beaux guerriers de l'armée qui assiégea Troie ».

sait un mot à chacun. Elle me parla plusieurs fois, en affectant de me nommer pour me faire connaître; mais, entre chaque phrase, elle retombait dans une distraction. Son aiguille multipliait ses mouvements, son visage se rapprochait de sa broderie; j'apercevais la princesse de profil, et je fus frappé d'une ressemblance sinistre : Madame a pris l'air de son père; quand je voyais sa tête baissée comme sous le glaive de la douleur, je croyais voir celle de Louis XVI attendant la chute du glaive.

A huit heures et demie, la soirée finit ; je me couchai accablé de sommeil et de lassitude.

Le vendredi, trente-et-un de mai[1], j'étais debout à cinq heures; à six, je me rendis au Mühlenbad (bain du moulin) : les buveurs et les buveuses se pressaient autour de la fontaine, se promenaient sous la galerie de bois à colonnes, ou dans le jardin attenant à cette galerie. Madame la dauphine arriva, vêtue d'une mesquine robe de soie grise; elle portait sur ses épaules un châle usé et sur sa tête un vieux chapeau. Elle avait l'air d'avoir raccommodé ses vêtements, comme sa mère à la Conciergerie. M. O'Hégerty, son écuyer, lui donnait le bras. Elle se mêla à la foule et présenta sa tasse aux femmes qui puisent l'eau de la source. Personne ne faisait attention à madame la comtesse de Marnes[2]. Marie-Thérèse, sa grand'mère, bâtit en 1762 la maison dite du Mühlenbad : elle octroya aussi

1. Et non, le vendredi, *premier de juin*, comme le portent les précédentes éditions.

2. Madame la duchesse d'Angoulême. Après la révolution de Juillet, le duc d'Angoulême avait pris dans l'exil le nom de comte de Marnes.

à Carlsbad les cloches qui devaient appeler sa petite-fille au pied de la croix.

Madame étant entrée dans le jardin, je m'avançai vers elle : elle sembla surprise de cette flatterie de courtisan. Je m'étais rarement levé si matin pour les personnes royales, hors peut-être le 13 février 1820, lorsque j'allai chercher le duc de Berry à l'Opéra[1]. La

1. Dans ses *Mémoires sur le duc de Berry*, Chateaubriand parle en ces termes de cette nuit du 13 au 14 février 1820 : « La foule s'était écoulée du spectacle : le plaisir avait cédé la place à la douleur. Les rues devenaient désertes : le silence croissait ; on n'entendait plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes surprises au milieu des plaisirs, accouraient en habits de fête : les autres réveillées au milieu de la nuit, se présentaient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissaient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étaient remplis ; on se pressait à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchait à découvrir quelque chose lorsque les portes venaient à s'ouvrir, on interrogeait ses voisins, et, par des nouvelles, subitement affirmées, subitement démenties, on passait de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir. »

Témoin de quelques-unes des scènes de cette nuit à jamais funeste, Chateaubriand les a ainsi décrites :

« Nuit d'épouvante et de plaisir ! nuit de vertus et de crimes ! Lorsque le Fils de France blessé avait été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle durait encore. D'un côté, on entendait les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant ; un rideau séparait les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une troupe de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Eglise lui interdisait l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

« Une autre scène se passait près de là : on interrogeait l'assassin. Il déclarait son nom, s'applaudissait de son crime ; il dé-

princesse me permit de faire cinq ou six tours de jardin à ses côtés, causa avec bienveillance, me dit qu'elle me recevrait à deux heures et me donnerait une lettre. Je la quittai par discrétion; je déjeunai à la hâte, et j'employai le temps qui me restait à parcourir la vallée.

Carlsbad, 1er juin 1833.

Comme Français, je ne trouvais à Carlsbad que des souvenirs pénibles. Cette ville prend son nom de Charles IV, roi de Bohême, qui s'y vint guérir de trois blessures reçues à Crécy, en combattant auprès de son père Jean. Lobkowitz prétend que Jean fut tué par un Écossais; circonstance ignorée des historiens.

Sed cum Gallorum fines et amica tuetur
Arva, caledonia cuspide fossus obit.

clarait qu'il avait frappé Monseigneur le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race ; que si lui, meurtrier, s'était échappé, il serait allé *se coucher*, et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur Monseigneur le duc d'Angoulême. *Se coucher !* Pour dormir ! Malheureux ! Votre bienveillante victime avait-elle jamais troublé votre sommeil ? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'était qu'un mot, qu'elle n'avait d'autre regret que de n'avoir pas sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparaître au tribunal suprême; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisait autrefois. »

« Tandis qu'il défend les confins des Gaules et les « champs amis, il meurt percé d'une lance calédon- « nienne. »

Le poète n'aurait-il pas mis *Caledonia* pour la quantité? En 1346, Édouard était en guerre avec Robert Bruce, et les Écossais étaient alliés de Philippe.

La mort de Jean de Bohême l'Aveugle, à Crécy, est une des aventures les plus héroïques et les plus touchantes de la chevalerie. Jean voulait aller au secours de son fils Charles; il dit à ses compagnons : « Sei- « gneurs, vous êtes mes amis : je vous requiers que « vous me meniez si avant que je puisse férir un « coup d'espée; ils répondirent que volontiers ils le « feroient... Le roi de Bohême alla si avant, qu'il férit « un coup de son espée, voire plus de quatre, et re- « combattit moult vigoureusement, et aussi firent ceux « de sa compagnie; et si avant s'y boutèrent sur les « Anglois, que tous y demourèrent et furent le lende- « main trouvés sur la place autour de leur seigneur, « et tous leurs chevaux liés ensemble. »

On ne sait guère que Jean de Bohême était enterré à Montargis, dans l'église des Dominicains, et qu'on lisait sur sa tombe ce reste d'une inscription effacée : « Il trépassa à la tête de ses gens, ensemblement les « recommandant à Dieu le Père. Priez Dieu pour ce « doux roi. »

Puisse ce souvenir d'un Français expier l'ingratitude de la France, lorsqu'aux jours de nos nouvelles calamités nous épouvantâmes le ciel par nos sacrilèges et jetâmes hors de sa tombe un prince mort pour nous aux jours de nos anciens malheurs!

A Carlsbad, les chroniques racontent que Charles IV,

fils du roi Jean, étant à la chasse, un de ses chiens s'élançant après un cerf tomba du haut d'une colline dans un bassin d'eau bouillante. Ses hurlements firent accourir les chasseurs, et la source du *Sprudel* fut découverte. Un pourceau qui s'échauda dans les eaux de Toeplitz les indiqua à des pâtres.

Telles sont les traditions germaniques. J'ai passé à Corinthe; les débris du temple des courtisanes étaient dispersés sur les cendres de Glycère; mais la fontaine Pirène, née des pleurs d'une nymphe, coulait encore parmi les lauriers-roses où volait, au temps des Muses, le cheval Pégase. La vague d'un port sans vaisseaux baignait des colonnes tombées, dont le chapiteau trempait dans la mer, comme la tête de jeunes filles noyées étendues sur le sable; le myrte avait poussé dans leur chevelure et remplaçait la feuille d'acanthe : voilà les traditions de la Grèce.

On compte à Carlsbad huit fontaines; la plus célèbre est le *Sprudel*, découverte par le limier. Cette fontaine émerge de la terre entre l'église et la Tèple avec un bruit creux et une vapeur blanche ; elle saute par bonds irréguliers à six ou sept pieds de haut. Les sources de l'Islande sont seules supérieures au Sprudel, mais nul ne vient chercher la santé dans les déserts de l'Hécla, où la vie expire; où le jour de l'été, sortant du jour, n'a ni couchant ni aurore; où la nuit de l'hiver, renaissant de la nuit, est sans aube et sans crépuscule.

L'eau du *Sprudel* cuit les œufs et sert à laver la vaisselle; ce beau phénomène est entré au service des ménagères de Carlsbad : image du génie qui se dégrade en prêtant sa puissance à des œuvres viles.

M. Alexandre Dumas a fait une traduction libre de l'ode latine de Lobkowitz sur le *Sprudel* :

Fons heliconianum, etc.
Fontaine consacrée aux hymnes du poète,
Quel est donc le foyer de ta chaleur secrète?
D'où vient ton lit brûlant et de soufre et de chaux?
La flamme dont l'Etna n'embrase plus les nues
S'ouvre-t-elle vers toi des routes inconnues,
Ou, voisine du Styx, fait-il bouillir tes eaux?

Carlsbad est le rendez-vous ordinaire des souverains; ils devraient bien s'y guérir de la couronne pour eux et pour nous.

On publie une liste quotidienne des visiteurs du Sprudel : sur les anciens rôles on lit les noms des poètes et des hommes de lettres les plus éclairés du Nord, Gurowsky, Dunker, Weisse, Herder, Gœthe; j'aurais voulu y trouver celui de Schiller, objet de ma préférence. Dans la feuille du jour, parmi les arrivants obscurs, on remarque le nom de la *comtesse de Marnes;* il est seulement imprimé en petites capitales.

En 1830, au moment même de la chute de la famille royale à Saint-Cloud, la veuve et les filles de Christophe[1] prenaient les eaux de Carlsbad. LL. MM. haï-

1. Henri *Christophe* (1767-1820), esclave noir affranchi, hôtelier au Cap, se signala dans l'insurrection de Saint-Domingue (Haïti) en 1790, fut nommé général de brigade par Toussaint, défendit en 1802 le Cap contre les Français, fut nommé président en 1806 et, en 1811, se proclama roi du nord de l'île, sous le nom de Henri Ier. Il règna neuf ans. En 1820, une insurrection ayant éclaté parmi ses sujets et sa garde l'ayant abandonné, il se tua d'un coup de pistolet le 8 octobre 1820. Le roi Christophe avait créé une noblesse dont les dénominations, empruntées aux anciennes plantations de l'île, avaient amusé toute l'Europe; il avait fait des *ducs de Marmelade*, des *comtes de Limo-*

tiennes sont retirées en Toscane auprès des Majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très instruite et fort jolie, est morte à Pise : sa beauté d'ébène repose libre sous les portiques du *Campo-Santo*, loin du champ des cannes et des mangliers à l'ombre desquels elle était née esclave.

On a vu à Carlsbad, en 1826, une Anglaise de Calcutta passée du figuier banian à l'olivier de Bohême, du soleil du Gange à celui de la Tèple ; elle s'éteignait comme un rayon du ciel indien égaré dans le froid et la nuit. Le spectacle des cimetières, dans les lieux consacrés à la santé, est mélancolique : là sommeillent de jeunes femmes étrangères les unes aux autres, sur leurs tombeaux sont gravés le nombre de leurs jours et l'indication de leur patrie : on croit parcourir une serre où l'on cultive des fleurs de tous les climats et dont les noms sont écrits sur une étiquette aux pieds de ces fleurs.

nade, des *barons de la Seringue*, etc. Sa mort, survenue en un moment où les Congrès étaient fort à la mode (Congrès de Carlsbad et de Troppau, etc.), inspira à Béranger une jolie chanson : *la Mort du roi Christophe, ou Note présentée par la Noblesse d'Haïti aux trois grands Alliés* (décembre 1820). En voici le premier couplet :

Christophe est mort, et du royaume
La noblesse a recours à vous.
François, Alexandre, Guillaume,
Prenez aussi pitié de nous;
Ce n'est point pays limitrophe,
Mais le mal fait tant de progrès!
Vite, un congrès!
Deux, trois congrès!
Quatre congrès!
Cinq congrès, dix congrès!
Princes, vengez ce bon Christophe,
Roi digne de tous vos regrets!

La loi indigène est venue au devant des besoins de la mort exotique; prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d'avance les exhumations. J'aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d'années, et rien n'aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires*. Si madame la dauphine décédait ici, les lois françaises permettraient-elles le retour de ses cendres? Ce serait un point de controverse entre les sorboniqueurs de la doctrine et les casuistes de proscription.

Les eaux de Carlsbad sont, assure-t-on, bonnes pour le foie et mauvaises pour les dents. Quant au foie, je n'en sais rien, mais il y a beaucoup d'édentés à Carlsbad; les années plus que les eaux sont peut-être coupables du fait : le temps est un insigne menteur et un grand arracheur de dents.

Ne vous semble-t-il pas que je recommence *le chef-d'œuvre d'un inconnu*[1]? un mot me mène à un autre; je m'en vais en Islande et aux Indes.

Voilà les Apennins et voici le Caucase[2].

1. Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, aujourd'hui bien oublié, avait paru, en 1714, avec un succès qui se soutint pendant tout le XVIIIe siècle. Publié au milieu de la Querelle des Anciens et des Modernes, c'était une satire de la manie de l'érudition alors en faveur. L'auteur, sous le pseudonyme du *Docteur Chrysostomus Mathanasius*, y commentait longuement un poème merveilleux, récemment découvert, très supérieur à l'*Iliade*, déclarait-il, et qui n'était autre chose qu'une chanson encore plus inepte que burlesque. Cette satire, assez plaisante et où « un mot mène à un autre », était le premier ouvrage de Hyacinthe *Cordonnier*, dit *Saint-Hyacinthe*, né le 24 septembre 1684 à Orléans, mort en 1746 à Genecken, près de Bréda. Il concourut à la fondation du *Journal littéraire* de la Haye (1713) et publia, en 1728, des *Lettres critiques sur la Henriade*.

2. Lafontaine, *le Rat et l'Huître*.

Et pourtant je ne suis pas encore sorti de la vallée de la Tèple.

Pour voir d'un coup d'œil la vallée de la Tèple, je gravis une colline, à travers un bois de pins : les colonnes perpendiculaires de ces arbres formaient un angle aigu avec le sol incliné ; les uns avaient leurs cimes, les deux tiers, la moitié, le quart de leur tronc où les autres avaient leur pied.

J'aimerai toujours les bois : la flore de Carlsbad, dont le souffle avait brodé les gazons sous mes pas, me paraissait charmante ; je retrouvais la laîche digitée, la belladone vulgaire, la salicaire commune, le millepertuis, le muguet vivace, le saule cendré : doux sujets de mes premières anthologies.

Voilà que ma jeunesse vient suspendre ses réminiscences aux tiges de ces plantes que je reconnais en passant. Vous souvenez-vous de mes études botaniques chez les Siminoles, de mes œnothères, de mes nymphéas dont je parais mes Floridiennes, des guirlandes de clématite dont elles enlaçaient la tortue, de notre sommeil dans l'île au bord du lac, de la pluie de roses du magnolia qui tombait sur nos têtes? Je n'ose calculer l'âge qu'aurait à présent ma volage *fille peinte*; que cueillerais-je aujourd'hui sur son front? les rides qui sont sur le mien. Elle dort sans doute à l'éternité sous les racines d'une cyprière de l'Alabama ; et moi qui porte en ma mémoire ces souvenirs lointains, ignorés, je vis! Je suis en Bohême, non pas avec Atala et Céluta, mais auprès de madame la dauphine qui va me donner une lettre pour madame la duchesse de Berry.

A une heure, j'étais aux ordres de madame la dauphine.

« Vous voulez partir aujourd'hui, monsieur de Cha-
« teaubriand?

« — Si Votre Majesté le permet. Je tâcherai de re-
« trouver en France madame de Berry; autrement je
« serais obligé de faire le voyage de Sicile, et Son
« Altesse Royale serait trop longtemps privée de la ré-
« ponse qu'elle attend.

« — Voilà un billet pour elle. J'ai évité de prononcer
« votre nom pour ne pas vous compromettre en cas
« d'événement. Lisez. »

Je lus le billet; il était tout entier de la main de madame la dauphine : je l'ai copié exactement.

« Carlsbad, ce 31 mai 1833.

« J'ai éprouvé une vraie satisfaction, ma chère sœur,
« à recevoir enfin directement de vos nouvelles. Je
« vous plains de toute mon âme. Comptez toujours
« sur mon intérêt constant pour vous et surtout pour
« vos chers enfants, qui me seront plus précieux que
« jamais. Mon existence, tant qu'elle durera, leur sera
« consacrée. Je n'ai pas encore pu faire vos commis-
« sions à notre famille, ma santé ayant exigé que je
« vinsse ici prendre les eaux. Mais je m'en acquitterai
« aussitôt mon retour près d'elle, et croyez que nous
« n'aurons, eux et moi, jamais que les mêmes senti-
« ments sur tout.

« Adieu, ma chère sœur, je vous plains du fond de
« mon cœur, et vous embrasse tendrement.

« M. T. »

Je fus frappé de la réserve de ce billet : quelques expressions vagues d'attachement couvraient mal la sécheresse du fond. J'en fis la remarque respectueuse, et plaidai de nouveau la cause de l'infortunée prisonnière. Madame me répondit que le roi en déciderait. Elle me promit de s'intéresser à sa sœur; mais il n'y avait rien de cordial ni dans la voix ni dans le ton de la dauphine; on y sentait plutôt une irritation contenue. La partie me sembla perdue quant à la personne de ma cliente. Je me rabattis sur Henri V. Je crus devoir à la princesse la sincérité dont j'avais toujours usé à mes risques et périls pour éclairer les Bourbons; je lui parlai sans détour et sans flatterie de l'éducation de M. le duc de Bordeaux.

« Je sais que Madame a lu avec bienveillance une « brochure à la fin de laquelle j'exprimais quelques « idées relatives à l'éducation de Henri V. Je crains « que les entours de l'enfant ne nuisent à sa cause : « MM. de Damas, de Blacas et Latil ne sont pas po- « pulaires. »

Madame en convint; elle abandonna même tout à fait M. de Damas, en disant deux ou trois mots à l'honneur de son courage, de sa probité et de sa religion.

« Au mois de septembre, Henri V sera majeur : « Madame ne pense-t-elle pas qu'il serait utile de « former auprès de lui un conseil dans lequel on fe- « rait entrer des hommes que la France regarde avec « moins de prévention?

« — Monsieur de Chateaubriand, en multipliant les « conseillers, on multiplie les avis : et puis, qui pro- « poseriez-vous au choix du roi?

« — M. de Villèle. »

Madame, qui brodait, arrêta son aiguille, me regarda avec étonnement, et m'étonna à mon tour par une critique assez judicieuse du caractère et de l'esprit de M. de Villèle. Elle ne le considérait que comme un administrateur habile.

« Madame est trop sévère, lui dis-je : M. de Villèle « est un homme d'ordre, de comptabilité, de modéra- « tion, de sang-froid, et dont les ressources sont infi- « nies; s'il n'avait eu l'ambition d'occuper la première « place, pour laquelle il n'est pas suffisant, c'eût été « un ministre à garder éternellement dans le conseil « du roi ; on ne le remplacera jamais. Sa présence « auprès de Henri V serait du meilleur effet.

« — Je croyais que vous n'aimiez pas M. de Villèle?

« — Je me mépriserais si, après la chute du trône, « je continuais de nourrir le sentiment de quelque « mesquine rivalité. Nos divisions royalistes ont déjà « fait trop de mal; je les abjure de grand cœur et « suis prêt à demander pardon à ceux qui m'ont of- « fensé. Je supplie Votre Majesté de croire que ce « n'est là ni l'étalage d'une fausse générosité, ni une « pierre posée en prévision d'une future fortune. Que « pourrais-je demander à Charles X dans l'exil? Si la « Restauration arrivait, ne serais-je pas au fond de « ma tombe? »

Madame me regarda avec affabilité ; elle eut la bonté de me louer par ces seuls mots : « C'est très bien, « monsieur de Chateaubriand! » Elle semblait toujours surprise de trouver un *Chateaubriand* si différent de celui qu'on lui avait peint.

« Il est une autre personne, madame, qu'on pour-

« rait appeler, repris-je : mon noble ami, M. Lainé.
« Nous étions trois hommes en France qui ne devions
« jamais prêter serment à Philippe : moi, M. Lainé
« et M. Royer-Collard. En dehors du gouvernement
« et dans des positions diverses, nous aurions formé
« un triumvirat de quelque valeur. M. Lainé a prêté
« son serment par faiblesse, M. Royer-Collard par
« orgueil; le premier en mourra; le second en vivra,
« parce qu'il vit de tout ce qu'il fait, ne pouvant rien
« faire qui ne soit admirable.

« — Vous avez été content de monsieur le duc de
« Bordeaux?

« — Je l'ai trouvé charmant. On assure que Votre
« Majesté le gâte un peu.

« — Oh! non, non. Sa santé, en avez-vous été con-
« tent?

« — Il m'a semblé se porter à merveille; il est dé-
« licat et un peu pâle.

« — Il a souvent de belles couleurs; mais il est ner-
« veux. — Monsieur le dauphin est fort estimé dans
« l'armée, n'est-ce pas? fort estimé? on se souvient
« de lui, n'est-ce pas? »

Cette brusque question, sans liaison avec ce que nous venions de dire, me dévoila une plaie secrète que les jours de Saint-Cloud et de Rambouillet avaient laissée dans le cœur de la dauphine. Elle ramenait le nom de son mari pour se rassurer; je courus au devant de la pensée de la princesse et de l'épouse; j'affirmai, avec raison, que l'armée se souvenait toujours de l'impartialité, des vertus, du courage de son généralissime.

Voyant l'heure de la promenade arriver :

« Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner? je « crains d'être importun.

« — Dites à vos amis combien j'aime la France; « qu'ils sachent bien que je suis Française. Je vous « charge particulièrement de dire cela; vous me ferez « plaisir de le dire : je regrette bien la France, je re- « grette beaucoup la France.

« — Ah! madame, que vous a donc fait cette France? « vous qui avez tant souffert, comment avez-vous en- « core le *mal du pays?*

« — Non, non, monsieur de Chateaubriand, ne « l'oubliez pas, dites-leur bien à tous que je suis « Française, que je suis Française. »

Madame me quitta; je fus obligé de m'arrêter dans l'escalier avant de sortir; je n'aurais pas osé me montrer dans la rue; mes pleurs mouillent encore ma paupière en retraçant cette scène.

Rentré à mon auberge, je repris mon habit de voyage. Tandis qu'on apprêtait la voiture, Trogoff bavardait; il me redisait que madame la dauphine était très contente de moi, qu'elle ne s'en cachait pas, qu'elle le racontait à qui voulait l'entendre. « C'est « une chose immense que votre voyage! » criait Trogoff, tâchant de dominer la voix de ses deux rossignols. « Vous verrez les suites de cela! » Je ne croyais à aucune suite.

J'avais raison; on attendait le soir même M. le duc de Bordeaux. Bien que tout le monde connût son arrivée, on m'en avait fait mystère. Je me donnai garde de me montrer instruit du secret.

A six heures du soir, je roulais vers Paris. Quelle que soit l'immensité de l'infortune à Prague, la peti-

tesse de la vie de prince réduite à elle-même est désagréable à avaler ; pour en boire la dernière goutte, il faut avoir brûlé son palais et s'être enivré d'une foi ardente. — Hélas ! nouveau Symmaque, je pleure l'abandon des autels ; je lève les mains vers le Capitole ; j'invoque la majesté de Rome ! mais si le dieu était devenu de bois et que Rome ne se ranimât plus dans sa poussière ?

LIVRE V[1]

Journal de Carlsbad à Paris. — Cynthie. — Egra. — Wallenstein. — Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Bayreuth. — Voltaire. — Hohlfeld. — Eglise. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante. — Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle. — Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Manheim. — Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique ; Armée plébéienne. — Couvent et Château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Saarbrück. — Conseil de Charles X en France. — Idées sur Henri V. — Ma lettre à Madame la Dauphine. — Ce qu'avait fait Madame la duchesse de Berry.

1er juin au soir, 1833.

Le chemin de Carlsbad jusqu'à Ellbogen, le long de l'Égra, est agréable. Le château de cette petite ville est du XIIe siècle et placé en sentinelle sur un rocher, à l'entrée d'une gorge de vallée. Le pied du rocher, couvert d'arbres, s'enveloppe d'un pli de l'Égra : de là le nom de la ville et du château, *Ellbogen* (le coude).

Le donjon rougissait du dernier rayon du soleil,

1 Ce livre a été écrit, sur la route de Carlsbad à Paris, du 1er au 5 juin 1833, — et à Paris, rue d'Enfer, du 6 juin au 25 août 1833.

lorsque je l'aperçus du grand chemin. Au-dessus des montagnes et des bois penchait la colonne torse de la fumée d'une fonderie.

Je partis à neuf heures et demie du relais de Zwoda. Je suivais la route où passa Vauvenargues dans la retraite de Prague[1], ce jeune homme à qui Voltaire, dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, adresse ces paroles : « Tu n'es plus, ô douce es-« pérance du reste de mes jours ; je t'ai toujours « vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille[2]. »

Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles.

N'ayez pas peur, Cynthie[3] ; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile. J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. Que ce tombeau ne vous cause aucune épouvante ; c'est celui d'une femme jadis aimée comme vous : Cecilia Metella reposait ici.

Qu'elle est admirable, cette nuit, dans la campagne romaine ! La lune se lève derrière la Sabine pour regarder la mer ; elle fait sortir des ténèbres diaphanes

1. Cette célèbre retraite s'exécuta sous la conduite du maréchal de Belle-Ile, qui sortit de Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742 et se rendit à Egra le 26. Le froid fut excessif. Vauvenargue, naturellement faible, en souffrit plus que les autres, et se vit bientôt obligé de donner sa démission d'officier : il était alors capitaine au régiment du Roi, infanterie.

2. *Eloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741*, Voltaire, Œuvres complètes, tome 47, édition de Kehl.

3. L'auteur s'adresse ici à une Cynthie imaginaire. Cynthie est un des noms antiques de Diane, née au pied du mont Cynthus.

les sommets cendrés de bleu d'Albano, les lignes plus lointaines et moins gravées du Soracte. Le long canal des vieux aqueducs laisse échapper quelques globules de son onde à travers les mousses, les ancolies, les giroflées, et joint les montagnes aux murailles de la ville. Plantés les uns sur les autres, les portiques aériens, en découpant le ciel, promènent dans les airs le torrent des âges et le cours des ruisseaux. Législatrice du monde, Rome, assise sur la pierre de son sépulcre, avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de sa grande figure dans la solitude lactée.

Asseyons-nous : ce pin, comme le chevrier des Abruzzes, déploie son ombrelle parmi des ruines. La lune neige sa lumière sur la couronne gothique de la tour du tombeau de Metella et sur les festons de marbre enchaînés aux cornes des bucranes ; pompe élégante qui nous invite à jouir de la vie, sitôt écoulée.

Écoutez ! la nymphe Égérie chante au bord de sa fontaine ; le rossignol se fait entendre dans la vigne de l'hypogée des Scipions ; la brise alanguie de la Syrie nous apporte indolemment la senteur des tubéreuses sauvages. Le palmier de la *villa* abandonnée se balance à demi noyé dans l'améthyste et l'azur des clartés phébéennes. Mais toi, pâlie par les reflets de la candeur de Diane, ô Cynthie, tu es mille fois plus gracieuse que ce palmier. Les mânes de Délie, de Lalagé, de Lydie, de Lesbie, posés sur des corniches ébréchées, balbutient autour de toi des paroles mystérieuses. Tes regards se croisent avec ceux des étoiles et se mêlent à leurs rayons.

Mais, Cynthie, il n'y a de vrai que le bonheur dont

tu peux jouir. Ces constellations si brillantes sur ta tête ne s'harmonisent à tes félicités que par l'illusion d'une perspective trompeuse. Jeune Italienne, le temps finit ! sur ces tapis de fleurs tes compagnes ont déjà passé.

Une vapeur se déroule, monte et enveloppe l'œil de la nuit d'une rétine argentée ; le pélican crie et retourne aux grèves ; la bécasse s'abat dans les prêles des sources diamantées ; la cloche résonne sous la coupole de Saint-Pierre ; le plain-chant nocturne, voix du moyen âge, attriste le monastère isolé de Sainte-Croix ; le moine psalmodie à genoux les laudes, sur les colonnes calcinées de Saint-Paul ; des vestales se prosternent sur la dalle glacée qui ferme leurs cryptes ; le *pifferaro* souffle sa complainte de minuit devant la Madone solitaire, à la porte condamnée d'une catacombe. Heure de la mélancolie, la religion s'éveille et l'amour s'endort !

Cynthie, ta voix s'affaiblit : il expire sur tes lèvres, le refrain que t'apprit le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole, ou le rameur vénitien dans sa gondole légère. Va aux défaillances de ton repos ; je protégerai ton sommeil. La nuit dont tes paupières couvrent tes yeux dispute de suavité avec celle que l'Italie assoupie et parfumée verse sur ton front. Quand le hennissement de nos chevaux se fera entendre dans la campagne, quand l'étoile du matin annoncera l'aube, le berger de Frascati descendra avec ses chèvres, et moi je ne cesserai de te bercer de ma chanson à demi-voix soupirée :

« Un faisceau de jasmins et de narcisses, une Hébé
« d'albâtre, récemment sortie de la cavée d'une fouille,

« ou tombée du fronton d'un temple, gît sur ce lit « d'anémones : non, Muse, vous vous trompez. Le « jasmin, l'Hébé d'albâtre, est une magicienne de « Rome, née il y a seize mois de mai et la moitié « d'un printemps, au son de la lyre, au lever de l'au- « rore, dans un champ de roses de Pæstum.

« Vent des orangers de Palerme qui soufflez sur « l'île de Circé ; brise qui passez au tombeau du Tasse ; « qui caressez les nymphes et les amours de la Far- « nésine ; vous qui vous jouez au Vatican parmi les « vierges de Raphaël, les statues des Muses, vous qui « mouillez vos ailes aux cascatelles de Tivoli ; génies « des arts qui vivez de chefs-d'œuvre et voltigez avec « les souvenirs, venez : à vous seuls je permets « d'inspirer le sommeil de Cynthie.

« Et vous, filles majestueuses de Pythagore, Par- « ques à la robe de lin, sœurs inévitables assises à « l'essieu des sphères, tournez le fil de la destinée de « Cynthie sur des fuseaux d'or ; faites-les descendre « de vos doigts et remonter à votre main avec une « ineffable harmonie ; immortelles filandières, ouvrez « la porte d'ivoire à ces songes qui reposent sur un « sein de femme sans l'oppresser. Je te chanterai, ô « canéphore des solennités romaines, jeune Charite « nourrie d'ambroisie au giron de Vénus, sourire « envoyé d'Orient pour glisser sur ma vie ; violette « oubliée au jardin d'Horace. . . . . .

« . . . . . .

« . . . . . .

« *Mein Herr? dix kreutzer bour la parrière.* »

Peste soit de toi avec tes cruches ! j'avais changé de ciel ! j'étais si en train ! la muse ne reviendra pas !

ce maudit Égra, où nous arrivons, est la cause de mon malheur.

Les nuits sont funestes à Égra. Schiller nous montre Wallenstein trahi par ses complices, s'avançant vers la fenêtre d'une salle de la forteresse d'Égra : « Le ciel est orageux et troublé, dit-il, le vent agite « l'étendard placé sur la tour ; les nuages passent ra- « pidement sur le croissant de la lune qui jette à « travers la nuit une lumière vacillante et incer- « taine. »

Wallenstein, au moment d'être assassiné s'attendrit sur la mort de Max Piccolomini, aimé de Thécla : « La fleur de ma vie a disparu ; il était près de moi « comme l'image de ma jeunesse. Il changeait pour « moi la réalité en un beau songe. »

Wallenstein se retire au lieu de son repos : « La « nuit est avancée ; on n'entend plus de mouvement « dans le château : allons ! que l'on m'éclaire ; ayez « soin qu'on ne me réveille pas trop tard ; je pense « que je vais dormir longtemps, car les épreuves de « ce jour ont été rudes. »

Le poignard des meurtriers arrache Wallenstein aux rêves de l'ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand [1]), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d'Égra leur triple renommée.

1. Benjamin Constant a donné, en 1809, une imitation estimée de la trilogie de *Wallenstein*, de Schiller.

2 juin 1833.

Je traverse Égra, et samedi, premier de juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière : une grande fille rousse, nu-pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue ; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche ; des renards mouillés sortent des aveinières; des nues grises, échancrées, à grande envergure sont croisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin ; au même moment, une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux ; elle avait bien l'air de ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux ! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des *wastes :* ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon ; il appartenait à notre ancienne langue franke : il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande*, qui signifie *terre.*

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes :

C'est le chevalier des Landes :
Malheureux chevalier !
Quand il fut dans la lande,
A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'a-

venue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire, j'ai trouvé qu'ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris à l'entrée de Villeneuve-sur-Yonne. Madame de Beaumont n'est plus. M. Joubert n'est plus ; les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck : « Donnez-moi, dit saint Augustin, un « homme qui aime, et il comprendra ce que je dis. »

La jeunesse se rit de ces mécomptes ; elle est charmante, heureuse ; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes ; elle vous choque de son aile légère et s'envole aux plaisirs : elle a raison si elle meurt avec eux.

Voici Bayreuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d'herbages : les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Bayreuth[1] était célèbre : sa mort inspira au chantre de Ferney la seule ode où il ait montré quelque talent lyrique.

> Tu ne chanteras plus, solitaire Sylvandre,
> Dans ce palais des arts où les sons de ta voix
> Contre les préjugés osaient se faire entendre,
> Et de l'humanité faisaient parler les droits.

Le poète se loue ici justement, si ce n'est qu'il n'y avait rien de moins solitaire au monde que Voltaire-

1. Sur la margrave de Bayreuth, sœur du grand Frédéric, voir au tome IV la note 1 de la page 189.

Sylvandre. Le poète ajoute, en s'adressant à la margrave :

Des tranquilles hauteurs de la philosophie,
Ta pitié contemplait, avec des yeux sereins,
Les fantômes changeants du songe de la vie,
Tant de rêves détruits, tant de projets si vains.

Du haut d'un palais, il est aisé de contempler avec des yeux sereins les pauvres diables qui passent dans la rue, mais ces vers n'en sont pas moins d'une raison puissante... Qui les sentirait mieux que moi ? J'ai vu défiler tant de fantômes à travers le songe de la vie ! Dans ce moment même, ne viens-je pas de contempler les trois larves royales du château de Prague et la fille de Marie-Antoinette à Carlsbad ? En 1733, il y a juste un siècle, de quoi s'occupait-on ici ? avait-on la moindre idée de ce qui est aujourd'hui ? Lorsque Frédéric se mariait en 1733, sous la rude tutelle de son père, avait-il vu dans Matthieu Laensberg M. de Tournon intendant de Bayreuth, et quittant cette intendance pour la *préfecture* de Rome ? En 1933, le voyageur passant en Franconie demandera à mon ombre si j'aurais pu deviner les faits dont il sera le témoin.

Tandis que je déjeunais, j'ai lu des leçons qu'une dame allemande, jeune et jolie nécessairement, écrivait sous la dictée d'un maître :

« Celui *qu'il* est content, est riche. Vous et *je* nous « avons peu d'argent ; mais nous sommes *content*.

1. Sur le comte de Tournon qui, après avoir été intendant de Bayreuth, fut préfet de Rome, de 1809 à 1814, voir au tome V la note 1 de la page 58.

« Nous sommes *ainci* à mon avis plus riches que tel « qui a *un* tonne d'or, et il est. »

C'est vrai, mademoiselle, *vous* et *je* avons peu d'argent ; vous êtes contente, à ce qu'il paraît, et vous vous moquez d'une tonne d'or ; mais si par hasard je n'étais pas content, moi, vous conviendrez qu'une tonne d'or pourrait m'être assez agréable.

Au sortir de Bayreuth, on monte. De minces pins élagués me représentaient les colonnes de la mosquée du Caire, ou de la cathédrale de Cordoue, mais rapetissées et noircies, comme un paysage reproduit dans la chambre obscure. Le chemin continue de coteaux en coteaux et de vallées en vallées ; les coteaux larges avec un toupet de bois au front, les vallées étroites et vertes, mais peu arrosées. Dans le point le plus bas de ces vallées, on aperçoit un hameau indiqué par le campanile d'une petite église. Toute la civilisation chrétienne s'est formée de la sorte : le missionnaire devenu curé s'est arrêté ; les Barbares se sont cantonnés autour de lui, comme les troupeaux se rassemblent autour du berger. Jadis ces réduits écartés m'auraient fait rêver de plus d'une espèce de songe ; aujourd'hui, je ne rêve rien et ne suis bien nulle part.

Baptiste, souffrant d'un excès de fatigue, m'a contraint de m'arrêter à Hohlfeld. Tandis qu'on apprêtait le souper, je suis monté au rocher qui domine une partie du village. Sur ce rocher s'allonge un beffroi carré ; des martinets criaient en rasant le toit et les faces du donjon. Depuis mon enfance à Combourg, cette scène composée de quelques oiseaux et d'une vieille tour ne s'était pas reproduite ; j'en eus le cœur tout serré. Je descendis à l'église sur un terrain pen-

dant à l'ouest ; elle était ceinte de son cimetière délaissé des nouveaux défunts. Les anciens morts y ont seulement tracé leurs sillons ; preuve qu'ils ont labouré leur champ. Le soleil couchant, pâle et noyé à l'horizon d'une sapinière, éclairait le solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Quand serai-je couché à mon tour ? Êtres de néant et de ténèbres, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées : nous ne pouvons nous procurer à volonté ni la lumière ni la vie ; mais la nature, en nous donnant des paupières et une main, a mis à notre disposition la nuit et la mort.

Entré dans l'église dont la porte entre-bâillait, je me suis agenouillé avec l'intention de dire un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de ma mère ; servitudes d'immortalité imposées aux âmes chrétiennes dans leur mutuelle tendresse. Voilà que j'ai cru entendre le guichet d'un confessional s'ouvrir ; je me suis figuré que la mort, au lieu d'un prêtre, allait apparaître à la grille de la pénitence. Au moment même le sonneur de cloches est venu fermer la porte de l'église, je n'ai eu que le temps de sortir.

En retournant à l'auberge, j'ai rencontré une petite hotteuse : elle avait les jambes et les pieds nus ; sa jupe était courte, son corset déchiré ; elle marchait courbée et les bras croisés. Nous montions ensemble un chemin escarpé ; elle tournait un peu de mon côté son visage hâlé : sa jolie tête échevelée se collait contre sa hotte. Ses yeux étaient noirs ; sa bouche s'entr'ouvrait pour respirer : on voyait que, sous ses épaules chargées, son jeune sein n'avait encore senti que le poids de la dépouille des vergers. Elle donnait

envie de lui dire des roses : Ρόδα μ' εἴ ῥαγας. (Aristophane.)

Je me mis à tirer l'horoscope de l'adolescente vendangeuse : vieillira-t-elle au pressoir, mère de famille obscure et heureuse? Sera-t-elle emmenée dans les camps par un caporal? Deviendra-t-elle la proie de quelque don Juan? La villageoise enlevée aime son ravisseur autant d'étonnement que d'amour; il la transporte dans un palais de marbre sur le détroit de Messine, sous un palmier au bord d'une source, en face de la mer qui déploie ses flots d'azur, et de l'Etna qui jette des flammes.

J'en étais là de mon histoire, lorsque ma compagne tournant à gauche sur une grande place, s'est dirigée vers quelques habitations isolées. Au moment de disparaître, elle s'est arrêtée ; elle a jeté un dernier regard sur l'étranger ; puis, inclinant la tête pour passer avec sa hotte sous une porte abaissée, elle est entrée dans une chaumière, comme un petit chat sauvage se glisse dans une grange parmi des gerbes. Allons retrouver dans sa prison Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle[1].

1. Voltaire n'a peut-être rien écrit de plus charmant que ses vers sur l'*Amitié :*

Du ciel alors daignant descendre,
L'Amitié vint à mon secours.
Elle était peut-être aussi tendre,
Mais moins vive que les Amours.
Epris de sa beauté nouvelle
Et par sa lumière éclairé,
Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Mon hôte de Hohlfeld est un singulier homme : lui et sa servante sont aubergistes à leur corps défendant ; ils ont horreur des voyageurs. Quand ils découvrent de loin une voiture, ils se vont cacher en maudissant ces vagabonds qui n'ont rien à faire et courent les grands chemins, ces fainéants qui dérangent un honnête cabaretier et l'empêchent de boire le vin qu'il est obligé de leur vendre. La vieille voit bien que son maître se ruine ; mais elle attend pour lui un coup de la Providence ; comme Sancho elle dira : « Monsieur, « acceptez ce beau royaume de Micomicon qui vous « tombe du ciel dans la main. »

Une fois le premier mouvement d'humeur passé, le couple, flottant entre deux vins, fait bonne mine. La chambrière écorche un peu le français, vous bigle ferme, et a l'air de vous dire : « J'ai vu d'autres gode- « lureaux que vous dans les armées de Napoléon ! » Elle sentait la pipe et l'eau-de-vie comme la gloire au bivouac ; elle me jetait une œillade agaçante et maligne : qu'il est doux d'être aimé au moment même où l'on n'avait plus d'espérance de l'être ! Mais, Javotte, vous venez trop tard à mes *tentations cassées et mortifiées*, comme parlait un ancien Français ; mon arrêt est prononcé : « Vieillard harmonieux, repose-toi, » m'a dit M. Lerminier[1]. Vous le voyez, bienveillante étrangère, il m'est défendu d'entendre votre chanson :

1. Jean-Louis-Eugène *Lerminier* (1803-1857). Après avoir débuté au barreau de Paris, il ouvrit un cours privé sur l'histoire et la philosophie du droit, écrivit en même temps dans les journaux de l'opposition, notamment dans le *Globe*, et fut appelé, en 1831, à une chaire de Législation comparée, créée pour lui au Collège de France. Ses idées libérales et la forme oratoire qu'il leur donnait lui valurent, auprès de la jeunesse des écoles, une

Vivandière du régiment,
Javotte l'on me nomme.
Je vends je donne, et bois gaîment,
Mon vin et mon rogomme.
J'ai le pied leste et l'œil mutin,
Tin tin, tin tin, tin tin, tin tin,
R'lin tin tin[1].

C'est encore pour cela que je me refuse à vos séductions ; vous êtes légère ; vous me trahiriez. Voiez donc, dame Javotte de Bavière, comme votre devancière, madame Isabeau.

bruyante popularité. En 1839, s'étant rallié au gouvernement, il perdit aussitôt la faveur de son public et fut obligé de quitter chaire. Resté fidèle à la maison d'Orléans, il devint, après la révolution de 1848, un des principaux rédacteurs de l'*Assemblée nationale*, et fit dans cette feuille une guerre très vive à la république. Outre de nombreux articles de revues et journaux, il a publié : *Introduction à l'histoire du droit* (1829) ; — *Philosophie du droit* (1831) ; — *Influence de la philosophie sur la législation* (1833) ; — *Lettres philosophiques écrites de Paris à un Berlinois* (1833) ; — *Au delà du Rhin*, tableau de l'Allemagne depuis Mme de Staël (1835) ; — *Histoire des législations comparées* (1837) ; — *Histoire des législateurs et des constitutions de la Grèce antique* (1852). — Le 15 octobre 1832, il avait publié dans la *Revue des deux Mondes* un article intitulé : *De l'Opinion légitimiste; M. de Chateaubriand.* C'est à cet article que fait allusion l'auteur des *Mémoires* dans la page qu'on vient de lire.

1. C'est le premier couplet d'une des chansons de Béranger, *la Vivandière* (1817), dont voici exactement le premier couplet :

Vivandière du régiment,
C'est Catin qu'on me nomme.
Je vends, je donne et bois gaiement
Mon vin et mon rogomme.
J'ai le pied leste et l'œil mutin,
Tintin, tintin, tintin, r'lin tintin.
J'ai le pied leste et l'œil mutin.
Soldats, voilà Catin !

2 juin 1833.

Parti de Hohlfeld, il est nuit quand je traverse Bamberg. Tout dort : je n'aperçois qu'une petite lumière dont la débile clarté vient du fond d'une chambre pâlir à une fenêtre. Qui veille ici? le plaisir ou la douleur? l'amour ou la mort?

A Bamberg, en 1815, Berthier, prince de Neuchâtel, tomba d'un balcon dans la rue[1] : son maître allait tomber de plus haut.

Dimanche, 2 juin.

A Dettelbach, réapparition des vignes. Quatre végétaux marquent la limite de quatre natures et de quatre climats : le bouleau, la vigne, l'olivier et le palmier, toujours en marchant vers le soleil.

Après Dettelbach, deux relais jusqu'à Würtzbourg, et une bossue assise derrière ma voiture; c'était l'Andrienne de Térence : *Inopia egregia forma, ætate integra*. Le postillon la veut faire descendre; je m'y oppose pour deux raisons : 1° parce que je craindrais que cette fée me jetât un sort; 2° parce qu'ayant lu dans une de mes biographies que je suis bossu, toutes

1. Le maréchal Berthier, major-général de Napoléon, qui l'avait créé vice-connétable, prince de Wagram et prince souverain de Neuchâtel, et qui lui avait fait épouser la nièce du roi de Bavière, avait été des plus empressés, en 1814, à abandonner l'empereur et à jurer fidélité à Louis XVIII, qui le nomma pair de France et capitaine des gardes. Au 20 mars, il suivit d'abord le roi à Gand; mais, mal vu de la petite cour du prince, il se retira en Bavière, à Bamberg. Le désespoir s'empara de lui. Un jour, le 1er juin 1815, un régiment russe, musique en tête, passe sous ses fenêtres, se dirigeant vers la frontière de France. A cette vue, comme frappé subitement de folie, Berthier se précipite du balcon de son château sur le pavé et se tue.

les bossues sont mes sœurs. Qui peut s'assurer de n'être pas bossu ? qui vous dira jamais que vous l'êtes ? Si vous vous regardez au miroir, vous n'en verrez rien ; se voit-on jamais tel qu'on est ? Vous trouverez à votre taille un tour qui vous sied à merveille. Tous les bossus sont fiers et heureux ; la chanson consacre les avantages de la bosse. A l'ouverture d'un sentier, ma bossue, affistolée, mit pied à terre majestueusement : chargée de son fardeau, comme tous les mortels, Serpentine s'enfonça dans un champ de blé, et disparut parmi les épis plus hauts qu'elle.

A midi, 2 juin, j'étais arrivé au sommet d'une colline d'où l'on découvrait Würtzbourg. La citadelle sur une hauteur, la ville au bas avec son palais, ses cloches et ses tourelles. Le palais, quoique épais, serait beau même à Florence ; en cas de pluie, le prince pourrait mettre tous ses ses sujets à l'abri dans son château, sans leur céder son appartement.

L'évêque de Würtzbourg était autrefois souverain à la nomination des chanoines du chapitre. Après son élection, il passait, nu jusqu'à la ceinture, entre ses confrères rangés sur deux files ; ils le fustigeaient. On espérait que les princes, choqués de cette manière de sacrer un dos royal, renonceraient à se mettre sur les rangs. Aujourd'hui cela ne réussirait pas : il n'est pas de descendant de Charlemagne qui ne se laissât fouetter trois jours de suite pour obtenir la couronne d'Yvetot.

J'ai vu le frère de l'empereur d'Autriche, duc de Würtzbourg[1] ; il chantait à Fontainebleau très agréa-

1. Ferdinand-Joseph-Jean-Baptiste, archiduc d'Autriche, frère de l'empereur François Ier, né le 6 mai 1769. Grand-duc de

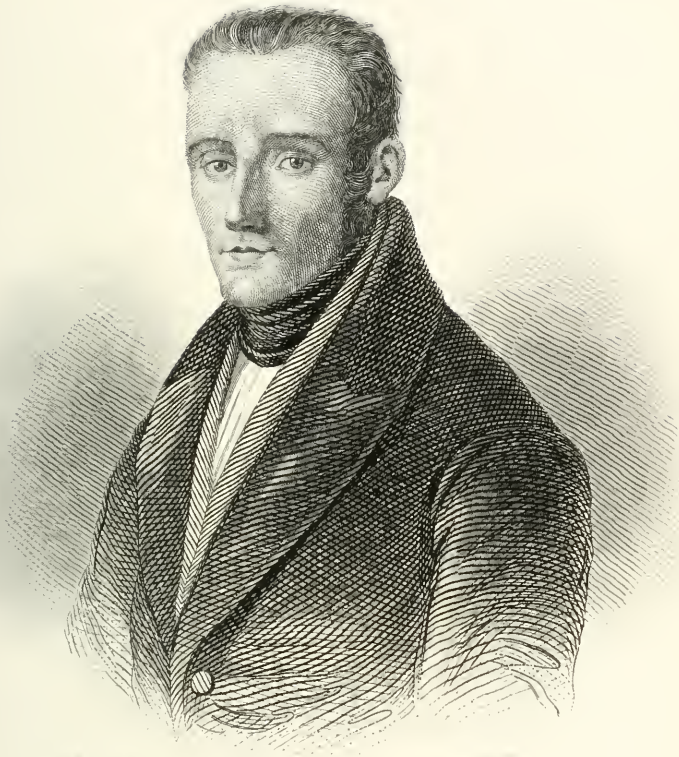

Imp Crevidon

SILVIO PELLICO

blement, dans la galerie de François Ier, aux concerts de l'impératrice Joséphine.

On a retenu Schwartz deux heures au bureau des passe-ports. Laissé avec ma voiture dételée devant une église, j'y suis entré : j'ai prié avec la foule chrétienne, qui représente la vieille société au milieu de la nouvelle. Une procession est sortie et a fait le tour de l'église ; que ne suis-je moine sur les murs de Rome ! les temps auxquels j'appartiens s'accompliraient en moi.

Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une brise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié ; il lui rendit ses tièdes rosées; puis la brise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices. Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ : votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme.

Je quitte Würtzbourg à quatre heures et prends la route de Manheim. Entrée dans le duché de Bade ; village en goguettes ; un ivrogne me donne la main en criant : *Vive l'empereur !* Tout ce qui s'est passé, à partir de la chute de Napoléon, est en Allemagne

Toscane depuis le 2 juillet 1790, il perdit ses Etats en 1796. En 1805, l'évêché de Würtzbourg ayant été sécularisé par le traité de Presbourg et transformé en *grand-duché*, l'archiduc Ferdinand en devint titulaire. A la chute de l'Empire, la Toscane revint à l'Autriche et Ferdinand y fut réintégré; il mourut en 1824. Lorsqu'il avait recouvré la Toscane, en 1814, le territoire de l'évêché de Würtzbourg était retourné à la Bavière.

comme non avenu. Ces hommes, qui se sont levés pour arracher leur indépendance nationale à l'ambition de Bonaparte, ne rêvent que de lui, tant il a ébranlé l'imagination des peuples, depuis les Bédouins sous leurs tentes jusqu'aux Teutons dans leurs huttes.

A mesure que j'avançais vers la France, les enfants devenaient plus bruyants dans les hameaux, les postillons allaient plus vite, la vie renaissait.

A Bischofsheim, où j'ai dîné, une jolie curieuse s'est présentée à mon grand couvert : une hirondelle, vraie Procné, à la poitrine rougeâtre, s'est venue percher à ma fenêtre ouverte, sur la barre de fer qui soutenait l'enseigne du *Soleil d'Or;* puis elle a ramagé le plus doucement du monde, en me regardant d'un air de connaissance et sans montrer la moindre frayeur. Je ne me suis jamais plaint d'être réveillé par la fille de Pandion; je ne l'ai jamais appelé *babillarde*, comme Anacréon : j'ai toujours, au contraire, salué son retour de la chanson des enfants de l'île de Rhodes : « Elle vient, elle vient l'hirondelle, rame-
« nant le beau temps et les belles années! ouvrez, ne
« dédaignez pas l'hirondelle [1]. »

« François, m'a dit ma convive de Bischofsheim,
« ma trisaïeule logeait à Combourg, sous les chevrons
« de la couverture de ta tourelle ; tu lui tenais com-
« pagnie chaque année en automne, dans les roseaux
« de l'étang, quand tu rêvais le soir avec ta sylphide.
« Elle aborda ton rocher natal le jour même que tu
« t'embarquais pour l'Amérique, et elle suivit quelque
« temps ta voile. Ma grand'mère nichait à la fenêtre

1. Ces lignes sont une traduction du *Chélidonisme* conservé par Athénée.

« de Charlotte ; huit ans après, elle arriva à Jaffa avec « toi ; tu l'as remarqué dans ton *Itinéraire*[1]. Ma mère, « en gazouillant à l'aurore, tomba un jour dans ton « cabinet aux *Affaires étrangères*[2] ; tu lui ouvris la

1. On lit, en effet, dans l'*Itinéraire*, lorsque Chateaubriand raconte son arrivée à Jaffa : « Le vent tomba à midi. Le calme continua le reste de la journée et se prolongea jusqu'au 29 (septembre 1806). Nous reçûmes à bord trois nouveaux passagers : deux bergeronnettes et une hirondelle. Je ne sais ce qui avait pu engager les premières à quitter les troupeaux ; quant à la dernière, elle allait peut-être en Syrie, et elle venait peut-être de France. J'étais bien tenté de lui demander des nouvelles de ce toit paternel que j'avais quitté depuis si longtemps. Je me rappelle que, dans mon enfance, je passais des heures entières à voir, avec je ne sais quel plaisir triste, voltiger les hirondelles en automne ; un secret instinct me disait que je serais voyageur comme ces oiseaux. Ils se réunissaient à la fin du mois de septembre, dans les joncs d'un grand étang : là, poussant des cris et exécutant mille évolutions sur les eaux, ils semblaient essayer leurs ailes et se préparer à de longs pèlerinages. Pourquoi de tous les souvenirs de l'existence, préférons-nous ceux qui remontent vers notre berceau ? Les jouissances de l'amour-propre, les illusions de la jeunesse ne se présentent point avec charme à la mémoire, nous y trouvons au contraire de l'aridité ou de l'amertume ; mais les plus petites circonstances réveillent au fond du cœur les éducations du premier âge et toujours avec un attrait nouveau. Au bord des lacs de l'Amérique, dans un désert inconnu qui ne raconte rien au voyageur, dans une terre qui n'a pour elle que la grandeur de sa solitude, une hirondelle suffisait pour me retracer les scènes des premiers jours de ma vie, comme elle me les a rappelées sur la mer de Syrie, à la vue d'une terre antique, retentissante de la voix des siècles et des traditions de l'histoire. »

« 2. La page du *Congrès de Vérone* (t. II, p. 389), où Chateaubriand raconte son renvoi du ministère des affaires étrangères, le 6 juin 1824, débute par ces lignes charmantes : « Le 6, au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient ; nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! »

« fenêtre. Ma mère a eu plusieurs enfants; moi qui te « parle, je suis de son dernier nid; je t'ai déjà ren- « contré sur l'ancienne voie de Tivoli dans la cam- « pagne de Rome : t'en souviens-tu? Mes plumes « étaient si noires et si lustrées! Tu me regardas « tristement. Veux-tu que nous nous envolions en- « semble? »

— « Hélas! ma chère hirondelle, qui sais si bien « mon histoire, tu es extrêmement gentille; mais je « suis un pauvre oiseau mué, et mes plumes ne « reviendront plus; je ne puis donc m'envoler avec « toi. Trop lourd de chagrins et d'années, me porter « te serait impossible. Et puis, où irions-nous? le « printemps et les beaux climats ne sont plus de ma « saison. A toi l'air et les amours, à moi la terre et « l'isolement. Tu pars; que la rosée rafraîchisse tes « ailes! qu'une vergue hospitalière se présente à ton « vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer d'Ionie! « Qu'un octobre serein te sauve du naufrage! Salue « pour moi les oliviers d'Athènes et les palmiers de « Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te ramè- « neront, je t'invite à mon banquet funèbre : viens au « soleil couchant happer les moucherons sur l'herbe « de ma tombe; comme toi, j'ai aimé la liberté, et j'ai « vécu de peu[1]. »

3 et 4 juin 1833.

Je me mis moi-même en route par terre, quelques instants après que l'hirondelle eut appareillé. La nuit fut couverte; la lune se promenait, affaiblie et rongée, entre des nuages; mes yeux, à moitié endormis, se

1. Voir l'*Appendice* N° 1 : *Chateaubriand et l'hirondelle.*

fermaient en la regardant ; je me sentais comme expirer à la lumière mystérieuse qui éclaire les ombres : « j'éprouvais je ne sais quel paisible accablement, « avant-coureur du dernier repos. » (Manzoni.)

Je m'arrête à Wiesenbach : auberge solitaire, étroit vallon cultivé entre deux collines boisées. Un Allemand de Brunswick, voyageur comme moi, ayant entendu prononcer mon nom, accourt. Il me serre la main, me parle de mes ouvrages ; sa femme, me dit-il, apprend à lire le français dans le *Génie du Christianisme*. Il ne cessait de s'étonner de ma *jeunesse*. « Mais, a-t-il ajouté, c'est la faute de mon jugement ; « je devais vous croire, à vos derniers ouvrages, « aussi jeune que vous me le paraissez. »

Ma vie a été mêlée à tant d'événements que j'ai, dans la tête de mes lecteurs, l'ancienneté de ces événements mêmes. Je parle souvent de ma tête grise : calcul de mon amour-propre, afin qu'on s'écrie en me voyant : « Ah ! il n'est pas si vieux ! » On est à l'aise avec des cheveux blancs : on peut s'en vanter ; se glorifier d'avoir les cheveux noirs serait de bien mauvais goût : grand sujet de triomphe d'être comme votre mère vous a fait ! mais être comme le temps, le malheur et la sagesse vous ont mis, c'est cela qui est beau ! Ma petite ruse m'a réussi quelquefois. Tout dernièrement un prêtre avait désiré me voir ; il resta muet à ma vue ; recouvrant enfin la parole, il s'écria : « Ah ! mon- « sieur, vous pourrez donc encore combattre long- « temps pour la foi ! »

Un jour, passant par Lyon, une dame m'écrivit ; elle me priait de donner une place à sa fille dans ma voiture et de la mener à Paris. La proposition me pa-

rut singulière ; mais enfin, vérification faite de la signature, l'inconnue se trouve être une dame fort respectable ; je répondis poliment. La mère me présenta sa fille, divinité de seize ans. La mère n'eut pas plutôt jeté les yeux sur moi, qu'elle devint rouge écarlate ; sa confiance l'abandonna : « Pardonnez, mon-« sieur, me dit-elle en balbutiant ; je n'en suis pas « moins remplie de considération... Mais vous com-« prenez les convenances... Je me suis trompée... Je « suis si surprise... » J'insistai en regardant ma future compagne, qui semblait rire du débat ; je me confondais en protestations que je prendrais tous les soins imaginables de cette belle jeune personne ; la mère s'anéantissait en excuses et en révérences. Les deux dames se retirèrent. J'étais fier de leur avoir fait tant de peur. Pendant quelques heures, je me crus rajeuni par l'Aurore. La dame s'était figuré que l'auteur du *Génie du Christianisme* était un vénérable abbé de Chateaubriand, vieux bonhomme grand et sec, prenant incessamment du tabac dans une énorme tabatière de fer-blanc, et lequel pouvait très bien se charger de conduire une innocente pensionnaire au Sacré-Cœur.

On racontait à Vienne, il y a deux ou trois lustres, que je vivais tout seul dans une certaine vallée appelée la Vallée-aux-Loups, Ma maison était bâtie dans une île : lorsqu'on voulait me voir, il fallait sonner du cor au bord opposé de la rivière. (La rivière à Châtenay!) Alors, je regardais par un trou : si la compagnie me plaisait (chose qui n'arrivait guère) je venais moi-même la chercher dans un petit bateau ; sinon, non. Le soir, je tirais mon canot à terre, et l'on n'entrait

point dans mon île. Au fait, j'aurais dû vivre ainsi ; cette histoire de Vienne m'a toujours charmé : M. de Metternich ne l'a pas sans doute inventée ; il n'est pas assez mon ami pour cela.

J'ignore ce que le voyageur allemand aura dit de moi à sa femme, et s'il se sera empressé de la détromper sur ma caducité. Je crains d'avoir les inconvénients des cheveux noirs et des cheveux blancs, et de n'être ni assez jeune ni assez sage. Au surplus, je n'étais guère en train de coquetterie à Wiesenbach ; une bise triste gémissait sous les portes et dans les corridors de l'hôtellerie : quand le vent souffle, je ne suis plus amoureux que de lui.

De Wiesenbach à Heidelberg, on suit le cours du Necker, encaissé par des collines qui portent des forêts sur un banc de sable et de sulfate sanguine. Que de fleuves j'ai vus couler ! Je rencontrai des pèlerins de Walthuren : ils formaient deux files parallèles des deux côtés du grand chemin : les voitures passaient au milieu. Les femmes marchaient pieds nus, un chapelet à la main, un paquet de linge sur la tête ; les hommes nu-tête, le chapelet aussi à la main. Il pleuvait ; dans quelques endroits, les nues aqueuses rampaient sur le flanc des collines. Des bateaux chargés de bois descendaient la rivière, d'autres la remontaient à la voile ou à la traîne. Dans les brisures des collines étaient des hameaux parmi les champs, au milieu de riches potagers ornés de rosiers du Bengale et différents arbustes à fleurs. Pèlerins, priez pour mon pauvre petit roi : il est exilé, il est innocent ; il commence son pèlerinage quand vous accomplissez le vôtre et quand je finis le mien. S'il ne doit pas régner,

ce me sera toujours quelque gloire d'avoir attaché le débris d'une si grande fortune à ma barque de sauvetage. Dieu seul donne le bon vent et ouvre le port.

En approchant de Heidelberg, le lit du Necker, semé de rochers, s'élargit. On aperçoit le port de la ville et la ville elle-même qui fait bonne contenance. Le fond du tableau lui-même est terminé par un haut horizon terrestre : il semble barrer le fleuve.

Un arc de triomphe en pierres rouges annonce l'entrée de Heidelberg. A gauche, sur une colline, s'élèvent les ruines d'un château du moyen âge. A part leur effet pittoresque et quelques traditions populaires, les débris du temps gothique n'intéressent que les peuples dont ils sont l'ouvrage. Un Français s'embarrasse-t-il des seigneurs palatins, des princesses palatines, toutes grasses, toutes blanches qu'elles aient été, avec des yeux bleus? On les oublie pour sainte Geneviève de Brabant. Dans ces débris modernes, rien de commun aux peuples modernes, sinon la physionomie chrétienne et le caractère féodal.

Il en est autrement (sans compter le soleil) des monuments de la Grèce et de l'Italie; ils appartiennent à toutes les nations : ils en commencent l'histoire; leurs inscriptions sont écrites dans des langues que tous les hommes civilisés connaissent. Les ruines mêmes de l'Italie renouvelée ont un intérêt général, parce qu'elles sont empreintes du sceau des arts, et les arts tombent dans le domaine public de la société. Une fresque du Dominiquin ou du Titien, qui s'efface; un palais de Michel-Ange ou de Palladio, qui s'écroule, mettent en deuil le génie de tous les siècles.

On montre à Heidelberg un tonneau démesuré, Co-

lisée en ruine des ivrognes; du moins aucun chrétien n'a perdu la vie dans cet amphithéâtre des Vespasiens du Rhin; la raison, oui : ce n'est pas grande perte.

Au débouché de Heidelberg, les collines à droite et à gauche du Necker s'écartent, et l'on entre dans une plaine. Une chaussée tortueuse, élevée de quelques pieds au-dessus du niveau des blés, se dessine entre deux rangées de cerisiers maltraités du vent et de noyers *souvent du passant insultés*[1].

A l'entrée de Manheim, on traverse des plants de houblon, dont les longs échalas secs n'étaient encore décorés qu'au tiers de leur hauteur par la liane grimpante. Julien l'Apostat a écrit contre la bière une jolie épigramme[2]; l'abbé de la Bletterie[3] l'a imitée avec assez d'élégance :

Tu n'es qu'un faux Bacchus...
J'en atteste le véritable.
. . . . . .
Que le Gaulois, pressé d'une soif éternelle,
Au défaut de la grappe ait recours aux épis,
De Cérès qu'il vante le fils :
Vive le fils de Semèle.

1. Boileau, *Epître VI.*

2. Voici la traduction — en prose — de l'épigramme de Julien :

« Qui es-tu ? d'où viens-tu, nouveau Bacchus? Certes, je ne reconnais point en toi le Bacchus véritable, et je n'en sais pas d'autre que celui de Jupiter. Il a le parfum du nectar, et toi tu sens le bouc. Puisque, à défaut de raisins, les Celtes t'ont formé d'épis, il faut t'appeler le produit de Cérès et non de Bacchus. Vraiment, Pyrogène, tu n'es plus bromios, mais bromos seulement. »

3. *La Bletterie* (Jean-Philippe-René de) était Breton comme Chateaubriand. Il naquit à Rennes le 25 février 1696. Son *His-*

Quelques vergers, des promenades ombragées de saules, à toute venue, forment le faubourg verdoyant de Manheim. Les maisons de la ville n'ont souvent qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La principale rue est large et plantée d'arbres au milieu : c'est encore une cité déchue. Je n'aime pas le faux or; aussi n'ai-je pas voulu d'or de Manheim; mais j'ai certainement de *l'or de Toulouse*, à en juger par les désastres de ma vie; qui plus que moi cependant a respecté le temple d'Apollon?

3 et 4 juin 1833.

J'ai traversé le Rhin à deux heures de l'après-midi; Au moment où je passais, un bateau à vapeur remontait le fleuve. Qu'eût dit César s'il eût rencontré une pareille machine lorsqu'il bâtissait son pont?

De l'autre côté du Rhin, en face de Manheim, on retrouve la Bavière, par une suite des odieuses coupures et des tripotages des traités de Paris, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle. Chacun a fait sa part avec des

toire de l'empereur Julien l'Apostat lui valut d'être nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit également une *Histoire de l'empereur Jovien* et une traduction de Tacite (1755-1768). Voltaire, qui lui reprochait d'avoir fait parler l'historien latin en bourgeois du Marais, lança contre lui, à cette occasion, plusieurs épigrammes, entre autres ce *Huitain bigarré :*

On dit que ce nouveau Tacite
Aurait dû garder le *tacet;*
Ennuyer ainsi *non licet.*
Ce petit pédant prestolet
Movet bilem, la bile excite.
En français, le mot de sifflet
Convient beaucoup, *multum decet,*
A ce translateur de Tacite.

La Bletterie mourut le 1er juin 1772.

ciseaux, sans égard à la raison, à l'humanité, à la justice, sans s'embarrasser du lopin de population qui tombait dans une gueule royale.

En roulant dans le Palatinat cis-rhénan, je songeais que ce pays formait naguère un département de la France, que la blanche Gaule était ceinte du Rhin, écharpe *bleue* de la Germanie. Napoléon, et la République avant lui, avaient réalisé le rêve de plusieurs de nos rois et surtout de Louis XIV. Tant que nous n'occuperons pas nos frontières naturelles, il y aura guerre en Europe, parce que l'intérêt de la conservation pousse la France à saisir les limites nécessaires à son indépendance nationale. Ici, nous avons planté des trophées pour réclamer en temps et lieu.

La plaine entre le Rhin et les monts Tonnerre est triste; le sol et les hommes semblent dire que leur sort n'est pas fixé, qu'ils n'appartiennent à aucun peuple; ils paraissent s'attendre à de nouvelles invasions d'armées, comme à de nouvelles inondations du fleuve. Les Germains de Tacite dévastaient de grands espaces à leurs frontières et les laissaient vides entre elles et leurs ennemis. Malheur à ces populations limitrophes qui cultivent les champs de bataille où les nations doivent se rencontrer!

En approchant de..., j'ai vu une chose mélancolique : un bois de jeunes pins de cinq à six pieds abattus et liés en fagots, une forêt coupée en herbe. J'ai parlé du cimetière de Lucerne où se pressent à part les sépultures des enfants. Je n'ai jamais senti plus vivement le besoin de finir mes courses, de mourir sous la protection d'une main amie appliquée sur

mon cœur pour l'interroger lorsqu'on dira : « Il ne bat plus. » Du bord de ma tombe, je voudrais pouvoir jeter en arrière un regard de satisfaction sur mes nombreuses années, comme un pontife arrivé au sanctuaire bénit la longue file des lévites qui lui servirent de cortège.

Louvois incendia le Palatinat ; malheureusement la main qui tenait le flambeau était celle de Turenne. La révolution a ravagé le même pays, témoin et victime tour à tour de nos luttes aristocratiques et plébéiennes. Il suffit des noms des guerriers pour juger de la différence des temps : d'un côté Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg, La Force, Villars ; de l'autre, Kellermann, Hoche, Pichegru, Moreau. Ne renions aucun de nos triomphes ; les gloires militaires surtout n'ont connu que des ennemis de la France, et n'ont eu qu'une opinion : sur le champ de bataille, l'honneur et le péril nivellent les rangs. Nos pères appelaient le sang sorti d'une blessure non mortelle, *sang volage :* mot caractéristique de ce dédain de la mort, naturel aux Français dans tous les siècles. Les institutions ne peuvent rien changer à ce génie national. Les soldats qui, après la mort de Turenne, disaient : « Qu'on lâche la Pie, nous camperons où elle s'arrêtera », auraient parfaitement valu les grenadiers de Napoléon.

Sur les hauteurs de Dunkeim, premier rempart des Gaules de ce côté, on découvre des assiettes de camps et des positions militaires, aujourd'hui dégarnies de soldats : Burgondes, Francs, Goths, Huns, Suèves, flots du déluge des Barbares, ont tour à tour assailli ces hauteurs.

Non loin de Dunkeim, on aperçoit les éboulements

d'un monastère. Les moines enclos dans cette retraite avaient vu bien des armées circuler à leurs pieds; ils avaient donné l'hospitalité à bien des guerriers : là, quelque croisé avait fini sa vie, changé son heaume contre le froc; là furent des passions qui appelèrent le silence et le repos avant le dernier repos et le dernier silence. Trouvèrent-elles ce qu'elles cherchaient? ces ruines ne le diront pas.

Après les débris du sanctuaire de la paix, viennent les décombres du repaire de la guerre, les bastions, mantelets, courtines, tourillons démolis d'une forteresse. Les remparts s'écroulent comme les cloîtres. Le château était embusqué dans un sentier scabreux pour le fermer à l'ennemi : il n'a pas empêché le temps et la mort de passer.

De Dunkeim à Frankenstein, la route se faufile dans un vallon si resserré qu'il garde à peine la voie d'une voiture ; les arbres descendant de deux talus opposés se joignent et s'embrassent dans la ravine. Entre la Messénie et l'Arcadie, j'ai suivi des vallons semblables, au beau chemin près : Pan n'entendait rien aux ponts et chaussées. Des genêts en fleurs et un geai m'ont reporté au souvenir de la Bretagne ; je me souviens du plaisir que me fit le cri de cet oiseau dans les montagnes de Judée. Ma mémoire est un panorama ; là, viennent se peindre sur la même toile les sites et les cieux les plus divers avec leur soleil brûlant ou leur horizon brumeux.

L'auberge à Frankenstein est placée dans une prairie de montagnes, arrosée d'un courant d'eau. Le maître de la poste parle français ; sa jeune sœur, ou sa femme, ou sa fille, est charmante. Il se plaint d'être

Bavarois : il s'occupe de l'exploitation des forêts ; il me représentait un planteur américain.

A Kaiserslautern, où j'arrivai de nuit comme à Bamberg, je traversai la région des songes : que voyaient dans leur sommeil tous ces habitants endormis ? Si j'avais le temps, je ferais l'histoire de leurs rêves ; rien ne m'aurait rappelé la terre, si deux cailles ne s'étaient répondu d'une cage à l'autre. Dans les champs en Allemagne, depuis Prague jusqu'à Manheim, on ne rencontre que des corneilles, des moineaux et des alouettes ; mais les villes sont remplies de rossignols, de fauvettes, de grives, de cailles ; plaintifs prisonniers et prisonnières qui vous saluent aux barreaux de leur geôle quand vous passez. Les fenêtres sont parées d'œillets, de réséda, de rosiers, de jasmins. Les peuples du nord ont les goûts d'un autre ciel ; ils aiment les arts et la musique : les Germains vinrent chercher la vigne en Italie ; leurs fils renouvelleraient volontiers l'invasion pour conquérir aux mêmes lieux des oiseaux et des fleurs.

Le changement de la veste du postillon m'avertit, le mardi 4 juin, à Saarbruck, que j'entrais en Prusse. Sous la croisée de mon auberge je vis défiler un escadron de hussards ; ils avaient l'air fort animés : je l'étais autant qu'eux ; j'aurais joyeusement concouru à frotter ces messieurs, bien qu'un vif sentiment de respect m'attache à la famille royale de Prusse, bien que les emportements des Prussiens à Paris n'aient été que les représailles des brutalités de Napoléon à Berlin ; mais si l'histoire a le temps d'entrer dans ces froides justices qui font dériver les conséquences des principes, l'homme témoin des faits vivants est en-

traîné par ces faits, sans aller chercher dans le passé les causes dont ils sont sortis et qui les excusent. Elle m'a fait bien du mal, ma patrie; mais avec quel plaisir je lui donnerais mon sang! Oh! les fortes têtes, les politiques consommés, les bons Français surtout, que ces négociateurs des traités de 1815!

Encore quelques heures, et ma terre natale va de nouveau tressaillir sous mes pas. Que vais-je apprendre? Depuis trois semaines j'ignore ce qu'ont dit et fait mes amis. Trois semaines! long espace pour l'homme qu'un moment emporte, pour les empires que trois journées renversent! Et ma prisonnière de Blaye, qu'est-elle devenue? Pourrai-je lui transmettre la réponse qu'elle attend? Si la personne d'un ambassadeur doit être sacrée, c'est la mienne; ma carrière diplomatique devint sainte auprès du chef de l'Église; elle achève de se sanctifier auprès d'un monarque infortuné : j'ai négocié un nouveau pacte de famille entre les enfants du Béarnais; j'en ai porté et rapporté les actes de la prison à l'exil, et de l'exil à la prison.

4 et 5 juin.

En passant la limite qui sépare le territoire de Saarbruck de celui de Forbach, la France ne s'est pas montrée à moi d'une manière brillante : d'abord un cul-de-jatte, puis un autre homme qui rampait sur les mains et sur les genoux, traînant après lui ses jambes comme deux queues torses ou deux serpents morts; ensuite ont paru dans une charrette deux vieilles, noires, ridées, avant-garde des femmes françaises. Il y avait de quoi faire rebrousser chemin à l'armée prussienne.

Mais après j'ai trouvé un beau jeune soldat à pied avec une jeune fille ; le soldat poussait devant lui la brouette de la jeune fille, et celle-ci portait la pipe et le sabre du troupier. Plus loin une autre jeune fille tenant le manche d'une charrue, et un laboureur âgé piquant les bœufs; plus loin un vieillard mendiant pour un enfant aveugle ; plus loin, une croix. Dans un hameau, une douzaine de têtes d'enfants, à la fenêtre d'une maison non achevée, ressemblaient à un groupe d'anges dans une gloire. Voici une garçonnette de cinq à six ans, assise sur le seuil de la porte d'une chaumière ; tête nue, cheveux blonds, visage barbouillé, faisant une petite mine à cause d'un vent froid; ses deux épaules blanches sortant d'une robe déchirée, les bras croisés sur ses genoux haussés et rapprochés de sa poitrine, regardant ce qui se passait autour d'elle avec la curiosité d'un oiseau; Raphaël l'aurait *croquée*, moi j'avais envie de la voler à sa mère.

A l'entrée de Forbach, un groupe de chiens savants se présente : les deux plus gros attelés au fourgon des costumes ; cinq ou six autres de différentes queues, museaux, tailles et pelage, suivent le bagage, chacun son morceau de pain à la gueule. Deux graves instructeurs, l'un portant un gros tambour, l'autre ne portant rien, guident la bande. Allez, mes amis, faites le tour de la terre comme moi, afin d'apprendre à connaître les peuples. Vous tenez tout aussi bien votre place dans le monde que moi ; vous valez bien les chiens de mon espèce. Présentez la patte à Diane, à Mirza, à Pax, chapeau sur l'oreille, épée au côté, la queue en trompette entre les deux basques de votre

habit; dansez pour un os ou pour un coup de pied, comme nous faisons nous autres hommes; mais n'allez pas vous tromper en sautant pour le roi!

Lecteurs, supportez ces arabesques; la main qui les dessina ne vous fera jamais d'autre mal; elle est séchée. Souvenez-vous, quand vous les verrez, qu'ils ne sont que les capricieux enroulements tracés par un peintre à la voûte de son tombeau.

A la douane, un vieux cadet de commis a fait semblant de visiter ma calèche. J'avais préparé une pièce de cent sous : il la voyait dans ma main, mais il n'osait la prendre à cause des chefs qui le surveillaient. Il a ôté sa casquette sous prétexte de me mieux fouiller, l'a posée sur le coussin devant moi, me disant tout bas : « Dans ma casquette, s'il vous plaît. » Oh! le grand mot! Il renferme l'histoire du genre humain; que de fois la liberté, la fidélité, l'amitié, le dévouement, l'amour ont dit : « Dans ma casquette, s'il vous « plaît! » Je donnerai ce mot à Béranger pour le refrain d'une chanson.

Je fus frappé, en entrant à Metz, d'une chose que je n'avais pas remarquée en 1821; les fortifications à la moderne enveloppent les fortifications à la gothique : Guise et Vauban sont deux noms bien associés.

Nos ans et nos souvenirs sont étendus en couches régulières et parallèles, à différentes profondeurs de notre vie, déposés par les flots du temps qui passent successivement sur nous. C'est de Metz que sortit en 1792 la colonne engagée sous Thionville avec notre petit corps d'émigrés. J'arrive de mon pèlerinage à la retraite du prince banni que je servais dans son premier exil. Je lui donnai alors un peu de mon sang, je

viens de pleurer auprès de lui ; à mon âge, on n'a guère plus que des larmes.

En 1821 M. de Tocqueville, beau-frère de mon frère, était préfet de la Moselle[1]. Les arbres, gros comme des échalas, que M. de Tocqueville plantait en 1820 à la porte de Metz, donnent maintenant de l'ombre. Voilà une échelle à mesurer nos jours ; mais l'homme n'est pas comme le vin, il ne s'améliore pas en comptant par feuilles. Les anciens faisaient infuser des roses dans le Falerne ; lorsqu'on débouchait une amphore d'un consulat séculaire, elle embaumait le festin. La plus pure intelligence se mêlerait à de vieux ans, que personne ne serait tenté de s'enivrer avec elle.

Je n'avais pas été un quart d'heure dans l'auberge à Metz, que voici venir Baptiste en grande agitation : il tire mystérieusement de sa poche un papier blanc dans lequel était enveloppé un cachet ; M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle l'avaient chargé de ce cachet, lui recommandant de ne me le donner que sur *terre de France*. Ils avaient été bien inquiets toute la nuit avant mon départ, craignant que le bijoutier n'eût pas le temps d'achever l'ouvrage.

Le cachet a trois faces : sur l'une est gravée une ancre ; sur la seconde, les deux mots que Henri m'avait dits lors de notre première entrevue : « *Oui, toujours!* » sur la troisième, la date de mon arrivée à Prague. Le frère et la sœur me priaient de porter le

1. Le père d'Alexis de Tocqueville. *Ch.* — Sur M. de Tocqueville le père, voir au tome I, la note 2 de la page 232. M. de Tocqueville administra le département de la Moselle du 19 février 1817 au 27 juin 1823.

cachet *pour l'amour d'eux*. Le mystère de ce présent, l'ordre des deux enfants exilés de ne me remettre le témoignage de leur souvenir que sur *terre de France*, remplirent mes yeux de larmes. Le cachet ne me quittera jamais; je le porterai pour l'amour *de Louise et de Henri*.

J'eusse aimé à voir à Metz la maison de Fabert[1], soldat devenu maréchal de France, et qui refusa le collier des ordres, sa noblesse ne remontant qu'à son épée.

Les Barbares nos pères égorgèrent, à Metz, les Romains surpris au milieu des débauches d'une fête; nos soldats ont valsé au monastère d'Alcobaça avec le squelette d'Inès de Castro : malheurs et plaisirs, crimes et folies, quatorze siècles vous séparent, et vous êtes aussi complètement passés les uns que les autres. L'éternité commencée tout à l'heure est aussi ancienne que l'éternité datée de la première mort, du meurtre d'Abel. Néanmoins les hommes, durant leur apparition éphémère sur ce globe, se persuadent qu'ils laissent d'eux quelque trace : eh! bon Dieu, oui, chaque mouche a son ombre.

Parti de Metz, j'ai traversé Verdun où je fus si malheureux, où demeure aujourd'hui l'amie solitaire de Carrel[2]. J'ai côtoyé les hauteurs de Valmy; je n'en

1. Abraham *Fabert*, né en 1599 à Metz, où son père était imprimeur. Il reçut le bâton de maréchal de France en 1658 et mourut en 1663.

2. Au mois d'août 1830, Armand Carrel fut nommé préfet du Cantal : il refusa. « Des circonstances de sa vie intérieure, que chacun savait alors, dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VI, p. 93), et que ses amis, arrivés au pouvoir auraient dû apprécier, le détournaient, impérieusement, d'accepter des fonctions publiques en province. » Dans ses *Indiscrétions contempo-*

veux pas plus parler que de Jemmapes : j'aurais peur d'y trouver une couronne.

Châlons m'a rappelé une grande faiblesse de Bonaparte; il y exila la beauté[1]. Paix à Châlons qui me dit que j'ai encore des amis.

A Château-Thierry j'ai trouvé mon dieu, La Fontaine. C'était l'heure du salut : la femme de Jean n'y était plus, et Jean était retourné chez madame de la Sablière.

En rasant le mur de la cathédrale de Meaux, j'ai répété à Bossuet ses paroles : « L'homme arrive au « tombeau traînant après lui la longue chaîne de ses « espérances trompées. »

A Paris j'ai passé les quartiers habités par moi avec mes sœurs dans ma jeunesse; ensuite le Palais de jus-

raines, le Dr Bonnet de Malherbe, l'un des collaborateurs de Carrel au *National*, a été, comme de raison, beaucoup moins *discret* que Sainte-Beuve : « Lorsqu'il était sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, écrit M. de Malherbe, Carrel était devenu l'amant de la femme d'un de ses chefs de bataillon, avec lequel cette *irrégularité* lui valut, lorsqu'il eut quitté le service, un duel. Cette liaison devint bientôt une chaîne, à laquelle Carrel fut rivé jusqu'à la fin de ses jours et qui eut une grande influence sur sa destinée. Après la révolution de Juillet, on lui offrit la préfecture du Cantal... Quelque maigre que put sembler la pitance à l'ancien collègue de MM. Thiers et Mignet, Carrel ne refusa pas et il se disposait à se rendre à son poste, lorsqu'il reçut la visite d'un ambassadeur *officieux* que M. Guizot, ministre de l'intérieur, lui envoyait pour lui faire quelques observations au sujet de son *intérieur*, dont le ministre avait été informé, et lui faire comprendre qu'il devait aller *seul* prendre la direction administrative qui lui était confiée. Carrel éconduisit l'ambassadeur sans avoir donné de réponse positive; mais, après en avoir conféré avec la personne intéressée, il notifia au ministre un refus très net. »

1. Sur l'exil de Mme Récamier à Châlons, voir tome IV, page 420.

tice, remémoratif de mon jugement; ensuite la Préfecture de police, qui me servit de prison. Je suis enfin rentré dans mon hospice, en dévidant ainsi le fil de mes jours. Le fragile insecte des bergeries descend au bout d'une soie vers la terre, où le pied d'une brebis va l'écraser.

Paris, rue d'Enfer, 6 juin 1833.

En descendant de voiture, et avant de me coucher, j'écrivis une lettre à madame la duchesse de Berry pour lui rendre compte de ma mission. Mon retour avait mis la police en émoi; le télégraphe l'annonça au préfet de Bordeaux et au commandant de la forteresse de Blaye : on eut ordre de redoubler de surveillance; il paraît même qu'on fit embarquer *Madame* avant le jour fixé pour son départ[1]. Ma lettre manqua Son Altesse Royale de quelques heures et lui fut portée en Italie. Si Madame n'eût point fait de déclaration; si même, après cette déclaration, elle en eût nié les suites; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu'elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la France et l'Europe auraient cru son dire, tant le gouvernement de Philippe était suspect. Tous les Judas auraient subi la punition du spectacle qu'ils avaient donné au monde dans la tabagie de Blaye. Mais Madame n'avait pas voulu conserver un caractère politique en niant son mariage; ce qu'on gagne par le mensonge en réputation d'habileté, on le perd en considération : l'ancienne sincérité que vous avez pu professer vous défend à peine. Qu'un homme estimé du public s'avilisse, il

1. L'embarquement de la duchesse de Berry eut lieu le 8 juin 1833.

n'est plus à l'abri dans son nom, mais derrière son nom. Madame, par son aveu, s'est échappée des ténèbres de sa prison : l'aigle femelle, comme l'aigle mâle, a besoin de liberté et de soleil.

M. le duc de Blacas, à Prague, m'avait annoncé la formation d'un conseil dont je devais être le chef, avec M. le chancelier[1] et M. le marquis de La Tour-Mau-

1. Le marquis de *Pastoret*. — Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret (1755-1840), était maître des requêtes au moment de la Révolution, et il en adopta les principes. En 1791, il fut élu procureur-général syndic du département de Paris; il fit en cette qualité rendre le décret qui transformait l'église Sainte-Geneviève en Panthéon et composa l'inscription célèbre qui se lit encore sur la frise du fronton : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante*. A l'Assemblée législative, où l'envoyèrent les électeurs de Paris, il siégea au côté droit et défendit avec une égale ardeur la Constitution et le Roi. Après le 10 août, il dut pourvoir à sa sûreté, s'enfuit en Provence, puis en Savoie, d'où il ne revint qu'en 1795. Elu aussitôt député du Var au Conseil des Cinq-Cents, il y marqua sa place au premier rang des défenseurs de la liberté, ce qui lui valut d'être condamné à la déportation au 18 fructidor. Il put échapper aux poursuites et gagner la Suisse. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut nommé, en 1804, professeur de législation au collège de France, professeur de philosophie à la Faculté des lettres en 1809, et, la même année, membre du Sénat conservateur. Louis XVIII l'appela à la pairie le 4 juin 1815 et lui conféra en 1817 le titre de marquis. Vice-président de la Chambre des pairs en 1820, ministre d'Etat et membre du Conseil privé en 1826, il fut élevé à la dignité de chancelier de France en 1829, à la mort de M. Dambray. Après la révolution de Juillet, il fut destitué de toutes ses fonctions publiques pour refus de serment. Charles X le choisit en 1834 pour tuteur des enfants du duc de Berry. Louis XVIII lui avait donné pour devise : *Bonus semper et fidelis*, par allusion aux deux chiens qui supportaient ses armes. Le marquis de Pastoret était membre de trois Académies (Française, des Inscriptions et des Sciences morales). Son principal ouvrage est l'*Histoire de la législation des anciens peuples* (1817-1837, onze vol. in-8°.)

bourg[1] : j'allais devenir seul (toujours selon M. le duc) le conseil de Charles X, absent pour quelques affaires. On me montra un plan : la machine était fort compliquée ; le travail de M. de Blacas conservait quelques dispositions faites par la duchesse de Berry, lorsque, de son côté, elle avait prétendu organiser l'État en venant follement, mais bravement, se mettre à la tête de son royaume *in partibus*. Les idées de cette femme aventureuse ne manquaient point de bon sens : elle avait divisé la France en quatre grands gouvernements militaires, désigné les chefs, nommé les officiers, enrégimenté les soldats, et, sans s'embarrasser si tout son monde était au drapeau, elle était elle-même accourue pour le porter ; elle ne doutait point de trouver aux champs la chape de saint Martin ou l'oriflamme, Galaor ou Bayard. Coups de haches d'armes et balles de mousquetons, retraite dans les forêts, périls aux foyers de quelques amis fidèles, cavernes, châteaux, chaumières, escalades, tout cela allait et plaisait à *Madame*. Il y a dans son caractère quelque chose de bizarre, d'original et d'entraînant qui la fera vivre. L'avenir la prendra à son gré, en dépit des personnes correctes et des sages couards.

J'aurais porté aux Bourbons, s'ils m'avaient appelé, la popularité dont je jouissais au double titre d'écrivain et d'homme d'État. Il m'était impossible de douter de cette popularité, car j'avais reçu les confidences de toutes les opinions. On ne s'en était pas tenu à des généralités ; chacun m'avait désigné ce qu'il désirait en cas d'événement ; plusieurs m'avaient confessé

1. Sur le marquis de La Tour-Maubourg, voir au tome V, la note 1 de la page 286.

leur génie et fait toucher au doigt et à l'œil la place à laquelle ils étaient éminemment propres. Tout le monde (amis et ennemis) m'envoyait auprès du duc de Bordeaux. Par les différentes combinaisons de mes opinions et de mes fortunes, par les ravages de la mort qui avait enlevé successivement les hommes de ma génération, je semblais être resté le seul au choix de la famille royale.

Je pouvais être tenté du rôle qu'on m'assignait ; il y avait de quoi flatter ma vanité dans l'idée d'être, moi serviteur inconnu, et rejeté des Bourbons, d'être l'appui de leur race, de tendre la main dans leurs tombeaux à Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIV ; de protéger de ma faible renommée le sang, la couronne et les ombres de tant de grands hommes, moi seul contre la France infidèle et l'Europe avilie.

Mais pour arriver là qu'aurait-il fallu faire ? ce que l'esprit le plus commun eût fait : caresser la cour de Prague, vaincre ses antipathies, lui cacher mes idées jusqu'à ce que je fusse à même de les développer.

Et, certes, ces idées allaient loin : si j'avais été gouverneur du jeune prince, je me serais efforcé de gagner sa confiance. Que s'il eût recouvré sa couronne, je ne lui aurais conseillé de la porter que pour la déposer au temps venu. J'eusse voulu voir les Capet disparaître d'une façon digne de leur grandeur. Quel beau, quel illustre jour que celui où, après avoir relevé la religion, perfectionné la constitution de l'État, élargi les droits des citoyens, rompu les derniers liens de la presse, émancipé les communes, détruit le monopole, balancé équitablement le salaire avec le travail, raf-

fermi la propriété en en contenant les abus, ranimé l'industrie, diminué l'impôt, rétabli notre honneur chez les peuples, et assuré, par des frontières reculées, notre indépendance contre l'étranger ; quel beau jour que celui-là, où, après toutes ces choses accomplies, mon élève eût dit à la nation solennellement convoquée :

« Français, votre éducation est finie avec la mienne. « Mon premier aïeul, Robert le Fort, mourut pour « vous, et mon père a demandé grâce pour l'homme « qui lui arracha la vie. Mes ancêtres ont élevé et for- « mé la France à travers la barbarie ; maintenant, la « marche en avant, le progrès de la civilisation ne « permettent plus que vous ayez un tuteur. Je des- « cends du trône; je confirme tous les bienfaits de « mes pères en vous déliant de vos serments à la mo- « narchie. » Dites si cette fin n'aurait pas surpassé ce qu'il y a de plus merveilleux dans cette race ? Dites si jamais temple assez magnifique aurait pu être élevé à sa mémoire? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des mesures de police, des moyens de violence, des voies de corruption, et traînant quelques instants une existence dégradée? « Qu'on fasse mon frère roi, disait Louis XIII « enfant, après la mort de Henri IV, moi je ne veux « pas être roi. » Henri V n'a d'autre frère que son peuple : qu'il le fasse roi.

Pour arriver à cette résolution, toute chimérique qu'elle semble, il faudrait sentir la grandeur de sa race, non parce qu'on est descendu d'un vieux sang,

mais parce qu'on est l'héritier d'hommes par qui la France fut puissante, éclairée et civilisée.

Or, je viens de le dire tout à l'heure, le moyen d'être appelé à mettre la main à ce plan eût été de cajoler les faiblesses de Prague, d'élever des pies-grièches avec l'enfant du trône à l'imitation de Luynes, de flatter Concini à l'instar de Richelieu. J'avais bien commencé à Carlsbad; un petit bulletin de soumission et de commérage aurait avancé mes affaires. M'enterrer tout vivant à Prague, il est vrai, n'était pas facile, car non seulement j'avais à vaincre les répugnances de la famille royale, mais encore la haine de l'étranger. Mes idées sont odieuses aux cabinets ; ils savent que je déteste les traités de Vienne, que je ferais la guerre à tout prix pour donner à la France des frontières nécessaires, et pour rétablir en Europe l'équilibre des puissances.

Cependant avec des marques de repentir, en pleurant, en expiant mes péchés d'honneur national, en me frappant la poitrine, en admirant pour pénitence le génie des sots qui gouvernent le monde, peut-être aurais-je pu ramper jusqu'à la place du baron de Damas ; puis, me redressant tout à coup, j'aurais jeté mes béquilles.

Mais, hélas, mon ambition, où est-elle? ma faculté de dissimuler, où est-elle? mon art de supporter la contrainte et l'ennui, où est-il? mon moyen d'attacher de l'importance à quoi que ce soit, où est-il? Je pris deux ou trois fois la plume, je commençai deux ou trois brouillons menteurs pour obéir à madame la dauphine, qui m'avait ordonné de lui écrire. Bientôt, révolté contre moi, j'écrivis d'un trait, en suivant mon

allure, la lettre qui devait me casser le cou. Je le savais très bien; j'en pesais très bien les résultats : peu importait. Aujourd'hui même que la chose est faite, je suis ravi d'avoir envoyé le tout au diable et jeté mon *gouvernat* par une aussi large fenêtre. On me dira : « Ne pouviez-vous exprimer les mêmes vérités « en les énonçant avec moins de crudité? » Oui, oui, en délayant, tournoyant, emmiellant, chevrotant, tremblotant :

. . . . Son œil pénitent ne pleure qu'eau bénite[1].

Je ne sais pas cela.

Voici la lettre (abrégée cependant de près de moitié) qui fera hérisser le poil de nos diplomates de salon. Le duc de Choiseul avait eu un peu de mon humeur; aussi a-t-il passé la fin de sa fin à Chanteloup.

Paris, rue d'Enfer, 30 juin 1833.

« Madame,

« Les moments les plus précieux de ma longue car-
« rière sont ceux que madame la dauphine m'a per-
« mis de passer auprès d'elle. C'est dans une obscure
« maison de Carlsbad qu'une princesse, objet de la
« vénération universelle, a daigné me parler avec con-
« fiance. Au fond de son âme le ciel a déposé un trés-
« sor de magnanimité et de religion que les prodiga-
« lités du malheur n'ont pu tarir. J'avais devant moi
« la fille de Louis XVI de nouveau exilée; cette orphe-
« line du Temple, que le roi martyr avait pressée sur
« son cœur avant d'aller cueillir la palme! Dieu est le

1. Mathurin Régnier, dans le portrait de *Macette*.

« seul nom que l'on puisse prononcer quand on vient « à s'abîmer dans la contemplation des impénétrables « conseils de sa providence.

« L'éloge est suspect quand il s'adresse à la prospé- « rité : avec la dauphine l'admiration est à l'aise. Je « l'ai dit, madame : vos malheurs sont montés si « haut, qu'ils sont devenus une des gloires de la révo- « lution. J'aurai donc rencontré une fois dans ma vie « des destinées assez supérieures, assez à part, pour « leur dire, sans crainte de les blesser ou de n'être « pas compris, ce que je pense de l'état futur de la « société. On peut causer avec vous du sort des em- « pires, vous qui verriez passer sans les regretter, « aux pieds de votre vertu, tous ces royaumes de la « terre dont plusieurs se sont déjà écoulés aux pieds « de votre race.

« Les catastrophes qui vous firent leur plus illustre « témoin et leur plus sublime victime, toutes grandes « qu'elles paraissent, ne sont néanmoins que les acci- « dents particuliers de la transformation générale qui « s'opère dans l'espèce humaine ; le règne de Napo- « léon, par qui le monde a été ébranlé, n'est qu'un « anneau de la chaîne révolutionnaire. Il faut partir « de cette vérité pour comprendre ce qu'il y a de pos- « sible dans une troisième restauration, et quel moyen « cette restauration a de s'encadrer dans le plan du « changement social. Si elle n'y entrait pas comme un « élément homogène, elle serait inévitablement reje- « tée d'un ordre de choses contraires à sa nature.

« Ainsi, madame, si je vous disais que la légitimité « a des chances de revenir par l'aristocratie de la no- « blesse et du clergé avec leurs privilèges, par la cour

« avec ses distinctions, par la royauté avec ses pres-
« tiges, je vous tromperais. La légitimité en France
« n'est plus un sentiment; elle est un principe en tant
« qu'elle garantit les propriétés et les intérêts, les
« droits et les libertés; mais s'il demeurait prouvé
« qu'elle ne veut pas défendre ou qu'elle est impuis-
« sante à protéger ces propriétés et ces intérêts, ces
« droits et ces libertés, elle cesserait même d'être un
« principe. Lorsqu'on avance que la légitimité arri-
« vera forcément, qu'on ne saurait se passer d'elle,
« qu'il suffit d'attendre, pour que la France à ge-
« noux vienne lui crier merci, on avance une erreur.
« La Restauration peut ne reparaître jamais ou ne
« durer qu'un moment, si la légitimité cherche sa
« force là où elle n'est plus.

« Oui, madame, je le dis avec douleur, Henri V
« pourrait rester un prince étranger et banni; jeune
« et nouvelle ruine d'un antique édifice déjà tombé,
« mais enfin une ruine. Nous autres, vieux serviteurs
« de la légitimité, nous aurons bientôt dépensé le
« petit fonds d'années qui nous reste, nous reposerons
« incessamment dans notre tombe, endormis avec
« nos vieilles idées, comme les anciens chevaliers
« avec leurs anciennes armures que la rouille et le
« temps ont rongées, armures qui ne se modèlent
« plus sur la taille et ne s'adaptent plus aux usages
« des vivants.

« Tout ce qui militait en 1789 pour le maintien de
« l'ancien régime, religion, lois, mœurs, usages, pro-
« priétés, classes, privilèges, corporations, n'existe
« plus. Une fermentation générale se manifeste; l'Eu-
« rope n'est guère plus en sûreté que nous; nulle so-

« ciété n'est entièrement détruite, nulle entièrement « fondée; tout y est usé ou neuf, ou décrépit ou sans « racine; tout y a la faiblesse de la vieillesse ou de « l'enfance. Les royaumes sortis des circonscriptions « territoriales tracées par les derniers traités sont « d'hier; l'attachement à la patrie a perdu sa force, « parce que la patrie est incertaine et fugitive pour « des populations vendues à la criée, brocantées « comme des meubles d'occasion, tantôt adjointes à « des populations ennemies, tantôt livrées à des « maîtres inconnus. Défoncé, sillonné, labouré, le sol « est ainsi préparé à recevoir la semence démocra- « tique, que les journées de Juillet ont mûrie.

« Les rois croient qu'en faisant sentinelle autour de « leurs trônes ils arrêteront les mouvements de l'in- « telligence; ils s'imaginent qu'en donnant le signale- « ment des principes ils les feront saisir aux fron- « tières ; ils se persuadent qu'en multipliant les « douanes, les gendarmes, les espions de police, les « commissions militaires, ils les empêcheront de cir- « culer. Mais ces idées ne cheminent pas à pied, elles « sont dans l'air, elles volent, on les respire. Les gou- « vernements absolus, qui établissent des télégraphes, « des chemins de fer, des bateaux à vapeur, et qui « veulent en même temps retenir les esprits au niveau « des dogmes politiques du XIVe siècle, sont inconsé- « quents; à la fois progressifs et rétrogrades, ils se « perdent dans la confusion résultante d'une théorie « et d'une pratique contradictoires. On ne peut sépa- « rer le principe industriel du principe de la liberté; « force est de les étouffer tous les deux ou de les ad- « mettre l'un et l'autre. Partout où la langue française

« est entendue, les idées arrivent avec les passe-ports
« du siècle.

« Vous voyez, madame, combien le point de départ
« est essentiel à bien choisir. L'enfant de l'espérance
« sous votre garde, l'innocence réfugiée sous vos ver-
« tus et vos malheurs comme sous un dais royal, je
« ne connais pas de plus imposant spectacle ; s'il y a
« une chance de succès pour la légitimité, elle est là
« toute entière. La France future pourra s'incliner,
« sans descendre, devant la gloire de son passé, s'ar-
« rêter tout émue devant cette grande apparition de
« son histoire représentée par la fille de Louis XVI,
« conduisant par la main le dernier des Henris. Reine
« protectrice du jeune prince, vous exercerez sur la
« nation l'influence des immenses souvenirs qui se
« confondent dans votre personne auguste. Qui ne se
« sentira renaître une confiance inaccoutumée lorsque
« l'orpheline du Temple veillera à l'éducation de l'or-
« phelin de saint Louis?

« Il est à désirer, madame, que cette éducation, di-
« rigée par des hommes dont les noms soient popu-
« laires en France, devienne publique dans un certain
« degré. Louis XIV, qui justifie d'ailleurs l'orgueil de
« sa devise, a fait un grand mal à sa race en isolant
« les fils de France dans les barrières d'une éducation
« orientale.

« Le jeune prince m'a paru doué d'une vive intelli-
« gence. Il devra achever ses études par des voyages
« chez les peuples de l'ancien et même du nouveau
« continent, pour connaître la politique et ne s'effrayer
« ni des institutions ni des doctrines. S'il peut servir
« comme soldat dans quelque guerre lointaine et

« étrangère, on ne doit pas craindre de l'exposer. Il a « l'air résolu ; il semble avoir au cœur du sang de son « père et de sa mère ; mais s'il pouvait jamais éprou- « ver autre chose que le sentiment de la gloire dans « le péril, qu'il abdique : sans le courage, en France, « point de couronne.

« En me voyant, madame, étendre dans un long « avenir la pensée de l'éducation de Henri V, vous « supposerez naturellement que je ne le crois pas « destiné à remonter de sitôt sur le trône. Je vais « essayer de déduire avec impartialité les raisons « opposées d'espérance et de crainte.

« La restauration peut avoir lieu aujourd'hui, de- « main. Je ne sais quoi de si brusque, de si incons- « tant se fait remarquer dans le caractère français, « qu'un changement est toujours probable ; il y a tou- « jours cent contre un à parier, en France, qu'une « chose quelconque ne durera pas : c'est à l'instant « que le gouvernement paraît le mieux assis qu'il « s'écroule. Nous avons vu la nation adorer et détes- « ter Bonaparte, l'abandonner, le reprendre, l'aban- « donner encore, l'oublier dans son exil, lui dresser « des autels après sa mort, puis retomber de son « enthousiasme. Cette nation volage, qui n'aima ja- « mais la liberté que par boutades, mais qui est « constamment affolée d'égalité ; cette nation multi- « forme fut fanatique sous Henri IV, factieuse sous « Louis XIII, grave sous Louis XIV, révolutionnaire « sous Louis XVI, sombre sous la République, guer- « rière sous Bonaparte, constitutionnelle sous la Res- « tauration : elle prostitue aujourd'hui ses libertés à « la monarchie dite républicaine, variant perpétuel-

LE TASSE.

Fournier imprim. Éditeur

« lement de nature selon l'esprit de ses guides. Sa « mobilité s'est augmentée depuis qu'elle s'est affran- « chie des habitudes du foyer et du joug de la religion.

« Ainsi donc, un hasard peut amener la chute du « gouvernement du 9 août ; mais un hasard peut se « faire attendre : un avorton nous est né ; mais la « France est une mère robuste ; elle peut, par le lait « de son sein, corriger les vices d'une paternité dé- « pravée.

« Quoique la royauté actuelle ne semble pas viable, « je crains toujours qu'elle ne vive au delà du terme « qu'on pourrait lui assigner. Depuis quarante ans, « ans, tous les gouvernements n'ont péri en France « que par leur faute. Louis XVI a pu vingt fois sauver « sa couronne et sa vie ; la République n'a succombé « qu'à l'excès de ses fureurs ; Bonaparte pouvait éta- « blir sa dynastie, et il s'est jeté en bas du haut de sa « gloire ; sans les ordonnances de Juillet, le trône légi- « time serait encore debout. Le chef du gouvernement « actuel ne commettra aucune de ces fautes qui tuent ; « son pouvoir ne sera jamais suicidé ; toute son habi- « leté est exclusivement employée à sa conservation : « il est trop intelligent pour mourir d'une sottise, et « il n'a pas en lui de quoi se rendre coupable des mé- « prises du génie, ou des faiblesses de l'honneur et « de la vertu. Il a senti qu'il pourrait périr par la « guerre, il ne fera pas la guerre ; que la France soit « dégradée dans l'esprit des étrangers, peu lui im- « porte : des publicistes prouveront que la honte est « de l'industrie et l'ignominie du crédit.

« La quasi-légitimité veut tout ce que veut la légi- « timité, à la personne royale près : elle veut l'ordre ;

« elle peut l'obtenir par *l'arbitraire* mieux que la légi-
« timité. Faire du despotisme avec des paroles de li-
« berté et de prétendues institutions royalistes, c'est
« tout ce qu'elle veut; chaque fait accompli enfante
« un droit récent qui combat un ancien droit, chaque
« heure commence une légitimité. Le temps a deux
« pouvoirs : d'une main il renverse, de l'autre il édi-
« fie. Enfin le temps agit sur les esprits par cela seul
« qu'il marche; on se sépare violemment du pouvoir,
« on l'attaque, on le boude; puis la lassitude sur-
« vient; le succès réconcilie à sa cause : bientôt il ne
« reste plus en dehors que quelques âmes élevées,
« dont la persévérance met mal à l'aise ceux qui ont
« failli.

« Madame, ce long exposé m'oblige à quelques ex-
« plications devant Votre Altesse Royale.

« Si je n'avais fait entendre une voix libre au jour
« de la fortune, je ne me serais pas senti le courage
« de dire la vérité au temps du malheur. Je ne suis
« point allé à Prague de mon propre mouvement; je
« n'aurais pas osé vous importuner de ma présence :
« les dangers du dévouement ne sont point auprès de
« votre auguste personne, ils sont en France : c'est
« là que je les ai cherchés. Depuis les journées de
« Juillet je n'ai cessé de combattre pour la cause légi-
« time. Le premier, j'ai osé proclamer la royauté de
« Henri V. Un jury français, en m'acquittant, a laissé
« subsister ma proclamation. Je n'aspire qu'au repos,
« besoin de mes années; cependant je n'ai pas hésité
« à le sacrifier lorsque des décrets ont étendu et re-
« nouvelé la proscription de la famille royale. Des
« offres m'ont été faites pour m'attacher au gouver-

« nement de Louis-Philippe : je n'avais pas mérité « cette bienveillance ; j'ai montré ce qu'elle avait d'in- « compatible avec ma nature, en réclamant ce qui « pouvait me revenir des adversités de mon vieux roi. « Hélas ! ces adversités, je ne les avais pas causées et « j'avais essayé de les prévenir. Je ne remémore point « ces circonstances pour me donner une importance « et me créer un mérite que je n'ai pas ; je n'ai fait « que mon devoir ; je m'explique seulement, afin d'ex- « cuser l'indépendance de mon langage. Madame par- « donnera à la franchise d'un homme qui accepterait « avec joie un échafaud pour lui rendre un trône.

« Quand j'ai paru devant Votre Majesté à Carlsbad, « je puis dire que je n'avais pas le bonheur d'en être « connu. A peine m'avait-elle fait l'honneur de m'a- « dresser quelques mots dans ma vie. Elle a pu voir, « dans les conversations de la solitude, que je n'étais « pas l'homme qu'on lui avait peut-être dépeint ; que « l'indépendance de mon esprit n'ôtait rien à la mo- « dération de mon caractère, et surtout ne brisait pas « les chaînes de mon admiration et de mon respect « pour l'illustre fille de mes rois.

« Je supplie encore Votre Majesté de considérer que « l'ordre des vérités développées dans cette lettre, ou « plutôt dans ce mémoire, est ce qui fait ma force, si j'en « ai une ; c'est par là que je touche à des hommes de « divers partis et que je les ramène à la cause roya- « liste. Si j'avais répudié les opinions du siècle, je « n'aurais eu aucune prise sur mon temps. Je cherche « à rallier auprès du trône antique ces idées moder- « nes qui, d'adverses qu'elles sont, deviennent amies « en passant à travers ma fidélité. Les opinions libé-

« rales qui affluent n'étant plus détournées au profit « de la monarchie légitime reconstruite, l'Europe mo- « narchique périrait. Le combat est à mort entre les « deux principes monarchique et républicain, s'ils « restent distincts et séparés : la consécration d'un « édifice unique rebâti avec les matériaux divers de « deux édifices vous appartiendrait à vous, madame, « qui avez été admise à la plus haute comme à la plus « mystérieuse des initiations, le malheur non mérité, « à vous qui êtes marquée à l'autel du sang des victi- « mes sans tache, à vous qui, dans le recueillement « d'une sainte austérité, ouvririez avec une main pure « et bénie les portes du nouveau temple.

« Vos lumières, madame, et votre raison supérieure « éclaireront et rectifieront ce qu'il peut y avoir de « douteux et d'erroné dans mes sentiments touchant « l'état présent de la France.

« Mon émotion, en terminant cette lettre, passe ce « que je puis dire.

« Le palais des souverains de Bohême est donc « le Louvre de Charles X et de son pieux et royal « fils ! Hradschin est donc le château de Pau du jeune « Henri ! et vous, madame, quel Versailles habitez- « vous ! à quoi comparer votre religion, vos gran- « deurs, vos souffrances, si ce n'est à celles des fem- « mes de la maison de David, qui pleuraient au pied « de la croix ? Puisse Votre Majesté voir la royauté « de saint Louis sortir radieuse de la tombe ! Puisse- « je m'écrier, en rappelant le siècle qui porte le nom « de votre glorieux aïeul ; car, madame, rien ne vous « va, rien ne vous est contemporain que le grand et « le sacré :

. . . . . O jour heureux pour moi!
De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi[1]!

« Je suis, avec le plus profond respect, madame,
« de Votre Majesté

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Après avoir écrit cette lettre, je rentrai dans les habitudes de ma vie : je retrouvai mes vieux prêtres, le coin solitaire de mon jardin, qui me parut bien plus beau que le jardin du comte de Choteck, mon boulevard d'Enfer, mon cimetière de l'Ouest, mes *Mémoires* ramenteurs de mes jours passés, et surtout la petite société choisie de l'Abbaye-aux-Bois. La bienveillance d'une amitié sérieuse fait abonder les pensées; quelques instants du commerce de l'âme suffisent au besoin de ma nature; je répare ensuite cette dépense d'intelligence par vingt-deux heures de rien-faire et de sommeil.

Paris, rue d'Enfer, 25 août 1833.

Tandis que je commençais à respirer, je vis entrer un matin chez moi le voyageur qui avait remis un paquet de ma part à madame la duchesse de Berry, à Palerme; il m'apportait cette réponse de la princesse :

« Naples, 10 août 1833.

« Je vous ai écrit un mot, monsieur le vicomte,
« pour vous accuser la réception de votre lettre, vou-

1. Racine, *Athalie*, Acte I, scène I.

« lant une occasion sûre pour vous parler de ma re-
« connaissance de ce que vous avez vu et fait à Pra-
« gue. Il me paraît que l'on *vous a peu laissé voir,*
« mais assez cependant pour juger que, malgré les
« *moyens* employés, le résultat, en ce qui regarde
« notre cher enfant, n'est pas tel qu'on pouvait le
« craindre. Je suis bien aise d'en avoir de vous l'as-
« surance : mais on mande de Paris que M. de Bar-
« rande est éloigné. Que cela va-t-il devenir? Com-
« bien il me tarde d'être à mon poste!

« Quant aux demandes que je vous avais prié de
« faire (et qui n'ont pas été parfaitement accueillies),
« on a prouvé par là que l'on n'était pas mieux infor-
« mé que moi : car je n'avais nul besoin de ce que je
« demandais, n'ayant en rien perdu mes droits.

« Je vais vous demander vos conseils pour répondre
« aux sollicitations qui me sont faites de toutes parts.
« Vous ferez de ce qui suit l'usage que, dans votre
« sagesse, vous jugerez convenable. La France roya-
« liste, les personnes dévouées à Henri V, attendent
« de sa mère, libre enfin, une proclamation.

« J'ai laissé à Blaye quelques lignes qui doivent
« être connues aujourd'hui; on espère plus de moi;
« on veut savoir la triste histoire de ma détention
« pendant sept mois dans cette impénétrable bastille.
« Il faut qu'elle soit connue dans ses plus grands dé-
« tails; qu'on y voie la cause de tant de larmes et de
« chagrins qui ont brisé mon cœur. On y apprendra
« les tortures morales que j'ai dû souffrir. Justice
« doit y être rendue à qui il appartient; mais aussi
« il y faudra dévoiler les atroces mesures prises con-
« tre une femme sans défense, puisqu'on lui a tou-

« jours refusé un conseil, par un gouvernement à la « tête duquel est son parent, pour m'arracher un se- « cret qui, dans tous les cas, ne pouvait concerner la « politique, et dont la découverte ne devait pas chan- « ger ma situation si j'étais à craindre pour le gou- « vernement français, qui avait le pouvoir de me « garder, mais non le droit, sans un jugement que j'ai « plus d'une fois réclamé.

« Mais mon parent, mari de ma tante, chef d'une « famille à laquelle, en dépit d'une opinion si géné- « ralement et si justement répandue contre elle, j'a- « vais bien voulu faire espérer la main de ma fille, « Louis-Philippe enfin, me croyant enceinte et non « mariée (ce qui eût décidé toute autre famille à « m'ouvrir les portes de ma prison), m'a fait infliger « toutes les tortures morales pour me forcer à des « démarches par lesquelles il a cru pouvoir établir le « déshonneur de sa nièce. Du reste, s'il faut m'expli- « quer d'une manière positive sur mes déclarations et « ce qui les a motivées, sans entrer dans aucuns dé- « tails sur mon intérieur, dont je ne dois compte à « personne, je dirai avec toute vérité qu'elles m'ont « été arrachées par les vexations, les tortures mora- « les et l'espoir de recouvrer ma liberté.

« Le porteur vous donnera des détails et vous par- « lera de l'incertitude forcée sur le moment de mon « voyage et sa direction, ce qui s'est opposé au désir « que j'avais de profiter de votre offre obligeante en « vous engageant à me joindre avant d'arriver à Pra- « gue, ayant bien besoin de vos conseils. Aujourd'hui « il serait trop tard, voulant arriver près de mes en- « fants le plus tôt possible. Mais, comme rien n'est

« sûr dans ce monde, et que je suis accoutumée aux « contrariétés, si, *contre ma volonté*, mon arrivée à « Prague était retardée, je compte bien sur vous à « l'endroit où je serais obligée de m'arrêter, d'où je « vous écrirai; si, au contraire, j'arrive près de mon « fils aussitôt que je le désire, vous savez mieux que « moi si vous y devez venir. Je ne puis que vous as- « surer du plaisir que j'aurais à vous voir en tout « temps et en tous lieux.

« MARIE-CAROLINE. »

« Naples, 18 août 1833. »

« Notre ami n'ayant pu encore partir je reçois des « rapports sur ce qui se passe à Prague qui ne sont « pas de nature à diminuer mon désir de m'y rendre, « mais aussi me rendent plus urgent le besoin de vos « conseils. Si donc vous pouvez vous rendre à Venise « sans tarder, vous m'y trouverez, ou des lettres « poste restante, qui vous diront où vous pouvez me « rejoindre. Je ferai encore une partie du voyage avec « des personnes pour lesquelles j'ai bien de l'amitié « et de la reconnaissance, M. et madame de Bauffre- « mont. Nous parlons souvent de vous; leur dévoue- « ment à moi et à notre Henri leur fait bien souhai- « ter de vous voir arriver. M. de Mesnard[1] partage « bien ce désir. »

1. *Mesnard* (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de), né à Luçon (Vendée) le 18 septembre 1769. Elève de l'Ecole de Brienne, il devint sous-lieutenant aux carabiniers en 1786, capitaine au régiment de Conti-Dragons en 1789, émigra en 1791 et fit, dans les gardes du corps du roi, la campagne de 1792, à l'armée des princes. Lorsqu'elle fut licenciée, il se retira en

Madame de Berry rappelle dans sa lettre un petit manifeste[1] publié à sa sortie de Blaye et qui ne valait pas grand'chose, parce qu'il ne disait ni oui ni non.

Angleterre et prit part à l'expédition de l'île d'Yeu (1795). Attaché à la personne du duc de Berry, il ne le quitta pas jusqu'en 1814, rentra avec lui en France et devint son aide de camp et son gentilhomme d'honneur. En 1816, il fut chargé d'aller à Marseille recevoir la duchesse de Berry, dont il fut nommé premier écuyer. Dans la nuit du 13 février 1820, il était auprès du duc de Berry lorsque le prince fut assassiné par Louvel. A la naissance du duc de Bordeaux, il fut choisi pour être son aide de camp. Le 23 décembre 1823, il fut promu pair de France. Après les journées de juillet, il suivit la famille royale et reprit ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, la suivit en Vendée et fut arrêté avec elle à Nantes le 7 novembre 1832. Traduit devant la Cour d'assises de Montbrison, il fut acquitté, le 15 mars 1833, après une admirable plaidoirie de M. Hennequin, le plus éloquent des avocats royalistes après Berryer. Il rejoignit alors la duchesse de Berry, ne revint en France qu'en 1840, et mourut à Paris le 18 avril 1842.

1. Voici ce petit manifeste, que les journaux du temps n'osèrent pas publier, et qui est très peu connu.

« Mère de Henri V, j'étais venue sans autre appui que ses malheurs et son bon droit, pour mettre un terme aux calamités que subit la France, en y rétablissant l'autorité légitime, l'ordre et la stabilité, gages nécessaires au repos et à la paix des nations. La trahison m'a livrée à nos ennemis. Retenue prisonnière et longtemps opprimée par des personnes auxquelles je n'avais fait que du bien, j'ai gémi de leur ingratitude et souffert avec résignation les maux dont ils m'ont accablée ; mais je ne cesserai de protester contre l'usurpation des droits d'un enfant que la justice, les liens du sang, l'honneur et la foi jurée obligeaient à protéger et à défendre.

« Je remercie les Français des nombreux témoignages d'attachement qu'ils m'ont donnés ; mon cœur n'en perdra jamais le souvenir.

Je prie tous ceux qu'on a persécutés à cause de mon fils ou de moi, ceux qui m'avaient offert des conseils dont on m'a privée malgré la triste situation où j'étais réduite et ceux qui ont réclamé, au nom de la France et du mien, contre la séquestration et les souffrances morales qui étouffaient jusqu'à mes

La lettre d'ailleurs est curieuse comme document historique, en révélant les sentiments de la princesse à l'égard de ses parents geôliers, et en indiquant les souffrances endurées par elle. Les réflexions de Marie-Caroline sont justes ; elle les exprime avec animation et fierté. On aime encore à voir cette mère courageuse et dévouée, enchaînée ou libre, constamment préoccupée des intérêts de son fils. Là, du moins dans ce cœur, est de la jeunesse et de la vie. Il m'en coûtait de recommencer un long voyage; mais j'étais trop touché de la confiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser sur les grands chemins. M. Jauge accourut au secours de ma misère, comme la première fois.

Je me remis en campagne avec une douzaine de volumes éparpillés autour de moi, Or, pendant que je pérégrinais derechef dans la calèche du prince de Bé-

plaintes, de recevoir l'assurance que je n'oublierai jamais leur affection, ni les peines qu'ils ont endurées.

« Les reproches qu'on a osé m'attribuer envers des amis dont je connaissais trop le dévouement pour accuser la conduite m'ont vivement offensée : je désavoue avec indignation ces suppositions injurieuses.

« Quel que soit l'avenir que la Providence réserve à mon fils, aimer la France, consacrer à réparer ses malheurs, ses soins et sa vie, désirer qu'elle soit heureuse, s'il n'était pas chargé lui-même de faire son bonheur, tels seront, dans tous les temps, ses sentiments et ses vœux, tels seront toujours aussi les miens.

« Les Français n'ont joui de la vraie liberté que sous la protection de leur souverain légitime : c'est à l'héritier du nom, et, j'espère, des vertus du grand Henri, qu'il appartiendra d'en continuer le règne, et de réaliser ce qu'il avait promis à la France.

MARIE-CAROLINE.

« De la citadelle de Blaye, le 7 juin 1833. »

névent, il mangeait à Londres au râtelier de son cinquième maître, en expectative de l'accident qui l'enverra peut-être dormir à Westminster, parmi les saints, les rois et les sages; sépulture justement acquise à sa religion, sa fidélité et ses vertus.

LIVRE VI[1]

Journal de Paris à Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. — Appel des morts. — La Brenta. — Incidences. — Venise. — Architecture vénitienne. — Antonio. — L'abbé Betio et M. Gamba. — Salles du Palais des Doges. — Prisons. — Prison de Silvio Pellico. — Les frari. — Académie des Beaux-Arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Eglise de Saints-Jean-et-Paul. — L'arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l'Amérique. — Cimetière de Saint-Christophe. — Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers. — Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste. — Rousseau et Byron. — Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.

Du 7 au 10 septembre 1833, sur la route.

Je partis de Paris le 3 septembre 1833, prenant la route du Simplon par Pontarlier.

Salins brûlé était rebâti ; je l'aimais mieux dans sa laideur et dans sa caducité espagnoles. L'abbé d'Olivet naquit au bord de la *Furieuse ;* ce premier maître de Voltaire, qui reçut son élève à l'Académie, n'avait rien de son ruisseau paternel[2].

1. Ce livre a été écrit, du 7 au 10 septembre 1833, sur la route de Paris à Venise, — et à Venise du 10 au 15 septembre 1833.

2. Pierre-Joseph *Thoulier*, abbé d'*Olivet* (1682-1768) était né à Salins, récemment cédée à la France par le traité de Nimègue

La grande tempête qui a causé tant de naufrages dans la Manche m'assaillit sur le Jura. J'arrivai de nuit aux *wastes* du relais de Lévier. Le caravansérail bâti en planches, fort éclairé, rempli de voyageurs réfugiés, ne ressemblait pas mal à la tenue d'un sabbat. Je ne voulus pas m'arrêter; on amena les chevaux. Quant il fallut fermer les lanternes de la calèche, la difficulté fut grande; l'hôtesse, jeune sorcière extrêmement jolie, prêta son secours en riant. Elle avait soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue.

A Pontarlier, mon ancien hôte, très légitimiste de son vivant, était mort. Je soupai à l'auberge du *National :* bon augure pour le journal de ce nom. Armand Carrel est le chef de ces hommes qui n'ont pas menti aux journées de Juillet.

Le château de Joux défend les approches de Pontarlier; il a vu succéder dans ses donjons deux hommes dont la révolution gardera la mémoire : Mirabeau et Toussaint-Louverture, le Napoléon noir, imité et tué par le Napoléon blanc. « Toussaint, dit mada- « me de Staël, fut amené dans une prison de France,

1678) et située sur la *Furieuse*, affluent de la Loire. Depuis sa sortie du collège jusqu'en 1713, il avait fait partie de la Compagnie de Jésus, où il portait le nom de P. Thoulier. Professeur au collège Louis-le-Grand, il avait eu Voltaire pour élève. Il quitta les Jésuites pour suivre plus librement la vie littéraire. Dès 1723, il entrait à l'Académie française et en devenait un des membres les plus actifs. Ses traductions de la plupart des œuvres de Cicéron ont régné longtemps sans rivales. On lui doit une excellente *Histoire de l'Académie française*, qui fait suite à celle de Pellisson et qui comprend la période allant de 1652 à 1700. Ce fut lui, en effet, comme directeur, qui reçut Voltaire à l'Académie, le 9 mai 1746.

« où il périt de la manière la plus misérable. Peut-« être Bonaparte ne se souvient-il pas seulement de « ce forfait, parce qu'il lui a été moins reproché que « les autres. »

L'ouragan croissait : j'essuyai sa plus grande violence entre Pontalier et Orbe. Il agrandissait les montagnes, faisait tinter les cloches dans les hameaux, étouffait le bruit des torrents dans celui de la foudre, et se précipitait en hurlant sur ma calèche, comme un grain noir sur la voile d'un vaisseau. Quand de bas éclairs lézardaient les bruyères, on apercevait des troupeaux de moutons immobiles, la tête cachée entre leurs pattes de devant, présentant leurs queues comprimées et leurs croupes velues aux giboulées de pluie et de grêle fouettées par le vent. La voix de l'homme, qui annonçait le temps écoulé du haut d'un beffroi montagnard, semblait le cri de la dernière heure[1].

A Lausanne tout était redevenu riant : j'avais déjà bien des fois visité cette ville ; je n'y connais plus personne.

A Bex, tandis qu'on attelait à ma voiture les chevaux qui avaient peut-être traîné le cercueil de madame de Custine, j'étais appuyé contre le mur de la maison où était morte mon hôtesse de Fervacques. Elle avait été célèbre au tribunal révolutionnaire par sa longue chevelure. J'ai vu à Rome de beaux cheveux blonds retirés d'une tombe.

1. « A la rapidité de ma marche, vous voyez que je n'ai pas couché. J'ai pourtant pris quelques notes et *j'ai eu dans le Jura*, et ensuite sur le Simplon, *un coup de vent que je ne donnerais pas pour cent écus.* » (Lettre à Mme Récamier datée de *Domo d'Ossola, samedi soir 7 septembre.*)

Dans la vallée du Rhône, je rencontrai une garçonnette presque nue, qui dansait avec sa chèvre ; elle demandait la charité à un riche jeune homme bien vêtu qui passait en poste, courrier galonné en avant, deux laquais assis derrière le brillant carrosse. Et vous vous figurez qu'une telle distribution de la propriété peut exister? Vous pensez qu'elle ne justifie pas les soulèvements populaires?

Sion me remémore une époque de ma vie : de secrétaire d'ambassade que j'étais à Rome, le premier consul m'avait nommé ministre plénipotentiaire au Valais.

A Brigg, je laissai les jésuites s'efforçant de relever ce qui ne peut l'être[1] ; inutilement établis aux pieds du temps, ils sont écrasés sous sa masse, comme leur monastère sous le poids des montagnes.

J'étais à mon dixième passage des Alpes ; je leur avais dit tout ce que j'avais à leur dire dans les différentes années et les diverses circonstances de ma vie. Toujours regretter ce qu'il a perdu, toujours s'égarer dans les souvenirs, toujours marcher vers la tombe en pleurant et s'isolant : c'est l'homme.

Les images empruntées de la nature montagneuse ont surtout des rapports sensibles avec nos fortunes ; celui-ci passe en silence comme l'épanchement d'une

1. « Quand la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* vint, le 7 août 1814, sanctionner l'œuvre de restauration de la Compagnie de Jésus, les cantons primitifs de la Suisse ne restèrent pas insensibles aux joies de la catholicité. Ignace Brocard, Jacques Roh, Gaspard Rothenflue et plusieurs de leurs compatriotes s'engagèrent sous le drapeau de l'Ordre à peine rétabli. Le Valais rendit aux Jésuites leur ancien collège de Brigg. » (J. Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, t. I, p. 428).

source ; celui-ci attache un bruit à son cours comme un torrent; celui-là jette son existence comme une cataracte qui épouvante et disparaît.

Le Simplon a déjà l'air abandonné, de même que la vie de Napoléon; de même que cette vie, il n'a plus que sa gloire : c'est un trop grand ouvrage pour appartenir aux petits États auxquels il est dévolu. Le génie n'a point de famille; son héritage tombe par droit d'aubaine à la plèbe, qui le grignote, et plante un chou où croissait un cèdre.

La dernière fois que je traversai le Simplon, j'allais en ambassade à Rome; je suis tombé; les pâtres que j'avais laissés au haut de la montagne y sont encore : neiges, nuages, roches ruiniques, forêts de pins, fracas des eaux, environnent incessamment la hutte menacée de l'avalanche. La personne la plus vivante de ces chalets est la chèvre. Pourquoi mourir? je le sais. Pourquoi naître? je l'ignore. Toutefois, reconnaissez que les premières souffrances, les souffrances morales, les tourments de l'esprit sont de moins chez les habitants de la région des chamois et des aigles. Lorsque je me rendais au congrès de Vérone, en 1822, la station du pic du Simplon était tenue par une Française; au milieu d'une nuit froide et d'une bourrasque qui m'empêchait de la voir, elle me parla de la Scala de Milan; elle attendait des rubans de Paris : sa voix, la seule chose que je connaisse de cette femme, était fort douce à travers les ténèbres et les vents.

La descente sur Domo d'Ossola m'a paru de plus en plus merveilleuse; un certain jeu de lumière et d'ombre en accroissait la magie. On était caressé

d'un petit souffle que notre ancienne langue appelait l'*aure;* sorte d'avant-brise du matin, baignée et parfumée dans la rosée. J'ai retrouvé le lac Majeur, où je fus si triste en 1828, et que j'aperçus de la vallée de Bellinzona, en 1832. A Sesto-Calende, l'Italie s'est annoncée : un Paganini aveugle chante et joue du violon au bord du lac en passant le Tessin.

Je revis, en entrant à Milan, la magnifique allée de tulipiers dont personne ne parle: les voyageurs les prennent apparemment pour des platanes. Je réclame contre ce silence en mémoire de mes sauvages : c'est bien le moins que l'Amérique donne des ombrages à l'Italie. On pourrait aussi planter à Gênes des magnolias mêlés à des palmiers et des orangers. Mais qui songe à cela? qui pense à embellir la terre? on laisse ce soin à Dieu. Les gouvernements sont occupés de leur chute, et l'on préfère un arbre de carton sur un théâtre de fantoccini au magnolia dont les roses parfumeraient le berceau de Christophe Colomb.

A Milan, la vexation pour les passe-ports est aussi stupide que brutale. Je ne traversai pas Vérone sans émotion ; c'était là qu'avait réellement commencé ma carrière politique active. Ce que le monde aurait pu devenir, si cette carrière n'eût été interrompue par une misérable jalousie, se présentait à mon esprit.

Vérone, si animée en 1822 par la présence des souverains de l'Europe, était retournée en 1833 au silence; le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires que la cour des Scaligeri et le sénat des Romains. Les arènes, dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectacteurs, béaient désertes; les édifices, que j'avais admirés

sous l'illumination brodée à leur architecture, s'enveloppaient, gris et nus, dans une atmosphère de pluie.

Combien s'agitaient d'ambitions parmi les acteurs de Vérone! que de destinées de peuples examinées, discutées et pesées! Faisons l'appel de ces poursuivants de songes; ouvrons le livre du jour de colère : *Liber scriptus proferetur;* monarques! princes! ministres! voici votre ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous? répondez.

L'empereur de Russie Alexandre? — Mort.

L'empereur d'Autriche François I? — Mort.

Le roi de France Louis XVIII? — Mort.

Le roi de France Charles X? — Mort.

Le roi d'Angleterre George IV? — Mort.

Le roi de Naples Ferdinand Ier? — Mort.

Le duc de Toscane? — Mort.

Le pape Pie VII? — Mort.

Le roi de Sardaigne Charles-Félix? — Mort.

Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France? — Mort.

M. Canning, ministre des affaires étrangères d'Angleterre? — Mort.

M. de Bernstorf, ministre des affaires étrangères en Prusse? — Mort.

M. de Gentz, de la chancellerie d'Autriche? — Mort.

Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Sa Sainteté? — Mort.

M. de Serre, mon collègue au congrès? — Mort.

M. d'Aspremont, mon secrétaire d'ambassade? — Mort.

Le comte de Neipperg, mari de la veuve de Napoléon? — Mort.

La comtesse Tolstoï? — Morte.

Son grand et jeune fils? — Mort.

Mon hôte du palais Lorenzi? — Mort[1].

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l'obituaire; si des peuples et des dynasties royales ont péri; si la Pologne a succombé; si l'Espagne est de nouveau anéantie; si je suis allé à Prague m'enquérir des restes fugitifs de la grande race dont j'étais le représentant à Vérone, qu'est-ce donc que les choses de terre? Personne ne se souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich; mais, ô puissance du génie! aucun voyageur n'entendra jamais chanter l'alouette dans les champs de Vérone sans se rappeler Shakespeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères qu'inutilement il

1. Dans son *Congrès de Vérone*, publié en 1838, Chateaubriand complète ainsi cet *Appel des personnages de Vérone et de la guerre d'Espagne*? « Combien manque-t-il encore de personnages parmi ceux que l'on a comptés pendant la guerre d'Espagne? Ferdinand VII n'est plus, Mina n'est plus, M. de Rayneval n'est plus, sans parler du premier de tous à mes yeux, de Carrel, échappé des champs de la Catalogne et tombé à Vincennes. Carrel, je vous félicite d'avoir, d'un seul pas, achevé le voyage dont le trajet prolongé devient si fatigant et si désert. J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César, à Brindes, du haut des rochers du rivage, je jette ma vue sur la grande mer; je regarde vers l'Epire, dans l'attente de voir revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions pour m'enlever à mon tour. » (*Congrès de Vérone*, deuxième partie, chapitre XXVII.)

allaita, comme celles d'Herculanum, à la mamelle de l'Espérance. En sortant de Vérone, je fus obligé de changer de mesure pour supputer le temps passé ; je rétrogradais de vingt-sept années, car je n'avais pas fait la route de Vérone à Venise depuis 1806. A Brescia, à Vicence, à Padoue, je traversai les murailles de Palladio, de Scamozzi, de Franceschini, de Nicolas de Pise, de frère Jean.

Les bords de la Brenta trompèrent mon attente; ils étaient demeurés plus riants dans mon imagination : les digues élevées le long du canal enterrent trop les marais. Plusieurs *villa* ont été démolies; mais il en reste encore quelques-unes très élégantes. Là demeure peut-être le signor *Pococurante*[1] que les grandes dames à sonnets dégoûtaient, que les deux jolies filles commençaient fort à lasser, que la musique fatiguait au bout d'un quart d'heure, qui trouvait Homère d'un mortel ennui, qui détestait le pieux Énée, le petit Ascagne, l'imbécile roi Latinus, la bourgeoise Amate et l'insipide Lavinie; qui s'embarrassait peu d'un mauvais dîner d'Horace sur la route de Brindes; qui déclarait ne vouloir jamais lire Cicéron et encore moins Milton, ce barbare, gâteur de l'enfer et du diable du Tasse. « Hélas! disait tout bas Can-« dide à Martin, j'ai bien peur que cet homme-ci n'ait « un souverain mépris pour nos poètes allemands[2]! »

Malgré mon demi-désappointement et beaucoup de dieux dans les petits jardins, j'étais charmé des arbres

1. Et non le signor *Procurante*, comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires*.

2. Voltaire, *Candide*, chapitre XXV : *Visite chez le seigneur Pococurante, noble vénitien.*

de soie, des orangers, des figuiers et de la douceur de l'air, moi qui, si peu de temps auparavant, cheminais dans les sapinières de la Germanie et sur les monts des Tchèques où le soleil a mauvais visage.

J'arrivai le 10 de septembre au lever du jour à Fusina, que Philippe de Comines et Montaigne appellent *Chaffousine*. A dix heures et demie, j'étais débarqué à Venise. Mon premier soin fut d'envoyer au bureau de la poste : il ne s'y trouva rien ni à mon adresse directe ni à l'adresse indirecte de Paolo : de madame la duchesse de Berry, aucune nouvelle. J'écrivis au comte Griffi, ministre de Naples à Florence, pour le prier de me faire connaître la marche de Son Altesse Royale.

M'étant mis en règle, je me résolus d'attendre patiemment la princesse : Satan m'envoya une tentation. Je désirai, par ses suggestions diaboliques, demeurer seul une quinzaine de jours à l'hôtel de l'Europe, au détriment de la monarchie légitime. Je souhaitai de mauvais chemins à l'auguste voyageuse, sans songer que ma restauration du roi Henri V pourrait être retardée d'un *demi-mois :* j'en demande, comme Danton, pardon à Dieu et aux hommes.

Venise, hôtel de l'Europe, 10 septembre 1833.

VENISE.

Salve, Italum Regina . .
. . . . . .
Nec tu semper eris. (SANNAZAR.)

O d'Italia dolente
Eterno lume. . . . . .
Venezia ! (CHIABRERA.)

On peut, à Venise, se croire sur le tillac d'une superbe galère à l'ancre, sur le *Bucenture*, où l'on vous donne une fête, et du bord duquel vous apercevez à l'entour des choses admirables. Mon auberge, l'hôtel de l'Europe, est placée à l'entrée du grand canal, en face de la *Douane de mer*, de la *Giudecca* et de *Saint-Georges-Majeur*. Lorsqu'on remonte le grand canal entre les deux files de ses palais, si marqués de leurs siècles, si variés d'architecture, lorsqu'on se transporte sur la *grande* et la *petite* place, que l'on contemple la basilique et ses dômes, le palais des doges, les *procurazie nuove*, la *Zucca*, la tour de l'Horloge, le beffroi de Saint-Marc, la colonne du Lion, tout cela mêlé aux voiles et aux mâts des vaisseaux, au mouvement de la foule et des gondoles, à l'azur du ciel et de la mer, les caprices d'un rêve ou les jeux d'une imagination orientale n'ont rien de plus fantastique. Quelquefois Cicéri[1] peint et rassemble sur une toile, pour les prestiges du théâtre, des monuments de toutes les formes, de tous les temps, de tous les pays, de tous les climats : c'est encore Venise.

Ces édifices surdorés, embellis avec profusion par Giorgione, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, Jean Bellini, Paris Bordone, les deux Palma, sont remplis de bronzes, de marbres, de granits, de porphyres, d'antiques précieuses, de manuscrits rares ; leur magie intérieure égale leur magie extérieure ; et quand, à la

1. *Cicéri* (Pierre-Luc-Charles), peintre-décorateur français, né le 17 août 1782, mort le 22 août 1868. Les toiles qu'il exécuta pour l'Académie royale de musique ont fait de lui le maître de l'art décoratif. Ses plus célèbres décors sont ceux de la *Lampe merveilleuse*, de la *Muette de Portici*, de *Guillaume Tell*, de *Robert le Diable*, de la *Vestale*, de *Moïse* et d'*Armide*.

clarté suave qui les éclaire, on découvre les noms illustres et les nobles souvenirs attachés à leurs voûtes, on s'écrie avec Philippe de Comines : « C'est la plus triomphante cité que j'aie jamais vue ! »

Et pourtant ce n'est plus la Venise du ministre de Louis XI, la Venise épouse de l'Adriatique et dominatrice des mers; la Venise qui donnait des empereurs à Constantinople, des rois à Chypre, des princes à la Dalmatie, au Péloponèse, à la Crète; la Venise qui humiliait les Césars de la Germanie, et recevait à ses foyers inviolables les papes suppliants ; la Venise de qui les monarques tenaient à honneur d'être citoyens, à qui Pétrarque, Pléthon, Bessarion léguaient les débris des lettres grecques et latines sauvées du naufrage de la barbarie ; la Venise qui, république au milieu de l'Europe féodale, servait de bouclier à la chrétienté ; la Venise, *planteuse de lions*, qui mettait sous ses pieds les remparts de Ptolémaïde, d'Ascalon, de Tyr, et abattait le croissant à Lépante ; la Venise dont les doges étaient des savants et les marchands des chevaliers ; la Venise qui terrassait l'Orient ou lui achetait ses parfums, qui rapportait de la Grèce des turbans conquis ou des chefs-d'œuvre retrouvés ; la Venise qui sortait victorieuse de la ligue ingrate de Cambrai, la Venise qui triomphait par ses fêtes, ses courtisanes et ses arts, comme par ses armes et ses grands hommes ; la Venise à la fois Corinthe, Athènes et Carthage, ornant sa tête de couronnes rostrales et de diadèmes de fleurs.

Ce n'est plus même la cité que je traversai lorsque j'allais visiter les rivages témoins de sa gloire ; mais, grâce à ses brises voluptueuses et à ses flots amènes,

elle garde un charme ; c'est surtout aux pays en décadence qu'un beau climat est nécessaire. Il y a assez de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses. La séduction du ciel empêche d'avoir besoin de plus de dignité humaine ; une vertu attractive s'exhale de ces vestiges de grandeur, de ces traces des arts dont on est environné. Les débris d'une ancienne société qui produisit de telles choses, en vous donnant du dégoût pour une société nouvelle, ne vous laissent aucun désir d'avenir. Vous aimez à vous sentir mourir avec tout ce qui meurt autour de vous ; vous n'avez d'autre soin que de parer les restes de votre vie à mesure qu'elle se dépouille. La nature, prompte à ramener de jeunes générations sur des ruines comme à les tapisser de fleurs, conserve aux races les plus affaiblies l'usage des passions et l'enchantement des plaisirs.

Venise ne connut point l'idolâtrie; elle grandit chrétienne dans l'île où elle fut nourrie, loin de la brutalité d'Attila. Les descendantes des Scipions, les Paule et les Eustochie, échappèrent dans la grotte de Bethléem à la violence d'Alaric. A part de toutes les autres cités, fille aînée de la civilisation antique sans avoir été déshonorée par la conquête, Venise ne renferme ni décombres romains, ni monuments des Barbares. On n'y voit point non plus ce que l'on voit dans le nord et l'occident de l'Europe, au milieu des progrès de l'industrie; je veux parler de ces constructions neuves, de ces rues entières élevées à la hâte, et dont les maisons demeurent ou non achevées, ou vides. Que pourrait-on bâtir ici ? de misérables bouges qui montreraient la pauvreté de conception

des fils auprès de la magnificence du génie des pères; des cahutes blanchies qui n'iraient pas au talon des gigantesques demeures des Foscari et des Pesaro. Quand on avise la truelle de mortier et la poignée de plâtre qu'une réparation urgente a forcé d'appliquer contre un chapiteau de marbre, on est choqué. Mieux valent les planches vermoulues barrant les fenêtres grecques ou moresques, les guenilles mises à sécher sur d'élégants balcons, que l'empreinte de la chétive main de notre siècle.

Que ne puis-je m'enfermer dans cette ville en harmonie avec ma destinée, dans cette ville des poètes, où Dante, Pétrarque, Byron, passèrent! Que ne puis-je achever d'écrire mes *Mémoires* à la lueur du soleil qui tombe sur ces pages! L'astre brûle encore dans ce moment mes savanes floridiennes et se couche ici à l'extrémité du grand canal. Je ne le vois plus; mais, à travers une clairière de cette solitude de palais, ses rayons frappent le globe de la *Douane*, les antennes des barques, les vergues des navires, et le portail du couvent de *Saint-Georges-Majeur*. La tour du monastère, changée en colonne de rose, se réfléchit dans les vagues; la façade blanche de l'église est si fortement éclairée, que je distingue les plus petits détails du ciseau. Les enclôtures des magasins de la *Giudecca* sont peintes d'une lumière titienne; les gondoles du canal et du port nagent dans la même lumière. Venise est là, assise sur le rivage de la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour : le vent du soir soulève ses cheveux embaumés; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature.[1]

1. En même temps qu'il traçait ces belles pages, le même jour,

Venise, septembre 1833.

A Venise, en 1806, il y avait un jeune signor Armani, traducteur italien ou ami du traducteur du *Génie du Christianisme*. Sa sœur, comme il disait, était *nonne*, *monacu*. Il y avait aussi un juif allant à la comédie du grand Sanhédrin de Napoléon[1] et qui reluquait ma bourse ; plus M. Lagarde, chef des espions français, lequel me donna à dîner : mon traducteur, sa sœur, le juif du Sanhédrin, ou sont morts ou n'habitent plus Venise. A cette époque je demeurais à l'hôtel du Lion-Blanc, près du Rialto ; cet hôtel a changé de lieu. Presque en face de mon ancienne auberge est le palais Foscari qui tombe. Arrière toutes

Chateaubriand trouvait le loisir d'écrire à Mme Récamier cette jolie lettre :

« *Venise, 10 septembre 1833.* — Je voudrais bien que vous fussiez ici. Le soleil, que je n'avais pas vu depuis Paris, vient de paraître. Je suis logé à l'entrée du grand canal, ayant la mer à l'horizon et sous ma fenêtre. Ma fatigue est extrême, et pourtant je ne puis m'empêcher d'être sensible à ce beau et triste spectacle d'une ville si charmante et si désolée, et d'une mer presque sans vaisseaux. Et puis, les vingt-six ans écoulés à compter du jour où je quittai Venise, pour aller m'embarquer à Trieste pour la Grèce et Jérusalem ! Si je ne vous rencontrais pas dans ce quart de siècle, que je dirais des choses rudes au siècle ! Je n'ai rien trouvé pour me diriger ici : *on* est bien bon, mais bien étourdi. Je vais être obligé d'attendre des réponses de Florence. C'est donc huit jours à courir Venise ; je les mettrai à profit, et à la Saint-François je vous montrerai tout cela. A vous, avec toute la douceur de ce climat si différent de celui des Gaules !

« Je ne suis point encore sorti de mon auberge. On faisait des prières pour la cessation de la pluie ; elle a cessé à mon arrivée : c'est de bon augure. A bientôt. »

1. Sur le *grand Sanhédrin*, qui se réunit à Paris, sur l'ordre de Napoléon, à la fin de 1806, voir au tome III la note 1 de la page 202.

ces vieilleries de ma vie! j'en deviendrais fou à force de ruines : parlons du présent.

J'ai essayé de peindre l'effet général de l'architecture de Venise; afin de me rendre compte des détails, j'ai remonté, descendu et remonté le grand canal, vu et revu la place Saint-Marc.

Il faudrait des volumes pour épuiser ce sujet. *Le fabbriche più cospicue di Venezia* du comte Cicognara fournissent le trait des monuments : mais les expositions ne sont pas nettes. Je me contenterai de noter deux ou trois des agencements les plus répétés.

Du chapiteau d'une colonne corinthienne se décrit un demi-cercle dont la pointe descend sur le chapiteau d'une autre colonne corinthienne : juste au milieu de ces styles s'en élève une troisième, même dimension et même ordre ; du chapiteau de cette colonne centrale partent à droite et à gauche deux épicycles dont les extrémités se vont aussi reposer sur les chapiteaux d'autres colonnes. Il résulte de ce dessin que les arcs, en se coupant, donnent naissance à des ogives au point de leur intersection[1], de sorte qu'il se forme un mélange charmant de deux architectures, du plein cintre romain et de l'ogive arabe gothique ou *moyen âge* d'origine ; mais il est certain qu'elle existe dans les monuments dits cyclopéens : je l'ai vue très pure dans les tombeaux d'Argos.[2]

Le palais du doge offre des entrelacs reproduits

1. Il est clair à mes yeux que l'ogive dont on va chercher si loin l'origine prétendue mystérieuse est née fortuitement de l'intersection des deux cercles de plein cintre ; aussi la retrouve-t-on partout. Les architectes n'ont fait dans la suite que la dégager des dessins dans lesquels elle figurait. Ch.

2. Voyez la note précédente. Ch.

dans quelques autres palais, particulièrement au palais Foscari : les colonnes soutiennent des cintres ogives ; ces cintres laissent entre eux des vides : entre ces vides l'architecte a placé deux rosaces. La rosace déprime l'extrémité des deux ellipses. Ces rosaces, qui se touchent par un point de leur circonférence dans la façade du bâtiment, deviennent des espèces de roues alignées sur lesquelles s'exalte le reste de l'édifice.

Dans toute construction, la base est ordinairement forte ; le monument diminue d'épaisseur à mesure qu'il envahit le ciel. Le palais ducal est tout juste le contraire de cette architecture naturelle : la base, percée de légers portiques que surmonte une galerie en arabesques endentées de quatre feuilles de trèfle à jour, soutient une masse carrée presque nue : on dirait d'une forteresse bâtie sur des colonnes, ou plutôt d'un édifice renversé planté sur son léger couronnement et dont l'épaisse racine serait en l'air.

Les masques et les têtes architecturales sont remarquables dans les monuments de Venise. Au palais Pesaro, l'entablement du premier étage, l'ordre dorique, est décoré de têtes de géants ; l'ordre ionique du second étage est enlié de têtes de chevaliers qui sortent horizontalement du mur, le visage tourné vers l'eau : les unes s'enveloppent d'une mentonnière, les autres ont la visière à demi baissée ; toutes ont des casques dont les panaches se recourbent en ornements sous la corniche. Enfin, au troisième étage, à l'ordre corinthien, se montrent des têtes de statues féminines aux cheveux différemment noués.

A Saint-Marc, bosselé de dômes, incrusté de mosaï-

ques, chargé d'incohérentes dépouilles de l'Orient, je me trouvais à la fois à Saint-Vital de Ravenne, à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Sauveur de Jérusalem, et dans ces moindres églises de la Morée, de Chio et de Malte : Saint-Marc, monument d'architecture byzantine, composite de victoire et de conquête élevé à la croix, comme Venise entière est un trophée. L'effet le plus remarquable de son architecture est son obscurité sous un ciel brillant ; mais aujourd'hui, 10 septembre, la lumière du dehors, émoussée, s'harmoniait avec la basilique sombre. On achevait les quarante heures ordonnées pour obtenir du beau temps. La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande : un ciel gris et aqueux semble la peste aux Vénitiens.

Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante ; la nuit je me suis promené sur le quai. La mer s'étendait unie ; les étoiles se mêlaient aux feux épars des barques et des vaisseaux ancrés çà et là. Les cafés étaient remplis ; mais on ne voyait ni Polichinelles, ni Grecs, ni Barbaresques : tout finit. Une madone, fort éclairée au passage d'un pont, attirait la foule : de jeunes filles à genoux disaient dévotement leurs patenôtres ; de la main droite elles faisaient le signe de la croix, de la main gauche elles arrêtaient les passants. Rentré à mon auberge, je me suis couché et endormi au chant des gondoliers stationnés sous mes fenêtres.

J'ai pour guide Antonio, le plus vieux et le plus instruit des ciceroni du pays : il sait par cœur les palais, les statues et les tableaux.

Le 11 septembre, visite à l'abbé Betio et à M. Gamba,

conservateurs de la bibliothèque : ils m'ont reçu avec une extrême politesse, bien que je n'eusse aucune lettre de recommandation.

En parcourant les chambres du palais ducal, on marche de merveilles en merveilles. Là se déroule l'histoire entière de Venise peinte par les plus grands maîtres : leurs tableaux ont été mille fois décrits.

Parmi les antiques, j'ai, comme tout le monde, remarqué le groupe du Cygne et de Léda, et le Ganymède dit de Praxitèle. Le cygne est prodigieux d'étreinte et de volupté ; Léda est trop complaisante. L'aigle du Ganymède n'est point un aigle réel ; il a l'air de la meilleure bête du monde. Ganymède, charmé d'être enlevé, est ravissant : il parle à l'aigle qui lui parle.

Ces antiques sont posées aux deux extrémités des magnifiques salles de la bibliothèque. J'ai contemplé avec le saint respect du poète un manuscrit de Dante, et regardé avec l'avidité du voyageur la mappemonde de Fra-Mauro (1460). L'Afrique cependant ne m'y semble pas aussi correctement tracée qu'on le dit. Il faudrait surtout explorer à Venise les *archives* : on y trouverait des documents précieux.

Des salons peints et dorés, je suis passé aux *prisons* et aux *cachots* ; le même palais offre le microscome de la société, joie et douleur. Les prisons sont *sous les plombs*, les cachots au *niveau de l'eau* du canal, et à double étage. On fait mille histoires d'étranglements et de décapitations secrètes : en compensation, on raconte qu'un prisonnier sortit gros, gras et vermeil de ces oubliettes, après dix-huit ans de captivité : il avait vécu comme un crapaud dans l'intérieur d'une

pierre. Honneur à la race humaine ! quelle belle chose c'est !

Force sentences philanthropiques barbouillent les voûtes et les murs des souterrains, depuis que notre révolution, si ennemie du sang, *dans cet affreux séjour, d'un coup de* HACHE *a fait entrer le jour.* En France, on encombrait les geôles des victimes dont on se débarrassait par l'égorgement ; mais on a délivré dans les prisons de Venise les ombres de ceux qui peut-être n'y avaient jamais été ; les doux bourreaux qui coupaient le cou des enfants et des vieillards, les bénins spectateurs qui assistaient au guillotiner des femmes s'attendrissaient sur les progrès de l'humanité, si bien prouvés par l'ouverture des cachots vénitiens. Pour moi, j'ai le cœur sec ; je n'approche point de ces héros de sensibilité. De vieilles larves sans têtes ne se sont point présentées à mes yeux sous le palais des doges ; il m'a seulement semblé voir dans les cachots de l'aristocratie ce que les chrétiens virent quand on brisa les idoles, des nichées de souris s'échappant de la tête des dieux. C'est ce qui arrive à tout pouvoir éventré et exposé à la lumière : il en sort la vermine que l'on avait adorée.

Le pont des Soupirs joint le palais ducal aux prisons de la ville ; il est divisé en deux parties dans la longueur : par un des côtés entraient les *prisonniers ordinaires ;* par les autres les *prisonniers d'État* se rendaient au tribunal des Inquisiteurs ou des Dix. Ce pont est élégant à l'extérieur, et la façade de la prison est admirée : on ne se peut passer de beauté à Venise, même pour la tyrannie et le malheur ! Des pigeons font leur nid dans les fenêtres de la geôle ; de petites

colombes, couvertes de duvet, agitent leurs ailes et gémissent aux grilles, en attendant leur mère. On encloîtrait autrefois d'innocentes créatures presque au sortir du berceau ; leurs parents ne les apercevaient plus qu'à travers les barreaux du parloir ou les guichets de la porte.

Venise, septembre 1833.

Vous pensez bien qu'à Venise je m'occupais nécessairement de Silvio Pellico. [1] M. Gamba m'avait appris que l'abbé Betio était le maître du palais, et qu'en m'adressant à lui je pourrais faire mes recherches. L'excellent bibliothécaire, auquel j'eus recours un matin, prit un gros trousseau de clefs, et me conduisit, en passant plusieurs corridors et montant divers escaliers, aux mansardes de l'auteur de *Mie Prigioni*.

M. Silvio Pellico ne s'est trompé que sur un point ; il a parlé de sa geôle comme de ces fameuses prisons-cachots en l'air, désignées par leur toiture *sotto i*

1. La lecture des *Mie Prigioni* avait vivement frappé Chateaubriand. Dès son précédent voyage en Italie, il en parlait en ces termes à Mme Récamier, dans une lettre datée de *Bâle, 17 mai 1833 :* « Me voilà à Bâle sans accident. Vous avez vu passer ce beau fleuve qui va vous porter en France, un moment, de mes nouvelles. Les voyages me rendent toujours force, sentiment et pensée ; je suis fort en train d'écrire *le nouveau prologue d'un* LIVRE. J'ai lu Pellico tout entier en courant. J'en suis ravi ; je voudrais rendre compte de cet ouvrage, dont la sainteté empêchera le succès auprès de nos révolutionnaires, libres à la façon de Fouché. N'êtes-vous pas enchantée de la *Zanze sotto i Piombi ?* et le petit sourd-muet ? et le vieux geôlier Schiller, et les conversations religieuses par la fenêtre, et notre pauvre Maroncelli ? et cette pauvre jeune femme du *sopr' intendente*, qui meurt si doucement ? et le retour dans la belle Italie ? »

piombi. Ces prisons sont, ou plutôt étaient au nombre de cinq dans la partie du palais ducal qui avoisine le pont *della Pallia* et le canal du *Pont des Soupirs*. Pellico n'habitait pas là ; il était incarcéré à l'autre extrémité du palais, vers le *Pont des Chanoines*, dans un bâtiment adhérent au palais ; bâtiment transformé en prison en 1820 pour les détenus politiques. Du reste, il était aussi *sous les plombs*, car une lame de ce métal formait la toiture de son ermitage.

La description que le prisonnier fait de sa première et de sa seconde chambre est de la dernière exactitude. Par la fenêtre de la première chambre, on domine les combles de Saint-Marc ; on voit le puits dans la cour intérieure du palais, un bout de la grande place, les différents clochers de la ville, et, au delà des lagunes, à l'horizon, des montagnes dans la direction de Padoue ; on reconnaît la seconde chambre à sa grande fenêtre et à son autre petite fenêtre élevée : c'est par la grande que Pellico apercevait ses compagnons d'infortune dans un corps de logis en face, et à gauche, au-dessus, les aimables enfants qui lui parlaient de la croisée de leur mère.

Aujourd'hui toutes ces chambres sont abandonnées, car les hommes ne restent nulle part, pas même dans les prisons ; les grilles des fenêtres ont été enlevées, les murs et les plafonds blanchis. Le doux et savant abbé Betio, logé dans cette partie déserte du palais, en est le gardien paisible et solitaire.

Les chambres qu'immortalise la captivité de Pellico ne manquent point d'élévation ; elles ont de l'air, une vue superbe ; elles sont prison de poète ; il n'y aurait pas grand'chose à dire, la tyrannie et l'absurde admis :

mais la sentence à mort pour opinion spéculative! mais les cachots moraves! mais dix années de la vie, de la jeunesse et du talent! mais les cousins, vilaines bêtes qui me mangent moi-même à l'hôtel de l'Europe, tout endurci que je suis par le temps et les maringouins des Florides! J'ai du reste été souvent plus mal logé que Pellico ne l'était dans son belvédère du palais ducal, notamment à la préfecture des doges de la police française: j'étais obligé de monter sur une table pour jouir de la lumière.

L'auteur de *Françoise de Rimini* pensait à Zanze dans sa geôle; moi je chantais dans la mienne une jeune fille que je venais de voir mourir. Je tenais beaucoup à savoir ce qu'était devenue la petite gardienne de Pellico. J'ai mis des personnes à la recherche: si j'apprends quelque chose, je vous le dirai.

Venise, septembre 1833.

Une gondole m'a débarqué aux *Frari*[1] où, nous autres Français, accoutumés que nous sommes aux extérieurs grecs ou gothiques de nos églises, nous sommes peu frappés de ces dehors de basiliques de brique, ingrats et communs à l'œil; mais à l'intérieur l'accord des lignes, la disposition des masses produisent une simplicité et un calme de composition dont on est enchanté.

Les tombeaux des *Frari*, placés dans les murs latéraux, décorent l'édifice sans l'encombrer[2]. La magni-

1. L'église des Frari, bel édifice roman-gothique, bâti au treizième siècle par Nicolas de Pise. C'est là que Titien fut enterré.

2. L'église des Frari est remplie de mausolées. Là reposent des

ficence des marbres éclate de toute part, des rinceaux charmants attestent le fini de l'ancienne sculpture vénitienne. Sur un des carreaux du pavé de la nef on lit ces mots : « *Ici repose le Titien, émule de Zeuxis et d'Apelles.* » Cette pierre est en face d'un des chefs-d'œuvre du peintre.

Canova a son fastueux sépulcre non loin de la dalle titienne ; ce sépulcre est la répétition du monument que le sculpteur avait imaginé pour le Titien lui-même, et qu'il exécuta depuis pour l'archiduchesse Marie-Christine. Les restes de l'auteur de l'*Hébé* et de la *Madeleine* ne sont pas tous réunis dans cette œuvre : ainsi Canova habite la représentation d'une tombe faite par lui, non pour lui, laquelle tombe n'est que son demi-cénotaphe.

Des *Frari*, je me suis rendu à la galerie *Manfrini*. Le portrait de l'Arioste est vivant. Le Titien a peint sa mère, vieille matrone du peuple, crasseuse et laide : l'orgueil de l'artiste se fait sentir dans l'exagération des années et des misères de cette femme.

A l'*Académie des Beaux-Arts*[1], j'ai couru vite au tableau de l'*Assomption*, découverte du comte Cicognara[2] : dix grandes figures d'hommes au bas du

généraux illustres de la République : Melchior Trévisan, Alméric d'Este, Benoît Pesaro, Paul Savelli, François Carmagnola. Et à côté des généraux, les doges : François Dandolo, Nicolas Tron, François Foscari, Jean Pesaro.

1. C'est le musée de l'école vénitienne. L'Académie des Beaux-Arts fut fondée en 1807. Le comte Leopoldo Cicognara y réunit les plus beaux ouvrages des maîtres de Venise, qui étaient dispersés dans des églises obscures, ou qui provenaient de couvents supprimés.

2. L'*Assomption* du Titien est un des chefs-d'œuvre de la peinture. Cet admirable tableau fut, en effet, *découvert*, par

tableau ; remarquez à gauche l'homme ravi en extase, regardant Marie. La Vierge, au-dessus de ce groupe, s'élève au centre d'un demi-cercle de chérubins ; multitude de faces admirables dans cette gloire : une tête de femme, à droite, à la pointe du croissant, d'une indicible beauté ; deux ou trois esprits divins jetés horizontalement dans le ciel, à la manière pittoresque et hardie du Tintoret. Je ne sais si un ange debout n'éprouve pas quelque sentiment d'un amour trop terrestre. Les proportions de la Vierge sont fortes ; elle est couverte d'une draperie rouge ; son écharpe bleue flotte à l'air ; ses yeux sont levés vers le Père éternel, apparu au point culminant. Quatre couleurs tranchées, le brun, le vert, le rouge et le bleu, couvrent l'ouvrage : l'aspect du tout est sombre, le caractère peu idéal, mais d'une vérité et d'une vivacité de nature incomparables : je lui préfère pourtant la *Présentation de la Vierge au Temple*, du même peintre, que l'on voit dans la même salle [1].

En regard de l'*Assomption*, éclairée avec beaucoup d'artifice, est le *Miracle de saint Marc*, du Tintoret, drame vigoureux qui semble fouillé dans la toile plutôt avec le ciseau et le maillet qu'avec le pinceau.

Je suis passé aux plâtres des métopes du Parthé-

Cicognara dans l'église des Frari, où personne ne le regardait. En enlevant trois siècles de poussière, on a rendu cette toile à sa primitive splendeur. (Voy. Charles Blanc, *De Paris à Venise*, p. 182).

1. Chateaubriand écrivait à Mme Récamier le 12 septembre : « Aujourd'hui, je vais continuer mes courses : il me tarde de voir l'*Assomption* du Titien. *On marche ici sur ses chefs-d'œuvre ;* sa lumière est si juste, que, quand on regarde un de ses tableaux et ensuite le ciel, on ne s'aperçoit pas d'avoir passé de l'image à l'objet même. »

non; ces plâtres avaient pour moi un triple intérêt : j'avais vu à Athènes les vides laissés par les ravages de lord Elgin, et, à Londres, les marbres enlevés dont je retrouvais les moulures à Venise. La destinée errante de ces chefs-d'œuvre se liait à la mienne, et pourtant Phidias n'a pas façonné mon argile.

Je ne pouvais m'arracher aux dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. Rien n'est plus attachant que ces ébauches du génie livré seul à ses études et à ses caprices; il vous admet à son intimité; il vous initie à ses secrets; il vous apprend par quels degrés et par quels efforts il est parvenu à la perfection : on est ravi de voir comment il s'était trompé, comment il s'est aperçu de son erreur et l'a redressée. Ces coups de crayon tracés au coin d'une table, sur un méchant morceau de papier, gardent une abondance et une naïveté de nature merveilleuses. Quand on songe que la main de Raphaël s'est promenée sur ces chiffons immortels, on en veut au vitrage qui vous empêche de baiser ces saintes reliques.

Je me suis délassé de mon admiration à l'*Académie des Beaux-Arts* par une admiration d'une autre sorte à Saints-Jean-et-Paul[1]; ainsi l'on se rafraîchit l'esprit en changeant de lecture. Cette église, dont l'architecte inconnu a suivi les traces de *Nicolo Pisano*[2], est riche et vaste. Le chevet où se retire le maître-autel repré-

1. L'église Saints-Jean-et-Paul (Santi-Giovanni e Paolo). Les Vénitiens prononcent *Zanipolo*.

2. *Nicolas* de Pise, dit *le Pisan*, sculpteur et architecte, né à Pise vers 1200, mort à Sienne, vers 1270. Ses principaux chefs-d'œuvre sont : à Pise, le clocher de l'église des Augustins et la chaire en marbre du baptistère : à Bologne, le couvent et l'é-

sente une espèce de conque debout; deux autres sanctuaires accompagnent latéralement cette conque : ils sont hauts, étroits, à voûtes multicentres, et séparés du chevet par des refends à rainures.

Les cendres des doges Mocenigo, Morosini, Vendramin, et de plusieurs autres chefs de la République, reposent ici[1]. Là se trouve aussi la peau d'Antoine Bragadino, défenseur de Famagouste, et à laquelle on peut appliquer l'expression de Tertullien : *une peau vivante*. Ces dépouilles illustres inspirent un grand et pénible sentiment : Venise elle-même, magnifique catafalque de ses magistrats guerriers, double cercueil de leurs cendres, n'est plus qu'une peau vivante.

Des vitraux coloriés et des draperies rouges, en voilant la lumière de Saints-Jean-et-Paul, augmentent l'effet religieux. Les colonnes innombrables apportées de l'Orient et de la Grèce ont été plantées dans la basilique comme des allées d'arbres étrangers.

Un orage est survenu pendant que j'errais dans l'église : quand sonnera la trompette qui doit réveiller tous ces morts? J'en disais autant sous Jérusalem, dans la vallée de Josaphat.

Après ces courses, rentré à l'hôtel de l'Europe, j'ai remercié Dieu de m'avoir transporté des pourceaux de Waldmünchen aux tableaux de Venise.

glise des Frères-Prêcheurs, et, dans cette église, le merveilleux tombeau de saint Dominique.

1. L'église Santi-Giovanni e Paolo est le Westminster de Venise. Elle est obscure comme une nécropole. Dix-sept doges, les Tiepolo, les Morosini, les Mercenigo, les Loredan, les Valier, les plus grands capitaines de la République, les savants les plus illustres, y sont enterrés.

Venise, septembre 1833.

Après ma découverte des prisons où la matérielle Autriche essaye d'étouffer les intelligences italiennes, je suis allé à l'Arsenal. Aucune monarchie, quelque puissante qu'elle soit ou qu'elle ait été, n'a offert un pareil compendium nautique.

Un espace immense, clos de murs crénelés, renferme quatre bassins pour les vaisseaux de haut bord, des chantiers pour bâtir ces vaisseaux, des établissements pour ce qui concerne la marine militaire et marchande, depuis la corderie jusqu'aux fonderies de canons, depuis l'atelier où l'on taille la rame de la gondole jusqu'à celui où l'on équarrit la quille d'un soixante-quatorze, depuis les salles consacrées aux armes antiques conquises à Constantinople, en Chypre, en Morée, à Lépante, jusqu'aux salles où sont exposées les armes modernes : le tout mêlé de galeries, de colonnes, d'architectures élevées et dessinées par les premiers maîtres.

Dans les arsenaux de la marine de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France, de la Hollande, on voit seulement ce qui a rapport aux objets de ces arsenaux; à Venise, les arts s'unissent à l'industrie. Le monument de l'amiral Emo, par Canova, vous attend auprès de la carcasse d'un navire; des files de canons vous apparaissent à travers de longs portiques : les deux lions colossaux du Pirée gardent la porte du bassin d'où va sortir une frégate pour un monde qu'Athènes n'a point connu, et qu'à découvert le génie de la moderne Italie. Malgré ces beaux débris de Neptune, l'arsenal ne rappelle plus ces vers de Dante :

Quale nell' Arzaná de' Viniziani
Bolle l' inverno la tenace pece
A rimpalmar li legni lor non sani,

Che navicar non ponno, e'n quella vece
Chi fa suo legno nuovo, et chi ristoppa
Le coste a quel che più viaggi fece;

Chi ribatte da proda, e chi da poppa;
Altri fa remi, ed altri volge sarte;
Chi terzeruolo ed artimon rintoppa[1].

Tout ce mouvement est fini; le vide des trois quarts et demi de l'arsenal, les fourneaux éteints, les chaudières rongées de rouille, les corderies sans rouets, les chantiers sans constructeurs, attestent la même mort qui a frappé les palais. Au lieu de la foule des charpentiers, des voiliers, des matelots, des calfats, des mousses, on aperçoit quelques galériens qui traînent leurs entraves : deux d'entre eux mangeaient sur la culasse d'un canon; à cette table de fer ils pouvaient du moins rêver la liberté.

Lorsque autrefois ces galériens ramaient à bord du *Bucentaure*, on jetait sur les épaules flétries une tunique de pourpre pour les faire ressembler à des rois fendant les flots avec des pagaies dorées; ils réjouissaient leur labeur du bruit de leurs chaînes comme au Bengale, à la fête de Dourga, les bayadères, vêtues de gaze d'or, accompagnent leurs danses du son des anneaux dont leurs cous, leurs bras et leurs jambes sont ornés. Les forçats vénitiens mariaient le doge à la mer et renouvelaient eux-mêmes avec l'esclavage leur union indissoluble.

1. L'*Enfer*, chant XXI, vers 7-15.

De ces flottes nombreuses qui portaient les croisés aux rivages de la Palestine et défendaient à toute voile étrangère de se dérouler aux vents de l'Adriatique, il reste un *Bucentaure* en miniature, le canot de Napoléon, une pirogue de sauvages, et des dessins de vaisseaux, tracés à la craie sur la planche des écoles des gardes-marine.

Un Français arrivant de Prague et attendant à Venise la mère de Henri V devait être touché de voir dans l'arsenal de Venise l'armure de Henri IV. L'épée que le Béarnais portait à la bataille d'Ivry était jointe à cette armure : cette épée manque aujourd'hui.

Par un décret du grand conseil de Venise, du 3 avril 1600 : *Enrico di Borbone IV, re di Francia e di Nacarra, con li figliuoli e discenditi suoi, sia annumerato tra i nobli di questio nostro maggior consiglio.*

Charles X, Louis XIX et Henri V, descendants *di Enrico di Borbone*, sont donc gentilshommes de la république de Venise qui n'existe plus, comme ils sont rois de France en Bohême, comme ils sont chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et toujours en vertu de Henri IV; je les ai représentés en cette dernière qualité : ils ont perdu leur épitoge et leur aumusse, et moi j'ai perdu mon ambassade. J'étais pourtant si bien dans ma stalle de Saint-Jean-de-Latran! quelle belle église! quel beau ciel! quelle admirable musique! Ces chants-là ont plus duré que mes grandeurs et celles de mon roi-chanoine.

Ma gloire m'a fort gêné à l'arsenal; elle rayonne sur mon front à mon insu : le feld-maréchal Pallucci, amiral et commandant général de la marine, m'a re-

connu à mes cornes de feu. Il est accouru, m'a montré lui-même diverses curiosités; puis, s'excusant de ne pouvoir m'accompagner plus longtemps, à cause d'un conseil qu'il allait présider, il m'a remis entre les mains d'un officier supérieur.

Nous avons rencontré le capitaine de la frégate en partance. Celui-ci m'a abordé sans façon et m'a dit, avec cette franchise de marin que j'aime tant : « Monsieur le vicomte (comme s'il m'avait connu « toute sa vie), avez-vous quelque commission pour « l'Amérique? — Non, capitaine : faites-lui bien « mes compliments; il y a longtemps que je ne l'ai « vue! »

Je ne puis regarder un vaisseau sans mourir d'envie de m'en aller : si j'étais libre, le premier navire cinglant aux Indes aurait des chances de m'emporter. Combien ai-je regretté de n'avoir pu accompagner le capitaine Parry aux régions polaires! Ma vie n'est à l'aise qu'au milieu des nuages et des mers : j'ai toujours l'espérance qu'elle disparaîtra sous une voile. Les pesantes années que nous jetons dans les flots du temps ne sont pas des ancres; elles n'arrêtent pas notre course.

Venise, septembre 1833.

A l'arsenal, je n'étais pas loin de l'île Saint-Christophe, qui sert aujourd'hui de cimetière. Cette île renfermait un couvent de capucins; le couvent a été abattu et son emplacement n'est plus qu'un enclos de forme carrée. Les tombes n'y sont pas très multipliées, ou du moins elles ne s'élèvent pas au-dessus du sol nivelé et couvert de gazon. Contre le mur de

l'ouest se collent cinq ou six monuments en pierre ; de petites croix de bois noir avec une date blanche s'éparpillent dans l'enclos : voilà comment on enterre maintenant les Vénitiens dont les aïeux reposent dans les mausolées des *Frari* et de *Saints-Jean-et Paul*. La société en s'élargissant s'est abaissée; la démocratie a gagné la mort.

A l'orée du cimetière[1], vers le levant, on voit les sépultures des Grecs schismatiques et celles des protestants; elles sont séparées entre elles par un mur, et séparées encore des inhumations catholiques par un autre mur : tristes dissentiments dont la mémoire se perpétue dans l'asile où finissent toutes querelles. Attenant au cimetière grec est un autre retranchement qui protège un trou où l'on jette aux limbes les enfants mort-nés. Heureuses créatures! vous avez passé de la nuit des entrailles maternelles à l'éternelle nuit, sans avoir traversé la lumière!

Auprès de ce trou gisent les ossements bêchés dans le sol comme des racines, à mesure que l'on défriche des tombes nouvelles : les uns, les plus anciens, sont blancs et secs; les autres, récemment déterrés, sont jaunes et humides. Des lézards courent parmi ces débris, se glissent entre les dents, à travers les yeux et les narines, sortent par la bouche et les oreilles des têtes, leurs demeures ou leurs nids. Trois ou quatre

1. « J'ai pris Venise autrement que mes devanciers ; j'ai cherché des choses que les voyageurs, qui se copient tous les uns les autres, ne cherchent point. Personne, par exemple, ne parle du cimetière de Venise; personne n'a remarqué les tombes des juifs au Lido; personne n'est entré dans les habitudes des gondoliers, etc. Vous verrez tout cela. » (Lettre à Mme Récamier, du 15 septembre).

papillons voltigeaient sur des fleurs de mauves entrelacées aux ossements, image de l'âme sous ce ciel qui tient de celui où fut inventée l'histoire de Psyché. Un crâne avait encore quelques cheveux de la couleur des miens. Pauvre vieux gondolier ! as-tu du moins conduit ta barque mieux que je n'ai conduit la mienne ?

Une fosse commune reste ouverte dans l'enclos ; on venait d'y descendre un médecin auprès de ses anciennes pratiques. Son cercueil noir n'était chargé de terre qu'en dessus, et son flanc nu attendait le flanc d'un autre mort pour le réchauffer. Antonio avait fourré là sa femme depuis une quinzaine de jours, et c'était le médecin défunt qui l'avait expédiée : Antonio bénissait un Dieu rémunérateur et vengeur, et prenait son mal en patience. Les cercueils des particuliers sont conduits à ce lugubre bazar dans des gondoles particulières et suivis d'un prêtre dans une autre gondole. Comme les gondoles ressemblent à des bières, elles conviennent à la cérémonie. Une nacelle plus grande, *omnibus* du Cocyte, fait le service des hôpitaux. Ainsi se trouvent renouvelés les enterrements de l'Egypte et les fables de Caron et de sa barque.

Dans le cimetière du côté de Venise s'élève une chapelle octogone consacrée à saint Christophe. Ce saint, chargeant un enfant sur ses épaules au gué d'une rivière, le trouva lourd : or, l'enfant était le fils de Marie qui tient le globe dans sa main ; le tableau de l'autel représente cette belle aventure.

Et moi aussi j'ai voulu porter un enfant roi, mais je ne m'étais pas aperçu qu'il dormait dans son ber-

ceau avec dix siècles : fardeau trop pesant pour mes bras.

Je remarquai dans la chapelle un chandelier de bois (le cierge était éteint), un bénitier destiné à la bénédiction des sépultures et un livret : *Pars Ritualis romani pro usu ad exsequianda corpora defunctorum* ; quand nous sommes déjà oubliés, la Religion, parente immortelle et jamais lassée, nous pleure et nous suit, *exsequor fugam*. Une boîte renfermait un briquet ; Dieu seul dispose de l'étincelle de la vie. Deux quatrains écrits sur papier commun étaient appliqués intérieurement aux panneaux de deux des trois portes de l'édifice :

Quivi dell' uom le frali spoglie ascoce
Pallida morte, o passeggier, t'addita, etc.

Le seul tombeau un peu frappant du cimetière fut élevé d'avance par une femme qui tarda ensuite dix-huit ans à mourir ; l'inscription nous apprend cette circonstance ; ainsi cette femme espéra en vain pendant dix-huit ans son sépulcre. Quel chagrin nourrit en elle ce long espoir ?

Sur une petite croix de bois noir on lit cette autre épitaphe : *Virginia Acerbi, d'Anni* 72, 1824. *Morta nel bacio del Signore*. Les années sont dures à une belle Vénitienne.

Antonio me disait : Quand ce cimetière sera plein, « on le laissera reposer, et on enterrera les morts « dans l'île Saint-Michel de Murano. » L'expression était juste : la moisson faite, on laisse la terre en jachère et l'on creuse ailleurs d'autres sillons.

Venise, septembre 1833.

Nous sommes allés voir cet autre champ qui attend le grand laboureur. Saint-Michel de Murano est un riant monastère avec une église élégante, des portiques et un cloître blanc. Des fenêtres du couvent on aperçoit, par-dessus les portiques, les lagunes et Venise ; un jardin rempli de fleurs va rejoindre le gazon dont l'engrais se prépare encore sous la peau fraîche d'une jeune fille. Cette charmante retraite est abandonnée à des Franciscains ; elle conviendrait mieux à des religieuses chantant comme les petites élèves des *Scuole* de Rousseau. « Heureuses celles, « dit Manzoni, qui ont pris le voile saint avant d'a- « voir arrêté leurs yeux sur le front d'un homme ! »

Donnez-moi là, je vous prie, une cellule pour achever mes *Mémoires*.

Fra Paolo[1] est inhumé à l'entrée de l'église ; ce chercheur de bruit doit être bien furieux du silence qui l'environne.

Pellico, condamné à mort, fut déposé à Saint-Michel avant d'être transporté à la forteresse du Spielberg. Le président du tribunal où comparut Pellico remplace le poète à Saint-Michel ; il est enseveli dans le cloître; il ne sortira pas, lui, de cette prison.

1. *Sarpi* (Pierre-Paul), dit *Fra Paolo*, né à Venise en 1552, mort en 1623. Il entra chez les Servites et devint, en 1585, procureur général de son ordre. La République le nomma son théologien consultant, puis membre du *Tribunal des Dix*. Le plus célèbre de ses ouvrages, *L'Histoire du Concile de Trente*, publié à Londres en 1619, est moins l'œuvre d'un moine que celle d'un protestant. Le cardinal Pallavicino a écrit, pour le réfuter, une *Histoire* du même concile.

Non loin de la tombe du magistrat, est celle d'une femme étrangère mariée à l'âge de vingt-deux ans, au mois de janvier ; elle décéda au mois de février suivant. Elle ne voulut pas aller au delà de la lune de miel ; l'épitaphe porte : *Ci revedremo*. Si c'était vrai !

Arrière ce doute, arrière la pensée qu'aucune angoisse ne déchire le néant ! Athée, quand la mort vous enfoncera ses ongles au cœur, qui sait si dans le dernier moment de connaissance, avant la destruction du *moi*, vous n'éprouverez pas une atrocité de douleur capable de remplir l'éternité, une immensité de souffrance dont l'être humain ne peut avoir l'idée dans les bornes circonscrites du temps ? Ah ! oui, *ci revedremo*.

J'étais trop près de l'île et de la ville de Murano pour ne pas visiter les manufactures d'où vinrent à Combourg les glaces de la chambre de ma mère. Je n'ai point vu ces manufactures maintenant fermées ; mais on a filé devant moi, comme le temps notre fragile vie, un mince cordon de verre : c'était de ce verre qu'était faite la perle pendante au nez de la petite Iroquoise du saut de Niagara : la main d'une Vénitienne avait arrondi l'ornement d'une sauvage.

J'ai rencontré plus beau que Mila. Une femme portait un enfant emmaillotté ; la finesse du teint, le charme du regard de cette Muranaise, se sont idéalisés dans mon souvenir. Elle avait l'air triste et préoccupé. Si j'eusse été lord Byron, l'occasion était favorable pour essayer la séduction sur la misère ; on va loin ici avec un peu d'argent. Puis j'aurais fait le désespéré et le solitaire au bord des flots, enivré de mon succès et de mon génie. L'amour me semble

autre chose : j'ai perdu de vue René depuis maintes années; mais je ne sais s'il cherchait dans ses plaisirs le secret de ses ennuis.

Chaque jour après mes courses j'envoyais à la poste, et il ne s'y trouvait rien : le comte Griffi ne me répondait point de Florence ; les papiers publics permis dans ce pays d'indépendance n'auraient pas osé dire qu un voyageur était descendu *au Lion Blanc*. Venise, où sont nées les gazettes, est réduit à lire l'affiche qui annonce sur le même placard l'opéra du jour et l'exposition du saint sacrement. Les Aldes ne sortiront point de leurs tombeaux pour embrasser dans ma personne le défenseur de la liberté de la presse. Il me fallait donc attendre. Rentré à mon auberge, je dînai en m'amusant de la société des gondoliers stationnés, comme je l'ai dit, sous ma fenêtre, à l'entrée du grand canal.

La gaieté de ces fils de Nérée ne les abandonne jamais : vêtus du soleil, la mer les nourrit. Ils ne sont pas couchés et désœuvrés comme les lazzaroni à Naples : toujours en mouvement, ce sont des matelots qui manquent de vaisseaux et d'ouvrage, mais qui feraient encore le commerce du monde et gagneraient la bataille de Lépante, si le temps de la liberté et de la gloire vénitiennes n'était passé.

A six heures du matin ils arrivent à leurs gondoles, attachées, la proue à terre, à des poteaux. Alors ils commencent à gratter et laver leurs *barchette* aux *Tragnetti*, comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet. La chatouilleuse cavale marine s'agite, se tourmente aux mouvements de son cavalier qui puise de l'eau dans un vase de

bois, la répand sur les flancs et dans l'intérieur de la nacelle. Il renouvelle plusieurs fois l'aspersion, ayant soin d'écarter l'eau de la surface de la mer pour prendre dessous une eau plus pure. Puis il frotte les avirons, éclaircit les cuivres et les glaces du petit château noir ; il époussette les coussins, les tapis, et fourbit le fer taillant de la proue. Le tout ne se fait pas sans quelques mots d'humeur ou de tendresse, adressés, dans le joli dialecte vénitien, à la gondole quinteuse ou docile.

La toilette de la gondole achevée, le gondolier passe à la sienne. Il se peigne, secoue sa veste et son bonnet bleu, rouge ou gris; se lave le visage, les pieds et les mains. Sa femme, sa fille ou sa maîtresse lui apporte dans une gamelle une miscellanée de légumes, de pain et de viande. Le déjeuner fait, chaque gondolier attend en chantant la fortune : il l'a devant lui, un pied en l'air, présentant son écharpe au vent et servant de girouette, au haut du monument de la Douane de mer. A-t-elle donné le signal? le gondolier favorisé, l'aviron levé, part debout à l'arrière de sa nacelle, de même qu'Achille voltigeait autrefois, ou qu'un écuyer de Franconi galope aujourd'hui sur la croupe d'un destrier. La gondole, en forme de patin, glisse sur l'eau comme sur la glace. *Sia, stati! sta longo!* en voilà pour toute la journée. Puis vienne la nuit, et la *calle* verra mon gondolier chanter et boire avec la *zitella* le demi-sequin que je lui laisse en allant très certainement remettre Henri V sur le trône.

Venise, septembre 1833.

Je cherchais, en me réveillant, pourquoi j'aimais tant Venise, quand tout à coup je me suis souvenu que j'étais en Bretagne : la voix du sang parlait en moi. N'y avait-il pas au temps de César, en Armorique, un pays des Vénètes, *civitas Venetum*, *civitas Venetica?* Strabon n'a-t-il pas *dit qu'on disait* que les Vénètes étaient descendants des Vénètes gaulois ?

On a soutenu contradictoirement que les pêcheurs du Morbihan étaient une colonie des *pescatori* de Palestrine : Venise serait la mère et non la fille de Vannes. On peut arranger cela en supposant (ce qui d'ailleurs est très probable) que Vannes et Venise sont accouchées mutuellement l'une de l'autre. Je regarde donc les Vénitiens comme des Bretons ; les gondoliers et moi nous sommes cousins et sortis de la corne de la Gaule, *cornu Galliæ*.

Tout réjoui de cette pensée, je suis allé déjeuner dans un café sur le quai des Esclavons. Le pain était tendre, le thé parfumé, la crème comme en Bretagne, le beurre comme à la Prévalais ; car le beurre, grâce au progrès des lumières, s'est amélioré partout ; j'en ai mangé d'excellent à Grenade. Le mouvement d'un port me ravit toujours : des maîtres de barque faisaient un pique-nique ; des marchands de fruits et de fleurs m'offraient des cédrats, des raisins et des bouquets ; des pêcheurs préparaient leurs tartanes ; des élèves de la marine, descendant en chaloupe, allaient aux leçons de manœuvre à bord du vaisseau-amiral ; des gondoles conduisaient des passagers au bateau à vapeur de Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa

me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m'en menaça lorsque, en 1807, je m'avisai d'écrire dans le *Mercure :*

« Il nous était réservé de retrouver au fond de la « mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois « dont nous avions entendu prononcer l'oraison fu- « nèbre dans un grenier à Londres. Ah! du moins la « tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une « fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un « Français aura fait tressaillir deux Françaises dans « leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme, « à Versailles, n'eussent été rien pour des princesses ; « la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura « peut-être été agréable à des saintes. »

Il y a, ce me semble, quelques années que je sers les Bourbons : ils ont éclairé ma fidélité, mais ils ne la lasseront pas. Je déjeune sur le quai des Esclavons, en attendant l'exilée.

Venise, septembre 1833.

De ma petite table mes yeux errent sur toutes les rades : une brise du large rafraîchit l'air; la marée monte ; un trois mâts entre. Le Lido d'un côté, le palais du doge de l'autre, les lagunes au milieu, voilà le tableau. C'est de ce port que sortirent tant de flottes glorieuses ; le vieux Dandolo en partit dans la pompe de la chevalerie des mers, dont Villehardouin, qui commença notre langue et nos mémoires, nous a laissé la description :

« Et quand les nefs furent chargies d'armes, et de « viandes, et de chevaliers, et de serjanz, et li escus « furent portendus inviron de borz et des chaldeals

« (haubans) des nefs, et les bannières dont il avoit « tant de belles. Ne oncques plus belles estoires « (flottes) ne partit de nul port. »

Ma scène du matin à Venise me fait encore souvenir de l'histoire du capitaine Olivet et de Zulietta, si bien racontée :

« La gondole aborde, dit Rousseau, et je vois sortir « une jeune personne éblouissante, fort coquettement « mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la « chambre ; et je la vis établie à côté de moi avant que « j'eusse aperçu qu'on y avait mis un couvert. Elle « était aussi charmante que vive, une brunette de « vingt ans au plus. Elle ne parlait qu'italien ; son « accent seul eût suffi à me tourner la tête. Tout en « mangeant, tout en causant, elle me regarde, me fixe « un moment, puis s'écriant : « Bonne Vierge ! Ah ! « mon cher Bremond, qu'il y a longtemps que je ne « t'ai vu ! » se jette entre mes bras, colle sa bouche « contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses « grands yeux noirs à l'orientale lançaient dans mon « cœur des traits de feu ; et quoique la surprise fit « d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très « rapidement . . . . . .

« . . . . . Elle nous dit que je ressemblais « à s'y tromper à M. de Bremond, directeur des « douanes de Toscane : qu'elle avait raffolé de ce « M. de Bremond ; qu'elle en raffolait encore ; qu'elle « l'avait quitté parce qu'elle était une sotte ; qu'elle « me prenait à sa place ; qu'elle voulait m'aimer parce « que cela lui convenait ; qu'il fallait, par la même « raison, que je l'aimasse tant que cela lui convien- « drait ; et que, quand elle me planterait là, je pren-

« drais patience comme avait fait son cher Bremond.
« Ce qui fut dit fut fait. . . . . .
« . . . . . Le soir, nous la
« ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux
« pistolets sur sa toilette. « Ah ! ah ! dis-je en en pre-
« nant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fa-
« brique ; pourrait-on savoir quel en est l'usage ? »
« . . . . . .
« . . . . . Elle nous dit avec une naïveté
« fière qui la rendait encore plus charmante : « Quand
« j'ai des boutés pour des gens que je n'aime point,
« je leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent : rien
« n'est plus juste : mais, en endurant leurs caresses,
« je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne man-
« querai pas le premier qui me manquera. »

« En la quittant j'avais pris son heure pour le len-
« demain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in*
« *vestito di confidenza*, dans un déshabillé plus que
« galant, qu'on ne connaît que dans les pays méridio-
« naux, et que je ne m'amuserai pas à décrire, quoi-
« que je me le rappelle trop bien . . . . . .
« . . . . Je n'avais point d'idée des voluptés qui
« m'attendaient. J'ai parlé de madame de L....e, dans
« les transports que son souvenir me rend quelquefois
« encore ; mais qu'elle était laide, et vieille, et froide,
« auprès de ma Zulietta ! Ne tâchez d'imaginer les
« grâces et les charmes de cette fille enchanteresse,
« vous resteriez trop loin de la vérité ; les jeunes vier-
« ges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du
« sérail sont moins vives, les houris du paradis sont
« moins piquantes. »

Cette aventure finit par une bizarrerie de Rousseau

et le mot de Zulietta : *Lascia le donne e studia la matematica.*

Lord Byron livrait aussi sa vie à des Vénus payées : il remplit le palais Mocenigo de ces beautés vénitiennes *réfugiées*, selon lui, sous les *fazzioli*. Quelquefois, troublé de sa honte, il fuyait, et passait la nuit sur les eaux dans sa gondole. Il avait pour sultane favorite Margherita Cogni, surnommée, de l'état de son mari, *la Fornarina :* « Brune, grande (c'est lord Byron qui parle), tête vénitienne, de très beaux yeux « noirs, et vingt-deux ans. Un jour d'automne, allant « au Lido. . . . . nous fûmes surpris par « une bourrasque . . . . . « Au retour, après une lutte terrible, je trouvai Margherita en plein air sur les marches du palais Mocenigo, au bord du grand canal. Ses yeux noirs étincelaient à travers ses larmes ; ses longs cheveux de « jais détachés, trempés de pluie, couvraient ses sourcils et son sein. Exposée en plein à l'orage, le vent « qui s'engouffrait sous ses habits et sa chevelure les « roulait autour de sa taille élancée ; l'éclair tourbillonnait sur sa tête, et les vagues mugissaient à ses « pieds ; elle avait tout l'aspect d'une Médée descendue « de son char, ou d'une sibylle conjurant la tempête « qui rugissait à l'entour ; seule chose vivante à portée de voix dans ce moment, excepté nous-mêmes. « Me voyant sain et sauf, elle ne m'attendait pas pour « me souhaiter la bienvenue ; mais vociférant de loin : « *Ah! can della Madonna! dunque sta il tempo per andar al Lido!* Ah! chien de la Vierge, est-ce là un « temps pour aller au Lido ? »

Dans ces deux récits de Rousseau et de Byron, on

sent la différence de la position sociale, de l'éducation et du caractère des deux hommes. A travers le charme du style de l'auteur des *Confessions*, perce quelque chose de vulgaire, de cynique, de mauvais ton, de mauvais goût ; l'obscénité d'expression particulière à cette époque gâte encore le tableau. Zulietta est supérieure à son amant en élévation de sentiments et en élégance d'habitude ; c'est presque une grande dame éprise du secrétaire intime d'un ambassadeur mesquin. La même infériorité se retrouve quand Rousseau s'arrange pour élever à frais communs, avec son ami Carrio, une petite fille de onze ans dont ils devaient partager les faveurs ou plutôt les larmes.

Lord Byron est d'une autre allure ; il laisse éclater les mœurs et la fatuité de l'aristocratie ; pair de la Grande-Bretagne, se jouant de la femme du peuple qu'il a séduite, il l'élève à lui par ses caresses et par la magie de son talent. Byron arriva riche et fameux à Venise, Rousseau y débarqua pauvre et inconnu ; tout le monde sait le palais qui divulgua les erreurs du [illegible] noble du célèbre commodore anglais[1] ; aucun cicerone ne pourrait vous indiquer la demeure où cacha ses plaisirs le fils plébéien de l'obscur horloger de Genève. Rousseau ne parle pas même de Venise ; il semble l'avoir habitée sans l'avoir vue : Byron l'a chantée admirablement[2].

Vous avez vu dans ces *Mémoires* ce que j'ai dit des

1. Le commodore John *Byron* (1723-1786) fut le précurseur de Cook. Il explora la Mer du Sud, à l'O. de la Terre de Magellan, et découvrit, en 1765, plusieurs îles, entre autre celle des Mulgraves qui porte son nom. Il a publié une relation de ses voyages. Lord Byron était son petit-fils.

2. *Le Pèlerinage de Childe-Harold*, ch. IV.

rapports d'imagination et de destinée qui semblent avoir existé entre l'historien de *René* et le poète de *Childe-Harold*. Ici je signale encore une de ces rencontres tant flatteuses à mon orgueil. La brune Fornarina de Lord Byron n'a-t-elle pas un air de famille avec la blonde Velléda des *Martyrs*, son aînée?

« Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps « sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est « frappée des sons que le vent m'apporte du milieu « du lac. J'écoute et je distingue les accents d'une « voix humaine ; en même temps je découvre un es- « quif suspendu au sommet d'une vague; il redescend, « disparaît entre deux flots, puis se montre encore « sur la cime d'une lame élevée; il approche du ri- « vage. Une femme le conduisait; elle chantait en lut- « tant contre la tempête, et semblait se jouer dans les « vents : on eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, « tant elles paraissait les braver. Je la voyais jeter « tour à tour dans le lac des pièces de toile, des toi- « sons de brebis, des pains de cire et de petites meules « d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, « attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce « dans le bois en s'appuyant sur la rame de peuplier « qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi « sans me voir. Sa taille était haute; une tunique « noire, courte et sans manches, servait à peine de « voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or sus- « pendue à une ceinture d'airain, et elle était couron- « née d'une branche de chêne. La blancheur de ses « bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de « rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars,

« annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par « leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. « Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles ter- « ribles, et son sein découvert s'abaissait et s'élevait « comme l'écume des flots.[1] »

Je rougirais de me montrer entre Byron et Jean-Jacques, sans savoir ce que je serai dans la postérité, si ces *Mémoires* devaient paraître de mon vivant; mais quand ils viendront en lumière, j'aurai passé et pour jamais, ainsi que mes illustres devanciers, sur le rivage étranger; mon ombre sera livrée au souffle de l'opinion, vain et léger comme le peu qui restera de mes cendres.

Rousseau et Byron ont eu à Venise un trait de ressemblance : ni l'un ni l'autre n'ont senti les arts. Rousseau, doué merveilleusement pour la musique, n'a pas l'air de savoir qu'il existe auprès de *Zulietta* des tableaux, des statues, des monuments; et pourtant avec quel charme ces chefs-d'œuvre se marient à l'amour dont ils divinisent l'objet et augmentent la flamme! Quant à lord Byron, il *abhorre l'infernal éclat* des couleurs de Rubens; il *crache* sur tous les sujets des saints dont les églises regorgent; il n'a jamais rencontré tableau ou statue approchant d'une lieue de sa pensée. Il préfère à ces arts imposteurs la beauté de quelques montagnes, de quelques mers, de quelques chevaux, d'un certain lion de Morée, et d'un tigre qu'il vit souper dans *Exeter-Change*. N'y aurait-il pas un peu de parti pris dans tout cela?

Que d'affectation et de forfanterie![2]

1. *Les Martyrs*, livre IX.
2. *Le Tartuffe*, acte III, scène II.

Venise, septembre 1833.

Mais quelle est donc cette ville où les plus hautes intelligences se sont donné rendez-vous? Les unes l'ont elles-mêmes visitée, les autres y ont envoyé leurs Muses. Quelque chose aurait manqué à l'immortalité de ces talents, s'ils n'eussent suspendu des tableaux à ce temple de la volupté et de la gloire. Sans rappeler encore les grands poètes de l'Italie, les génies de l'Europe entière y placèrent leurs créations : là respire cette *Desdemona* de Shakespeare, bien différente de la *Zulietta* de Rousseau et de la *Margherita* de Byron, cette pudique Vénitienne qui déclare sa tendresse à Othello : « Si vous avez un ami qui m'aime, apprenez-lui à raconter votre histoire, cela me pénétrera d'amour pour lui. » Là paraît cette *Belvidera* d'Otway[1] qui dit à Jaffier :

Oh smile, as when our loves were in their spring.
. . . . . .
O ! lead me to some desert wide and wild,
Barren as our misfortunes, where my soul
May have its vent, where I may tell aloud
To the high heavens, and ev'ry list'ning planets,
With what a boundless stock my bosom's fraught ;
Where I may throw my eager arms about thee,
Give loose to love, with kisses kindling joy,
And lest off all the fire that's in my heart.

1. Thomas *Otway* (1651-1685), poète dramatique anglais. La plus célèbre de ses tragédies est *Venise sauvée* (Venice preserved, 1682), d'après la *Conjuration de Venise*, de l'abbé de Saint-Réal, qui avait paru en 1674. La pièce d'Otway a été imitée par Lafosse dans son *Manlius*. Belvidera et Jaffier sont les principaux personnages de *Venise sauvée*.

« Oh ! souris-moi comme quand nos amours étaient « dans leur printemps. . . . . « . . . . . Conduis-moi à quelque dé- « sert vaste, sauvage, stérile comme nos malheurs, « où mon âme puisse respirer, où je puisse à grands « cris dire aux cieux élevés et aux astres écoutants « de quelles richesses sans bornes mon sein est « chargé ; où je puisse jeter mes bras impatients autour « de toi, donner passage à l'amour par des baisers « qui rallument la joie, et laisser aller tout le feu qui « est dans mon cœur. »

Gœthe, de notre temps, a célébré Venise, et le gentil Marot, qui le premier fit entendre sa voix au réveil des Muses françaises, se réfugia aux foyers du Titien. Montesquieu écrivait : « On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise. »

Lorsque, dans un tableau trop nu, l'auteur des *Lettres persanes* représente une musulmane abandonnée dans le paradis à deux *hommes divins*, ne semble-t-il pas avoir peint la courtisane des *Confessions* de Rousseau et celle des *Mémoires* de Byron ? N'étais-je pas, entre mes deux Floridiennes, comme Anaïs entre ses deux anges ? Mais les *filles peintes* et moi, nous n'étions pas immortels.

Madame de Staël livre Venise à l'inspiration de Corinne : celle-ci écoute le bruit du canon qui annonce l'obscur sacrifice d'une jeune fille. . . . . Avis solennel « qu'une femme résignée donne aux femmes qui luttent encore contre le destin. » . . . . . Corinne monte au sommet de la tour de Saint-Marc, contemple la ville et les flots, tourne les yeux vers *les nuages*

du côté de la Grèce : « La nuit elle ne voit que le reflet « des lanternes qui éclairent les gondoles : on dirait « des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une « petite étoile. » Oswald part ; Corinne s'élance pour le rappeler. « Une pluie terrible commençait alors ; le « vent le plus violent se faisait entendre ; » Corinne descend sur le bord du canal. « La nuit était si obs- « cure qu'il n'y avait pas une seule barque ; Corinne « appelait au hasard des bateliers qui prenaient ses « cris pour des cris de détresse de malheureux qui « se noyaient pendant la tempête, et néanmoins per- « sonne n'osait approcher, tant les ondes agitées du « grand canal étaient redoutable. [1] »

Voilà encore la *Margherita* de lord Byron.

J'éprouve un plaisir indicible à revoir les chefs-d'œuvre de ces grands maîtres dans le lieu même pour lequel ils ont été faits. Je respire à l'aise au milieu de la troupe immortelle, comme un humble voyageur admis aux foyers hospitaliers d'une riche et belle famille.

1. *Corinne*, livre XV, chap. VII, VIII et IX.

LIVRE VII[1]

Arrivée de Madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poètes. — Le Tasse. — Arrivée de Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot. — Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze. — Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien. — Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague.

De Venise à Ferrare, du 16 au 17 septembre 1833.

L'intervalle était immense entre ces rêveries et les vérités dans lesquelles je rentrais en me présentant à l'hôtel de la princesse de Bauffremont ; [2] il me fallait

1. Ce livre a été écrit à Ferrare du 16 au 18 septembre 1833, et à Padoue le 20 septembre.

2. La princesse Théodore de *Bauffremont*. Elle était la sœur du dernier duc de Montmorency, Anne-Louis-Raoul-Victor de Montmorency, qui mourut sans enfants le 18 août 1862. La princesse de Bauffremont était l'aînée des deux sœurs du duc ; la plus jeune était la duchesse de Valençay. Toutes deux décédèrent avant leur frère, la première en 1860, la seconde en 1858. Après la mort de M. le duc Raoul, avec qui s'éteignait le titre qu'il avait porté, il y eut une prétention élevée sur ce titre par le fils de sa sœur aînée, le prince Gontran de Bauffremont. Le duché de Montmorency étant un duché femelle, il réclamait,

sauter de 1806, dont le souvenir venait de m'occuper, à 1833, là où je me trouvais en réalité : Marco Polo tomba de la Chine à Venise, précisément après une absence de vingt-sept ans.

Madame de Bauffremont porte à merveille sur son visage et dans ses manières le nom de Montmorency : elle aurait pu très bien, comme cette Charlotte, mère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, être aimée de Henri IV. La princesse m'apprit que madame la duchesse de Berry m'avait écrit de Pise une lettre que je n'avais pas reçue : Son Altesse Royale arrivait à Ferrare où elle m'espérait.

Il m'en coûtait d'abandonner ma retraite ; une huitaine était encore nécessaire à ma revue ; je regrettais surtout de ne pouvoir mettre à fin l'aventure de Zanze ; [1] mais mon temps appartenait à la mère de Henri V, et toujours, quand je suis une route, vient un heurt qui me jette dans un autre chemin.

Je partis laissant mes bagages à l'hôtel de l'Europe, comptant revenir avec Madame.

Je retrouvai ma calèche à Fusina : on la tira d'une vieille remise, comme un joyau du garde-meuble de la couronne. Je quittai la rive qui prend peut-être son nom de la fourche à trois dents du roi de la mer : *Fuscina*.

non comme une faveur, mais comme un droit, le titre de duc de Montmorency. L'un des enfants de la duchesse de Valençay, le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, sollicita, de son côté, comme faveur, l'honneur de relever le titre éteint par la mort de son oncle : ce titre lui fut concédé par un décret impérial, du 14 mai 1864. — Voir, au tome IV des *Plaidoyers* de Berryer, l'*Affaire de la famille de Montmorency contre M. Adalbert de Talleyrand-Périgord*.

1. Voyez, page 243 de ce volume, ce qui est dit de *Zanze*, et plus bas son *manuscrit*.

Rendu à Padoue, je dis au postillon : « Route de Ferrare. » Elle est charmante, cette route, jusqu'à Monselice : collines d'une élégance extrême, vergers de figuiers, de mûriers et de saules festonnés de vignes, prairies gaies, châteaux ruineux. Je passai devant le *Catajo*, tout orné de soldats : l'abbé Lenglet[1], fort érudit d'ailleurs, a pris ce manoir pour la Chine. Le Catajo n'appartient pas à Angélique, mais au duc de Modène.[2] Je me suis trouvé nez à nez avec Son Altesse. Elle daignait se promener à pied sur le grand chemin. Ce duc est un rejeton de la race des princes inventés par Machiavel ; il a la fierté de ne pas reconnaître Louis-Philippe.

Le village d'Arqua montre le tombeau de Pétrarque, chanté avec son site par lord Byron :[3]

1. L'abbé Nicolas *Lenglet-Dufresnoy* (1674-1755). Ses livres renferment des trésors d'érudition, mais il avait peu de goût et de critique. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire de la philosophie hermétique*, un *Traité sur les apparitions*, l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, l'*Histoire justifiée contre les romans*, et *De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans*. Avant de se livrer tout entier à l'érudition, il avait été mêlé à la politique. En 1718, le Régent avait mis à profit son habileté pour découvrir les complices de la conspiration de Cellamare.

2. François-Joseph-Jean de Lorraine, archiduc d'Autriche (1779-1847). Fils de l'archiduc Ferdinand d'Autriche-Modène et de la princesse Marie-Béatrix d'Este, il était, par son père, petit-fils de l'Impératrice Marie-Thérèse et neveu de la Reine Marie-Antoinette. En 1815, le Congrès de Vienne l'avait réintégré dans le duché de Modène, dont son aïeul Hercule III avait été dépossédé par les Français en 1797. Il avait pris alors le titre de François IV. En 1829, il avait accru ses domaines du duché de Massa. Tant qu'il vécut, il se refusa à reconnaître le roi Louis-Philippe. Sa fille, la princesse Marie-Thérèse de Modène, épousa le comte de Chambord le 14 novembre 1846.

3. *Le Pèlerinage de Childe-Harold*, chant IV, stances XXX-XXIII.

Che fai, che pensi? che pur dietro guardi
Nel tempo, che tornar non pote omai,
Anima sconsolata?

« Que fais-tu, que penses-tu? pourquoi regarder,
« en arrière dans un temps qui ne peut jamais reve-
« nir, âme inconsolée? »

Tout ce pays, dans un diamètre de quarante lieues est le sol indigène des écrivains et des poètes : Tite-Live, Virgile, Catulle, Arioste, Guarini, les Strozzi, les trois Bentivoglio, Bembo, Bartoli, Bojardo, Pindemonte, Varano, Monti, une foule d'autres hommes célèbres, ont été enfantés par cette terre des Muses. Le Tasse même était Bergamasque d'origine. Je n'ai vu des derniers poètes italiens qu'un des deux Pindemonte[1]. Je n'ai connu ni Cesarotti[2], ni Monti[3] ; j'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, rayons d'adieux de la gloire italienne. Les monts Euganéens, que je traversais, se doraient de l'or du couchant avec une agréable variété de formes et une grande

1. Hippolyte et Jean *Pindemonte*, nés tous les deux à Vérone. Hippolyte, le plus célèbre des deux frères (1753-1828), est auteur de plusieurs tragédies, de *Poésies champêtres* et d'une remarquable traduction de l'*Odyssée* en vers blancs. — Jean Pindemonte (1751-1812), député au Corps législatif italien, a aussi écrit des tragédies publiées sous le titre de *Componimenti teatrali* (Venise, 1804, 4 vol. in-8°).

2. Melchiorre *Cesarotti* (1730-1808) a publié, outre des traductions de Juvénal, de Démosthène, de trois tragédies de Voltaire et des poèmes d'Ossian (son meilleur ouvrage), deux traductions de l'*Iliade*, l'une en vers et l'autre en prose.

3. Vincenzo *Monti* (1754-1828) a chanté tour à tour la Papauté, la Révolution, Napoléon et la domination autrichienne. Il avait du reste un rare talent. Sa traduction en vers de l'*Iliade* est d'une grande beauté et son poème satirique contre la Révolution française, *la Bassvilliana* (1793), est un chef-d'œuvre.

pureté de lignes : un de ces monts ressemblait à la principale pyramide de Saccarah, lorsqu'elle s'imprime au soleil tombant sur l'horizon de la Libye.

Je continuai mon voyage la nuit par Rovigo ; une nappe de brouillard couvrait la terre. Je ne vis le Pô qu'au passage de Lagoscuro. La voiture s'arrêta ; le postillon appela le bac avec sa trompe. Le silence était complet ; seulement, de l'autre côté du fleuve, le hurlement d'un chien et les cascades lointaines d'un triple écho répondaient à son cor ; avant-scène de l'empire élyséen du Tasse dans lequel nous allions entrer.

Un froissement sur l'eau, à travers le brouillard et l'ombre, annonça le bac ; il glissait le long de la cordelle soutenue sur des bateaux à l'ancre. Entre les quatre et cinq heures du matin, j'arrivai le 16 à Ferrare ; je descendis à l'*hôtel des Trois Couronnes* ; Madame y était attendue.

Mercredi 17.

Son Altesse Royale n'étant point arrivée, je visitai l'église de Saint-Paul : je n'y ai vu que des tombes ; du reste, pas une âme, hormis celles de quelques morts et la mienne qui ne vit guère. Au fond du chœur pendait un tableau du Guerchin.

La cathédrale est trompeuse : vous apercevez un front et des flancs où s'incrustent des bas-reliefs à sujets sacrés et profanes. Sur cet extérieur règnent encore d'autres ornements placés d'ordinaire à l'intérieur des édifices gothiques, comme rudentures, modillons arabes, soffites à nimbe, galeries à colonnettes, à ogives, à trèfles, ménagées dans l'épaisseur des murs. Vous entrez, et vous restez ébahi à la vue

d'une église neuve à voûtes sphériques, à piliers massifs. Quelque chose de ces disparates existe en France au physique et au moral : dans nos vieux châteaux on pratique des cabinets modernes, force nids à rats, alcôves et garde-robes. Pénétrez dans l'âme d'un bon nombre de ces hommes armoriés de noms historiques, qu'y trouvez-vous? des inclinations d'antichambre.

Je fus tout penaud à l'aspect de cette cathédrale : elle semblait avoir été retournée comme une robe mise à l'envers; bourgeoise du temps de Louis XV, masquée en châtelaine du XIIe siècle.

Ferrare, jadis tant agitée de ses femmes, de ses plaisirs et de ses poëtes, est presque déshabitée : là où les rues sont larges, elles sont désertes, et les moutons y pourraient paître. Les maisons délabrées ne se ravivent pas, ainsi qu'à Venise, par l'architecture, les vaisseaux, la mer et la gaieté native du lieu. A la porte de la Romagne si malheureuse, Ferrare, sous le joug d'une garnison d'Autrichiens, a du visage d'un persécuté : elle semble porter le deuil éternel du Tasse ; prête à tomber, elle se courbe comme une vieille. Pour seul monument du jour sort à moitié de terre un tribunal criminel avec des prisons non achevées. Qui mettra-t-on dans ces cachots récents? la jeune Italie. Ces geôles neuves, surmontées de grues et bordées d'échafaudages, comme les palais de la ville de Didon, touchent à l'ancien cachot du chantre de la *Jérusalem*.

Ferrare, 18 septembre 1833.

S'il est une vie qui doive faire désespérer du bonheur pour les hommes de talent, c'est celle du Tasse.

Le beau ciel que ses yeux regardaient en s'ouvrant au jour fut un ciel trompeur.

« Mes adversités, dit-il, commencèrent avec ma vie. « La cruelle fortune m'arracha des bras de ma mère. « Je me souviens de ses baisers mouillés de larmes, « de ses prières que les vents ont emportées. Je ne « devais plus presser mon visage contre son visage. « D'un pas mal assuré comme Ascagne ou la jeune « Camille, je suivis mon père errant et proscrit. C'est « dans la pauvreté et l'exil que j'ai grandi. »

Torquato Tasso perdit à Ostille Bernardo Tasso. Torquato a tué Bernardo comme poète ; il l'a fait vivre comme père.

Sorti de l'obscurité par la publication du *Rinaldo*, Tasse fut appelé à Ferrare. Il y débuta au milieu des fêtes du mariage d'Alphonse II avec l'archiduchesse Barbe. Il y rencontra Léonore, sœur d'Alphonse : l'amour et le malheur achevèrent de donner à son génie toute sa beauté. « Je vis, raconte le poète pei- « gnant dans l'*Aminte* la première cour de Ferrare, « je vis des déesses et des nymphes charmantes, sans « voile, sans nuage : je me sentis inspiré d'une nou- « velle vertu, d'une divinité nouvelle, et je chantai la « guerre et les héros... !»

La Tasse lisait les stances de la *Gerusalemme*, à mesure qu'il les composait, aux deux sœurs d'Alphonse, Lucrèce et Léonore. On l'envoya auprès du

1. Bernardo *Tasso* (1493-1569), père de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, s'était acquis un assez grand renom littéraire en composant un *Amadis de Gaule* (Amadigi di Francia), poème en 100 chants et 57,000 vers. Il est encore auteur d'un poème de *Floridant*, d'*Eglogues*, d'*Odes* et d'*Elégies*, qui témoignent d'un esprit aimable et d'un talent facile.

cardinal Hippolyte d'Este, fixé à la cour de France : il mit en gage ses vêtements et ses meubles pour faire ce voyage, tandis que le cardinal qu'il honorait de sa présence faisait à Charles IX le fastueux cadeau de cent chevaux barbes avec leurs écuyers arabes superbement vêtus. Laissé d'abord dans les écuries, le Tasse fut ensuite présenté au roi poète, ami de Ronsard. Dans une lettre qui nous est restée, il juge les Français avec dureté. Il composa quelques vers de sa *Gerusalemme* dans une abbaye d'hommes en France dont le cardinal Hippolyte était pourvu ; c'était Châlis, près d'Ermenonville, où devait rêver et mourir J.-J. Rousseau : Dante aussi avait passé obscurément dans Paris.

Le Tasse retourna en Italie en 1571 et ne fut point témoin de la Saint-Barthélemy. Il se rendit directement à Rome et de là revint à Ferrare. L'*Aminte* fut jouée avec un grand succès. Tout en devenant le rival d'Arioste, l'auteur de *Renaud* admirait à un tel point l'auteur de *Roland*, qu'il refusait les hommages du neveu de ce poète : « Ce laurier que vous m'offrez, lui « écrivait-il, le jugement des savants, celui des gens « du monde, et le mien même, l'ont déposé sur la tête « de l'homme à qui le sang vous lie. Prosterné « devant son image, je lui donne les titres les plus « honorables que puissent me dicter l'affection et le « respect. Je le proclamerai hautement mon père, « mon seigneur et mon maître. »

Cette modestie, si inconnue de notre temps, ne désarma point la jalousie. Torquato avait vu les fêtes données par Venise à Henri III revenant de Pologne, lorsqu'on imprima furtivement un manuscrit de la

Jérusalem : les minutieuses critiques des amis dont le Tasse consultait le goût le vinrent alarmer. Peut-être s'y montra-t-il trop sensible ; mais peut-être avait-il bâti sur l'espérance de sa gloire le succès de ses amours. Il se crut environné de pièges et de trahisons ; il fut obligé de défendre sa vie. Le séjour de Belriguardo, où Gœthe évoque son ombre[1], ne le put calmer : « De même que le rossignol (dit le grand « poète allemand faisant parler le grand poète ita- « lien), il exhalait de son sein malade d'amour l'har- « monie de ses plaintes ; ses chants délicieux, sa « mélancolie sacrée, captivaient l'oreille et le cœur...

« . . . . Qui a plus de droits à traverser « mystérieusement les siècles que le secret d'un « noble amour, confié au secret d'un chant sublime?..

« . . . . Qu'il est charmant (dit toujours Gœthe « interprète des sentiments de Léonore), qu'il est « charmant de se contempler dans le beau génie de « cet homme, de l'avoir à ses côtés dans l'éclat de « cette vie, d'avancer avec lui d'un pas facile vers « l'avenir! Dès lors le temps ne pourra rien sur toi, « Léonore ; vivante dans les chants du poète, tu « seras encore jeune, encore heureuse, quand les « années t'auront emportée dans leur cours. »

Le chantre d'Herminie conjure Léonore (toujours dans les vers du poète de la Germanie) de le reléguer dans une de ses *villa* les plus solitaires : « Souffrez,

1. Le drame de *Torquato Tasso*, par Gœthe, est une des plus belles œuvres du grand poète allemand. Si l'action est un peu languissante, ce défaut est largement racheté par la beauté du style, l'intérêt du dialogue et la profondeur du sentiment. Ce drame, comme l'*Iphigénie en Tauride*, du même poète, est écrit en vers iambiques.

« lui dit-il, que je sois votre esclave. Comme je soi-
« gnerai vos arbres! avec quelle précaution, en
« automne, je couvrirai votre citronnier de plantes
« légères ! Sous le verre des couches j'élèverai de
« belles fleurs. »

Le récit des amours du Tasse était perdu, Goethe l'a retrouvé.

Les chagrins des Muses et les scrupules de la religion commencèrent à altérer la raison du Tasse. On lui fit subir une détention passagère. Il s'échappa presque nu : égaré dans les montagnes, il emprunta les haillons d'un berger, et, déguisé en pâtre, il arriva chez sa sœur Cornélie. Les caresses de cette sœur et l'attrait du pays natal apaisèrent un moment ses souffrances : « Je voulais, disait-il, me retirer à Sor-
« rente comme dans un port paisible, *quasi in porto*
« *di quiete*. » Mais il ne put rester où il était né! Un charme l'attirait à Ferrare: l'amour est la patrie.

Reçu froidement du duc Alphonse, il se retira de nouveau ; il erra dans les petites cours de Mantoue, d'Urbino, de Turin, chantant pour payer l'hospitalité. Il disait au Metauro, ruisseau natal de Raphaël : « Fai-
« ble, mais glorieux enfant de l'Apennin, voyageur
« vagabond, je viens chercher sur tes bords la sûreté
« et mon repos. » Armide avait passé au berceau de Raphaël; elle devait présider aux enchantements de la Farnésine.

Surpris par un orage aux environs de Verceil, le Tasse célébra la nuit qu'il avait passée chez un gentilhomme, dans le beau dialogue du *Père de famille*. A Turin, on lui refusa l'entrée des portes, tant il était dans un état misérable. Instruit qu'Alphonse allait

contracter un nouveau mariage, il reprend le chemin de Ferrare. Un esprit divin s'attachait aux pas de ce dieu caché sous l'habit des pasteurs d'Admète ; il croyait voir cet esprit et l'entendre : un jour, étant assis près du feu et apercevant la lumière du soleil sur une fenêtre : « *Ecco l'amico spirito che cortese-* « *mente è venuto a favellarmi.* Voilà l'esprit ami qui « est venu courtoisement me parler. » Et Torquato causait avec un rayon de soleil. Il rentra dans la ville fatale comme l'oiseau fasciné se jette dans la gueule du serpent ; méconnu et repoussé des courtisans, outragé par les domestiques, Il se répandit en plaintes, et Alphonse le fit enfermer dans une maison de fous à l'hôpital Sainte-Anne.

Alors le poète écrivait à un de ses amis : « Sous le « poids de mes infortunes, j'ai renoncé à toute pensée « de gloire ; je m'estimerais heureux si je pouvais « seulement éteindre la soif qui me dévore... L'idée « d'une captivité sans terme et l'indignation des mau- « vais traitements que je subis augmentent mon dé- « sespoir. La saleté de ma barbe, celle de mes che- « veux et de mes vêtements, me rendent un objet de « dégoût pour moi-même. »

Le prisonnier implorait toute la terre et jusqu'à son impitoyable persécuteur ; il tirait de sa lyre des accents qui auraient dû faire tomber les murs dont on entourait ses misères.

Piango il morir ; non piango il morir solo,
Ma il modo. . . . . .
. . . . . .
Mi saria di conforto, aver la tomba,
Ch' altra mole innalzar credea co' carmi.

« Je pleure le mourir ; je ne pleure pas seulement « le mourir, mais la manière dont je meurs... Ce « sera un secours d'avoir la tombe à celui qui croyait « élever d'autres monuments par ses vers. »

Lord Byron a composé un poème des *Lamentations du Tasse :* mais il ne se peut quitter, et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène; comme son génie manque de tendresse, ses *lamentations* ne sont que des *imprécations.*

Le Tasse adressa au Conseil des anciens de Bergame cette supplique :

« Torquato Tasso, Bergamasque non-seulement « d'origine, mais d'affection, ayant d'abord perdu « l'héritage de son père, la dot de sa mère... et (après « le servage de beaucoup d'années et les fatigues d'un « temps bien long) n'ayant encore jamais perdu au « milieu de tant de misères la foi qu'il a dans cette « cité (Bergame), ose lui demander assistance. Qu'elle « conjure le duc de Ferrare, jadis mon protecteur et « mon bienfaiteur, de me rendre à ma patrie, à mes « parents et à moi-même. L'infortuné Tasso supplie « donc vos seigneuries (les magistrats de Bergame) « d'envoyer monseigneur Licino ou quelque autre « pour traiter de ma délivrance. La mémoire de leur « bienfait ne finira qu'après ma vie. *Di VV. SS.* « *affezionatissimo servidore, Torquato Tasso, prigione* « *e infermo nel ospedal di Sant'Anna in Ferrara.* »

On refusait au Tasse de l'encre, des plumes, du papier. Il avait chanté le *magnanime Alphonse*, et le magnanime Alphonse plongeait au fond d'une loge d'aliéné celui qui répandit sur sa tête ingrate un éclat impérissable. Dans un sonnet plein de grâce, le

prisonnier supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé : inoffensive raillerie qui prouve la mansuétude du poète et l'excès de sa détresse . « Comme sur l'o-
« céan qu'infeste et obscurcit la tempête. . . . .
« . . . . . .
« le pilote fatigué lève la tête, durant la nuit, vers
« les étoiles dont le pôle respendit, ainsi fais-je, ô
« belle chatte, dans ma mauvaise fortune. Tes yeux
« me semblent deux étoiles qui brillent devant moi...
« O chatte, lampe de mes veilles, ô chatte bien-aimée !
« si Dieu vous garde de la bastonnade, si le ciel vous
« nourrit de chair et de lait, donnez-moi de la lumière
« pour écrire ces vers :

Fatemi luce a scriver queste carmi. »

La nuit, le Tasse se figurait entendre des bruits étranges, des tintements de cloches funèbres ; des spectres le tourmentaient. « Je n'en puis plus, s'é-
« criait-il, je succombe ! » Attaqué d'une grave maladie, il crut voir la Vierge le sauvant par miracle.

Egro io languiva, e d'alto, sonno avvinto,
. . . . . .
Giacea con guancia di pallor dipinta,
Quando di luce incoronata . . . . .
Maria, pronta scendesti al mio dolore.

« Malade, je languissais vaincu du sommeil ;... je
« gisais, la pâleur répandue sur mes joues, quand,
« de lumière couronnée,... Marie, tu descendis rapi-
« dement à ma douleur. »

Montaigne visita le Tasse réduit à cet excès d'ad-

versité, et ne lui témoigna aucune compassion. A la même époque, Camoëns terminait sa vie dans un hospice à Lisbonne; qui le consolait mourant sur un grabat? les vers du prisonnier de Ferrare. L'auteur captif de la *Jérusalem*, admirant l'auteur mendiant des *Lusiades*, disait à Vasco de Gama : « Réjouis-toi « d'être chanté par le poète qui tant déploya son vol « glorieux, que tes vaisseaux rapides n'allèrent pas « aussi loin. »

Tant' oltre stende il glorioso volo
Che i tuoi spalmati legni andar men lungo.

Ainsi retentissait la voix de l'Éridan au bord du Tage; ainsi, à travers les mers, se félicitaient d'un hôpital à l'autre, à la honte de l'espèce humaine, deux illustres patients de même génie et de même destinée.

Que de rois, de grands et de sots, aujourd'hui noyés dans l'oubli, se croyant, vers la fin du XVIe siècle, des personnages dignes de mémoire, ignoraient jusqu'aux noms du Tasse et de Camoëns! En 1754, on lut pour la première fois « le nom de Washington dans le récit « d'un obscur combat donné dans les forêts entre une « troupe de Français, d'Anglais et de sauvages : quel « est le commis à Versailles, ou le pourvoyeur du « *Parc-aux-Cerfs*, quel est surtout l'homme de cour « ou d'académie qui aurait voulu changer son nom à « cette époque contre le nom de ce planteur améri- « cain[1]? »

1. Mes *Études historiques*. Ch.

Ferrare, 18 septembre 1833.

L'envie s'était empressée de répandre son poison sur des plaies ouvertes. L'Académie de la Crusca avait déclaré : « que la *Jérusalem délivrée* était une lourde « et froide compilation, d'un style obscur et inégal, « pleine de vers ridicules, de mots barbares, ne ra- « chetant par aucune beauté ses innombrables dé- « fauts. » Le fanatisme pour Arioste avait dicté cet arrêt. Mais le cri de l'admiration populaire étouffa les blasphèmes académiques : il ne fut plus possible au duc Alphonse de prolonger la captivité d'un homme qui n'était coupable que de l'avoir chanté. Le pape réclama la délivrance de l'honneur de l'Italie.

Sorti de prison, le Tasse n'en fut pas plus heureux. Léonore était morte. Il se traîna de ville en ville avec ses chagrins. A Lorette, près de mourir de faim, il fut au moment, dit un de ses biographes, « de tendre « la main qui avait bâti le palais d'Armide ». A Naples, il éprouva quelques doux sentiments de patrie. « Voilà, disait-il les lieux d'où je suis parti enfant... « Après tant d'années, je reviens blanchi, malade à « ma rive native. »

. . . E donde
Partii fanciullo, or dopo tanti lustri
Torno. . . . . .
Canuto ed egro alle native sponde.

Il préféra à des demeures somptueuses une cellule au couvent de Montoliveto. Dans un voyage qu'il fit à Rome, la fièvre l'ayant saisi, un hôpital fut encore son refuge.

De Rome et de Florence revenu à Naples, s'en pre-

nant de ses maux à son poème immortel, il le refit et le gâta. Il commença ses chants *delle sette giornate del mondo creato*, sujet traité par Du Bartas[1]. Le Tasse fait sortir Ève du sein d'Adam, tandis que Dieu « ar-« rosait d'un sommeil paisible les membres de notre « premier père assoupi. »

> Ed irrigó di placida quiete
> Tutte le membra al sonnachioso. . .

Le poète amollit l'image biblique, et, dans les douces créations de sa lyre, la femme n'est plus que le premier songe de l'homme. Le chagrin de laisser inachevé un pieux travail qu'il regardait comme un hymne expiatoire détermina le Tasse mourant à condamner à la destruction ses chants profanes.

Moins respecté de la société que des voleurs, le poète reçut de Marc Sciarra, fameux chef de condottierri, l'offre d'une escorte pour le conduire à Rome. Présenté au Vatican, le pape lui adressa ces mots : « Torquato, vous honorerez cette couronne qui ho-« nora ceux qui la portèrent avant vous. » Éloge que la postérité a confirmé. Le Tasse répondait aux éloges en répétant ce vers de Sénèque :

> Magnifica verba mors prope admota excutit.

« La mort va rabattre bientôt de ces paroles magni-« fiques. »

Attaqué d'un mal qu'il pressentait devoir guérir tous les autres, il se retira au couvent de Saint-Onufre, le 1er d'avril 1595. Il monta à son dernier

1. Dans le plus célèbre de ses poèmes, *la Semaine, ou La Création en sept journées* (1579).

asile pendant une tempête de vent et de pluie. Les moines le reçurent à la porte où s'effacent aujourd'hui les fresques du Dominiquin. Il salua les pères : « Je « viens mourir au milieu de vous. » Cloîtres hospitaliers, déserts de religion et de poésie, vous avez prêté votre solitude à Dante proscrit et au Tasse mourant !

Tous les secours furent inutiles. A la septième matinée de la fièvre, le médecin du pape déclara au malade qu'il conservait peu d'espérance. Le Tasse l'embrassa et le remercia de lui avoir annoncé une aussi bonne nouvelle. Ensuite il regarda le ciel et, avec une abondante effusion du cœur, il rendit grâces au Dieu des miséricordes.

Sa faiblesse augmentant, il voulut recevoir l'eucharistie à l'église du monastère : il s'y traîna appuyé sur les religieux et revint porté dans leurs bras. Lorsqu'il fut étendu de nouveau sur sa couche, le prieur l'interrogea à propos de ses dernières volontés.

« Je me suis bien peu soucié des biens de la for- « tune durant la vie ; j'y tiens encore moins à la mort. « Je n'ai point de testament à faire.

« — Où marquez-vous votre sépulture ?

« — Dans votre église, si vous daignez tant honorer « ma dépouille.

« — Voulez-vous dicter vous-même votre épi- « taphe ? »

Or, se tournant vers son confesseur : « Mon père, « écrivez : Je rends mon âme à Dieu qui me l'a « donnée, et mon corps à la terre dont il fut tiré. Je « lègue à ce monastère l'image sacrée de mon Ré- « dempteur. »

Il prit dans ses mains un crucifix qu'il avait reçu du pape et le pressa sur ses lèvres.

Sept jours s'écoulèrent encore. Le chrétien éprouvé ayant sollicité la faveur des saintes huiles, survint le cardinal Cintio, apportant la bénédiction du souverain pontife. Le moribond en montra une grande joie. « Voici, dit-il, la couronne que j'étais venu « chercher à Rome : j'espère triompher demain avec elle. »

Virgile fit prier Auguste de jeter au feu l'*Énéide*; le Tasse supplia Cintio de brûler la *Jérusalem*. Ensuite, il désira rester seul à seul avec son crucifix.

Le cardinal n'avait pas gagné la porte, que ses larmes, violemment retenues, débordèrent : la cloche sonna l'agonie, et les religieux, psalmodiant les prières des morts, pleurèrent et se lamentèrent dans les cloîtres. A ce bruit, Torquato dit aux charitables solitaires (il lui semblait les voir errer autour de lui comme des ombres) : « Mes amis, vous me croyez « laisser; je vous précède seulement. »

Dès lors il n'eut d'entretien qu'avec son confesseur et quelques pères de grande doctrine. Près de rendre le dernier soupir, on recueillit de sa bouche cette stance, fruit de l'expérience de sa vie : « Si la mort « n'était pas, il n'y aurait au monde rien de plus « misérable que l'homme. » Le 25 avril 1595, vers le milieu du jour, le poète s'écria : « *In manus tuas*, « *Domine*. . . . . »

Le reste du verset fut à peine entendu, comme prononcé par un voyageur qui s'éloigne.

L'auteur de la *Henriade* s'éteint à l'hôtel de Villette,

sur un quai de la Seine, et repousse les secours de l'Église ; le chantre de la *Jérusalem* expire chrétien à Saint-Onufre ; comparez, et voyez ce que la foi ajoute de beauté à la mort.

Tout ce qu'on rapporte du triomphe posthume du Tasse me paraît suspect. Sa mauvaise fortune eut encore plus d'obstination qu'on ne l'a supposé. Il ne mourut point à l'heure désignée de son triomphe, il survécut vingt-cinq jours à ce triomphe projeté. Il ne mentit point à sa destinée ; il ne fut jamais couronné, pas même après sa mort ; on ne présenta point ses restes au Capitole en habit de sénateur au milieu du concours et des larmes du peuple ; il fut enterré, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans l'église de Saint-Onufre. La pierre dont on le recouvrit (toujours d'après son désir) ne présentait ni date ni nom ; dix ans après, Manso, marquis della Villa, dernier ami du Tasse et hôte de Milton, composa l'admirable épitaphe : « *Hic jacet Torquatus Tassus.* » Manso parvint difficilement à la faire inciser : car les moines, religieux observateurs des volontés testamentaires, s'opposaient à toute inscription ; et pourtant, sans l'*hic jacet*, ou les mots *Torquati Tassi ossa*, les cendres du Tasse eussent été perdues à l'ermitage du Janicule, comme l'ont été celles du Poussin à *San Lorenzo in Lucina*.

Le cardinal Cintio forma le dessein d'ériger un mausolée au chantre du saint sépulcre ; dessein avorté. Le cardinal Bevilacqua rédigea une pompeuse épitaphe destinée à la table d'un autre mausolée futur, et la chose en resta là. Deux siècles plus tard, le frère de Napoléon s'occupa d'un monument à

Sorrento : Joseph troqua bientôt le berceau du Tasse pour la tombe du Cid.

Enfin, de nos jours, une grande décoration funèbre est commencée en mémoire de l'Homère italien, jadis pauvre et errant comme l'Homère grec : l'ouvrage s'achèvera-t-il? Pour moi, je préfère au tumulus de marbre la petite pierre de la chapelle dont j'ai parlé ainsi dans l'*Itinéraire* : « Je cherchai (*à Venise*, 1806), « dans une église déserte, le tombeau de ce dernier « peintre (*le Titien*) et j'eus quelque peine à le trou- « ver : la même chose m'était arrivée à Rome (*en* « 1803) pour le tombeau du Tasse. Après tout, les « cendres d'un poète religieux et infortuné ne sont « pas trop mal placées dans un ermitage. Le chantre « de la *Jérusalem* semble s'être réfugié dans cette « sépulture ignorée, comme pour échapper aux per- « sécutions des hommes; il remplit le monde de sa « renommée et repose lui-même inconnu sous l'oran- « ger[1] de Saint-Onufre. »

La commission italienne chargée des travaux nécrolithes me pria de quêter en France et de distribuer les indulgences des Muses à chaque fidèle donateur de quelques deniers au monument du poète. Juillet 1830 est arrivé; ma fortune et mon crédit ont pris de la destinée des cendres du Tasse. Ces cendres semblent posséder une vertu qui rejette toute opulence, repousse tout éclat, se dérobe à tous honneurs; il faut de grands tombeaux aux petits hommes et de petits tombeaux aux grands.

Le Dieu qui rit de tous mes songes, me précipitant

1. J'ai eu raison de dire l'oranger. C'est un oranger qui est dans les préaux de Saint-Onufre. (Note de Paris, 1840.) Ch.

du Janicule avec les vieux pères conscrits, m'a ramené d'une autre manière auprès du Tasse. Ici je puis juger encore mieux du poète dont les trois filles sont nées à Ferrare : Armide, Herminie et Clorinde.

Qu'est-ce aujourd'hui que la maison d'Este ? qui pense aux Obizzo, aux Nicolas, aux Hercule? Quel nom reste dans ces palais ? le nom de Léonore. Que cherche-t-on à Ferrare ? la demeure d'Alphonse ? non, la prison du Tasse. Où va-t-on processionnellement de siècle en siècle ? au sépulcre du persécuteur ? non, au cachot du persécuté.

Le Tasse remporte dans ces lieux une victoire plus mémorable : il fait oublier l'Arioste ; l'étranger quitte les os du chantre de Roland au Musée, et court chercher la loge du chantre de Renaud à Sainte-Anne. Le sérieux convient à la tombe : on abandonne l'homme qui a ri pour l'homme qui a pleuré. Pendant la vie, le bonheur peut avoir son mérite ; après la mort, il perd son prix ; aux yeux de l'avenir il n'y a de beau que les existences malheureuses. A ces martyrs de l'intelligence, impitoyablement immolés sur la terre, les adversités sont comptées en accroissement de gloire ; ils dorment au sépulcre avec leurs immortelles souffrances, comme des rois avec leur couronne. Nous autres vulgaires infortunés, nous sommes trop peu de chose pour que nos peines deviennent dans la postérité la parure de notre vie. Dépouillé de tout en achevant ma course, ma tombe ne me sera pas un temple, mais un lieu de rafraîchissement ; je n'aurai point le sort du Tasse ; je tromperai les tendres et harmonieuses prédictions de l'amitié :

Le Tasse, errant de ville en ville,
Un jour accablé de ses maux,
S'assit près du laurier fertile
Qui, sur la tombe de Virgile,
Etend toujours ses verts rameaux[1], etc.

Je me hâtai de porter mes hommages à ce fils des Muses, si bien consolé par ses frères : riche ambassadeur, j'avais souscrit pour son mausolée à Rome; indigent pèlerin à la suite de l'exil, j'allai m'agenouiller à sa prison de Ferrare. Je sais qu'on élève des doutes assez fondés sur l'identité des lieux; mais, comme tous les vrais croyants, je nargue l'histoire; cette crypte, quoi qu'on en dise, est l'endroit même que le *pazzo per amore* habita sept années entières; on passait nécessairement par ces cloîtres; on arrivait à cette geôle où le jour se glissait à travers les barreaux de fer d'un soupirail, où la voûte rampante qui glace votre tête dégoutte l'eau salpêtrée sur un sol humide qui paralyse vos pieds.

Aux murs, en dehors de la prison, et tout autour du guichet, on lit les noms des adorateurs du dieu : la statue de Memnon, frémissante d'harmonie sous le toucher de l'aurore, était couverte des déclarations des divers témoins du prodige. Je n'ai point charbonné mon *ex-voto*; je me suis caché dans la foule, dont les prières secrètes doivent être, en raison de leur humilité même, plus agréables au ciel.

Les bâtiments dans lesquels s'enclôt aujourd'hui la prison du Tasse dépendent d'un hôpital ouvert à toutes les infirmités; on les a mises sous la protec-

1. C'est la première des belles stances que M. de Fontanes adressa en 1810 à l'auteur des *Martyrs*.

tion des saints : *Sancto Torquato sacrum.* A quelque distance de la loge bénie est une cour délabrée; au milieu de cette cour, le concierge cultive un parterre environné d'une haie de mauves; la palissade, d'un vert tendre, était chargée de larges et belles fleurs. J'ai cueilli une de ces roses de la couleur du deuil des rois, et qui me semblait croître au pied d'un Calvaire. Le génie est un Christ; méconnu, persécuté, battu de verges, couronné d'épines, mis en croix pour et par les hommes, il meurt en leur laissant la lumière et ressuscite adoré.

Ferrare, 18 septembre 1833.

Sorti le 18 au matin, en revenant aux *Trois-Couronnes*, j'ai trouvé la rue encombrée de peuple; les voisins béaient aux fenêtres. Une garde de cent hommes des troupes autrichiennes et papalines occupait l'auberge. Le corps des officiers de la garnison, les magistrats de la ville, les généraux, le prolégat, attendaient MADAME, dont un courrier aux armes de France avait annoncé l'arrivée. L'escalier et les salons étaient ornés de fleurs. Oncques ne fut plus belle réception pour une exilée.

A l'apparition des voitures, le tambour battit aux champs, la musique des régiments éclata, les soldats présentèrent les armes. MADAME, parmi la presse, eut peine à descendre de sa calèche arrêtée à la porte de l'hôtellerie; j'étais accouru: elle me reconnut au milieu de la cohue. A travers les autorités constituées et les mendiants qui se jettaient sur elle, elle me tendit la main en me disant : « *Mon fils est votre roi* : aidez-« moi donc à passer. » Je ne la trouvai pas trop

changée, bien qu'amaigrie ; elle avait quelque chose d'une petite fille éveillée.

Je marchais devant elle ; elle donnait le bras à M. de Lucchesi ; madame de Podenas[1] la suivait. Nous montâmes les escaliers et entrâmes dans les appartements entre deux rangs de grenadiers, au fracas des armes, au bruit des fanfares, aux *vivat* des spectateurs. On me prenait pour le majordome, on s'adressait à moi pour être présenté à la mère de Henri V. Mon nom se liait à ces noms dans l'esprit de la foule.

Il faut savoir que Madame, depuis Palerme jusqu'à Ferrare, a été reçue avec les mêmes respects, malgré les notes des envoyés de Louis-Philippe. M. de Broglie ayant eu la bravoure de demander au pape le renvoi de la proscrite, le cardinal Bernetti répondit : « Rome « a toujours été l'asile des grandeurs tombées. Si « dans ses derniers temps la famille de Bonaparte « trouva un refuge auprès du Père des fidèles, à plus « forte raison la même hospitalité doit-elle être « exercée envers la famille des rois très chrétiens. »

Je crois peu à cette dépêche, mais j'étais vivement frappé d'un contraste ; en France, le gouvernement prodigue des insultes à une femme dont il a peur ; en Italie, on ne se souvient que du nom, du courage et des malheurs de madame la duchesse de Berry.

1. La marquise de Podenas, dame d'honneur de la duchesse de Berry, était une demoiselle de Nadaillac. Elle eut un fils qui épousa Mlle Yermoloff, dont le père vendit le château de Kirchberg au duc de Blacas, traitant pour le compte de Charles X. L'un de ses petit-fils s'engagea dans les zouaves en 1870 ; frappé d'une balle au front à Champigny, il dit aux hommes qui voulaient le relever : « Ne pensez pas à moi, mais à l'honneur de votre drapeau. » (*Mémoires* du duc des Cars, p. IV).

Je fus obligé d'accepter mon rôle improvisé de premier gentilhomme de la chambre. La princesse était extrêmement drôle : elle portait une robe de toile grisâtre, serrée à la taille; sur sa tête, une espèce de petit bonnet de veuve, ou de béguin d'enfant ou de pensionnaire en pénitence. Elle allait çà et là, comme un hanneton; elle courait à l'étourdie, d'un air assuré, au milieu des curieux, de même qu'elle se dépêchait dans les bois de la Vendée. Elle ne regardait et ne reconnaissait personne; j'étais obligé de l'arrêter irrespectueusement par sa robe, ou de lui barrer le chemin en lui disant : « Madame, voilà le « commandant autrichien, l'officier en blanc; Ma- « dame, voilà le commandant des troupes pontificales, « l'officier en bleu; Madame, voilà le prolégat, le « grand jeune abbé en noir. » Elle s'arrêtait, disait quelques mots en italien ou en français, pas trop justes, mais rondement, franchement, gentiment, et qui, dans leur déplaisance, ne déplaisaient pas : c'était une espèce d'allure ne ressemblant à rien de connu. J'en sentais presque de l'embarras, et pourtant je n'éprouvais aucune inquiétude sur l'effet produit par la petite échappée des flammes et de la geôle.

Une confusion comique survenait. Je dois dire une chose avec toute la réserve de la modestie : le vain bruit de ma vie augmente à mesure que le silence réel de cette vie s'accroît. Je ne puis descendre aujourd'hui dans une auberge, en France ou à l'étranger, que je n'y sois immédiatement assiégé. Pour la vieille Italie, je suis le défenseur de la religion; pour la jeune, le défenseur de la liberté; pour les autorités, j'ai l'honneur d'être la *Sua Eccellenza* GIA *am-*

basciadore di Francia à Vérone et à Rome. Des dames, toutes sans doute d'une rare beauté, ont prêté la langue d'Angélique et d'Aquilan le Noir à la Floridienne Atala et au More Aben-Hamet. Je vois donc arriver des écoliers, des vieux abbés à larges calottes, des femmes dont je remercie les traductions et les grâces; puis des *mendicanti*, trop bien élevés pour croire qu'un ci-devant ambassadeur est aussi gueux que leurs seigneuries.

Or, mes admirateurs étaient accourus à l'hôtel des Trois-Couronnes, avec la foule attirée par madame la duchesse de Berry : ils me rencognaient dans l'angle d'une fenêtre et me commençaient une harangue qu'ils allaient achever à Marie-Caroline. Dans le trouble des esprits, les deux troupes se trompaient quelquefois de patron et de patronne : j'étais salué de *Votre Altesse royale* et MADAME me raconta qu'on l'avait complimentée sur le *Génie du christianisme* : nous échangions nos renommées. La princesse était charmée d'avoir fait un ouvrage en quatre volumes, et moi j'étais fier d'avoir été pris pour la fille des rois.

Tout à coup la princesse disparut : elle s'en alla à pied, avec le comte Lucchesi, voir la loge du Tasse : elle se connaissait en prisons. La mère de l'orphelin banni, de l'enfant héritier de saint Louis, Marie-Caroline sortie de la forteresse de Blaye, ne cherchant dans la ville de Renée de France que le cachot d'un poète, est une chose unique dans l'histoire de la fortune et de la gloire humaine. Les vénérables de Prague auraient cent fois passé à Ferrare sans qu'une idée pareille leur fût venue dans la tête; mais madame de Berry est Napolitaine, elle est compatriote du Tasse

qui disait : *Ho desiderio di Napoli, come l'anime ben disposte, del paradiso* : « J'ai désir de Naples, comme « les âmes bien disposées ont désir du paradis. »

J'étais dans l'opposition et en disgrâce; les ordonnances se mitonnaient clandestinement au château et reposaient encore en joie et en secret au fond des cœurs : un jour la duchesse de Berry aperçut une gravure représentant le chantre de la Jérusalem aux barreaux de sa loge : « J'espère, dit-elle, que nous « verrons bientôt comme cela Chateaubriand. » Paroles de prospérité, dont il ne faut pas plus tenir compte que d'un propos échappé dans l'ivresse. Je devais rejoindre MADAME au cachot même du Tasse, après avoir subi pour elle les prisons de la police. Quelle élévation de sentiments dans la noble princesse, quelle marque d'estime elle m'a donnée en s'adressant à moi à l'heure de son infortune, après le souhait qu'elle avait formé ! Si son premier vœu élevait trop haut mes talents, sa confiance s'est moins trompée sur mon caractère.

Ferrare, 18 septembre 1833.

M. de Saint-Priest[1], madame de Saint-Priest et

1. *Saint-Priest* (Emmanuel-Louis-Marie *Guignard*, vicomte de), né à Paris le 6 décembre 1789, mort au château de Lamotte (Hérault), le 27 octobre 1881. Il suivit sa famille à Saint-Pétersbourg lors de l'émigration, et en 1805 entra dans l'armée russe où il servit jusqu'à la chute de Napoléon. Colonel en 1814, il fut fait prisonnier ; l'ordre de le fusiller, envoyé par l'Empereur fut intercepté par les Cosaques. Il s'échappa, servit avec ardeur la cause du gouvernement royal, tenta pendant les Cent-Jours de soulever les populations du Midi, s'embarqua à Marseille à la nouvelle de la capitulation de la Pallud, fut pris par un corsaire de Tunis, et, après quelques semaines de captivité, put gagner l'Espagne et rentrer à la seconde Restauration. Il fut alors

M. A. Sala[1] arrivèrent. Celui-ci avait été officier dans la garde royale, et il a été substitué dans mes affaires de librairie à M. Delloye[2], major dans la même garde.

nommé maréchal de camp, gentilhomme d'honneur du duc d'Angoulême et inspecteur d'infanterie. En 1823, il prit part à l'expédition d'Espagne, où sa conduite lui valut le grade de lieutenant-général. Ambassadeur à Berlin (1825), puis à Madrid (1827), il négocia le traité par lequel l'Espagne s'engageait à rembourser à la France, par annuités de 4 millions, sa dette de 80 millions. Au mois d'août 1830, il donna sa démission et fut nommé par le roi Ferdinand VII grand d'Espagne et duc d'Almazan. Devenu l'un des conseillers de la duchesse de Berry, il fut l'un des principaux organisateurs de la tentative royaliste de 1832, et s'embarqua avec la princesse sur le *Carlo-Alberto*. Arrêté à la Ciotat, au moment où il débarquait, et traduit devant la cour d'assises de Montbrison, ainsi que les autres prévenus de l'affaire du *Carlo-Alberto* et de la « conspiration de Marseille », il fut acquitté, le 15 mars 1833, de même que tous ses co-accusés. A peine libre, il alla rejoindre en Italie la duchesse de Berry. Il fut élu, en 1848, représentant de l'Hérault à l'Assemblée législative, où il fut l'un des chefs de la majorité. Sous le second Empire, il fut l'un des serviteurs les plus zélés et les plus intelligents du comte de Chambord, qui lui écrivit en 1867, sur la situation politique, une lettre qui eut un grand retentissement.

1. Sur M. Adolphe Sala, voir au tome V la note 2 de la page 287.

2. Ancien officier de la garde royale, démissionnaire en 1830, M. Delloye s'était fait libraire. Il n'éditait guère, comme de raison, que des ouvrages royalistes. Ce fut lui qui, en 1836, quand Chateaubriand était dans les plus grands embarras d'argent, sut trouver une combinaison satisfaisante pour les intérêts et les intentions de l'illustre écrivain. La société formée par M. Delloye garantissait à M. et à Mme de Chateaubriand une rente viagère honorable, lui fournissait les sommes dont il avait besoin dans le moment, et ajournait à des époques éloignées la publication des *Mémoires d'Outre-Tombe*, du *Congrès de Vérone*, et des œuvres auxquelles l'auteur voudrait consacrer les loisirs que les événements lui avaient faits.

Le 30 juin 1836, Chateaubriand adressa à l'honorable éditeur la lettre suivante :

Deux heures après l'arrivée de Madame, j'avais vu mademoiselle Lebeschu, ma compatriote; elle s'était empressée de me dire les espérances qu'on voulait bien fonder sur moi. Mademoiselle Lesbeschu figure dans le procès du *Carlo Alberto*[1].

Revenue de sa poétique visitation, la duchesse de Berry m'a fait appeler : elle m'attendait avec M. le comte Lucchesi et madame de Podenas.

Le comte Lucchesi Palli est grand et brun : MADAME le dit *Tancrède* par les femmes. Ses manières avec la princesse sa femme, sont un chef-d'œuvre de convenance; ni humbles, ni arrogantes, mélange respectueux de l'autorité du mari et de la soumission du sujet.

« *A Monsieur H.-D. Delloye, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.*

Paris, ce 30 juin 1836,

« Voilà, Monsieur, notre affaire en bon train : aussitôt le *Milton* achevé, je me suis remis aux *Mémoires*, et j'ai fait commencer la copie que je dois vous livrer dans les premiers mois de l'année prochaine. Je me félicite, Monsieur d'avoir rencontré un brave et loyal officier de la garde royale qui a terminé une affaire qui, sans lui, n'aurait peut-être jamais fini. C'est donc à vous, Monsieur, que j'aurai dû le repos de ma vie et, ce qui m'importe le plus, celui de Madame de Chateaubriand. Dieu aidant, le reste ira bien, et j'espère que ni vous, ni les actionnaires, dans un temps donné, n'auront à regretter d'être devenus les propriétaires de mes *Mémoires*.

« Croyez, je vous prie, Monsieur, à mon sincère dévouement, et ayez l'assurance de ma considération très distinguée.

« CHATEAUBRIAND. »

1. Mlle Mathilde *Lebeschu*, ancienne femme des atours de la duchesse de Berry. Elle avait suivi la princesse en exil et s'était embarquée avec elle sur le *Carlo-Alberto*, le 21 avril 1832. Poursuivie, comme le vicomte de Saint-Priest et M. Adolphe Sala, elle fut, comme eux, acquittée à Montbrison, le 15 mars 1833.

Madame m'a sur-le-champ parlé d'affaires; elle m'a remercié de m'être rendu à son invitation; elle m'a dit qu'elle allait à Prague, non seulement pour se réunir à sa famille, mais pour obtenir l'acte de majorité de son fils : puis elle m'a déclaré qu'elle m'emmenait avec elle.

Cette déclaration, à laquelle je ne m'étais pas attendu, me consterna : retourner à Prague ! Je présentai les objections qui se présentèrent à mon esprit.

Si j'allais à Prague avec Madame et si elle obtenait ce qu'elle désire, l'honneur de la victoire n'appartiendrait pas tout entier à la mère de Henri V, et ce serait un mal ; si Charles X s'obtinait à refuser l'acte de majorité, moi présent (comme j'étais persuadé qu'il le ferait), je perdrais mon crédit. Il me semblait donc meilleur de me garder comme une réserve, dans le cas où Madame manquerait sa négociation.

Son Altesse Royale combattit ces raisons : elle soutint qu'elle n'aurait aucune force à Prague si je ne l'accompagnais ; que je faisais peur à ses grands parents, qu'elle consentait à me laisser l'éclat de la victoire et l'honneur d'attacher mon nom à l'avènement de son fils.

M. et madame de Saint-Priest entrèrent au milieu de ce débat et insistèrent dans le sens de la princesse. Je persistai dans mon refus. On annonça le dîner.

Madame fut très gaie. Elle me raconta ses contestes, à Blaye, avec le général Bugeaud, de la façon la plus amusante. Bugeaud l'attaquait sur la politique et se fâchait ; Madame se fâchait plus que lui : ils criaient comme deux aiglés et elle le chassait de la chambre. Son Altesse Royale s'abstint de certains détails dont

elle m'aurait peut-être fait part si j'étais resté avec elle. Elle ne lâcha pas Bugeaud ; elle l'accommodait de toutes pièces : « Vous savez, me dit-elle, que je « vous ai demandé quatre fois ? Bugeaud fit passer « mes demandes à d'Argout. D'Argout répondit à « Bugeaud qu'il était une bête, qu'il aurait dû refuser « tout d'abord votre admission sur l'étiquette du sac : « il est de *bon goût*, ce M. d'Argout. » MADAME appuyait sur ces deux mots pour rimer, avec son accent italien.

Cependant le bruit de mon refus s'étant répandu inquiéta nos fidèles. Mademoiselle Lebeschu vint après le dîner me chapitrer dans ma chambre ; M. de Saint-Priest, homme d'esprit et de raison, me dépêcha d'abord M. Sala, puis il le remplaça et me pressa à son tour. « On avait fait partir M. de La Ferronnays « à Hradschin, afin de lever les premières difficultés[1]. « M. de Montbel était arrivé ; il était chargé d'aller « à Rome lever le contrat de mariage rédigé en bonne « et due forme, et qui était déposé entre les mains « du cardinal Zurla. [2] »

« En supposant, a continué M. de Saint-Priest, que « Charles X se refuse à l'acte de majorité, ne serait-il « pas bon que MADAME obtînt une déclaration de son « fils ? Quelle devrait être cette déclaration ? — Une « note fort courte, ai-je répondu, dans laquelle Henri « protesterait contre l'usurpation de Philippe. »

1. Sur la mission confiée par la duchesse de Berry au comte Auguste de la Ferronnays et sur le voyage de ce dernier à Prague (août et septembre 1833), voir le récit de M. de la Ferronnays, publié par le Marquis Costa de Beauregard dans le *Correspondant* du 25 janvier 1899.

2. Voir l'Appendice N° II : le *Mariage morganatique de la duchesse de Berry*.

M. de Saint-Priest a porté mes paroles à MADAME. Ma résistance continuait d'occuper les entours de la princesse. Madame de Saint-Priest, par la noblesse de ses sentiments, paraissait la plus vive dans ses regrets. Madame de Podenas n'avait point perdu l'habitude de ce sourire serein qui montre ses belles dents : son calme était plus sensible au milieu de notre agitation.

Nous ne ressemblions pas mal à une troupe ambulante de comédiens français jouant à Ferrare, par la permission de messieurs les magistrats de la ville, *la Princesse fugitive*, ou *la Mère persécutée*. Le théâtre présentait à droite la prison du Tasse, à gauche la maison de l'Arioste ; au fond le château où se donnèrent les fêtes de Léonore et d'Alphonse. Cette royauté sans royaume, ces émois d'une cour renfermée dans deux calèches errantes, laquelle avait le soir pour palais l'hôtel des Trois-Couronnes ; ces conseils d'État tenus dans une chambre d'auberge, tout cela complétait la diversité des scènes de ma fortune. Je quittais dans les coulisses mon heaume de chevalier et je reprenais mon chapeau de paille ; je voyageais avec la monarchie de droit roulée dans mon porte-manteau, tandis que la monarchie de fait étalait ses fanfreluches aux Tuileries. Voltaire appelle toutes les royautés à passer leur carnaval à Venise avec Achmet III : Ivan, empereur de toutes les Russies, Charles-Édouard, roi d'Angleterre, les deux rois des Polacres, Théodore, roi de Corse, et quatre Altesses Sérénissimes. « Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue et la « barque est prête. — Sire votre majesté partira « quand elle voudra. — Ma foi, sire, on ne veut plus

« faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et « nous pourrions bien être coffrés cette nuit. »

Pour moi, je dirai comme Candide : « Messieurs, « pourquoi êtes-vous tous rois? Je vous avoue que « ni moi ni Martin ne le sommes. »

Il était onze heures du soir ; j'espérais avoir gagné mon procès et obtenu de Madame mon *laisser-passer*. J'étais loin de compte ! Madame ne quitte pas si vite une volonté ; elle ne m'avait point interrogé sur la France, parce que, préoccupée de ma résistance à son dessein, c'était là son affaire du moment. M. de Saint-Priest, entrant dans ma chambre, m'apporta la minute d'une lettre que Son Altesse Royale se proposait d'écrire à Charles X. « Comment, m'écriai-je, Madame « persiste dans sa résolution? Elle veut que je porte « cette lettre ? mais il me serait impossible, même « matériellement, de traverser l'Allemagne ; mon « passe-port n'est que pour la Suisse et l'Italie.

« — Vous nous accompagnerez jusqu'à la frontière « d'Autriche, repartit M. de Saint-Priest; Madame « vous prendra dans sa voiture ; la frontière fran- « chie, vous rentrerez dans votre calèche et vous « arriverez trente-six heures avant nous. »

Je courus chez la princesse ; je renouvelai mes instances : la mère de Henri V me dit : « Ne m'abandon- « nez pas. » Ce mot mit fin à la lutte ; je cédai; Madame parut pleine de joie. [1] Pauvre femme! elle

1. Chateaubriand écrivait le lendemain à Mme Récamier :

« *Jeudi, 19 septembre 1833.* — Tout est changé. *On* veut absolument que j'aille jusque au terme du voyage où l'*on* n'ose arriver sans moi. Toutes mes résistances ont été inutiles ; il a fallu me résigner. Je pars donc. Cela prolongera mon absence d'un mois. Je vais envoyer Hyacinthe à Paris, qui vous portera

avait tant pleuré ! comment aurais-je pu résister au courage, à l'adversité, à la grandeur déchue, réduits à se cacher sous ma *protection !* Une autre princesse, madame la dauphine, m'avait aussi remercié de mes inutiles services : Carlsbad et Ferrare étaient deux exils de divers soleils, et j'y avais recueilli les plus nobles honneurs de ma vie.

Madame partit d'assez grand matin, le 19, pour Padoue, où elle me donna rendez-vous; elle devait s'arrêter au Catajo, chez le duc Modène. J'avais cent choses à voir à Ferrare, des palais, des tableaux, des manuscrits, il fallut me contenter de la prison du Tasse. Je me mis en route quelques heures après Son Altesse Royale. J'arrivai de nuit à Padoue. J'envoyai Hyacinthe chercher à Venise mon mince bagage d'écolier allemand, et je me couchai tristement à *l'Étoile d'or*, qui n'a jamais été la mienne.

Padoue, 20 septembre 1833.

Le vendredi, 20 septembre, je passai une partie de la matinée à écrire à mes amis mon changement de destination. Arrivèrent successivement les personnes de la suite de Madame,

N'ayant plus rien à faire, je sortis avec un cicerone. Nous visitâmes les deux églises de Sainte-Justine et de Saint-Antoine de Padoue. La première, ouvrage de Jérôme de Brescia, est d'une grande majesté : du bas de la nef, on n'aperçoit pas une seule des fenêtres percées très-haut, de sorte que l'église est éclairée sans qu'on

une longue lettre et des détails. Rien ne m'a plus coûté dans ma vie que ce dernier sacrifice, si ce n'est celui de ma démission de Rome. »

Imp. Gravelot

LAFAYETTE

Parmi les Fées Littéraires

sache par où s'introduit la lumière. Cette église a plusieurs bons tableaux de Paul Véronèse, de Liberi, de Palma, etc.

Saint-Antoine de Padoue (*il Santo*) présente un monument gothique grécisé, style particulier aux anciennes églises de la Vénétie. La chapelle Saint-Antoine est de Jacques Sansovino et de François son fils : on s'en aperçoit de prime abord ; les ornements et la forme sont dans le goût de la *loggetta* du clocher de Saint-Marc.

Une *signora* en robe verte, en chapeau de paille recouvert d'une voile, priait devant la chapelle du saint, un domestique en livrée priait également derrière elle : je supposai qu'elle faisait un vœu pour le soulagement de quelque mal moral ou physique ; je ne me trompais pas ; je la retrouvai dans la rue : femme d'une quarantaine d'années, pâle, maigre, marchant roide et d'un air souffrant, j'avais deviné son amour ou sa paralysie. Elle était sortie de l'église avec l'espérance : dans l'espace de temps qu'elle offrait au ciel sa fervente oraison, n'oubliait-elle pas sa douleur, n'était-elle pas réellement guérie ?

Il Santo abonde en mausolées ; celui de Bembo [1] est célèbre. Au cloître on rencontre la tombe du jeune d'Orbesan, mort en 1595.

Gallus eram, putavi, morior, spes una parentum !

1. Le cardinal Pierre Bembo (1470-1547), secrétaire de Léon X pour les lettres latines. Le monument élevé à Bembo dans l'intérieur de Saint-Antoine de Padoue est une des plus belles œuvres de la renaissance italienne ; son buste, ouvrage exquis de Cattaneo Danese, est justement vanté par Vasari et par l'Arétin.

L'épitaphe française d'Orbesan se termine par un vers qu'un grand poète voudrait avoir fait :

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Charles-Gui Patin[1] est enterré à la cathédrale : son drôle de père ne le put sauver, lui qui avait *traité un gentilhomme âgé de sept ans, lequel fut saigné treize fois et fut guéri dans quinze jours, comme par miracle.*

Les anciens excellaient dans l'inscription funèbre : « Ici repose Épictète, disait son cippe, esclave, contrefait, pauvre comme Irus, et pourtant le favori « des dieux. »

Camoëns, parmi les modernes, a composé la plus magnifique des épitaphes, celle de Jean III de Portugal : « Qui gît dans ce grand sépulcre? quel est celui « que désignent les illustres armoiries de ce massif « écusson? Rien! car c'est à cela qu'arrive toute « chose... Que la terre lui soit aussi légère à cette « heure qu'il fut autrefois pesant au More. »

Mon cicerone padouan était un bavard, fort différent de mon Antonio de Venise ; il me parlait à tout

1. Charles *Patin*, né à Paris le 23 février 1633, mort à Padoue le 10 octobre 1693, fils du célèbre médecin et écrivain français Gui Patin, exerçait lui-même avec distinction la médecine à Paris lorsqu'il dut s'expatrier en 1668 sous le coup d'une accusation vague et grave. Il fut soupçonné d'avoir introduit en France des libelles contraires au roi ou aux personnes royales. Il s'établit à Padoue, et y occupa successivement les chaires de médecine et de chirurgie. On doit à Charles Patin plusieurs ouvrages de numismatique et d'archéologie, notamment une *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles*, souvent réimprimée sous le titre d'*Histoire des médailles*.

propos de *ce grand tyran* Angelo : [1] le long des rues il m'annonçait chaque boutique et chaque café ; au *Santo,* il me voulait absolument montrer la langue bien conservée du prédicateur de l'Adriatique. La tradition de ces sermons ne viendrait-elle pas de ces chansons que, dans le moyen âge, les pêcheurs (à l'exemple des anciens Grecs) chantaient aux poissons pour les charmer ? Il nous reste encore quelques-unes de ces ballades pélagiennes en anglo-saxon.

De Tite-Live, [2] point de nouvelles ; de son vivant, j'aurais volontiers, comme l'habitant de Gades, fait exprès le voyage de Rome pour le voir ; j'aurais volontiers, comme Panormita, vendu mon champ pour acheter quelques fragments de l'*histoire romaine*, ou, comme Henri IV, promis une province pour une *Décade*[3]. Un mercier de Saumur n'en était pas là ; il mit tout simplement couvrir des battoirs un manuscrit de Tite-Live, à lui vendu, en guise de vieux papiers, par l'apothicaire du couvent de l'abbaye de Fontevrault.

Quand je rentrai à *l'Étoile d'or*, Hyacinthe était revenu de Venise. Je lui avais recommandé de passer chez Zanze, et de faire mes excuses d'être parti sans la voir. Il trouva la mère et la fille dans une grande colère ; elle venait de lire *Le mie Prigioni*. La mère

1. Angelo Malipieri, potestat de Padoue. Lorsque Chateaubriand écrivait cette page (20 septembre 1833), Victor Hugo n'avait pas encore fait jouer son drame d'*Angelo*, dont la première représentation a eu lieu au Théâtre-Français le 28 avril 1835.

2. Tite-Live est né à Padoue en 59 avant *J.-C.*, et il est mort dans la même ville en 17 après *J.-C.*

3. L'Histoire de Rome par Tite-Live comprenait cent quarante-deux livres. Nous n'en possédons que trente-cinq. Elle est divisée en *Décades*, ou groupes de dix livres.

disait que Silvio était un *scélérat*, il s'était permis d'écrire que Brollo l'avait tiré, lui Pellico, par une jambe, lorsque lui Pellico était monté sur une table. La fille s'écriait : « Pellico est un calomniateur ; c'est « de plus un ingrat. Après les services que je lui ai « rendus, il cherche à me déshonorer. » Elle menaçait de faire saisir l'ouvrage et d'attaquer l'auteur devant les tribunaux ; elle avait commencé une réfutation du livre : Zanze est non-seulement une artiste, mais une femme de lettres.

Hyacinthe la pria de me donner la réfutation non achevée ; elle hésita, puis elle lui remit le manuscrit[1] : elle était pâle et fatiguée de son travail. La vieille geôlière prétendait toujours vendre la broderie de sa fille et l'ouvrage en mosaïque. Si jamais je retourne à Venise, je m'acquitterai mieux envers madame Brollo que je ne l'ai fait envers Abou Gosch, chef des Arabes des montagnes de Jérusalem ; je lui avais promis, à celui-ci, une couffe de riz de Damiette, et je ne la lui ai jamais envoyée.

Voici le commentaire de Zanze :

« La Veneziana maravigliandosi che contro di essa « vi sieno persona che abbia avutto ardire di scrivere « pezze di un romanzo formatto ed empitto di impie « falsità, si lagna fortemente contro l'auttore mentre « potteva servirsi di altra persona onde dar sfogo al « suo talento, ma non prendersi spasso di una gio-

1. Chateaubriand écrit de Padoue, le 20 septembre, à Mme Récamier : « ..... J'étais assez content de ma course italienne. A Venise, imaginez-vous que j'avais retrouvé *la Zanze !* et que j'étais à la découverte du plus beau roman du monde ! L'histoire est venue l'étrangler ; enfin, vous en verrez le premier chapitre. »

« vine onesta di educazione e religione, e questa sti-
« matta ed amatta e conosciutta a fondo da tutti.

« Comme Silvio puo dire che nella età mia di 13
« anni (che talli erano, alorquando lui dice di avermi
« conosciuta), comme può dire che io fossi giornariera-
« mente statta a visitarlo nella sua abitazione? se io
« giuro di essere statta se non pochissime volte, e
« sempre accompagnata o dal padre, o madre, o fra-
« tello? Comme può egli dire che io le abbia confi-
« datto un amore, che io era sempre alle mie scuolle,
« e che appena cominciavo a conoscere, anzi non an-
« cor poteva ne conosceva mondo, ma solo dedicatta
« alli doveri di religione, a quelli di doverosa figlia,
« e sempre occupatta a miei lavori, che questi erano
« il mio sollo piacere? Io giuro che non ho mai par-
« latto con lui, ne di amore, ne di altra qualsiasi
« cosa. Sollo se qualche volte io lo vedeva, lo guar-
« dava con ochio di pietà, poichè il mio cuore era per
« ogni mio simille, pieno di compazione; anzi io
« odiava il luogo che per sola combinazione mio
« padre si ritrovava: perchè altro impiego lo aveva
« sempre occupatto; ma dopo essere stato un bravo
« soldato, avendo bene servito la repubblica e poi il
« suo sovrano, fù statto ammesso contro sua volontà,
« non che di quella di sua famiglia, in quell' impiego.
« Falsissimo è che io abbia mai preso una mano del
« sopradetto Silvio, ne comme padre, ne comme fra-
« tello; prima, perchè abenchè giovinetta e priva di
« esperienza, avevo abastanza avutta educazione onde
« conoscere il mio dovere. Comme può egli dire di
« esser statto da me abbraciatto, che io non avrei
« fatto questo con un fratello nemeno; talli erano li

« scrupoli che aveva il mio cuore, stante l'educa-
« zione avutta nelli conventi, ove il mio padre mi
« aveva sempre mantenuta.

« Bensì vero sarà che lui a fondo mi conoscha più di
« quello che io possa conoscer lui, mentre mi sentiva
« giornarieramente in compagnia di miei fratelli, in
« una stanza a lui vicina; che questa era il luogo ove
« dormiva e studiava li miei sopradetti fratelli, e
« comme mi era lecitto di stare con loro? comme può
« egli dire che io ciarlassi con lui degli affari di mia
« famiglia, che sfogava il mio cuore contro il riguore
« di mia madre e benevolenza del padre, che io non
« aveva motivo alcuno di lagnarmi di essa, ma fù da
« me sempre ammatta?

« E comme può egli dire di avermi sgridatta aven-
« dogli portato un cativo caffè? Che io non so se
« alcuna persona posia dire di aver avutto ardire di
« sgridarmi: anzi di avermi per solla sua bontà tutti
« stimata.

« Mi formo mille maraviglie che un uomo di spirito
« et di tallenti abbia ardire di vantarsi di simile cose
« ingiuste contro una giovine onesta, onde farle per-
« dere quella stima che tutti professa per essa, non
« che l'amore di un rispetoso consorte, la sua pace e
« tranquilità in mezzo il bracio di sua famiglia e
« figlia.

« Io mi trovo oltremodo sdegnatta contro questo
« auttore, per avermi esposta in questo modo in un
« publico libro, di più di tanto prendersi spaso del
« nominare ogni momento il mio nome.

« Ha pure avutto riguardo nel mettere il nome di
« Tremerello in cambio di quell di Mandricardo;

« che tale era il nome del servo che così bene le por-
« tava ambaciatte. E questo io potrei farle certo, per-
« chè sapeva quanto infedelle lui era ed interessato :
« che pur per mangiare e bevere avrebe sacrificatto
« qualunque persona ; lui era un perfido contro tutti
« coloro che per sua disgrazia capitavano poveri e non
« poteva mangiarlo quanto voleva ; trattava questi
« infelici pegio di bestie. Ma quando io vedeva, lo
« sgridava e lo diceva a mio padre, non potendo il
« mio cuore vedere simili tratti verso il suo simile.
« Lui ero buono sollamente con chi le donava una
« buona mancia e bene le dava a mangiare. — Il
« cielo le perdoni ! Ma avrà da render conto delle sue
« cative opere verso suoi simili, e per l'odio che a me
« professava et per le coressioni che io le faceva. Per
« tale cativo sogetto Silvio a avutto riguardo, et per
« me che non meritava di essere esposta, non ha
« avutto il minimo riguardo.

« Ma io ben saprò ricorere, ove mi ver mi verane
« fatta una vera giustizia, mentre non intendo ne
« voglio esser, ne per bene ne malle, nominatta in
« publico.

« Io sono felice in bracio a un marito, che tanto
« mi amo, e ch'è veramente e virtuosamente coriposto,
« ben conoscendo il mio sentimento, non che vedendo
« il mio operare : e dovrò a cagione di un uomo che
« si è presso un punto sopra di me, onde dar forza
« alli suoi mal fondati scritti, essendo questi posti in
« falso !

« Silvio perdonerà il mio furore ; ma doveva lui
« bene aspetarselo quando al chiaro io era dal suo
« operatto.

« Questa è la ricompensa di quanto ha fatto la mia « famiglia, avendolo trattatto con quella umanità, « che merita ogni creatura cadutta in talli disgrazie, « e non trattata come era li ordini !

« Io intanto faccio qualunque giuramento, che « tutto quello che fù detto a mio riguardo, dà falso. « Forse Silvio sarà statto malle informato di me ; ma « non può egli dire con verità talli cose non essendo « vere, ma sollo per avere un più forte motivo onde « fondare il suo romanzo.

« Vorei dire di più ; ma le occupazioni di mia fami- « glia non mi permette di perdere di più tempo. « Sollo ringraziarò intanto il signor Silvio col suo « operare e di avermi senza colpa veruna posto in « seno una continua inquietudine e forse una perpetua « infelicità. »

TRADUCTION.

« La Vénitienne va s'émerveillant que quelqu'un « ait eu le courage d'écrire contre elle deux scènes « d'un roman formé et rempli de faussetés impies. « Elle se plaint fortement de l'auteur qui se pouvait « servir d'une autre personne pour donner carrière à « son talent, et non prendre pour jouet une jeune « fille honnête d'éducation et de religion, estimée, ai- « mée et connue à fond de tous.

« Comment Silvio peut-il dire qu'à mon âge de « treize ans (qui étaient mes ans lorsqu'il dit m'avoir « connue) ; comment peut-il dire que j'allais journel- « lement le visiter dans sa demeure, si je jure de n'y « être allée que très peu de fois, et toujours accompa-

« gnée ou de mon père, ou de ma mère, ou d'un frère?
« Comment peut-il dire que je lui ai confié un amour,
« moi qui étais toujours à mes écoles, moi qui, à peine
« commençant à savoir quelque chose, ne pouvais
« connaître ni l'amour, ni le monde ; seulement con-
« sacrée que j'étais aux devoirs de la religion, à ceux
« d'une obéissante fille, toujours occupée de mes tra-
« vaux, mes seuls plaisirs?

« Je jure que je ne lui ai jamais parlé (à Pellico) ni
« d'amour, ni de quoi que ce soit ; mais si quelque-
« fois je le voyais, je le regardais d'un œil de pitié,
« parce que mon cœur était pour chacun de mes sem-
« blables plein de compassion. Aussi je haïssais le
« lieu où mon père se trouvait par fortune : il avait
« toujours occupé une autre place ; mais après avoir
« été un brave soldat, ayant bien servi la République
« et ensuite son souverain, il fut mis contre sa volonté
« et celle de sa famille dans cet emploi.

« Il est très faux (*falsissimo*) que j'aie jamais pris
« une main du susdit Silvio, ni comme celle de mon
« père, ni comme celle de mon frère ; premièrement
« parce que, bien que jeunette et privée d'expérience,
« j'avais suffisamment reçu d'éducation pour connaî-
« tre mes devoirs.

« Comment peut-il dire avoir été par moi embrassé,
« moi qui n'aurais pas fait cela avec un frère même :
« tels étaient les scrupules qu'avait imprimés dans
« mon cœur l'éducation reçue dans les couvents où
« mon père m'avait maintenue !

« Vraiment, il arrivera que j'ai été plus connue de
« lui (Pellico) qu'il ne le pouvait être de moi! Je me te-
« nais journellement en la compagnie de mes frères

« dans une chambre à lui voisine (laquelle était le « lieu où dormaient et étudiaient mes susdits frères) ; « or, puisqu'il m'était loisible de demeurer avec eux, « comment peut-il dire que je discourais avec lui des « affaires de ma famille, que je soulageais mon cœur, « au sujet de la rigueur de ma mère et de la bonté de « mon père ? Loin d'avoir un petit motif de me plain- « dre d'elle, elle fut par moi toujours aimée.

« Comment peut-il dire qu'il a crié contre moi pour « lui avoir apporté de mauvais café ? Je ne sache per « sonne qui puisse dire avoir eu l'audace de crier « contre moi, m'ayant tous estimée par leur seule « bonté.

« Je me fais mille étonnements de ce qu'un homme « d'esprit et de talent ait eu le courage de se vanter « injustement de semblables choses contre une jeune « fille honnête, ce qui pourrait lui faire perdre l'es- « time que tous professent pour elle, et encore l'a- « mour d'un respectable mari, lui faire perdre sa paix « et sa tranquilité dans les bras de sa famile et de sa « fille.

« Je me trouve indignée outre mesure contre cet « auteur pour m'avoir exposée de cette manière dans « un livre publié, et pour avoir pris une si grande « liberté de citer mon nom à chaque instant.

« Et pourtant il a eu l'attention d'écrire le nom de « *Tremerello* au lieu de celui de *Mandricardo*, nom de « celui qui si bien lui portait des messages. Et celui- « là je pourrais le lui faire connaître avec certitude, « parce que je savais combien il lui était infidèle et « combien intéressé. Pour boire et manger il aurait « sacrifié tout le monde ; il était perfide à tous ceux

« qui, pour leur malheur, lui arrivaient pauvres, et qui « ne pouvaient autant l'engraisser qu'il aurait voulu. « Il traitait ces malheureux pire que des bêtes ; mais « quand je le voyais, je lui adressais des reproches et « le disais à mon père, mon cœur ne pouvant sup- « porter de pareils traitements envers mon sembla- « ble. Lui (Mandricardo) était bon seulement avec « ceux qui leur donnaient la *buona mancia* et lui don- « naient bien à manger ; le ciel lui pardonne ! mais il « aura à rendre compte de ses mauvaises actions en- « vers ses semblables, et de la haine qu'il me portait « à cause des remontrances que je lui faisais. Pour « un tel mauvais sujet Silvio a eu des délicatesses, et « pour moi, qui ne méritais pas d'être exposée, il n'a « pas eu le moindre égard.

« Mais moi je saurai bien recourir où il me sera « fait une véritable justice ; je n'entends pas, je ne « veux pas être, soit en bien, soit en mal, nommée « en public.

« Je suis heureuse dans les bras d'un mari qui « m'aime tant, et qui est vraiment et vertueusement « payé de retour. Il connaît bien non-seulement ma « conduite, mais mes sentiments. Et je devrai, à cause « d'un homme qui juge à propos de m'exploiter dans « l'intérêt de ses écrits mal fondés et remplis de faus- « setés..... !

« Silvio me pardonnera ma fureur, mais il devait « s'y attendre, alors que je viendrais à connaître « clairement sa conduite à mon égard.

« Voilà la récompense de tout ce qu'a fait ma « famille, l'ayant traité (Pellico) avec cette humanité « que mérite chaque créature tombée en une pareille

« disgrâce, et ne l'ayant pas traité selon les ordres.

« Et moi cependant je fais le serment que tout ce « qui a été dit à mon égard est faux. Peut-être Silvio « aura été mal informé à mon égard, mais il ne peut « dire avec vérité des choses qui, n'étant pas vraies, « lui sont seulement un motif plus fort de fonder son « roman.

« Je voudrais en dire davantage; mais les occupa- « tions de ma famille ne me permettent pas de per- « dre plus de temps. Seulement je rends grâces au « signor Silvio de son ouvrage et de m'avoir, inno- « cente de faute, mis dans le sein une continuelle « inquiétude, et peut-être une perpétuelle infélicité. »

Cette traduction littérale est loin de rendre la verve féminine, la grâce étrangère, la naïveté animée du texte; le dialecte dont se sert Zanze exhale un parfum du sol impossible à transfuser dans une autre langue. L'*apologie* avec ses phrases incorrectes, nébuleuses, inachevées, comme les extrémités vagues d'un groupe de l'Albane; le manuscrit, avec son orthographe défectueuse ou vénitienne, est un monument de femme grecque, mais de ces femmes de l'époque où les évêques de Thessalie chantaient les amours de Théagène et de Chariclée. Je préfère les deux pages de la petite geôlière à tous les dialogues de la grande Isotte, qui cependant a plaidé pour Ève contre Adam, comme Zanze plaide pour elle-même contre Pellico.

1. La grande Isotte était une dame savante du xve siècle, qui vivait à Vérone et s'appelait *Isotta Nogarola*. Elle plaida pour Ève dans un *Dialogue*, qui remplit un bel in-quarto, publié à Venise, chez les Alde, sous ce titre : *Dialogus quo utrùm Adam vel Eva magis peccaverit, quæstio satis nota, sed non adeo explicata, continetur.*

Mes belles compatriotes provençales d'autrefois rappellent davantage la fille de Venise par l'idiome de ces générations intermédiaires, chez lesquelles la langue du vaincu n'est pas encore entièrement morte et la langue du vainqueur pas encore entièrement formée.

Qui de Pellico ou de Zanze a raison? de quoi s'agit-il aux débats? d'une simple confidence, d'un embrassement douteux, lequel, au fond, ne s'adresse peut-être pas à celui qui le reçoit. La vive épousée ne veut pas se reconnaître dans la délicieuse éphèbe représentée par le captif; mais elle conteste le fait avec tant de charme, qu'elle le prouve en le niant. Le portrait de Zanze dans le mémoire du demandeur est si ressemblant, qu'on le retrouve dans la réplique de la défenderesse: même sentiment de religion et d'humanité, même réserve, même ton de mystère, même désinvolture molle et tendre.

Zanze est pleine de puissance lorsqu'elle affirme, avec une candeur passionnée, qu'elle n'aurait pas osé embrasser son propre frère, à plus forte raison M. Pellico. La piété filiale de Zanze est extrêmement touchante, lorsqu'elle transforme Brollo en un vieux soldat de la république, réduit à l'état de geôlier *per sola combinazione*.

Zanze est tout admirable dans cette remarque : Pellico a caché le nom d'un homme pervers, et il n'a pas craint de révéler celui d'une innocente créature compatissante aux misères des prisonniers.

Zanze n'est point séduite par l'idée d'être immortelle dans un ouvrage immortel ; cette idée ne lui vient pas même à l'esprit : elle n'est frappée que de l'in-

discrétion d'un homme ; cet homme, à en croire l'offensée, sacrifie la réputation d'une femme aux jeux de son talent, sans souci du mal dont il peut être la cause, ne pensant qu'à faire un roman au profit de sa renommée. Une crainte visible domine Zanze : les révélations d'un prisonnier n'éveilleront-elles pas la jalousie d'un époux ?

Le mouvement qui termine l'*apologie* est pathétique et éloquent :

« Je rends grâces au signor Silvio de son ouvrage, et « de m'avoir, innocente de faute, mis dans le sein « une continuelle inquiétude et peut-être une perpé- « tuelle infélicité, » *una continua inquietudine e forse una perpetua infelicità.*

Sur ces dernières lignes écrites d'une main fatiguée, on voit la trace de quelques larmes.

Moi, étranger au procès, je ne veux rien perdre. Je tiens donc que la Zanze de *Mie Prigioni* est la Zanze selon les Muses, et que la Zanze de l'*apologie* est la Zanze selon l'histoire. J'efface le petit défaut de taille que j'avais cru voir dans la fille du vieux soldat de la république ; je me suis trompé : Angélique de la prison de Silvio est faite comme la tige d'un jonc, comme le stipe d'un palmier. Je lui déclare que, dans mes *Mémoires*, aucun personnage ne me plaît autant qu'elle, sans en excepter ma sylphide. Entre Pellico et Zanze elle-même, à l'aide du manuscrit dont je suis dépositaire, grande merveille sera si la *Veneziana* ne va pas à la postérité ! Oui, Zanze, vous prendrez place parmi les ombres de femmes qui naissent autour du poète, lorsqu'il rêve au son de sa lyre. Ces ombres délicates, orphelines d'une harmonie expirée

et d'un songe évanoui, restent vivantes entre la terre et le ciel, et habitent à la fois leur double patrie. « Le « beau paradis n'aurait pas ses grâces complètes si tu « n'y étais, » dit un troubadour à sa maîtresse absente par la mort.

Padoue, 20 septembre 1833.

L'histoire est encore venue étrangler le roman. J'achevais à peine de lire à *l'Étoile d'or* la défense de Zanze, que M. de Saint-Priest entre dans ma chambre en disant : « Voici du nouveau. » Une lettre de Son Altesse Royale nous apprenait que le gouverneur du royaume lombard-vénitien s'était présenté au Catajo et qu'il avait annoncé à la princesse l'impossibilité où il se trouvait de la laisser continuer son voyage. Madame désirait mon départ immédiat.

Dans ce moment un aide de camp du gouverneur frappe à ma porte et me demande s'il me convient de recevoir son général. Pour toute réponse, je me rends à l'appartement de Son Excellence, descendue comme moi à *l'Étoile d'or*.

C'était un excellent homme que le gouverneur.

« Imaginez-vous, monsieur le vicomte, me dit-il, « que mes ordres contre madame la duchesse de « Berry étaient du 28 août : Son Altesse Royale m'avait « fait dire qu'elle avait des passe-ports d'une date « postérieure et une lettre de mon empereur. Voilà « que, le 17 de ce mois de septembre, je reçois au « milieu de la nuit une estafette : une dépêche, datée « du 15, de Vienne, m'enjoint d'exécuter les premiers « ordres du 28 août, et de pas laisser s'avancer « madame la duchesse de Berry au delà d'Udine ou

« de Trieste. Voyez, cher et illustre vicomte, quel « grand malheur pour moi ! arrêter une princesse « que j'admire et respecte, si elle ne se veut pas con- « former au désir de mon souverain ! car la princesse « ne m'a pas bien reçu ; elle m'a dit qu'elle ferait ce « qui lui plairait. Cher vicomte, si vous pouviez obte- « nir de Son Altesse Royale qu'elle restât à Venise ou « à Trieste en attendant de nouvelles instructions de « ma cour ? Je viserai votre passe-port pour Prague ; « vous vous y rendrez tout de suite sans éprouver le « moindre empêchement, et vous arrangerez tout « cela ; car certainement ma cour n'a fait que céder à « des demandes. Rendez-moi, je vous en prie, ce ser- « vice. »

J'étais touché de la candeur du noble militaire. En rapprochant la date du 15 septembre de celle de mon départ de Paris, 3 du même mois, je fus frappé d'une idée : mon entrevue avec Madame et la coïncidence de la majorité de Henri V pouvaient avoir effrayé le gouvernement de Philippe. Une dépêche de M. le duc de Broglie, transmise par une note de M. le comte de Sainte-Aulaire[1], avait peut-être déterminé la chancellerie de Vienne à renouveler la prohibition du 28 août. Il est possible que j'augure mal et que le fait que je soupçonne n'ait pas eu lieu ; mais deux *gentilshommes*, tous deux pairs de France de Louis XVIII, tous deux violateurs de leur serment, étaient bien dignes, après tout, d'être contre une femme, mère de leur roi légitime, les instruments d'une aussi généreuse politi-

1. Sur le comte de Sainte-Aulaire, voir au tome V, la note de la page 380. — Il était, en 1833, ambassadeur de France à Vienne.

que. Faut-il s'étonner si la France aujourd'hui se confirme de plus en plus dans la haute opinion qu'elle a des gens de cour d'autrefois?

Je me donnai garde de montrer le fond de ma pensée. La persécution avait changé mes dispositions au sujet du voyage de Prague ; j'étais maintenant aussi désireux de l'entreprendre seul dans les intérêts de ma souveraine, que j'avais été opposé à le faire avec elle lorsque les chemins lui étaient ouverts. Je dissimulai mes vrais sentiments, et, voulant entretenir le gouverneur dans la bonne volonté de me donner un passe-port, j'augmentai sa loyale inquiétude ; je répondis :

« Monsieur le gouverneur, vous me proposez une « chose difficile. Vous connaissez madame la duchesse « de Berry ; ce n'est pas une femme que l'on mène « comme on veut : si elle a pris son parti, rien ne la « fera changer. Qui sait ? il lui convient peut-être « d'être arrêtée par l'empereur d'Autriche, son oncle, « comme elle a été mise au cachot par Louis-Philippe, « son oncle ! Les rois légitimes et les rois illégitimes « agiront les uns comme les autres ; Louis-Philippe « aura détrôné le fils de Henri IV, François II empê- « chera la réunion de la mère et du fils ; M. le prince « de Metternich relèvera M. le général Bugeaud dans « son poste, c'est à merveille. »

Le gouverneur était hors de lui : « Ah ! vicomte, « que vous avez raison ! cette propagande, elle est « partout ! cette jeunesse ne nous écoute plus ! pas « encore autant dans l'État vénitien que dans la Lom- « bardie et le Piémont. — Et la Romagne ! me suis- « écrié, et Naples ! et la Sicile ! et les rives du Rhin !

« et le monde entier ! — Ah ! ah ! ah ! criait le gou-
« verneur, nous ne pouvons pas rester ainsi : tou-
« jours l'épée au poing, une armée sous les armes,
« sans nous battre. La France et l'Angleterre en
« exemple à nos peuples ! Une jeune Italie maintenant,
« après les carbonari ! La jeune Italie ! Qui a jamais
« entendu parler de ça ?

« — Monsieur, ai-je dit, je ferai tous mes efforts
« pour déterminer Madame à vous donner quelques
« jours ; vous aurez la bonté de m'accorder un passe-
« port : cette condescendance peut seule empêcher Son
« Altesse Royale de suivre sa première résolution.

« — Je prendrai sur moi, me dit le gouverneur
« rassuré, de laisser Madame traverser Venise se
« rendant à Trieste ; si elle traîne un peu sur les che-
« mins, elle atteindra tout juste cette dernière ville
« avec les ordres que vous allez chercher, et nous
« serons délivrés. Le délégué de Padoue vous don-
« nera le *visa* pour Prague, en échange duquel vous
« laisserez une lettre annonçant la résolution de Son
« Altesse Royale de ne point dépasser Trieste. Quel
« temps ! quel temps ! Je me félicite d'être vieux,
« cher et illustre vicomte, pour ne pas voir ce qui ar-
« rivera. »

En insistant sur le passe-port, je me reprochais intérieurement d'abuser peut-être un peu de la parfaite droiture du gouverneur, car il pourrait devenir plus coupable de m'avoir laissé aller en Bohême que d'avoir cédé à la duchesse de Berry. Toute ma crainte était qu'une fine mouche de la police italienne ne mît des obstacles au *visa*. Quand le délégué de Padoue vint chez moi, je lui trouvai une mine de secrétariat,

un maintien de protocole, un air de préfecture comme à un homme nourri aux administrations françaises. Cette capacité bureaucratique me fit trembler. Aussitôt qu'il m'eut assuré avoir été commissaire à l'armée des alliés dans le département des Bouches-du-Rhône, l'espérance me revint : j'attaquai mon ennemi en tirant droit à son amour-propre. Je déclarai qu'on avait remarqué la stricte discipline des troupes stationnées en Provence. Je n'en savais rien, mais le délégué, me répondant par un débordement d'admiration, se hâta d'expédier mon affaire : je n'eus pas plutôt obtenu mon visa, que je ne m'en souciais plus.

Padoue, 20 septembre 1833.

La duchesse de Berry revint du Catajo à neuf heures du soir : elle paraissait très animée ; quant à moi, plus j'avais été pacifique, plus je voulais qu'on acceptât le combat : on nous attaquait, force était de nous défendre. Je proposai, moitié en riant, à S. A. R. de l'emmener déguisée à Prague, et d'enlever à *nous deux* Henri V. Il ne s'agissait que de savoir où nous déposerions notre larcin. L'Italie ne convenait pas, à cause de la faiblesse de ses princes ; les grandes monarchies absolues devaient être abandonnées pour un millier de raisons. Restait la Hollande et l'Angleterre : je préférais la première parce qu'on y trouvait, avec un gouvernement constitutionnel, un roi habile.

Nous ajournâmes ces partis extrêmes : nous nous arrêtâmes au plus raisonnable : il faisait tomber sur moi le poids de l'affaire. Je partirais seul avec une lettre de Madame : je demanderais la déclaration de la

majorité ; sur la réponse des grands parents, j'enverrais un courrier à S. A. R. qui attendrait ma dépêche à Trieste. MADAME joignit à sa lettre pour le vieux roi un billet pour Henri : je ne le devais remettre au jeune prince que selon les circonstances. La suscription du billet était seule une protestation contre les arrière-pensées de Prague. Voici la lettre et le billet :

« Ferrare, 19 septembre 1833.

« Mon cher père, dans un moment aussi décisif « que celui-ci pour l'avenir de Henri, permettez-moi « de m'adresser à vous avec toute confiance. Je ne « m'en suis point rapportée à mes propres lumières « sur un sujet aussi important ; j'ai voulu, au con- « traire, consulter dans cette grave circonstance les « hommes qui m'avaient montré le plus d'attache- « ment et de dévouement. M. de Chateaubriand se « trouvait tout naturellement à leur tête.

« Il m'a confirmé ce que j'avais déjà appris, c'est « que tous les royalistes en France regardent comme « indispensable, pour le 29 septembre, un acte qui « constate les droits et la majorité de Henri. Si le « loyal M... est en ce moment auprès de vous, j'invo- « que son témoignage que je sais être conforme à ce « que j'avance.

« M. de Chateaubriand exposera au roi ses idées au « sujet de cet acte ; il dit avec raison, ce me semble, « qu'il faut simplement constater la majorité de « Henri et non pas faire un manifeste : je pense que « vous approuverez cette manière de voir. Enfin, mon « cher père, je m'en remets à lui pour fixer votre at- « tention et amener une décision sur ce point néces-

« saire. J'en suis bien plus occupée, je vous assure,
« que de ce qui me concerne, et l'intérêt de mon
« Henri, qui est celui de la France, passe avant le
« mien. Je lui ai prouvé, je crois, que je savais m'ex-
« poser pour lui à des dangers, et que je ne reculais
« devant aucun sacrifice ; il me trouvera, toujours la
« même.

« M. de Montbel m'a remis votre lettre à son arri-
« vée : je l'ai lue avec une bien vive reconnaissance ;
« vous revoir, retrouver mes enfants, sera toujours le
« plus cher de mes vœux. M. de Montbel vous aura
« écrit que j'avais fait tout ce que vous demandiez ;
« j'espère que vous aurez été satisfait de mon em-
« pressement à vous plaire et à vous prouver mon
« respect et ma tendresse. Je n'ai plus maintenant
« qu'un désir, c'est d'être à Prague pour le 29 septem-
« bre, et, quoique ma santé soit bien altérée, j'espère
« que j'arriverai. Dans tous les cas, M. de Chateau-
« briand me précédera. Je prie le roi de l'accueillir avec
« bonté et d'écouter tout ce qu'il lui dira de ma part.
« Croyez, mon cher père, à tous les sentiments, etc. »

« *P. S.* Padoue, le 20 septembre. — Ma lettre était
« écrite lorsqu'on me communique l'ordre de ne pas
« continuer mon voyage : ma surprise égale ma dou-
« leur. Je ne puis croire qu'un ordre semblable soit
« émané du cœur du roi ; ce sont mes ennemis seuls
« qui ont pu le dicter. Que dira la France ? Et com-
« bien Philippe va triompher ! Je ne puis que presser
« le départ du vicomte de Chateaubriand, et le char-
« ger de dire au roi ce qu'il me serait trop pénible de
« lui écrire dans ce moment. »

Suscription : « A Sa Majesté Henri V, mon très-cher « fils, Prague. »

« Padoue, 20 septembre 1833.

« J'étais au moment d'arriver à Prague et de t'em- « brasser, mon cher Henri, un obstacle imprévu « m'arrête dans mon voyage.

« J'envoie M. de Chateaubriand à ma place pour « traiter de tes affaires et des miennes. Aie confiance, « mon cher ami, dans ce qu'il te dira de ma part et « crois bien à ma tendre affection. En t'embrassant « avec ta sœur, je suis

« Ton affectionnée mère et amie,

« Caroline. »

M. de Montbel tomba de Rome à Padoue au milieu de nos cancans. La petite cour de Padoue le bouda ; elle s'en prenait à M. de Blacas des ordres de Vienne. M. de Montbel, homme fort modéré, n'eut d'autre ressource que de se réfugier auprès de moi, bien qu'il me craignît ; en voyant ce collègue de M. de Polignac, je m'expliquai comment il avait écrit, sans s'en apercevoir, l'histoire du duc de Reichstadt[1], et admiré les archiducs, le tout à soixante lieues de Prague, lieu d'exil du duc de Bordeaux ; si lui, M. de Montbel, avait été propre à jeter par la fenêtre la monarchie de saint Louis et les monarchies de ce bas monde, c'est un petit accident auquel il n'avait pas pensé. Je

1. Sur M. de Montbel, voir au tome V la note 2 de la page 254. — M. de Montbel avait publié en 1833 une notice sur *le duc de Reichstadt*.

fus gracieux envers le comte de Montbel ; je lui parlai du Colisée. Il retournait à Vienne se mettre à la disposition du prince de Metternich et servir d'intermédiaire à la correspondance de M. de Blacas. A onze heures, j'écrivais au gouverneur la lettre convenue : je pris soin de la dignité de MADAME, n'engageant point S. A. R. et lui réservant toute faculté d'agir.

« Padoue, ce 20 septembre 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« S. A. R. madame la duchesse de Berry veut bien, « *pour le moment*, se conformer aux ordres qui vous « ont été transmis. Son projet est d'aller à Venise en « se rendant à Trieste ; là, d'après les renseignements « que j'aurai l'honneur de lui adresser, elle prendra « une dernière résolution.

« Agréez, je vous prie, mes remercîments les plus « sincères, et l'assurance de la haute considération « avec laquelle je suis,

« Monsieur le gouverneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Le délégué, en lisant cette lettre, en fut très content. MADAME sortie de la Lombardie vénitienne, lui et le gouverneur cessaient d'être responsables ; les faits et gestes de la duchesse de Berry à Trieste ne regardaient plus que les autorités de l'Istrie ou du Frioul ; c'était à qui se débarrasserait de l'infortune : dans

un certain jeu, on se hâte de passer à son voisin un petit morceau de papier.

A dix heures, je pris congé de la princesse. Elle remettait son sort et celui de son fils entre mes mains. Elle me faisait roi de France de sa façon. Dans un village de Belgique, j'ai eu quatre voix pour monter au trône qu'occupe le gendre de Philippe. Je dis à MADAME : « Je me soumets à la volonté de « Votre Altesse Royale, mais je crains de tromper ses « espérances. Je n'obtiendrai rien à Prague. » Elle me poussa vers la porte : « Partez, vous pouvez « tout. »

A onze heures, je montai en voiture : la nuit était pluvieuse. Il me semblait retourner à Venise, car je suivais la route de Mestre ; j'avais plus envie de revoir Zanze que Charles X.

LIVRE VIII[1]

Journal de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833. — Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencerage*. — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel. — Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : Combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancouët et ma grand'mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz. — Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague. — Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad. — Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens. — L'échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens. — A Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit. — Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Epreuves de religion. — La France.

Je me désolai en passant à Mestre, vers la fin de la nuit, de ne pouvoir aller au rivage : peut-être un phare lointain des dernières lagunes m'aurait indiqué la plus belle des îles du monde ancien, comme une

1. Ce livre a été écrit sur la route de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833, — et, sur la route de Prague à Paris, du 26 septembre au 6 octobre.

petite lumière découvrit à Christophe Colomb la première île du Nouveau-Monde. C'était à Mestre que j'étais débarqué de Venise, lors de mon premier voyage en 1806 : *fugit ætas.*

Je déjeunai à Conegliano : j'y fus complimenté par les amis d'une dame, traducteur de l'*Abencerage*, et sans doute ressemblant à Blanca : « Il vit sortir une « jeune femme, vêtue à peu près comme ces reines « gothiques sculptées sur les monuments de nos an- « ciennes abbayes ; une mantille noire était jetée sur « sa tête ; elle tenait avec sa main gauche cette man- « tille croisée et fermée comme une guimpe au- « dessous de son menton, de sorte que l'on n'aper- « cevait de tout son visage que ses grands yeux et sa « bouche de rose. » Je paye ma dette au traducteur de mes rêveries espagnoles, en reproduisant ici son portrait.

Quand je remontai en voiture, un prêtre me harangua sur le *Génie du Christianisme*. Je traversais le théâtre des victoires qui menèrent Bonaparte à l'invasion de nos libertés.

Udine est une belle ville : j'y remarquai un portique imité du palais des doges. Je dînai à l'auberge, dans l'appartement que venait d'occuper madame la comtesse de Samoyloff ; il était encore tout rempli de ses dérangements. Cette nièce de la princesse Bagration, *autre injure des ans*, est-elle encore aussi jolie qu'elle l'était à Rome en 1829, lorsqu'elle chantait si extraordinairement à mes concerts? Quelle brise roulait de nouveau cette fleur sous mes pas? quel souffle poussait ce nuage? Fille du Nord, tu jouis de la vie; hâte-toi : des harmonies qui te charmaient ont

déjà cessé; tes jours n'ont pas la durée du jour polaire.

Sur le livre de l'hôtel était écrit le nom de mon noble ami, le comte de La Ferronnays, retournant de Prague à Naples, de même que j'allais de Padoue à Prague. Le comte de la Ferronnays, mon compatriote à double titre, puisqu'il est Breton et Malouin, a entremêlé ses destinées politiques aux miennes : il était ambassadeur à Pétersbourg quand j'étais à Paris ministre des affaires étrangères; il occupa cette dernière place, et je devins à mon tour ambassadeur sous sa direction. Envoyé à Rome, je donnai ma démission à l'avènement du ministère Polignac, et La Ferronnays hérita de mon ambassade. Beau-frère de M. de Blacas, il est aussi pauvre que celui-ci est riche; il a quitté la pairie et la carrière diplomatique lors de la révolution de Juillet; tout le monde l'estime, et personne ne le hait, parce que son caractère est pur et son esprit tempérant. Dans sa dernière négociation à Prague, il s'est laissé surprendre par Charles X, qui marche vers ses derniers lustres. Les vieilles gens se plaisent aux cachotteries, n'ayant rien à montrer qui vaille. En exceptant mon vieux roi, je voudrais qu'on noyât quiconque n'est plus jeune, moi tout le premier avec douze de mes amis.

A Udine, je pris la route de Villach; je me rendais en Bohême par Salzbourg et Linz. Avant d'attaquer les Alpes, j'ouïs le branle des cloches et j'aperçus dans la plaine un campanile illuminé. Je fis interroger le postillon à l'aide d'un Allemand de Strasbourg, cicerone italien à Venise, qu'Hyacinthe m'avait amené pour interprète slave à Prague. La réjouissance dont

je m'enquérais avait lieu à l'occasion d'un prêtre nouvellement promu aux ordres sacrés ; il devait dire le lendemain sa première messe. Combien de fois ces cloches, qui proclament aujourd'hui l'union indissoluble d'un homme avec Dieu, appelleront-elles cet homme au sanctuaire, et à quelle heure ces mêmes cloches sonneront-elles sur son cercueil?

22 septembre.

Je dormis presque toute la nuit, au bruit des torrents, et je me réveillai au jour, le 22, parmi les montagnes. Les vallées de la Carinthie sont agréables, mais n'ont rien de caractéristique : point de costume parmi les paysans; quelques femmes portent des fourrures comme les Hongroises; d'autres ont la tête couverte de coiffes blanches mises en arrière, ou de bonnets de laine bleue renflés en bourrelet sur le bord, tenant le milieu entre le turban de l'Osmanli et la calotte à bouton du Talapoin.

Je changeai de chevaux à Villach. En sortant de cette station, je suivis une large vallée au bord de la Drave, nouvelle connaissance pour moi : à force de passer les rivières, je trouverai enfin mon dernier rivage. Lander[1] vient de découvrir l'embouchure du Niger; le hardi voyageur a rendu ses jours à l'éternité au moment où il nous apprenait que le fleuve mystérieux de l'Afrique verse ses ondes à l'Océan.

1. Richard *Lander*, voyageur anglais (1804-1834), a fait plusieurs voyages de découvertes à travers l'Afrique, en 1827, 1830 et 1832. Lors de sa dernière expédition dans une petite île formée par le Niger, il fut assailli par les indigènes et reçut un coup de hache, des suites duquel il mourut à Fernando-Po.

A l'entrée de la nuit, nous faillîmes d'être arrêtés au village de Saint-Paternion : il s'agissait de graisser la voiture ; un paysan vissa l'écrou d'une des roues à contre-sens, avec tant de force qu'il était impossible de l'ôter. Tous les habiles du village, le maréchal ferrant à leur tête, échouèrent dans leurs tentatives. Un garçon de quatorze à quinze ans quitte la troupe, revient avec une paire de tenailles, écarte les travailleurs, entoure l'écrou d'un fil d'archal, le tortille avec ses pinces, et, pesant de la main dans le sens de la vis, enlève l'écrou sans le moindre effort : ce fut un *vivat* universel. Cet enfant ne serait-il point quelque Archimède? La reine d'une tribu d'Esquimaux, cette femme qui traçait au capitaine Parry[1] une carte des mers polaires, regardait attentivement des matelots soudant à la forge des bouts de fer, et devançait par son génie toute sa race.

Dans la nuit du 22 au 23, je traversai une masse épaisse de montagnes; elles continuèrent leur brouillée devant moi jusqu'à Salzbourg : et pourtant ces remparts n'ont pas défendu l'empire romain. L'auteur des *Essais*, parlant du Tyrol, dit avec sa vivacité ordinaire d'imagination : « C'étoit comme une robe « que nous ne voyons que plissée, mais qui, si elle « étoit espandue, seroit un fort grand pays. » Les monts où je tournoyais ressemblaient à un éboulement des chaînes supérieures, lequel, en couvrant un vaste terrain, aurait formé de petites Alpes offrant les divers accidents des grandes.

Des cascades descendaient de tous côtés, bondis-

1. Sur le capitaine Parry, voyez, au tome III, la note 1 de la page 177.

saient sur des lits de pierres, comme les gaves des Pyrénées. Le chemin passait dans des gorges à peine ouvertes à la voie de la calèche. Aux environs de Gemünd, des forges hydrauliques mêlaient le retentissement de leurs pilons à celui des écluses de chasse; de leurs cheminées s'échappaient des colonnes d'étincelles parmi la nuit et les noires forêts de sapins. A chaque coup de soufflet sur l'âtre, les toits à jour de la fabrique s'illuminaient soudain, comme la coupole de Saint-Pierre de Rome un jour de fête. Dans la chaîne du Karch, on ajouta trois paires de bœufs à nos chevaux. Notre long attelage, sur les eaux torrentueuses et les ravines inondées, avait l'air d'un pont vivant : la chaîne opposée du Tauern était drapée de neige.

Le 23, à neuf heures du matin, je m'arrêtai au joli hameau de Saint-Michel, au fond d'une vallée. De belles grandes filles autrichiennes me servirent un déjeuner bien propre dans une petite chambre dont les deux fenêtres regardaient des prairies et l'église du village. Le cimetière, entourant l'église, n'était séparé de moi que par une cour rustique. Des croix de bois, inscrites dans un demi-cercle et auxquelles appendaient des bénitiers, s'élevaient sur la pelouse des vieilles tombes : cinq sépulcres encore sans gazon annonçaient cinq nouveaux repos. Quelques-unes des fosses, comme des plates-bandes de potager, étaient ornées de soucis en pleine fleur dorée; des bergeronnettes couraient après des sauterelles dans ce jardin des morts. Une très vieille femme boiteuse, appuyée sur une béquille, traversait le cimetière et rapportait une croix abattue : peut-être la loi lui

permettait-elle de butiner cette croix pour sa tombe ; le bois mort dans les forêts, appartient à celui qui l'a ramassé.

Là dorment ignorés des poètes sans gloire,
Des orateurs sans voix, des héros sans victoire[1].

L'enfant de Prague ne dormirait-il pas mieux ici sans couronne que dans la chambre du Louvre où le corps de son père fut exposé ?

Mon déjeuner solitaire en société des voyageurs repus, couchés sous ma fenêtre, aurait été selon mes goûts, si une mort trop récente ne m'eût affligé : j'avais entendu crier la geline servie à mon festin. Pauvre poussin ! il était si heureux cinq minutes avant mon arrivée ! il se promenait parmi les herbes, les légumes et les fleurs ; il courait au milieu des troupeaux de chèvres descendues de la montagne ; ce soir il se serait couché avec le soleil, et il était encore assez petit pour dormir sous l'aile de sa mère.

La calèche attelée, j'y suis remonté entouré des femmes, et les garçons de l'auberge m'ont accompagné ; ils avaient l'air heureux de m'avoir vu, quoiqu'ils ne me connussent pas et qu'ils ne dussent jamais me revoir : ils me donnaient tant de bénédictions ! Je ne me lasse pas de cette cordialité allemande. Vous ne rencontrez pas un paysan qui ne vous ôte son chapeau et ne vous souhaite cent bonnes choses : en France, on ne salue que la mort ; l'insolence est réputée la liberté et l'égalité ; nulle sympathie d'homme à homme ; envier quiconque voyage un

1. Vers de Chateaubriand dans les *Tombeaux champêtres*, élégie imitée de Gray. (*Œuvres complètes*, tome XXII, p. 329.)

peu commodément, se tenir sur la hanche prêt à olinder[1] contre tout porteur d'une redingote neuve ou d'une chemise blanche, voilà le signe caractéristique de l'indépendance nationale : bien entendu que nous passons nos jours dans les antichambres à essuyer les rebuffades d'un manant parvenu. Cela ne nous ôte pas la haute intelligence et ne nous empêche pas de triompher les armes à la main ; mais on ne fait pas des mœurs *à priori* : nous avons été huit siècles une grande nation militaire ; cinquante ans n'ont pu nous changer ; nous n'avons pu prendre l'amour véritable de la liberté. Aussitôt que nous avons un moment de repos sous un gouvernement transitoire, la vieille monarchie repousse sur ses souches, le vieux génie français reparaît : nous sommes courtisans et soldats, rien de plus.

23 et 24 septembre 1833.

Le dernier rang de montagnes enclavant la province de Salzbourg domine la région arable. Le Tauern a des glaciers ; son plateau ressemble à tous les plateaux des Alpes, mais plus particulièrement à celui du Saint-Gothard. Sur ce plateau, encroûté d'une mousse roussâtre et gelée, s'élève un calvaire : consolation toujours prête, éternel refuge des infortunés. Autour de ce calvaire sont enterrées les victimes qui périssent au milieu des neiges.

Quelles étaient les espérances des voyageurs passant comme moi dans ce lieu, quand la tourmente les surprit ? Qui sont-ils ? Qui les a pleurés ? Comment

1. Tirer l'épée. — *Olinder* est un néologisme de Chateaubriand, tiré du mot *Olinde*, sorte de lame d'épée.

reposent-ils là, si loin de leurs parents, de leur pays, entendant chaque hiver le mugissement des tempêtes dont le souffle les enleva de la terre ? Mais ils dorment au pied de la croix; le Christ, leur compagnon solitaire, leur unique ami, attaché au bois sacré, se penche vers eux, se couvre des mêmes frimas qui blanchissent leurs tombes : au séjour céleste il les présentera à son Père et les réchauffera dans son sein.

La descente du Tauern est longue, mauvaise et périlleuse; j'en étais charmé : elle rappelle, tantôt par ses cascades et ses ponts de bois, tantôt par le rétréci de son chasme, la vallée du *Pont-d'Espagne* à Cauterets, ou le versant du Simplon sur Domo d'Ossola ; mais elle ne mène point à Grenade et à Naples. On ne trouve point au bas des lacs brillants et des orangers : il est inutile de se donner tant de peine pour arriver à des champs de pommes de terre.

Au relais, à moitié de la descente, je me trouvai en famille dans la chambre de l'auberge : les aventures d'Atala, en six gravures, tapissaient le mur. Ma fille ne se doutait pas que je passerais par là, et je n'avais pas espéré rencontrer un objet si cher au bord d'un torrent nommé, je crois, le *Drayon*. Elle était bien laide, bien vieillie, bien changée, la pauvre Atala! Sur sa tête de grandes plumes et autour de ses reins un jupon écourté et collant, à l'instar de mesdames les sauvagesses du théâtre de la Gaîté. La vanité fait argent de tout ; je me rengorgeais devant mes œuvres au fond de la Carinthie, comme le Cardinal Mazarin devant les tableaux de sa galerie. J'avais envie de dire à mon hôte : « C'est moi qui ai fait cela ! » Il fal-

lut me séparer de ma première-née, moins difficilement toutefois que dans l'île de l'Ohio.

Jusqu'à Werfen, rien n'attira mon attention, si ce n'est la manière dont on fait sécher les regains : on fiche en terre des perches de quinze à vingt pieds de haut ; on roule, sans trop le serrer, le foin écru autour de ces perches ; il y sèche en noircissant. A une certaine distance, ces colonnes ont tout à fait l'air de cyprès ou de trophées plantés en mémoire des fleurs fauchées dans ces vallons.

24 septembre, mardi.

L'Allemagne s'est voulu venger de ma mauvaise humeur contre elle. Dans la plaine de Salzbourg, le 24 au matin, le soleil parut à l'est des montagnes que je laissais derrière moi ; quelques pitons de rochers à l'occident s'illuminaient de ses premiers feux extrêmement doux. L'ombre flottait encore sur la plaine, moitié verte, moitié labourée, et d'où s'élevait une fumée, comme la vapeur des sueurs de l'homme. Le château de Salzbourg, accroissant le sommet du monticule qui domine la ville, incrustait dans le ciel bleu son relief blanc. Avec l'ascension du soleil, émergeaient, du sein de la fraîche exhalaison de la rosée, les avenues, les bouquets de bois, les maisons de briques rouges, les chaumières crépies d'une chaux éclatante, les tours du moyen âge balafrées et percées, vieux champions du temps, blessés à la tête et à la poitrine, restés seuls debout sur le champ de bataille des siècles. La lumière automnale de cette scène avait la couleur violette des veilleuses, qui s'épanouissent dans cette saison, et dont les prés le long de la Saltz

Fox Gravelot

LE PRISONNIER

étaient semés. Des bandes de corbeaux, quittant les lierres et les trous des ruines, descendaient sur les guérets ; leurs ailes moirées se glaçaient de rose au reflet du matin.

Fête était de saint Rupert, patron de Salzbourg. Les paysannes allaient au marché, parées à la façon de leur village : leur chevelure blonde et leur front de neige se renfermaient sous des espèces de casques d'or, ce qui seyait bien à des Germaines. Lorsque j'eus traversé la ville, propre et belle, j'aperçus, dans une prairie, deux ou trois mille hommes d'infanterie ; un général, accompagné de son état-major, les passait en revue. Ces lignes blanches sillonnant un gazon vert, les éclairs des armes au jour levant, étaient une pompe digne de ces peuples peints ou plutôt chantés par Tacite : Mars le Teuton offrait un sacrifice à l'Aurore. Que faisaient dans ce moment mes gondoliers à Venise ? Ils se réjouissaient comme des hirondelles après la nuit à l'aube renaissante et se préparaient à raser la surface de l'eau ; ensuite viendront les joies de la nuit, les barcarolles et les amours. A chaque peuple son lot : aux uns, la force ; aux autres, les plaisirs : les Alpes font le partage.

Depuis Salzbourg jusqu'à Linz, campagne plantureuse, l'horizon à droite dentelé de montagnes. Des futaies de pins et de hêtres, oasis agrestes et pareilles, s'entourent d'une culture savante et variée. Des troupeaux de diverses sortes, des hameaux, des églises, des oratoires, des croix meublent et animent le paysage.

Après avoir dépassé le rayon de la fête de saint Rupert (les fêtes chez les hommes durent peu et ne vont

pas loin, nous trouvâmes tout le monde aux champs, occupé des semailles d'automne et de la récolte des pommes de terre. Ces populations rustiques étaient mieux vêtues, plus polies, et paraissaient plus heureuses que les nôtres. Ne troublons point l'ordre, la paix, les vertus naïves dont elles jouissent, sous prétexte de leur substituer des biens politiques qui ne sont ni conçus ni sentis de la même manière par tous. L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille, l'abondance de la vie, la simplicité du cœur et la religion.

Le Français, si amoureux des femmes, se passe très bien d'elles dans une multitude de soins et de travaux; l'Allemand ne peut vivre sans sa compagne; il l'emploie et l'emmène partout avec lui, à la guerre comme au labour, au festin comme au deuil.

En Allemagne, les bêtes mêmes ont du caractère tempéré de leurs raisonnables maîtres. Quand on voyage, la physionomie des animaux est intéressante à observer. On peut préjuger les mœurs et les passions des habitants d'une contrée à la douceur ou à la méchanceté, à l'allure apprivoisée ou farouche, à l'air de gaieté ou de tristesse de cette partie animée de la création que Dieu a soumise à notre empire.

Un accident arrivé à la calèche me força de m'arrêter à Woknabrück. En rôdant dans l'auberge, une porte de derrière me donna l'entrée d'un canal. Par delà s'étendaient des prairies que rayaient des pièces de toile écrue. Une rivière, infléchie sous des collines boisées, servait de ceinture à ces prairies. Je ne sais quoi me rappela le village de Plancouët, où le bon-

heur s'était offert à moi dans mon enfance. Ombre de mes vieux parents, je ne vous attendais pas sur ces bords! Vous vous rapprochez de moi, parce que je m'approche de la tombe, votre asile ; nous allons nous y retrouver. Ma bonne tante, chantez-vous encore aux rives du Léthé votre chanson de l'*Épervier* et de la *Fauvette* ? Avez-vous rencontré chez les morts le volage Trémigon, comme Didon aperçut Énée dans la région des mânes?

Quand je partis de Woknabrück le jour finissait ; le soleil me remit entre les mains de sa sœur: double lumière d'une teinte et d'une fluidité indéfinissables. Bientôt la lune régna seule: elle avait envie de renouer notre entretien des forêts de Haselbach ; mais je n'étais pas en train d'elle. Je lui préférai Vénus, qui se leva à deux heures du matin le 25; elle était belle comme parmi ces aurores où je la contemplais en l'implorant sur les mers de la Grèce.

Laissant à droite et à gauche force mystères de bosquets, de ruisseaux, de vallées, je traversai Lambach, Wells et Neüban, petites villes toutes neuves avec des maisons sans toit, à l'italienne. Dans l'une de ces maisons on faisait de la musique ; de jeunes femmes étaient aux fenêtres: du temps des Maroboduus,[1] cela ne se passait pas ainsi.

Aux villes d'Allemagne, les rues sont larges, alignées, comme les tentes d'un camp ou les files d'un bataillon ; les marchés sont vastes, les places d'armes spacieuses : on a besoin de soleil, et tout se passe en public.

1. *Maroboduus* (et non Maraboduus, comme l'ont imprimé les précédentes éditions), roi des Germains, dont il est parlé au livre second des *Annales* de Tacite.

Dans les villes d'Italie, les rues sont étroites et tortueuses, les marchés petits, les places d'armes resserrées : on a besoin d'ombre, et tout se passe en secret.

A Linz, mon passe-port fut visé sans difficulté.

24 et 25 septembre 1833.

Je passai le Danube à trois heures du matin : je lui avais dit en été ce que je ne trouvais plus à lui dire en automne ; il n'en était plus aux mêmes ondes, ni moi aux mêmes heures. Je laissai loin sur ma gauche mon bon village de Waldmünchen, avec ses troupeaux de porcs, le berger Eumée et la paysanne qui me regardait par-dessus l'épaule de son père. La fosse du mort dans le cimetière aura été comblée ; le décédé est mangé par quelques milliers de vers pour avoir eu l'honneur d'être homme.

M. et Madame de Bauffremont, arrivés à Linz, me devançaient de quelques heures ; ils étaient eux-mêmes précédés de quelques royalistes : porteurs de message de paix, ils croyaient Madame cheminant tranquillement derrière eux, et moi je les suivais tous comme la Discorde, avec des nouvelles de guerre.

La princesse de Bauffremont, née Montmorency, allait à Butschirad[1] complimenter des *rois* de France nés *Bourbons* : rien de plus naturel.

Le 25, à la nuit tombante, j'entrai dans des bois. Des corneilles criaient en l'air ; leurs épaisses volées tournoyaient au-dessus des arbres dont elles se pré-

1. Pendant l'été et une partie de l'automne, la famille royale habitait Butschirad, triste et solitaire résidence située dans un pays morne et desolé, à cinq heures à peu près de Prague.

paraient à couronner la cime. Voilà que je retournai à ma première jeunesse : je revis les corneilles du mail de Combourg ; je crus reprendre ma vie de famille dans le vieux château : ô souvenirs, vous traversez le cœur comme un glaive ! ô ma Lucile, bien des années nous ont séparés ! maintenant la foule de mes jours a passé, et, en se dissipant, me laisse mieux voir ton image.

J'étais de nuit à Thabor : sa place, environnée d'arcades, me parut immense ; mais le clair de lune est menteur.

Le 26 au matin, une brume nous couvrit de sa solitude sans limite. Vers les dix heures, il me sembla que je passais entre deux lacs. Je n'étais plus qu'à quelques lieues de Prague.

La brouée se leva. Les approches par la route de Linz sont plus vivantes que par le chemin de Ratisbonne ; le paysage est moins plat. On aperçoit des villages, des châteaux avec des futaies et des étangs. Je rencontrai une femme à figure pieuse et résignée, accablée sous le poids d'une énorme hotte ; deux vieilles marchandes étalent quelques pommes au bord d'un fossé ; une jeune fille et un jeune homme assis sur la pelouse, le jeune homme fumant, la jeune fille gaie, le jour auprès de son ami, la nuit dans ses bras ; des enfants à la porte d'une chaumière jouant avec des chats ou conduisant des oies au pâtis ; des dindons en cage se rendant à Prague comme moi pour la majorité de Henri V ; puis un berger sonnant de sa trompe, tandis que Hyacinthe, Baptiste, le cicerone de Venise et mon excellence, nous cahotions dans notre calèche rapiécetée ; voilà les destinées de

la vie. Je ne donnerais pas un patard de la meilleure.

La Bohême ne m'offrait plus rien de nouveau ; mes idées étaient fixées sur Prague.

Prague, 29 septembre 1833.

Le surlendemain de mon arrivée à Prague j'envoyai Hyacinthe porter une lettre à madame la duchesse de Berry, que selon mes calculs il devait rencontrer à Trieste. Cette lettre disait à la princesse : « que j'avais « trouvé la famille royale partant pour Leoben, que « de jeunes Français étaient arrivés pour l'époque de la « majorité de Henri et que le roi leur échappait, que « j'avais vu madame la dauphine, qu'elle m'avait in- « vité à me rendre immédiatement à Butschirad, où « Charles X se trouvait encore ; que je n'avais point « vu Mademoiselle parce qu'elle était un peu souf- « frante, qu'on m'avait fait entrer dans sa chambre « dont les volets étaient fermés, qu'elle m'avait tendu « dans l'ombre sa main brûlante en me priant de les « sauver tous ;

« Que je m'étais rendu à Butschirad, que j'avais vu « M. de Blacas et causé avec lui sur la déclaration de « la majorité de Henri V ; qu'introduit dans la cham- « bre du roi, je l'avais trouvé endormi, et que, lui « ayant ensuite présenté la lettre de madame la du- « chesse de Berry, il m'avait paru fort animé contre « mon auguste cliente ; que, du reste, le petit acte « rédigé par moi sur la majorité avait paru lui « plaire. »

La lettre se terminait par ce paragraphe :

« Maintenant, Madame, je ne dois pas vous cacher

« qu'il y a beaucoup de mal ici. Nos ennemis pour-
« raient rire s'ils nous voyaient nous disputer une
« royauté sans royaume, un sceptre qui n'est que le
« bâton sur lequel nous appuyons nos pas dans le
« pèlerinage peut-être long de notre exil. Tous les in-
« convénients sont dans l'éducation de votre fils, et
« je ne vois aucune chance pour qu'elle soit changée.
« Je retourne au milieu des pauvres que madame de
« Chateaubriand nourrit ; là, je serai toujours à vos
« ordres. Si jamais vous deveniez maîtresse absolue
« de Henri, si vous persistiez à croire que ce dépôt
« précieux puisse être remis entre mes mains, je se-
« rais aussi heureux qu'honoré de lui consacrer le
« reste de ma vie, mais je ne pourrais me charger
« d'une aussi effrayante responsabilité qu'à la condi-
« tion d'être, sous vos conseils, entièrement libre
« dans mes choix et dans mes idées, et placé sur un
« sol indépendant, hors du cercle des monarchies
« absolues. »

Dans la lettre était renfermée cette copie de mon projet de la déclaration de la majorité :

« Nous, Henri V du nom, arrivé à l'âge où les lois
« du royaume fixent la majorité de l'héritier du trône,
« voulons que le premier acte de cette majorité soit
« une protestation solennelle contre l'usurpation de
« Louis-Philippe, duc d'Orléans. En conséquence, et
« de l'avis de notre conseil, nous avons fait le présent
« acte pour le maintien de nos droits et de ceux des
« Français. Donné le trentième jour de septembre de
« l'an de grâce mil huit cent trente-trois. »

Prague, 30 septembre 1833.

Ma lettre à madame la duchesse de Berry indiquait les faits généraux, mais elle n'entrait pas dans les détails.

Quand je vis madame de Gontaut, au milieu des malles à moitié faites et des vaches ouvertes, elle se jeta à mon cou, et en sanglotant : « Sauvez-moi ! Sauvez-nous ! disait-elle. — Et de quoi vous sauver, madame ? J'arrive, je ne sais rien de rien. » Hradschin était désert ; on eût dit des journées de Juillet et de l'abandon des Tuileries, comme si les révolutions s'attachaient aux pas de la race proscrite.

Des jeunes gens viennent féliciter Henri sur le jour de sa majorité[1] ; plusieurs sont sous le coup

1. La majorité des rois de France était fixée, par les anciennes lois de la monarchie, à l'âge de quatorze ans commencés : ce fut le souvenir de cette loi qui décida plusieurs centaines de Français à venir à la fois, à cinq cents lieues de leur pays, visiter l'exil de la branche aînée des Bourbons. Il y avait dans cette manifestation quelque chose d'hostile à la dynastie nouvelle. Le gouvernement de Juillet ne se fit donc pas faute — et, après tout, c'était assez naturel, — de susciter aux voyageurs quelques tracasseries. Il obtint du gouvernement autrichien qu'un assez grand nombre d'entre eux fussent ramenés aux frontières. A Francfort, à Munich, les chargés d'affaires du roi Louis-Philippe refusèrent les visas nécessaires ; à Pilsen et à Waldmünchen, il y en eut plusieurs de retenus, comme aussi à Mayence et à Egra. Cette petite manifestation était, d'ailleurs, presque aussi mal vue à Prague qu'à Paris. Le roi Charles X et son fils le Dauphin avaient abdiqué à Rambouillet, et ils ne songeaient point à retirer cette abdication ; seulement, pour maintenir l'irresponsabilité morale du duc de Bordeaux, et aussi pour rendre plus aisés les rapports de l'exil avec les cabinets, et en particulier avec celui de Vienne, ils voulaient conserver, sur la terre étrangère, un titre qui leur semblait inséparable de celui de chefs de la famille de Bourbon. Le voyage des jeunes Français venu

d'un arrêt de mort : quelques-uns, blessés dans la Vendée[1], presque tous pauvres, ont été obligés de se cotiser pour être à même de porter jusqu'à Prague l'expression de leur fidélité. Aussitôt un ordre leur ferme les frontières de la Bohême. Ceux qui parviennent à Butschirad ne sont reçus qu'après les plus grands efforts ; l'étiquette leur barre le passage, comme MM. les gentilshommes de la chambre défendaient à Saint-Cloud la porte du cabinet de Charles X tandis que la révolution entrait par les fenêtres. On déclare à ces jeunes gens que le roi s'en va, qu'il ne sera pas à Prague le 29. Les chevaux sont commandés, la famille royale plie bagage. Si les voyageurs obtiennent enfin la permission de prononcer à la hâte un compliment, on les écoute avec crainte. On n'offre pas un verre d'eau à la petite troupe fidèle ; on ne la prie pas à la table de l'orphelin qu'elle est venue chercher de si loin ; elle est réduite à boire dans un cabaret à la santé de Henri. On fuit devant une poignée de Vendéens, comme on s'est dispersé devant une centaine de héros de Juillet.

Et quel est le prétexte de ce sauve qui peut ? On va au-devant de madame la duchesse de Berry, on donne à la princesse un rendez-vous sur un grand

pour saluer Henri de France, le jour où il entrait dans sa quatorzième année, pouvait déranger ces arrangements particuliers de l'exil. Il n'était donc pas pour plaire au vieux roi et à son fils. De là les petits incidents que notera tout à l'heure l'auteur des *Mémoires*.

1. « Il y avait parmi les visiteurs de Prague des Vendéens dont les blessures n'étaient pas fermées, et jusqu'à huit contumaces, qui avaient dérobé par la fuite leurs têtes à un arrêt de mort. » (Alfred Nettement, *Henri de France*, tome I, page 261.)

chemin pour la montrer à la dérobée à sa fille et à son fils. N'est-elle pas bien coupable ? elle s'obstine à réclamer pour Henri un titre vain. Pour se tirer de la position la plus simple, on étale aux yeux de l'Autriche et de la France (si toutefois la France aperçoit ces néantises) un spectacle qui rendait la légitimité, déjà trop ravalée, la désolation de ses amis et l'objet de la calomnie de ses ennemis.

Madame la dauphine sent les inconvénients de l'éducation de Henri V, et ses vertus s'en vont en larmes, comme le ciel tombe la nuit en rosée. Le court instant d'audience qu'elle m'accorda ne lui permit pas de me parler de ma lettre de Paris du 30 juin ; elle avait l'air touchée en me regardant.

Dans les rigueurs mêmes de la Providence, un moyen de salut semblait se cacher : l'expatriation sépare l'orphelin de ce qui menaçait de le perdre aux Tuileries ; à l'école de l'adversité, il aurait pu être élevé sous la direction de quelques hommes du nouvel ordre social, habiles à l'instruire de la royauté nouvelle. Au lieu de prendre ces maîtres du moment, loin d'améliorer l'éducation de Henri V, on la rend plus fatale par l'intimité que produit la vie resserrée en famille : dans les soirées d'hiver, des vieillards, tisonnant les siècles au coin du feu, enseignent à l'enfant des jours dont rien ne ramènera le soleil; ils lui transforment les chroniques de Saint-Denis en contes de nourrice ; les deux premiers barons de l'âge moderne, la *Liberté* et l'*Égalité*, sauraient bien forcer Henri *sans terre* à donner une grande charte.

La dauphine m'avait engagé à faire la course de

Butschirad. MM. Dufougerais [1] et Nugent [2] me menè-

1. Alfred-Xavier, baron Dufougerais (1804-1874). Son grand-père, Daniel-François, avait été fusillé à Angers en 1793 comme royaliste ; son père, Benjamin-François, directeur de la Caisse d'amortissement et des dépôts et consignations, avait été député au Corps législatif de 1811 à 1815, et membre de la Chambre des députés de 1815 à 1818. Alfred Dufougerais était avocat au barreau de Paris, lorsqu'il devint en 1828 l'un des propriétaires et l'un des rédacteurs de la *Quotidienne*. Au mois d'avril 1831, il se rendit acquéreur de la *Mode, revue du monde élégant*, créée en 1829 par Emile de Girardin, qui en avait fait un simple journal de salons, ne s'occupant pas de politique, mais de mode, de littérature et de beaux-arts. Le nouveau propriétaire la transforma en revue politique ; il lui laissa son article et ses gravures de modes, pour justifier le titre et pour ne pas perdre le bénéfice de cette spécialité ; mais, en même temps, elle devenait entre ses mains une arme de guerre contre la monarchie de Juillet. Sans être précisément un écrivain, Alfred Dufougerais avait, à un degré rare, l'instinct du journaliste, et, sous sa direction, la *Mode* eut vite fait de prendre le premier rang à l'avant-garde de la presse royaliste. Au mois de septembre 1834, l'altération de sa santé l'obligea de céder la propriété de son journal à un ancien receveur particulier des finances, M. Gouze, qui confia la rédaction en chef à Edouard Mennechet, poète et prosateur de talent, ancien secrétaire de la Chambre du roi Charles X. Doué d'un vrai talent de parole, Alfred Dufougerais préférait les luttes du barreau à celles de la presse. Dans le procès de Chateaubriand, il défendit le gérant de la *Mode*, et son plaidoyer se fit remarquer, même à côté de celui de Berryer. A peu de temps de là, il défendait les Vendéens devant la Cour d'assises de Niort. Il devint bientôt l'avocat en titre des journaux royalistes en province comme à Paris. A Laval, il fit acquitter trois fois l'*Indépendant de l'Ouest*, ce qui lui valut d'obtenir dans la Mayenne, aux élections de 1848, plus de 30,000 voix. Il n'avait pas été nommé cependant. Aux élections de la Législative, l'année suivante, il fut envoyé à la Chambre par le département de la Vendée. Il vota constamment avec la droite et rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851.

2. Le vicomte Charles de Nugent, rédacteur du *Revenant* et de la *Mode*, prosateur et poète, auteur d'un joli recueil de *Pensées*. Il a écrit le récit de son voyage à Prague.

rent en ambassade chez Charles X le soir même de mon arrivée à Prague. A la tête de la députation des jeunes gens, ils allaient achever les négociations commencées au sujet de la présentation. Le premier, impliqué dans mon procès devant la cour d'assises, avait plaidé sa cause avec beaucoup d'esprit ; le second sortait de subir un emprisonnement de huit mois pour délit de presse royaliste. L'auteur du *Génie du Christianisme* eut donc l'honneur de se rendre auprès du roi très chrétien assis dans une calèche de place, entre l'auteur de la *Mode* et l'auteur du *Revenant*.

Prague, 30 septembre 1833.

Butschirad est une villa du grand-duc de Toscane à environ six lieues de Prague, sur la route de Carlsbad. Les princes autrichiens ont leurs biens patrimoniaux dans leur pays, et ne sont, au delà des Alpes, que des possesseurs viagers : ils tiennent l'Italie à ferme. On arrive à Butschirad par une triple allée de pommiers. La villa n'a aucune apparence ; elle ressemble, avec ses communs, à une belle métairie, et domine au milieu d'une plaine nue un hameau mélangé d'arbres verts et d'une tour. L'intérieur de l'habitation est un contre-sens italien, sous le 50e degré de latitude : de grands salons sans cheminées et sans poêles. Les appartements sont tristement enrichis de la dépouille de Holy-Rood. Le château de Jacques II, que remeubla Charles X, a fourni par déménagement à Butschirad les fauteuils et les tapis.

Le roi avait la fièvre et était couché lorsque j'arrivai

à Butschirad, le 27, à huit heures du soir. M. de Blacas me fit entrer dans la chambre de Charles X, comme je le disais à la duchesse de Berry. Une petite lampe brûlait sur la cheminée ; je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. O mon vieux roi ! votre sommeil était pénible ; le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit de sa jeune épouse avec moins d'amour que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n'étais pas un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils ! Je vous adressais intérieurement ces paroles que je n'aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes : « Le ciel vous garde de « de tout mal à venir ! Dormez en paix ces nuits avoi- « sinant votre dernier sommeil ! Assez longtemps vos « vigiles ont été celles de la douleur. Que ce lit d'exil « perde sa dureté en attendant la visite de Dieu ! lui « seul peut rendre légère à vos os la terre étrangère. »

Oui, j'aurais donné avec joie tout mon sang pour rendre la légitimité possible à la France. Je m'étais figuré qu'il en serait de la vieille royauté ainsi que de la verge desséchée d'Aaron : enlevée du temple de Jérusalem, elle reverdit et porta les fleurs de l'amandier, symbole du renouvellement de l'alliance. Je ne m'étudie point à étouffer mes regrets, à retenir les larmes dont je voudrais effacer la dernière trace des royales douleurs. Les mouvements que j'éprouve en sens divers, au sujet des mêmes personnes, témoignent de la sincérité avec laquelle ces *Mémoires* sont écrits.

Dans Charles X, l'homme m'attendrit, le monarque me blesse : je me laisse aller à ces deux impressions à mesure qu'elles se succèdent sans chercher à les concilier.

Le 28 septembre, après que Charles X m'eut reçu le matin au bord de son lit, Henri V me fit appeler : je n'avais pas demandé à le voir. Je lui dis quelques mots graves sur sa majorité et sur ces loyaux Français dont l'ardeur lui avait offert des éperons d'or.

Au surplus, il est impossible d'être mieux traité que je ne le fus. Mon arrivée avait jeté l'alarme ; on craignait le rendu compte de mon voyage à Paris. Pour moi donc toutes les attentions ; le reste était négligé. Mes compagnons, dispersés, mourants de faim et de soif, erraient dans les corridors, les escaliers, les cours du château, au milieu de l'effarade des maîtres du logis et des apprêts de leur évasion. On entendait des jurements et des éclats de rire.

La garde autrichienne s'émerveillait de ces individus à moustaches et en habit bourgeois ; elle les soupçonnait d'être des soldats français déguisés, avisant à s'emparer de la Bohême par surprise.

Durant cette tempête au dehors, Charles X me disait au dedans : « Je me suis occupé de corriger l'acte de « mon *gouvernement* à Paris. Vous aurez pour collègue « M. de Villèle, comme vous l'avez demandé, le mar- « quis de La Tour-Maubourg et le chancelier. [1] »

1. Le marquis de Pastoret, Pair de France, ministre d'État et membre du Conseil privé, il avait été appelé aux fonctions de *Chancelier de France*, en 1829, à la place de M. Dambray. Après la Révolution de Juillet, il s'était démis de toutes ses fonctions ; mais, pour Charles X, il était toujours resté *le Chancelier*. Il devint, en 1831, tuteur des enfants du duc de Berry, chargé à

Je remerciai le roi de ses bontés, en admirant les illusions de ce monde. Quand la société croule, quand les monarchies finissent, quand la face de la terre se renouvelle, Charles établit à *Prague* un gouvernement en *France*, de l'*avis* de son conseil *entendu*. Ne nous raillons pas trop : qui de nous n'a sa chimère? qui de nous ne donne la becquée à de naissantes espérances? qui de nous n'a son *gouvernement in petto*, de l'*avis* de ses passions *entendues?* La moquerie m'irait mal à moi l'homme aux songes. Ces *Mémoires*, que je barbouille en courant, ne sont-ils pas mon *gouvernement*, de l'*avis* de ma vanité *entendue?* Ne crois-je pas très sérieusement parler à l'avenir, aussi peu à ma disposition que la France aux ordres de Charles X?

Le cardinal Latil, ne se voulant pas trouver dans la bagarre, était allé passer quelques jours chez le duc de Rohan. M. de Foresta [1] passait mystérieusement, un portefeuille sous le bras ; madame de Bouillé me faisait des révérences profondes, comme une personne de parti, avec des yeux baissés qui voulaient

laquelle il s'employa avec beaucoup de dévouement, malgré son grand âge.

1. *Foresta* (Marie-Joseph, marquis de) avait été, sous la Restauration, préfet de divers départements et gentilhomme honoraire de la chambre du roi. Esprit cultivé, fin et délicat, il avait fait, bien jeune encore, ses preuves littéraires. A l'âge de vingt-deux ans, il avait publié et dédié à la duchesse de Berry deux volumes tout remplis d'aperçus ingénieux, de récits charmants et de réflexions d'une maturité précoce, intitulés : *Lettres sur la Sicile*. Jusqu'à sa mort, arrivée le 11 février 1858, il resta attaché à la personne du comte de Chambord. C'était le type accompli du gentilhomme chrétien. Voyez sur lui les premiers chapitres de l'ouvrage du P. de Chazournes sur *Albéric de Foresta, de la Compagnie de Jésus, fondateur des Ecoles apostoliques*. Un volume in-18, 1880.

voir à travers leurs paupières ; M. la Villate s'attendait à recevoir son congé ; il n'était plus question de M. Barrande, qui se flattait de rentrer en grâce et séjournait dans un coin à Prague.

J'allai faire ma cour au dauphin. Notre conversation fut brève :

« Comment Monseigneur se trouve-t-il à Butschirad ?

— Vieillottant.

— C'est comme tout le monde, Monseigneur.

— Et votre femme ?

— Monseigneur, elle a mal aux dents.

— Fluxion ?

— Non, Monseigneur : temps.

— Vous dînez chez le roi ? Nous nous reverrons. »

Et nous nous quittâmes.

Prague, 28 et 29 septembre 1833.

Je me trouvai libre à trois heures : on dînait à six. Ne sachant que devenir, je me promenai dans les allées de pommiers dignes de la Normandie. La récolte du fruit de ces faux orangers s'élève dans les bonnes années à la somme de dix-huit mille francs. Les calvilles s'exportent en Angleterre. On n'en fait point de cidre, le monopole de la bière en Bohême s'y oppose. Selon Tacite, les Germains avaient des mots pour signifier le printemps, l'été et l'hiver ; ils n'en avaient point pour exprimer l'automne, dont ils ignoraient le nom et les présents : *nomen ac bona ignorantur*. Depuis le temps de Tacite, il leur est arrivé une Pomone.

Accablé de fatigue, je m'assis sur les échelons d'une

échelle appuyée contre le tronc d'un pommier. J'étais là dans l'*œil-de-bœuf* du château de Butschirad, ou au balustre de la chambre du conseil. En regardant le toit qui couvrait la triple génération de mes rois, je me rappelais ces plaintes du *Maoual* arabe : « Ici nous « avons vu disparaître sous l'horizon les étoiles que « nous aimons à voir se lever sous le ciel de notre « patrie. »

Plein de ces tristes idées, je m'endormis. Une voix douce me réveilla. Une paysanne bohême venait cueillir des pommes ; avançant la poitrine et relevant la tête, elle me faisait une salutation slave avec un sourire de reine ; je pensai tomber de mon juchoir : je lui dis en français : « Vous êtes bien belle ; je vous remercie ! » Je vis à son air qu'elle m'avait compris : les pommes sont toujours pour quelque chose dans mes rencontres avec les *Bohémiennes*. Je descendis de mon échelle comme un de ces condamnés des temps féodaux, délivré par la présence d'une jeune femme. Pensant à la Normandie, à Dieppe, à Fervacques, à la mer, je repris le chemin du Trianon de la vieillesse de Charles X.

On se mit à table, à savoir : le prince et la princesse de Bauffremont, le duc et la duchesse de Narbonne, M. de Blacas, M. de Damas, M. O'Hégerty, moi, M. le dauphin et Henri V ; j'aurais mieux aimé y voir les jeunes gens que moi. Charles X ne dîna point ; il se soignait, afin d'être en état de partir le lendemain. Le banquet fut bruyant, grâce au parlage du jeune prince : il ne cessa de discourir de sa promenade à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval sur le gazon, des ébrouements de son cheval dans les terres labou-

rées. Cette conversation était bien naturelle, et j'en étais cependant affligé; j'aimais mieux notre ancien entretien sur les voyages et sur l'histoire.

Le roi vint et causa avec moi. Il me complimenta de rechef sur la note de majorité; elle lui plaisait parce que, laissant de côté les abdications comme chose consommée, elle n'exigeait d'autre signature que celle de Henri, et ne ravivait aucune blessure. Selon Charles X, la déclaration serait envoyée de Vienne à M. Pastoret avant mon retour en France; je m'inclinai avec un sourire d'incrédulité. Sa Majesté, après m'avoir frappé l'épaule selon sa coutume: « Chateau-« briand, où allez-vous à présent ? — Tout bêtement à « Paris, sire. — Non, non, pas bêtement, » reprit le roi, cherchant avec une sorte d'inquiétude le fond de ma pensée.

On apporta les journaux; le dauphin s'empara des gazettes anglaises : tout d'un coup, au milieu d'un profond silence, il traduisit à haute voix ce passage du *Times:* « Il y a ici le baron de ***, haut de quatre pieds, âgé de soixante-quinze ans, et tout aussi vert qu'il était il y a cinquante ans. » Et puis monseigneur se tut.

Le roi se retira; M. de Blacas me dit: « Vous devriez venir à Leoben avec nous. » La proposition n'était pas sérieuse. Je n'avais d'ailleurs aucune envie d'assister à une scène de famille; je ne voulais ni diviser des parents, ni me mêler de réconciliations dangereuses. Lorsque j'entrevis la chance de devenir le favori d'une des deux puissances, je frémis; la poste ne me semblait pas assez prompte pour m'éloigner de mes honneurs possibles. L'ombre de la fortune me

fait trembler, comme l'ombre du cheval de Richard faisait trembler les Philistins.

Le lendemain 28, je m'enfermai à l'hôtel des Bains et j'écrivis ma dépêche à MADAME. Le soir même Hyacinthe était parti avec cette dépêche.

Le 29, j'allai voir le comte et la comtesse de Choteck ; je les trouvai confondus du brouhaha de la cour de Charles X. Le grand bourgrave envoyait à force des estafettes lever les consignes qui retenaient les jeunes gens aux frontières. Au surplus, ceux que l'on apercevait dans les rues de Prague n'avaient rien perdu de leur caractère français ; un légitimiste et un républicain, politique à part, sont les mêmes hommes : c'était un bruit, une moquerie, une gaieté ! Les voyageurs venaient chez moi me conter leurs aventures. M*** avait visité Francfort avec un *cicerone* allemand, très charmé des Français ; M*** lui en demanda la cause, le cicerone lui répondit : « Les Vrançais « fenir à Frankfurt ; ils pufaient le fin et faisaient « l'amour avec les cholies femmes tes pourchois. Le « chénéral Aucherau mettre 41 millions de taxe sur « la file te Frankfurt. » Voilà les raisons pour lesquelles on aimait tant les Français à Francfort.

Un grand déjeuner fut servi dans mon auberge ; les riches payèrent l'écot des pauvres. Au bord de la Moldau, on but du vin de Champagne à la santé de Henri V, qui courait les chemins avec son aïeul, dans la peur d'entendre les toasts portés à sa couronne. A huit heures, mes affaires fixées, je montai en voiture, espérant bien ne retourner en Bohême de ma vie.

On a dit que Charles X avait eu l'intention de se retirer à l'autel : il avait des antécédents de ce des-

sein dans sa famille. Richer, moine de Senones, et Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, rapportent que ce grand homme avait pensé à s'enfermer dans un cloître, lorsque son fils serait en âge de le remplacer sur le trône. Christine de Pisan dit de Charles V : « Le sage roi avait délibéré en soi que, si tant « pouvoit vivre que son fils le dauphin fust en âge de « porter couronne, il lui délairoit le royaume... et se « feroit prêtre. » De pareils princes, s'ils avaient abandonné le sceptre, auraient bien manqué comme tuteurs à leurs fils ; et cependant, en restant rois, ont-ils rendu dignes d'eux leurs successeurs? Que fut Philippe le Hardi auprès de saint Louis? Toute la sagesse de Charles V se transforma en folie dans son héritier.

Je passe à dix heures du soir devant Butschirad, dans la campagne muette, vivement éclairée de la lune. J'aperçois la masse confuse de la villa, du hameau et de la ruine qu'habite le dauphin : le reste de la famille royale voyage. Un si profond isolement me saisit ; cet homme (je vous l'ai déjà dit) a des vertus : modéré en politique, il nourrit peu de préjugés ; il n'a dans les veines qu'une goutte de sang de saint Louis, mais il l'a ; sa probité est sans égale, sa parole inviolable comme celle de Dieu. Naturellement courageux, sa piété filiale l'a perdu à Rambouillet. Brave et humain en Espagne, il a eu la gloire de rendre un royaume à son parent et n'a pu conserver le sien. Louis-Antoine, depuis les journées de Juillet, a songé à demander un asile en Andalousie : Ferdinand le lui eût sans doute refusé. Le mari de la fille de Louis XVI languit dans un village de Bohême ; un chien dont

j'entends la voix, est la seule garde du prince : Cerbère aboie ainsi aux ombres dans les régions de la mort, du silence et de la nuit.

Je n'ai jamais pu revoir dans ma longue vie mes foyers paternels ; je n'ai pu me fixer à Rome, où je désirais tant mourir ; les huit cents lieues que j'achève, y compris mon premier voyage en Bohême, m'auraient mené aux plus beaux sites de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. J'ai dévoré ce chemin et j'ai dépensé mes derniers jours pour revenir sur cette terre froide et grise : qu'ai-je donc fait au ciel?

J'entrai dans Prague le 29 à quatre heures du soir. Je descendis à l'hôtel des Bains. Je ne vis point la jeune servante saxonne ; elle était retournée à Dresde consoler par des chants d'Italie les tableaux exilés de Raphaël.

Du 29 septembre au 6 octobre 1833.

A Schlau, à minuit, devant l'hôtel de la poste, une voiture changeait de chevaux. Entendant parler français j'avançai la tête hors de ma calèche et je dis : « Messieurs, vous allez à Prague? Vous n'y trouverez « plus Charles X, il est parti avec Henri V. » Je me nommai. « Comment, parti? s'écrièrent ensemble plu- « sieurs voix. En avant, postillon ! en avant ! »

Mes huit compatriotes, arrêtés d'abord à Égra, avaient obtenu la permission de continuer leur route, mais à la garde d'un officier de police. Elle est curieuse ma rencontre, en 1833, d'un convoi de serviteurs du trône et de l'autel, dépêché par la légitimité française, sous l'escorte d'un sergent de ville ! En 1822, j'avais vu passer à Vérone des cagées de carbo-

nari accompagnés de gendarmes. Que veulent donc les souverains? Qui reconnaissent-ils pour amis? Craignent-ils la trop grande foule de leurs partisans? Au lieu d'être touchés de la fidélité, ils traitent les hommes dévoués à leur couronne comme des propagandistes et des révolutionnaires.

Le maître de poste de Schlau venait d'inventer l'accordéon : il m'en vendit un : toute la nuit, je fis jouer le soufflet dont le son emportait pour moi le souvenir du monde[1].

Carlsbad (je le traversai le 30 septembre) était désert; salle d'opéra après la pièce jouée. Je retrouvai

1. Je reçus de Périgueux, le 14 novembre, la lettre suivante : mon éloge à part, elle constate les faits que j'ai racontés :

« Périgueux, 10 novembr 1833.

« Monsieur le vicomte,

« Je ne puis résister au désir de vous témoigner toute la peine que j'ai éprouvée lundi 28 octobre, lorsqu'on m'annonça votre absence. Je m'étais présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous présenter mes hommages et entretenir quelques instants l'homme à qui j'ai voué toute mon admiration. Obligé de repartir le soir même de Paris, où peut-être je ne dois plus retourner, il eût été bien doux pour moi de vous avoir vu. Lorsque, malgré la modicité de la fortune de ma famille, j'entrepris le voyage de Prague, j'avais mis au nombre de mes espérances celle d'avoir l'honneur de me faire connaître de vous. Et, cependant, monsieur le vicomte, je ne puis pas dire que je ne vous ai pas vu : j'étais au nombre des huit jeunes gens que vous rencontrâtes au milieu de la nuit à Schlau, à peu de distance de Prague. Nous arrivions après avoir été cinq jours mortels victimes de l'intrigue qui depuis nous a été révélée. Cette rencontre, en ce lieu, à cette heure, a quelque chose de bizarre et ne s'effacera jamais de mon souvenir, non plus que l'image de celui à qui la France royaliste doit les services les plus utiles.

« Agréez, je vous prie, etc.

« P.-G.-Jules Determes. »

(Note de Chateaubriand.)

à Égra le maltôtier qui me fit tomber de la lune où j'étais au mois de juin avec une dame de la campagne romaine.

A Hollfeld, plus de martinets ni de petite hotteuse ; j'en fus attristé. Telle est ma nature : j'idéalise les personnages réels et personnifie les songes, déplaçant la matière et l'intelligence. Une petite fille et un oiseau grossissent aujourd'hui la foule des êtres de ma création, dont mon imagination est peuplée, comme ces éphémères qui se jouent dans un rayon de soleil. Pardonnez, je parle de moi, je m'en aperçois trop tard.

Voici Bamberg. Padoue me fit souvenir de Tive-Live; à Bamberg, le père Horrion retrouva la première partie du troisième et du trentième livre de l'historien romain. Tandis que je soupais dans la patrie de Joachim Camemarius, de Clavius, le bibliothécaire de la ville me vint saluer à propos de ma renommée, la première du monde, selon lui, ce qui réjouissait la moelle de mes os. Accourut ensuite un général bavarois. A la porte de l'auberge, la foule m'entoura lorsque je regagnai ma voiture. Une jeune femme était montée sur une borne, comme la Sainte-Beuve pour voir passer le duc de Guise. Elle riait : « Vous moquez-vous de moi ? lui dis-je. — Non, me répondit-elle en français, avec un accent allemand, c'est que je suis si contente ! »

Du 1er au 4 octobre, je revis les lieux que j'avais vus trois mois auparavant. Le 4, je touchai la frontière de France. La Saint-François m'est, tous les ans, un jour d'examen de conscience. Je tourne mes regards vers le passé ; je me demande où j'étais, ce

que je faisais à chaque anniversaire précédent. Cette année 1833, soumis à mes vagabondes destinées, la Saint-François me trouve errant. J'aperçois au bord du chemin une croix; elle s'élève dans un bouquet d'arbres, qui laissent tomber en silence, sur l'Homme-Dieu crucifié, quelques feuilles mortes. Vingt-sept ans en arrière, j'ai passé la Saint-François au pied du véritable Golgotha.

Mon patron aussi visita le saint tombeau. François d'Assise, fondateur des ordres mendiants, fit faire, en vertu de cette institution, un pas considérable à l'Evangile, et qu'on n'a point assez remarqué : il acheva d'introduire le peuple dans la religion; en revêtant le pauvre d'une robe de moine, il força le monde à la charité, il releva le mendiant aux yeux du riche, et dans une milice chrétienne prolétaire il établit le modèle de cette fraternité des hommes que Jésus avait prêchée, fraternité qui sera l'accomplissement de cette partie politique du christianisme non encore développée, et sans laquelle il n'y aura jamais de liberté et de justice complète sur la terre.

Mon patron étendait cette tendresse fraternelle aux animaux mêmes sur lesquels il paraîtrait avoir reconquis par son innocence l'empire que l'homme exerçait sur eux avant sa chute; il leur parlait comme s'ils l'eussent entendu; il leur donnait le nom de *frères* et de *sœurs*. Près de Baveno, comme il passait, une multitude d'oiseaux s'assemblèrent autour de lui; il les salua et leur dit : « Mes frères ailés, aimez et « louez Dieu, car il vous a vêtus de plumes et vous a « donné le pouvoir de voler dans le ciel. » Les oi-

seaux du lac de Rieti le suivaient. Il était dans la joie quand il rencontrait des troupeaux de moutons; il en avait une grande compassion : « Mes frères, leur « disait-il, venez à moi. » Il rachetait quelquefois avec ses habits une brebis que l'on conduisait au boucher; il se souvenait de l'agneau très doux, *illius memor agni mitissimi*, immolé pour le salut des hommes. Une cigale habitait une branche de figuier près de sa porte à la Portiuncule; il l'appelait; elle venait se reposer sur sa main et il lui disait : « Ma « sœur la cigale, chante le Dieu ton créateur. » Il en usa de même avec un rossignol et fut vaincu aux concerts par l'oiseau qu'il bénit, et qui s'envola après sa victoire. Il était obligé de faire reporter au loin dans les bois les petits animaux sauvages qui accouraient à lui et cherchaient un abri dans son sein. Quand il voulait prier le matin, il ordonnait le silence aux hirondelles, et elles se taisaient. Un jeune homme allait vendre à Sienne des tourterelles; le serviteur de Dieu le pria de les lui donner, afin qu'on ne tuât pas des colombes qui, dans l'Ecriture, sont le symbole de l'innocence et de la candeur. Le saint les emporta à son couvent de Ravacciano: il planta son bâton à la porte du monastère; le bâton se changea en un grand chêne vert; le saint y laissa aller les tourterelles et leur commanda d'y bâtir leur nid, ce qu'elles firent pendant plusieurs années.

François mourant voulut sortir du monde nu comme il y était entré; il demanda que son corps dépouillé fût enterré dans le lieu où l'on exécutait les criminels, en imitation du Christ qu'il avait pris pour modèle. Il dicta un testament tout spirituel, car il n'a-

vait à léguer à ses frères que la pauvreté et la paix : une sainte femme le mit au tombeau.

J'ai reçu de mon patron la pauvreté, l'amour des petits et des humbles, la compassion pour les animaux; mais mon bâton stérile ne se changera point en chêne vert pour les protéger.

Je devais tenir à bonheur d'avoir foulé le sol de France le jour de ma fête; mais ai-je une patrie? Dans cette patrie, ai-je jamais goûté un moment de repos? Le 6 octobre au matin je rentrai dans mon *Infirmerie*. Le coup de vent de la Saint-François régnait encore. Mes arbres, refuges naissants des misères recueillies par ma femme, ployaient sous la colère de mon patron. Le soir, à travers les ormes branchus de mon boulevard, j'aperçus les réverbères agités, dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de ma vie[1].

1. La page que l'on vient de lire est du 6 octobre 1833. Celles qui vont suivre sont de 1837. — Au mois de septembre 1836, Chateaubriand avait écrit, au château de Maintenon, un chapitre destiné à ses *Mémoires* et qui pourtant n'y a pas pris place. On le trouvera à la fin du volume. Voir l'*Appendice* n° IV : *Fragments inédits des* MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

LIVRE IX[1]

Politique générale du moment. — Louis-Philippe. — M. Thiers. — M. de la Fayette. — Armand Carrel. — De quelques femmes : La Louisianaise. — Madame Tastu. — Madame Sand. — M. de Talleyrand.

Paris, rue d'Enfer, 1837.

Si, passant de la politique de la légitimité à la politique générale, je relis ce que j'ai publié sur cette politique dans les années 1831, 1832 et 1833, mes prévisions ont été assez justes.

Louis-Philippe est un homme d'esprit dont la langue est mise en mouvement par un torrent de lieux communs. Il plaît à l'Europe, qui nous reproche de n'en pas connaître la valeur ; l'Angleterre aime à voir que nous ayons, comme elle, détrôné un roi ; les autres souverains délaissent la légitimité, qu'ils n'ont pas trouvée obéissante. Philippe a dominé les hommes qui se sont approchés de lui ; il s'est joué de ses ministres ; les a pris, renvoyés, repris, renvoyés de nouveau après les avoir compromis, si rien aujourd'hui compromet.

La supériorité de Philippe est réelle, mais elle n'est que relative ; placez-le à une époque où la so-

1. Ce livre a été écrit à Paris, en 1837 et en 1838, et revu en juin 1847.

cité aurait encore quelque vie, et ce qu'il y a de médiocre en lui apparaîtra Deux passions gâtent ses qualités : son amour exclusif de ses enfants, son avidité insatiable d'accroître sa fortune : sur ces deux points il aura sans cesse des éblouissements.

Philippe ne sent pas l'honneur de la France comme le sentaient les aînés des Bourbons; il n'a pas besoin d'honneur : il ne craint que les soulèvements populaires, comme les craignaient les plus proches de Louis XVI. Il est à l'abri sous le crime de son père; la haine du bien ne pèse pas sur lui : c'est un complice, non une victime.

Ayant compris la lassitude des temps et la vileté des âmes, Philippe s'est mis à l'aise. Des lois d'intimidation sont venues supprimer les libertés, ainsi que je l'avais annoncé dès l'époque de mon discours d'adieu à la Chambre des pairs, et rien n'a remué ; on a usé de l'arbitraire ; on a égorgé dans la rue Transnonain, mitraillé à Lyon, intenté de nombreux procès de presse ; on a arrêté des citoyens, on les a retenus des mois et des années en prison par mesure préventive, et l'on a applaudi. Le pays usé, qui n'entend plus rien, a tout souffert. Il est à peine un homme qu'on ne puisse opposer à lui-même. D'années en années, de mois en mois, nous avons écrit, dit et fait tout le contraire de ce que nous avions écrit, dit et fait. A force d'avoir à rougir, nous ne rougissons plus; nos contradictions échappent à notre mémoire, tant elles sont multipliées. Pour en finir, nous prenons le parti d'affirmer que nous n'avons jamais varié, ou que nous n'avons varié que par la transformation progressive de nos idées et par notre compré-

hension éclairée des temps. Les événements si rapides nous ont si promptement vieillis, que quand on nous rappelle nos gestes d'une époque passée, il nous semble que l'on nous parle d'un autre homme que de nous : et puis, avoir varié, c'est avoir fait comme tout le monde.

Philippe n'a pas cru, comme la branche restaurée, qu'il était obligé pour régner de dominer dans tous les villages ; il a jugé qu'il lui suffisait d'être maître de Paris ; or, s'il pouvait jamais rendre la capitale ville de guerre, avec un roulement annuel de soixante mille prétoriens, il se croirait en sûreté. L'Europe le laisserait faire, parce qu'il persuaderait aux souverains qu'il agit dans la vue d'étouffer la révolution dans son vieux berceau, déposant pour gage entre les mains des étrangers les libertés, l'indépendance et l'honneur de la France. Philippe est un sergent de ville : l'Europe peut lui cracher au visage ; il s'essuie, remercie et montre sa patente de roi. D'ailleurs, c'est le seul prince que les Français soient à présent capables de supporter. La dégradation du chef élu fait sa force ; nous trouvons momentanément dans sa personne ce qui suffit à nos habitudes de couronne et à notre penchant démocratique ; nous obéissons à un pouvoir que nous croyons avoir le droit d'insulter ; c'est tout ce qu'il nous faut de liberté : nation à genoux, nous souffletons notre maître, rétablissant le privilège à ses pieds, l'égalité sur sa joue. Narquois et rusé, Louis XI de l'âge philosophique, le monarque de notre choix conduit dextrement sa barque sur une boue liquide. La branche aînée des Bourbons est séchée sauf un bouton ; la branche cadette

est pourrie. Le chef inauguré à la maison de ville n'a jamais songé qu'à lui : il sacrifie les Français à ce qu'il croit être sa sûreté. Quand on raisonne sur ce qui conviendrait à la grandeur de la patrie, on oublie la nature du souverain ; il est persuadé qu'il périrait par les moyens qui sauveraient la France ; selon lui, ce qui ferait vivre la royauté tuerait le roi. Du reste, nul n'a le droit de le mépriser, car tout le monde est au niveau du même mépris. Mais, quelles que soient les prospérités qu'il rêve en dernier résultat, ou lui, ou ses enfants ne prospéreront pas, parce qu'il délaisse les peuples dont il tient tout. D'un autre côté, les rois légitimes, délaissant les rois légitimes, tomberont : on ne renie pas impunément son principe. Si des révolutions ont été un instant détournées de leur cours, elles n'en viendront pas moins grossir le torrent qui cave l'ancien édifice : personne n'a joué son rôle, personne ne sera sauvé.

Puisque aucun pouvoir parmi nous n'est inviolable, puisque le sceptre héréditaire est tombé quatre fois depuis trente-huit années, puisque le bandeau royal attaché par la victoire s'est dénoué deux fois de la tête de Napoléon, puisque la souveraineté de Juillet a été incessamment assaillie, il faut en conclure que ce n'est pas la république qui est impossible, mais la monarchie.

La France est sous la domination d'une idée hostile au trône : un diadème dont on reconnaît d'abord l'autorité, puis que l'on foule aux pieds, que l'on reprend ensuite pour le fouler aux pieds de nouveau, n'est qu'une inutile tentation et un symbole de désordre. On impose un maître à des hommes qui sem-

blent l'appeler par leurs souvenirs, et qui ne le supportent plus par leurs mœurs ; on l'impose à des générations qui, ayant perdu la mesure et la décence sociale, ne savent qu'insulter la personne royale ou remplacer le respect par la servilité.

Philippe a dans sa personne de quoi ralentir la destinée, il n'a pas de quoi l'arrêter. Le parti démocratique est seul en progrès, parce qu'il marche vers le monde futur. Ceux qui ne veulent pas admettre les causes générales de destruction pour les principes monarchiques attendent en vain l'affranchissement du joug actuel d'un mouvement des Chambres ; elles ne consentiront point à la réforme, parce que la réforme serait leur mort. De son côté, l'opposition devenue industrielle ne portera jamais au roi de sa fabrique la botte à fond, comme elle l'a portée à Charles X ; elle remue afin d'avoir des places, elle se plaint, elle est hargneuse ; mais lorsqu'elle se trouve face à face de Philippe, elle recule, car si elle veut obtenir le maniement des affaires, elle ne veut pas renverser ce qu'elle a créé et ce par quoi elle vit. Deux frayeurs l'arrêtent : la frayeur du retour de la légitimité, la frayeur du règne populaire ; elle se colle à Philippe qu'elle n'aime pas, mais qu'elle considère comme un préservatif. Bourrée d'emplois et d'argent, abdiquant sa volonté, l'opposition obéit à ce qu'elle sait funeste et s'endort dans la boue ; c'est le duvet inventé par l'industrie du siècle ; il n'est pas aussi agréable que l'autre, mais il coûte moins cher.

Nonobstant toutes ces choses, une souveraineté de quelques mois, si l'on veut même de quelques années, ne changera pas l'irrévocable avenir. Il n'est

presque personne qui n'avoue maintenant la légitimité préférable à l'usurpation, pour la sûreté, la liberté, la propriété, comme pour les relations avec l'étranger, car le principe de notre souveraineté actuelle est hostile au principe des souverainetés européennes. Puisqu'il lui plaisait de recevoir l'investiture du trône du bon plaisir et de la science certaine de la démocratie, Philippe a manqué son point de départ : il aurait dû monter à cheval et galoper jusqu'au Rhin, ou plutôt il aurait dû résister au mouvement qui l'emportait sans condition vers une couronne : des institutions plus durables et plus convenables fussent sorties de cette résistance.

On a dit : « M. le duc d'Orléans n'aurait pu rejeter « la couronne sans nous plonger dans des troubles « épouvantables, » raisonnement des poltrons, des dupes et des fripons. Sans doute des conflits seraient survenus ; mais ils eussent été suivis du retour prompt à l'ordre. Qu'a donc fait Philippe pour le pays ? Y aurait-il eu plus de sang versé par son refus du sceptre, qu'il n'en a coulé pour l'acceptation de ce même sceptre à Paris, à Lyon, à Anvers, dans la Vendée, sans compter ces flots de sang répandus, à propos de notre monarchie élective, en Pologne, en Italie, en Portugal, en Espagne ? En compensation de ces malheurs, Philippe nous a-t-il donné la liberté ? Nous a-t-il apporté la gloire ? Il a passé son temps à mendier sa légitimation parmi les potentats, à dégrader la France en la faisant la suivante de l'Angleterre, en la livrant en otage ; il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race, ne voulant pas se rajeunir avec le siècle.

Que ne mariait-il son fils aîné à quelque belle plébéienne de sa patrie? C'eût été épouser la France : cet hymen du peuple et de la royauté aurait fait repentir les rois ; car ces rois, qui ont déjà abusé de la soumission de Philippe, ne se contenteront pas de ce qu'ils ont obtenu : la puissance populaire qui transparaît à travers notre monarchie municipale les épouvante. Le potentat des barricades, pour être complètement agréable aux potentats absolus, devait surtout détruire la liberté de la presse et abolir nos institutions constitutionnelles. Au fond de l'âme, il les déteste autant qu'eux, mais il a des mesures à garder. Toutes ces lenteurs déplaisent aux autres souverains; on ne peut leur faire prendre patience qu'en leur sacrifiant tout à l'extérieur : pour nous accoutumer à nous faire au dedans les hommes liges de Philippe, nous commençons par devenir les vassaux de l'Europe.

J'ai dit cent fois et je le répéterai encore, la vieille société se meurt. Pour prendre le moindre intérêt à ce qui existe, je ne suis ni assez bonhomme, ni assez charlatan, ni assez déçu par mes espérances. La France, la plus mûre des nations actuelles, s'en ira vraisemblablement la première. Il est probable que les aînés des Bourbons, auxquels je mourrai attaché, ne trouveraient même pas aujourd'hui un abri durable dans la vieille monarchie. Jamais les successeurs d'un monarque immolé n'ont porté longtemps après lui sa robe déchirée, il y a défiance de part et d'autre : le prince n'ose plus se reposer sur la nation, la nation ne croit plus que la famille rétablie lui puisse pardonner. Un échafaud élevé entre un peuple et un roi

les empêche de se voir : il y a des tombes qui ne se referment jamais. La tête de Capet était si haute, que les petits bourreaux furent obligés de l'abattre pour prendre sa couronne, comme les Caraïbes coupaient le palmier afin d'en cueillir le fruit. La tige des Bourbons s'était propagée dans les divers troncs qui, se courbant, prenaient racine et se relevaient provins superbes : cette famille, après avoir été l'orgueil des autres races royales, semble en être devenue la fatalité.

Mais serait-il plus raisonnable de croire que les descendants de Philippe auraient plus de chances de régner que le jeune héritier de Henri IV? On a beau combiner diversement les idées politiques, les vérités morales restent immuables. Il est des réactions inévitables, enseignantes, magistrales, vengeresses. Le monarque qui nous initia à la liberté, Louis XVI, a été forcé d'expier dans sa personne le despotisme de Louis XIV et la corruption de Louis XV ; et l'on pourrait admettre que Louis-Philippe, lui ou sa lignée, ne payerait pas la dette de la dépravation de la régence? Cette dette n'a-t-elle pas été contractée de nouveau par *Égalité* à l'échafaud de Louis XVI, et Philippe son fils n'a-t-il pas augmenté le contrat paternel, lorsque, tuteur infidèle, il a détrôné son pupille ? *Égalité* en perdant la vie n'a rien racheté ; les pleurs du dernier soupir ne rachètent personne : ils ne mouillent que la poitrine et ne tombent pas sur la conscience. Si la branche d'Orléans pouvait régner au droit des vices et des crimes de ses aïeux, où serait donc la Providence ? Jamais plus effroyable tentation n'aurait ébranlé l'homme de bien. Ce qui fait

notre illusion, c'est que nous mesurons les desseins éternels sur l'échelle de notre courte vie. Nous passons trop promptement pour que la punition de Dieu puisse toujours se placer dans le court moment de notre existence : la punition descend à l'heure venue ; elle ne trouve plus le premier coupable, mais elle trouve sa race qui laisse l'espace pour agir.

En s'élevant dans l'ordre universel, ce règne de Louis-Philippe, quelle que soit sa durée, ne sera qu'une anomalie, qu'une infraction momentanée aux lois permanentes de la justice : elles sont violées, ces lois, dans un sens borné et relatif ; elles sont suivies dans un sens limité et général. D'une énormité en apparence consentie du ciel, il faut tirer une conséquence plus haute ; il faut en déduire la preuve chrétienne de l'abolition même de la royauté. C'est cette abolition, non un châtiment individuel, qui deviendrait l'expiation de la mort de Louis XVI ; nul ne serait admis, après ce juste, à ceindre le diadème, témoin Napoléon le Grand et Charles X le Pieux. Pour achever de rendre la couronne odieuse, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Au reste, tous ces raisonnements, si justes qu'ils soient, n'ébranleront jamais ma fidélité à mon jeune roi ; ne dût-il lui rester que moi en France, je serai toujours fier d'avoir été le dernier sujet de celui qui devait être le dernier roi.

La révolution de Juillet a trouvé son roi ; a-t-elle trouvé son représentant ? J'ai peint à différentes

époques les hommes qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont paru sur la scène. Ces hommes tenaient plus ou moins à l'ancienne race humaine : on avait une échelle de proportion pour les mesurer. On est arrivé à des générations qui n'appartiennent plus au passé ; étudiées au microscope, elles ne semblent pas capables de vie, et pourtant elles se combinent avec des éléments dans lesquels elles se meuvent ; elles trouvent respirable un air qu'on ne saurait respirer. L'avenir inventera peut-être des formules pour calculer les lois d'existence de ces êtres ; mais le présent n'a aucun moyen de les apprécier.

Sans donc pouvoir expliquer l'espèce changée, on remarque çà et là quelques individus que l'on peut saisir, parce que des défauts particuliers ou des qualités distinctes les font sortir de la foule. M. Thiers[1], par exemple, est le seul homme que la révolution de Juillet ait produit. Il a fondé l'école admirative de la Terreur, école à laquelle il appartient. Si les hommes de la Terreur, ces renieurs et reniés de Dieu, étaient de si grands hommes, l'autorité de leur jugement devrait peser ; mais ces hommes, en se dé-

1. Marie-Joseph-Louis-Adolphe *Thiers* (1797-1877), député de 1830 à 1848 ; représentant du peuple du 4 juin 1848 au 2 décembre 1851 ; membre du Corps législatif de 1863 à 1870 ; membre de l'Assemblée nationale de 1871 à 1876 ; député de 1876 à 1877 ; — ministre de l'Intérieur, du 11 octobre au 30 décembre 1832 ; ministre de l'Agriculture et du Commerce, du 31 décembre 1832 au 3 avril 1834 ; de nouveau, ministre de l'Intérieur, du 4 avril 1834 au 22 février 1836 ; ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, du 22 février 1836 au 25 août de la même année ; président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, pour la seconde fois, du 1er mars au 28 octobre 1840 ; chef du pouvoir exécutif, du 17 février au 30 août 1871 ; président de la République, du 30 août 1871 au 24 mai 1873.

chirant, déclarent que le parti qu'ils égorgent est un parti de coquins. Voyez ce que madame Roland dit de Condorcet, ce que Barbaroux, principal acteur du 10 août, pense de Marat, ce que Camille Desmoulins écrit contre Saint-Just. Faut-il apprécier Danton d'après l'opinion de Robespierre, ou Robespierre d'après l'opinion de Danton? Lorsque les conventionnels ont une si pauvre idée les uns des autres, comment, sans manquer au respect qu'on leur doit, avoir une opinion différente de la leur?

Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s'aperçoit pas que la Terreur a failli, faute d'être capable de remplir les conditions de sa durée. Elle n'a pu arriver à son but, parce qu'elle n'a pu faire tomber assez de têtes; il lui en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus; or, le temps manque à l'exécution de ces longs massacres; il ne reste que des crimes inachevés dont on ne saurait cueillir le fruit, le dernier soleil de l'orage n'ayant pas fini de le mûrir.

Le secret des contradictions des hommes du jour est dans la privation du sens moral, dans l'absence d'un principe fixe et dans le culte de la force: quiconque succombe est coupable et sans mérite, du moins sans ce mérite qui s'assimile aux événements. Derrière les phrases libérales des dévots de la Terreur, il ne faut voir que ce qui s'y cache : le succès divinisé. N'adorez la Convention que comme on adore un tyran. La Convention renversée, passez avec votre bagage de libertés au Directoire, puis à Bonaparte, et cela sans vous douter de votre métamorphose, sans que vous pensiez avoir changé. Drama-

tiste juré, tout en regardant les Girondins comme de pauvres diables parce qu'ils sont *vaincus*, n'en tirez pas moins de leur mort un tableau fantastique : ce sont de beaux jeunes hommes marchant, couronnés de fleurs, au sacrifice. Les Girondins, faction lâche, qui parlèrent en faveur de Louis XVI et votèrent son exécution, ont fait, il est vrai, merveille à l'échafaud ; mais qui ne donnait pas alors tête baissée sur la mort ? Les femmes se distinguèrent par leur héroïsme ; les jeunes filles de Verdun montèrent à l'autel comme Iphigénie ; les artisans, sur qui l'on se taît prudemment, ces plébéiens dont la Convention fit une moisson si large, bravaient le fer du bourreau aussi résolûment que nos grenadiers le fer de l'ennemi. Contre un prêtre et un noble, la Convention immola des milliers d'ouvriers dans les dernières classes du peuple[1] : c'est ce dont on ne se veut jamais souvenir.

M. Thiers fait-il état de ses principes? Pas le moins du monde : il a préconisé le massacre, et il prêcherait l'humanité d'une manière tout aussi édifiante ; il se donnait pour fanatique des libertés, et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain, et soutenu envers et contre tout les lois de septembre : s'il lit jamais ceci, il le prendra pour un éloge.

Devenu président du conseil et ministre des affaires

1. Voir, dans la préface des *Etudes historiques* de Chateaubriand, le tableau des victimes de la Terreur, d'après les six volumes du républicain Prudhomme. 18,923 hommes non nobles, de divers états, 2,231 femmes de laboureurs ou d'artisans et 2,000 enfants furent guillotinés, noyés et fusillés. Dans la Vendée, 15,000 femmes furent tuées et presque toutes étaient des paysannes. Si horribles soient-ils, ces chiffres sont encore très au dessous de la réalité.

étrangères, M. Thiers s'extasie aux intrigues diplomatiques de l'école Talleyrand ; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire, avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux[1].

Du reste, M. Thiers mêle à des mœurs inférieures un instinct élevé ; tandis que les survivants féodaux, devenus cancres, se sont faits régisseurs de leurs terres, lui, M. Thiers, grand seigneur de renaissance, voyage en nouvel Atticus, achète sur les chemins des objets d'art et ressuscite la prodigalité de l'antique aristocratie : c'est une distinction ; mais s'il sème avec autant de facilité qu'il recueille, il devrait être plus en garde contre la camaraderie de ses anciennes habitudes : la considération est un des ingrédients de la personne publique.

Agité par sa nature de vif-argent, M. Thiers a prétendu aller tuer à Madrid l'anarchie que j'y avais renversée en 1823 : projet d'autant plus hardi que M. Thiers luttait avec les opinions de Louis-Philippe.

1. Allusion à un épisode de 1834 dont le château d'un député ministériel fut le théâtre et dont M. Thiers, alors ministre, fut le héros. Le docteur Bonnet de Malherbe, dans ses *Notes inédites sur M. Thiers* (1888, p. 73), en parle en ces termes : « Un épisode surtout, la fête de *Grand-Vaux*, au château du comte Vigier, que les journaux appelèrent l'*Orgie de Grand-Vaux*, fit alors grand bruit. M. Thiers, s'il faut en croire les chroniqueurs du temps, y joua un rôle qui dépassait de beaucoup les *gamineries* de l'écolier de Marseille, et s'y *montra* dans une *posture* qui n'était pas précisément celle dont parlait, avec quelque emphase, un autre ministre, un demi-siècle plus tard. La *Quotidienne* publia à ce propos un article très piquant et le *Charivari* n'épargna pas les caricatures. »

Il se peut supposer un Bonaparte ; il peut croire que son taille-plume n'est qu'un allongement de l'épée napoléonienne ; il peut se persuader être un grand général, il peut rêver la conquête de l'Europe, par la raison qu'il s'en est constitué le narrateur et qu'il fait très inconsidérément revenir les cendres de Napoléon. J'acquiesce à toutes ces prétentions ; je dirai seulement, quant à l'Espagne, qu'au moment où M. Thiers pensait à l'envahir, se calculs le trompaient : il aurait perdu son roi en 1836, et je sauvai le mien en 1823. L'essentiel est donc de faire à point ce qu'on veut faire ; il existe deux forces : la force des hommes et la force des choses ; quand l'une est en opposition à l'autre, rien ne s'accomplit. A l'heure actuelle Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point : car présentement nul n'est décrié pour ses vices ; on n'est diffamé que pour ses vertus.

M. Thiers a l'un de ces trois partis à prendre : se déclarer le représentant de l'avenir républicain[1] ; ou se percher sur la monarchie contrefaite de Juillet

1. M. Thiers avait dit à la tribune, sous la monarchie de Juillet, dans la discussion de la loi contre les associations : « La France a en horreur la République ; quand on lui en parle, elle recule épouvantée ; elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité. » En 1872, à l'un de ses interlocuteurs qui s'étonne de le voir travailler à établir la République, contrairement aux vœux de l'Assemblée nationale, il dira : « Certainement, je suis pour la République ! Sans la République, qu'est-ce que je serais, moi ? Un bourgeois, Adolphe Thiers ! » Et se vantant d'avoir dirigé le siège de Paris contre la Commune, il concluait, sans manifester la plus légère émotion : « Nous avons enterré en entrant 20,000 cadavres ! » (*Memoirs of the live and Correspondance of Henry Reeve*, by J.-K. Laughton (Londres, 1898.)

comme un singe sur le dos d'un chameau, ou ranimer l'ordre impérial. Ce dernier parti serait du goût de M. Thiers ; mais l'Empire sans empereur, est-ce possible? Il est plus naturel de croire que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* se laissera absorber par une ambition vulgaire : il voudra demeurer ou rentrer au pouvoir ; afin de garder ou de reprendre sa place, il chantera toutes les palinodies que le moment ou son intérêt sembleront lui demander[1] ; à se dépouiller devant le public, il y a audace, mais M. Thiers est-il assez jeune pour que sa beauté lui serve de voile?

Deutz et Judas mis à part, je reconnais dans M. Thiers un esprit souple, prompt, fin, malléable, peut-être héritier de l'avenir, comprenant tout, hormis la grandeur qui vient de l'ordre moral ; sans jalousie, sans petitesse et sans préjugé, il se détache sur le fond terne et obscur des médiocrités du temps. Son orgueil excessif n'est pas encore odieux, parce qu'il ne consiste point à mépriser autrui. M. Thiers a des ressources, de la variété, d'heureux dons ; il s'embarrasse peu des différences d'opinion, ne garde point rancune, ne craint pas de se compromettre, rend justice à un homme, non pour sa probité ou pour ce qu'il pense, mais pour ce qu'il vaut ; ce qui ne l'empê-

1. En même temps que Chateaubriand traçait ce portrait de M. Thiers, un autre *voyant*, Balzac, écrivait dans la *Chronique de Paris*, à la date du 12 mai 1836 : « M. Thiers a toujours voulu la même chose, il n'a jamais eu qu'une seule pensée, un seul système, un seul but ; tous ses efforts y ont constamment tendu, il a toujours songé à M. Thiers... M. Thiers est une girouette qui, malgré son incessante mobilité, reste sur le même bâtiment. »

cherait pas de nous faire tous étrangler, le cas échéant. M. Thiers n'est pas ce qu'il peut être; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l'amour-propre ne s'y oppose. Si sa cervelle tient bon et qu'il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon.

M. Thiers a déjà manqué de résolution quand il tenait entre ses mains le sort du monde: s'il eût donné l'ordre d'attaquer la flotte anglaise, supérieurs en force comme nous l'étions dans la Méditerranée, notre succès était assuré; les flottes turques et égyptiennes, réunies dans le port d'Alexandrie, seraient venues augmenter notre flotte; un succès obtenu sur l'Angleterre eût électrisé la France. On aurait trouvé à l'instant 150,000 hommes pour entrer en Bavière et pour se jeter sur quelque point de l'Italie, où rien n'était préparé en prévision d'une attaque. Le monde entier pouvait encore une fois changer de face. Notre agression eût-elle été juste? C'est une autre affaire mais nous aurions pu demander à l'Europe si elle avait agi loyalement envers nous dans des traités où, abusant de la victoire, la Russie et l'Allemagne s'étaient démesurément agrandies, tandis que la France avait été réduite à ses anciennes frontières rognées. Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'a pas osé jouer sa dernière carte; en regardant sa vie, il ne s'est pas trouvé assez appuyé, et cependant c'est parce qu'il ne mettait rien au jeu qu'il aurait pu tout jouer. Nous sommes tombés sous les pieds de l'Europe;

une pareille occasion de nous relever ne se présentera peut-être de longtemps.

En dernier résultat, M. Thiers, pour sauver son système, a réduit la France à un espace de quinze lieues qu'il a fait hérisser de forteresses ; nous verrons bien si l'Europe a raison de rire de cet enfantillage du grand penseur.

Et voilà comment, entraîné par ma plume, j'ai consacré plus de pages à un homme incertain d'avenir que je n'en ai donné à des personnages dont la mémoire est assurée. C'est un malheur du trop long vivre : je suis arrivé à une époque de stérilité où la France ne voit plus courir que des générations maigres : *Lupa carca nella sua magrezza*[1]. Ces mémoires diminuent d'intérêt avec les jours survenus, diminuent de ce qu'ils pouvaient emprunter de la grandeur des événements ; ils se termineront, j'en ai peur, comme les filles d'Achéloüs[2]. L'empire romain, magnifiquement annoncé par Tite-Live, se resserre et s'éteint obscur dans les récits de Cassiodore. Vous étiez plus heureux, Thucydide et Plutarque, Salluste et Tacite, quand vous racontiez les partis qui divisaient Athènes et Rome ! Vous étiez certains du moins de les animer, non seulement par votre génie, mais encore par l'éclat de la langue grecque et la gravité de la langue latine ! Que pourrions-nous raconter de notre société finissante, nous autres Welches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites ?

1. Dante, *Enfer* ch. I. v. 50.

2. Les Sirènes, filles d'Achéloüs et de Calliope. Elles avaient le corps d'une femme jusqu'à la ceinture, et, au-dessous, la forme d'un poisson.

Si ces dernières pages reproduisaient nos rebâchages de tribune, ces éternelles définitions de nos droits, nos pugilats de porte-feuilles, seraient-elles, dans cinquante ans d'ici, autre chose que les inintelligibles colonnes d'une vieille gazette? Sur mille et une conjectures, une seule se trouverait-elle vraie? Qui prévoirait les étranges bonds et écarts de la mobilité de l'esprit français? Qui pourrait comprendre comment ses exécrations et ses engouements, ses malédictions et ses bénédictions se transmuent sans raison apparente? Qui saurait deviner et expliquer comment il adore et déteste tour à tour, comment il dérive d'un système politique, comment, la liberté à la bouche et le servage au cœur, il croit le matin à une vérité et est persuadé le soir d'une vérité contraire? Jetez-nous quelques grains de poussière; abeilles de Virgile, nous cesserons notre mêlée pour nous envoler ailleurs[1].

Si par hasard il se remue encore quelque chose de grand ici-bas, notre patrie demeurera couchée. D'une société qui se décompose, les flancs sont inféconds; les crimes mêmes qu'elle engendre sont des crimes mort-nés, atteints qu'ils sont de la stérilité de leur principe. L'époque où nous entrons est le chemin de halage par lequel des générations fatalement condamnées tirent l'ancien monde vers un monde inconnu.

1. Ipsi per medias acies, insignibus alis,
Ingentes animos angusto in pectore versant...
Hi motus animorum atque hoc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.
(*Les Géorgiques*, livre IV, vers 82-87.)

En cette année 1834, M. de La Fayette vient de mourir[1]. J'aurais jadis été injuste en parlant de lui ; je l'aurais représenté comme une espèce de niais à double visage et à deux renommées ; héros de l'autre côté de l'Atlantique, Gille de ce côté-ci[2]. Il a fallu plus de quarante années pour que l'on reconnût dans M. de La Fayette des qualités qu'on s'était obstiné à lui refuser. A la tribune, il s'exprimait facilement et du ton d'un homme de bonne compagnie. Aucune souillure n'est attachée à sa vie ; il était affable, obligeant et généreux. Sous l'Empire, il fut noble et vécut à part ; sous la Restauration, il ne garda pas autant de dignité ; il s'abaissa jusqu'à se laisser nommer le *vénérable* des ventes du carbonarisme, et le chef des petites conspirations ; heureux qu'il fut de se soustraire à Béfort à la justice, comme un aventurier vulgaire. Dans les commencements de la Révolution, il ne se mêla point aux égorgeurs ; il les combattit à main armée, et voulut sauver Louis XVI ; mais, tout en abhorrant les massacres, tout obligé qu'il fut de les fuir, il trouva des louanges pour des scènes où l'on portait quelques têtes au bout des piques.

M. de La Fayette s'est élevé parce qu'il a vécu : il y a une renommée échappée spontanément des talents, et dont la mort augmente l'éclat en arrêtant les talents dans la jeunesse ; il y a une autre renommée, produit de l'âge, fille tardive du temps ; non grande

1. La Fayette est mort à Paris le 19 mai 1834. Ayant voulu suivre à pied, déjà souffrant, le convoi du député Dulong, tué en duel par le général Bugeaud, il dut s'aliter en rentrant, et ne se releva plus.

2. Rivarol, dès les premiers temps de la Révolution, avait trouvé, pour le général La Fayette, le surnom de *César-Gille*.

par elle-même, elle l'est par les révolutions au milieu desquelles le hasard l'a placée. Le porteur de cette renommée, à force d'être, se mêle à tout ; son nom devient l'enseigne ou le drapeau de tout : M. de La Fayette sera éternellement la *garde nationale*. Par un effet extraordinaire, le résultat de ses actions était souvent en contradiction avec ses pensées ; royaliste, il renversa en 1789 une royauté de huit siècles ; républicain, il créa en 1830 la royauté des barricades : il s'en est allé donnant à Philippe la couronne qu'il avait enlevée à Louis XVI. Pétri avec les événements, quand les alluvions de nos malheurs se seront consolidées, on retrouvera son image incrustée dans la pâte révolutionnaire.

Son ovation aux États-Unis[1] l'a singulièrement rehaussé : un peuple, en se levant pour le saluer, l'a couvert de l'éclat de sa reconnaissance. Everett[2] termine par cette apostrophe le discours qu'il prononça en 1824 :

« Sois le bienvenu sur nos rives, ami de nos pères !
« Jouis d'un triomphe tel qu'il ne fut jamais le par-
« tage d'aucun monarque ou conquérant de la terre.
« Hélas ! Washington, l'ami de votre jeunesse, celui
« qui fût plus que l'ami de son pays, gît tranquille
« dans le sein de la terre qu'il a rendue libre. Il re-
« pose dans la paix et dans la gloire sur les rives du

1. Son mandat législatif n'ayant pas été renouvelé en 1824, La Fayette profita de ce repos forcé pour visiter encore une fois l'Amérique ; ce dernier voyage dura quatorze mois.

2. Edward *Everett* (1794-1865), homme politique et publiciste américain. On a de lui *Orations and speechs on various subjects*, Boston, 1826-1856, trois volumes in-8°. Il fut élu, en 1858, membre correspondant de l'Institut de France,

« Potomac. Vous reverrez les ombrages hospitaliers « du Mont-Vernon; mais celui que vous vénérâtes, « vous ne le retrouverez plus sur le seuil de sa porte. « A sa place et en son nom, les fils reconnaissants de « l'Amérique vous saluent. Soyez trois fois le bien- « venu sur nos rives! Dans quelque direction de ce « continent que vous dirigiez vos pas, tout ce qui « pourra entendre le son de votre voix vous bé- « nira. »

Dans le nouveau monde, M. de La Fayette a contribué à la formation d'une société nouvelle; dans le monde ancien, à la destruction d'une vieille société : la liberté l'invoque à Washington, l'anarchie à Paris.

M. de La Fayette n'avait qu'une seule idée, et malheureusement pour lui elle était celle du siècle; la fixité de cette idée a fait son empire; elle lui servait d'œillère, elle l'empêchait de regarder à droite et à gauche; il marchait d'un pas ferme sur une seule ligne; il s'avançait sans tomber entre les précipices, non parce qu'il les voyait, mais parce qu'il ne les voyait pas; l'aveuglement lui tenait lieu de génie : tout ce qui est fixe est fatal, et ce qui est fatal est puissant.

Je vois encore M. de La Fayette, à la tête de la garde nationale, passer, en 1790, sur les boulevards pour se rendre au faubourg Saint-Antoine; le 22 mai 1834, je l'ai vu, couché dans son cercueil, suivre les mêmes boulevards. Parmi le cortège, on remarquait une troupe d'Américains ayant chacun une fleur jaune à la boutonnière. M. de La Fayette avait fait venir des États-Unis une quantité de terre suffisante pour le

couvrir dans sa tombe, mais son dessein n'a point été rempli.

Et vous demanderez pour la sainte relique
Quelques urnes de terre au sol de l'Amérique,
Et vous rapporterez ce sublime oreiller,
Afin qu'après la mort, sa dépouille chérie
Puisse du moins avoir six pieds dans sa patrie
De terre libre où sommeiller.

Au moment fatal, oubliant à la fois ses rêves politiques et les romans de sa vie, il a voulu reposer à Picpus auprès de sa femme vertueuse : la mort fait tout rentrer dans l'ordre.

A Picpus sont enterrées des victimes de cette révolution commencée par M. de La Fayette ; là s'élève une chapelle où l'on dit des prières perpétuelles en mémoire de ces victimes. A Picpus j'ai accompagné M. le duc Mathieu de Montmorency, collègue de M. de La Fayette à l'Assemblée constituante ; au fond de la fosse, la corde tourna la bière de ce chrétien sur le côté, comme s'il se fût soulevé sur le flanc pour prier encore,

J'étais dans la foule, à l'entrée de la rue Grange-Batelière, quand le convoi de M. de La Fayette défila : au haut de la montée du boulevard, le corbillard s'arrêta ; je le vis, tout doré d'un rayon fugitif du soleil, briller au-dessus des casques et des armes : puis l'ombre revint et il disparut.

La multitude s'écoula ; des vendeuses de *plaisirs* crièrent leurs oublies, des vendeurs d'amusettes portèrent çà et là des moulins de papier qui tournaient

au même vent dont le souffle avait agité les plumes du char funèbre.

A la séance de la Chambre des députés du 20 mai 1834, le président[1] parla : « Le nom du général La « Fayette, dit-il, demeurera célèbre dans notre his- « toire. . . . . En vous exprimant les senti- « ments de condoléance de la Chambre, j'y joins, mon- « sieur et cher collègue (Georges La Fayette), l'assu- « rance particulière de mon attachement. » Auprès de ces paroles, le rédacteur de la séance met entre parenthèses : (Hilarité).

Voilà à quoi se réduit une des vies les plus sérieuses. Que reste-t-il de la mort des plus grands hommes ? Un manteau gris et une croix de paille comme sur le corps du duc de Guise, assassiné à Blois.

A la portée du crieur public qui vendait pour un sou, aux grilles du château des Tuileries, la nouvelle de la mort de Napoléon, j'ai entendu deux charlatans sonner la fanfare de leur orviétan ; et, dans le *Moniteur* du 21 janvier 1793, j'ai lu ces paroles au-dessous du récit de l'exécution de Louis XVI :

« Deux heures après l'exécution, rien n'annonçait « que celui qui naguère était le chef de la nation ve- « nait de subir le supplice des criminels. » A la suite de ces mots venait cette annonce : « *Ambroise*, opéra- « comique[2]. »

1. M. Dupin aîné.

2. C'est dans le *Moniteur* du 22 janvier 1793, mais sous la date de *Paris, 21 janvier*, que se trouve l'analyse d'*Ambroise*, opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dalayrac, joué au Théâtre-Italien. « On a demandé les auteurs, dit le *Moniteur*

Dernier acteur du drame joué depuis cinquante années, M. de La Fayette était demeuré sur la scène; le chœur final de la tragédie grecque prononce la morale de la pièce : « Apprenez, ô aveugles mortels, à « tourner les yeux sur le dernier jour de la vie. » Et moi, spectateur assis dans une salle vide, loges désertées, lumières éteintes, je reste seul de mon temps devant le rideau baissé, avec le silence et la nuit.

Armand Carrel[1] menaçait l'avenir de Philippe comme le général La Fayette poursuivait son passé. Vous savez comment j'ai connu M. Carrel ; depuis 1832 je n'ai cessé d'avoir des rapports avec lui jusqu'au jour où je l'ai suivi au cimetière de Saint-Mandé.

Armand Carrel était triste; il commençait à craindre que les Français ne fussent pas capables d'un sentiment raisonnable de liberté ; il avait je ne sais quel pressentiment de la brièveté de sa vie : comme une chose sur laquelle il ne comptait pas et à laquelle il n'attachait aucun prix, il était toujours prêt à risquer cette vie sur un coup de dés. S'il eût succombé dans son duel contre le jeune Laborie, à propos de Henri V[3], sa mort aurait eu du moins une grande

en terminant ; ils ont paru tous deux. La citoyenne Saint-Aubin y est surtout charmante, et peut-être encore plus charmante qu'à son ordinaire. »

1. Armand *Carrel*, né à Rouen le 8 mai 1800, mort à Saint-Mandé le 24 juillet 1836.

2. Voy., au tome V des *Mémoires*, pages 445-447.

3. L'échec de la prise d'armes de 1832 et la captivité de la duchesse de Berry avaient provoqué chez les royalistes des sentiments d'irritation et de douleur que surexcitèrent encore, dans les derniers jours de janvier 1833, l'envoi à Blaye par le gouver-

cause et un grand théâtre ; vraisemblablement ses funérailles eussent été honorées de jeux sanglants; il nous a abandonnés pour une misérable querelle qui ne valait pas un cheveu de sa tête.

Il se trouvait dans un de ses accès naturels de mélancolie, lorsqu'il inséra à mon sujet, dans le *National*, un article auquel je répondis par ce billet :

« Paris, 5 mai 1834.

« Votre article, monsieur, est plein de ce senti-
« ment exquis des situations et des convenances qui
« vous met au-dessus de tous les écrivains politiques
« du jour. Je ne vous parle pas de votre rare talent;
« vous savez qu'avant d'avoir l'honneur de vous con-
« naître, je lui ai rendu pleine justice. Je ne vous re-
« mercie pas de vos éloges ; j'aime à les devoir à ce
« que je regarde à présent comme une vieille amitié.
« Vous vous élevez bien haut, monsieur; vous com-
« mencez à vous isoler comme tous les hommes faits
« pour une grande renommée; peu à peu la foule,
« qui ne peut les suivre, les abandonne, et on les
« voit d'autant mieux qu'ils sont à part.

« CHATEAUBRIAND. »

nement des docteurs Orfila et Auvity et les commentaires donnés à leur voyage par les feuilles républicaines. Plusieurs duels s'ensuivirent, et il fut un moment question de vider la querelle de parti à parti et par une sorte de combat des Trente. Carrel, à la suite d'un article paru dans le *National*, accepta une provocation personnelle, et, sur une liste de dix noms, choisit celui de M. Roux-Laborie fils, dont la personne lui était complètement inconnue. Le duel eut lieu le 2 février. L'arme choisie était l'épée; les deux adversaires furent blessés : M. Roux-Laborie de deux coups dans le bras et dans la main ; Carrel d'un coup dans le ventre, qui mit sa vie en péril.

Je cherchai à le consoler par une autre lettre du 31 août 1834, lorsqu'il fut condamné pour délit de presse. Je reçus de lui cette réponse ; elle manifeste les opinions, les regrets et les espérances de l'homme :

A Monsieur le Vicomte de Chateaubriand,

« Monsieur,

« Votre lettre du 31 août ne m'a été remise qu'à « mon arrivée à Paris. J'irais vous en remercier, « d'abord, si je n'étais forcé de consacrer à quelques « préparatifs d'entrée en prison le peu de temps qui « pourra m'être laissé par la police informée de mon « retour. Oui, monsieur, me voici condamné à six mois « de prison par la magistrature, pour un délit ima- « ginaire et en vertu d'une législation également « imaginaire, parce que le jury m'a sciemment ren- « voyé impuni sur l'accusation la plus fondée et après « une défense qui, loin d'atténuer mon crime de vé- « rité dite à la personne du roi Louis-Philippe, avait « aggravé ce crime en l'érigeant en droit acquis pour « toute la presse de l'opposition. Je suis heureux que « les difficultés d'une thèse si hardie, par le temps « qui court, vous aient paru à peu près surmontées « par la défense que vous avez lue et dans laquelle il « m'a été si avantageux de pouvoir invoquer l'auto- « rité du livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix- « huit ans, votre propre parti des principes de la res- « ponsabilité constitutionnelle.

« Je me demande souvent avec tristesse à quoi au- « ront servi des écrits tels que les vôtres, monsieur,

« tels que ceux des hommes les plus éminents de « l'opinion à laquelle j'appartiens moi-même, si de « cet accord des plus hautes intelligences du pays « dans la constante défense des droits de discussion, « il n'était pas résulté enfin, pour la masse des es- « prits en France, un parti désormais pris de vouloir « sous tous les régimes, d'exiger de tous les sys- « tèmes victorieux, quels qu'ils soient, la liberté « de penser, de parler, d'écrire, comme condition « première de toute autorité légitimement exercée. « N'est-il pas vrai, monsieur, que lorsque vous « demandiez, sous le dernier gouvernement, la plus « entière liberté de discussion, ce n'était pas pour le « service momentané que vos amis politiques en « pouvaient tirer dans l'opposition contre des adver- « saires devenus maîtres du pouvoir par intrigue? « Quelques-uns se servaient ainsi de la presse, qui « l'ont bien prouvé depuis; mais vous, monsieur, « vous demandiez la liberté de discussion pour le « bien commun, l'arme et la protection générale de « toutes les idées vieilles ou jeunes; c'est là ce qui « vous a mérité, monsieur, la reconnaissance et le « respect des opinions auxquelles la révolution de « Juillet a ouvert une lice nouvelle. C'est pour cela « que notre œuvre se rattache à la vôtre, et que, « lorsque nous citons vos écrits, c'est moins comme « admirateurs du talent incomparable qui les a pro- « duits, que comme aspirant à continuer de loin la « même tâche, jeunes soldats que nous sommes d'une « cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

« Ce que vous avez voulu depuis trente ans, mon- « sieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me

« nommer après vous, c'est d'assurer aux intérêts qui « se partagent notre belle France une loi de combat « plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus « concluante que la guerre civile. Quand donc réus- « sirons-nous à mettre en présence les idées à la « place des partis, et les intérêts légitimes et avouables « à la place des déguisements, de l'égoïsme et de la « cupidité? Quand verrons-nous s'opérer par la per- « suasion et par la parole ces inévitables transactions « que le duel des partis et l'effusion du sang amènent « aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts « des deux camps, et trop souvent sans profit pour les « blessés et les survivants? Comme vous le dites dou- « loureusement, monsieur, il semble que bien des ensei- « gnements aient été perdus et qu'on ne sache plus « en France ce qu'il en coûte de se réfugier dans un « despotisme qui promet silence et repos. Il n'en faut « pas moins continuer de parler, d'écrire, d'imprimer; « il sort quelquefois des ressources bien imprévues de « la constance. Aussi, de tant de beaux exemples que « vous avez donnés monsieur, celui que j'ai le plus « constamment sous les yeux est compris dans un « mot : Persévérer.

« Agréez, monsieur, les sentiments d'inaltérable « affection avec lesquels je suis heureux de me dire

« Votre plus dévoué serviteur,

« A. Carrel.

« Puteaux, près Neuilly, le 4 octobre 1834. »

M. Carrel fut enfermé à Sainte-Pélagie; j'allais le voir deux ou trois fois par semaine: je le trouvais

debout derrière la grille de sa fenêtre. Il me rappelait son voisin, un jeune lion d'Afrique au Jardin des Plantes : immobile aux barreaux de sa cage, le fils du désert laissait errer son regard vague et triste sur les objets du dehors; on voyait qu'il ne vivrait pas. Ensuite nous descendions, M. Carrel et moi; le serviteur de Henri V se promenait avec l'ennemi des rois dans une cour humide, sombre, étroite, encerclée de hauts murs comme un puits. D'autres républicains se promenaient aussi dans cette cour : ces jeunes et ardents révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant, avaient l'air de ces âmes préexistantes au Tartare avant d'être parvenues à la lumière; ils se disposaient à faire irruption dans la vie. Leur costume agissait sur eux comme l'uniforme sur le soldat, comme la chemise sanglante de Nessus sur Hercule : c'était un monde vengeur caché derrière la société actuelle et qui faisait frémir.

Le soir, ils se rassemblaient dans la chambre de leur chef Armand Carrel; ils parlaient de ce qu'il y aurait à exécuter à leur arrivée au pouvoir, et de la nécessité de répandre du sang. Il s'élevait des discussions sur les *grands citoyens de la Terreur* : les uns, partisans de Marat, étaient athées et matérialistes; les autres, admirateurs de Robespierre, adoraient ce nouveau Christ. Saint Robespierre n'avait-il pas dit, dans son discours sur l'Être suprême, que la croyance en Dieu *donnait la force de braver le malheur*, et que *l'innocence sur l'échafaud faisait pâlir le tyran sur son char de triomphe*? Jonglerie d'un bourreau qui parle

avec attendrissement de Dieu, de malheur, de tyrannie, d'échafaud, afin de persuader aux hommes qu'il ne tue que des coupables, et encore par un effet de vertu; prévision des malfaiteurs, qui, sentant venir le châtiment, se posent d'avance en Socrate devant le juge, et cherchent à effrayer le glaive en le menaçant de leur innocence!

Le séjour à Sainte-Pélagie fit du mal à M. Carrel: enfermé avec des têtes ardentes, il combattait leurs idées, les gourmandait, les bravait, refusant noblement d'illuminer le 21 janvier; mais en même temps il s'irritait des souffrances, et sa raison était ébranlée par les sophismes du meurtre qui retentissaient à ses oreilles.

Les mères, les sœurs, les femmes de ces jeunes hommes, les venaient soigner le matin et faire leur ménage. Un jour, passant dans le corridor noir qui conduisait à la chambre de M. Carrel, j'entendis une voix ravissante sortir d'une cabine voisine: une belle femme sans chapeau, les cheveux déroulés, assise au bord d'un grabat, raccommodait le vêtement en lambeaux d'un prisonnier agenouillé, qui semblait moins le captif de Philippe que de la femme aux pieds de laquelle il était enchaîné.

Délivré de sa captivité, M. Carrel venait me voir à son tour. Quelques jours avant son heure fatale, il était venu m'apporter le numéro du *National* dans lequel il s'était donné la peine d'insérer un article relatif à mes *Essais sur la littérature anglaise*, et où il avait cité avec trop d'éloges les pages qui terminent ces *Essais*. Depuis sa mort, on m'a remis cet article écrit tout entier de sa main, et que je conserve comme

un gage de son amitié. *Depuis sa mort*! quels mots je viens de tracer sans m'en rendre compte!

Bien que supplément obligé aux lois qui ne connaissent pas des offenses faites à l'honneur, le duel est affreux, surtout lorsqu'il détruit une vie pleine d'espérances et qu'il prive la société d'un de ces hommes rares qui ne viennent qu'après le travail d'un siècle, dans la chaîne de certaines idées et de certains événements. Carrel tomba dans le bois qui vit tomber le duc d'Enghien: l'ombre du petit-fils du grand Condé servit de témoin au plébéien illustre et l'emmena avec elle. Ce bois fatal m'a fait pleurer deux fois: du moins je ne me reproche point d'avoir, dans ces deux catastrophes, manqué à ce que je devais à mes sympathies et à ma douleur.

M. Carrel, qui, dans ses autres rencontres, n'avait jamais songé à la mort, y pensa avant celle-ci: il employa la nuit à écrire ses dernières volonté, comme s'il eût été averti du résultat du combat. A huit heures du matin, le 22 juillet 1836, il se rendit, vif et léger, sous ces ombrages où le chevreuil joue à la même heure.

Placé à la distance mesurée, il marche rapidement, tire sans s'effacer, comme c'était sa coutume; il semblait qu'il n'y eût jamais assez de péril pour lui[1].

1. A la suite d'articles publiés dans leurs deux journaux, le *National* et la *Presse*, un duel avait été décidé entre Armand Carrel et Emile de Girardin. Il eut lieu au bois de Vincennes. L'arme choisie était, cette fois, le pistolet. Les deux adversaires furent placés à quarante pas, avec faculté de marcher chacun de dix pas et de tirer à volonté, mode beaucoup plus dangereux que le tir au commandement, à distance ferme, qui se pratique plus volontiers aujourd'hui. Après avoir fait chacun quelques pas, les deux adversaires tirèrent presque en même temps;

Blessé à mort et soutenu sur les bras de ses amis, comme il passait devant son adversaire lui-même blessé, il lui dit : « Souffrez-vous beaucoup, monsieur? » Armand Carrel était aussi doux qu'intrépide.

Le 22, j'appris trop tard l'accident ; le 23 au matin, je me rendis à Saint-Mandé : les amis de M. Carrel étaient dans la plus extrême inquiétude. Je voulais entrer, mais le chirurgien me fit observer que ma présence pourrait causer au malade une trop vive émotion et faire évanouir la faible lueur d'espérance qu'on avait encore. Je me retirai consterné. Le lendemain 24, lorsque je me disposais à retourner à Saint-Mandé, Hyacinthe, que j'avais envoyé devant moi vint m'apprendre que l'infortuné jeune homme avait expiré à cinq heures et demie, après avoir éprouvé des douleurs atroces : la vie dans toute sa force avait livré un combat désespéré à la mort.

Les funérailles eurent lieu le mardi 26. Le père et le frère de M. Carrel étaient arrivés de Rouen. Je les trouvai renfermés dans une petite chambre avec trois ou quatre des plus intimes compagnons de l'homme dont nous déplorions la perte. Ils m'embrassèrent, et le père de M. Carrel me dit : « Armand au-« rait été chrétien comme son père, sa mère, ses « frères et sœurs : l'aiguille n'avait plus que quelques « heures à parcourir pour arriver au même point du « cadran. » Je regretterai éternellement de n'avoir pu voir Carrel sur son lit de mort : je n'aurais pas dé-

Emile de Girardin eut la cuisse traversée et Carrel fut atteint au bas-ventre. Dans la nuit du 24 juillet, il succomba à une péritonite aiguë déterminée par les graves lésions produites par la balle qui avait déchiré les intestins.

sespéré, au moment suprême, de faire parcourir à l'*aiguille* l'espace au delà duquel elle se fut arrêtée sur l'heure du chrétien.

Armand Carrel n'était pas aussi antireligieux qu'on l'a supposé: il avait des doutes; quand de la ferme incrédulité on passe à l'indécision, on est bien près d'arriver à la certitude. Peu de jours avant sa mort, il disait: « Je donnerais toute cette vie pour croire à « l'autre. » En rendant compte du suicide de M. Sautelet, il avait écrit cette page énergique:

« J'ai pu conduire par la pensée ma vie jusqu'à cet « instant, rapide comme l'éclair, où la vue des objets, « le mouvement, la voix, le sentiment m'échapperont « et où les dernières forces de mon esprit se réuni- « ront pour former l'idée: je meurs; mais la minute, « la seconde qui suivra immédiatement, j'ai toujours « eu pour elle une indéfinissable horreur; mon ima- « gination s'est toujours refusée à en deviner quelque « chose. Les profondeurs de l'enfer sont mille fois « moins effrayantes à mesurer que cette universelle « incertitude:

To die, to sleep,
To sleep! perchance to dream!

« J'ai vu chez tous les hommes, quelle que fût la « force de leurs caractères ou de leurs croyances, « cette même impossibilité d'aller au delà de leur « dernière impression terrestre, et la tête s'y perdre, « comme si, en arrivant à ce terme, on se trouvait « suspendu au dessus d'un précipice de dix mille « pieds. On chasse cette effrayante vue pour aller se « battre en duel, livrer l'assaut à une redoute ou

« affronter une mer orageuse; on semble même faire « fi de la vie; on se trouve un visage assuré, content, « serein: mais c'est que l'imagination montre le succès plutôt que la mort; c'est que l'esprit s'exerce « bien moins sur les dangers que sur les moyens « d'en sortir[1]. »

Ces paroles sont remarquables dans la bouche d'un homme qui devait mourir en duel.

En 1800, lorsque je rentrai en France, j'ignorais que sur le rivage où je débarquais il me naissait un ami[2]. J'ai vu, en 1836, descendre cet ami au tombeau sans ces consolations religieuses dont je rapportais le souvenir dans ma patrie la première année du siècle.

Je suivis le cercueil depuis la maison mortuaire jusqu'au lieu de la sépulture; je marchais auprès du père de M. Carrel et donnais le bras à M. Arago M. Arago a mesuré le ciel que j'ai chanté.

Arrivé à la porte du petit cimetière champêtre, le convoi s'arrêta; des discours furent prononcés. L'absence de la croix m'apprenait que le signe de mon affliction devait rester renfermé au fond de mon âme.

Il y avait six ans qu'aux journées de Juillet, passant devant la colonnade du Louvre, près d'une fosse ouverte, j'y rencontrai des jeunes gens qui me rapportèrent au Luxembourg, où j'allais protester en faveur d'une royauté qu'ils venaient d'abattre; après six ans, je revenais, à l'anniversaire des fêtes de Juil-

1. L'article de Carrel sur le suicide du jeune et malheureux Sautelet avait paru dans la *Revue de Paris* en juin 1830 sous ce titre : *Une Mort volontaire*.

2. Chateaubriand débarqua à Calais le 8 mai 1800; le même jour, 8 mai, Armand Carrel naissait à Rouen.

let, m'associer aux regrets de ces jeunes républicains, comme ils s'étaient associés à ma fidélité. Étrange destinée! Armand Carrel a rendu le dernier soupir chez un officier de la garde royale[1] qui n'a point prêté serment à Philippe ; royaliste et chrétien, j'ai eu l'honneur de porter un coin du voile qui recouvre de nobles cendres, mais qui ne les cachera point.

Beaucoup de rois, de princes, de ministres, d'hommes qui se croyaient puissants, ont défilé devant moi : je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leur cercueil ou consacrer un mot à leur mémoire. J'ai trouvé plus à étudier et à peindre dans les rangs intermédiaires de la société que dans ceux qui font porter leur livrée ; une casaque brochée d'or ne vaut pas le morceau de flanelle que la balle avait enfoncé dans le ventre de Carrel.

Carrel, qui se souvient de vous ? les médiocres et les poltrons que votre mort a délivrés de votre supériorité et de leur frayeur, et moi qui n'étais pas de vos doctrines. Qui pense à vous? Qui se souvient de vous ? Je vous félicite d'avoir d'un seul pas achevé un voyage dont le trajet prolongé devient si dégoûtant et si désert, d'avoir rapproché le terme de votre marche à la portée d'un pistolet, distance qui vous a paru

1. La gravité de la blessure de Carrel n'ayant pas permis de le transporter à son domicile (il demeurait rue Grange-Batelière, n° 7, aujourd'hui n° 18), on le déposa chez un de ses anciens camarades de l'École militaire, qui passait alors l'été à Saint-Mandé avec sa mère. M. Adolphe Payra, officier démissionnaire de la garde royale, qui, lui aussi, avait eu plusieurs duels et avait conservé avec Carrel d'amicales relations, bien qu'ils fussent dans deux camps différents : Payra était royaliste ardent.

trop grande encore et que vous avez réduite en courant à la longueur d'une épée.

J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César à Brindes, du haut des rochers du rivage je jette ma vue sur la haute mer et je regarde vers l'Épire si je ne vois point revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions, pour m'enlever à mon tour.

Après avoir relu ceci en 1839, j'ajouterai qu'ayant visité, en 1837, la sépulture de M. Carrel, je la trouvai fort négligée, mais je vis une croix de bois noir qu'avait plantée auprès du mort sa sœur Nathalie. Je payai à Vaudran le fossoyeur, dix-huit francs qui restaient dus pour des treillages ; je lui recommandai d'avoir soin de la fosse, d'y semer du gazon et d'y entretenir des fleurs. A chaque changement de saison, je me rends à Saint-Mandé pour m'acquitter de ma redevance et m'assurer que mes intentions ont été fidèlement remplies [1].

Prêt à terminer mes recueils et faisant la revue autour de moi, j'aperçois des femmes que j'ai involontairement oubliées ; anges groupés au bas de mon

1. *Reçu du fossoyeur.* « J'ai reçu de M. de Chateaubriand la somme de dix-huit francs qui restait due pour le treillage qui entoure la tombe de M. Armand Carrel.

« Saint-Mandé, ce 21 juin, 1838.

« Pour acquit : VAUDRAN ».

« Reçu de M. de Chateaubriand la somme de vingt francs pour l'entretien du tombeau de M. Carrel à Saint-Mandé.

« Paris, ce 28 septembre 1839.

« Pour acquit : VAUDRAN ».

(*Note de Chateaubriand.*)

tableau, elles sont appuyées sur la bordure pour regarder la fin de ma vie.

J'ai rencontré jadis des femmes différemment connues ou célèbres. Les femmes ont aujourd'hui changé de manière : valent-elles mieux, valent-elles moins ? Il est tout simple que j'incline au passé ; mais le passé est environné d'une vapeur à travers laquelle les objets prennent une teinte agréable et souvent trompeuse. Ma jeunesse, vers laquelle je ne puis retourner, me fait l'effet de ma grand'mère ; je m'en souviens à peine et je serais charmé de la revoir.

Une Louisianaise m'est arrivée du *Méchascebé* : j'ai cru voir la vierge des dernières amours. Célestine m'a écrit plusieurs lettres ; elles pourraient être datées de la *Lune des fleurs* ; elle m'a montré des fragments de mémoires qu'elle a composés dans les savanes de l'Alabama. Quelque temps après, Célestine m'écrivit qu'elle était occupée d'une toilette pour sa présentation à la cour de Philippe : je repris ma peau d'ours. Célestine s'est changée en crocodile du puits des Florides : que le ciel lui fasse paix et amour, autant que ces choses-là durent !

Il y a des personnes qui, s'interposant entre vous et le passé, empêchent vos souvenirs d'arriver jusqu'à votre mémoire ; il en est d'autres qui se mêlent tout d'abord à ce que vous avez été. Madame Tastu [1] pro-

1. *Tastu* (Sabine-Casimir-Amable *Voïart*, dame), née à Metz, le 31 août 1798, morte à Paris le 10 janvier 1885. Elle a publié avec succès plusieurs recueils de vers, *Poésies* (1826) ; *Chroniques de France* (1829) ; *Poésies nouvelles* (1834) ; *Œuvres poétiques* (1837). On lui doit de plus un grand nombre de livres d'éducation. — Quelques-unes de ses poésies et en particulier l'*Ange*

duit ce dernier effet. Sa façon de dire est naturelle : elle a laissé le jargon gaulois à ceux qui croient se rajeunir en se cachant dans les casaques de nos aïeux. Favorinus disait à un Romain qui affectait le latin des douze Tables : « Vous voulez converser avec la mère d'Évandre. »

Puisque je viens de toucher à l'antiquité, je dirai quelques mots des femmes de ses peuples en redescendant l'échelle jusqu'à notre temps. Les femmes grecques ont quelquefois célébré la philosophie ; le plus souvent elles ont suivi une autre divinité : Sapho est demeurée l'immortelle sibylle de Gnide ; on ne sait plus guère ce qu'a fait Corinne après avoir vaincu Pindare ; Aspasie avait enseigné Vénus à Socrate :

« Socrate, sois docile à mes leçons. Remplis-toi de « l'enthousiasme poétique : c'est par son charme puis- « sant que tu sauras attacher l'objet que tu aimes ; « c'est au son de la lyre que tu l'enchaîneras, en por- « tant jusqu'à son cœur, par son oreille, l'image « achevée de la passion. »

Le souffle de la Muse passant sur les femmes romaines sans les inspirer vint animer la nation de Clovis, encore au berceau. La langue d'*Oyl* eut Marie de France ; la langue d'*Oc* la dame de Die, laquelle, dans son chastel de Vaucluse, se plaignait d'un ami cruel.

« Voudrois connaître, mon gent et bel ami, pour- « quoi m'êtes tant cruel et tant sauvage. »

Per que m'etz vos tan fers, ni tan salvatge.

gardien, le *Dernier jour de l'année*, les *Feuilles de Saule*, sont d'une heureuse inspiration et méritent de vivre. Voir l'*Appendice* n° IV : *Mme Tastu et les Mémoires d'Outre-Tombe*.

Le moyen âge transmit ces chants à la renaissance. Louise Labé [1] disait :

Oh ! si j'étois en ce beau sein ravie
De celui-là pour lequel vais mourant !

Clémence de Bourges, surnommée la Perle orientale, qui fut enterrée le visage découvert et la tête couronnée de fleurs à cause de sa beauté, les deux Marguerite [2] et Marie Stuart, toutes trois reines, ont exprimé de naïves faiblesses dans un langage naïf.

J'ai eu une tante à peu près de cette époque de notre Parnasse, madame Claude de Chateaubriand ; mais je suis plus embarrassé avec madame Claude qu'avec mademoiselle de Boisteilleul. Madame Claude, se déguisant sous le nom de l'Amant, adresse ses soixante-dix sonnets à sa maîtresse. Lecteurs, pardonnez aux vingt-deux années de ma tante Claude : *parcen-*

1. Louise *Labé*, surnommée la *belle Cordière* (1526-1566). Fille d'un riche marchand de Lyon, Charly, dit Labé, elle fut formée aux lettres et aux arts, apprit la musique, l'espagnol, le latin et le grec. La passion des aventures chevaleresques l'arracha à l'étude, et, à l'âge de seize ans, elle était au siège de Perpignan, où on lui donna le surnom de *Capitaine Loys*. La campagne finie, elle revint à Lyon, éprise d'un jeune chevalier qui devint l'objet de ses vers. Elle le perdit bientôt, et épousa Ennemond Perrin, riche marchand cordier. Sa maison devint le rendez-vous des gentilshommes, des artistes et des poètes. Ses *Sonnets* et ses *Elégies* l'ont mise au premier rang des femmes poètes du XVIe siècle.

2. *Marguerite de Navarre* (1492-1549), sœur de François Ier et femme de Henri d'Albret, roi de Navarre. — *Marguerite de France* (1553-1615), fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Elle fut la première femme de Henri IV, qui l'avait épousée en 1572, six jours avant la Saint-Barthélémy, et qui, lorsqu'il fut devenu roi de France, sollicita du pape Clément VIII et obtint l'annulation de ce mariage (1599).

dum teneris. Si ma tante de Boisteilleul était plus discrète, elle avait quinze lustres et demi lorsqu'elle chantait, et le traître Trémigon [1] ne se présentait plus à son ancienne pensée de fauvette que comme un épervier. Quoi qu'il en soit, voici quelques rimes de madame Claude, elles la placent bien parmi les anciennes poètesses :

SONNET LXVI.

Oh! qu'en l'amour je suis étrangement traité,
Puisque de mes désirs le vrai je n'ose peindre,
Et que je n'ose à toi de ta rigueur me plaindre
Ni demander cela que j'ai tant souhaité !

Mon œil donc meshuy me servira de langue
Pour plus assurément exprimer ma harangue.
Oi, si tu peux, par l'œil ce que par l'œil je dy.

Gentille invention, si l'on pouvait apprendre
De dire par les yeux et par les yeux entendre
Le mot que l'on n'est pas de prononcer hardy !

Lorsque la langue fut fixée, la liberté de sentiment et de pensée se resserra. On ne se souvient guère, sous Louis XIV, que de madame Deshoulières, tour à tour trop vantée et trop dépréciée. L'élégie se prolongea par le chagrin des femmes, sous le règne de Louis XV, jusqu'au règne de Louis XVI, où commencent les grandes élégies du peuple ; l'ancienne école vient mourir à madame de Bourdic, aujourd'hui peu connue, et qui pourtant a laissé sur le *Silence* une ode remarquable [2].

1. Voyez au tome Ier, p. 33.

2. *Bourdic-Viot* (Marie-Anne-Henriette *Payan de l'Etang de*), 1746-1802, mariée trois fois : la première fois, au marquis

La nouvelle école a jeté ses pensées dans un autre moule : madame Tastu marche au milieu du chœur moderne des femmes poètes, en prose ou en vers, les Allart, [1] les Waldor, [2] les Valmore, [3] les Séga-

d'Antremont, puis au baron de Bourdic, et enfin à M. Viot, administrateur des domaines. Déjà connue par plusieurs pièces insérées dans l'*Almanach des Muses*, elle dut un moment une véritable célébrité à son ode sur *le Silence*, longtemps considérée, au XVIIIe siècle, comme un chef-d'œuvre, où les critiques du temps s'accordèrent à trouver « des pensées sublimes ».

1. Madame Hortense *Allart de Méritens*, née à Milan en 1801, morte à Montlhéry le 28 février 1879, débuta à vingt ans par un roman remarqué, la *Conjuration d'Amboise*, auquel succédèrent *Sextus ou le Romain des Maremmes*, l'*Indienne*, *Settimia*, etc. En 1873 et 1874, sous le pseudonyme de « Madame Prudence de Saman » et sous le titre de « les *Enchantements de Prudence* » — les Nouveaux et les Derniers Enchantements de Prudence — elle a publié des confidences érotiques, une autobiographie romanesque, où elle mêle à ses aventures Chateaubriand, Lamennais, Béranger et vingt autres. Sainte-Beuve, qui avait eu communication du manuscrit, a longuement remué cette vase pour en faire rejaillir les éclaboussures sur le visage de Chateaubriand. Le célèbre critique s'est livré à cette besogne avec une telle ardeur, une telle joie, que Mme Hortense Allart n'eut été que juste en donnant pour titre à son livre les *Enchantements de Sainte-Beuve*.

2. *Waldor* (Mélanie *Villenave*, dame), née à Nantes en 1796, morte le 11 octobre 1871. Elle a composé quelques volumes de vers, dont le principal, paru en 1835, a pour titre : *Poésies du cœur*. Comme romancière, elle a publié *André le Vendéen* (1843), le *Moulin en deuil* (1849), etc.

3. *Desbordes-Valmore* (Marceline-Josèphe-Félicité *Desbordes*, dame), née à Douai le 20 juin 1786, morte à Paris le 23 juillet 1859. Elle avait débuté, non sans succès, à l'Opéra-Comique, qu'elle quitta au moment de son mariage avec l'acteur Valmore. Poète aimable, tendre et passionné, elle a réussi surtout dans l'idylle, la romance et l'élégie. La postérité recueillera peut-être quelques-unes des pièces de ses nombreux recueils : *Elégies et romances* (1818) ; *Elégies et poésies nouvelles* (1824) ; les *Pleurs* (1833) ; *Pauvres fleurs* (1839) ; *Bouquets et prières* (1843).

las,[1] les Révoil,[2] les Mercœur,[3] etc., etc. : *Castalidum*

1. *Ségalas* (Anaïs *Ménard*, dame), née à Paris, le 24 septembre 1814. Elle avait débuté à dix-sept ans par les *Algériennes* (1831). Vinrent ensuite les *Oiseaux de passage* (1836), *Poésies* (1844), *Enfantines, poésies à ma fille* (1844), la *Femme* (1847), *Nos bons Parisiens* (1865), etc. A ces recueils de poésie se vinrent ajouter de nombreux romans : les *Mystères de la maison* (1865) ; les *Magiciennes d'aujourd'hui* (1869) ; la *Vie de feu* (1875) ; les *Mariages dangereux* (1878), etc. Mme Anaïs Ségalas a de plus donné au théâtre des comédies, des vaudevilles et des drames. Elle restera surtout comme l'auteur des *Enfantines* ; ce recueil n'a pas eu moins de dix éditions.

2. *Colet* (Louise *Révoil*, dame), née à Aix le 15 août 1815, morte à Paris, le 7 mars 1876. Son premier recueil, *Fleurs du Midi*, parut en 1836, accompagné de deux lettres bienveillantes de Chateaubriand. De 1839 à 1854, elle obtint, quatre fois, le prix de poésie à l'Académie française. De 1835 à sa mort, elle n'a cessé d'écrire en vers et en prose. La liste seule de ses ouvrages — poésies, romans, essais dramatiques, voyages, histoire, politique — déborderait le cadre de ces notes. Mme Colet, née Révoil a d'ailleurs mêlé le roman à sa vie dans de telles proportions que le mieux est de faire sur elle le silence.

3. Elisa *Mercœur*, née à Nantes le 24 juin 1809. La première édition de ses *Poésies*, publiée en 1827, lui valut les éloges de Chateaubriand et ceux de Lamartine, qui disait : « Cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes ». La duchesse de Berry lui obtint une pension de 300 francs, et bientôt M. de Martignac lui en fit donner une autre de 1,200. La Révolution de Juillet lui ayant fait perdre une partie de ces modestes pensions, elle écrivit, pour vivre et faire vivre sa mère, des nouvelles en prose, qui ne purent la tirer de la misère. Elle mourut à Paris le 7 janvier 1835. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies et publiées par les soins de sa mère, en trois volumes in-8° (1843). — En 1827, Elisa Mercœur avait adressé à Chateaubriand une pièce de vers, où elle lui disait :

Mais toi, chantre sublime, à la voix immortelle,
Demain, si tu l'entends, la mienne qui t'appelle
Aura des sons plus purs que ses chants d'aujourd'hui.
Ainsi l'on voit le faible lierre
Mourir lorsqu'il est sans appui :
Si le chêne lui prête un rameau tutélaire
Il s'attache, il s'élance, il s'élève avec lui

turba. Faut-il regretter qu'à l'exemple des Aonides, elle n'ait point célébré cette passion qui, selon l'antiquité, déride le front du Cocyte, et le fait sourire aux soupirs d'Orphée? Aux concerts de madame Tastu, l'amour ne redit que des hymnes empruntés à des voix étrangères. Cela rappelle ce que l'on raconte de madame Malibran[1]: lorsqu'elle voulait faire connaître un oiseau dont elle avait oublié le nom, elle en imitait le chant.

Chateaubriand répondit par la lettre suivante :

« Paris, le 18 juillet 1827,

« Si la célébrité, Mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre sans crainte de se tromper à l'auteur de ces vers charmants :

Mais il est des moments où la harpe repose.
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur.

« Puissiez-vous seulement, Mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli, contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse.

« Je vous remercie, Mademoiselle, de votre confiance et de vos éloges. Je ne mérite pas les derniers. Je tâcherai de ne pas tromper la première ; mais je suis un mauvais *appui*. Le *chêne* est bien vieux ; et il s'est si mal défendu des tempêtes, qu'il ne peut offrir d'abri à personne.

« Agréez de nouveau, je vous prie, Mademoiselle, mes remerciements et les respectueux hommages que j'ai l'honneur de vous offrir. « CHATEAUBRIAND. »

1. Maria-Félicita *Garcia*, fille du compositeur et chanteur espagnol Manuel Garcia, née à Paris en 1808. Elle avait débuté en 1825 à l'Opéra italien de Londres. L'année suivante, à New-York, elle épousa un banquier, M. Malibran, dont elle devait immortaliser le nom, mais dont elle fut presque aussitôt obligée de se séparer. Le 12 janvier 1828, elle se fit entendre pour la première fois à Paris. Son succès fut prodigieux. Réunissant les deux voix de soprano et de contralto, cantatrice incomparable, Mme Malibran était peut-être plus admirable encore comme tragédienne. Elle venait de se remarier avec le violoniste Bériot (30 mars 1836), lorsqu'elle mourut, moins de six mois après, le 26 septembre, à Manchester, des suites d'une chute de cheval

George Sand, autrement madame Dudevant,[1] ayant parlé de *René* dans la *Revue des Deux Mondes*,[2] je la remerciai ; elle ne me répondit point. Quelque temps après, elle m'envoya *Lélia*,[3] je ne lui répondis point. Bientôt une courte explication eut lieu entre nous.

« J'ose espérer que vous me pardonnerez de n'avoir « pas répondu à la lettre flatteuse que vous avez bien « voulu m'écrire, lorsque j'ai parlé de *René* à l'occa- « sion d'*Oberman*. Je ne savais comment vous remer- « cier de toutes les expressions bienveillantes que « vous aviez employées à l'égard de mes livres.

« Je vous ai envoyé *Lélia*, et je désire vivement « qu'elle obtienne de vous la même protection. Le « plus beau privilège d'une gloire universellement « acceptée comme la vôtre est d'accueillir et d'encou- « rager à leur début les écrivains inexpérimentés pour « lesquels il n'y a pas de succès durable sans votre « patronage.

« Agréez l'assurance de ma haute admiration, et « croyez-moi, monsieur, un de vos croyants les plus « fidèles.

« GEORGE SAND. »

qu'elle avait faite à Londres quelques jours auparavant. Sa mort était donc toute récente, quand Chateaubriand lui consacrait ce souvenir.

1. *Sand* (Amantine-Lucile-Aurore *Dupin*, dame *Dudevant*, connue sous le nom de *George*), née à Paris le 5 juillet 1804, morte à Nohant le 7 juin 1876.

2. Dans un article sur l'*Oberman* de M. de Sénancour. *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juin 1833.

3. *Lélia*, parut au mois de septembre 1833.

A la fin du mois d'octobre,[1] madame Sand me fit passer son nouveau roman, *Jacques* : j'acceptai le présent.

« 30 octobre 1834.

« Je m'empresse, madame, de vous offrir mes re-
« mercîments sincères. Je vais lire *Jacques* dans la
« forêt de Fontainebleau ou au bord de la mer. Plus
« jeune, je serais moins brave ; mais les années me
« défendront contre la solitude, sans rien ôter à l'ad-
« miration passionnée que je professe pour votre
« talent et que je ne cache à personne. Vous avez,
« madame, attaché un nouveau prestige à cette ville
« des songes d'où je partis autrefois pour la Grèce
« avec tout un monde d'illusions : revenu au point de
« départ, René a promené dernièrement au Lido ses
« regrets et ses souvenirs, entre Childe Harold qui
« s'était retiré, et Lélia prête à paraître.

« CHATEAUBRIAND. »

Madame Sand possède un talent de premier ordre ; ses descriptions ont la vérité de celles de Rousseau dans ses *Rêveries*[2], et de Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études*. Son style franc n'est entaché d'aucun des défauts du jour. *Lélia*, pénible à lire, et qui n'offre pas quelques-unes des scènes délicieuses d'*Indiana* et de *Valentine*[3], est néanmoins un chef-d'œuvre dans son genre : de la nature de l'orgie, il est

1. Octobre 1834.
2. *Rêveries du promeneur solitaire.*
3. *Indiana*, le premier roman de George Sand, avait paru au mois de septembre 1832. Deux mois après paraissait *Valentine*.

sans passion, et il trouble comme une passion ; l'âme en est absente, et cependant il pèse sur le cœur ; la dépravation des maximes, l'insulte à la rectitude de la vie, ne sauraient aller plus loin ; mais sur cet abîme l'auteur fait descendre son talent. Dans la vallée de Gomorrhe, la rosée tombe la nuit sur la mer Morte.

Les ouvrages de madame Sand, ses romans, poésie de la matière, sont nés de l'époque. Malgré sa supériorité, il est à craindre que l'auteur n'ait, par le genre même de ses écrits, rétréci le cercle de ses lecteurs. George Sand n'appartiendra jamais à tous les âges. De deux hommes égaux en génie, dont l'un prêche l'ordre et l'autre le désordre, le premier attirera le plus grand nombre d'auditeurs: le genre humain refuse des applaudissements unanimes à ce qui blesse la morale, oreiller sur lequel dort le faible et le juste ; on n'associe guère à tous les souvenirs de sa vie des livres qui ont causé notre première rougeur, et dont on n'a point appris les pages par cœur en descendant du berceau ; des livres qu'on n'a lus qu'à la dérobée, qui n'ont point été nos compagnons avoués et chéris, qui ne se sont mêlés ni à la candeur de nos sentiments, ni à l'intégrité de notre innocence. La Providence a renfermé dans d'étroites limites les succès qui n'ont pas leur source dans le bien, et elle a donné la gloire universelle pour encouragement à la vertu.

Je raisonne ici, je le sais, en homme dont la vue bornée n'embrasse pas le vaste horizon *humanitaire*, en homme rétrograde, attaché à une morale qui fait rire ; morale caduque du temps jadis, bonne tout au plus pour des esprits sans lumière, dans l'enfance de

la société. Il va naître incessamment un Évangile nouveau fort au-dessus des lieux communs de cette sagesse de convention, laquelle arrête les progrès de l'espèce humaine et la réhabilitation de ce pauvre corps, si calomnié par l'âme. Quand les femmes courront les rues ; quand il suffira, pour se marier, d'ouvrir une fenêtre et d'appeler Dieu aux noces comme témoin, prêtre et convive : alors toute pruderie sera détruite ; il y aura des épousailles partout et l'on s'élèvera, de même que les colombes, à la hauteur de la nature. Ma critique du genre des ouvrages de madame Sand n'aurait donc quelque valeur que dans l'ordre vulgaire des choses passées ; ainsi j'espère qu'elle ne s'en offensera pas : l'admiration que je professe pour elle doit lui faire excuser des remarques qui ont leur origine dans l'infélicité de mon âge. Autrefois j'eusse été plus entraîné par les Muses ; ces filles du ciel jadis étaient mes belles maîtresses ; elles me tiennent le soir compagnie au coin du feu, mais elles me quittent vite ; car je me couche de bonne heure, et elles vont veiller au foyer de madame Sand.

Sans doute madame Sand prouvera de la sorte son omnipotence intellectuelle, et pourtant elle plaira moins parce qu'elle sera moins originale ; elle croira augmenter sa puissance en entrant dans la profondeur de ces rêveries sous lesquelles on nous ensevelit nous autres déplorables vulgaires, et elle aura tort ; car elle est fort au-dessus de ce creux, de ce vague, de cet orgueilleux galimatias. En même temps qu'il faut mettre une faculté rare, mais trop flexible, en garde contre des bêtises supérieuses, il faut aussi la prévenir que les écrits de fantaisie, les peintures intimes

comme cela se jargonne), sont bornés, que leur source est dans la jeunesse, que chaque instant en tarit quelques gouttes, et qu'au bout d'un certain nombre de productions, on finit par des répétitions affaiblies.

Est-il bien sûr que madame Sand trouvera toujours le même charme à ce qu'elle compose aujourd'hui ? Le mérite et l'entraînement des passions de vingt ans ne se déprécieront-ils point dans son esprit, comme les ouvrages de mes premiers jours sont baissés dans le mien ? Il n'y a que les travaux de la Muse antique qui ne changent point, soutenus qu'ils sont par la noblesse des mœurs, la beauté du langage et la majesté de ces sentiments départis à l'espèce humaine entière. Le quatrième livre de l'*Enéide* reste à jamais exposé à l'admiration des hommes, parce qu'il est suspendu dans le ciel. La flotte qui apporte le fondateur de l'empire romain ; Didon fondatrice de Carthage se poignardant après avoir annoncé Annibal :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor ;

l'Amour faisant jaillir de son flambeau la rivalité de Rome et de Carthage, mettant le feu avec sa torche au bûcher funèbre dont Énée fugitif aperçoit la flamme sur les vagues, c'est toute autre chose que la promenade d'un rêvasseur dans un bois, ou la disparition d'un libertin qui se noie dans une mare. Madame Sand associera, je l'espère, son talent à des sujets aussi durables que son génie.

Madame Sand ne peut se convertir que par la prédication de ce missionnaire à front chauve et à barbe

blanche, appelé le Temps. Une voix moins austère enchaîne maintenant l'oreille captive du poète. Or, je suis persuadé que le talent de madame Sand a quelque racine dans la corruption ; elle deviendrait commune en devenant timorée. Autre chose fût arrivé si elle était toujours demeurée au sanctuaire infréquenté des hommes ; sa puissance d'amour, contenue et cachée sous le bandeau virginal, eût tiré de son sein ces décentes mélodies qui tiennent de la femme et de l'ange. Quoi qu'il en soit, l'audace des doctrines et la volupté des mœurs sont un terrain qui n'avait point encore été défriché par une fille d'Adam, et qui, livré à une culture féminine, a produit une moisson de fleurs inconnues. Laissons madame Sand enfanter de périlleuses merveilles jusqu'à l'approche de l'hiver ; elle ne chantera plus *quand la bise sera venue* ; en attendant, souffrons que, moins imprévoyante que la cigale, elle fasse provision de gloire pour le temps où il y aura disette de plaisir. La mère de Musarion lui répétait : « Tu n'auras pas toujours seize ans. Charéas se souviendra-t-il toujours de ses serments, de « ses larmes et de ses baisers[1] ? »

Au reste, maintes femmes ont été séduites et comme enlevées par leurs jeunes années ; vers les jours d'automne, ramenées au foyer maternel, elles ont ajouté à leur cithare la corde grave ou plaintive sur laquelle s'exprime la religion ou le malheur. La vieillesse est une voyageuse de nuit ; la terre lui est cachée, elle ne découvre plus que le ciel brillant au-dessus de sa tête.

Je n'ai point vu madame Sand habillée en homme

1. Lucien, *Dialogue des Courtisanes*, VII. Ch.

ou portant la blouse et le bâton ferré du montagnard : je ne l'ai point vue boire à la coupe des bacchantes et fumer indolemment assise sur un sofa comme une sultane ; singularités naturelles ou affectées qui n'ajouteraient rien pour moi à son charme ou à son génie.

Est-elle plus inspirée, lorsqu'elle fait monter de sa bouche un nuage de vapeur autour de ses cheveux ? Lélia est-elle échappée du cerveau de sa mère à travers une bouffée brûlante, comme le péché, au dire de Milton, sortit de la tête du bel archange coupable, au milieu d'un tourbillon de fumée ? Je ne sais pas ce qui se passe aux sacrés parvis ; mais, ici-bas, Néméade, Phila, Laïs, la spirituelle Gnathène, Phryné, désespoir du pinceau d'Appelles et du ciseau de Praxitèle, Léena qui fut aimée d'Harmodius, les deux sœurs surnommées Aphyes, parce qu'elles étaient minces et qu'elles avaient de grands yeux, Dorica, de qui le bandeau de cheveux et la robe embaumée furent consacrés au temple de Vénus, toutes ces enchanteresses enfin ne connaissaient que les parfums de l'Arabie. Madame Sand a pour elle, il est vrai, l'autorité des Odalisques et des jeunes Mexicaines qui dansent le cigare aux lèvres.

Que m'a fait la vue de madame Sand, après quelques femmes supérieures et tant de femmes charmantes que j'ai rencontrées, après ces filles de la terre qui disaient avec Sapho, comme madame Sand : « Viens dans nos repas délicieux, mère de l'Amour, « remplir du nectar des roses nos coupes ? » En me plaçant tour à tour dans la fiction et la vérité, l'auteur de Valentine a fait sur moi deux impressions fort diverses.

Dans la fiction : je n'en parlerai pas, car je n'en dois plus comprendre la langue. Dans la réalité : homme d'un âge grave ayant les notions de l'honnêteté, attachant comme chrétien le plus haut prix aux vertus timides de la femme, je ne saurais dire à quel point j'étais malheureux de tant de qualités livrées à ces heures prodigues et infidèles qui dépensent et fuient.

Paris, 1838.

Au printemps de cette année 1838, je me suis occupé du *Congrès de Vérone*, qu'aux termes de mes engagements littéraires j'étais obligé de publier : je vous en ai entretenus en son lieu dans ces *Mémoires*. Un homme s'en est allé[1] ; ce garde de l'aristocratie escorte en arrière les puissants plébéiens déjà partis.

Quand M. de Talleyrand apparut pour la première fois dans ma carrière politique, j'ai dit quelques mots de lui. Maintenant son existence entière m'est connue par sa dernière heure, selon la belle expression d'un ancien.

J'ai eu des rapports à M. de Talleyrand ; je lui ai été fidèle en homme d'honneur, ainsi qu'on l'a pu remarquer, surtout à propos de la fâcherie de Mons, alors que très gratuitement je me perdis pour lui. Trop simple, j'ai pris part à ce qui lui arrivait de désagréable, je le plaignis lorsque Maubreuil le frappa à la joue[2]. Il fut un temps qu'il me recherchait d'une

1. Le prince de Talleyrand est mort à Paris le 17 mai 1838.

2. M. de Maubreuil était un bandit de haut vol, qui avait fait main basse, en 1814, sur les diamants de la reine de Westphalie, femme du roi Jérôme, à la maison de laquelle il avait

manière coquette ; il m'écrivait à Gand, comme on l'a vu, que j'étais un *homme fort ;* quand j'étais logé à l'hôtel de la rue des Capucines, il m'envoya, avec une parfaite galanterie, un cachet des affaires étrangères, talisman gravé sans doute sous sa constellation. C'est peut-être parce que je n'abusai pas de sa générosité qu'il devint mon ennemi sans provocation de ma part, si ce n'est quelques succès que j'obtins et qui n'étaient pas son ouvrage. Ses propos couraient le monde et ne m'offensaient pas, car M. de Talleyrand ne pouvait offenser personne ; mais son intempérance de langage m'a délié, et puisqu'il s'est permis de me juger, il m'a rendu la liberté d'user du même droit à son égard.

La vanité de M. de Talleyrand le pipa ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout ; son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir ; il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme l'intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité. Il tirait bon parti des accidents de la fortune, quand ces accidents, qu'il n'avait jamais prévus, étaient arrivés, mais uniquement

été autrefois attaché. Il tenait le prince de Talleyrand pour le principal auteur des poursuites dont il avait été l'objet, à l'occasion de ce rapt de diamants. Le 20 janvier 1827, échappant à la surveillance de la police, il s'était rendu à Saint-Denis pendant la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, et là, en pleine solennité, il avait frappé M. de Talleyrand au visage et l'avait renversé par terre. Traduit, pour ce fait, en police correctionnelle, il fut condamné ; mais l'affaire fit un bruit terrible, que ne manquèrent pas de grossir encore les innombrables ennemis de Talleyrand.

pour sa personne. Il ignorait cette ampleur d'ambition, laquelle enveloppe les intérêts de la gloire publique comme le trésor le plus profitable aux intérêts privés. M. de Talleyrand n'appartient donc pas à la classe des êtres propres à devenir une de ces créatures fantastiques auxquelles les opinions ou faussées ou déçues ajoutent incessamment des fantaisies. Néanmoins il est certain que plusieurs sentiments, d'accord par diverses raisons, concourent à former un Talleyrand imaginaire.

D'abord, les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme, et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte.

Ensuite, les membres de l'ancienne aristocratie française liés à M. de Talleyrand sont fiers de compter dans leurs rangs un homme qui avait la bonté de les assurer de sa grandeur.

Enfin, les révolutionnaires et les générations immorales, tout en déblatérant contre les noms, ont un penchant secret vers l'aristocratie : ces singuliers néophytes en recherchent volontiers le baptême, et ils pensent apprendre avec elle les belles manières. La double apostasie du prince charme en même temps un autre côté de l'amour-propre des jeunes démocrates : car ils concluent de là que leur cause est la bonne, et qu'un noble et un prêtre sont bien méprisables.

Quoi qu'il en soit de ces empêchements à la lumière, M. de Talleyrand n'est pas de taille à créer une

illusion durable ; il n'a pas en lui assez de facultés de croissance pour tourner les mensonges en rehaussements de stature. Il a été vu de trop près ; il ne vivra pas, parce que sa vie ne se rattache ni à une idée nationale restée après lui, ni à une action célèbre, ni à un talent hors de pair, ni à une découverte utile, ni à une conception faisant époque. L'existence par la vertu lui est interdite : les périls n'ont pas même daigné honorer ses jours : il a passé le règne de la Terreur hors de son pays, il n'y est rentré que quand le forum s'est transformé en antichambre.

Les monuments diplomatiques prouvent la médiocrité relative de Talleyrand : vous ne pourriez citer un fait de quelque estime qui lui appartienne. Sous Bonaparte, aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait. Il est bien avéré qu'il a été cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer : loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé.

Dans ses affirmations contraires à la vérité, M. de Talleyrand avait une effrayante effronterie. Je n'ai point parlé, dans le *Congrès de Vérone*, du discours qu'il lut à la Chambre des pairs relativement à l'adresse sur la guerre d'Espagne ; ce discours débutait par ces paroles solennelles :

« Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé par celui « qui gouvernait alors le monde, à lui dire mon avis « sur la lutte à engager avec le peuple espagnol, j'eus

« le malheur de lui déplaire en lui dévoilant l'avenir,
« en lui révélant tous les dangers qui allaient naître
« en foule d'une agression non moins injuste que té-
« méraire. La disgrâce fut le fruit de ma sincérité.
« Étrange destinée que celle qui me ramène, après
« ce long espace de temps, à renouveler auprès du
« souverain légitime les mêmes efforts, les mêmes
« conseils[1] ! »

Il y a des absences de mémoire ou des mensonges qui font peur : vous ouvrez les oreilles, vous vous frottez les yeux, ne sachant qui vous trompe ou de la veille ou du sommeil. Lorsque le débitant de ces imperturbables assertions descend de la tribune et va s'asseoir impassible à sa place, vous le suivez du regard, suspendu que vous êtes entre une espèce d'épouvante et une sorte d'admiration ; vous ne savez si cet homme n'a point reçu de la nature une autorité telle qu'il a le pouvoir de refaire ou d'anéantir la vérité.

Je ne répondis point ; il me semblait que l'ombre de Bonaparte allait demander la parole et renouveler le démenti terrible qu'il avait jadis donné à M. de Talleyrand. Des témoins de la scène étaient assis parmi les pairs, entre autres M. le comte de Montesquiou[2] ;

1. Discours du prince de Talleyrand contre le crédit de 100 millions demandé pour la guerre d'Espagne (mars 1823).

2. *Montesquiou-Fezensac* (Elisabeth-Pierre, comte de), pair de France, né à Paris le 30 septembre 1764, mort à Bessé-sur-Braye (Sarthe) le 4 août 1834. Il avait été président du Corps législatif en 1810, 1811 et 1813. Créé comte de l'Empire en 1809, il avait été, l'année suivante, nommé grand chambellan de France à la place de Talleyrand.

le vertueux duc de Doudeauville[1] me l'a racontée, la tenant de la bouche du même M. de Montesquiou, son beau-frère; M. le comte de Cessac, présent à cette scène, la répète à qui veut l'entendre; il croyait qu'au sortir du cabinet, le grand électeur serait arrêté. Napoléon s'écriait dans sa colère, interpellant son pâle ministre : « Il vous sied bien de crier contre la guerre « d'Espagne, vous qui me l'avez conseillée, vous dont « j'ai un monceau de lettres dans lesquelles vous « cherchez à me prouver que cette guerre était aussi « nécessaire que politique[3]. » Ces lettres ont disparu

1. *La Rochefoucauld* (Ambroise-Polycarpe de), *duc de Doudeauville* (1765-1841 ; directeur général des postes (1822-1824), ministre de la maison du roi (1824-1827). Appelé le 4 juin 1814, à faire partie de la Chambre des pairs, il s'en était retiré le 9 janvier 1831.

2. *Lacuée* (Jean-Girard), comte de *Cessac* (1752-1841). Il avait été sous Napoléon, inspecteur général aux revues (1806), ministre d'État (1807), et, de 1810 à 1813, ministre de l'administration de la guerre. Il était membre de l'Académie française.

3. Sur les colères de Napoléon contre Talleyrand à l'occasion de la guerre d'Espagne, on trouve un bien curieux témoignage dans les *Souvenirs* du comte Rœderer. Celui-ci raconte une conversation qu'il eut avec l'Empereur, à l'Elysée, le 6 mars 1809. Le sujet de la conversation était le roi Joseph qui, de Madrid, dans des lettres à sa femme et à Napoléon, se plaignait de son frère et menaçait de quitter là le trône d'Espagne pour aller planter ses choux à Mortefontaine. Napoléon, dans ce tête-à-tête avec Rœderer, se promenait de long en large, s'animait par degrés, en parlant du contenu de ces lettres : « Il y dit qu'il veut aller à Mortefontaine, plutôt que de rester dans un pays acheté par du sang injustement répandu... Et qu'est-ce donc que Mortefontaine? C'est le prix du sang que j'ai versé en Italie. Le tient-il de son père? Le tient-il de ses travaux? Il le tient de moi. Oui, j'ai versé du sang, mais c'est le sang de mes ennemis, des ennemis de la France. Lui convient-il de parler leur langage? Veut-il faire comme Talleyrand? Talleyrand! Je l'ai couvert d'honneurs, de richesses, de diamants. Il a employé tout cela contre moi. Il

lors de l'enlèvement des archives aux Tuileries, en 1814[1].

M. de Talleyrand déclarait, dans son discours, qu'il avait eu *le malheur de déplaire* à Bonaparte en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître *d'une agression non moins injuste que téméraire*. Que M. de Talleyrand se console dans sa tombe, il n'a point eu ce malheur; il ne doit point ajouter cette calamité à toutes les afflictions de sa vie.

La faute principale de M. de Talleyrand envers la légitimité, c'est d'avoir détourné Louis XVIII du mariage à conclure entre le duc de Berry et une princesse de Russie; la faute impardonnable de M. de Talleyrand envers la France, c'est d'avoir consenti aux révoltants traités de Vienne[2].

m'a trahi autant qu'il le pouvait, à la première occasion qu'il a eue de le faire..... Il a dit, pendant mon absence (*pendant la campagne d'Espagne*) qu'il s'était mis à mes genoux pour empêcher l'affaire d'Espagne, et il me tourmentait depuis deux ans pour l'entreprendre ! Il me soutenait qu'il ne me faudrait que vingt mille hommes : il m'a donné vingt mémoires pour le prouver. C'est la même conduite que pour l'affaire du duc d'Enghien ; moi, je ne le connaissais pas : c'est Talleyrand qui me l'a fait connaître (*l'Empereur prononce toujours Taillerand*). Je ne savais pas où il était (*l'Empereur s'arrêta devant moi*). C'est lui qui m'a fait connaître l'endroit où il était, et après m'avoir conseillé sa mort, il en a gémi avec toutes ses connaissances (*l'Empereur se remet à marcher, et, d'un ton calme, après un moment de silence*)... Je ne lui ferai aucun mal, je lui conserve ses places; j'ai même pour lui les sentiments que j'ai eus autrefois ; mais je lui ai retiré le droit d'entrer à toute heure dans mon cabinet. Jamais il n'aura d'entretien particulier avec moi ; il ne pourra plus dire qu'il m'a conseillé ou déconseillé une chose ou une autre... »

1. Voir, au tome II des *Mémoires*, p. 446-447.

2. La sévérité de Chateaubriand à l'endroit de Talleyrand ne

Il résulte des négociations de M. de Talleyrand que nous sommes demeurés sans frontières : une bataille perdue à Mons ou à Coblentz amènerait en huit jours la cavalerie ennemie sous les murs de Paris. Dans l'ancienne monarchie, non-seulement la France était fermée par un cercle de forteresses, mais elle était défendue sur le Rhin par les États indépendants de l'Allemagne. Il fallait envahir les électorats ou négocier avec eux pour arriver jusqu'à nous. Sur une autre frontière, la Suisse était pays neutre et libre : il n'avait point de chemins ; nul ne violait son territoire. Les Pyrénées étaient impassables, gardées par les Bourbons d'Espagne. Voilà ce que M. de Talleyrand n'a pas compris ; telles sont les fautes qui le condamneront à jamais comme homme politique : fautes qui nous ont privés en un jour des travaux de Louis XIV et des victoires de Napoléon.

On a prétendu que sa politique avait été supérieure à celle de Napoléon : d'abord, il faut bien se mettre dans l'esprit qu'on est purement et simplement un commis lorsqu'on tient le portefeuille d'un conquérant, qui chaque matin y dépose le bulletin d'une victoire et change la géographie des États. Quand Napoléon se fut enivré, il fit des fautes énormes et frappantes à tous les yeux : M. de Talleyrand les aperçut vraisemblablement comme tout le monde ; mais cela n'indique aucune vision de lynx. Il se compromit d'une manière étrange dans la catastrophe du duc d'Enghien ; il se méprit sur la guerre d'Espagne de

me semble pas justifiée, en ce qui concerne la conduite du célèbre diplomate au Congrès de Vienne. — Voir l'*Appendice* n° V ; le *Prince de Talleyrand et les traités de Vienne.*

1808, bien qu'il ait voulu plus tard nier ses conseils et reprendre ses paroles.

Cependant un acteur n'est pas prestigieux, s'il est tout à fait dépourvu des moyens qui fascinent le parterre: aussi la vie du prince a-t-elle été une perpétuelle déception. Sachant ce qu'il lui manquait, il se dérobait à quiconque le pouvait connaître: son étude constante était de ne pas se laisser mesurer; il faisait retraite à propos dans le silence; il se cachait dans les trois heures muettes qu'il donnait au whist. On s'émerveillait qu'une telle capacité pût descendre aux amusements du vulgaire: qui sait si cette capacité ne partageait pas des empires en arrangeant dans sa main les quatre valets? Pendant ces moments d'escamotage, il rédigeait intérieurement un mot à effet, dont l'inspiration lui venait d'une brochure du matin ou d'une conversation du soir. S'il vous prenait à l'écart pour vous illustrer de sa conversation, sa principale manière de séduire était de vous accabler d'éloges, de vous appeler l'espérance de l'avenir, de vous prédire des destinées éclatantes, de vous donner une lettre de change de grand homme tirée sur lui et payable à vue; mais trouvait-il votre foi en lui un peu suspecte, s'apercevait-il que vous n'admiriez pas assez quelques phrases brèves à prétention de profondeur, derrière lesquelles il n'y avait rien, il s'éloignait, de peur de laisser arriver le bout de son esprit. Il aurait bien raconté, n'était que ses plaisanteries tombaient sur un subalterne ou sur un sot dont il s'amusait sans péril, ou sur une victime attachée à sa personne et plastron de ses railleries. Il ne pouvait suivre une con-

versation sérieuse; à la troisième ouverture de ses lèvres, ses idées expiraient.

D'anciennes gravures de l'*abbé de Périgord* représentent un homme fort joli; M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort; ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche.

Une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux, contribuaient à nourrir l'illusion autour du prince de Bénévent. Ses manières exerçaient de l'empire sur les petites gens et sur les hommes de la société nouvelle, lesquels ignoraient la société du vieux temps. Autrefois on rencontrait à tout bout de champ des personnages dont les allures ressemblaient à celles de M. de Talleyrand, et l'on n'y prenait pas garde; mais presque seul en place au milieu des mœurs démocratiques, il paraissait un phénomène: pour subir le joug de ses formes, il convenait à l'amour-propre de reporter à l'esprit du ministre l'ascendant qu'exerçait son éducation.

Lorsqu'en occupant une place considérable on se trouve mêlé à de prodigieuses révolutions, elles vous donnent une importance de hasard, que le vulgaire prend pour votre mérite personnel; perdu dans les rayons de Bonaparte, M. de Talleyrand a brillé sous la Restauration de l'éclat emprunté d'une fortune qui n'était pas la sienne. La position accidentelle du prince de Bénévent lui a permis de s'attribuer la puissance d'avoir renversé Napoléon et l'honneur d'avoir rétabli

Louis XVIII; moi-même, comme tous les badauds, n'ai-je pas été assez niais pour donner dans cette fable! Mieux renseigné, j'ai connu que M. de Talleyrand n'était point un Warwick politique : la force qui abat et relève les trônes manquait à son bras.

De benêts impartiaux disent : « Nous en convenons « c'était un homme bien immoral; mais quelle habi- « leté! » Hélas! non. Il faut perdre encore cette espérance, si consolante pour ses enthousiastes, si désirée pour la mémoire du prince, l'espérance de faire de M. de Talleyrand un démon.

Au delà de certaines négociations vulgaires, au fond desquelles il avait l'habileté de placer en première ligne son intérêt personnel, il ne fallait rien demander à M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand soignait quelques habitudes et quelques maximes à l'usage des sycophantes et des mauvais sujets de son intimité. Sa toilette en public, copiée sur celle d'un ministre de Vienne, était le triomphe de sa diplomatie. Il se vantait de n'être jamais pressé ; il disait que le temps est notre ennemi et qu'il le faut tuer : de là il faisait état de ne s'occuper que quelques instants.

Mais comme, en dernier résultat, M. de Talleyrand n'a pu transformer son désœuvrement en chef-d'œuvre, il est probable qu'il se trompait en parlant de la nécessité de se défaire du temps : on ne triomphe du temps qu'en créant des choses immortelles; par des travaux sans avenir, par des distractions frivoles, on ne le tue pas : on le dépense.

Entré dans le ministère[1] à la recommandation de

1. Talleyrand fut nommé ministre des relations extérieures, le

madame de Staël, qui obtint sa nomination de Chénier, M. de Talleyrand, alors fort dénué, recommença cinq ou six fois sa fortune; par le million qu'il reçut du Portugal dans l'espoir de la signature d'une paix avec le Directoire, paix qui ne fut jamais signée; par l'achat des bons de la Belgique à la paix d'Amiens, laquelle il savait, lui, M. de Talleyrand, avant qu'elle fût connue du public; par l'érection du royaume passager d'Étrurie; par la sécularisation des propriétés ecclésiastiques d'Allemagne; par le brocantage de ses opinions au congrès de Vienne. Il n'est pas jusqu'à de vieux papiers de nos archives que le prince n'ait voulu céder à l'Autriche; dupe cette fois de M. de Metternich, celui-ci renvoya religieusement les originaux, après en avoir fait prendre copie.

Incapable d'écrire seul une phrase[1], M. de Talley-

16 juillet 1797, en remplacement de Charles Delacroix, père de l'illustre peintre Eugène Delacroix.

1. Ici encore Chateaubriand pourrait bien avoir outré la sévérité. Sainte-Beuve, excellent juge en ces questions de talent et de style, quand la passion ne l'égare pas, dit dans ses *Nouveaux Lundis* (tome II, page 33) : « On a beaucoup dit que M. de Talleyrand ne faisait point lui-même les écrits qu'il signait, que c'était tantôt Panchaud pour les finances, des Renaudes pour l'instruction publique, d'Hauterive ou La Besnardière pour la politique, qui étaient ses rédacteurs. En convenant qu'il doit y avoir du vrai, gardons-nous pourtant de nous faire un Talleyrand plus paresseux et moins lui-même qu'il ne l'était: il me paraît, à moi, tout à fait certain que les deux Mémoires lus à l'Institut en l'an V, si pleins de hautes vues finement exprimées, sont et ne peuvent être que du même esprit, j'allais dire de la même plume qui, plus de quarante ans après, dans un discours académique final, dans l'*Eloge de Reinhard*, traçait le triple portrait idéal du parfait ministre des affaires étrangères, du parfait directeur ou chef de division, du parfait consul: et cette plume ne peut être que celle de M. de Talleyrand, quand il se soignait et se châtiait. » — Le jour où cet *Eloge* fut prononcé à l'Aca-

rand faisait travailler compétemment sous lui : quand, à force de raturer et de changer, son secrétaire parvenait à rédiger les dépêches selon sa convenance, il les copiait de sa main. Je l'ai entendu lire, de ses Mémoires commencés, quelques détails agréables sur sa jeunesse. Comme il variait dans ses goûts, détestant le lendemain ce qu'il avait aimé la veille, si ces mémoires existent entiers, ce dont je doute, et s'il en a conservé les versions opposées, il est probable que le jugement sur le même fait et surtout sur le même homme se contrediront outrageusement. Je ne crois pas au dépôt des manuscrits en Angleterre ; l'ordre prétendu de ne les publier que dans quarante ans d'ici me semble une jonglerie posthume.

Paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé, le prince de Bénévent se glorifiait de ce qui devait humilier son orgueil, de rester debout après la chute des empires. Les esprits du premier ordre qui produisent les révolutions disparaissent ; les esprits du second ordre qui en profitent demeurent. Ces personnages de lendemain et d'industrie assistent au défilé des générations ; ils sont chargés de mettre le visa aux passe-ports, d'homologuer la sentence : M. de Talleyrand était de cette espèce inférieure : il signait les événements, il ne les faisait pas.

démie des sciences morales et politiques, lorsque la lecture fut terminée, et que chacun en sortant exprimait son admiration à sa manière, Victor Cousin s'écriait en gesticulant : « C'est du meilleur Voltaire ! » L'éloge, certes, était singulièrement exagéré ; ce qui est vrai, c'est qu'on a de Talleyrand des lettres d'une vivacité, d'une grâce toute spirituelle et voltairienne ; c'est que dans ses *Mémoires* mêmes, encore bien qu'ils aient singulièrement déçu l'attente des lecteurs, on trouve plus d'une page écrite d'une plume heureuse et facile.

Survivre aux gouvernements, rester quand un pouvoir s'en va, se déclarer en permanence, se vanter de n'appartenir qu'au pays, d'être l'homme des choses et non l'homme des individus, c'est la fatuité de l'égoïsme mal à l'aise, qui s'efforce de cacher son peu d'élévation sous la hauteur des paroles. On compte aujourd'hui beaucoup de caractères de cette équanimité, beaucoup de ces citoyens du sol: toutefois, pour qu'il y ait de la grandeur à vieillir comme l'ermite dans les ruines du Colisée, il les faut garder avec une croix; M. de Talleyrand avait foulé la sienne aux pieds.

Notre espèce se divise en deux parts inégales: les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît; les hommes de la vie et oubliés d'elle, multitude de néant qui ne renaît plus. L'existence temporaire de ces derniers consiste dans le nom, le crédit, la place, la fortune; leur bruit, leur autorité, leur puissance s'évanouissent avec leur personne: clos leur salon et leur cercueil, close est leur destinée. Ainsi en est arrivé à M. de Talleyrand; sa momie avant de descendre dans sa crypte, a été exposée un moment à Londres[1], comme représentant de la royauté-cadavre qui nous régit.

M. de Talleyrand a trahi tous les gouvernements, et, je le répète, il n'en a élevé ni renversé aucun. Il n'avait point de supériorité réelle, dans l'acception sincère de ces deux mots. Un fretin de prospérités banales, si communes dans la vie aristocratique, ne conduit pas à deux pieds au delà de la fosse. Le mal

1. Après la Révolution de Juillet, Talleyrand accepta du nouveau gouvernement l'ambassade de Londres (septembre 1830); il demanda son rappel le 13 novembre 1834.

qui n'opère pas avec une explosion terrible, le mal parcimonieusement employé par l'esclave au profit du maître, n'est que de la turpitude. Le vice, complaisant du crime, entre dans la domesticité. Supposez M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n'ayant avec son immoralité que son esprit incontestable de salon, l'on n'aurait certes jamais entendu parler de lui. Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé, que lui reste-t-il? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations.

La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable: d'abord, pour faire preuve de force, il est allé prononcer à l'Institut l'éloge commun d'une pauvre mâchoire allemande[1] dont il se moquait. Malgré tant de spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir sortir le grand homme; ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'univers[2]. La foule a bayé, à l'heure su-

1. Le comte Charles-Frédéric *Reinhard*, ancien chef de division au ministère des affaires étrangères, dont Talleyrand prononça l'éloge à l'Institut, était né, le 2 octobre 1761, à Schorndorf, en Wurtemberg.

2. La lecture de l'*Eloge de Reinhard* fut pour M. de Talleyrand, selon le mot de Sainte-Beuve, sa représentation d'*Irène*. C'était le 3 mars 1838. La salle était comble. M. Mignet, secrétaire perpétuel, alla à sa rencontre dans la pièce qui précédait celle des séances. Le prince (il était alors dans sa 85e année) n'avait pu monter à pied l'escalier ; il avait été porté par deux domestiques en livrée. Quand il fit son entrée dans la salle, appuyé sur le bras de M. Mignet et sur sa béquille, tous les assistants étaient debout. Son discours, prononcé d'une voix très forte, fut fréquemment interrompu par les applaudissements. La lecture faite (et ce fut là toute la séance, une petite demi-heure

prême[1] de ce prince aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur

en tout, l'enthousiasme n'eut pas de bornes. « Le prince, dit Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 110), eut à passer, au retour, entre une double haie de fronts qui s'inclinaient avec un redoublement de révérence ».

1. Le prince de Talleyrand ainsi qu'il est dit plus haut, mourut le 17 mai 1838, à trois heures trente-cinq minutes après midi; il était né le 2 février 1754 et avait par conséquent 84 ans, 3 mois et 15 jours. Il fut assisté dans sa dernière maladie par l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, qui a écrit lui-même le récit des derniers moments du prince. Le matin du 17 mai, M. de Talleyrand avait signé sa *rétractation* et une lettre au pape ; quelques heures après, arriva l'abbé Dupanloup. A une parole de l'abbé, lui disant que Monseigneur de Quélen serait heureux de donner sa vie pour lui, il se souleva un peu, et d'une voix très distincte : « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire. — Prince, continua l'abbé, vous avez donné ce matin à l'Eglise une grande consolation; maintenant, je viens au nom de l'Eglise vous offrir les dernières consolations de la foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Eglise catholique que vous aviez offensée; le moment est venu de vous réconcilier avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie. » — « Alors, nous laissons ici parler l'abbé Dupanloup, — il fit un mouvement pour s'avancer vers moi; je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes, et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus pendant tout le temps que dura sa confession; j'eus même besoin d'un grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de lui donner l'absolution fut venu. Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi, qui me firent verser des larmes. »

Il reçut de même l'extrême-onction en pleine connaissance. Puis, l'abbé Dupanloup, agenouillé près de lui, récita les litanies des saints. Quand il fut arrivé aux invocations des martyrs, et qu'il prononça le nom de saint Maurice, patron de M. de Talleyrand, on vit le prince s'incliner, et son regard chercher celui de l'abbé Dupanloup, pour témoigner qu'il s'unissait à ces prières. Vers trois heures, voyant l'heure suprême venir, l'abbé Dupanloup commença les prières des agonisants. Le malade paraissait s'y unir encore si visiblement, qu'un des assistants en fit la

sa poitrine en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant auprès de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée; il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas même signé), quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Église constitutionnelle; mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe. Rome, toujours prudente, n'a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation.

M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumace; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l'a enfin trouvé. Pour analyser minutieusement une vie aussi gâtée que celle de M. de La Fayette a été saine, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses de prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent servir à la dissection. La révolution française est une

remarque : « Monsieur l'abbé, voyez comme il prie ! » On le voyait en effet, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d'une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui. Enfin les forces lui manquèrent tout à coup et ses lèvres se fermèrent pour jamais. — L'abbé Dupanloup achève en ces termes son récit : « Dieu voit le secret des cœurs : mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. » (*Vie de Monseigneur Dupanloup*, par M. l'abbé F. Lagrange, tome I, chapitre XIV et XV.)

vaste destruction politique, placée au milieu de l'ancien monde ; craignons qu'il ne s'établisse une destruction beaucoup plus funeste, craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l'espèce humaine, si l'on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l'on s'efforçait d'offrir à notre enthousiasme d'odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l'établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou des actions atroces ? N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous de garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière ! Toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime ; tout vice a son admiration qui l'attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme où chaque dépravation avait ses autels. Arrière ces éloges lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ !

Paris, 1839.

Étant à Prague en 1833, Charles X me dit : « Ce « vieux Talleyrand vit donc encore ? » Et Charles X a quitté la vie deux ans avant M. de Talleyrand ; la mort privée et chrétienne du monarque contraste avec la mort publique de l'évêque apostat, traîné récalcitrant aux pieds de l'incorruptibilité divine.

Le 3 octobre 1836 j'avais écrit à madame la du-

chesse de Berry la lettre suivante, et j'y ajoutai un post-scriptum le 15 novembre de la même année :

« Madame,

« M. Walsh[1] m'a remis la lettre dont vous avez « bien voulu m'honorer. Je serais prêt à obéir au dé- « sir de Votre Altesse Royale, si les écrits pouvaient « à présent quelque chose ; mais l'opinion est tombée « dans une telle apathie que les grands événements « la pourraient à peine soulever. Vous m'avez permis, « madame, de vous parler avec une franchise que « mon dévouement pouvait seul excuser : Votre « Altesse Royale le sait, j'ai été opposé à presque « tout ce qui s'est fait ; j'ai osé même n'être pas d'a- « vis de son voyage à Prague. Henri V sort mainte- « nant de l'enfance ; il va bientôt entrer dans le « monde avec une éducation qui ne lui a rien appris « du siècle où nous vivons. Qui sera son guide, qui « lui montrera les cours et les hommes ? Qui le fera « connaître et comme apparaître de loin à la France? « Questions importantes qui, vraisemblablement et « malheureusement, seront résolues dans le sens « que l'ont été toutes les autres. Quoi qu'il en soit, le « reste de ma vie appartient à mon jeune roi et à « son auguste mère. Mes prévisions de l'avenir ne « me rendront jamais infidèle à mes devoirs.

1. Le vicomte Édouard *Walsh*. Il était, depuis le 25 septembre 1835, directeur de *la Mode*, la plus vive des feuilles royalistes, publiée sous le patronage de la duchesse de Berry. M. Édouard Walsh était le fils du vicomte Joseph Walsh, l'auteur des *Lettres Vendéennes* (1825), du *Fratricide ou Gilles de Bretagne* (1827), du *Tableau poétique des Fêtes chrétiennes* (1836), des *Journées mémorables de la Révolution française* (1839-1840), des *Souvenirs de Cinquante ans* (1844), etc.

« Madame de Chateaubriand demande la permission
« de mettre ses respects aux pieds de Madame. J'of-
« fre au ciel tous mes vœux pour la gloire et la pros-
« périté de la mère de Henri V et je suis avec un pro-
« fond respect,

« Madame,

« De Votre Altesse Royale le très-humble et
« très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

« *P.-S.* Cette lettre attendait depuis un mois une
« occasion sûre pour parvenir à Madame. Aujour-
« d'hui même j'apprends la mort de l'auguste aïeul
« de Henri[1]. Cette triste nouvelle apportera-t-elle

1. Charles X mourut, à Goritz, le 6 novembre 1836, d'une attaque de choléra, dont il avait senti les premières atteintes deux jours auparavant, le 4 novembre, jour de la Saint-Charles. Le médecin avait demandé qu'on éloignât ses petits-enfants, à cause des dangers de la maladie, mais le duc de Bordeaux déclara qu'aucune considération ne l'empêcherait de suivre le mouvement de son cœur, et MADEMOISELLE fit la même réponse que son frère. Le Roi les embrassa avec tendresse, et étendit sa main sur leur tête : — « Que Dieu vous protège, mes enfants! leur dit-il; marchez devant lui dans les voies de la justice... Ne m'oubliez pas... Priez quelquefois pour moi! »

Le cardinal de Latil et le docteur Bougon, qui s'étaient rencontrés au chevet du duc de Berry dans la nuit du 13 février 1820, se retrouvaient, dans la nuit du 6 novembre 1836, au chevet de Charles X. On avait dressé à la hâte un autel près de son lit pour y célébrer la messe. Elle fut dite par l'évêque d'Hermopolis, Mgr de Frayssinous. A la fin de la messe, le Roi se recueillit un instant, il pria pour la France et la bénit; et comme l'Évêque l'exhortait à pardonner, dans cet instant suprême, à ceux qui lui avaient fait tant de mal : — « Je leur ai pardonné depuis longtemps, répondit-il; je leur pardonne encore dans cet

« quelque changement dans la destinée de Votre Al-
« tesse Royale ? Oserai-je prier Madame de me per-
« mettre d'entrer dans tous les sentiments de regret
« qu'elle doit éprouver, et d'offrir le tribut respec-
« tueux de ma douleur à monsieur le dauphin et à
« madame la dauphine ?

« CHATEAUBRIAND. »

15 novembre.

Charles X n'est plus.

Soixante ans de malheurs ont paré la victime !

Trente ans d'exil ; la mort à soixante-dix-neuf ans en terre étrangère ! Afin qu'on ne pût douter de la mission de malheur dont le ciel avait chargé ce prince, c'est un fléau qui l'est venu chercher.

Charles X a retrouvé à son heure suprême le calme, l'égalité d'âme qui lui manquèrent quelquefois pendant sa longue carrière. Quand il apprit le danger qui le menaçait, il se contenta de dire : « Je ne croyais « pas que cette maladie tournât si court. » Quand

instant de grand cœur : que le Seigneur leur fasse miséricorde à eux et à moi ! »

A une heure du matin, le 6 novembre, M. Bougon annonça que le Roi n'avait plus que quelques instants à vivre. Tout le monde tomba à genoux ; M. le Dauphin (le duc d'Angoulême) avait la tête penchée vers son père. Demeurée seule debout aux pieds du Roi, les mains jointes, Madame la Dauphine semblait présider à cette scène de douleur. A une heure et demie, M. Bougon fit un signe au duc de Blacas, qui se pencha vers le Dauphin et lui dit quelques mots à voix basse. Alors ce prince ferma avec respect les yeux de son père, et les sanglots de Madame la Dauphine, éclatant tout à coup au milieu du silence de mort qui régnait dans la salle, annonçèrent que tout était fini. (Alfred Nettement, *Histoire de quinze ans d'exil*, tome II, p. 96 et suiv.)

Louis XVI partit pour l'échafaud, l'officier de service refusa de recevoir le testament du condamné parce que le temps lui manquait et qu'il devait, lui officier, conduire le roi au supplice : le roi répondit : « C'est juste. » Si Charles X, dans d'autres jours de péril, eût traité sa vie avec cette indifférence, qu'il se fût épargné de misères ! On conçoit que les Bourbons tiennent à une religion qui les rend si nobles au dernier moment ; Louis IX, attaché à sa postérité, envoie le courage du saint les attendre au bord du cercueil. Cette race sait admirablement mourir : il y a plus de huit cents ans, il est vrai, qu'elle apprend la mort.

Charles X s'est en allé persuadé qu'il ne s'était pas trompé ; s'il a espéré dans la miséricorde divine, c'est en raison du sacrifice qu'il a cru faire de sa couronne à ce qu'il pensait être le devoir de sa conscience et le bien de son peuple ; les convictions sont trop rares pour n'en pas tenir compte. Charles X a pu se rendre ce témoignage que le règne de ses deux frères et le sien n'avaient été ni sans liberté ni sans gloire : sous le roi martyr, l'affranchissement de l'Amérique et l'émancipation de la France ; sous Louis XVIII, le gouvernement représentatif donné à notre patrie, le rétablissement de la royauté opéré en Espagne ; l'indépendance de la Grèce recouvrée à Navarin ; sous Charles X, l'Afrique à nous laissée en compensation du territoire perdu par les conquêtes de la République et de l'Empire : ce sont là des résultats qui demeurent acquis à nos fastes, en dépit des stupides jalousies et des vaines inimitiés; ces résultats ressortiront davantage à mesure que l'on s'enfoncera dans les abaissements de la royauté de Juillet. Mais il est à

craindre que ces ornements de prix ne soient qu'au profit des jours expirés, comme la couronne de fleurs sur la tête d'Homère chassé avec grand respect de la République de Platon. La légitimité semble aujourd'hui n'avoir pas l'intention d'aller plus loin ; elle paraît adopter sa chute.

La mort de Charles X ne pourrait être un événement effectif qu'en mettant un terme à une déplorable contestation de sceptre et en donnant une direction nouvelle à l'éducation de Henri V : or, il est à craindre que la couronne absente soit toujours disputée ; que l'éducation finisse sans avoir été virtuellement changée. Peut-être, en s'épargnant la peine de prendre un parti, on s'endormira dans des habitudes chères à la faiblesse, douces à la vie de famille, commodes à la lassitude, suite de longues souffrances. Le malheur qui se perpétue produit sur l'âme l'effet de la vieillesse sur le corps ; on ne peut plus remuer ; on se couche. Le malheur ressemble encore à l'exécuteur des hautes justices du ciel : il dépouille les condamnés, arrache au roi son sceptre, au militaire son épée ; il ôte le décorum au noble, le cœur au soldat, et les renvoie dégradés dans la foule.

D'un autre côté, on tire de l'extrême jeunesse des raisons d'atermoiements ; quand on a beaucoup de temps à dépenser, on se persuade qu'on peut attendre ; on a des années à jouer devant les événements : « Ils viendront à nous, s'écrie-t-on, sans que nous « nous en mettions en peine ; tout mûrira, le jour du « trône arrivera de lui-même ; dans vingt ans les « préjugés seront effacés. » Ce calcul pourrait avoir quelque justesse, si les générations ne s'écoulaient

pas ou ne devenaient pas indifférentes ; mais telle chose peut paraître une nécessité à une époque et n'être pas même sentie à une autre.

Hélas ! avec quelle rapidité les choses s'évanouissent ! où sont les trois frères que j'ai vus successivement régner ? Louis XVIII habite Saint-Denis avec la dépouille mutilée de Louis XVI ; Charles X vient d'être déposé à Goritz, dans une bière fermée à trois clefs.

Les restes de ce roi, en tombant de haut, ont fait tressaillir ses aïeux : ils se sont retournés dans leur sépulcre ; ils ont dit en se serrant : « Faisons place, « voici le dernier d'entre nous. » Bonaparte n'a pas fait autant de bruit en entrant dans la vie éternelle ; les vieux morts ne se sont point réveillés pour l'empereur des morts nouveaux. Ils ne le connaissaient pas. La monarchie française lie le monde ancien au monde moderne. Augustule quitte le diadème en 476. Cinq ans après, en 481, la première race de nos rois, Clovis, règne sur les Gaules.

Charlemagne, en associant au trône Louis le Débonnaire, lui dit : « Fils cher à Dieu, mon âge se hâte, « ma vieillesse même m'échappe ; le temps de ma « mort approche. Le pays des Francs m'a vu naître, « Christ m'a accordé cet honneur. Le premier d'en- « tre les Francs, j'ai obtenu le nom de César et trans- « porté à l'empire des Francs l'empire de la race de « Romulus. »

Sous Hugues, avec la troisième race, la monarchie élective devient héréditaire. L'hérédité enfante la légitimité, ou la permanence, ou la durée.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'écha-

faud de Louis XVI qu'il faut placer l'empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières : « Doux Sicambre, incline le col, « adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré », dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d'eau. « Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistait Louis XVI au baptême du sang.

Quand il n'y aurait dans la France que cette ancienne maison de France bâtie par le temps et dont la majesté étonne, nous pourrions, en fait de choses illustres, en remontrer à toutes les nations. Les Capets régnaient lorsque les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois. Ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *auguste*, *saint*, *pieux*, *grand*, *courtois*, *hardi*, *sage*, *victorieux*, *bien-aimé*; les autres *père du peuple*, *père des lettres*. « Comme il est écrit par blâme, dit un vieil historien, « que tous les bons roys Serviens aisément pourroient « tenir en un anneau, les mauvais roys de France y « pourroient mieux, tant le nombre en est petit. »

Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers.

Notre orgueil se met en colère à la seule exposition de ces magnifiques tapisseries du Louvre: des ombres, des

broderies d'ombre nous choquent. Inconnus ce matin, plus inconnus ce soir, nous ne nous en persuadons pas moins que nous effaçons ce qui nous précéda. Et toutefois, chaque minute, en fuyant, nous demande : Qui es-tu? et nous ne savons que répondre. Charles X, lui, a répondu ; il s'en est allé avec une ère entière du monde; la poussière de mille générations est mêlée à la sienne; l'histoire le salue, les siècles s'agenouillent à sa tombe; tous ont connu sa race ; elle ne leur a point failli, ce sont eux qui y ont manqué.

Roi banni, les hommes ont pu vous proscrire, mais vous ne serez pas chassé du temps, vous dormez votre dur somme dans un monastère, sur la dernière planche jadis destinée à quelque franciscain. Point de hérauts d'armes à vos obsèques, rien qu'une troupe de vieux temps blanchis et chenus ; point de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité, ils en ont fait hommage ailleurs. Des âges muets sont assis au coin de votre bière ; une longue procession de jours passés, les yeux fermés, mène en silence le deuil autour de votre cercueil.

A votre côté reposent votre cœur et vos entrailles arrachés de votre sein et de vos flancs, comme on place auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui coûta la vie. A chaque anniversaire, monarque très chrétien, cénobite après trépas, quelque frère vous récitera les prières du bout de l'an ; vous n'attirerez à votre *ci-gît* éternel que vos fils bannis avec vous : car même à Trieste le monument de Mesdames est vide ; leurs reliques sacrées ont revu leur patrie et vous avez payé à l'exil, par votre exil, la dette de ces nobles dames.

Eh ! pourquoi ne réunit-on pas aujourd'hui tant de débris dispersés, comme on réunit des antiques exhumés de différentes fouilles? L'Arc de Triomphe porterait pour couronnement le sarcophage de Napoléon, ou la colonne de bronze élèverait sur des restes immortels des victoires immobiles. Et cependant la pierre taillée par ordre de Sésostris ensevelit dès aujourd'hui l'échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. L'heure viendra que l'obélisque du désert retrouvera, sur la place des meurtres, le silence et la solitude de Luxor.

LIVRE X[1]

Conclusion. — Antécédents historiques depuis la Régence jusqu'en 1793. — Le Passé. — Le vieil ordre européen expire. — Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle. — Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu. — L'avenir. — Difficulté de le comprendre. — Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fouriéristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. Egalitaires. — L'idée chrétienne est l'avenir du monde. — Récapitulation de ma vie. — Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie. — Supplément à mes mémoires. — Lettre de M. de la Ferronnays. — Généalogie de ma famille.

CONCLUSION.

25 septembre 1841.

J'ai commencé à écrire ces *Mémoires* à la Vallée-aux-Loups le 4 octobre 1811 ; j'achève de les relire en les corrigeant à Paris ce 25 septembre 1841 : voilà donc trente ans, onze mois, vingt-un jours, que je tiens secrètement la plume en composant mes livres publics, au milieu de toutes les révolutions et de toutes les vicissitudes de mon existence. Ma main est lassée : puisse-t-elle ne pas avoir pesé sur mes idées, qui n'ont point fléchi et que je sens vives comme au

1. Ce livre a été écrit en partie en 1834, et en partie en 1841, du 25 septembre au 16 novembre.

départ de la course ! A mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale : je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, quel était le monde quand j'y entrai, quel il est quand je le quitte. Mais le sablier est devant moi, j'aperçois la main que les marins croyaient voir jadis sortir des flots à l'heure du naufrage : cette main me fait signe d'abréger ; je vais donc resserrer l'échelle du tableau sans omettre rien d'essentiel.

Louis XIV mourut. Le duc d'Orléans fut régent pendant la minorité de Louis XV. Une guerre avec l'Espagne, suite de la conspiration de Cellamare, éclata : la paix fut rétablie par la chute d'Alberoni. Louis XV atteignit sa majorité le 15 février 1723. Le Régent succomba dix mois après. Il avait communiqué sa gangrène à la France ; il avait assis Dubois dans la chaire de Fénelon, et élevé Law. Le duc de Bourbon devint premier ministre de Louis XV, et il eut pour successeur le cardinal de Fleury dont le génie consistait dans les années.[1] En 1734 éclata la guerre[2] où mon père fut blessé devant Dantzig. En 1745 se donna la bataille de Fontenoy ; un des moins belliqueux de nos rois nous a fait triompher dans la seule grande bataille rangée que ayons gagnée sur les Anglais, et le vainqueur du monde a ajouté à

1. Le cardinal Fleury méritait peut être mieux que cette épigramme. On lit dans le *Journal de Charles C.-F. Greville*, à la date du 24 janvier 1833 : « Nouveau dîner hier à l'ambassade de France. Talleyrand a « causé », comme l'on dit. Il est venu à parler du cardinal Fleury qu'il considère comme un des plus grands ministres ayant jamais gouverné la France, laquelle lui doit la Lorraine et vingt années de paix, et il prétend que l'histoire ne lui rend pas justice. »

2. Guerre pour la succession de Pologne.

Waterloo un désastre aux désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. L'église de Waterloo est décorée du nom des officiers anglais tombés en 1815; on ne retrouve dans l'église de Fontenoy qu'une pierre avec ces mots : « Ci-devant repose le « corps de messire Philippe de Vitry, lequel, âgé de « vingt-sept ans, fut tué à la bataille de Fontenoy le « 11 de mai 1745. » Aucune marque n'indique le lieu de l'action; mais on retire de la terre des squelettes avec des balles aplaties dans le crâne. Les Français portent leurs victoirs écrites sur leur front.

Plus tard le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, tomba à Crevelt. En lui s'éteignit le nom et la descendance directe de Fouquet. On était passé de mademoiselle de La Vallière à madame de Châteauroux. Il y a quelque chose de triste à voir des noms arriver à leur fin, de siècles en siècles, de beautés en beautés, de gloire en gloire.

Au mois de juin 1745, le second prétendant des Stuarts[1] avait commencé ses aventures : infortunes dont je fus bercé en attendant que Henri V remplaçât dans l'exil le prétendant anglais.

La fin de ces guerres annonça nos désastres dans nos colonies. La Bourdonnais vengea le pavillon français en Asie; ses dissensions avec Dupleix depuis la prise de Madras gâtèrent tout. La paix de 1748 suspendit ces malheurs; en 1755 recommencèrent les hostilités; elles s'ouvrirent par le tremblement de terre de Lisbonne, où périt le petit-fils de Racine. Sous prétexte de quelques terrains en litige sur la frontière de l'Acadie, l'Angleterre s'empara sans décla-

1. Charles Édouard, dit *le Prétendant*.

ration de guerre de trois cents de nos vaisseaux marchands : nous perdîmes le Canada : faits immenses par leurs conséquences, sur lesquels surnage la mort de Wolfe et de Montcalm. Dépouillés de nos possessions dans l'Afrique et dans l'Inde, lord Clive entama la conquête du Bengale. Or, pendant ces jours, les querelles du jansénisme avaient lieu ; Damiens avait frappé Louis XV ; La Pologne était partagée, l'expulsion des jésuites exécutée, la cour descendue au Parc-aux-Cerfs. L'auteur du *pacte de famille*[1] se retire à Chanteloup, tandis que la révolution intellectuelle s'achevait sous Voltaire. La cour plénière de Maupeou fut installée : Louis XV laissa l'échafaud à la favorite qui l'avait dégradé, après avoir envoyé Garat[2] et Sanson à Louis XVI, l'un pour lire, et l'autre pour exécuter la sentence.

1. Traité signé le 15 août 1761, entre les rois de France, d'Espagne et le duc de Parme, et ainsi nommé parce que tous les contractants appartenaient à la famille des Bourbons. Ce traité, dont le duc de Choiseul fut le principal auteur, avait pour but de prévenir, par l'union des forces françaises, espagnoles et italiennes, la supériorité de la marine anglaise.

2. Dominique-Joseph *Garat* (1749-1833) : conventionnel, ministre de la Justice en 1792, ministre de l'Intérieur en 1793, ambassadeur à Naples en 1797, député au Conseil des Anciens, sénateur, comte de l'Empire, représentant à la Chambre des Cent-Jours, etc., au demeurant un des plus plats valets de l'époque révolutionnaire. Le 20 janvier 1793, en sa qualité de ministre de la Justice, il fut chargé d'aller notifier à Louis XVI sa condamnation. Il se présenta devant le roi, le chapeau sur la tête : « Louis, dit-il, la Convention nationale a chargé le Conseil exécutif provisoire de vous signifier ses décrets des 15, 16, 19 et 20 janvier. Le secrétaire du Conseil va vous en faire la lecture. » Le secrétaire Grouvelle déploya alors son papier, et d'une voix faible, tremblante, lut la sentence. (Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. VIII, p. 65.)

Ce dernier monarque s'était marié le 16 mai 1770 à la fille de Marie-Thérèse d'Autriche : on sait ce qu'elle est devenue. Passèrent les ministres Machault, le vieux Maurepas, Turgot l'économiste, Malesherbes aux vertus antiques et aux opinions nouvelles, Saint-Germain qui détruisit la maison du roi et donna une ordonnance funeste ; Calonne et Necker enfin.

Louis XVI rappela les parlements, abolit la corvée, abrogea la torture avant le prononcé du jugement, rendit les droits civils aux protestants, en reconnaissant leur mariage légal. La guerre d'Amérique, en 1779, impolitique pour la France toujours dupe de sa générosité, fut utile à l'espèce humaine ; elle rétablit dans le monde entier l'estime de nos armes et l'honneur de notre pavillon.

La révolution se leva, prête à mettre au jour la génération guerrière que huit siècles d'héroïsme avaient déposée dans ses flancs. Les mérites de Louis XVI ne rachetèrent pas les fautes que ses aïeux lui avaient laissées à expier ; mais c'est sur le mal que tombent les coups de la Providence, jamais sur l'homme : Dieu n'abrège les jours de la vertu sur la terre que pour les allonger dans le ciel. Sous l'astre de 1793, les sources du grand abîme furent rompues ; toutes nos gloires d'autrefois se réunirent ensuite et firent leur dernière explosion dans Bonaparte : il nous les renvoie dans son cercueil.

J'étais né pendant l'accomplissement de ces faits. Deux nouveaux empires, la Prusse et la Russie, m'ont à peine devancé d'un demi-siècle sur la terre ; la Corse est devenue française à l'instant où j'ai paru ; je suis

arrivé au monde vingt jours après Bonaparte. Il m'amenait avec lui. J'allais entrer dans la marine en 1783 quand la flotte de Louis XVI surgit à Brest : elle apportait les actes de l'état civil d'une nation éclose sous les ailes de la France. Ma naissance se rattache à la naissance d'un homme et d'un peuple : pâle reflet que j'étais d'une immense lumière.

Si l'on arrête les yeux sur le monde actuel, on le voit, à la suite du mouvement imprimé par une grande révolution, s'ébranler depuis l'Orient jusqu'à la Chine, qui semblait à jamais fermée ; de sorte que nos renversements passés ne seraient rien ; que le bruit de la renommée de Napoléon serait à peine entendu dans le sens dessus dessous général des peuples, de même que lui, Napoléon, a éteint tous les bruits de notre ancien globe.

L'empereur nous a laissés dans une agitation prophétique. Nous, l'État le plus mûr et le plus avancé, nous montrons de nombreux symptômes de décadence. Comme un malade en péril se préoccupe de ce qu'il trouvera dans sa tombe, une nation qui se sent défaillir s'inquiète de son sort futur. De là ces hérésies politiques qui se succèdent. Le vieil ordre européen expire ; nos débats actuels paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité. Il n'existe plus rien : autorité de l'expérience et de l'âge, naissance ou génie, talent ou vertu, tout est nié ; quelques individus gravissent au sommet des ruines, se proclament géants et roulent en bas pygmées. Excepté une vingtaine d'hommes qui survivront et qui étaient destinés à tenir le flambeau à travers les steppes ténébreuses où l'on entre, excepté ce peu d'hommes, une génération

qui portait en elle un esprit abondant, des connaissances acquises, des germes de succès de toutes sortes, les a étouffés dans une inquiétude aussi improductive que sa superbe est stérile. Des multitudes sans nom s'agitent sans savoir pourquoi, comme les associations populaires du moyen âge : troupeaux affamés qui ne reconnaissent point de berger, qui courent de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l'expérience des pâtres durcis au vent et au soleil. Dans la vie de la cité tout est transitoire : la religion et la morale cessent d'être admises, ou chacun les interprète à sa façon. Parmi les chose d'une nature inférieure, même en puissance de conviction et d'existence, une renommée palpite à peine une heure, un livre vieillit dans un jour, des écrivains se tuent pour attirer l'attention ; autre vanité : on n'entend pas même leur dernier soupir.

De cette prédisposition des esprits il résulte qu'on n'imagine d'autres moyens de toucher que des scènes d'échafaud et des mœurs souillées : on oublie que les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie et dans lesquelles se mêle autant d'admiration que de douleur ; mais à présent que les talents se nourrissent de la Régence et de la Terreur, qu'était-il besoin de sujets pour nos langues destinées si tôt à mourir? Il ne tombera plus du génie de l'homme quelques-unes de ces pensées qui deviennent le patrimoine de l'univers.

Voilà ce que tout le monde se dit et ce que tout le monde déplore, et cependant les illusions surabondent, et plus on est près de sa fin et plus on croit vivre. On aperçoit des monarques qui se figurent être

des monarques, des ministres qui pensent être des ministres, des députés qui prennent au sérieux leurs discours, des propriétaires qui, possédant ce matin, sont persuadés qu'ils possèderont ce soir. Les intérêts particuliers, les ambitions personnelles cachent au vulgaire la gravité du moment : nonobstant les oscillations des affaires du jour, elles ne sont qu'une ride à la surface de l'abîme ; elles ne diminuent pas la profondeur des flots. Auprès des mesquines loteries contingentes, le genre humain joue la grande partie ; les rois tiennent encore les cartes et ils les tiennent pour les nations : celles-ci vaudront-elles mieux que les monarques ? Question à part, qui n'altère point le fait principal. Quelle importance ont des amusettes d'enfants, des ombres glissant sur la blancheur d'un linceul ? L'invasion des idées a succédé à l'invasion des barbares ; la civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même ; le vase qui la contient n'a pas versé la liqueur dans un autre vase ; c'est le vase qui s'est brisé.

A quelle époque la société disparaîtra-t-elle ? quels accidents en pourront suspendre les mouvements ? A Rome le règne de l'homme fut substitué au règne de la loi : on passa de la république à l'empire ; notre révolution s'accomplit en sens contraire : on incline à passer de la royauté à la république, ou, pour ne spécifier aucune forme, à la démocratie ; cela ne s'effectuera pas sans difficulté.

Pour ne toucher qu'un point entre mille, la propriété, par exemple, restera-t-elle distribuée comme elle l'est ? La royauté née à Reims avait pu faire aller

cette propriété en en tempérant la rigueur par la diffusion des lois morales, comme elle avait changé l'humanité en charité. Un état politique où des individus ont des millions de revenu, tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons ; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit, faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons; celui-ci ne possèdera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis de blé à un mort?

A mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irréligieux. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu: pour dernière ressource il vous le faudra tuer.

Quand la vapeur sera perfectionnée, quand, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait dispa-

raître les distances, ce ne seront plus seulement les marchandises qui voyageront mais encore les idées rendues à l'usage de leurs ailes. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le sont déjà entre les provinces d'un même État; quand les différents pays en relations journalières tendront à l'unité des peuples, comment ressusciterez-vous l'ancien mode de séparation?

La société, d'un autre côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute: supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité et de la variété des machines; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité: que ferez-vous du genre humain désoccupé? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence? La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique; le labeur cessant, la force disparaît; nous deviendrions semblables à ces nations de l'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. Ainsi la liberté ne se conserve que par le travail, parce que le travail produit la force: retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude: *In sudore vultûs tui, vesceris pane.* La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort; l'homme est moins l'esclave de ses sueurs que de ses pensées: voilà comme, après avoir fait le tour de la société, après avoir passé par les diverses civilisations, après avoir supposé des perfectionnements inconnus, on se

retrouve au point de départ en présence des vérités de l'Écriture.

L'Europe avait eu en France, lors de notre monarchie de huit siècles, le centre de son intelligence, de sa perpétuité et de son repos; privée de cette monarchie, l'Europe a sur-le-champ incliné à la démocratie. Le genre humain, pour son bien ou pour son mal, est hors de page; les princes en ont eu la garde-noble; les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés: la vocation des peuples commence[1]. Les courtes et petites exceptions des républiques grecques, carthaginoise, romaine avec des esclaves, n'empêchaient pas, dans l'antiquité, l'état monarchique d'être l'état normal sur le globe. La Société entière moderne, depuis que la bannière des rois français n'existe plus, quitte la monarchie. Dieu, pour hâter la dégradation du pouvoir royal, a livré les sceptres en divers pays à des rois invalides, à des petites filles au maillot ou dans les aubes de leurs noces: ce sont de pareils lions sans mâchoires, de pareilles lionnes sans ongles, de pareilles enfantelettes tétant ou fiançant, que doivent suivre des hommes faits dans cette ère d'incrédulité.

Les principes les plus hardis sont proclamés à la face des monarques qui se prétendent rassurés derrière la triple haie d'une garde suspecte. La démocratie les gagne[2]; ils montent d'étage en étage, du

1. « Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés; *les nations semblent l'être à leur tour.* » Manuscrit de 1834.

2. « Le déluge de la démocratie les gagne. » Manuscrit de 1834.

rez-de-chaussée au comble de leur palais, d'où ils se jetteront à la nage par les lucarnes[1].

Au milieu de cela, remarquez une contradiction phénoménale: l'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s'accroît, et les nations au lieu de profiter s'amoindrissent: d'où vient cette contradiction?

C'est que nous avons perdu dans l'ordre moral. En tous temps il y a eu des crimes; mais ils n'étaient point commis de sang-froid, comme ils le sont de nos jours, en raison de la perte du sentiment religieux. A cette heure ils ne révoltent plus, ils paraissent une conséquence de la marche du temps; si on les jugeait autrefois d'une manière différente, c'est qu'on n'était pas encore, ainsi qu'on ose l'affirmer, assez avancé dans la connaissance de l'homme; on les analyse actuellement; on les éprouve au creuset, afin de voir ce qu'on peut en tirer d'utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans les voiries. Les corruptions de l'esprit, bien autrement destructives que celles des sens, sont acceptées comme des résultats nécessaires; elles n'appartiennent plus à quelques individus pervers, elles sont tombées dans le domaine public.

Tels hommes seraient humiliés qu'on leur prouvât qu'ils ont une âme, qu'au delà de cette vie ils trouveront une autre vie; ils croiraient manquer de fermeté et de force et de génie, s'ils ne s'élevaient au-dessus de la pusillanimité de nos pères; ils adoptent le néant ou, si vous le voulez, le doute, comme un fait désagréable peut-être, mais comme une vérité qu'on ne saurait nier. Admirez l'hébétement de notre orgueil!

1. Voir l'Appendice n° VI: *L'Avenir du Monde.*

Voilà comment s'expliquent le dépérissement de la société et l'accroissement de l'individu. Si le sens moral se développait en raison du développement de l'intelligence, il y aurait un contre-poids et l'humanité grandirait sans danger, mais il arrive tout le contraire : la perception du bien et du mal s'obscurcit à mesure que l'intelligence s'éclaire ; la conscience se rétrécit à mesure que les idées s'élargissent. Oui, la société périra : la liberté, qui pouvait sauver le monde, ne marchera pas, faute de s'appuyer à la religion ; l'ordre, qui pouvait maintenir la régularité, ne s'établira pas solidement, parce que l'anarchie des idées le combat. La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de couche qu'au malheur : nul ne sera sauvé qu'il ne soit né, comme le Christ, sur la paille. Lorsque les monarques furent déterrés à Saint-Denis au moment où la trompette sonna la résurrection populaire ; lorsque, tirés de leurs tombeaux effondrés, ils attendaient la sépulture plébéienne, les chiffonniers arrivèrent à ce jugement dernier des siècles ; ils regardèrent avec leurs lanternes dans la nuit éternelle ; ils fouillèrent parmi les restes échappés à la première rapine. Les rois n'y étaient déjà plus, mais la royauté y était encore ; ils l'arrachèrent des entrailles du temps, et la jetèrent au panier des débris.

Voilà pour ce qui est de la vieille Europe, elle ne revivra jamais. La jeune Europe offre-t-elle plus de chances ? Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placé entre deux impossibilités : l'impossibilité du passé, l'impossibilité de l'avenir. Et

n'allez pas croire, comme quelques-uns se le figurent que si nous sommes mal à présent, le bien renaîtra du mal; la nature humaine dérangée à sa source ne marche pas ainsi correctement. Par exemple, les excès de la liberté mènent au despotisme; mais les excès de la tyrannie ne mènent qu'à la tyrannie; celle-ci en nous dégradant nous rend incapables d'indépendance: Tibère n'a pas fait remonter Rome à la république, il n'a laissé après lui que Caligula.

Pour éviter de s'expliquer, on se contente de déclarer que les temps peuvent cacher dans leur sein une constitution politique que nous n'apercevons pas. L'antiquité tout entière, les plus beaux génies de cette antiquité, comprenaient-ils la société sans esclaves? Et nous la voyons subsister. On affirme que dans cette civilisation à naître l'espèce s'agrandira, je l'ai moi-même avancé: cependant n'est-il pas à craindre que l'individu ne diminue? Nous pourrons être de laborieuses abeilles occupées en commun de notre miel. Dans le monde *matériel* les hommes s'associent pour le travail, une multitude arrive plus vite et par différentes routes à la chose qu'elle cherche; des masses d'individus élèveront des pyramides; en étudiant chacun de son côté, ces individus rencontreront des découvertes dans les sciences, exploreront tous les coins de la création physique. Mais dans le monde *moral* en est-il de la sorte? Mille cerveaux auront beau se coaliser, ils ne composeront jamais le chef-d'œuvre qui sort de la tête d'un Homère.

On a dit qu'une cité dont les membres auront une égale répartition de bien et d'éducation présentera aux regards de la Divinité un spectacle au dessus du

spectacle de la cité de nos pères. La folie du moment est d'arriver à l'unité des peuples et de ne faire qu'un seul homme de l'espèce entière, soit; mais en acquérant des facultés générales, toute une série de sentiments privés ne périra-t-elle pas? Adieu les douceurs du foyer; adieu les charmes de la famille; parmi tous ces êtres blancs, jaunes, noirs, réputés vos compatriotes, vous ne pourriez vous jeter au cou d'un frère. N'y avait-il rien dans la vie d'autrefois, rien dans cet espace borné que vous aperceviez de votre fenêtre encadrée de lierre? Au delà de votre horizon vous soupçonniez des pays inconnus dont vous parlait à peine l'oiseau du passage, seul voyageur que vous aviez vu à l'automne. C'était bonheur de songer que les collines qui vous environnaient ne disparaîtraient pas à vos yeux; qu'elles renfermeraient vos amitiés et vos amours; que le gémissement de la nuit autour de votre asile serait le seul bruit auquel vous vous endormiriez; que jamais la solitude de votre âme ne serait troublée, que vous y rencontreriez toujours les pensées qui vous y attendent pour reprendre avec vous leur entretien familier. Vous saviez où vous étiez né, vous saviez où était votre tombe; en pénétrant dans la forêt vous pouviez dire:

> Beaux arbres qui m'avez vu naître,
> Bientôt vous me verrez mourir[1].

L'homme n'a pas besoin de voyager pour s'agrandir; il porte avec lui l'immensité. Tel accent échappé de votre sein ne se mesure pas et trouve un écho dans des milliers d'âmes: qui n'a point en soi cette mélodie, la

1. L'abbé de Chaulieu, dans sa pièce à *Fontenay*.

demandera en vain à l'univers. Asseyez-vous sur le tronc de l'arbre abattu au fond des bois : si dans l'oubli profond de vous-même, dans votre immobilité, dans votre silence vous ne trouvez pas l'infini, il est inutile de vous égarer aux rives du Gange.

Quelle serait une société universelle qui n'aurait point de pays particulier, qui ne serait ni française, ni anglaise, ni allemande, ni espagnole, ni portugaise, ni italienne, ni russe, ni tartare, ni turque, ni persane, ni indienne, ni chinoise, ni américaine, ou plutôt qui serait à la fois toutes ces sociétés? Qu'en résulterait-il pour ses mœurs, ses sciences, ses arts, sa poésie? Comment s'exprimeraient des passions ressenties à la fois à la manière des différents peuples dans les différents climats? Comment entrerait dans le langage cette confusion de besoins et d'images produits des divers soleils qui auraient éclairé une jeunesse, une virilité et une vieillesse communes? Et quel serait ce langage? De la fusion des sociétés résultera-t-il un idiome universel, ou y aura-t-il un dialecte de transaction servant à l'usage journalier, tandis que chaque nation parlerait sa propre langue, ou bien les langues diverses seraient-elles entendues de tous? Sous quelle règle semblable, sous quelle loi unique existerait cette société? Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les petites proportions d'un globe souillé partout? Il ne resterait qu'à demander à la science le moyen de changer de planète.

Las de la propriété particulière, voulez-vous faire du gouvernement un propriétaire unique, distribuant

à la communauté devenue mendiante une part mesurée sur le mérite de chaque individu? Qui jugera des mérites? Qui aura la force et l'autorité de faire exécuter vos arrêts? Qui tiendra et fera valoir cette banque d'immeubles vivants?

Chercherez-vous l'association du travail? Qu'apportera le faible, le malade, l'inintelligent dans la communauté restée grevée de leur inaptitude?

Autre combinaison : on pourrait former, en remplaçant le salaire, des espèces de sociétés anonymes ou en commandite entre les fabricants et les ouvriers, entre l'intelligence et la matière, où les uns apporteraient leur capital et leur idée, les autres leur industrie et leur travail ; on partagerait en commun les bénéfices survenus. C'est très bien, la perfection complète admise chez les hommes: très bien, si vous ne rencontrez ni querelle, ni avarice, ni envie : mais qu'un seul associé réclame, tout croule; les divisions et les procès commencent. Ce moyen, un peu plus possible en théorie, est tout aussi impossible en pratique.

Chercherez-vous, par une opinion mitigée, l'édification d'une cité où chaque homme possède un toit, du feu, des vêtements, une nourriture suffisante? Quand vous serez parvenu à doter chaque citoyen, les qualités et les défauts dérangeront votre partage ou le rendront injuste : celui-ci a besoin d'une nourriture plus considérable que celui-là; celui-là ne peut pas travailler autant que celui-ci; les hommes économes et laborieux deviendront des riches, les dépensiers, les paresseux, les malades, retomberont dans la misère; car vous ne pouvez donner à tous le même

tempérament : l'inégalité naturelle reparaîtra en dépit de vos efforts.

Et ne croyez pas que nous nous laissions enlacer par les précautions légales et compliquées qu'ont exigées l'organisation de la famille, droits patrimoniaux, tutelles, reprises des hoirs et ayants cause, etc., etc. Le mariage est notoirement une absurde oppression : nous abolissons tout cela. Si le fils tue le père, ce n'est pas le fils, comme on le prouve très bien, qui commet un parricide, c'est le père qui en vivant immole le fils. N'allons donc pas nous troubler la cervelle des labyrinthes d'un édifice que nous mettons rez pied, rez terre; il est inutile de s'arrêter à ces bagatelles caduques de nos grands-pères.

Ce nonobstant, parmi les modernes sectaires, il en est qui, entrevoyant les impossibilités de leurs doctrines, y mêlent, pour les faire tolérer, les mots de morale et de religion ; ils pensent qu'en attendant mieux, on pourrait nous mener d'abord à l'idéale médiocrité des Américains; ils ferment les yeux et veulent bien oublier que les Américains sont propriétaires et propriétaires ardents, ce qui change un peu la question.

D'autres, plus obligeants encore, et qui admettent une sorte d'élégance de civilisation, se contenteraient de nous tranformer en Chinois *constitutionnels*, à peu près athées, vieillards éclairés et libres, assis en robes jaunes pour des siècles dans nos semis de fleurs, passant nos jours dans un confortable acquis à la multitude, ayant tout inventé, tout trouvé, végétant en paix au milieu de nos progrès accomplis, et nous mettant seulement sur un chemin de fer, comme

un ballot, afin d'aller de Canton à la grande muraille deviser d'un marais à dessécher, d'un canal à creuser, avec un autre industriel du Céleste-Empire. Dans l'une ou l'autre supposition, Américain ou Chinois, je serai heureux d'être parti avant qu'une telle félicité me soit advenue.

Enfin il resterait une solution : il se pourrait qu'en raison d'une dégradation complète du caractère humain, les peuples s'arrangeassent de ce qu'ils ont : ils perdraient l'amour de l'indépendance, remplacé par l'amour des écus, en même temps que les rois perdraient l'amour du pouvoir, troqué pour l'amour de la liste civile. De là résulterait un compromis entre les monarques et les sujets charmés de ramper pêle-mêle dans un ordre politique bâtard; ils étaleraient à leur aise leurs infirmités les uns devant les autres, comme dans les anciennes léproseries, ou comme dans ces boues où trempent aujourd'hui des malades pour se soulager; on barboterait dans une fange indivise à l'état de reptile pacifique.

C'est néanmoins mal prendre son temps que de vouloir, dans l'état actuel de notre société, remplacer les plaisirs de la nature intellectuelle par les joies de la nature physique. Celles-ci, on le conçoit, pouvaient occuper la vie des anciens peuples aristocratiques; maîtres du monde, ils possédaient des palais, des troupeaux d'esclaves; ils englobaient dans leurs propriétés particulières des régions entières de l'Afrique. Mais sous quel portique promènerez-vous maintenant vos pauvres loisirs? Dans quels bains vastes et ornés renfermerez-vous les parfums, les fleurs, les joueuses de flûte, les courtisanes de l'Ionie? N'est pas Hélio-

gabale qui veut. Où prendrez-vous les richesses indispensables à ces délices matérielles? L'âme est économe; mais le corps est dépensier.

Maintenant, quelques mots plus sérieux sur l'égalité absolue : cette égalité ramènerait non seulement la servitude des corps, mais l'esclavage des âmes; il ne s'agirait de rien moins que de détruire l'inégalité morale et physique de l'individu. Notre volonté, mise en régie sous la surveillance de tous, verrait nos facultés tomber en désuétude. L'infini, par exemple, est de notre nature; défendez à notre intelligence, ou même à nos passions, de songer à des biens sans terme, vous réduisez l'homme à la vie du limaçon, vous le métamorphosez en machine. Car, ne vous y trompez pas : sans la possibilité d'arriver à tout, sans l'idée de vivre éternellement, néant partout; sans la propriété individuelle, nul n'est affranchi; quiconque n'a pas de propriété ne peut être indépendant; il devient prolétaire ou salarié, soit qu'il vive dans la condition actuelle des propriétés à part, ou au milieu d'une propriété commune. La propriété commune ferait ressembler la société à un de ces monastères à la porte duquel des économes distribuaient du pain. La propriété héréditaire et inviolable est notre défense personnelle; la propriété n'est autre chose que la *liberté*. L'*égalité absolue*, qui présuppose la *soumission complète* à cette *égalité*, reproduirait la plus dure servitude; elle ferait de l'individu humain une bête de somme soumise à l'action qui la contraindrait, et obligée de marcher sans fin dans le même sentier.

Tandis que je raisonnais ainsi, M. de Lamennais

attaquait, sous les verrous de sa geôle[1], les mêmes systèmes avec sa puissance logique qui s'éclaire de la splendeur du poète. Un passage emprunté à sa brochure intitulée : *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*[2], complètera mes raisonnements ; écoutez-le, c'est lui maintenant qui parle :

« Pour ceux qui se proposent ce but d'égalité ri-
« goureuse, absolue, les plus conséquents concluent,
« pour l'établir et pour le maintenir, à l'emploi de la
« force, au despotisme, à la dictature, sous une forme
« ou sous une autre forme.

« Les partisans de l'égalité absolue sont d'abord
« contraints d'attaquer les inégalités naturelles, afin
« de les atténuer, de les détruire s'il est possible. Ne
« pouvant rien sur les conditions premières d'orga-
« nisation et de développement, leur œuvre com-
« mence à l'instant où l'homme naît, où l'enfant sort
« du sein de sa mère. L'État alors s'en empare : le
« voilà maître absolu de l'être spirituel comme de
« l'être organique. L'intelligence et la conscience,
« tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de
« famille, plus de paternité, plus de mariage dès
« lors ; un mâle, une femelle, des petits que l'Etat
« manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement,
« physiquement, une servitude universelle et si pro-

1. Lamennais, poursuivi devant la Cour d'assises de la Seine pour un de ses écrits politique, *le Pays et le Gouvernement*, avait été condamné, le 26 décembre 1840, à un an de prison et à 2,000 francs d'amende.

2. La brochure de Lamennais venait de paraître, lorsqu'à l'automne de 1841 Chateaubriand écrivait ces dernières pages des *Mémoires*.

« fonde que rien n'y échappe, qu'elle pénètre jusqu'à « l'âme même.

« En ce qui touche les choses matérielles, l'égalité « ne saurait s'établir d'une manière tant soit peu « durable par le simple partage. S'il s'agit de la terre « seule, on conçoit qu'elle puisse être divisée en « autant de portions qu'il y a d'individus; mais le « nombre des individus variant perpétuellement, il « faudrait aussi perpétuellement changer cette divi- « sion primitive. Toute propriété individuelle étant « abolie, il n'y a de possesseur de droit que l'Etat. Ce « mode de possession, s'il est volontaire, est celui du « moine astreint par ses vœux à la pauvreté comme à « l'obéissance; s'il n'est pas volontaire, c'est celui de « l'esclave, là où rien ne modifie la rigueur de sa « condition. Tous les liens de l'humanité, les relations « sympathiques, le dévouement mutuel, l'échange « des services, le libre don de soi, tout ce qui fait le « charme de la vie et sa grandeur, tout, tout a dis- « paru, disparu sans retour.

« Les moyens proposés jusqu'ici pour résoudre le « problème de l'avenir du peuple aboutissent à la « négation de toutes les conditions indispensables « de l'existence, détruisent, soit directement, soit « implicitement, le devoir, le droit, la famille et ne « produiraient, s'ils pouvaient être appliqués à la « société, au lieu de la liberté dans laquelle se ré- « sume tout progrès réel, qu'une servitude à laquelle « l'histoire, si haut qu'on remonte dans le passé, « n'offre rien de comparable. »

Il n'y a rien à ajouter à cette logique.

Je ne vais pas voir les prisonniers, comme Tar-

tufe, pour leur distribuer des aumônes, mais pour enrichir mon intelligence avec des hommes qui valent mieux que moi. Quand leurs opinions diffèrent des miennes, je ne crains rien : chrétien entêté, tous les beaux génies de la terre n'ébranleraient pas ma foi; je les plains, et ma charité me défend contre la séduction. Si je pèche par excès, ils pèchent par défaut; je comprends ce qu'ils comprennent, ils ne comprennent pas ce que je comprends. Dans la même prison où je visitais autrefois le noble et malheureux Carrel, je visite aujourd'hui l'abbé de Lamennais[1]. La révolution de Juillet a relégué aux ténèbres d'une geôle le reste des hommes supérieurs dont elle ne peut ni juger le mérite, ni soutenir l'éclat. Dans la dernière chambre en montant, sous un toit abaissé que l'on peut toucher de la main, nous imbéciles croyants de liberté, François de Lamennais et François de Chateaubriand, nous causons de choses sérieuses. Il a beau se débattre, ses idées ont été jetées dans le moule religieux; la forme est restée chrétienne, alors que le fond s'éloigne le plus du dogme : sa parole a retenu le bruit du ciel.

Fidèle professant l'hérésie, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* parle ma langue avec des idées qui ne sont plus mes idées. Si, après avoir embrassé l'enseignement évangélique populaire, il fut resté attaché au sacerdoce, il aurait conservé l'autorité qu'ont détruite des variations. Les curés, les membres nou-

1. Lamennais fut enfermé à Sainte-Pélagie de janvier à décembre 1841. C'est là qu'il composa une *Voix de prison*, — un admirable petit volume qui renferme, à côté des colères furieuses du pamphlétaire, des pages d'une poésie exquise.

veaux du clergé (et les plus distingués d'entre ces lévites) allaient à lui ; les évêques se seraient trouvés engagés dans sa cause s'il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le successeur de saint Pierre et en défendant l'unité.

En France, la jeunesse eût entouré le missionnaire en qui elle trouvait les idées qu'elle aime et les progrès auxquels elle aspire ; en Europe, les dissidents attentifs n'auraient point fait obstacle ; de grands peuples catholiques, les Polonais, les Irlandais, les Espagnols, auraient béni le prédicateur suscité. Rome même eût fini par s'apercevoir que le nouvel évangéliste faisait renaître la domination de l'Eglise et fournissait au pontife opprimé le moyen de résister à l'influence des rois absolus. Quelle puissance de vie! L'intelligence, la religion, la liberté représentées dans un prêtre!

Dieu ne l'a pas voulu; la lumière a tout à coup manqué à celui qui était la lumière; le guide en se dérobant a laissé le troupeau dans la nuit. A mon compatriote, dont la carrière publique est interrompue, restera toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l'ordre des temps il doit me survivre; je l'ajourne à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes que l'on ne repasse plus. J'aimerais à voir son génie répandre sur moi l'absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots; qu'il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le même rivage des choses éternelles[1].

1. Lamennais est mort, six ans après Chateaubriand, le 27 fé-

En définitive, mes investigations m'amènent à conclure que l'ancienne société s'enfonce sous elle, qu'il est impossible à quiconque n'est pas chrétien de comprendre la société future poursuivant son cours et satisfaisant à la fois ou l'idée purement républicaine ou l'idée monarchique modifiée. Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Evangile.

Au fond des combinaisons des sectaires actuels, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'Evangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve; ce principe est tellement entré en nous, que nous en usons

vrier 1854. Ses funérailles eurent lieu presque furtivement, le 1er mars. L'heure en fut avancée par l'autorité qui craignait des troubles; six ou huit personnes suivaient le corbillard, dont la force armée éloignait la foule. « Le cercueil, raconte M. Blaize (*Essai biographique sur M. F. de La Mennais*), fut descendu dans une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : *Faut-il une croix?* M. Barbet répondit : *Non.* M. de La Mennais avait dit : « On ne mettra rien sur ma fosse. » Pas un mot ne fut prononcé sur la tombe. — Que n'a-t-il été donné à Chateaubriand de vivre assez pour assister son compatriote à l'heure de la mort? Que serait-il arrivé si l'auteur du *Génie du Christianisme* avait pu, avec « son ardente foi », dire les paroles suprêmes à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence?* Nous savons, par un témoin peu suspect (M. Forgues, *Correspondance de Lamennais*, Introduction, p. cxviii), que, sept heures avant de rendre le dernier soupir, La Mennais voulut parler, mais que, ne pouvant plus se faire comprendre, il se retourna vers la muraille, *avec un mouvement d'impatience découragée.* Que se passa-t-il alors dans cette âme, lorsque, séparée des vivants, elle se trouva seule avec elle-même? Ne lui fut-il pas donné, ainsi qu'elle l'avait souhaité jadis à d'autres (*Correspondance*, t. II, p. 146) de sonder d'un regard l'abîme, *à la lueur de cette lumière pénétrante, inexorable, qui nous apparaît aux derniers moments comme le crépuscule de l'éternité!* C'est le secret de Dieu.

comme nous appartenant; nous nous le présumons naturel, quoiqu'il ne nous le soit pas; il nous est venu de notre ancienne foi, à prendre celle-ci à deux ou trois degrés d'ascendance au-dessus de nous. Tel esprit indépendant qui s'occupe du perfectionnement de ses semblables n'y aurait jamais pensé si le droit des peuples n'avait été posé par le Fils de l'homme. Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l'intérêt de l'humanité, n'est que l'idée chrétienne retournée, changée de nom et trop souvent défigurée : c'est toujours le verbe qui se fait chair !

Voulez-vous que l'idée chrétienne ne soit que l'idée humaine en progression? J'y consens; mais ouvrez les diverses cosmogonies, vous apprendrez qu'un christianisme traditionnel a devancé sur la terre le christianisme révélé. Si le Messie *n'était pas venu* et *qu'il n'eût point parlé*, comme il le dit de lui-même, l'idée n'aurait pas été dégagée, les vérités seraient restées confuses, telles qu'on les entrevoit dans les écrits des anciens. C'est donc, de quelque façon que vous l'interprétiez, du révélateur ou du Christ que vous tenez tout; c'est du Sauveur, *Salvator*, du Consolateur, *Paracletus*, qu'il vous faut toujours partir; c'est de lui que vous avez reçu les germes de la civilisation et de la philosophie.

Vous voyez donc que je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme et dans le christianisme catholique; la religion du Verbe est la manifestation de la vérité, comme la création est la visibilité de Dieu. Je ne prétends pas qu'une rénovation générale ait absolument lieu, car j'admets que des peuples

entiers soient voués à la destruction; j'admets aussi que la foi se dessèche en certains pays : mais s'il en reste un seul grain, s'il tombe sur un peu de terre, ne fût-ce que dans les débris d'un vase, ce grain lèvera, et une seconde incarnation de l'esprit catholique ranimera la société.

Le christianisme est l'appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de la création; il renferme les trois grandes lois de l'univers, la loi divine, la loi morale, la loi politique : la loi divine, unité de Dieu en trois personnes; la loi morale, *charité;* la loi politique, c'est-à-dire, *liberté, égalité, fraternité.*

Les deux premiers principes sont développés; le troisième, la loi politique, n'a point reçu ses compléments, parce qu'il ne pouvait fleurir tandis que la croyance intelligente de l'être infini et la morale universelle n'étaient point solidement établies. Or, le christianisme eut d'abord à déblayer les absurdités et les abominations dont l'idolâtrie et l'esclavage avaient encombré le genre humain.

Des personnes éclairées ne comprennent pas qu'un catholique tel que moi s'entête à s'asseoir à l'ombre de ce qu'elles appellent des ruines; selon ces personnes, c'est une gageure, un parti pris. Mais dites-le-moi, par pitié, où trouverai-je une famille et un Dieu dans la société individuelle et philosophique que vous me proposez? Dites-le-moi et je vous suis; sinon, ne trouvez pas mauvais que je me couche dans la tombe du Christ, seul abri que vous m'avez laissé en m'abandonnant.

Non, je n'ai point fait une gageure avec moi-même :

je suis sincère; voici ce qui m'est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m'est resté qu'un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde. Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres convictions; il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. Loin d'être à son terme, la religion du Libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique, *liberté*, *égalité*, *fraternité*. L'Évangile, sentence d'acquittement, n'a pas été lu encore à tous ; nous en sommes encore aux malédictions prononcées par le Christ : « Malheur à vous qui chargez les hom-« mes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui « ne voudriez pas les avoir touchés du bout du doigt ! »

Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui; elle remettra aux nations ce nouveau testament écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses. Les gouvernements passeront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute.

Quand viendra ce jour désiré ? Quand la Société se recomposera-t-elle d'après les moyens secrets du principe générateur ? Nul ne le peut dire; on ne saurait calculer les résistances des passions.

Plus d'une fois la mort engourdira des races, versera le silence sur les événements comme la neige tombée pendant la nuit fait cesser le bruit des chars.

Les nations ne croissent pas aussi rapidement que les individus dont elles sont composées et ne disparaissent pas aussi vite. Que de temps ne faut-il point pour arriver à une seule chose cherchée! L'agonie du Bas-Empire pensa ne pas finir; l'ère chrétienne, déjà si étendue, n'a pas suffi à l'abolition de la servitude. Ces calculs, je le sais, ne vont pas au tempérament français ; dans nos révolutions nous n'avons jamais admis l'élément du temps : c'est pourquoi nous sommes toujours ébahis des résultats contraires à nos impatiences. Pleins d'un généreux courage, des jeunes gens se précipitent ; ils s'avancent tête baissée vers une haute région qu'ils entrevoient et qu'ils s'efforcent d'atteindre : rien de plus digne d'admiration; mais ils useront leur vie dans ces efforts, et arrivés au terme, de mécompte en mécompte, ils consigneront le poids des années déçues à d'autres générations abusées qui le porteront jusqu'aux tombeaux voisins ; ainsi de suite. Le temps du désert est revenu; le christianisme recommence dans la stérilité de la Thébaïde, au milieu d'une idolâtrie redoutable, l'idolâtrie de l'homme envers soi.

Il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate et qui est à l'instant connue, l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences souvent se contredisent; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Provi-

dence, regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait, quand il n'a point été établi d'abord sur la morale et sur la justice.

Si le ciel n'a pas prononcé son dernier arrêt; si un avenir doit être, un avenir puissant et libre, cet avenir est loin encore, loin au delà de l'horizon visible; on n'y pourra parvenir qu'à l'aide de cette espérance chrétienne dont les ailes croissent à mesure que tout semble la trahir, espérance plus longue que le temps et plus forte que le malheur.

L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi? Il est possible que mon travail soit mauvais; il est possible qu'en voyant le jour ces *Mémoires* s'effacent : du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l'ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire. Au bout de la vie est un âge amer : rien ne plaît, parce qu'on n'est digne de rien; bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n'a qu'un pas à faire pour y atteindre : à quoi servirait de rêver sur une plage déserte? quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir? Fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête!

Une idée me revient et me trouble : ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles; je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes. Ce que j'écris est-il bien selon la justice? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées? Ai-je eu le droit de parler des autres? Que me servirait le repentir, si ces *Mémoires* fai-

saient quelque mal? Ignorés et cachés de la terre, vous de qui la vie agréable aux autels opère des miracles, salut à vos secrètes vertus !

Ce pauvre, dépourvu de science, et dont on ne s'occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses mœurs exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ. Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait *mêlé le sang à leurs sacrifices*.

Vous m'avez vu naître; vous avez vu mon enfance, l'idolâtrie de ma singulière création dans le château de Combourg, ma présentation à Versailles, mon assistance à Paris au premier spectacle de la Révolution. Dans le nouveau monde je rencontre Washington; je m'enfonce dans les bois; le naufrage me ramène sur les côtes de ma Bretagne. Arrivent mes souffrances comme soldat, ma misère comme émigré. Rentré en France, je deviens auteur du *Génie du christianisme*. Dans une société changée, je compte et je perds des amis. Bonaparte m'arrête et se jette, avec le corps sanglant du duc d'Enghien, devant mes pas; je m'arrête à mon tour, et je conduis le grand homme de son berceau, en Corse, à sa tombe, à Sainte-Hélène. Je participe à la Restauration et je la vois finir.

Ainsi la vie publique et privée m'a été connue. Quatre fois j'ai traversé les mers; j'ai suivi le soleil en Orient, touché les ruines de Memphis, de Carthage, de Sparte et d'Athènes; j'ai prié au tombeau de saint Pierre et adoré sur le Golgotha. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action,

homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert ; l'existence effective s'est montrée à moi au milieu des illusions, de même que la terre apparaît aux matelots parmi les nuages. Si ces faits répandus sur mes songes, comme le vernis qui préserve des peintures fragiles, ne disparaissent pas, ils indiqueront le lieu par où a passé ma vie.

Dans chacune de mes trois carrières, je m'étais proposé un but important : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir le culte sur ses ruines ; homme d'État, je me suis efforcé de donner aux peuples le système de la monarchie pondérée, de replacer la France à son rang en Europe, de lui rendre la force que les traités de Vienne lui avaient fait perdre ; j'ai du moins aidé à conquérir celle de nos libertés qui les vaut toutes, la liberté de la presse. Dans l'ordre divin, religion et liberté ; dans l'ordre humain, honneur et gloire (qui sont la génération humaine de la religion et de la liberté) : voilà ce que j'ai désiré pour ma patrie.

Des auteurs français de ma date, je suis quasi le seul qui ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, publiciste, ministre, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint l'Océan, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans les affaires, dans les assemblées, que j'ai étudié les princes, la politique et les lois.

Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partagèrent le sort ; dans l'Italie et l'Espagne de la fin du moyen âge et de la

renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles orageuses et belles vies que celles de Dante, de Tasse, de Camoëns, d'Ercilla, de Cervantes ! En France, anciennement, nos cantiques et nos récits nous parvenaient de nos pèlerinages et de nos combats ; mais, à compter du règne de Louis XIV, nos écrivains ont trop souvent été des hommes isolés dont les talents pouvaient être l'expression de l'esprit, non des faits de leur époque.

Moi, bonheur ou fortune, après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, après avoir revêtu la casaque du sauvage et le cafetan du Mamelouck, je me suis assis à la table des rois pour retomber dans l'indigence. Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités et des protocoles ; j'ai assisté à des sièges, des congrès et des conclaves ; à la réédification et à la démolition des trônes ; j'ai fait de l'histoire, et je la pouvais écrire : et ma vie solitaire et silencieuse marchait au travers du tumulte et du bruit avec les filles de mon imagination, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, sans parler de ce que je pourrais appeler les réalités de mes jours, si elles n'avaient elles-mêmes la séduction des chimères. J'ai peur d'avoir eu une âme de l'espèce de celle qu'un philosophe ancien appelait une maladie sacrée.

Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue.

La géographie entière a changé depuis que, selon l'expression de nos vieilles coutumes, j'ai pu regarder le ciel de mon lit. Si je compare deux globes terrestres, l'un du commencement, l'autre de la fin de ma vie, je ne le reconnais plus. Une cinquième partie de la terre, l'Australie, a été découverte et s'est peuplée : un sixième continent vient d'être aperçu par des voiles françaises dans les glaces du pôle antarctique, et les Parry, les Ross, les Franklin ont tourné, à notre pôle, les côtes qui dessinent la limite de l'Amérique au septentrion ; l'Afrique a ouvert ses mystérieuses solitudes ; enfin il n'y a pas un coin de notre demeure qui soit actuellement ignoré. On attaque toutes les langues de terres qui séparent le monde ; on verra sans doute bientôt des vaisseaux traverser l'isthme de Panama et peut-être l'isthme de Suez.

L'histoire a fait parallèlement au fond du temps des découvertes ; les langues sacrées ont laissé lire leur vocabulaire perdu ; jusque sur les granits de Mezraïm, Champollion a déchiffré ces hiéroglyphes qui semblaient être un sceau mis sur les lèvres du désert, et qui répondait de leur éternelle discrétion[1]. Que si les révolutions nouvelles ont rayé de la carte la Pologne, la Hollande, Gènes et Venise, d'autres républiques occupent une partie des rivages du grand Océan et de l'Atlantique. Dans ces pays, la civilisation perfectionnée pourrait prêter des secours à une nature énergique : les bateaux à vapeur remonteraient ces

1. M. Ch. Lenormant, savant compagnon de voyage de Champollion, a préservé la grammaire des obélisques que M. Ampère est allé étudier aujourd'hui sur les ruines de Thèbes et de Memphis. Ch.

fleuves destinés à devenir des communications faciles, après avoir été d'invicibles obstacles; les bords de ces fleuves se couvriraient de villes et de villages, comme nous avons vu de nouveaux États américains sortir des déserts du Kentucky. Dans ces forêts réputées impénétrables fuiraient ces chariots sans chevaux, transportant des poids énormes et des milliers de voyageurs. Sur ces rivières, sur ces chemins, descendraient, avec les arbres pour la construction des vaisseaux, les richesses des mines qui serviraient à les payer; et l'isthme de Panama romprait sa barrière pour donner passage à ces vaisseaux dans l'une et l'autre mer.

La marine qui emprunte du feu le mouvement ne se borne pas à la navigation des fleuves, elle franchit l'Océan; les distances s'abrègent; plus de courants, de moussons, de vents contraires, de blocus, de ports fermés. Il y a loin de ces romans industriels au hameau de Plancoët : en ce temps-là, les dames jouaient aux jeux d'autrefois à leur foyer; les paysannes filaient le chanvre de leurs vêtements; la maigre bougie de résine éclairait les veillées de village; la chimie n'avait point opéré ses prodiges; les machines n'avaient pas mis en mouvement toutes les eaux et tous les fers pour tisser les laines ou broder les soies; le gaz resté aux météores ne fournissait point encore l'illumination de nos théâtres et de nos rues.

Ces transformations ne se sont pas bornées à nos séjours : par l'instinct de son immortalité, l'homme a envoyé son intelligence en haut; à chaque pas qu'il a fait dans le firmament, il a reconnu des miracles de

la puissance inénarrable. Cette étoile, qui paraissait simple à nos pères, est double et triple à nos yeux ; les soleils interposés devant les soleils se font ombre et manquent d'espace pour leur multitude. Au centre de l'infini, Dieu voit défiler autour de lui ces magnifiques théories, preuves ajoutées aux preuves de l'Être suprême.

Représentons-nous, selon la science agrandie, notre chétive planète nageant dans un océan à vagues de soleils, dans cette voie lactée, matière brute de lumière, métal en fusion de mondes que façonnera la main du Créateur. La distance de telles étoiles est si prodigieuse que leur éclat ne pourra parvenir à l'œil qui les regarde que quand ces étoiles seront éteintes, le foyer avant le rayon. Que l'homme est petit sur l'atome où il se meut! Mais qu'il est grand comme intelligence! Il sait quand le visage des astres se doit charger d'ombre, à quelle heure reviennent les comètes après des milliers d'années, lui qui ne vit qu'un instant! Insecte microscopique inaperçu dans un pli de la robe du ciel, les globes ne peuvent lui cacher un seul de leurs pas dans la profondeur des espaces. Ces astres, nouveaux pour nous, quelles destinées éclaireront-ils? La révélation de ces astres est-elle liée à quelque nouvelle phase de l'humanité? Vous le saurez, races à naître; je l'ignore et je me retire.

Grâce à l'exorbitance de mes années, mon monument est achevé. Ce m'est un grand soulagement; je sentais quelqu'un qui me poussait : le patron de la barque sur laquelle ma place est retenue m'avertissait qu'il ne restait qu'un moment pour monter à bord. Si j'avais été le maître de Rome, je dirais, comme Sylla,

que je finis mes *Mémoires* la veille même de ma mort; mais je ne conclurais pas mon récit par ces mots comme il conclut le sien : « J'ai vu en songe un de mes en-« fants qui me montrait Métella, sa mère, et m'ex-« hortait à venir jouir du repos dans le sein de la « félicité éternelle. » Si j'eusse été Sylla, la gloire ne m'aurait jamais pu donner le repos et la félicité.

Des orages nouveaux se formeront; on croit pressentir des calamités qui l'emporteront sur les afflictions dont nous avons été accablés; déjà, pour retourner au champ de bataille, on songe à rebander ses vieilles blessures. Cependant je ne pense pas que des malheurs prochains éclatent : peuples et rois sont également recrus; des catastrophes imprévues ne fondront pas sur la France : ce qui me suivra ne sera que l'effet de la transformation générale. On touchera sans doute à des stations pénibles; le monde ne saurait changer de face sans qu'il y ait douleur. Mais, encore un coup, ce ne seront point des révolutions à part; ce sera la grande révolution allant à son terme. Les scènes de demain ne me regardent plus; elles appellent d'autres peintres : à vous, messieurs.

En traçant ces derniers mots, le 16 novembre 1841, ma fenêtre, qui donne à l'ouest sur les jardins des Missions étrangères, est ouverte : il est six heures du matin; j'aperçois la lune pâle et élargie; elle s'abaisse sur la flèche des Invalides à peine révélée par le premier rayon doré de l'Orient : on dirait que l'ancien monde finit, et que le nouveau commence. Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas

se lever le soleil. Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité[1].

FIN DES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

1. Le 28 avril 1847, en adressant à M. Mandaroux-Vertamy, l'un de ses exécuteurs testamentaires, le manuscrit de ses *Mémoires*, Chateaubriand accompagnait cet envoi de la note suivante :

« Voilà tous mes manuscrits compris généralement sous le nom de *Mémoires*, ils commencent par ces mots : « *Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin* » et finissent par ceux-ci : « *Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse, après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.* » Ces manuscrits se composent de *quarante-deux livres*: ils appartiennent à la Société formée en mars 1836 pour les publier. Cette Société est représentée par MM. Sala et Cie, qui me payent avec exactitude la somme annuelle et viagère à laquelle elle s'est obligée envers moi.

« Je termine mes travaux au moment même de quitter ce monde; je me prépare à aller chercher dans l'autre le repos éternel que j'ai toujours désiré[2].

CHATEAUBRIAND.

J'avais avancé, dans mon *Introduction*, que Chateaubriand avait mantenu, jusqu'à la fin de sa vie, la division de ses *Mémoires en Livres*. La note de 1847 achève de mettre ce point hors de contestation. — Je dois ce précieux document à une obligeante communication de M. Charles de Lacombre.

2. Voir *l'Appendice* n° VII : *Les Dernières années de Chateaubriand.*

SUPPLÉMENT A MES MÉMOIRES[1]

JULIE DE CHATEAUBRIAND.

Voici la vie de ma sœur Julie[2]. Il n'y a pas un mot de moi dans le récit de l'abbé Carron[3]; en retranchant des phrases et supprimant des paragraphes, j'ai abrégé l'ouvrage de moitié.

Julie-Agathe, fille de messire René de Chateaubriand, comte de Combourg, et de dame Pauline de Bedée de la Bouëtardais, naquit dans la ville de Saint-Malo[4]. Son père, homme de beaucoup d'esprit et plein de dignité dans les manières, remplissait avec régularité les devoirs du christianisme; sa mère était douée de la piété la plus tendre. . . . . .

Avec une figure que l'on trouvait charmante, une imagination pleine de fraîcheur et de grâce, avec beaucoup d'esprit naturel, se développèrent en elle ces talents brillants auxquels les amis de la terre et de ses vaines jouissances attachent un si puissant in-

1. Voir au tome I, la note 1 de la page 178.

2. Sur Julie de Chateaubriand, voir, au tome I des *Mémoires*, les pages 177-181.

3. *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la Société*, par l'abbé Carron. Paris, chez Rusand, 1817, in-12. Tome IV. *Supplément aux Vies des justes dans les conditions ordinaires de la Société*, p. 349 et suiv. Ch.

4. Le 2 septembre 1763.

térêt. Mademoiselle de Chateaubriand faisait agréablement et facilement les vers; sa mémoire se montrait fort étendue, sa lecture prodigieuse; c'était en elle une véritable passion. On a connu d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem*, quelques épîtres et deux actes d'une comédie où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût.

Elle était âgée de dix-huit ans lorsqu'elle épousa[1] Annibal de Farcy de Montvallon, capitaine au régiment de Condé . . . . . .
Personne ne saurait peindre, je ne dis point encore cette héroïque pénitence qui sera la plus belle partie de ses jours, mais ce charme unique, inexprimable, attaché à toutes ses paroles, à toutes ses manières. .

La jeune mondaine avait mis bas les armes; la vertu l'enchaînait à son char; mais combien il lui restait à faire pour immoler tout ce qui lui avait été le plus cher jusqu'à ce moment! Entre les objets qu'elle affectionnait davantage, ayant aimé passionnément la poésie, elle s'y était livrée au point d'en faire son unique occupation . . . . . .

Dans un temps que, seule à la campagne, poursuivie par un sentiment secret qu'elle repoussait encore, elle se promenait à grands pas dans un bois qui entourait sa demeure, disputant contre la grâce, elle se disait : « Faire des vers n'est pas un crime, « s'ils n'attaquent ni la religion, ni les mœurs. Je fe- « rai des vers et je servirai Dieu. » . . . . . .

Après des combats qui la retinrent pendant plusieurs jours dans un état d'agitation cruelle, elle prit

1. En 1782.

enfin le parti de ne rien refuser à Dieu, et jeta au feu tous ses manuscrits, sans même épargner un ouvrage commencé auquel elle tenait, disait-elle, avec tout l'engouement de la plus ridicule prévention.

Madame de Farcy fut de ces caractères heureux qui ne se réservent en rien dans leur retour à Dieu ; âme forte et grande, elle quitta tout et trouva tout. Les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître le plus intimement et qui ont pu l'apprécier savent ce qu'elle donna et devinent ce qu'elle reçut pour prix d'une immolation entière. Après s'être portée avec une répugnance presque insurmontable à certains sacrifices pénibles, elle s'était souvent demandé ensuite à elle-même : « Qu'est devenu mon chagrin de « tantôt? ». . . . . .

Au milieu d'une vie employée à satisfaire son goût pour les plaisirs de l'esprit, la jeune et brillante Julie avait été frappée d'une maladie très grave; elle voulut rentrer en elle-même et consulter ses plus secrets sentiments. Alors, se trouvant la tête remplie de tous les ouvrages de poésie qu'elle avait dévorés, et qui étaient comme son unique aliment, elle fut tout à coup saisie de cette pensée : « Je vais être bientôt « appelée devant Dieu pour lui rendre compte de ma « vie; que lui répondrai-je? je ne sais que des vers. » « — Lorsque je n'étais encore que depuis peu de « temps à Dieu, disait-elle à son amie, je m'étais mis « à la torture sur le choix d'un ruban rose ou bleu, « voulant prendre le bleu par mortification, et n'ayant « pas le courage de résister au rose. »

Réconciliée avec le divin maître, nourrie délicieusement à son banquet adorable, admise, pour récom-

pense de ses sacrifices, aux plus intimes communications avec le Dieu de toute bonté, de toute miséricorde, elle n'eut pas plutôt senti les charmes de la piété, les attraits de l'amour divin, que la jeune épouse ne fut plus reconnaissable; bientôt elle répandit autour d'elle l'édification et l'admiration. Couverte de vêtements de la plus grande simplicité, d'une robe de laine noire ou brune, enveloppée l'hiver d'une pelisse mal fourrée, l'été d'une mante de taffetas noir, cette Julie, naguère si intéressante aux amis de la terre et de ses pompes par son élégance, expiait avant trente ans le goût et la délicatesse qui la paraient à vingt. Elle parvint ensuite, par des austérités poussées trop loin sans doute, et par les progrès d'un dépérissement successif, à décharner totalement un visage qu'on jugeait autrefois plus attrayant que la beauté régulière. Cependant le charme de son regard, le jeu de sa physionomie si expressive, si éloquente au profit de la vertu, les grâces de son esprit résistèrent encore aux efforts de son humilité. . . . . .

Pour soutenir son ardeur naissante, et peut-être pour la modérer, son directeur la soumit successivement aux conseils de deux religieuses d'un mérite distingué. Sous les ailes de leur vigilance maternelle, elle s'occupait sans cesse à retrancher impitoyablement tout ce qu'elle craignait de dérober à la parfaite immolation d'elle-même. « Il faut que je m'éteigne, » disait-elle.

Madame de Farcy avait été bénie dans son union par la naissance d'une fille[1]. Elle remplit d'une ma-

1. Pauline-Zoé Marie de *Farcy de Montvallon*, née à Fougères le 15 juin 1784, décédée à Rennes le 24 décembre 1850. Le

mère exemplaire les devoirs d'épouse et de mère pendant l'émigration de son mari. Mais ne serait-ce pas avec frayeur que nous révélerons ici cette partie de sa vie plus admirable qu'imitable, et dans laquelle, malgre les instances réitérées de sa mère et de ses sœurs, elle déclara comme une guerre interminable à tous ses sens, vivant avec une extrême austérité, que le dépérissement graduel de sa santé ne put interrompre ? C'était par un doux sourire qu'elle cherchait à consoler ses amies de l'excès de ses rigueurs envers elle. Souvent, pendant des froids rigoureux, elle demeurait la nuit fort longtemps prosternée la face contre terre, portant habituellement un cilice, punissant par d'autres austérités un corps innocent, jeûnant toute l'année avec la plus étonnante rigueur, mesurant scrupuleusement la quantité de pain noir et d'eau dont elle soutenait sa faiblesse, étant à peine vêtue, logée dans une espèce de grenier, couchée sur un lit sans rideaux et qui était aussi dur que des planches, travaillant sans cesse à cacher son esprit, employant à se défigurer autant d'art que la femme la plus coquette pourrait en mettre à s'embellir. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Après les soins que Julie donnait à l'éducation de sa fille, elle partageait son temps entre de fervents exercices et tous les genres possibles de bonnes œuvres. Associée à plusieurs dames pour concourir au

16 novembre 1814, elle avait épousé Hyacinthe-Eugène-Pierre *de Ravenel du Boisteilleul*, capitaine d'artillerie, décoré sur le champ de bataille de Smolensk. M. du Boisteilleul est mort à la Tricaudais en Guichen le 13 juin 1868.

soulagement des indigents, elle se vit adoptée par eux pour la mère la plus tendre. « Un jour, raconte sa « fille, maman m'annonça que nous allions aller voir « une de nos parentes, tombée du faîte de la prospé- « rité dans la plus affreuse misère. Je trouvai le che- « min fort long, et, en montant l'espèce d'échelle « tournante qui conduisait à son triste réduit, j'étais « prête à pleurer sur les vicissitudes humaines. La « porte s'ouvre ; j'étais en peine s'il fallait appeler la « dame du nom de tante ou de cousine, lorsqu'une « femme couverte de haillons, de la figure la plus « basse, avec le ton et les manières les plus ignobles, « s'avança vers nous. Son aspect m'étonna d'abord, « et tout ce qui l'entourait acheva de me déconcerter ; « mais telle était ma prévention que je voulais abso- « lument découvrir en elle quelque trace d'une noble « origine. Trois quarts d'heure que nous passâmes « avec elle furent employés par moi dans cette infruc- « tueuse recherche, et je sortis confondue. Mon pre- « mier soin fut de demander à ma mère le nom de « cette étrange parente et de quel côté nous pouvions « lui appartenir. — Ma fille, me répondit-elle, cette « femme est comme nous fille d'Adam et d'Ève, et « nous sommes déchus comme elle. Jamais mon or- « gueil n'a reçu une meilleure leçon. »

La juste réputation de mérite et de vertu que madame de Farcy s'était acquise, la rendait comme naturellement le conseil bienveillant de jeunes personnes qui répandaient dans son sein leurs troubles et leurs inquiétudes : « Ne croyez point aimer d'une manière « criminelle, disait-elle à l'une, aussitôt que l'on vous « plaît. Ne vous faites point des idées romanesques

« d'une prétendue nécessité d'aimer et d'être aimée « pour contracter un engagement heureux. Lorsque « Dieu appelle à cet état, il suffit de pouvoir estimer « celui à qui on s'unit. »

Elle donne sur l'amitié les idées les plus justes et un avis aussi sage qu'il est ordinairement méconnu dans le premier âge de la vie : « Vous avez les idées « les plus fausses, dit-elle, sur ce que vous appelez le « besoin d'être seule; croyez-moi, vous êtes à vous-« même bien mauvaise compagnie. . . . . .

« . . . . . .

« Que l'amie que vous choisirez soit plus vertueuse « que vous, afin qu'elle vous inspire assez de respect « pour que vous n'osiez vous permettre avec elle cer-« tains épanchements inutiles . . . . . .

« On se permet souvent dans la conversation un « genre de familiarité qui n'est pas vice, mais qui « annoncerait une éducation vicieuse. Déshabituez-« vous de certaines dénominations trop aisées; don-« nez aux choses dont vous parlez une expression « noble et délicate, et sachez vous faire estimer par « cette pureté de langage qui est une émanation de « celle de l'âme. »

Une de ses jeunes amies, craignant peut-être de blesser une conscience trop timorée par sa vive tendresse envers elle, madame de Farcy lui répond avec cette aimable ingénuité : « Je ne crois pas, ma très-« aimable amie, un seul mot de tout le mal que vous « pensez de votre pauvre cœur, et comme je ne suis « pas d'humeur à renoncer à la part que j'y pouvais « prétendre, je commence par vous prier de le laisser « m'aimer à son aise. » . . . . . .

Un nouveau champ de sacrifices et de mérites va s'ouvrir devant la vertueuse Julie . . . . . Son rang, celui de ses parents, l'émigration de son mari, ses qualités personnelles : que de titres à la proscription ! Vers le milieu de 1793[1], elle fut arrêtée et conduite à la maison du Bon-Pasteur, à Rennes, et y demeura enfermée pendant treize mois. Elle y fut à toutes ses compagnes un modèle de patience, de courage et de toutes les qualités qui forment les parfaits chrétiens ; jamais on ne la vit se répandre en murmures . . . . . .

Les compagnes de sa captivité se montraient à ses yeux comme autant de sœurs bien aimées . . . . Elle ne se contentait pas de supporter la gêne de la captivité, les traitements inhumains des satellites du crime ; elle parut en tout un modèle inimitable de mortification, d'oubli héroïque d'elle-même. Elle servait continuellement les autres et se comptait toujours comme n'étant rien. Ne pouvant conserver assez de recueillement au milieu du dortoir commun, elle obtint une petite place dans un grenier presque à l'injure de l'air ; elle s'y rendait à quatre heures du matin et y semblait absorbée dans ses méditations, toujours à genoux avec un peu d'eau auprès d'elle pour se désaltérer dans la chaleur que la saison et le lieu faisaient éprouver . . . . . .

Le moyen de l'arracher à sa contemplation était de lui demander un service : elle quittait tout à l'instant.

1. Mme de Farcy fut arrêtée le 21 octobre 1793, et enfermée à Rennes au couvent du Bon-Pasteur, devenu la prison de la Motte. Elle ne retrouva la liberté que le 5 novembre 1794. — Voir, pour les détails, au tome I des *Mémoires*, la note 1 de la page 146 et la note 1 de la page 147.

Une malade avait besoin de prendre des bains, et l'amie des affligés tirait et portait elle-même de l'eau : dévouement au-dessus de ses forces, et qui sans doute abrégea ses jours. . . . . .

Rarement elle se trouvait aux repas des détenues, se contentant des restes qui demeuraient sur les tables. Aux représentations de l'amitié, elle répondait : « Ces restes ne seront pas donnés aux pauvres, « et je tiens leur place en ce moment. »

Le grenier où l'humble captive passait ses plus longs et plus doux moments renfermait une statue de la très sainte Vierge que, par mégarde ou par mépris, on laissait jetée dans un coin; quelle fut la joie de Julie quand elle l'y découvrit! Elle fit tant par ses instances, par ses sacrifices auprès des geôliers de la maison, qu'elle obtint la faveur d'y avoir un petit oratoire. Elle l'orna avec tous les soins et l'appareil que son zèle et son cœur lui permirent; elle y conduisit successivement ses compagnes pour y faire en commun de pieux exercices . . . . . .

. . . . . .

Un soir le bruit se répandit que les détenues seraient incessamment massacrées. Cette nouvelle causa une alarme générale : une des dames renfermées aperçoit au haut de la maison la faible lueur d'une lampe, et communique sa surprise et sa terreur à sa voisine : « Ne vous effrayez point, répondit celle-ci; « ne savez-vous pas que madame de Farcy passe la « plus grande partie de la nuit en prières? »

Après une longue captivité, madame de Farcy rentra dans sa famille, mais sa délicate constitution s'affaiblissait rapidement et préparait de longs et cui-

sants regrets à des amies dignes de l'avoir connue pour l'apprécier et pour la bénir. Peu de mois avant de mourir, elle venait de contracter avec une jeune personne de son pays une liaison qui fut précieuse à l'une et bien douce à l'autre. C'est d'un petit manuscrit intitulé : *Mes Souvenirs de madame de Farcy,* et que nous avons entre les mains, que nous recueillons de nouveau la manière ingénieuse et triomphante dont celle de qui nous écrivons la vie faisait des conquêtes à la vertu. . . . . .

. . . . . .

« L'amie dont je m'étais créé la chimère, je ne l'ai « trouvée qu'une fois. Dieu me la fit rencontrer au « moment où j'en avais le plus besoin sans doute ; « mais il ne me la donna que pour ce moment : c'é- « tait une sœur de l'auteur du *Génie du christianisme.* « A cette époque son frère ne s'était pas encore fait « un nom dans la littérature. Cette femme au-dessus « de tout ce que j'ai connu, de la plus agréable mon- « daine, était devenue la plus austère pénitente ; plus « aimable que jamais, elle faisait à Dieu autant de con- « quêtes que de jeunes personnes avaient le bonheur « de l'approcher. Je ne l'ai connue que six mois : « l'ardeur de sa pénitence avait déjà consumé ses « forces ; elle finit de la mort des saints, me laissant « d'éternels regrets. . . . . .

« . . . . . Elle m'eût fait aller au « bout du monde ; avec elle il était impossible de « tomber ni de rester dans la tiédeur. » . . . . .

« . . . . . .

La nouvelle amie de Julie la met en scène avec elle, et retrace fidèlement leur conversation : « Il

« faut, disait madame de Farcy, que nous soyons « toutes à Dieu. Ce jour qui m'éclaire, cette terre qui « fournit à tous mes besoins, ces plaisirs qui me dé- « lassent, ces parents, ces amis que j'aime, leur ten- « dresse, le plus doux des biens, tout cela me vient « de lui ; mes yeux ne peuvent reposer que sur ses « bienfaits.

« Si le moment de vous présenter au tribunal arrive « avant que vous sentiez que la grâce vous est accor- « dée, allez, sans hésiter et avec confiance, aux pieds « de Dieu, qui ne vous demande que la droiture et la « bonne volonté ; c'est lui qui fera le reste.

« Jamais, nous dit la nouvelle amie de Julie, je « n'eus de si doux moments que ceux où je me sentis « pressée dans les bras de cette incomparable amie : « il semblait qu'elle en voulût faire une chaîne pour « m'attacher à Dieu. »

Madame de Farcy parlait de Dieu d'une manière simple, naturelle et pourtant élevée, et son ton de voix et sa physionomie prenaient alors un caractère attendrissant et même sublime.

« Lorsque j'eus le bonheur de la connaître, nous « raconte une de ses autres amies, j'avais la tête far- « cie de chimères romanesques dont je m'étais ali- « mentée toute ma vie. . . . . .

« Je me souviens qu'à l'occasion de sentiments exal- « tés après lesquels je courais beaucoup, elle me dit : « Vous n'aimerez jamais comme vous voudriez aimer, « à moins que vous ne vous tourniez vers Dieu. . . « A l'égard de créatures. . . . . vous « ne serez jamais contente ni d'elles, ni de vos senti- « ments. Vous serez tendre aujourd'hui, froide de-

« main; vous ne les aimerez pas deux jours de la « même manière; vous ne saurez souvent s'il est bien « vrai que vous les aimiez, à moins que vous ne « commenciez à les aimer pour Dieu. »

Madame de Farcy n'approuvait pas ces épanchements intimes où l'on ne peut soulager son cœur qu'aux dépens de ceux qui en causent les peines. « On ne cher- « che qu'à soulager ses maux, disait-elle, et l'on ne « parvient souvent qu'à les aigrir. En les faisant par- « tager, on se les exagère à soi-même; on détaille ses « griefs, on s'appesantit sur chacun; la compassion « qu'on inspire d'un côté double le sentiment d'injus- « tice qu'on éprouve de l'autre; plus on se fait plaindre, « plus on s'attendrit sur soi, et plus on se sent blessé « de ce que l'on souffre. Ce résultat prouve que de « telles consolations ne sont point dans l'ordre de « Dieu. »

La détention si pénible et si longue de madame de Farcy dans la maison du Bon-Pasteur de Rennes avait comme éteint ce qui lui restait de forces. Elle était en proie aux douleurs les plus aiguës, mais elle les supportait sans se permettre la moindre plainte, et l'on ne s'en apercevait qu'à l'altération empreinte sur son visage. Pendant sa dernière maladie, elle conserva la même patience, acheva de mettre ordre à ses affaires et recommanda sa fille, alors dans sa quinzième année, à la famille de son mari. . . . . .

. . . . . .

Lorsque sa fille lui demandait en pleurant quand elle la reverrait, elle lui promettait que leur séparation ne serait pas très longue et qu'elles se réuniraient pour ne plus se quitter. Elle lui recommanda de prier

Dieu chaque jour dans un moment qu'elle fixa, lui promettant de prier à la même heure et ainsi de concert avec l'objet de sa tendresse. Elle voulut entourer et comme garantir les beaux ans de sa fille par les avis les plus tendres et les plus salutaires. Elle les lui remit par écrit, et nous les consignons ici comme un précieux monument de cet amour qu'une bonne mère, une mère chrétienne, doit aux enfants que le ciel lui donna. . . . . .

. . . . . .

« Je voudrais, ma chère petite, que tu conservasses « la bonne habitude d'être matinale. Lève-toi, pen- « dant la belle saison, à six heures du matin. Que ta « première pensée soit pour Dieu, ta première action « la prière; fais-la à genoux et souviens-toi que cette « attitude respectueuse, en rappelant notre attention, « nous dispose à rendre à Dieu le seul hommage dont « il soit jaloux, celui de nos cœurs. . . . . .

« N'oublie pas de faire mention de ton père et de « moi, ma bien-aimée. A peine avons-nous un seul « jour à passer sur la terre, que serait-ce si nous « étions condamnés à nous séparer après ce court « espace, à ne plus nous aimer? C'est au ciel que « j'aspire à te voir à mes côtés durant l'éternité toute « entière; c'est à mon Dieu que je veux te présenter « comme ma joie et ma couronne. ». . . . . .

. . . . . .

Dès que madame de Farcy se vit alitée, elle se fit dire, tous les jours, à trois heures après midi, les litanies pour la bonne mort; à six, on lui récitait les prières des agonisants. Une de ses amies, qui avait une maison de campagne à une demi-lieue de Rennes,

la pressa de venir chez elle; elle s'y fit transporter.

. . . . . .

Morte à tous les objets créés, elle ne voulait plus que Dieu et que Dieu seul; elle avouait ingénument avoir poussé trop loin l'amour de la pénitence, et cependant elle le conservait toujours, se réjouissant de l'accroissement de ses souffrances, souriant avec grâce après les nuits les plus pénibles et disant : « Cela est passé, il n'y faut plus penser. » Jamais on ne surprit sur ses lèvres l'aveu qu'elle eût souffert. Ses méditations si fréquentes sur la passion de Notre-Seigneur lui avaient appris combien on est heureux de se trouver un moment sur la croix.

Comment retracer fidèlement et sa douceur et sa reconnaissance pour les plus légers services, soit de la part de ses gardes, soit de la part de tous ceux qui l'approchaient? L'amie qui l'avait recueillie dans son ermitage recevait à chaque instant un nouveau témoignage de sa gratitude. Elle lui répétait souvent : « Mais que vous êtes bonne et charitable de m'avoir « reçue! » Son immense charité ne se démentit jamais ; ses derniers vœux, ses derniers soupirs ont été pour les pauvres. Tous la pleurèrent et publiaient hautement les actes de son inépuisable charité.

Dans un moment où son état semblait empirer, elle dit, et comme hors d'elle-même, à une de ses meilleures amies : « Ah! ma bonne amie, je verrai mon « Dieu! » Cependant l'extrême délicatesse de sa conscience lui faisait craindre que son désir de mourir, quoique inspiré par un si beau motif, ne fût pas assez pur. Il lui échappa de dire : « Non, je ne veux plus « désirer la mort, mais uniquement le bon plaisir de

« Dieu. » Au flambeau de son humilité, Julie s'estimait la plus coupable des femmes; elle disait à une intime amie : « Serait-il possible que, criminelle « comme je le suis, je visse cependant mon Seigneur « et mon Dieu? Ah! je me remets entièrement à lui, « et j'adore ses décrets; je me soumets à tout ce qu'il « ordonnera de moi; s'il me veut même en enfer, j'y « consens. » A cet instant elle plaça son crucifix sur ses lèvres, mais avec une telle expression de résignation, de force et d'amour, que les témoins de cet acte sublime ne purent s'empêcher de verser des larmes que souvent depuis ils ont renouvelées au souvenir de leur amie mourante. . . . . .

. . . . . .

En conservant jusqu'à la fin l'innocente gaieté qui l'animait, en continuant de manifester une charité pleine d'égards et de politesse, elle parlait de sa mort comme elle eût parlé d'un voyage de pur agrément; elle lui donnait le nom de son *départ*. Elle se plaisait à raconter sans cesse les détails de la jouissance délicieuse qu'elle allait goûter dans le sein de Dieu. Combien souvent elle demandait : « Mais mon exil « doit-il être encore bien long? Ai-je encore bien des « jours à vivre? ». . . . . .

La dernière fois que ses sœurs la visitèrent, elles ne purent s'énoncer que par leurs larmes; Julie soutint cette entrevue avec force et courage. . . . .

. . . . . .

Dans l'appartement où elle passait le jour se trouvait un tableau de Notre-Seigneur au Jardin des Olives; elle avait toujours soin que l'on tournât son fauteuil de manière à le voir. Sur la cheminée de son appar-

tement était placé un tableau de la mère de Dieu ; elle ne le contemplait qu'en tressaillant d'allégresse. . .

. . . . . .

Il est pour le juste mourant certains moments d'abattement, tels que ceux où nous avons déjà vu la pieuse Julie, et que l'idée de la mort, prête à saisir sa victime, va renouveler en elle, pour lui donner quelques traits de ressemblance avec son Sauveur agonisant. Une religieuse, en qui madame de Farcy avait plus grande confiance, est chargée de lui annoncer qu'elle va bientôt quitter la terre : elle remplit par écrit cette mission douloureuse, et le lendemain matin vient demander à la mourante quelle impression sa lettre a faite sur elle. Hélas! les saints se connaissent si peu, qu'après avoir tant désiré sa fin, l'humble servante du Seigneur, s'exagérant ses fautes, n'a plus en perspective qu'un jugement rigoureux ; elle ne dissimula point une sorte de consternation : « Je ne vous dirai pas, répond la mourante d'une « voix paisible, mais altérée par la crainte, que votre « nouvelle ne m'ait point fait de peine ; je ne suis « pas du nombre de celles qui ont sujet de se réjouir « en apprenant un tel événement. ». . . . . .

. . . . . .

Un jour qu'elle se trouvait avec d'intimes amies qui parlaient de morts causées par sensations vives : « Il me paraît difficile, leur dit-elle, de mourir de « joie, mais je conçois qu'on puisse mourir de con- « trition. ». . . . . .

Ainsi que son admirable modèle, l'humble servante de Jésus-Christ avait passé en faisant le bien ; elle touchait à sa dernière heure.

Le 26 juillet 1799, elle fut levée et fit ses prières à l'ordinaire; dans l'après-dîner, on la coucha. Placé près de la mourante, l'abbé Leforestier lui demanda s'il ne convenait point d'envoyer chercher sa fille? « Non, mon-« sieur, répondit-elle, à moins que vous ne l'exigiez; « le sacrifice est fait. »

On lui demanda quelque temps après si elle reconnaissait ceux qui l'approchaient; elle dit les reconnaître. A neuf heures elle demanda plusieurs fois combien de temps elle avait encore à vivre : « Peut-« être trois heures, » lui répondit-on. — « Ah! s'écria-« t-elle, trois heures encore sans voir Dieu! » A dix heures, elle reçut l'extrême-onction. Elle redoutait son agonie par sa grande crainte d'offenser dans une impatience : elle avait conjuré le Seigneur de lui accorder la grâce de perdre connaissance. Elle la perdit à dix heures et un quart, à onze heures elle expira.

Mademoiselle de Chateaubriand n'était pas fille unique : hélas! la postérité, en s'attachant à ce nom célèbre, dira les victimes qu'il rappelle, victimes d'un dévouement sans bornes à l'autel et au trône. Un de ses frères, avec tant d'autres braves, avait quitté le sol de la patrie quand sa sœur y périt; elle avait vu la tombe s'ouvrir devant elle, et ce fut de ses bords qu'elle fit tenir à ce frère, si chéri et si digne de l'être, le dernier gage de sa tendresse. Écoutons-le nous raconter l'effet que cet envoi touchant fit sur son cœur (préface de la première édition du *Génie du christianisme*) :

« Mes sentiments religieux n'ont pas toujours été « ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la né-« cessité d'une religion et en admirant le christia-

« nisme, j'en ai cependant méconnu plusieurs rap-
« ports. Frappé des abus des institutions et des vices
« de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les
« déclamations et les sophismes. Je pourrais en rejeter
« la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps,
« sur les sociétés que je fréquentais; mais j'aime
« mieux me condamner; je ne sais point excuser ce
« qui n'est point excusable. Je dirai seulement les
« moyens dont la Providence s'est servie pour me
« rappeler à mes devoirs. Ma mère, après avoir été
« à soixante-douze ans dans les cachots où elle vit
« périr une partie de ses enfants, expira enfin sur un
« grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le sou-
« venir de mes égarements répandit sur ses derniers
« jours une grande amertume; elle chargea en mou-
« rant une de mes sœurs de me rappeler à cette reli-
« gion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me
« manda le dernier vœu de ma mère. Quand sa lettre
« me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même
« n'existait plus; elle était morte aussi des suites de
« son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tom-
« beau, cette mort qui servait d'interprète à la mort,
« m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point
« cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surna-
« turelles; ma conviction est sortie du cœur; j'ai
« pleuré et j'ai cru. »

O chrétiens de tous les âges et de tous les rangs, que n'avez-vous point à admirer, que n'avez-vous point à imiter dans la vie de Julie de Chateaubriand!

LETTRE DE M. DE LA FERRONNAYS[1].

Saint-Pétersbourg, le 14 mai 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Les observations que j'ai cru devoir vous sou-
« mettre et les renseignements que je suis dans le cas
« de vous donner aujourd'hui m'ont paru d'une na-
« ture assez délicate pour ne devoir être confiés qu'à
« une occasion parfaitement sûre. Les moyens de sé-
« duction que dans certaines circonstances le cabinet
« russe ne se fait aucun scrupule d'employer sont
« tels, qu'il est de la prudence de les croire irrésisti-
« bles, au moins pour ceux de nos courriers qui ne
« sont pas personnellement connus ; c'est ce qui m'a
« décidé à vous expédier M. de Lagrené[2], que je re-
« commande à vos bontés. J'ai de plus la certitude
« que depuis longtemps mes chiffres sont connus du
« ministère impérial, et je dois, à cette occasion, vous
« prévenir que j'ai quelques raisons de craindre
« qu'ils ne lui aient été envoyés de Paris même. Lors-

1. Voir, au tome IV, 298-299, les pages de Chateaubriand sur le comte de la Ferronnays.

2. *Lagrené* (Marie-Melchior-Joseph-Théodore de), né à Anvers le 14 mars 1800, mort à Paris le 26 avril 1862. Après avoir été attaché quelque temps (1822) au ministère des Affaires étrangères, sous Mathieu de Montmorency, il accompagna cet homme d'État au Congrès de Vérone et fut, l'année suivante, envoyé auprès de M. de La Ferronnays, ambassadeur en Russie. Après avoir été, de 1836 à 1843, ministre de France en Grèce, M. de Lagrené remplit en Chine, de 1843 à 1846, une mission qui fut couronnée du plus complet succès. Pair de France de 1846 à 1848, représentant de la Somme à l'Assemblée législative de 1849, il quitta définitivement les affaires au lendemain du coup d'État.

« que j'aurai le bonheur de vous voir, il sera indis-
« pensable d'organiser entre vous et moi un moyen
« de correspondre qui soit plus sûr que ceux dont
« nous faisons usage aujourd'hui et plus à l'abri des
« infidélités.

« Il est très-vrai, monsieur le vicomte, que j'ai eu
« à lutter dans ces derniers temps ; l'on n'a rien né-
« gligé pour me faire un peu peur, et pour me mettre
« dans le cas de vous la faire partager ; mais, comme
« je vous le mande dans ma dépêche, j'ai trop bien
« compris l'avantage que doit nous donner l'admira-
« ble situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la
« France, pour me laisser facilement intimider. J'ai
« donc été avec prudence, mais sans aucune espèce
« de crainte, au-devant de l'orage ; je n'ai été ému
« ni de l'humeur que l'on m'a témoignée ni de tous
« les dangers dont on m'a menacé : et du moment où
« l'on a été bien convaincu que je ne reculerais pas,
« on s'est calmé, on est entré en composition.

« Je n'ai pas obtenu tout ce que j'aurais voulu ;
« j'aurais désiré que la dépêche à Pozzo[1] fût autre-
« ment rédigée ; il y a plusieurs phrases que j'aurais
« voulu faire supprimer ou changer ; mais, ayant ob-
« tenu le point essentiel pour le moment, je n'ai pas
« cru prudent de vouloir exiger davantage d'un
« amour-propre si facile à froisser. Tout mon désir
« maintenant est que vous soyez satisfait des com-
« munications que vous portent nos courriers, et que
« vous soyez bien convaincu que j'ai fait tout ce qui
« dépendait de moi pour remplir vos intentions.

« J'ai presque regretté que, dans votre dépêche et

1. Le comte *Pozzo di Borgo*, ambassadeur de Russie à Paris.

« dans votre lettre particulière, vous ayez cru néces-
« saire d'entrer dans des explications aussi détaillées
« sur le discours du roi[1]; l'impression qu'on en avait
« d'abord reçue était effacée, ou du moins ce que j'a-
« vais répondu aux premières observations qui m'a-
« vaient été faites avait fait prendre la résolution de
« ne m'en plus parler; les explications que vous me
« donnez ne se trouvent pas d'ailleurs entièrement
« conformes à celles qu'a envoyées Pozzo, qui a man-
« dé, je crois, que vous aviez bien effectivement
« ajouté deux ou trois phrases au discours du roi,
« mais que le président du conseil les avait rayées.
« Quoi qu'il en soit, c'est une petite affaire dont il ne
« faut plus parler et qui sera plus qu'oubliée, si dans
« le courant de la session vous trouvez l'occasion de
« faire entendre à la tribune deux ou trois phrases
« qui satisfassent l'extrême exigence de nos amours-
« propres.

« Je ne sais en vérité si l'on n'est pas plus embar-
« rassé que reconnaissant de notre empressement à
« venir au-devant des propositions qui nous ont été
« faites relativement aux affaires d'Orient; on aimait
« bien mieux le rôle de tuteur que celui d'ami; on
« est en quelque sorte gêné vis-à-vis de ceux avec
« lesquels on avait pris l'habitude de nous régenter,
« d'avouer une intimité qui doit déranger des rap-
« ports que l'on regretterait, parce qu'ils donneraient
« à peu de frais beaucoup d'importance. D'ailleurs,
« rien n'est encore moins clair que les intentions
« de la Russie à l'égard de la Grèce; il y a bien long-

1. Discours du roi Louis XVIII, prononcé à l'ouverture de la session des Chambres, le 23 mars 1824.

« temps que le comte de Nesselrode m'a dit qu'il n'y « avait que ceux qui méconnaissaient les vrais intérêts politiques de la Russie qui pouvaient lui supposer l'intention de vouloir s'établir sur la Méditerranée ; que ce serait, pour ainsi dire, offrir volontairement à l'Angleterre le moyen et le prétexte « de saisir un ennemi qu'elle redoute, qui aujourd'hui n'a rien à craindre d'elle, et qui plus tard « pourra, sur un autre point, lui porter des atteintes « dangereuses.

« Ainsi que j'ai l'honneur de vous le mander dans « ma dépêche, il n'y a jamais eu le moindre rapport « entre la conduite et le langage de la Russie depuis « le commencement de l'insurrection de la Grèce. Le « renvoi du comte Capo d'Istria[1], au moment même « où les déclarations du cabinet de Saint-Pétesbourg « semblaient ne devoir plus laisser ni espérance, ni « moyens de prévenir la guerre, a prouvé à la fois le « degré d'importance que l'on doit ajouter aux notes « diplomatiques les plus énergiques de ce cabinet, et « la vérité de l'intérêt qu'il prend à la cause des « Grecs.

« Le sang-froid avec lequel on parle aujourd'hui à « Pétersbourg du formidable armement préparé « contre les insurgés, et qui semble les menacer d'une « entière extermination, le soin que l'on met dans les « journaux, qui tous se rédigent sous les yeux du « gouvernement, à déconsidérer leur cause, à exalter « les moyens de leurs ennemis, tout prouve que l'opinion de l'empereur doit être conforme à celle du

1. Le comte Capo d'Istria (1776-1831), ministre des Affaires étrangères en Russie de 1816 à 1822.

« comte de Nesselrode, et que le chef de la religion « grecque ne voit en effet aucun intérêt pour sa poli- « tique à soutenir par des moyens efficaces la cause « de ses *coreligionnaires*.

« Je n'ai point trouvé que le mécontentement que « le comte de Nesselrode m'a témoigné du retard que « l'Autriche et l'Angleterre apportaient à répondre à « son *mémoire* fût exprimé avec franchise et vérité ; « il semblait que ce qu'il me disait à ce sujet fît par- « tie d'un rôle étudié; qu'il avait en quelque sorte « compté sur le peu d'empressement dont il se plai- « gnait et qui semblait cependant déjouer ses plans. « Tout semble indiquer que le mémoire qu'il a fait « faire, et dont le succès a été si général, n'était « qu'un acquit de conscience, l'exécution de l'enga- « gement qu'il avait pris à Czernowitz, et que l'au- « teur a toujours été convaincu, ainsi que l'Autriche « et l'Angleterre, que cette pièce diplomatique ne se- « rait suivie d'aucun résultat, qu'elle resterait dans « les archives impériales et dans celles de tous les « cabinets de l'Europe comme un stérile monument « de ce que l'on est convenu de nommer magnani- « mité de l'empereur, et un éloquent témoignage de « son facile désintéressement.

« Il ne faut donc pas nous étonner si notre empres- « sement à nous rendre à l'invitation du cabinet rus- « se, si la bonne foi avec laquelle nous nous sommes « montrés disposés à donner immédiatement suite « aux idées soumises par la Russie, et que nous avons « cru aussi franchement proposées qu'elles sem- « blaient conçues avec générosité, ne nous ont pas « valu plus de témoignages de reconnaissance. Vous

« avez dû vous-même, monsieur le vicomte, être « étonné de la brièveté et de la sécheresse des remer- « cîments qui vous ont été officiellement faits dans « cette circonstance. Je crois vous en expliquer la « véritable cause; je suis sûr que si j'avais été dans « le cas d'annoncer ici que nous allions donner une « flotte au roi d'Espagne, de l'argent et des soldats, « pour aller reconquérir l'autre hémisphère, ou bien « encore que vous aviez fermé vos ports aux vais- « seaux brésiliens, on vous aurait témoigné bien plus « de satisfacton qu'on ne l'a fait en apprenant que « nous étions prêts à prendre fait et cause pour la « Russie dans une question que nous regardions « comme liée à ses plus chers intérêts politiques.

« Dans cet état de choses, je pense que vous ap- « prouverez que je ne me mette pas plus en avant « que je ne l'ai fait. Si la Russie veut agir, elle sait « qu'elle peut compter sur nous; mais pour cela il « faut attendre qu'elle s'explique plus clairement. Si « au contraire, comme tout peut le faire croire, on « joue une comédie, je veux au moins laisser entre- « voir que je suis dans la confidence, et ne pas trop « légèrement accepter le rôle d'innocent dont mon « collègue d'Autriche aimerait fort à me voir me « charger.

« Ce qui me paraît certain, monsieur le vicomte, « c'est que les Grecs eux-mêmes ne paraissent pas « plus ambitieux aujourd'hui de la protection de la « Russie qu'elle-même ne semble disposée à la leur « accorder; les liens de la religion attachent peut-être « encore les basses classes au chef suprême de leur « Église; mais les gens éclairés de la nation, indi-

« gnés d'abord de l'abandon dans lequel les a laissés « une cour qui, depuis Catherine II, ne cesse de les « porter à la révolte, ont ensuite étudié et recherché « les causes de cet abandon ; ils ont vu ou cru voir « que la crainte de laisser encore s'accroître la puis- « sance et l'influence déjà si incommode de la Russie, « armait contre leur cause l'Europe entière ; qu'ils « étaient sacrifiés à l'intérêt général. Ils ont reconnu « et bien jugé que l'empereur était incapable de con- « cevoir et d'exécuter les projets de son aïeule ; dès « lors, ils ont compris que, loin de compter sur l'as- « sistance de la Russie, ils devaient éviter de la re- « chercher, puisqu'au lieu de leur être utile, elle leur « créait des ennemis. Ils ont alors, en désespoir de « cause, tourné leurs regards vers l'Angleterre, qui « déjà, quoique d'une manière non avouée, semble « les prendre sous sa protection. Elle ne leur accor- « dera point l'indépendance, parce qu'il ne lui con- « vient pas de laisser se fonder dans la Méditerranée « une marine marchande qui ferait tort à la sienne ; « mais elle les protégera et les gouvernera à la façon « des îles Ioniennes : triste perspective qui ne peut « être acceptée que par les déplorables victimes de « l'absurde despotisme des musulmans.

« Ce n'est pas la première fois, monsieur le vi- « comte, que nous devons regretter le fatal article « du traité du 31 mars, qui nous a enlevé les îles « Ioniennes[1] ; nous y étions aimés et considérés au- « tant que les Anglais y sont détestés, et aujourd'hui « nous ne serions pas embarrassés du rôle que nous

1. Traité du 31 mars 1815, signé à Vienne, pendant le Congrès, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie.

« devrions jouer, ni incertains sur le plan que nous « aurions à suivre. Celui de l'Autriche et de l'Angle- « terre était clair et tout tracé, il a été suivi avec har- « diesse et habileté. Ceux qui ont été chargés de le « conduire ont été admirablement secondés par les « circonstances dans lesquelles l'Europe s'est trou- « vée, par le caractère inerte de l'empereur, par les « dispositions personnelles et les rapports particu- « liers de celui de ses ministres qui est resté investi « de sa confiance après le départ du comte Capo d'Is- « tria. Le renvoi de ce dernier a été la plus grande « victoire qu'aient obtenue M. de Metternich et lord « Londonderry ; le jour de son départ a été celui d'un « vrai triomphe pour leurs ministres à Pétersbourg.

« De ce jour-là, en effet, la Russie a prononcé l'a- « bandon de toute son influence dans le Levant, et « lord Strangford[1] s'est trouvé à Constantinople pour « hériter, au profit de son gouvernement, de l'im- « mense sacrifice que la peur ou l'irrésolution venait « d'arracher à l'empereur. Depuis lors, le rôle de cet « ambassadeur n'a plus été qu'un jeu ; il a abusé « d'une situation qu'il a due au hasard bien plus en- « core qu'à son habileté, avec une imprudence sans « égale ; toutes ses notes, toutes ses prétendues con- « versations avec le Reis-Effendi[2], sont pleines de l'i- « ronie la plus insultante pour la Russie. Mais il a « prouvé du moins ce que l'on peut impunément oser

1. *Strangford* (Parcy-Clinton-Sydney-Smith, vicomte de) lord *Penhurst*, né en 1780, mort en 1855. Ambassadeur d'Angleterre à Stockholm (1817), à Constantinople, de 1822 à 1825, époque à laquelle il devint ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

2. Titre donné en Turquie au ministre des Affaires étrangères.

« contre un caractère faible et irrésolu, et les actes « de l'ambassade de lord Strangford resteront pour « servir d'exemple et d'instruction tant que l'empe- « reur régnera.

« Ce même ambassadeur affecte aujourd'hui un « mécontement qui semble aller jusqu'à l'indigna- « tion contre ceux de ses compatriotes qui se vouent « à la cause des Grecs, et surtout contre les capitai- « nes de la marine royale anglaise, qui subitement « se sont montrés aussi chauds protecteurs des insur- « gés qu'ils avaient été jusque-là ardents à les per- « sécuter. Il déplore la perte de son influence minis- « térielle; ses plaintes sont ici répétées avec une « affectation plaisante par sir Charles Bagot[1] et le « comte de Lebzeltern[2], qui doivent réellement avoir « bien de la confiance dans la bonhomie de ceux aux- « quels ils s'adressent. Lord Strangford a fait preuve « de beaucoup trop d'esprit pendant sa négociation « pour que quiconque ne veut pas volontairement « fermer les yeux puisse penser qu'il se soit trompé « sur les intentions véritables de son gouvernement. « Le tout est une partie parfaitement bien jouée ; ce- « pendant ce ne sera que quand nous verrons un « ambassadeur russe aux prises avec le divan que « nous pourrons juger si toutes les chances de cette « partie ont été bien calculées.

« Il me semble, monsieur le vicomte, que notre « rôle dans cette situation est d'attendre; peut-être « que plus tard les circonstances pourront arracher « l'empereur à son sommeil : le réveil alors pourrait

1. Ambassadeur d'Angleterre près la cour de Russie.
2. Ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg.

« faire du bruit et amener des combinaisons qui nous « indiqueraient plus clairement qu'elle ne l'est au- « jourd'hui la route qu'une bonne politique devra « nous faire suivre.

« En attendant, je crois que si nous avons ici quel- « ques conférences, elles ne conduiront à rien de dé- « cisif; l'ambassadeur d'Angleterre paraît savoir qu'il « ne sera autorisé qu'à écouter et qu'il devra tout « prendre *ad referendum*; M. Lebzeltern trouvera « dans les observations de M. de Metternich tous les « motifs qui lui seront nécessaires pour en faire au- « tant: le comte de Nesselrode me paraît plus que « dans aucune occasion, disposé à la temporisation. « Il est donc probable que si l'on s'occupe des idées « que renferme le mémoire russe, ce ne sera qu'après « la campagne, et je ne prévois plus aucune affaire « qui puisse s'opposer à ce que je profite du congé « que vous avez la bonté de m'envoyer. Cependant, « M. le vicomte, j'espère que je n'ai pas besoin de vous « promettre que ni ma santé, ni aucune considération « quelconque, ne pourra me faire un seul instant « abandonner mon poste, tant que je pourrai croire « que ma présence peut y être le moins du monde « utile au service du roi.

« En voilà bien long sur la Grèce; mais j'ai cru de- « voir vous faire connaître toute mon opinion sur l'im- « portance réelle des conférences proposées sur cette « grande question.

« Je dois vous confier, M. le vicomte, et sous le se- « cret, un fait dont vous pourrez mieux que moi con- « naître l'exactitude, mais qui, s'il était vrai, pourrait « influer d'une manière très fâcheuse sur la situation

« du général Pozzo. Sous ce rapport, la chose pourrait « avoir de l'importance; car si, par suite de l'affaire, « il devait perdre sa place, il serait nécessaire de pré- « voir de bonne heure sur qui il nous conviendrait de « jeter les yeux pour lui succéder, et d'autant plus « que le choix serait aussi difficile à faire qu'il serait « important pour nous.

« Vous n'ignorez pas, monsieur le vicomte, que de- « puis longtemps tous les efforts de M. de Metternich « et du cabinet anglais tendent à renverser Pozzo; il « n'a pas en Russie une seule voix qui le soutienne, « et le poste qu'il occupe est l'objet de tout ce qui a « de l'ambition à Pétersbourg. La chute du comte Ca- « po d'Istria a presque entraîné la sienne; il a su se « maintenir par sa propre habileté et par l'adresse « avec laquelle il a toujours su persuader de l'impor- « tance du rôle qu'il joue à Paris; ses rapports, rédi- « gés avec art et infiniment d'esprit, intéressent l'em- « pereur; les lettres particulières, dans lesquelles « l'ambassadeur se permet de donner des détails très « étrangers aux affaires, amusent et font souvent le « divertissement de ce monarque et de ses intimes.

« Depuis quelque temps, cependant, la faveur n'est « plus la même. L'inutile voyage de Pozzo à Madrid « a déjà porté une forte atteinte à son crédit: voici de « plus ce qui vient d'arriver. L'ambassadeur d'Angle- « terre a reçu, *par la poste*, une lettre de M. Canning « qui roule entièrement sur la situation de l'Espagne. « Après avoir fait de ce malheureux pays la peinture « la plus déplorable, M. Canning ajoute qu'elle est due « presque entièrement aux intrigues du général Pozzo « et au despotisme qu'il exerce au nom de son maître

« sur le roi d'Espagne et ses ministres ; il attribue en-
« tièrement ces intrigues à une cupidité insatiable,
« l'accusant de ne faire usage de son influence que
« pour forcer le roi Ferdinand à prendre des enga-
« gements humiliants et onéreux et dont Pozzo et
« quelques agioteurs profiteraient largement. A l'ap-
« pui de cette grave accusation, M. Canning joint à sa
« lettre la copie d'une autre lettre sans signature,
« écrite de Madrid, qui dénonce en quelque sorte le
« général Pozzo comme travaillant à renverser le comte
« d'Offalia et tout le ministère espagnol (à la nomi-
« nation duquel il est censé avoir cependant puissam-
« ment contribué), uniquement parce que le général
« Pozzo doit avoir acquis pour plusieurs millions de
« bons sur les Cortès, et que le comte d'Offalia, se
« refusant à reconnaître l'emprunt révolutionnaire, la
« fortune et la réputation du général se trouvent éga-
« lement compromises.

« Cette lettre, arrivée par la poste, a nécessaire-
« ment été ouverte ; l'empereur en a connaissance et
« je crois être sûr que M. d'Oubril[1] est chargé de
« prendre très secrètement des renseignements sur
« la vérité de cette accusation. J'espère pour le géné-
« ral Pozzo que ce n'est qu'une mauvaise intrigue du
« cabinet anglais. S'il en était autrement, j'en serais
« fâché pour son honneur et pour son existence ; l'un
« serait perdu, et l'autre serait affreuse et vouée au
« mépris. Vous serez à même, monsieur le vicomte,
« de savoir si toute cette vilaine histoire a quelque
« fondement ; dans ce cas-là, veuillez jusqu'à mon ar-
« rivée n'en faire aucun usage, et surtout ne rien

1. Il venait d'être nommé ambassadeur de Russie à Madrid.

« m'écrire qui puisse y avoir rapport. Vous savez que « si aucune affaire ne s'y oppose, je ne resterai plus « ici assez longtemps pour recevoir réponse aux let- « tres que je vous adresse aujourd'hui.

« M. d'Oubril part aujourd'hui ; il sera probable- « ment à Paris à peu près en même temps que ma « lettre. Ses instructions lui prescrivent de travailler « à réparer tout le mal qu'a fait à Madrid la conduite « imprudente de M. Boulgary, de se faire le concilia- « teur et le modérateur de toutes les opinions ; d'en- « gager en même temps le roi d'Espagne à résister « fortement à tous les conseils, à toutes les insinua- « tions dont le but serait de le porter à transiger sur « quelques-uns de ses droits. La lettre du comte de « Nesselrode au comte d'Offalia, qui vous sera pro- « bablement communiquée, indique assez que c'est là « surtout la crainte de l'empereur, et, dans la conver- « sation que j'ai eue avec M. d'Oubril, j'ai reconnu « mot à mot ce qui m'avait été dit à moi-même « lorsque j'ai eu l'honneur d'avoir un entretien avec « Sa Majesté.

« J'ai déjà eu l'occasion de vous parler de M. d'Ou- « bril, vous allez vous-même pouvoir le juger. Je crois, « monsieur le vicomte, que vous trouverez qu'il n'est « pas à la hauteur du rôle que l'on pouvait supposer « à la Russie l'intention de vouloir faire jouer à son « ministre en Espagne ; la fierté castillane ne sera « peut-être pas flattée non plus de ne trouver aucun ti- « tre devant le nom de ce nouvel envoyé ; mais je crois « que pour nous il vaut beaucoup mieux avoir affaire « avec un homme de ce caractère qu'avec aucun de « ceux dont il avait été question pour ce poste délicat.

« M. d'Alopeus[1] (celui qui est à Berlin) l'avait forte-
« ment sollicité; je crois que nous avons toute espèce
« de raisons de nous féliciter qu'il ne l'ait pas obtenu.
« M. d'Oubril n'exercera d'ailleurs, je crois, aucune
« influence personnelle à Madrid; il est à craindre
« seulement que le sieur Ugarte s'empare de lui; je
« crois être sûr, cependant, qu'on l'a prémuni d'avance
« contre les séductions de cet intrigant; il sera né-
« cessaire que Pozzo lui donne à ce sujet une bonne
« direction.

« M. d'Oubril retrouvera à Madrid un de ses collè-
« gues, sir Ev. A'Court[2], qui a de lui la plus mince
« opinion possible, et dont le premier soin sera sûre-
« ment de déconsidérer et de ridiculiser le nouvel
« arrivé, comme il l'a fait en Italie. Sous ce rapport,
« M. de Talaru[3] pourra être fort utile à M. d'Oubril; il
« deviendra en quelque sorte son appui et son soutien.
« Cette combinaison me paraît à la fois convenable à
« notre dignité, utile à nos intérêts et conforme à
« l'opinion que nous devons laisser prendre de la na-
« ture de nos rapports avec la Russie.

« Il me reste, monsieur le vicomte, à vous parler
« du Würtemberg. Je n'ai point laissé ignorer à M. de
« Nesselrode ni à l'empereur lui-même tout le prix
« et l'intérêt que le gouvernement du roi mettait à
« voir finir le différend qui existe entre la cour de

1. Le comte David *d'Alopeus*, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Berlin. Voyez sur lui, au tome IV des *Mémoires*, la note de la page 187.

2. Ambassadeur d'Angleterre à Madrid.

3. Louis-Justin-Marie, marquis de *Talaru*, ambassadeur de France à Madrid. — Voir sur lui, au tome II des *Mémoires*, la note 2 de la page 300.

« Pétersbourg et celle de Stuttgard, et dans lequel « toutes les puissances de l'Europe ont pris parti « contre le roi de Würtemberg[1]. J'ai eu occasion de « vous mander déjà, M. le vicomte, que mes premiers « efforts pour faire finir cet état de choses avaient « été sans succès; j'ai acquis la certitude depuis qu'en « voulant nous mêler plus directement de cette affaire, « nous achèverions de la gâter et peut-être de la ren- « dre inarrangeable. Le roi de Würtemberg a beau- « coup de torts à se reprocher vis-à-vis de l'empereur; « sa conduite, son langage, ses correspondances, celles « de ses ministres, ont été constamment inconsidé- « rées et offensantes pour celui qu'il avait tant d'in- « térêt de ménager. Les représentations les plus « douces ont été sans effet; le roi avait adopté un « rôle, il voulait le soutenir; il avait près de lui de « fort mauvaises têtes, des serviteurs perfides; il n'a « fait que des imprudences, et a fini par froisser d'une « manière si forte l'amour-propre et les sentiments « de l'empereur qu'il en est résulté cette espèce de « rupture. Ici, les personnes chargées des intérêts du « roi de Würtemberg se sont conduites avec mala- « dresse ; elles ont voulu mettre de la roideur et de la « dignité quand il aurait fallu agir avec franchise et

1. *Guillaume Ier*, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg depuis le 30 octobre 1816. Marié en 1808 avec la princesse Caroline-Auguste de Bavière et divorcé d'avec elle en 1814, il avait épousé, le 24 janvier 1816, la sœur de l'empereur Alexandre, Catherina-Paulowna, veuve, en premières noces, le 27 décembre 1812, du prince Pierre-Frédéric-Georges de Holstein-Oldenbourg. La princesse Catherina-Paulowna étant morte en 1819, Guillaume Ier épousa en troisièmes noces, en 1820, sa cousine Pauline, fille du prince Louis de Wurtemberg, de laquelle il eut Charles Ier, depuis roi de Wurtemberg.

« bonne foi. L'empereur s'est aperçu qu'on voulait le « braver, et ce qu'il eût été facile d'arranger dans le « commencement avec de la prudence, est devenu « maintenant une assez grande affaire : elle est en- « tièrement personnelle entre les deux souverains, « ce qui rend toute espèce d'intervention ou de mé- « diation étrangère impossible : celle de M. G. de Ca- « raman[1] ne peut donc être proposée.

« Il est nécessaire, il est indispensable que le roi « de Würtemberg fasse une démarche, mais qu'il la « fasse avec franchise et cordialité ; c'est moins le « souverain que le parent qui se trouve offensé, la « réparation n'en est que plus facile. C'est malheureu- « sement ce que ni le roi ni ses ayants cause à Péters- « bourg n'ont voulu jusqu'à présent ni comprendre « ni conseiller. M. de Beroldingen[2] a fait, avec les « meilleures intentions du monde, beaucoup de fautes, « mais elles ne sont pas irréparables, et j'espère que « nous sommes au moment de terminer cette désa- « gréable affaire. Me prévalant de l'intérêt que nous « avons témoigné au Würtemberg dans cette cir- « constance, j'ai eu avec le comte de Beroldingen « une explication très franche dans laquelle je ne lui « ai point laissé ignorer que le seul moyen de réta-

1. Le comte Georges de *Caraman*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Stuttgard.

2. *Beroldingen* (Joseph-Ignace, comte de), né dans le Wurtemberg en 1780. Après avoir servi dans les rangs français jusqu'en 1813, avec le grade de général, il fut nommé, en 1814, ambassadeur à Londres. En 1823, il fut appelé par le roi Guillaume Ier au poste de ministre des Affaires étrangères, qu'il devait conserver pendant vingt-cinq ans. Il ne quitta le pouvoir qu'en 1848.

« blir les relations amicales entre les deux cours était « entre les mains du roi, et que tant que la démar- « che que l'empereur attendait ne serait pas franche- « ment faite, il était inutile d'espérer un raccommo- « dement. Le comte de Beroldingen a paru apprendre « quelque chose de nouveau ; nous nous sommes bien « expliqués, et j'ai eu sa promesse que la première « chose dont il s'occuperait en arrivant à Stuttgard « serait d'obtenir du roi la lettre qui seule peut tout « arranger. Depuis son départ, j'ai eu avec M. Fleisch- « mann, resté chargé d'affaires, de fréquents entre- « tiens : c'est un homme d'un excellent esprit, beau- « coup plus calme et plus entendu que M. de Berol- « dingen ; il s'est laissé diriger par nos conseils et « c'est après m'être consulté avec le comte de Nessel- « rode que je l'ai conseillé non seulement d'écrire avec « toute espèce de franchise au roi, mais même de lui « envoyer le modèle d'une lettre qui n'aurait rien que « de très convenable pour la dignité du souverain, et « qui mettra fin à toute cette mésintelligence.

« Le prince de Hohenlohe, envoyé ici par le roi de « Würtemberg pour complimenter sur le mariage du « grand-duc Michel[1], était un choix heureux. Allié de « la famille, personnellement connu et fort estimé de « l'empereur et de l'impératrice, le prince de Hohen- « lohe était sans contredit l'homme le plus propre à « bien remplir une négociation du genre de celle qui « paraissait lui être confiée. Malheureusement il n'était

1. *Michaël-Paulowitch*, né le 8 février 1798, frère de l'empereur Alexandre. Il avait épousé le 19 février 1824, la princesse Frédéricque-Charlotte-Marie de Wurtemberg. Voir au tome V, la note 1 de la page 195.

« porteur que d'une simple lettre d'étiquette, et cette « démarche faussement calculée est devenue un grief « de plus. Aussi le prince de Hohenlohe, malgré l'es- « time particulière que l'on a pour lui, a-t-il eu beau- « coup de désagréments pendant son séjour ; on lui « en préparait de plus grands encore : je suis parvenu « à les lui éviter et à lui faire obtenir une audience « de congé. L'empereur l'a traité avec tant de bonté, « lui a parlé avec tant d'effusion et tant de sentiment « de la conduite du roi que le prince est sorti pénétré « de reconnaissance. Il part demain pour Stuttgard, « décidé à unir ses efforts à ceux que vient de faire « M. Fleischmann pour obtenir du roi la démarche « très simple qui doit satisfaire l'empereur. Tout per- « met donc d'espérer que l'arrivée de M. de Berol- « dingen et son entrée au ministère seront signalées « par la fin de cette affaire dans laquelle vous voyez, « monsieur le vicomte, que j'ai rempli, autant que la « prudence me le permettait, le rôle de médiateur.

« Il est probable que si le roi se prête à ce que l'on « a le droit d'attendre de lui, le même prince de Ho- « henlohe viendra ici remplir les fonctions de ministre « plénipotentiaire ; l'empereur lui en a exprimé le « désir ; il sera dans ce cas parfaitement accueilli. « Quant à nous, monsieur le vicomte, je ne vous « cache pas que l'empereur attache beaucoup de prix « à ce que le retour de M. de Caraman à Stuttgard « soit différé jusqu'à ce que cette affaire soit termi- « née. J'ai pris avec le comte de Nesselrode l'engage- « ment de vous faire connaître le désir de Sa Majesté, « mais je ne lui ai point laissé ignorer qu'étant en- « tièrement étrangers à cette querelle, nous ne pou-

« vions pas y prendre le même intérêt, ni adopter « exactement les mêmes mesures que ceux qu'elle « regarde personnellement; que, malgré tout notre « empressement à nous prêter toujours à ce qui peut « être agréable à l'empereur, le retour de notre mi- « nistre à Stuttgard devait nécessairement rester su- « bordonné à ce que pouvaient exiger de nous nos « intérêts directs. Voilà où en est l'affaire. Si vous « pouvez prolonger de deux mois le congé de M. de « Caraman, ce sera pour le mieux; dans le cas con- « traire, je prends sur moi de faire trouver bonnes « les raisons qui vous auront mis dans l'obligation « de le renvoyer plus tôt à son poste.

« Je commence à croire que je suivrai votre conseil « et que je ne profiterai point de la frégate : j'irai « alors faire une *cure* à Carlsbad. Je serai à Paris « dans les premiers jours d'août, et de retour à mon « poste dans le mois de septembre. Mon projet, si « rien ne s'y oppose, est de partir au plus tard d'au- « jourd'hui en un mois.

« Adieu, monsieur le vicomte : je suis heureux « de l'idée que je pourrai passer quelques instants « avec vous ; j'aurai, malgré la longueur de mes lettres, « bien des choses encore à vous dire, et j'ai la préten- « tion de croire que mon voyage à Paris peut avoir « de très heureux résultats pour le service du roi et « de nos intérêts. Dans tous les cas, je serai heureux « de vous renouveler de vive voix l'assurance d'un « attachement depuis longtemps fondé sur la plus « profonde estime, et que la confiance et la recon- « naissance ont achevé de rendre indestructible.

« La Ferronnays. »

« P. S. L'ambassadeur d'Angleterre sort à l'ins-
« tant de chez moi; il vient de recevoir son courrier.
« Il est chargé de répéter au comte de Nesselrode à
« peu près tout ce que M. de Leiden a déjà mandé de
« l'opinion de M. Canning sur le mémoire russe. Sir
« Charles Bagot est autorisé à prendre part aux con-
« férences, si toutefois il n'est pas jugé prudent d'en
« retarder l'ouverture jusqu'à l'époque du retour de
« l'ambassadeur de Russie à Constantinople. On an-
« nonce à sir Charles l'envoi très prochain d'instruc-
« tions pour discuter les différentes parties du mé-
« moire; mais dans aucun cas il n'est autorisé à rien
« conclure, et doit tout prendre *ad referendum*. L'opi-
« nion de M. Canning est que la connaissance de ces
« conférences devant nécessairement produire une
« grande sensation et beaucoup d'irritation à Cons-
« tantinople, il était à désirer qu'elles fussent ajour-
« nées; il ajoute, dans la dépêche que l'ambassadeur
« doit communiquer au comte de Nesselrode, que
« cette opinion est entièrement partagée par le cabi-
« net français et cite à cette occasion une conversa-
« tion que vous devez avoir eue avec sir Charles
« Stuart[1] le 15 avril, c'est-à-dire deux jours avant l'ex-
« pédition de Maconet. Comme vous ne me parlez pas
« de cette conversation et que vous me renouvelez au
« contraire l'ordre d'assister aux conférences, si elles
« ont lieu, et d'accéder à tout ce qui sera proposé sur
« les bases indiquées dans le *mémoire*, je dois croire
« qu'il y a dans la dépêche de M. Canning ou de sir
« Charles Stuart une erreur (volontaire peut-être).

1. Ambassadeur d'Angleterre à Paris. — Sur sir Charles Stuart, voir au tome V des *Mémoires* la note 2 de la page 354.

« J'ai répondu à l'ambassadeur que je ne verrais au-
« cun inconvénient à ce que les conférences fussent
« ajournées; mais que je n'étais point en mesure de
« faire à cet égard aucune réflexion au gouvernement
« russe, et que les instructions de Votre Excellence se
« bornaient à m'autoriser à prendre part aux confé-
« rences lorsqu'elles s'ouvriront. M. Canning se plaint
« aussi de n'avoir point encore reçu (25 avril) les
« observations annoncées depuis longtemps par le
« cabinet autrichien. Je suis plus que jamais con-
« firmé dans l'opinion que ces conférences n'auront
« dans ce moment aucune espèce de résultat; je se-
« rai plus à même dans quelques jours de vous don-
« ner à cet égard des éclaircissements plus précis.

« Vous m'avez mandé que le roi donnait son con-
« sentement au mariage de mademoiselle de Modène.
« Je ne vous cache pas que le père est au désespoir
« de ne pas avoir reçu dans cette circonstance une
« preuve plus positive et plus directe de l'intérêt du
« roi qui fut le protecteur de sa jeunesse. Son imagi-
« nation est singulièrement frappée de l'idée d'avoir
« encouru la disgrâce de Sa Majesté. Le comte de Mo-
« dène[1] est un homme animé des meilleurs sentiments
« et des meilleurs principes; il jouit ici d'une con-
« sidération qui dédommage de voir un Français de

1. Le comte de *Modène* était de famille française. Son père, après avoir été ministre plénipotentiaire de France en Suède, était devenu, en 1771, gentilhomme d'honneur du comte de Provence, puis gouverneur du palais du Luxembourg. Il avait émigré avec le prince et était resté près de lui jusqu'à sa mort en 1799. Le comte de Modène, dont parle ici M. de La Ferronnays, avait donc passé sa jeunesse à la cour du comte de Provence, le futur Louis XVIII.

« son rang employé dans une cour étrangère. Ce se-
« rait de votre part, monsieur le vicomte, un acte de
« véritable bienfaisance d'obtenir que le roi eût la
« bonté d'écrire un mot à M. de Modène, ou que vous
« eussiez la complaisance de lui écrire vous-même de
« la part de Sa Majesté. »

GÉNÉALOGIE DE MA FAMILLE.

En écrivant les différentes parties de ces *Mémoires*, je n'ai point dit le travail intérieur qu'ils m'ont coûté. Il était naturel qu'en m'occupant des hommes et des lieux, je voulusse connaître ce qu'étaient ces lieux et ces hommes. La passion de l'histoire m'a dominé toute ma vie. J'ai souvent entretenu des correspondances sur des faits qui n'intéressent personne : je me plais, par exemple, à savoir comment s'appelle un champ que j'ai vu sur le bord d'un chemin, qui possédait jadis ce champ, comment il est parvenu au propriétaire actuel ; je m'attache de même à découvrir ce que sont devenus des cadets disparus vers telle ou telle époque. C'est ainsi qu'ayant à parler de ma famille, je me suis livré à mes investigations favorites, sans autre intérêt que mon plaisir d'annaliste, indifférent d'ailleurs à tous les autres intérêts qu'on peut attacher à un nom : j'ai pensé mourir d'aise quand j'ai découvert que j'avais des alliances avec un prêtre de paroisse nommé Courte-Blanchardière de la Boucatelière-Foiret, qui demeurait dans un clocher.

J'avais donc réuni sur ma famille ce que j'en avais pu apprendre ; mais mon texte bourré de ma *science* devenait long : l'ennui que j'aime à trouver au fond de l'histoire n'est pas du goût de chacun ; c'est pour-

tant de la succession des terrains arides et féconds que se compose un pays.

Arrêté par mille difficultés, je résolus à ne mentionner dans mes *Mémoires* que ce qu'il fallait pour faire connaître les idées de mon père et l'influence qu'elles eurent sur ma première éducation. Une chose me décidait encore à la suppression de ces errements de famille: je possédais le *mémorial* des titres envoyés à Malte en 1789 pour mon agrégation à l'ordre; mais je n'avais pas le travail des Chérin sur ces titres; bien que ma présentation à Louis XVI fît preuve de ce travail, encore me manquait-il, et par conséquent la base de l'édifice. Les deux Chérin, Bernard [1] et son fils Louis-Nicolas, étaient morts; le dernier ayant embrassé la révolution, était devenu chef d'état-major de l'armée du Danube. On connaît la sévérité du père et du fils: le premier se plaignait des *généalogistes chambrelants* (ouvriers qui travaillent en chambre), *gens sans études, qui, pour de l'argent, bercent les particuliers d'idées chimériques de noblesse et de grandeurs.*

Les archives des Chérin avaient été dispersées quand le passé ne compta plus; mais peu à peu les cartons cachés ou dérobés furent rapportés à notre vaste dépôt littéraire: ils y continuent aujourd'hui une série précieuse de manuscrits.

Le carton dans lequel il est question de ma famille est du nombre de ceux qui n'ont pas été perdus. M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque du roi, sachant que je faisais des recherches, et pen-

1. Sur Bernard *Chérin*, voir au tome I des *Mémoires*, la note 2 de la page 5.

sant qu'une communication pouvait m'être utile, a bien voulu me faire part du dossier Chateaubriand. La pièce généalogique dont il m'a été permis de prendre copie est évidemment une minute composée d'abord par le premier Chérin, lorsqu'il fut chargé en 1782 d'examiner les titres de ma sœur Lucile pour son admission au chapitre de l'Argentière; puis cette minute a été continuée par le second Chérin pour mon frère; et enfin pour la rédaction du *Mémorial des actes authentiques,* quand je fus admis dans l'ordre de Malte.

Muni de ces documents, je ne puis plus reculer, car ils ne m'appartiennent pas ; c'est la propriété de mes neveux, aînés de ma famille ; je n'ai pas le droit, pour abonder dans mon opinion particulière, de les priver de ce qu'ils considèrent comme des épaves, produit de leur naufrage.

En plaçant ces arides reliques dans des casiers, je satisfais à ma piété envers mon père, soit que ses convictions aient été risibles ou raisonnables, chimériques ou fondées. J'ai fait les deux parts : les préjugés dans la note, mon indépendance dans le texte.

Une fois mon parti pris, j'ai cru qu'il était juste de joindre au travail des généalogistes des ordres du roi les autres documents que je possédais : ces documents ont repris leur valeur, mes propres recherches viennent de nécessité grossir ma collection.

Le nom que je porte ayant traversé beaucoup de siècles, beaucoup d'aventures se trouvent attachées à ce nom : je les mentionne toutes, afin de dissimuler autant qu'il m'a été possible l'ennui du sujet. Je combats aussi les historiens quand le point en litige en

vaut la peine ; je montre comment ils se sont trompés, ou par imagination, ou par toute autre cause.

J'ai reporté les notes A et B tout à la fin et hors de mes *Mémoires*. Mais si ce m'était un devoir de produire la généalogie de ma famille, personne n'est obligé de la lire : ce hors-d'œuvre peut être passé sans le moindre inconvénient.

Chateaubriand ayant déjà donné, au tome I des *Mémoires*, de la page 4 à la page 17, un résumé très complet de la Généalogie de sa famille, on a cru inutile de reproduire ici les nombreuses pièces et documents qu'il avait réunis à ce sujet, et qui, dans les éditions précédentes, où il sera du reste facile au lecteur de les retrouver, n'occupent pas moins de 122 pages.

APPENDICE

I

CHATEAUBRIAND ET L'HIRONDELLE[1].

L'hirondelle était l'oiseau préféré de Chateaubriand. Il se plaisait à regarder ses jeux, à la suivre dans son vol, et il trouvait toujours, pour parler d'elle, des paroles charmantes. M. de Marcellus nous en a conservé quelques-unes, qui doivent ici trouver place :

En 1822, écrit-il (*Chateaubriand et son temps*, page 460), par un des jours les moins nébuleux de l'été de Londres, M. de Chateaubriand me proposa de l'accompagner dans sa promenade favorite aux ombrages les moins fréquentés de Kensington-Garden; il s'arrêta longtemps aux bords de Serpentine-River, occupé à regarder les jeux des hirondelles sur la surface unie du petit lac; puis, se trouvant dans une veine d'expansion toujours fort rare chez lui : « Connaissez-vous, me dit-il, la physiologie de l'hirondelle, s'il faut parler comme notre siècle, tracée par la main de Buffon? »

Or il advint que, dès mon enfance, passée à la campagne au milieu des hirondelles, j'avais enregistré dans ma mémoire ce brillant paragraphe, et j'en répétai les principaux traits...

M. de Chateaubriand écouta ma récitation comme l'écho d'un souvenir de son jeune âge; puis, après un moment de silence :

1. Ci-dessus, page 180.

« Tout cela, c'est du style affecté, croyez-moi; le travail de l'esprit s'y montre au moins autant que l'observation de la nature. Que sont ces « agilités souples, suivant la trace oblique et « tortueuse des insectes voltigeants, cette flexibilité preste?... » Ce redoublement d'épithètes et de verbes pittoresques qui se rebrouillent, pour dire comme Buffon? J'aime mieux (et en cela, comme en bien d'autres choses, je prends pour mon patron Alceste le misanthrope), oui, j'aime mieux la chanson grecque toute naïve : « Voici venir l'hirondelle qui ramène les beaux « jours; blanche sous le ventre, noire sur le dos. Ouvrez, ne « dédaignez pas l'hirondelle. »

« Au reste, continua-t-il, ce matin, vers l'aube, rêvant éveillé dans mon lit, selon ma coutume, je me suis imaginé entendre une hirondelle gazouiller sur le volet de ma fenêtre; c'était peut-être un de ces moineaux noircis de fumée qui nichent dans les cheminées de Londres, et qui, au centre de la civilisation anglaise, perdent leur couleur, comme tant d'autres animaux y laissent leur naturel et presque leur instinct. Quoiqu'il en soit de mes illusions, je me suis mis, de rêve en rêve, à converser avec l'hirondelle travestie en moineau, et je lui ai adressé des paroles que je suis allé écrire dès que le jour plus grand m'a éclairé. Les voici. Relisons-les à l'ombre, au milieu des bois; c'est le lieu véritable de la scène. »

Et l'ambassadeur me tendit un papier sillonné tout de travers par les grosses lignes de son écriture si familière à mes yeux, si lisible même dans son incorrection, préférée par Louis XVIII à toute autre, et que je déchiffrais journellement sur les brouillons raturés de ses dépêches. Voici ce que je lus :

« Hélas! ma chère hirondelle, je suis un pauvre oiseau mué, et mes plumes ne reviendront plus. Je ne puis donc m'envoler avec toi : trop lourd de chagrins et d'années, me porter te serait impossible. Et puis, où irions-nous? Le printemps et les beaux climats ne sont plus de ma saison. A toi l'air et les amours; à moi la terre et l'isolement. Tu pars : que la rosée rafraîchisse tes ailes! qu'une vergue hospitalière se présente à ton vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer d'Ionie! qu'un octobre serein te sauve du naufrage. Salue pour moi les oliviers d'Athènes et les palmiers de Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te ramèneront, je t'invite à mon banquet funèbre. Viens au soleil couchant happer des moucherons sur l'herbe de ma tombe. Comme toi j'ai aimé la liberté et j'ai vécu de peu. »

Je battis des mains à cette inspiration antique, aussi élégante

et primitive qu'une idylle de Théocrite, aussi gracieuse et plus mélancolique qu'une ode d'Anacréon, harmonieuse autant que les vers de Racine et de La Fontaine; et, comme à la fin de mon enthousiasme je m'étais mis à sourire : « Qu'est-ce donc? » me dit le poète alarmé, « quelque négligence? — Oh! non, », répliquai-je; mais c'est ce « je vis de peu » qui m'embarrasse, et sur lequel pourtant la phrase tombe avec tant de naïveté et d'effet. — Eh bien? » reprit M. de Chateaubriand avec vivacité. — « Avez-vous donc oublié si vite que le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, dîne chez vous ce soir, et que nous avons hier dressé ensemble, sous la dictée de notre célèbre Montmirel, l'édifice du plus splendide festin qui ait jamais embaumé les cuisines et honoré les annales de la diplomatie? — Ah! c'est vrai, » me répondit-il; « je n'y songeais pas ce matin. »

Cette charmante invocation à l'hirondelle, dit en terminant M. de Marcellus, ne devait pas s'envoler avec le songe qui l'avait fait naître, et je l'ai retrouvée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, autrement encadrée sans doute, mais toujours amenée par les réminiscences de la chanson grecque, qui réveillait chez M. de Chateaubriand de si doux souvenirs.

II

LE MARIAGE MORGANATIQUE DE LA DUCHESSE DE BERRY[1].

Le comte de la Ferronnays, au cours de ses entretiens avec le roi Charles X au château de Hradschin, avait été amené à lui dire :

Si Madame ne s'est pas rendue encore à la volonté de Sa Majesté, si elle s'est jusqu'ici refusée à fournir la preuve qu'on lui demande, c'est que ses conseils de Paris, M. Hennequin entre autres, l'ont effrayée sur les conséquences que pourrait avoir pour elle la publicité que l'on voudrait peut-être donner à son mariage. On lui a dit que Votre Majesté ne serait satisfaite que lorsqu'elle aurait entre ses mains l'acte original. Or, Madame, je le crains, ne se dessaisira jamais de cette pièce. Mais s'il existait un autre moyen d'acquérir la certitude que veut

1. Ci-dessus, p. 301.

avoir Votre Majesté, si un homme, honoré de toute la confiance du roi, comme M. de Montbel, par exemple, pouvait, sur sa parole d'honneur, garantir à Votre Majesté l'existence et la parfaite régularité de l'acte de mariage, le roi se déclarerait-il satisfait ?

Depuis l'émigration, Charles X avait l'habitude de tutoyer M. de La Ferronnays. Il répondit vivement : « Oui, « certainement, je ne demande qu'à être convaincu. »

Il fut alors convenu que M. de la Ferronnays et M. de Montbel se rendraient à Florence auprès de la duchesse de Berry. Le comte de la Ferronnays continue ainsi son récit en ces termes :

Je trouvai, en revenant à Prague, la voiture de M. de Montbel attelée devant ma porte. Il attendait mon retour pour se mettre en route pour Florence, où nous devions rejoindre la duchesse. Il comptait passer par Vienne, où il avait à se munir de certains papiers qu'il jugeait utiles. Moi, je comptais me rendre directement en Toscane. Cependant, quelque diligence que j'aie pu faire, je n'y arrivai que vingt-quatre heures après lui.

Je me présentai immédiatement à son hôtel, il était six heures du matin. Bientôt, Montbel me rejoignit dans un petit salon attenant à sa chambre à coucher.

« Nous avons fait un voyage inutile, me dit-il aussitôt ; je regrette bien de l'avoir entrepris. J'ai vu la duchesse de Berry hier, une heure après mon arrivée. Je l'ai trouvée plus montée, plus irritée que jamais contre le roi. Elle est fermement décidée à ne céder en rien et à risquer toutes les conséquences d'un éclat en arrivant à Prague, en dépit des mesures prises pour lui en fermer la route. Tous mes raisonnements, toutes mes supplications ont été inutiles. Elle a fini par s'emporter contre ce qu'elle appelait la partialité de ma conduite. Je ne puis plus rien. Quant à vous, elle vous attend avec impatience. Elle se persuade que la lettre que vous lui apportez de l'empereur lui donnera la liberté de continuer son voyage. Cette lettre, si différente de ce qu'elle espère, va redoubler son irritation. Vous allez avoir une scène pénible, et il me paraît impossible que vous parveniez à lui faire entendre raison. »

Comme la duchesse de Berry ne devait recevoir M. de La Ferronnays qu'à onze heures, celui-ci se rendit, en quittant M. de Montbel, chez le comte de Saint-Priest. M. de Saint-Priest

était le conseil le plus autorisé de la princesse. L'accueil fut parfait, mais enveloppé cependant de toutes les réserves imaginables. « Au fond, la question demeure la même, disait M. de Saint-Priest. Si affectueuse que soit la lettre du roi apportée par M. de Montbel, elle ne change rien aux exigences premières, ni aux raisons, par conséquent, qu'a la duchesse de les repousser. Le fait seul, concluait M. de Saint-Priest, de la délivrance de son acte de mariage que l'on demande à Madame, suffirait à la déposséder de ses droits de mère, de princesse du sang et de régente. Elle se refuse et se refusera toujours à le livrer. »

C'était aborder brusquement une question que M. de La Ferronnays n'entendait traiter qu'avec la duchesse elle-même. Il quitta donc M. de Saint-Priest, non cependant sans en avoir obtenu la promesse d'une neutralité complète.

A l'heure dite, continue-t-il dans son récit, je me présentai au Poggio Imperiale qu'habitait Madame. Lorsqu'on m'annonça, elle se trouvait seule dans un petit salon avec le comte Lucchesi, qui se retira aussitôt.

La première phrase de Son Altesse Royale fut un remerciement. La seconde fut pour me demander la lettre de l'empereur. Elle la lut plusieurs fois avec une émotion toujours croissante :

« Je vois, dit-elle enfin avec colère, que la partie contre moi est fortement liée. Cette lettre de l'empereur est évidemment dictée par le roi. On veut me pousser à bout. On veut pouvoir dire à la France et à mes enfants qu'il n'y a plus de duchesse de Berry, qu'il n'y a plus qu'une étrangère à laquelle n'est dû ni protection ni pitié! On dresse un pilori et l'on veut que je m'y attache moi-même...

« On me connaît bien mal si l'on me croit capable d'une pareille lâcheté. Ceux qui me tiennent un si haut langage apprécient faussement leur position et la mienne. Ils ignorent tout ce que l'opinion publique peut me donner de force contre eux. Ils l'apprendront, car, puisqu'on veut la guerre, je l'accepte. Je ferai tout imprimer, tout publier. Je prouverai que c'est à moi à imposer des conditions et non pas à moi à en accepter. Je forcerai le roi à respecter mes droits et à me rendre enfin mes enfants. »

La parole de Madame la duchesse de Berry était haute et brève, son geste saccadé; et sans son extrême agitation, j'aurais pu croire qu'elle répétait un rôle étudié. Je m'attendais à cette vivacité; j'étais aussi préparé au langage que j'allais avoir à tenir, mais je ne me hâtai pas de répondre.

Étonnée de mon silence :

— Mais enfin, dit-elle, ne trouvez-vous pas que j'ai raison?

— J'oserai tout vous dire, Madame, parce que les raisons que j'ai d'être absolument sincère justifieront la sévérité de ma parole. Tout ce que Votre Altesse vient de me dire me fait craindre qu'elle ne soit mal informée, mal conseillée ou mal inspirée. Je viens d'écouter Madame avec une grande attention, et je suis obligé de lui dire qu'elle se trompe sur les intentions du roi, mais qu'elle se trompe, malheureusement aussi, sur sa position personnelle.

Le roi ne croit pas, Madame, au mariage de Votre Altesse. Il n'y croit pas parce que vous vous refusez à lui en donner la preuve, et parce que vos amis continuent à protester contre la réalité de ce mariage. Il importe pourtant que la vérité à cet égard soit connue. On en a trop dit ou pas assez dit. La présence de M. le comte Lucchesi auprès de Votre Altesse n'est plus explicable. Tant qu'il en sera ainsi, je ne crains pas de le dire, le roi, ayant avec lui ses petits-enfants, ne peut vous admettre dans l'intérieur de sa famille. Le droit, la justice et la raison, sont du côté de Sa Majesté.

Ici, la duchesse de Berry, dont l'agitation était extrême, ne put se contenir et s'écria :

— Mais, monsieur, je vous donne ma parole d'honneur que je suis mariée. L'acte de mon mariage, parfaitement en règle, existe. Il est déposé entre des mains sûres, et, certes, je ne l'en retirerai pas pour le remettre entre celles de Charles X et de M. de Metternich.

— Je prie Votre Altesse de remarquer que c'est la première fois qu'elle daigne me parler avec cette confiance. Une telle déclaration, faite à Naples et avec cet accent de vérité, m'eût suffi, j'ose le croire, pour remplir d'une façon entièrement satisfaisante la mission qu'il avait plu à Votre Altesse Royale de me confier. Mais que pouvais-je opposer aux doutes du roi? Qu'avais-je à lui dire pour rassurer sa conscience? Rien, Madame, car vous ne m'aviez rien dit. Ma conviction personnelle ne pouvait être d'aucun poids. Vos amis, d'ailleurs, me la reprochaient. Avouer que l'on croyait au mariage de Votre Altesse leur semblait presque une trahison. Je ne pouvais donc rien dire, et j'ai été forcé de laisser le roi dans la plénitude de ses doutes.

Ne croyez pas, Madame, qu'il soit dans l'intérêt de Charles X de flétrir la veuve de son fils et la mère de son petit-fils. Non, il ne se montre jaloux que de votre honneur de veuve et de

mère, croyez-le. Le roi a pu désapprouver un mariage fait à son insu, il a pu s'en irriter même; mais, aujourd'hui, il ne demande qu'à mettre sa conscience en repos et votre honneur à l'abri.

Votre Altesse Royale parle de la force que lui prête l'opinion. Elle semble menacer de sa colère le roi et les puissances. Hélas! tous ces éclats ne seraient que de nouveaux et grands malheurs. Il est bien douloureux pour moi d'en être réduit à ne faire entendre qu'un langage cruel. Mais il faut que Madame sache enfin toute la vérité, pour se résoudre à un sacrifice nécessaire.

Non; Madame n'est plus en mesure de dicter des lois ni d'imposer des conditions : elle juge toujours sa position du haut de ce piédestal où l'opinion l'avait placée pendant quelque temps. Sans doute, si Votre Altesse Royale y était demeurée; si, après l'admiration qu'avaient inspirée son courage, sa constance, son dévouement sublimes, nous n'avions eu à gémir que sur ses revers et sa captivité, non seulement Madame n'aurait rien perdu de son prestige, mais elle serait sortie de Blaye encore grandie. Elle n'aurait pas à dicter de conditions, car elle ne trouverait devant elle que des volontés soumises. Mais, malheureusement pour Madame et pour la France, la déclaration du mois de février[1] a complètement et cruellement changé tout cela.

Croyez-en, Madame, la voix d'un ami qui ne pourra jamais vous donner une plus grande preuve de son dévouement qu'il ne le fait en ce moment, ou plutôt n'écoutez que votre raison. Elle vous fera comprendre pourquoi et combien votre position est changée. Vous reconnaîtrez combien est coupable l'irréflexion de ceux qui vous conseillent la résistance et même la menace. Tout le monde vous plaint, Madame, mais personne ne vous craint plus. La lutte qu'on vous engage à soutenir est désormais trop inégale. Sa prolongation ne peut désormais n'être funeste qu'à vous seule. »

Je voyais, pendant que je parlais, la malheureuse princesse rougir, pâlir; des larmes coulaient le long de ses joues, mais elle n'essayait pas de m'interrompre. Je pus remplir mon triste

1. « Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« MARIE-CAROLINE.

« Blaye, 22 février 1833. »

devoir jusqu'au bout. Elle me regarda alors avec une indéfinissable expression.

— Si tout ce que vous venez de me dire est vrai, on me trompe et je suis bien malheureuse. Que voulez vous que je fasse? Puis-je envoyer ce titre original qui, devant les tribunaux, serait ma condamnation?

— Non, Madame, je suis le premier à dire à Votre Altesse que, dans aucun cas, elle ne doit s'en dessaisir. Seule, la conscience du roi veut être rassurée; il n'y a, à sa demande, aucun autre mobile. Si le roi pouvait acquérir la certitude du mariage de Votre Altesse, sans qu'elle se dessaisît de l'acte original, sans même qu'elle en donnât une copie, verrait-elle quelque danger, pour elle ou pour ses intérêts, à satisfaire Charles X?

La princesse cherchait à deviner ma pensée.

— Quel moyen pouvez-vous donc imaginer qui satisfasse le roi, puisqu'il refuse de croire à ma parole?

— Le roi n'y croit pas, parce que vous ne la lui avez pas donnée.

— Mais je vous répète que je suis mariée. L'acte est à Rome, déposé entre les mains du Pape.

— Eh bien, Madame, si un homme, honoré de votre confiance et de celle du roi, si M. de Montbel se rendait à Rome, vous refuseriez-vous à ce que le dépositaire de votre acte de mariage lui en donnât communication, ou, du moins, lui en certifiât l'existence?

J'ai la certitude que la déclaration de M. de Montbel serait immédiatement suivie de l'envoi de passeports que Votre Altesse désire si impatiemment.

Madame la duchesse de Berry, enfin vaincue, s'approcha de moi et me dit avec un triste sourire :

— Je ne vois aucun inconvénient à essayer le moyen que vous me proposez, mais vous comprenez que je ne puis décider seule. Le consentement du comte Lucchesi est aussi nécessaire que le mien.

M. le comte Lucchesi était dans un salon voisin avec MM. de Montbel et de Saint-Priest; je l'appelai. Madame lui répéta elle-même la proposition que je venais de lui faire. Il n'hésita pas à l'accepter.

Je demandai alors à faire entrer ces deux autres messieurs. Tout le monde s'assit autour d'une petite table devant laquelle Madame la duchesse de Berry était elle-même assise, et, par son ordre, je rendis compte de l'explication que je venais d'avoir

avec elle. En achevant, je m'adressai au comte de Montbel :

— Et maintenant, monsieur, c'est à vous seul, qui connaissez la pensée du roi et qui, pour ainsi dire, le représentez ici, qu'il appartient de juger et de déclarer si le moyen que je propose pourra satisfaire Sa Majesté et faire cesser l'opposition qu'elle met à l'arrivée de Madame à Prague?

— J'en prends l'engagement formel, s'écria M. de Montbel avec un profonde émotion. Madame, que de reconnaissance nous vous devrons et combien je serai heureux, si je puis avoir un peu contribué à un rapprochement que je désire de toute mon âme!

Je proposai à M. de Montbel de rédiger lui-même, séance tenante, la minute d'une lettre au cardinal-vicaire, qui serait ensuite copiée et signée par Madame et par le comte Lucchesi. Quelques instants suffirent à la rédaction de ce projet qui fut approuvé.

Il fut convenu que la lettre serait écrite dans la journée, et Madame nous invita à nous réunir chez elle le lendemain à midi; elle ajouta que M. de Montbel pourrait ensuite partir pour Rome, et qu'elle-même quitterait Florence le surlendemain pour aller à Bologne, où M. de Montbel la rejoindrait.

Le lendemain, en effet, nous nous retrouvions à l'heure dite au Poggio Imperiale. Son Altesse nous reçut avec un air de contentement que, pour ma part, je ne lui avais pas encore vu.

« J'ai fait, nous dit-elle, tout ce que vous avez désiré. J'espère que, enfin, on sera content. »

Elle nous montra en même temps sa lettre au cardinal-vicaire; cette lettre était exactement conforme au modèle donné par M. de Montbel. La signature de Madame et celle du comte Lucchesi se trouvaient au bas, et leur authenticité était certifiée par le grand-duc de Toscane et son ministre Fossombroni. M. de Montbel partit le soir même pour Rome, et moi je quittait Florence le surlendemain.

A une poste de Viterbe, je rencontrai M. de Montbel, qui avait déjà rempli sa mission; il ne s'était arrêté à Rome qu'une demi-journée. Il n'avait vu que le cardinal-vicaire, qui, après avoir pris les ordres du Pape, s'était empressé, non seulement de lui donner une déclaration écrite du mariage de Madame la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi, mais lui en avait montré l'acte parfaitement en règle. M. de Montbel était décidé à voyager sans s'arrêter, convaincu du succès définitif de sa mission...

III

FRAGMENTS INÉDITS DES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE[1]

Au printemps de 1832, au plus fort de l'invasion du choléra, le duc de Noailles fut présenté à Mme Récamier. Il fut aussitôt adopté par elle et par M. de Chateaubriand. Ce dernier prisait très haut le jugement et le sens politique, la raison et la droiture du jeune pair de France, qui venait de débuter avec éclat à la tribune de la Chambre haute et qui devait-être, dix-sept ans plus tard, son successeur à l'Académie française.

Au mois de septembre 1836, Chateaubriand alla passer quelques jours au château de Maintenon, chez M. de Noailles, et il écrivit un chapitre qu'il destinait à ses *Mémoires*. Ce chapitre cependant n'y fut pas inséré ; le manuscrit en fut donné par l'auteur à Mme Récamier. Mme Lenormant l'a publié au tome II de ses *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, pages 453 et suivantes, et nous le reproduisons ici comme un complément naturel et nécessaire des *Mémoires*.

Maintenon, septembre 1836.

INCIDENCES. — JARDINS.

Je reprends la plume au château de Maintenon dont je parcours les jardins à la lumière de l'automne : *peregrinæ gentis amœnum hospitium.*

En passant devant les côtes de la Grèce, je me demandais autrefois ce qu'étaient devenus les quatre arpents du jardin d'Alcinoüs, ombragés de grenadiers, de pommiers, de figuiers et ornés de deux fontaines ? Le potager du bonhomme Laërte à Ithaque n'avait plus ses vingt-deux poiriers, lorsque je naviguai devant cette île, et l'on ne me sut dire si Zante était toujours la patrie de la fleur d'hyacinthe. L'enclos d'Académus, à Athènes, m'offrit quelques souches d'oliviers, comme le jardin

1. Ci-dessus, page 364.

des douleurs à Jérusalem. Je n'ai point erré dans les jardins de Babylone, mais Plutarque nous apprend qu'ils existaient encore du temps d'Alexandre. Carthage m'a présenté l'aspect d'un parc semé des vestiges des palais de Didon. A Grenade, au travers des portiques de l'Alhambra, mes regards ne se pouvaient détacher des bocages ou la romance espagnole a placé les amours des Zégris. Du haut de la tour de David à Jérusalem, le roi prophète aperçut Bethsabée se baignant dans les jardins d'Urie ; moi, je n'y ai vu passer qu'une fille d'Eve : pauvre Abigaïl, qui ne m'inspirera jamais les magnifiques psaumes de la pénitence.

Pendant le conclave de 1828, je me promenais dans les jardins du Vatican. Un aigle, déplumé et prisonnier dans une loge, offrait l'emblème de Rome païenne abattue ; un lapin étique était livré en proie à l'oiseau du Capitole, qui avait dévoré le monde. Des moines m'ont montré à Tusculum et à Tibur les vergers en friche de Cicéron et d'Horace. Je suis allé à la chasse aux canards sauvages dans le Laurentinum de Pline ; les vagues y venaient mourir au pied du mur de la salle à manger, où, par trois fenêtres on découvrait comme trois mers, *quasi tria maria*.

A Rome même, couché parmi les anémones sauvages de Bel Respiro, entre les pins qui formaient une voûte sur ma tête, se déroulait au loin la chaîne de la Sabine ; Albe enchantait mes yeux de sa montagne d'azur, dont les hautes dentelures étaient frangées de l'or des derniers rayons du soleil : spectacle plus admirable encore, lorsque je venais à songer que Virgile l'avait contemplé comme moi, et que je le revoyais, du milieu des débris de la cité des Césars, par dessus le pampre du tombeau des Scipions.

Beaux parcs et beaux jardins, qui dans votre clôture
Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
Non sans quelque démon qui défend aux hivers
D'en effacer jamais l'agréable peinture.

CHATEAU ET PARC DE MAINTENON. — LES AQUEDUCS. — RACINE. — Mme DE MAINTENON. — LOUIS XIV. — CHARLES X.

Si de ces Hespérides de la poésie et de l'histoire je descends aux jardins de nos jours, quelle multitude en ai-je vue naître et mourir ? Sans parler des bois de Sceaux, de Marly, de Choisy, rasés au niveau des blés, sans parler des bosquets de Versailles que l'on prétend rendre à leurs fêtes ! J'ai aussi planté des jar-

dins ; ma petite rigole, passage des pluies d'hiver, était à mes yeux les étangs du *Prædium rusticum*.

Vu du côté du parc, le château de Maintenon, entouré de fossés remplis des eaux de l'Eure, présente à gauche une tour carrée de pierres bleuâtres, à droite une tour ronde de briques rouges. La tour carrée se réunit, par un corps de logis, à la voûte surbaissée qui donne entrée de la cour extérieure dans la cour intérieure du château. Sur cette voûte, s'élève un amas de tourillons : de ceux-ci part un bâtiment qui va se rattacher transversalement à un autre corps de logis venant de la tour ronde. Ces trois lignes d'architecture renferment un espace clos de trois côtés et ouvert seulement sur le parc.

Les sept ou huit tours de différentes grosseur, hauteur et forme, sont coiffées de bonnets de prêtre, qui se mêlent à la fenêtre d'une église, placée en dehors, du côté du village.

La façade du château du côté du village est du temps de la Renaissance. Les fantaisies de cette architecture donnent au château de Maintenon un caractère particulier. On dirait d'une petite ville d'autrefois, ou d'une abbaye fortifiée, avec ses flèches, ses clochers, groupés à l'aventure.

Pour achever le pêle-mêle des époques, on aperçoit un grand aqueduc, ouvrage de Louis XIV ; on le croirait un travail des Césars. On descend du salon du château dans le jardin par un pont nouvellement établi qui tient de l'architecture du Rialto. Ainsi l'ancienne Rome, le *cinque cento* de l'Italie, se trouvent associés au XVIe siècle de la France. Les souvenirs de Bianca Capello et de Médicis, de la duchesse d'Etampes et de François Ier s'élèvent à travers les souvenirs de Louis XIV et de Mme de Maintenon, tout cela dominé et complété par la catastrophe récente de Charles X.

Ce château a été rebâti par Jean Cottereau, argentier de Louis XII. Marot, dans son *Cimetière*, prétend que Cottereau avait été trop honnête homme pour un financier. Une des filles de Cottereau porta la terre de Maintenon dans la maison d'Angennes. En 1675, cette terre fut achetée par Françoise d'Aubigné, qui devint Mme de Maintenon. Maintenon est tombé en 1698, dans la famille de Noailles, par le mariage d'une nièce de la femme de Louis XIV avec Adrien Maurice, duc de Noailles.

Le parc a quelque chose du sérieux et du calme du grand roi. Vers le milieu, le premier rang des arcades de l'aqueduc traverse le lit de l'Eure et réunit les deux collines opposées de la vallée, de sorte qu'à Maintenon une branche de l'Eure eût coulé

dans les airs au-dessus de l'Eure. *Dans les airs* est le mot : car les premières arcades, telles qu'elles existent, ont quatre-vingt-quatre pieds de hauteur et elles devaient être surmontées de deux autres rangs d'arcades.

Les aqueducs romains ne sont rien auprès des aqueducs de Maintenon ; ils défileraient tous sous un de ces portiques. Je ne connais que l'Aqueduc de Ségovie, en Espagne, qui rappelle la masse et la solidité de celui-ci ; mais il est plus court et plus bas. Si l'on se figure une trentaine d'arcs de triomphe enchaînés latéralement les uns aux autres, et à peu près semblables par la hauteur et par l'ouverture à l'arc de triomphe de l'Etoile, on aura une idée de l'aqueduc de Maintenon, mais encore faudra-t-il se souvenir qu'on ne voit là qu'un tiers de la perpendiculaire et de la découpure que devait former la triple galerie, destinée au chemin des eaux.

Les fragments tombés de cet aqueduc sont des blocs compacts de rochers ; ils sont couverts d'arbres autour desquels des corneilles de la grosseur d'une colombe voltigent : elles passent et repassent sous les cintres de l'aqueduc, comme de petites fées noires, exécutant des danses fatidiques sous des guirlandes.

A l'aspect de ce monument, on est frappé du caractère imposant qu'imprimait Louis XIV à ses ouvrages. Il est à jamais regrettable que ce conduit gigantesque n'ait pas été achevé : l'eau transportée à Versailles en eut alimenté les fontaines et eût créé une autre merveille, en rendant leurs eaux jaillissantes perpétuelles ; de là on aurait pu l'amener dans les faubourgs de Paris. Il est fâcheux, sans doute, que le camp formé pour les travaux à Maintenon en 1686 ait vu périr un grand nombre de soldats ; il est fâcheux que beaucoup de millions aient été dépensés pour une entreprise inachevée. Mais certes, il est encore plus fâcheux que Louis XIV, pressé par la nécessité, étonné par ces cris d'économie avec lesquels on renverse les plus hauts desseins, ait manqué de patience, le plus grand monument de la terre appartiendrait aujourd'hui à la France.

Quoiqu'on en dise la renommée d'un peuple accroît la puissance de ce peuple, et n'est pas une chose vaine. Quant aux millions, leur valeur fut restée représentée à gros intérêts dans un édifice aussi utile qu'admirable ; quant aux soldats, ils seraient tombés comme tombaient les légions romaines en bâtissant leurs fameuses *voies*, autre espèce de champ de bataille, non moins glorieux pour la patrie.

C'est dans cette allée de vieux tilleuls, où je me promenais

tout à l'heure, que Racine, après le triomphe de la *Phèdre* de Pradon, soupira ses derniers cantiques :

Pour trouver un bien facile
Qui nous vient d'être arraché,
Par quel chemin difficile
Hélas ! nous avons marché !
Dans une route insensée
Notre âme en vain s'est lassée,
Sans se reposer jamais,
Fermant l'œil à la lumière
Qui nous montrait la carrière
De la bienheureuse paix !

Mme de Maintenon, parvenue au faîte des grandeurs, écrivait à son frère : « Je n'en puis plus, je voudrais être morte. » Elle écrivait à Mme de La Maisonfort : « Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse... j'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs... et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. » Mme de Maintenon s'écriait : « Quel supplice d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable ! » On a fait un crime à la fille d'un simple gentilhomme, à la veuve de Scarron, de parler ainsi de Louis XIV, qui l'avait élevée jusqu'à son lit ; moi, j'y trouve l'accent d'une nature supérieure, au-dessus de la haute fortune à laquelle elle était parvenue. J'aurais seulement préféré que Mme de Maintenon n'eut pas quitté Louis XIV mourant, surtout après avoir entendu ces tendres et graves paroles : « Je ne regrette que vous ; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous : l'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter [1]. »

Les dernières années de ce monarque furent une expiation offerte aux premières. Dépouillé de sa prospérité et de sa famille, c'est de cette fenêtre qu'il promenait ses yeux sur ce jardin. Il les fixait sans doute sur ce conducteur des eaux déjà abandonné depuis vingt ans ; grandes ruines, images des ruines du grand roi, elles semblaient lui prédire le tarissement de sa race et attendre son arrière petit-fils. Le temps où Le Nôtre dessinait pour Mme de La Vallière les jardins de Versailles n'était plus ; ils étaient aussi passés, plus d'un siècle auparavant,

1. « Le reproche que M. de Chateaubriand, après tant d'autres, adresse ici à Mme de Maintenon, a cessé de peser sur la mémoire de cette femme illustre, depuis qu'on a publié la *Relation de la dernière maladie de Louis XIV* par le marquis de Dangeau » (Note de Mme Lenormant).

les jours d'Olivier de Serres, lequel disait à Henri IV, projetant des jardins pour Gabrielle : « On peut cultiver les cannes du sucre, afin qu'accouplées avec l'oranger et ses compagnons, le jardin soit parfaitement anobli et rendu du tout magnifique. »

Dans l'absorption de ces rêves qui donnent quelquefois la seconde vue, Louis XIV aurait pu découvrir son successeur immédiat hâtant la chute des portiques de la vallée de l'Eure, pour y prendre les matériaux des mesquins pavillons de ses ignobles maîtresses. Après Louis XV, il aurait pu voir encore une autre ombre s'agenouiller, incliner sa tête et la poser en silence sur le fronton de l'aqueduc, comme sur un échafaud élevé dans le ciel. Enfin, qui sait si, par ces pressentiments attachés aux races royales, Louis XIV n'aurait pas une nuit, dans ce château de Maintenon, entendu frapper à sa porte : « Qui va là ? — Charles X, votre petit-fils. »

Louis XIV ne se réveilla pas pour voir le cadavre de Mme de Maintenon traîné la corde au cou autour de Saint-Cyr.

MANUSCRIT. — PASSAGE DE CHARLES X A MAINTENON.

Maintenon, septembre 1836.

Mon hôte m'a raconté la demi-nuit que Charles X, banni, passa au château de Maintenon. La monarchie des Capets finissait par une scène de château du moyen âge; les rois du passé avaient remonté dans leurs siècles pour mourir. *Les dieux*, comme au temps de César, *nous promettent une grande mutation et un grand changement de l'état des choses qui sont à présent, en un autre tout contraire* (PLUTARQUE).

Le manuscrit d'une des nièces de M. le duc de Noailles, et qu'il a bien voulu me communiquer, retrace les faits dont cette jeune femme avait été le témoin. Il m'a permis d'en extraire ces passages :

« Mon oncle, prévoyant que le roi allait venir (à Maintenon) lui demander asile, donna des ordres pour qu'on préparât le château... Nous nous levâmes pour recevoir le roi, et, en attendant son arrivée, j'allai me placer à une fenêtre de la tourelle qui précède le billard, pour observer ce qui se passait dans la cour. La nuit était calme et pure, la lune à demi-voilée éclairait d'une lueur pâle et triste tous les objets, et le silence n'était encore troublé que par le pas des chevaux de deux régiments de cavalerie qui défilaient sur le pont; après eux défila sur le même pont l'artillerie de la garde, mèche allumée. Le bruit sourd des

pièces de canon, l'aspect des noirs caissons, la vue des torches au milieu des ombres de la nuit, serraient horriblement le cœur et présentaient l'image, hélas! trop vraie, du convoi de la monarchie.

« Bientôt les chevaux et les premières voitures arrivèrent; ensuite M. le Dauphin et Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Berry, M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle, enfin le roi et toute sa suite. En descendant de voiture, le roi paraissait extrêmement accablé; sa tête était tombée sur sa poitrine, ses traits étaient tirés et son visage décomposé par la douleur. Cette marche presque sépulcrale de quatre heures, au petit pas et au milieu des ténèbres, avait contribué aussi à appesantir ses esprits, et dans ce moment d'ailleurs la couronne ne pesait-elle pas assez sur son front? Il eut quelque peine à monter l'escalier. Mon oncle le conduisit dans son appartement qui était celui de Mme de Maintenon; il y resta quelques moments seul avec sa famille, puis chacun des princes se retira dans le sien. Mon oncle et ma tante entrèrent alors chez le roi. Il leur parla avec sa bonté ordinaire, leur dit combien il était malheureux de n'avoir pu faire le bonheur de la France, que ç'avait toujours été son vœu le plus cher. » Tout mon désespoir, ajouta-t-il, est de voir dans quel état je la laisse: que va-t-il arriver? le duc d'Orléans lui-même n'est pas sûr d'avoir dans quinze jours sa tête sur ses épaules. Tout Paris est là sur la route marchant contre moi : les commissaires me l'ont assuré. Je ne m'en suis pas entièrement fié à leur rapport; j'ai appelé Maison quand ils ont été sortis et je lui ai dit : — Je vous demande sur l'honneur de me dire, foi de soldat, si ce qu'ils m'ont dit est vrai? — Il m'a répondu : ils ne vous ont dit que la moitié de la vérité. »

« Après la retraite du roi, chacun rentra successivement dans sa chambre. Je ne voulus pas me coucher, et je me mis de nouveau à la fenêtre à contempler le spectacle que j'avais sous les yeux. Un garde à pied était en faction à la petite porte du grand escalier, un garde du corps était placé sur le balcon extérieur qui communique de la tour carrée à l'emplacement où couchait le roi. Aux premiers rayons de l'aurore, cette figure guerrière se dessinait d'une manière pittoresque sur ces murs brunis par le temps, et ses pas retentissaient sur ces pierres antiques, comme autrefois peut-être ceux des preux bardés de fer qui les avaient foulées.....

« A sept heures et demie, j'allai faire ma toilette chez ma tante, et à neuf heures je descendis avec Mme de Rivera chez

M. le duc de Bordeaux où Mademoiselle vint peu après. M. le duc de Bordeaux s'amusait, avec les enfants de ma tante, à jeter du pain aux poissons, et se roulait avec eux sur des matelas étendus dans la chambre. Rien ne déchirait le cœur comme la vue de ces enfants, riant ainsi aux malheurs qui les frappaient. A dix heures, le roi se rendit à la messe dans la chapelle du château. Ce fut dans cette petite chapelle que l'infortuné monarque fit son sacrifice à Dieu et déposa à ses pieds cette couronne brillante qui lui était si douloureusement arrachée, avec cette admirable, mais inutile vertu de résignation, héroïsme héréditaire dans sa malheureuse famille.

« En effet, ce fut à Maintenon que Charles X cessa véritablement de régner; ce fut là qu'il licencia la garde royale et les cent Suisses, ne gardant pour son escorte que les gardes du corps. De ce moment il ne donna plus d'ordre et se constitua en quelque sorte prisonnier; les commissaires réglèrent sa route jusqu'à Cherbourg.

« Après la messe, le roi remonta un instant dans sa chambre, puis le sinistre cortège se remit en route à dix heures et demie. Le départ fut déchirant : tous les malheurs et la plus noble résignation se peignaient sur le visage de Mme la Dauphine si habituée à la douleur. Elle m'adressa quelques mots, puis s'avançant vers les gardes qui étaient rangés dans la cour, elle leur présenta sa main sur laquelle ils se précipitèrent en versant des larmes; ses propres yeux en étaient remplis, et elle répétait ces paroles d'une voix émue : « Ce n'est pas ma faute, mes amis, ce n'est pas ma faute. »

« M. le Dauphin embrassa M. de Diesbach qui commandait la compagnie des gardes, et monta à cheval. M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle montèrent chacun dans une voiture séparée. Le roi partit le dernier; il parla quelque temps à mon oncle d'une manière pleine de bonté, et le remercia de l'hospitalité qu'il avait trouvée chez lui; puis il s'avança vers les troupes et leur fit ses adieux avec cet accent du cœur qui lui appartient : « J'espère, leur dit-il, que nous nous reverrons bientôt. » Un gendarme des chasses se jeta à ses pieds et lui baisa la main en sanglotant, il la donna à plusieurs autres, et se tournant vers le garde à pied qui était de faction, et qui lui présentait les armes : « Allons, dit-il, je vous remercie, vous avez fait votre devoir. « Je suis content; mais vous devez être bien fatigué! — Ah! « sire, répondit le vieux soldat en laissant couler de grosses « larmes sur sa moustache blanchie, la fatigue n'est rien : en-

« core si nous avions pu sauver Votre Majesté. » Un grenadier perça la foule et vint dans ce moment se placer devant le roi : « Que voulez-vous? » lui dit Sa Majesté. « Sire, » répondit le soldat en portant la main à son bonnet, « je voulais vous voir « encore une fois. »

« Le roi profondément attendri, se jeta dans sa voiture, et toute cette scène disparut. »

L'AUTEUR DU MANUSCRIT. — MES HOTES.

Maintenon, septembre 1836.

Les calamités accroissent leur effet du sort de celui qui les raconte : ce récit est l'ouvrage de Mme de Chalais-Périgord, née Beauvillier-Saint-Aignan. Le duc de Beauvillier fut, sous Louis XIV, gouverneur du prince, tige de la race aujourd'hui proscrite. La dernière fille de l'ami de Fénelon s'est rencontrée sur le chemin du duc de Bordeaux, et elle s'est hâtée d'aller dire à son père qu'elle avait vu passer le dernier héritier du duc de Bourgogne. La jeune princesse réunissait beauté, nom et fortune ; elle avait d'abord envoyé ses pensées dans le monde à la recherche des plaisirs ; son espérance, comme la colombe après le déluge trouvant la terre souillée, est rentrée dans l'arche de Dieu.

Lorsqu'en 1816, je passai par ici pour aller écrire à Montboissier le onzième livre de la première partie de ces *Mémoires*, le château de Maintenon était délaissé ; Mme de Chalais n'était pas encore née : depuis elle a étendu et compté sa vie entière sur vingt-six années de la mienne. Les lambeaux de mon existence ont ainsi composé les printemps d'une multitude de femmes tombées après leur mois de mai. Montboissier est à présent désert, et Maintenon est habité : ses nouveaux maîtres sont mes hôtes.

M. le duc de Noailles, qui, si rien ne l'arrête, remplira une brillante carrière, n'avait pas voix délibérative lorsque j'étais à la Chambre des pairs : je ne l'ai point entendu prononcer ces discours où il a plaidé, avec l'autorité de la raison et la puissance de la parole, la cause de la France et celle des royales infortunes. Son rôle a commencé quand le mien a fini : il a prêté serment au malheur d'une manière plus utile que moi.

Mme la duchesse de Noailles est nièce de M. le marquis de Mortemart, mon ancien colonel au régiment de Navarre ; elle a une triste et douce ressemblance avec ma sœur Julie.

La Fontaine disait à Mme de Montespan :

Paroles et regards, tout est charme dans vous,
Olympe : c'est assez qu'à mon dernier ouvrage
Votre nom serve un jour de rempart et d'abri.
Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie.

Dans le mariage de M. le duc de Noailles et de Mlle de Mortemart, sont venues se perdre les rivalités de Mme de Maintenon et de Mme de Montespan. A la présente heure, qui se trouble la cervelle à propos du cœur d'un souverain ? Ce cœur est glacé depuis cent vingt ans, et, dans le décri et l'abaissement des monarchies, les attachements d'un roi, fût-il Louis XIV, sont-ils des événements ? Sur l'échelle énorme des révolutions modernes, que peut-on mesurer qui ne se contracte en un point imperceptible ? Les générations nouvelles s'embarrassent-elles des intrigues de Versailles, qui n'est plus qu'une crypte ? Que fait à la société transformée la fin des inimitiés du sang de quelques femmes, jadis destinées, sous des berceaux ou dans des palais, à la couche de duvet ou de fleurs ?

Cependant, autour des intérêts généraux de l'histoire, ne serait-il pas des curiosités historiques ? Si quelque Aulu-Gelle, quelque Macrobe, quelque Strobée, quelque Suidas, quelque Athénée du ve ou vie siècle, après m'avoir peint le sac de Rome par Alaric, m'apprenait, par hasard, ce que devint Bérénice quand Titus l'eut renvoyée ; s'il me montrait Antiochus rentré dans cette Césarée, *lieux charmants où son cœur*... avait adoré celle qui en aimait une autre ; s'il me menait dans un château du Liban, habité par une descendante de la reine de Palestine, en dépit de la destruction de la ville éternelle et de l'invasion des Barbares, il me plairait encore de rencontrer dans *l'Orient désert* le souvenir de Bérénice.

IV

MADAME TASTU ET LES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE[1].

Madame A. Tastu, en 1834, avait assisté aux lectures des *Mémoires*, et elle en a rendu compte à sa manière dans ces *Stances* pleines de grâce et d'harmonie :

1. Ci-dessus, page 402.

Oui, si dans mes beaux jours, comme aujourd'hui, poète,
Vous m'étiez apparu : mains jointes devant vous,
Vous alors, à mes yeux, ange, saint ou prophète,
J'aurais courbé la tête
Et fléchi les genoux.

Hélas ! à chaque pas nous sentons sur la route
De ses jeunes respects le cœur se délier ;
L'oreille est moins flexible à la voix qu'elle écoute,
Et le genou sans doute
Moins facile à plier.

Las de voir insulter le nom qu'on déifie,
Las de trouver le mal où l'on cherchait le bien,
Plus tard l'esprit dédaigne et l'âme se défie :
Triste philosophie
Qui prend et ne rend rien !

Dès lors, pauvres esquifs mis à sec sur la grève,
Nous n'avons, engourdis dans un morne sommeil,
Ni vent pour nous bercer, ni flot qui nous soulève ;
Tout a fui comme un rêve
Qu'efface le soleil !

Heureux qui goûte alors l'extase où tu nous plonges,
Belle muse, art plus doux que la réalité ;
Ne trouvant ici-bas de vrai que tes mensonges,
J'ai gardé de mes songes
La foi dans ta beauté.

Oh ! que je crois encor, quand l'humaine pensée,
D'un éternel espoir, éternel monument,
Dans la forme savante habilement pressée
Y reluit, enchâssée
Comme un pur diamant !

Oh ! que j'écoute encor, quand l'aveugle du Tage [1],
Au branle égal du rhythme, en rêvant entraîné,
Devise en mots si doux de son doux esclavage,
Et chante son servage
Par la voix de René !

1. Allusion à des *endechas* du Camoëns que l'auteur des *Mémoires* a traduites dans l'aventure des *Deux Floridiennes*.

Oh ! que j'admire encor, quand la reine et la mère
De nos muses, essaim de sa ruche envolé,
Par la terre et les cieux suit la belle chimère
Du pas des dieux d'Homère
Qu'elle a seule égalé.

Alors mes mains encor se joignent, et ma tête
S'incline pour saisir jusques aux moindres sons,
Et mon genou se ploie à demi, quand je prête,
Enchantée et muette,
L'oreille à vos leçons !

V

LE PRINCE DE TALLEYRAND ET LES TRAITÉS DE VIENNE [1].

M. de Talleyrand n'est pas heureux avec les auteurs de Mémoires. Chateaubriand a trouvé pour le peindre des paroles d'un mépris superbe, telles que Saint-Simon n'en a pas de plus fortes et de plus inoubliables. A son tour, le chancelier Pasquier, sans éclats de voix, sans cris d'indignation, avec le plus grand calme au contraire, et d'un air bonhomme, a desservi de son mieux la mémoire du prince, et, comme Chateaubriand, il a jugé avec une extrême sévérité ses agissements à Vienne en 1815. Chateaubriand et Pasquier avaient certes raison de ne point aimer et de n'estimer point M. de Talleyrand, et ils ont eu raison aussi de ne s'en point cacher. Mais ici, en ce qui est du Congrès de Vienne et du rôle que M. de Talleyrand y a joué, je crois que nos deux auteurs de Mémoires n'ont pas rendu au célèbre diplomate la justice qui lui est due, au moins en cette circonstance.

On n'a point oublié la mésaventure posthume advenue au prince, lors de la publication de ses *Mémoires*. Il s'était étendu avec complaisance, en préparant son manuscrit, sur le Congrès de Vienne, qui devait être le clou de son

1. Ci-dessus, page 122.

livre. Il avait reproduit *in extenso* le texte de ses principales dépêches, convaincu que, le jour où elles paraîtraient, elles seraient une révélation. Elles ne pouvaient manquer d'exciter vivement la curiosité de ses lecteurs, de lui valoir un retour de faveur, d'admiration et de sympathie. Ses *Mémoires* mirent longtemps à paraître, beaucoup trop longtemps. Lorsqu'enfin ils virent le jour, ils avaient été devancés par la publication de M. Pallain, qui avait édité la Correspondance complète de M. de Talleyrand avec Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne. Sans mauvaise intention, bien au contraire, M. Pallain avait coupé l'herbe sous le pied du prince. Quand vinrent les *Mémoires*, nous connaissions déjà ce qu'ils renfermaient de plus intéressant. Ce qui devait être une révélation se trouvait n'être plus qu'une redite. En vain Talleyrand, ses dépêches à la main, demandait au lecteur de lui accorder un instant d'attention, de lui donner une heure ou deux : le lecteur refusa de l'entendre, et haussant légèrement les épaules, lui dit : « Mon brave homme, que venez-vous faire ici ? on vous a déjà donné ! » Pareille mésaventure, dans une mesure bien moindre, il est vrai, arrive aujourd'hui à M. Pasquier. Lui aussi a inséré dans ses *Mémoires* quelques-unes des dépêches de Talleyrand, et il croyait bien qu'elles auraient pour le lecteur l'intérêt de l'inédit. Il se trouve maintenant qu'elles ont déjà été publiées deux fois. Les chapitres qu'il a consacrés au Congrès de Vienne n'en demeurent pas moins très intéressants, et, sur plusieurs points très neufs. Seulement, je le répète, ils sont, en ce qui touche Talleyrand d'une sévérité qui va jusqu'à l'injustice.

Il ne faut pas perdre de vue les conditions dans lesquelles s'ouvrait le Congrès au commencement du mois d'octobre 1814. La France était vaincue, écrasée, réduite à n'être plus qu'une puissance de second ordre. L'objet principal du Congrès était de répartir entre les Alliés les territoires

conquis par leurs armes ou cédés par le traité de Paris du 30 mai 1814. Or, par l'un des articles de ce traité, la France s'était engagée d'avance à reconnaître le partage qui serait fait par les Alliés, et par les Alliés seuls. Dans les premiers jours de juin 1814, à Londres, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient signé un traité par lequel elles s'engageaient à tenir chacune 75,000 hommes sur pied, jusqu'à ce que la situation de l'Europe fût définitivement fixée. Elles restaient donc, malgré la paix, malgré la signature du traité de Paris, à l'état de coalition contre la France. De plus, à la veille de la réunion du Congrès, les quatre grandes puissances avaient signé entre elles une convention stipulant que, pour ce qui avait rapport aux affaires générales, on ne ferait aucune attention aux réclamations de la France et de l'Espagne. Ce n'est pas tout. Par un protocole du 22 septembre 1814, elles avaient décidé qu'elles tiendraient des conférences à quatre, savoir, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, et que, dans ces conférences, elles feraient la distribution des territoires enlevés à la France ou à ses alliés ; que ce serait seulement après une parfaite et complète entente à ce sujet, qu'elles conféreraient avec les plénipotentiaires de France, de Suède, d'Espagne et de Portugal.

Telle était la situation, lorsque M. de Talleyrand arriva à Vienne, où il semblait bien dès lors que son rôle dut être, non seulement secondaire et effacé, mais nul et humilié. Or, qu'est-il arrivé? C'est que ce rôle a été considérable, presque prépondérant, à coup sûr glorieux.

Dès le début, M. de Talleyrand obtint que la France ne serait pas tenue à l'écart des délibérations des grandes puissances, qu'elle serait admise à y prendre part sur le pied de l'égalité.

Le roi de Saxe avait encouru le cas de forfaiture posé en 1813 dans les déclarations de la Coalition. Jusqu'au dernier moment, il était resté attaché à la fortune de

Napoléon; si l'armée saxonne s'était séparée de l'Empereur à Leipzick, c'était par un mouvement spontané, indépendant de la volonté de son souverain. L'empereur Alexandre croyait donc les Alliés légitimement autorisés à appliquer au roi de Saxe l'arrêt qu'ils avaient prononcé au commencement de la campagne. Si le tsar était résolu à faire perdre au roi de Saxe ses États, le roi de Prusse était fort disposé à les prendre. La Saxe était, en effet, à la portée et à la convenance de la Prusse. Elle lui donnait en Allemagne une portée et une consistance territoriale qu'elle n'avait jamais eue. Pour l'acquérir, Frédéric-Guillaume était prêt à faire abandon à la Russie de la partie prussienne de l'ancien duché de Varsovie.

Les instructions données par Louis XVIII au prince de Talleyrand portaient, au contraire, qu'il devrait tout faire pour obtenir le maintien du roi de Saxe sur son trône. Au moment où les Bourbons rentraient en France, au nom du principe de la légitimité, il était naturel qu'ils défendissent dans la personne du roi de Saxe le principe qui les ramenait eux-mêmes. En outre, ce qu'on reprochait au roi de Saxe, c'était sa fidélité à la France. N'était-il pas de l'honneur du roi de France de prendre en main sa cause? Enfin, il y avait entre la maison de France et la maison de Saxe des alliances de famille.

Malgré les efforts de la Russie et de la Prusse, ce fut la politique française qui triompha. La Saxe ne devint pas prussienne. Le roi de Saxe conserva ses États.

Talleyrand avait également pour instructions d'obtenir l'éviction de Murat du trône de Naples et la reconstitution du royaume des Deux-Siciles en faveur de Ferdinand de Bourbon. L'intérêt de la France était que ce royaume retournât aux mains d'un descendant de Louis XIV, que la Sicile cessât d'être placée sous le protectorat de l'Angleterre. De plus, le devoir du roi très chrétien devait le porter à défendre contre les convoitises de l'Autriche les

légations pontificales, encore occupées par les troupes de Murat et que le cabinet de Vienne voulait s'approprier. Sur ce point encore, Louis XVIII et le prince de Talleyrand eurent gain de cause.

Le royaume des Deux-Siciles fut reconstitué, et, comme le roi de Saxe, les Bourbons de Naples remontèrent sur leur trône.

Là ne devait pas se borner l'action de Talleyrand. Le 6 janvier 1815, la France signa avec l'Angleterre et l'Autriche un traité d'alliance offensive et défensive. Les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour effectuer les arrangements pris dans le traité de Paris, et à se regarder toutes trois comme solidaires si les possessions de l'une d'elles venaient à être attaquées. Si l'une des trois se voyait menacée, les deux autres interviendraient d'abord amicalement; si cette intervention amicale restait insuffisante, l'apport militaire de chacun des coalisés serait de cent cinquante mille hommes. La paix ne serait conclue que d'un commun accord. Les trois puissances se réservaient d'inviter d'autres Etats à s'unir à elles. Ce traité devrait être ratifié dans le délai de six semaines; deux articles supplémentaires portaient ce qui suit : « Les souverains de Bavière, de Wurtemberg et des Pays-Bas seront invités à accéder au traité ci-dessus. Les conventions de ce jour ne devront être communiquées par aucune des puissances signataires sans le consentement de toutes les autres. »

Je sais bien qu'aux yeux de M. Pasquier ce traité est un acte déplorable et, de la part du plénipotentiaire français, une faute, presque un crime. Après les Cent-Jours, il est vrai que le traité du 6 janvier, alors porté à la connaissance d'Alexandre, l'indisposa contre nous. Cela est fâcheux sans doute, mais pour juger équitablement l'acte du 6 janvier 1815, c'est à la date même de sa signature qu'il convient de se reporter.

A cette date, la France est encore saignante de ses blessures. Il semble qu'elle ne compte plus en Europe, qu'elle n'y tient plus d'autre place que celle que les puissances coalisées veulent bien lui mesurer. Et voilà qu'en moins de huit mois elle s'est relevée au point qu'elle exerce sur les affaires de l'Europe une influence considérable. Hier encore, la coalition européenne la menaçait. Aujourd'hui cette coalition n'existe plus; elle a fait place à une autre, et celle-ci, bien loin d'être dirigée contre la France, est son œuvre, au contraire, et serait au besoin sa sauvegarde. Quand le congrès de Vienne s'est ouvert, il était entendu qu'on tiendrait la France pour une quantité négligeable; on la ferait asseoir dans le vestibule sur la même banquette que l'Espagne et le Portugal. Le congrès est à peine réuni depuis trois mois, et non seulement la France est au salon sur le pied de l'égalité avec l'Angleterre et la Russie, l'Autriche et la Prusse, mais c'est elle, plus d'une fois, qui conduit le bal et dirige les violons.

De si grands résultats obtenus en si peu de temps et dans une telle situation assurent à Louis XVIII et aussi, il faut bien le dire, à M. de Talleyrand, un impérissable honneur.

VI

L'AVENIR DU MONDE [1].

Dans son manuscrit de 1834, Chateaubriand avait placé ici de très éloquentes pages, qu'il autorisa la *Revue des Deux-Mondes* à publier dans sa livraison du 15 avril 1834, où elles parurent sous ce titre : *Avenir du monde*. Elles sont parmi les plus belles du grand écrivain, et elles doivent être ici reproduites en entier, l'auteur leur ayant

1. Ci-dessus, p. 154.

fait subir, dans sa rédaction dernière, de considérables modifications.

L'Europe court à la démocratie. La France est-elle autre chose qu'une république entravée d'un directeur? Les peuples grandis sont hors de page : les princes en ont eu la garde-noble; aujourd'hui les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés; les nations semblent l'être à leur tour. Les courtes et petites exceptions des républiques grecque, carthaginoise, romaine, n'altèrent pas le fait politique général de l'antiquité, à savoir l'état monarchique normal de la société entière sur le globe. Maintenant la société quitte la monarchie, du moins la monarchie telle qu'on l'a connue jusqu'ici.

Les symptômes de la transformation sociale abondent. En vain on s'efforce de reconstituer un parti pour le gouvernement absolu d'un seul : les principes élémentaires de ce gouvernement ne se retrouvent point : les hommes sont aussi changés que les principes. Bien que les faits aient quelquefois l'air de se combattre, ils n'en concourent pas moins au même résultat, comme, dans une machine, des roues qui tournent en sens opposé, produisent une action commune.

Les souverains se soumettant graduellement à des libertés nécessaires, descendant sans violence et sans secousse de leur piédestal, pouvaient transmettre à leurs fils, dans une période plus ou moins étendue, leur sceptre héréditaire réduit à des proportions mesurées par la loi. La France eût mieux agi pour son bonheur et son indépendance, en gardant un enfant qui n'aurait pu faire des journées de juillet une honteuse déception; mais personne n'a compris l'événement. Les rois s'entêtent à garder ce qu'ils ne sauraient retenir; au lieu de glisser doucement sur le plan incliné, ils s'exposent à tomber dans le gouffre; au lieu de mourir de sa belle mort, pleine d'honneurs et de jours, la monarchie court risque d'être écorchée vive : un tragique mausolée ne renferme à Venise que la peau d'un illustre chef.

Les pays les moins préparés aux institutions libérales, tels que le Portugal et l'Espagne, sont poussés à des mouvements constitutionnels. Dans ces pays, les idées dépassent les hommes. La France et l'Angleterre, comme deux énormes béliers, frappent à coups redoublés les remparts croulants de l'ancienne société. Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'égalité,

la liberté, sont proclamées soir et matin à la face des monarques qui tremblent derrière une triple haie de soldats suspects. Le déluge de la démocratie les gagne : ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leurs palais, d'où ils se jetteront à la nage dans le flot qui les engloutira.

La découverte de l'imprimerie a changé les conditions sociales : la presse, machine qu'on ne peut plus briser, continuera à détruire l'ancien monde, jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau : c'est une voix calculée pour le forum général des peuples. L'imprimerie n'est que la Parole écrite, première de toutes les puissances : la Parole a créé l'univers ; malheureusement le Verbe dans l'homme participe de l'infirmité humaine ; il mêlera le mal au bien, tant que notre nature déchue n'aura pas recouvré sa pureté originelle.

Ainsi, la transformation, amenée par l'âge du monde, aura lieu. Tout est calculé dans ce dessein ; rien n'est possible maintenant hors la mort naturelle de la société, d'où sortira la renaissance. C'est impiété de lutter contre l'ange de Dieu, de croire que nous arrêterons la Providence. Aperçue de cette hauteur, a révolution française n'est plus qu'un point de la révolution générale ; toutes les impatiences cessent, tous les axiomes de l'ancienne politique deviennent inapplicables.

Louis-Philippe a mûri d'un demi-siècle le fruit démocratique. La couche bourgeoise où s'est implanté le philippisme, moins labourée par la révolution que la couche militaire et la couche populaire, fournit encore quelque suc à la végétation du gouvernement du 7 août, mais elle sera tôt épuisée.

Il y a des hommes religieux qui se révoltent à la seule supposition de la durée quelconque de l'ordre de choses actuel. « Il est, « disent-ils, des réactions inévitables, des réactions morales, « enseignantes, magistrales, vengeresses. Si le monarque qui nous « initia à la liberté, a payé dans ses qualités le despotisme de « Louis XIV et la corruption de Louis XV, peut-on croire que « la dette contractée par *Egalité* à l'échafaud du roi innocent, « ne sera pas acquittée ? *Egalité*, en perdant la vie, n'a rien ex- « pié : le pleur du dernier moment ne rachète personne ; larmes « de la peur qui ne mouillent que la poitrine, et ne tombent pas « sur la conscience. Quoi ! la race d'Orléans pourrait régner au « droit des crimes et des vices de ses aïeux ? Où serait donc la « Providence ? Jamais plus effroyable tentation n'aurait ébranlé « la vertu, accusé la justice éternelle, insulté l'existence de « Dieu ! »

J'ai entendu faire ces raisonnements, mais faut-il en conclure que le sceptre du 9 août va tout à l'heure se briser ? En s'élevant dans l'ordre universel, le règne de Louis-Philippe n'est qu'une apparente anomalie, qu'une infraction non réelle aux lois de la morale et de l'équité : elles sont violées ces lois, dans un sens borné et relatif ; elles sont observées dans un sens illimité et général. D'une énormité consentie de Dieu, je tirerais une conséquence plus haute, j'en déduirais la preuve *chrétienne* de l'abolition de la royauté en France ; c'est cette abolition même et non un châtiment individuel, qui serait l'expiation de la mort de Louis XVI. Nul ne serait admis, après ce juste, à ceindre solidement le diadème : Napoléon l'a vu tomber de son front malgré ses victoires, Charles X malgré sa piété ! Pour achever de discréditer la couronne aux yeux des peuples, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Une raison prise dans la catégorie des choses humaines peut encore faire durer quelques instants de plus le gouvernement sophisme, jailli du choc des pavés.

Depuis quarante ans, tous les gouvernements n'ont péri en France que par leur faute : Louis XVI a pu vingt fois sauver sa couronne et sa vie ; la république n'a succombé qu'à l'excès de ses crimes : Bonaparte pouvait établir sa dynastie, et il s'est jeté en bas du haut de sa gloire ; sans les ordonnances de juillet, le trône légitime serait encore debout. Mais le gouvernement actuel ne paraît pas devoir commettre la faute qui tue ; son pouvoir ne sera jamais suicide ; toute son habileté est exclusivement employée à sa conservation : il est trop intelligent pour mourir d'une sottise, et il n'a pas en lui de quoi se rendre coupable des méprises du génie ou des faiblesses de la vertu.

Mais après tout il faudra s'en aller : qu'est-ce que trois, quatre, six, dix, vingt années dans la vie d'un peuple ? L'ancienne société périt avec la politique chrétienne, dont elle est sortie : à Rome, le règne de l'homme fut substitué à celui de la loi par César ; on passa de la république à l'empire. La révolution se résume aujourd'hui en sens contraire ; la loi détrône l'homme ; on passe de la royauté à la république. L'ère des peuples est revenue : reste à savoir comment elle sera remplie.

Il faudra d'abord que l'Europe se nivelle dans un même système ; on ne peut supposer un gouvernement représentatif en France et des monarchies absolues autour de ce gouvernement. Pour arriver là, il est probable qu'on subira des guerres étran-

gères, et qu'on traversera à l'intérieur une double anarchie morale et physique.

Quand il ne s'agirait que de la seule propriété, n'y touchera-t-on point ? Restera-t-elle distribuée comme elle l'est ? Une société où des individus ont deux millions de revenu, tandis que d'autres sont réduits à remplir leurs bouges de monceaux de pourriture pour y ramasser des vers (vers qui, vendus aux pêcheurs, sont le seul moyen d'existence de ces familles elles-mêmes autochtones du fumier), une telle société peut-elle demeurer stationnaire sur de tels fondements au milieu du progrès des idées ?

Mais si l'on touche à la propriété, il en résultera des bouleversements immenses qui ne s'accompliront pas sans effusion de sang : la loi du sang et du sacrifice est partout : Dieu a livré son fils aux clous de la croix, pour renouveler l'ordre de l'univers. Avant qu'un nouveau droit soit sorti de ce chaos, les astres se seront souvent levés et couchés. Dix-huit cents ans depuis l'ère chrétienne n'ont pas suffi à l'abolition de l'esclavage : il n'y a encore qu'une très petite partie accomplie de la mission évangélique.

Ces calculs ne vont point à l'impatience des Français : jamais, dans les révolutions qu'ils ont faites, ils n'ont admis l'élément du temps, c'est pourquoi ils sont toujours ébahis des résultats contraires à leurs espérances. Tandis qu'ils bouleversent, le temps arrange : il met de l'ordre dans le désordre, rejette le fruit vert, détache le fruit mûr, sasse et crible les hommes, les mœurs et les idées.

Quelle sera la société nouvelle ? Je l'ignore. Ses lois me sont inconnues ; je ne la comprends pas plus que les anciens ne comprenaient la société sans esclaves produite par le christianisme. Comment les fortunes se nivelleront-elles, comment le salaire se balancera-t-il avec le travail, comment la femme parviendra-t-elle à l'émancipation légale ? Je n'en sais rien. Jusqu'à présent la société a procédé par *agrégation* et par *famille ;* quel aspect offrira-t-elle lorsqu'elle ne sera plus qu'*individuelle*, ainsi qu'elle tend à le devenir, ainsi qu'on la voit déjà se former aux Etats-Unis ? Vraisemblablement *l'espèce humaine* s'agrandira, mais il est à craindre que *l'homme* ne diminue, que quelques facultés éminentes du génie ne se perdent, que l'imagination, la poésie, les arts, ne meurent dans les trous d'une société-ruche où chaque individu ne sera plus qu'une abeille, une roue dans une machine, un atome dans la matière organisée. Si la

religion chrétienne s'éteignait, on arriverait par la liberté à la pétrification sociale où la Chine est arrivée par l'esclavage.

La société moderne a mis dix siècles à se composer ; maintenant elle se décompose. Les générations du moyen-âge étaient vigoureuses, parce qu'elles étaient dans la progression ascendante ; nous, nous sommes débiles, parce que nous sommes dans la progression descendante. Ce monde décroissant ne reprendra de force que quand il aura atteint le dernier degré ; alors il commencera à remonter vers une nouvelle vie. Je vois bien une population qui s'agite, qui proclame sa puissance, qui s'écrie : « Je veux ! je serai ! à moi l'avenir ! je découvre l'univers ! On « n'avait rien vu avant moi ; le monde m'attendait ; je suis in- « comparable. Mes pères étaient des enfants et des idiots. »

Les faits ont ils répondu à ces magnifiques paroles ? Que d'espérances n'ont point été déçues en talents et en caractères ! Si vous en exceptez une trentaine d'hommes d'un mérite réel, quel troupeau de générations libertines, avortées, sans convictions, sans foi politique et religieuse, se précipitant sur l'argent et les places comme des pauvres sur une distribution gratuite : troupeau qui ne reconnaît point de berger, qui court de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l'expérience des vieux pâtres durcis au vent et au soleil ! Nous ne sommes que des générations de passage, intermédiaires, obscures, vouées à l'oubli, formant la chaîne pour atteindre les mains qui cueilleront l'avenir. . . . . .

. . . . . .

Respectant le malheur et me respectant moi-même ; respectant ce que j'ai servi, et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes vieux jours, je craindrais de prononcer vivant un mot qui pût blesser des infortunes ou même détruire des chimères. Mais quand je ne serai plus, mes sacrifices donneront à ma tombe le droit de dire la vérité. Mes devoirs seront changés ; l'intérêt de ma patrie l'emportera sur les engagements de l'honneur dont je serai délié. Aux Bourbons appartient ma vie, à mon pays appartient ma mort. Prophète, en quittant le monde, je trace mes prédictions sur mes heures tombantes ; feuilles séchées et légères que le souffle de l'éternité aura bientôt emportées.

S'il était vrai que les hautes races des rois refusant de s'éclairer, approchassent du terme de leur puissance, ne serait-il pas mieux dans leur intérêt historique, que par une fin digne de leur grandeur elles se retirassent dans la sainte nuit du passé

avec les siècles ? Prolonger sa vie au delà d'une éclatante illustration ne vaut rien ; le monde se lasse de vous et de votre bruit : il vous en veut d'être toujours là pour l'entendre. Alexandre, César, Napoléon, ont disparu selon les règles de la gloire. Pour mourir beau, il faut mourir jeune ; ne faites pas dire aux enfants du printemps : « Comment ! c'est là cette renommée, cette personne, cette race, à qui le monde battait « des mains, dont on aurait payé un cheveu, un sourire, un « regard, du sacrifice de la vie ! » Qu'il est triste de voir le vieux Louis XIV, étranger aux générations nouvelles, ne trouver plus auprès de lui, pour parler de son siècle, que le vieux duc de Villeroi ! Ce fut une dernière victoire du grand Condé en radotage, d'avoir, au bord de sa fosse rencontré Bossuet ; l'orateur ranima les eaux muettes de Chantilly ; avec l'enfance du vieillard, il repétrit son adolescence ; il rebrunit les cheveux sur le front du vainqueur de Rocroi, en disant, lui Bossuet, un immortel adieu à ses cheveux blancs. Hommes qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d'y faire bonne figure, car vous y resterez.

VII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE CHATEAUBRIAND[1].

Le 16 novembre 1841, au lever du jour, Chateaubriand traçait les dernières lignes des *Mémoires d'Outre-Tombe :*

Il ne me reste plus, écrivait-il, qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.

Il venait d'entrer dans sa soixante-quatorzième année et il lui restait encore sept ans à vivre.

Au lendemain de la révolution de Juillet, en avril 1831, il avait dit dans l'Avant-Propos de ses *Études Historiques :*

J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le Christianisme sous les rapports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage où je considère la même reli-

1. Colossus, page 480.

gion sous ses rapports philosophiques et historiques. J'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration ; je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. *Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi :* si, comme tous les hommes, je n'ai pas été semblable à moi-même, dans des détails, qu'on le pardonne à la fragilité humaine.

Ses dernières années vont nous le montrer conséquent avec lui-même jusqu'à la fin.

Dans les premiers jours d'octobre 1843, il reçut du comte de Chambord une lettre, datée de Magdebourg, le 30 septembre, et qui se terminait ainsi :

...Je serai à Londres dans la première quinzaine de novembre, et je désire bien vivement qu'il vous soit possible de venir m'y rejoindre; votre présence auprès de moi me sera très utile et expliquera mieux que toute autre chose le but de mon voyage. Je serai heureux et fier de montrer auprès de moi un homme dont le nom est une des gloires de la France, et qui l'a si noblement représentée dans le pays que je vais visiter. — Venez donc, Monsieur le Vicomte, et croyez bien à toute ma reconnaissance et au plaisir que j'aurai à vous parler de vive voix des sentiments de haute estime et d'attachement dont j'aime à vous renouveler ici la bien sincère assurance.

Malade, presque paralysé par la goutte, le vieillard fut ému, jusqu'aux larmes, par l'invitation du jeune prince :

A une pareille lettre, disait-il, on répond en se faisant, s'il le faut, porter dans son cercueil.

Il partit pour l'Angleterre le 22 novembre. Le prince ne devait arriver à Londres que huit jours plus tard, le 29 Le 30, un grand nombre de royalistes français, ayant à leur tête le duc Jacques de Fitz-James, se rendirent chez Chateaubriand pour lui offrir leurs hommages et le remercier d'être venu. Soudain la porte s'ouvre et le comte de Chambord paraît, accompagné de Berryer et du duc de Valmy :

Messieurs, dit-il aux assistants, j'ai appris que vous étiez réunis chez M. de Chateaubriand, et j'ai voulu venir ici vous rendre visite... Je suis si heureux de me trouver au milieu des Français! J'aime la France, parce que la France est ma patrie, et si jamais mes pensées se sont dirigées vers le trône de mes ancêtres, ce n'a été que dans l'espoir qu'il me serait possible de servir mon pays avec ces principes et ces sentiments si glorieusement proclamés par M. de Chateaubriand, et qui s'honorent encore de tant et de si nobles défenseurs dans votre terre natale.

Cette scène remua profondément Chateaubriand. Le jour même il écrit à Mme Récamier :

Je viens de recevoir la récompense de toute ma vie : le prince a daigné parler de moi, au milieu d'une foule de Français, avec une effusion digne de sa jeunesse. Si je savais raconter, je vous raconterais cela; mais je suis là à pleurer comme une bête. — Protégez-moi de toutes vos prières.

Le comte de Chambord lui avait fait réserver un appartement dans son propre hôtel, à Belgrave-Square. Chaque matin, Chateaubriand voyait le petit-fils de Louis XIV entrer dans sa chambre, s'asseoir familièrement sur son lit, s'entretenir longuement avec lui des intérêts, des libertés, de l'avenir de la France. Dans la journée, le prince venait le prendre pour l'emmener dans sa voiture, afin de ne perdre presque aucune heure de son séjour.

Quand Chateaubriand fut à la veille de partir, Henri de France lui adressa la lettre suivante :

Londres, le 4 décembre 1843.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, au moment où je vais avoir le chagrin de me séparer de vous, je veux vous parler encore de toute ma reconnaissance pour la visite que vous êtes venu me faire sur la terre étrangère, et vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous revoir et à vous entretenir des grands intérêts de l'avenir. En me trouvant avec vous en parfaite communion d'opinions et de sentiments, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée dans l'exil, et la posi-

tion que j'ai prise sont, en tous points, conformes aux conseils que j'ai voulu demander à votre longue expérience et à vos lumières. Je marcherai donc avec encore plus de confiance et de fermeté dans la voie que je me suis tracée.

Plus heureux que moi, vous allez revoir notre chère patrie; dites à la France tout ce qu'il y a dans mon cœur d'amour pour elle. J'aime à prendre pour mon interprète cette voix si chère à la France, et qui a si glorieusement défendu, dans tous les temps, les principes monarchiques et les libertés nationales.

Je vous renouvelle, Monsieur le vicomte, l'assurance de ma sincère amitié.

HENRI.

Chateaubriand répondit au comte de Chambord :

Londres, le 5 décembre 1843.

Monseigneur,

Les marques de votre estime me consoleraient de toutes les disgrâces; mais, exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi, c'est un autre monde qu'elles découvrent, c'est un autre univers qui apparaît à la France.

Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez. Vous, innocent de tout, à qui l'on ne peut rien opposer que d'être descendu de la race de Saint Louis, seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux vers vous?

Vous me dites que, plus heureux que vous, je vais revoir la France : *plus heureux que vous!* C'est le seul reproche que vous trouviez à adresser à votre patrie. Non, prince, je ne puis jamais être heureux tant que le bonheur vous manque. J'ai peu de temps à vivre, et c'est ma consolation. J'ose vous demander, après moi, un souvenir pour votre vieux serviteur.

Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

De retour à Paris, Chateaubriand mit la dernière main à l'ouvrage qui devait clore sa carrière littéraire, la *Vie de Rancé*. Il ajouta au manuscrit, sur son pèlerinage à Belgrave-Square, des pages dignes de son talent, presque égales aux plus belles pages des *Mémoires*. Après une des-

cription du château de Chambord, dans le voisinage duquel l'abbé de Rancé possédait un prieuré, la pensée du grand écrivain se reporte vers le prince qu'il vient de visiter à Londres, et il continue en ces termes :

Cet orphelin vient de m'appeler à Londres, j'ai obéi à la lettre close du malheur. Henri m'a donné l'hospitalité dans une terre qui fuit sous ses pas. J'ai revu cette ville, témoin de mes rapides grandeurs, et de mes misères interminables, ces places remplies de brouillards et de silence, d'où émergèrent les fantômes de ma jeunesse. Que de temps déjà écoulé depuis les jours où je rêvais René dans Kensington jusqu'à ces dernières heures! Le vieux banni s'est trouvé chargé de montrer à l'orphelin une ville que mes yeux peuvent à peine reconnaître.

Réfugié en Angleterre pendant huit années, ensuite ambassadeur à Londres, lié avec lord Liverpool, avec M. Canning et avec M. Croker, que de changements n'ai-je pas vus dans ces lieux, depuis George III, qui m'honorait de sa familiarité, jusqu'à cette Charlotte que vous verrez dans mes Mémoires! Que sont devenus mes frères en bannissement?... Sur cette terre, où l'on ne nous apercevait pas, nous avions cependant nos fêtes et surtout notre jeunesse. Des adolescentes, qui commençaient la vie par l'adversité, apportaient le fruit semainier de leur labeur afin de s'éjouir à quelques danses de la patrie; des attachements se formaient; nous priions dans des chapelles que je viens de revoir et qui n'ont point changé. Nous faisions entendre nos pleurs le 21 janvier, tout émus que nous étions d'une oraison funèbre prononcée par le curé émigré de notre village. Nous allions aussi, le long de la Tamise, voir entrer au port des vaisseaux chargés des richesses du monde, admirer les maisons de campagne de Richmond, nous, si pauvres, nous, privés du toit paternel! Toutes ces choses étaient de véritables félicités. Reviendrez-vous, félicités de ma misère? Ah! ressuscitez, compagnons de mon exil, camarades de ma couche de paille, me voici revenu! Rendons-nous encore dans les petits jardins d'une taverne dédaignée pour boire de mauvais thé en parlant de notre pays : mais je n'aperçois personne; je suis resté seul...

... Je n'étais pas, dans mon dernier voyage à Londres, reçu dans un grenier de Holborn par un de mes cousins émigrés[1], mais par *l'héritier des siècles*. Cet héritier se plaisait à me don-

1. M. de La Boëtardais. — Voir, au tome II des *Mémoires*, pages 109 et 122.

ner l'hospitalité dans les lieux où je l'avais si longtemps attendu. Il se cachait derrière moi comme le soleil derrière des ruines. Le paravent déchiré, qui me servait d'abri, me semblait plus magnifique que les lambris de Versailles. Henri était mon dernier garde-malade : voilà les revenants-bons du malheur. Quand l'orphelin entrait, j'essayais de me lever; je ne pouvais lui prouver autrement ma reconnaissance. A mon âge, on n'a plus que les impuissances de la vie. Henri a rendu sacrées ses misères; tout dépouillé qu'il est, il n'est pas sans autorité : chaque matin, je voyais une Anglaise passer le long de ma fenêtre; elle s'arrêtait, elle fondait en larmes aussitôt qu'elle avait aperçu le jeune Bourbon; quel roi sur le trône aurait eu la puissance de faire couler de pareilles larmes! Tels sont les sujets inconnus que donne le malheur.

La *Vie de Rancé* parut au mois de mai 1844. Chateaubriand avait dédié son livre à la mémoire de l'abbé Seguin, vieux prêtre, son directeur, mort l'année précédente à l'âge de quatre-vingt-quinze ans : « C'est pour obéir aux ordres du directeur de ma vie que j'ai écrit l'histoire de l'abbé de Rancé. »

L'ouvrage venait à peine de paraître quand le duc d'Angoulême mourut à Goritz, le 3 juin 1844. L'auteur du *Congrès de Vérone* écrivit, à cette occasion, la lettre suivante, adressée à M. le vicomte de Baulny :

Monsieur le Vicomte,

Je viens de lire dans la *France* la lettre que vous aviez bien voulu me faire connaître, et qui devançait les sentiments si noblement exprimés dans *la Gazette de France* et dans *la Quotidienne*. Je me félicite que ma famille ait contracté avec la vôtre une alliance qui m'est honorable et chère. J'aurais moi-même essayé de faire entendre encore ma voix, si elle méritait d'être entendue: j'aurais redit encore ce que je pense du libérateur de l'Espagne, de l'homme qui a rendu à l'existence les derniers soldats de Napoléon. M. le duc d'Angoulême aimait et protégeait mon neveu [1], dont la fille a épousé votre frère. Christian, mon second neveu, fort aimé aussi de l'auguste prince, est allé à Dieu. Ainsi, tout disparaît pour moi! Lorsque je jette les yeux en arrière, je n'aperçois plus qu'une femme qui pleure; et

1. Le comte Louis de Chateaubriand.

quelle femme! MARIE-THÉRÈSE domine toutes les ruines. Cependant, cette famille qui, durant neuf siècles, a commandé au monde, trouverait à peine aujourd'hui un vieux serviteur pour lui élever, au bord des flots, un bûcher avec les débris d'un naufrage! MARIE-THÉRÈSE ensevelit sa douleur dans le sein de Dieu, afin que cette douleur soit éternelle. J'ai dit que cette douleur était une des grandeurs de la France; me suis-je trompé? Dans les déserts de la Bohême je voyais, la nuit, à la fenêtre d'une tour, une lumière isolée qui annonçait le nouvel exil de M. le duc d'Angoulême. Hélas! cette lumière vient de disparaître! Le vertueux prince est allé chercher dans le ciel sa vraie patrie. Là, les révolutions ne l'atteindront plus. Il nous tendra la main pour monter jusqu'à lui, et, sous la protection de sa vie sans tache, nous trouverons grâce auprès du Père des miséricordes.

Au printemps de 1845, Chateaubriand voulut revoir une dernière fois *son jeune roi*. Il se rendit donc à Venise à la fin de mai et passa quelques jours auprès du comte de Chambord. En le voyant partir dans l'état de faiblesse où le réduisaient les infirmités, ses amis de Paris s'étaient fort inquiétés du voyage. Il le supporta beaucoup mieux qu'on ne l'avait espéré. Le prince le décida à prolonger un peu son séjour.

J'allais partir, écrit-il (*Venise, juin 1845*); les embrassements et les prières du jeune prince me retiennent. *Mes jours sont à lui*, et quand il ne demande qu'un sacrifice de vingt-quatre heures, où sont mes droits pour le refuser?

Si les fêtes de l'exil sont rares, la famille royale de France en connut cependant quelques-unes. Le 11 novembre 1845 on célébra, à Froshdorf, le mariage de S. A. R. MADEMOISELLE avec M. le prince héréditaire de Lucques, comme elle de race royale, comme elle issu de la Maison de Bourbon. C'était cette princesse Louise, sœur du duc de Bordeaux, que Chateaubriand avait vue à Prague au mois de mai 1833[1], et dont il avait alors tracé ce portrait :

1 La princesse Louise Marie-Thérèse de Bourbon et d'Artois, fille du duc et de la duchesse de Berry, était née le 19 septembre 1819. Elle était donc, en 1833, dans sa quatorzième année.

Mademoiselle rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds; ses yeux bleus ont une expression fine... Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agréments beaucoup d'instruction...

A la première annonce du mariage, les royalistes bretons décidèrent d'offrir à la princesse un cadeau, produit de l'industrie locale. Ils prièrent Chateaubriand de le porter à Froshdorf et de le remettre en leur nom. « Je dois, dit-il à leur délégué, M. Thibault de la Guichardière, je dois une visite de noces à Louise de France; je serai charmé de lui offrir un beau tissu de notre Bretagne. »

Il écrivait à ce sujet, le 9 septembre 1845, à sa sœur, la comtesse de Marigny, qui demeurait à Dinan :

J'ai reçu ta lettre, chère sœur; il va sans dire que je joins mon nom à celui de tous les Bretons qui veulent faire un présent à la princesse. Tu peux donc me regarder comme un souscripteur et pour la somme qu'il te plaira fixer... Mais observe bien que je veux être confondu dans la foule, n'ambitionnant aucune autre distinction que celle de mon empressement et de mon zèle.

Le 15 du même mois, nouvelle lettre à sa sœur :

Si je suis spécialement chargé par un certain nombre de Bretons d'aller porter leur hommage, voilà tout ce qu'il me faut. J'irai à mes propres frais. Je connais la jeune princesse; elle me recevra bien partout où elle sera. J'aimerais mieux qu'elle se trouvât déjà en Italie. S'il faut en croire les journaux, elle est déjà à Venise, mais peu importe le lieu... Tu peux m'engager pour 100 francs; encore une fois, le chiffre ne signifie rien; il suffit que l'on sache que j'ai été chargé de porter une souscription bretonne à la fille du duc de Berry; le choix est tout... Ton canton est plus qu'il ne faut pour m'autoriser à me rendre auprès de Madame la Princesse de Lucques dont le frère, d'ailleurs, m'a invité à aller le saluer au printemps prochain.

Peu de temps avant sa mort, Chateaubriand tint à donner à Henri de France un dernier témoignage de sa fidélité. Par une disposition *à part son testament*, disposition particulière recommandée à sa famille, et dont un double fut remis au comte de Chambord, il donna à ce dernier le petit nombre de ses livres de choix, quelques-uns *annotés*, ceux *qu'il relisait*, disait-il, afin de servir aux *loisirs* et à l'instruction du prince.

Jusqu'à la fin donc, selon la très juste expression de M. Charles de Lacombe, « la flamme royaliste, entretenue par l'honneur, ne cessa de veiller, sous un apparent scepticisme, dans ce cœur désabusé[1]. »

Et, de même, le chrétien resta fidèle. On a écrit récemment tout un volume sur *la Sincérité religieuse de Chateaubriand*[2]. C'était peut-être un beau sujet de thèse; il me semble bien pourtant que la démonstration n'avait pas besoin d'être faite; on ne démontre pas l'évidence. Je n'ai du reste à parler ici que des dernières années de l'auteur du *Génie du Christianisme*, de celles qui vont de 1841 à 1848.

Dans une lettre à son ami Hyde de Neuville, du 14 juin 1841, Chateaubriand écrit :

« Je vous admire du fond du cœur; vous prenez à tout, moi, je ne prends plus à rien; mon courage n'est pas usé; mais il est surmonté par le dégoût. Je ne songe plus qu'à mourir en chrétien, et j'espère que le bon Père Seguin, tout vieux qu'il est, aura la force de lever la main pour me blanchir et m'envoyer à Dieu[3]. »

Au mois de mars 1842, parlant de la mort récente de Théodore Jouffroy[4], un des professeurs du collège royal de Marseille, M. Lafaye, dit à ses élèves : « Jouffroy, le sceptique, a appelé un confesseur, et personne ne peut

1. *Vie de Berryer*, tome II, page 101.

2. Un volume in-8°; par l'abbé Georges *Bertrin*, docteur ès-lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1899.

3. *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, p. 579.

4. Théodore Jouffroy est mort le 1er mars 1842.

nommer celui de l'auteur du *Génie du Christianisme*. » Ces paroles firent quelque bruit, et M. Lafaye, craignant d'être destitué, supplia le baron de Flotte, ami et coreligionnaire de Chateaubriand, d'écrire à ce dernier, pour qu'il intercédât en sa faveur auprès du ministre de l'Instruction publique, M. Villemain. Chateaubriand répondit :

« Grâce à Dieu, Monsieur, je n'ai ni ne peux avoir aucun crédit auprès du Gouvernement actuel. Lorsque j'ai possédé quelque pouvoir politique, je ne me souviens pas de l'avoir jamais employé qu'au profit des personnes qui pouvaient être opprimées. M. Lafaye ne m'a point du tout offensé ; mais, s'il était inquiété à cause de moi, je prierais qu'on le laissât tranquille. Je ne m'occupe plus de ce qui se passe dans la société. Mon rôle est fini, Monsieur. Je suis loin du monde, et on me pardonnera, j'espère, à cause de mon grand âge, d'avoir un confesseur. C'est M. l'abbé Seguin, prêtre de Saint-Sulpice. Quand on a beaucoup de jours, on doit s'accuser de beaucoup de fautes. »

Il observait rigoureusement les lois de l'Église sur l'abstinence et le jeûne, allant même souvent, dans la pratique, au delà de ce que lui permettait sa santé. D'une lettre que Victor de Laprade m'écrivait, le 12 août 1870, j'extrais ce qui suit :

« A ceux qui veulent douter de sa ferme foi chrétienne, vous pouvez raconter ce détail que je tiens d'une dame protestante, qui fut longtemps sa voisine, et qui habite encore la maison où il est mort, rue du Bac, n° 120. Mme Mohl [1] était très liée avec Mme de Chateaubriand, qui ne sortait pas et ne voyait presque personne. La femme de ce vrai grand homme gémissait souvent près de sa voisine de la peine qu'elle avait à empêcher son mari de suivre dans leur plus scrupuleuse rigueur les règles du Carême et des autres temps de jeûne et d'abstinence. Chateaubriand avait alors atteint l'âge où l'Eglise nous en dispense, et sa santé se trouvait fort mal de ces austérités. Il les pratiquait

1. Femme de M. Jules de Mohl, célèbre orientaliste, professeur de persan au Collège de France et membre de l'Institut. On lit au tome II, p. 561, des *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier* : « Une Anglaise aimable, spirituelle, bonne, Mme Mohl, logeait à l'étage supérieur, dans la même maison et dans le même escalier que M. de Chateaubriand. »

néanmoins avec son opiniâtreté bretonne, et il fallait toutes les supplications de sa femme pour le faire fléchir quelquefois. Ceci n'était pas fait pour le monde et *pour la pose*, comme on dirait aujourd'hui. Mme de Chateaubriand et sa confidente en étaient seules témoins, et je suis peut-être le seul qui le sache aujourd'hui. Vous qui êtes jeune, gardez et transmettez ce souvenir de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

« Je me laisse aller volontiers à ces racontages de vieux, mais c'est ainsi que les traditions se conservent. J'ai connu tout un monde évanoui. Il n'y a plus guère de gens qui aient vu Chateaubriand de près. Nous ne sommes plus que deux à l'Académie française qui ayons vu le salon de Mme Récamier, M. le duc de Noailles et moi. En dehors de l'Académie, je ne connais plus que Mme Lenormant et Mme Mohl qui aient vécu dans ces illustres intimités. »

Dans ses conversations, comme dans ses lettres, Victor de Laprade aimait à faire revivre devant moi ces jours évanouis, ces figures éteintes. Il me redisait la ponctuelle régularité de M. de Chateaubriand. Le grand écrivain arrivait tous les jours chez Mme Récamier à deux heures et demie; ils prenaient le thé ensemble, et passaient une heure à causer en tête à tête. A ce moment, la porte s'ouvrait aux visites; le bon Ballanche venait le premier; puis un flot plus ou moins nombreux, plus ou moins varié, plus ou moins animé d'allants, de venants, au milieu desquels se retrouvait le groupe des personnes accoutumées à se voir chaque jour, et, comme le disait Ballanche, *à graviter vers le centre* de l'Abbaye-au-Bois [1].

Tandis que l'auteur d'*Antigone* et d'*Orphée*, animé, souriant, jetait souvent la note gaie au milieu des conversations les plus graves et essayait même, parfois, d'aiguiser le calembour, l'auteur de *René* assistait d'ordinaire aux visites jusqu'à six heures, mais dans un silence presque absolu. Assis à l'un des angles de la cheminée, en face de Mme Récamier, il se tenait appuyé sur sa canne, écoutant

1. Mme Lenormant, *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, t. II, p. 583.

tout avec intérêt, répondant quelquefois par une question ironique et découragée.

Parce qu'il a parlé, en maint endroit de ses *Mémoires*, de la force du courant démocratique, on s'est cru autorisé à faire de lui un transfuge du royalisme, saluant, dans le triomphe de la démocratie, la réalisation de ses suprêmes espérances. C'est tout justement le contraire de la vérité. Que la France allât à la démocratie, il le voyait, il le criait bien haut; mais, loin de se réjouir de cette révolution nouvelle, de la considérer comme un progrès pour l'humanité, un bonheur pour la France, il voyait dans la démocratie le pire des gouvernements, *omnium deterrimum*, suivant la forte expression de Bellarmin. Un jour, à l'Abbaye-au-Bois, Laprade qui, en ce temps-là, était un naïf, crut pouvoir confesser devant le grand poète sa foi juvénile dans l'avenir de la démocratie, d'une démocratie chrétienne qui accomplirait toutes les promesses du divin législateur. Chateaubriand accueillit avec son sourire mélancolique ces enthousiastes confidences; puis, après avoir dit qu'il tenait pour prochaine la chute du trône de Juillet, pour inévitable l'avènement de la démocratie, il se mit à esquisser à grands traits cette société future, fille d'une démocratie sans religion et sans idéal. A mesure qu'il parlait, le chantre de *Psyché* voyait s'évanouir ses belles chimères. Sa nouvelle Jérusalem tant rêvée s'écroulait au bruit de cette grande parole, comme au son de la trompette les murailles de Jéricho. A la place de la terre promise, une arène tumultueuse, ensanglantée par la lutte des convoitises et des appétits; et au plus lointain de l'horizon, au terme du voyage, le repos dans la stupidité d'une demi-barbarie, de vastes pâturages où des troupeaux humains broutaient une herbe épaisse, le front bas et sans jamais regarder le ciel[1].

1. *Académie de Lyon. Concours pour l'éloge de Mme Récamier.* Article de Victor de Laprade, *Revue de Lyon*, 1849, t. I. p. 65.

Sur les périls et les hontes que préparait à la France le régime démocratique, il avait, en toute rencontre, les paroles les plus énergiques et les plus méprisantes. M. de Marcellus raconte qu'en 1844, un jour qu'ils faisaient quelques pas ensemble dans son jardin de la rue du Bac, Chateaubriand lui dit : « Le fleuve de la monarchie s'est perdu dans le sang à la fin du siècle dernier. *Entraînés par les courants de la démocratie,* à peine avons-nous fait quelques haltes sur la boue des écueils. Mais *le torrent nous submerge et c'en est fait en France de la vraie liberté politique et de la dignité de l'homme*[1]. »

Le 16 août 1846, comme il faisait une promenade au Champ de Mars, en voulant descendre de voiture, le pied lui manqua, et il se cassa la clavicule. Cet accident marqua pour lui un nouveau degré de décadence physique: à partir de cette époque, il ne marcha plus. Lorsqu'il venait à l'Abbaye-au-Bois, son valet de chambre et celui de Mme Récamier le portaient de sa voiture jusqu'au seuil du salon; on le plaçait alors sur un fauteuil que l'on roulait jusqu'à l'angle de la cheminée. Ceci se passait en présence de la seule Mme Récamier, et les visiteurs qu'on admettait après le thé trouvaient M. de Chateaubriand tout établi; mais, pour le départ, il fallait qu'il s'opérât devant les étrangers présents. Vainement ils semblaient ne s'apercevoir de rien; ce n'en était pas moins pour le vieillard une cruelle souffrance de laisser voir ses infirmités[2].

L'heure était proche maintenant où la mort allait fermer ce salon de l'Abbaye-au-Bois, sur lequel descendaient déjà les ombres du soir :

Majores-que cadunt celsis de montibus umbræ.

C'est Mme de Chateaubriand qui fut atteinte la première. Elle s'endormit doucement dans le Seigneur le 9 février

1. *Chateaubriand et son temps*, p. 290.
2. *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. II. p. 551.

1847; Ballanche suivit : le 12 juin 1847, il s'éteignit avec le calme d'un sage et la résignation d'un saint, doux envers la mort comme il l'avait été envers la vie. Mme Récamier, qui n'avait pas quitté son chevet d'agonie, acheva, par les larmes qu'elle y versa, de compromettre sa vue de plus en plus affaiblie. Elle était menacée d'une cécité complète; c'est à ce moment que Chateaubriand lui offrit de consacrer son amitié en partageant son nom. Elle refusa cet honneur, par suite des plus nobles et des plus délicats scrupules.

Il devait la précéder dans la tombe [1]. Au mois de juin 1848, à l'heure même où le canon de la guerre civile tonnait dans les rues de la capitale, il s'alita pour ne plus se relever. Le dimanche 2 juillet, on lui donna les derniers sacrements. Il reçut le viatique, « non seulement avec sa pleine et parfaite connaissance, mais encore avec un profond sentiment de foi et d'humilité [2]. »

Le lendemain, il dicta à son neveu les lignes que voici :

« Je déclare devant Dieu rétracter tout ce qu'il peut y avoir dans mes écrits de contraire à la foi, aux mœurs et généralement aux principes conservateurs du bien. »

« Paris, le 3 juillet 1848.

« Signé pour mon oncle François de Chateaubriand dont la main n'a pu signer et pour me conformer à la volonté qu'il m'a exprimée.

« Geoffroy-Louis de CHATEAUBRIAND [3]. »

Quand cette déclaration fut écrite, le malade se la fit répéter; puis, il voulut la lire lui-même de ses yeux, et alors, tranquille, l'âme en paix, l'auteur du *Génie du Christianisme* attendit l'heure de paraître devant Dieu. Il rendit le dernier soupir le mardi 4 juillet. Quatre personnes seulement étaient présentes : son directeur, l'abbé

1. Mme Récamier mourut le 11 mai 1849.

2. *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*, t. II, p. 563.

3. Cette pièce a été communiquée par le signataire au R. P. Ponlevoy, qui l'a reproduite dans la *Vie du R. P. de Ravignan*, t. I, p. 421.

Deguerry, curé de Saint-Eustache, son neveu, une sœur de charité et Mme Récamier[1].

Dans une lettre au *Journal des Débats*, l'abbé Deguerry — le futur martyr de la Commune — raconta en ces termes les derniers moments du grand écrivain :

« Paris, le 4 juillet 1848.

« Monsieur,

« La France vient de perdre l'un de ses plus nobles enfants.

« M. de Chateaubriand est mort ce matin à huit heures un quart. Nous avons recueilli son dernier soupir. Il l'a rendu en pleine connaissance. Une intelligence aussi belle devait dominer la mort et conserver, sous son étreinte, une visible liberté.

« La mort de Mme de Chateaubriand, arrivée l'année dernière, frappa si fortement M. de Chateaubriand qu'il nous dit à l'instant même, en portant la main sur sa poitrine : « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie dans sa source ; ce n'est plus qu'une question de quelques mois. » La mort de M. Ballanche, qui ne suivit que de trop près, fut le dernier coup pour son illustre et ancien ami. Depuis lors, M. de Chateaubriand ne sembla plus descendre, mais se précipiter au tombeau.

« Peu d'instants avant sa mort, M. de Chateaubriand, qui avait été administré dimanche dernier, embrassait encore la croix avec l'émotion d'une foi vive et d'une ferme confiance. Une des paroles qu'il répétait souvent dans ses dernières années, c'est que les problèmes sociaux, qui tourmentent les nations aujourd'hui, ne sauraient être résolus sans l'Evangile, sans l'âme du Christ dont les doctrines et les exemples ont maudit l'égoïsme, ce ver rongeur de toute concorde. Aussi M. de Chateaubriand saluait-il le Christ comme le Sauveur du monde au point de vue social, et il se plaisait à le nommer son roi en même temps que son Dieu.

« Un prêtre, une sœur de charité étaient agenouillés au pied du lit de M. de Chateaubriand au moment où il expirait. C'est au milieu des prières et des larmes de cette nature que l'auteur du *Génie du Christianisme* devait remettre son âme entre les mains de Dieu.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DEGUERRY,
« Curé de Saint-Eustache[2]. »

1. On a dit — et Villemain a répété, dans son volume sur *Chateaubriand*, — que Béranger était présent à ce dernier moment. C'est une erreur.
2. *Journal des Débats* du 5 juillet 1848.

Le comte de Chambord écrivit, à l'occasion de cette mort, la lettre suivante :

« Votre lettre, monsieur, est la première qui m'ait apporté la nouvelle de la mort de M. de Chateaubriand. J'avais en lui un ami sincère, un conseiller fidèle, de qui j'étais heureux, dans mon exil, de recevoir les avis et de pénétrer les généreuses pensées. Depuis plusieurs mois, je m'affligeais de voir ce beau génie approcher du terme de sa carrière; cette perte, si grande, m'est plus pénible encore en ce moment où mon cœur a tant à gémir des douleurs de la patrie.

« Que de malheurs n'ai-je pas à déplorer ! ces luttes affreuses qui viennent d'ensanglanter la capitale, la mort de tant d'hommes honorables et distingués dans la garde nationale et dans l'armée, le martyre de l'archevêque de Paris, la misère du pauvre peuple, la ruine de nos industries, les alarmes de la France entière ! Je prie Dieu d'en abréger le cours.

« Puissent le spectacle de ces calamités et la crainte des maux qui menacent l'avenir, ne point emporter les esprits loin des grands principes de justice et de liberté publique, qu'en ce temps, plus que jamais, les amis des peuples et des rois doivent défendre et maintenir.

« Je vous renouvelle, monsieur, l'assurance de ma bien sincère et constante affection.

« HENRI. »

« Le 15 juillet 1848. »

Le samedi 8 juillet, un service funèbre fut célébré dans l'église des Missions-Étrangères, située rue du Bac, tout près de la maison mortuaire; le corps fut ensuite descendu dans les caveaux de la chapelle, pour être, de là, transporté à Saint-Malo. Le 18 juillet, dans cette dernière ville, eurent lieu les obsèques solennelles. La messe fut célébrée par le curé de Combourg. A l'élévation, par une inspiration touchante, la musique fit entendre la mélodie sur laquelle Chateaubriand a composé ces paroles si connues :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !

Après la messe, le cortège s'achemina entre les remparts et la mer vers l'ilôt du Grand-Bé. Deux longues files

de prêtres en surplis serpentaient sur la grève. Les bannières des gardes nationales venues des diverses villes de la Bretagne flottaient aux vents ; les casques resplendissaient au soleil. Le canon tonnait par intervalles. Une foule innombrable couvrait les remparts de Saint-Malo, qui s'élèvent si formidables au-dessus des rochers à pic et de la mer. Tous les récifs, tous les écueils étaient chargés de figures humaines, des barques pavoisées de deuil étaient encombrées de spectateurs. Au pied du Grand-Bé, le cercueil fut enlevé par des marins et porté au sommet à travers un coup de vent qui ressemblait à une tempête, suprême caresse de l'Océan à celui qui avait tant aimé le bruit des flots et des vents. Puis soudain il se fit un grand calme, et le cercueil fut pieusement déposé dans le roc qui doit le garder à jamais. Les suprêmes prières de l'Église furent récitées par le curé de Saint-Malo et l'eau bénite fut répandue sur la bière...

La Bretagne et la Religion avaient fait à l'auteur du *Génie du Christianisme* de magnifiques funérailles. Depuis un demi-siècle, il dort, au bord des vagues, dans son sépulcre de granit, sous une pierre entourée d'une petite grille gothique en fer et surmontée d'une croix. Du reste, point d'inscription, ni nom, ni date. Il l'avait ainsi demandé, dans sa lettre de 1831 au maire de Saint-Malo : « La croix, écrivait-il, dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à ma mémoire. »

Je ne terminerai pas cet *Appendice*, sans adresser mes remerciements aux personnes qui ont bien voulu faciliter mes recherches et me prêter leur utile concours : M. Frédéric Saulnier, conseiller à la Cour d'appel de Rennes ; M. l'abbé Pâris-Jallobert ; M. René Kerviler, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées à Saint-Nazaire-sur-Loire ; le

R. P. V. Delaporte; M. René de Kerallain, à Quimper; M. F. de Bernhardt, à Londres; M. le baron Alberto Lumbroso, à Rome. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude. Mais je dois des remerciements tout particuliers à M. l'abbé G. Pailhès, archiprêtre de la basilique de Saint-Seurin, à Bordeaux, l'homme de France qui connaît le mieux Chateaubriand et ses entours, l'auteur de ces remarquables ouvrages : *Madame de Chateaubriand, d'après ses Mémoires et sa Correspondance* (1887), — *Madame de Chateaubriand, Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues* (1888); — *Chateaubriand, sa femme et ses amis* (1896); — *Du nouveau sur Joubert* (1900). Sans l'aide fraternelle, sans les communications, aussi précieuses que désintéressés, de M. Pailhès, il ne m'eût pas été possible de mener à bien ce travail, pour lequel il ne me reste plus qu'à réclamer l'indulgence du lecteur.

ERRATA ET ADDENDA

TOME PREMIER

Page XLIV, ligne 10; au lieu de *Capo-d'Istrias*, lisez : *Capo d'Istria*.

Page 30, ligne 5; *corps* ici signifie *corset*.

Page 59, note 1, ligne 2; lisez : *un an de plus*.

Page 63, ligne 1; *sur cet exil à Dieppe*, voyez le tome III, page 52.

Pages 74, 126, 195, 213, 217, 231, 232, 233; au lieu de *Rosambo*, lisez : *Rosanbo*.

Page 248, ligne 20; au lieu de *routière*, lisez : *roturière*.

Page 323, note 3, in fine; au lieu de *1943* lisez : *1843*.

Page 362, ligne 4. Ce parallèle de Washington et de Bonaparte a paru pour la première fois dans le *Globe* de 1827. Dans ce premier texte, après ces mots : « *Qu'avaient à pleurer les citoyens?* on lisait cette page qui ne figure dans aucune des éditions des *Mémoires* :

« La République de Washington subsiste ; l'Empire de Bonaparte est détruit : il s'est écoulé entre le premier et le second voyage d'un Français (La Fayette) qui a trouvé une nation renaissante là où il avait combattu pour quelques colons opprimés,

« Washington et Bonaparte sortirent du sein d'une république ; nés tous deux de la liberté, le premier lui a été fidèle, le second l'a trahie. Leur sort, d'après leur choix, sera différent dans l'avenir.

Le nom de Washington se répandra avec la liberté d'âge en âge ; il marquera le commencement d'une nouvelle ère pour le genre humain.

« Le nom de Bonaparte sera redit aussi par les générations futures : mais il ne se rattachera à aucune bénédiction et servira d'autorité aux oppresseurs, grands ou petits.

Washington a été tout entier le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque, etc. »

Pour le reste, le texte du *Globe* et celui des *Mémoires* sont identiques.

Page 400, ligne 1; au lieu de *avec*, lisez : *avec*.

Page 453, ligne 9; au lieu de *1755*, lisez : *1753*.

TOME II

Page 45, ligne 27; page 127, ligne 28; page 570, ligne 4; au lieu de *Rosambo*, lisez : *Rosanbo*.

Page 483, ligne 17. A la suite des mots : « et je ne tenais pas dans mes mains puissantes le cœur des princesses »; il faut ajouter cette note :

« Allusion à la situation du comte de Forbin auprès de la princesse Borghèse (Pauline Bonaparte), dont il était le chambellan et l'amant en titre. Sur les relations du chambellan et de la princesse, on trouve de curieux détails dans l'ouvrage de M. Frédéric Masson sur *Napoléon et sa Famille*, tome III, pages 339-343, et tome IV, pages 429-447. »

Page 530, ligne 20; au lieu de *Augerville*, lisez : *Angerville*.

Même page, note 1. Cette note doit être supprimée et remplacée par la suivante :

« Angerville est sur la grande route directe d'Orléans à Paris; c'était, au temps de Chateaubriand, un relai de poste sur cette route. »

Même page, note 2; au lieu de *Augerville*, lisez : *Angerville*.

Page 531, note 1. Cette note doit être ainsi complétée :

Angerville est à quatre kilomètres du château de Méréville, où Chateaubriand, les années précédentes, était allé, avec Mme de Vintimille, visiter Mme de Noailles.

TOME III

Page 144. Ajouter, au bas de cette page, la note suivante :

« Sur les suicides dans l'armée d'Egypte, et en particulier sur celui du général Mireur, voir les *Mémoires du général Baron Desvernois*, p. 111. — De son côté, l'adjudant général Boyer dit expressément dane une lettre

adressée à son père. *Correspondance de l'armée française en Egypte interceptée par l'escadre de Nelson*, p. 171) : « D'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûlent la cervelle. » — Napoléon avoue que « l'armée était atteinte du spleen : plusieurs soldats se jetèrent dans le Nil pour y trouver une mort prompte. » *Mémoires*, t. II, p. 153.

TOME IV

Page 16, ligne 22; au lieu de *fenêtras*, lisez : *fenêtres*.

Page 41, ligne 2; au lieu de M. de *Ricé*, lisez : M. de *Ricce*, — et, au bas de la page, insérez la note suivante :

« *Ricé* (Gabriel-Marie, vicomte de), né à Bagé-la-Ville (Ain) le 12 juillet 1758, mort à Buzançais (Indre) le 29 novembre 1832. Préfet de l'Orne sous l'Empire, il avait été destitué aux Cent-Jours. Il fut réintégré le 11 juillet 1815, puis appelé à la préfecture de la Meuse (6 août 1817), et (24 février 1819) à celle du Loiret. Elu membre de la Chambre des députés en 1830 par le grand collège de ce dernier département, il vota l'Adresse des 221, adhéra au gouvernement de Louis-Philippe, fut réintégré dans l'administration comme préfet d'Orléans (6 août 1830), et remplacé, comme député, le 28 octobre 1830, par M. Jules de La Rochefoucauld, comte d'Estissac. »

Page 41, ligne 3; *M. de Jaucourt*... Mettre en note, au bas de la page : « Sur le marquis de Jaucourt, voir, au tome III, la note 4 de la page 413. »

Page 53, ligne 30; au lieu de *l'approbre*, lisez : *l'opprobre*.

Page 81, ligne 15; au lieu de *il s'es*, lisez : *il s'est*.

Page 106, ligne 25; au lieu de : *jusqu'à ce*, lisez : *jusqu'à ce que*.

Page 161, note 1; au lieu de : *Hubault*, lisez : *Hurault*.

Page 258, ligne dernière; au lieu de *Biogaphy*, lisez : *Biography*.

Page 487, ligne 2; au lieu de *matérielle*, lisez : *matérielle*.

TOME V

Page 18, note 1; les mots *Chateaubriand et son temps* doivent être imprimés en italiques.

Page 22, ligne 12; au lieu de *Marcas*, lisez : *Marcus*.

Page 225, ligne 27; au lieu de *Rosambo*, lisez : *Rosanbo*.

Page 237, ligne 26; au lieu de *henreuse*, lisez : *heureuse*.

Page 291, ligne 31, après ces mots : « le docteur Larrey », — ajouter en note :

« Félix-Hippolyte *Larrey*, fils de l'illustre Larrey, chirurgien de l'empereur. Né le 18 septembre 1808, il était en 1830 chirurgien sous-aide à l'hôpital de la garde royale au Gros-Caillou. Chirurgien de Napoléon III en 1853, médecin en chef de l'armée d'Italie en 1859, médecin en chef de l'armée du Rhin en 1870, le baron Félix Larrey a publié un grand nombre de travaux sur la médecine; membre de l'Académie de médecine depuis 1850, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences en 1867. De 1877 à 1881, il fit partie de la Chambre des députés et siégea dans le groupe de l'Appel au peuple. Il a publié en 1830 une *Relation chirurgicale des événements de Juillet à l'hôpital militaire du Gros-Caillou*. — Chateaubriand a confondu ici le fils avec le père, le chirurgien sous-aide du Gros-Caillou avec le chirurgien de la Grande Armée. »

Page 360, ligne 25; au lieu de *rveision*, lisez : *revision*.

Page 373, avant-dernière ligne; au lieu de *lus*, lisez : *plus*.

Page 502, note 1; au lieu de *Lobeau*, lisez : *Lobau*.

Page 504, note 1; au lieu de : duc de *Lorges*, lisez : duc de *Lorge*.

Page 533, ligne 1; au lieu de *Philippon*, lisez : *Philipon*.

Page 593, note 1; au lieu de *1833*, lisez : *1832*.

TOME VI

Page 16, ligne 9; après les mots : « pour terminer ce traité, l'objet de tous mes vœux », — ajouter, en note, au bas de la page :

« Sur ce projet de traité avec le roi de Hollande, voir les très curieux documents saisis à Nantes lors de l'arrestation de *MADAME* et publiés, pour la première fois, en 1900, dans le remarquable ouvrage de M. H. Thirria : *La Duchesse de Berry* (un vol. in-8°). »

Page 40, ligne 24; après le mot *burgrave*, mettre en note :

« Ici et plus loin, Chateaubriand écrit toujours : *bourgrave*. »

Page 307, ligne 21; au lieu de *Hyacinte*, lisez : *Hyacinthe*.

Même page, note 2; au lieu de *Tire-Live*, lisez : *Tite-Live*.

Page 340, dernière ligne; au lieu de *Plancouet*, lisez : *Plancoët*.

Page 412, ligne 21; après le vers : *Exoriare aliquis*, etc., indiquer en note : *Enéide*, livre IV, vers 625.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE

LIVRE III

Infirmerie de Marie-Thérèse. — Lettre de Madame la duchesse de Berry, de la citadelle de Blaye. — Départ de Paris. — Calèche de M. de Talleyrand. — Bâle. — Journal de Paris à Prague, du 14 au 24 mai 1833, écrit au crayon dans la voiture, à l'encre dans les auberges. — Bords du Rhin. — Saut du Rhin. — Moskirch. — Orage. — Le Danube. — Ulm. — Blenheim. — Louis XIV. — Forêt hercynienne. — Les Barbares. — Sources du Danube. — Ratisbonne. — Fabrique d'empereurs. — Diminution de la vie sociale à mesure qu'on s'éloigne de la France. — Sentiments religieux des Allemands. — Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L'entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Choteck. — Inquiétudes. — Le viatique. — Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen. — Lettre du comte de Choteck. — La paysanne. — Départ de Waldmünchen. — Douane autrichienne. — Entrée en Bohême. — Forêt de pins. — Conversation avec la lune. — Pilsen. — Grands chemins du nord. — Vue de Prague..... 1

LIVRE IV

Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X. — Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle. — Conversation avec le roi. —

Henri V. — Dîner et soirée à Hradschin. — Visites. — Musée. — Général Skrzynecki. — Dîner chez le comte de Choteck. — Pentecôte. — Le duc de Blacas. — Incidences. — Tycho-Brahé. — Perdita, suite des incidences. — De la Bohême. — Littérature slave et néo-latine. — Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettres des enfants à leur mère. — Un juif. — La servante saxonne. — Ce que je laisse à Prague. — Le duc de Bordeaux. — Madame la Dauphine. — Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques. — Vallée de la Tèple. — Sa flore. — Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ..... 65

LIVRE V

Journal de Carlsbad à Paris. — Cynthie. — Egra. — Wallenstein. — Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Bayreuth. — Voltaire. — Hohlfeld. — Eglise. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante. — Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle. — Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Manheim. — Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique ; Armée plébéienne. — Couvent et Château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Saarbrück. — Conseil de Charles X en France. — Idées sur Henri V. — Ma lettre à Madame la Dauphine. — Ce qu'avait fait Madame la duchesse de Berry..... 161

LIVRE VI

Journal de Paris à Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. — Appel des morts. — La Brenta. — Incidences. — Venise. — Architecture vénitienne. — Antonio. — L'abbé Betio et M. Gamba. — Salles du Palais des Doges. — Prisons. — Prison de Silvio Pellico. — Les frari. — Académie des Beaux-Arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Eglise de Saints-Jean-et-Paul. — L'arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l'Amérique. — Cimetière de Saint-

Christophe. — Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers. — Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste. — Rousseau et Byron. — Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux..... 221

LIVRE VII

Arrivée de Madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poètes. — Le Tasse. — Arrivée de Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot. — Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze. — Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien. — Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague..... 271

LIVRE VIII

Journal de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833. — Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencerage*. — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel. — Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : Combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancoët et ma grand'mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz. — Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague. — Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad. — Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens. — L'échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. Lec-

ture des journaux. — Scène des jeunes gens. — A Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit. — Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Epreuves de religion. — La France..... 329

LIVRE IX

Politique générale du moment. — Louis-Philippe. — M. Thiers. — M. de la Fayette. — Armand Carrel. — De quelques femmes : La Louisianaise. — Madame Tastu. — Madame Sand. — M. de Talleyrand..... 365

LIVRE X

Conclusion. — Antécédents historiques depuis la Régence jusqu'en 1793. — Le Passé. — Le vieil ordre européen expire. — Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle. — Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu. — L'avenir. — Difficulté de le comprendre. — Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fouriéristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. Egalitaires. — L'idée chrétienne est l'avenir du monde. — Récapitulation de ma vie. — Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie. — Supplément à mes mémoires. — Lettre de M. de la Ferronnays. — Généalogie de ma famille..... 443

APPENDICE

I. — Chateaubriand et l'hirondelle..... 525
II. — Le mariage morganatique de la duchesse de Berry. 527
III. — Fragments inédits des « Mémoires d'Outre-Tombe ». 534
IV. — Madame Tastu et les « Mémoires d'Outre-Tombe ». 543
V. — Le prince de Talleyrand et les Traités de Vienne. 545
VI. — L'avenir du monde..... 550
VII. — Les dernières années de Chateaubriand..... 556

Errata et addenda..... 574

Index alphabétique des noms propres cités dans les six volumes..... 583

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS DANS LES SIX VOLUMES

A

Abailard (Pierre), I, 164.
Abancourt (d'), III, 95.
Abbattucci (le général), III, 125.
Abigaïl IV, 244.
Abrantès (duchesse d'), III, 68, 84, 100, 108; — IV, 374, 464, 470, 472.
Achard, lieutenant, I, 185; — II, 37.
A'Court (sir William), IV, 264; — VI, 512.
Addington, vicomte *Sidmouth*, III, 189.
Addison, II, 188; — V, 42.
Adélaïde (Mme), fille de Louis XV, I, 274, 303; — III, 532.
Agincourt (d'), II, 364.
Agout (Vtesse d'), VI, 78, 144.
Aguesseau (comte d'), III, 41.
Aguesseau (Mme d'), II, 226, 227, 234, 562.
Aiguillon (duc d'), I, 278.
Aiguillon (duchesse d'), I, 297.
Albani (le cardinal), V, 137, 139, 155, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 188, 190, 203, 209, 618, 620.
Albany (la comtesse d'), V, 46, 47, 48.
Alberoni (le cardinal), V, 151.
Albitte, conventionnel, III, 103, 104.
Alexander (le capitaine), IV, 121.
Alexandre Ier, empereur de Russie, II, 457; — III, 182, 189, 197, 211, 214, 220, 256, 258, 265, 267, 272, 276, 278, 295, 301, 302, 305, 307, 309, 355, 360, 373, 375, 385, 389, 390, 391, 392, 394, 413, 414, 419, 445, 452, 524, 525, 528; — IV, 2, 63, 239, 330, 459; — V, 87; — VI, 129, 130, 227.
Alexandre VIII, V, 150.
Alfieri, II, 316; — V, 9, 46, 48.
Allart de Méritens (Mme Hortense), VI, 405.
Almeth (lord), IV, 100.
Alopeus, (comte David d'), IV, 187, 188; — VI, 512.
Alopeus (comtesse d'), IV, 188.
Alphonse II, duc de Ferrare, VI, 277, 280, 281, 282, 285, 291.
Altiéri (l'), V, 55.
Amar, conventionnel, III, 111.
Ambrugeac (le général d') V, 296.

Ampère (Jean-Jacques), I, VI, VII; — II, 341; — IV, 474; — V, 53, 529, 640; — VI, 116.
Anchilon, IV, 184, 185, 226, 228, 294; — V, 272.
Andréossy (le général), III, 174.
Andrezel (Christophe Picon, comte d'), I, 186, 193.
Angelo Malipieri, V, 307.
Anglès (le comte), III, 456.
Angoulême (le duc d'), II, 412; — III, 486, 500; — IV, 139, 277, 406; — V, 259, 266, 278, 279, 302, 303, 333, 334, 335, 358, 359, 361, 367; — VI, 72, 73, 96, 101, 111, 148, 250, 346, 354, 355, 356, 358, 435, 540, 541, 561.
Angoulême (la duchesse d'), I, V; — III, 486, 488, 517; — IV, 48, 285, 286, 350; — V, 353, 586, 628; — VI, 13, 18, 63, 73, 78, 96, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 202, 304, 348, 540, 541, 561.
Aniche (Mme), IV, 166, 167.
Anne (la reine), VI, 30.
Anne d'Autriche, I, 216.
Anspach (la margravine d'), IV, 393.
Antomarchi (le docteur), IV, 107, 108, 109.
Antonelle (le marquis d'), IV, 157.
Antonio, guide, VI, 238, 254, 306.
Appony (le comte d'), V, 153.
Aquaviva d'Aragon, V, 151.
Arago (François), V, 295, 312, 372, 445; — VI, 398.
Arcon (d'), III, 127.
Arezzo (le cardinal), V, 138, 621.
Argout (le comte d'), V, 305, 308, 309, 314; — VI, 301.
Armaillé (vicomte d'), I, XI.
Arnauld (l'abbé Antoine), V, 40.
Arnauld d'Andilly, V, 242.
Arndt, III, 359.
Arnold (le docteur), IV, 108.
Arrigh (Joseph-Philippe), III, 466.
Artaud de Montor (le chevalier), II, 344, 345; — III, 488.
Asgill (sir Charles), I, 367, 368.
Ashburnham (comte d'), III, 79.
Ashew (sir), V, 151.
Aspasie, VI, 402.
Aspremont (d'), VI, 227.
Avaray (duc d'), II, 477.
Avaray (duchesse d'), II, 477.
Avaray (comte d'), II, 477.
Avenel, V, 113.
Avrieury, III, 144.
Aubeterre (le maréchal d'), II, 66.
Audry de Puyravault, V, 281, 293, 294, 295, 308.
Augereau (le maréchal) duc de Castiglione, III, 125, 423, 424.
Auguis, député, III, 30, 551, 552.
Auguste de Prusse (le prince), neveu du grand Frédéric, IV, 184, 410, 411, 412, 413.
Auvity (le docteur), VI, 389.
Azais, V, 250.

B

Bacciochi (Elisa Bonaparte, madame) grande-duchesse de Toscane, II, 253, 332, 343, 402, 403, 405, 465; — III, 71; — IV, 372.
Bagot (sir Charles), VI, 507, 518.
Bagration (princesse), VI, 339.
Bail, inspecteur aux revues, III, 508.

Bailly (Jean-Silvain), I, 271, 275, 281 ; — II, 17.
Balachof, III, 277.
Balbi (Mme de), IV, 139.
Balcombe, IV, 97.
Ballanche, imprimeur, II, 308.
Ballanche (Pierre-Simon), fils du précédent, I, vi, vii ; — II, 308, 336, 361, 480, 489, 491, 506 ; — IV, 374, 394, 410, 425, 466, 474 ; V, 434, 639 ; — VI, 566, 568.
Balue (le cardinal Jean *La*), II, 85.
Balzac (H. de), V, 629, 630, 631, 633.
Baptiste, valet de chambre, VI, 19, 20, 54, 55, 58, 170, 343.
Barante (Claude-Ignace de), II, 480.
Barante (Prosper, baron de), II, 480 ; — IV, 172.
Barante (Césarine de Houdetot, baronne de), V, 100.
Barba, libraire, V, 322.
Barbaroux, V, 375.
Barbauld (mistress), II, 196.
Barberini (la), danseuse, IV, 189.
Barbey d'Aurevilly (Jules), IV, 248.
Barchou de Penhoen, V, 261, 262.
Barclay de Tolly, III, 276, 283, 294.
Bardoux (Agénor), II, 568, 569, 570, 571, 572, 575, 577.
Bareau de Girac, évêque de Rennes, I, 262.
Barentin (de), II, 121.
Barère (Bertrand), I, 246 ; — II, 42 ; — III, 92, 110.
Barillon (N. de), V, 208.
Barrande (de), VI, 74, 77, 78, 81, 84, 214, 354.
Barras, III, 96, 99, 114, 116, 117, 118, 178.
Barrot (Odilon), III, 482 ; — V, 277, 308, 331, 365.
Barthe, V, 277, 537, 539, 540, 594.
Barthélemy (l'abbé), II, 10.
Barthélemy, l'auteur de *Némésis*, IV, 150 ; — V, 457, 458, 642, 643, 646.
Bartolozzi, IV, 394.
Basil Hall (le capitaine), IV, 100.
Basseville (Hugon de), V, 64.
Bassompierre (le maréchal de), I, 199, 200, 201, 202, 203 ; — V, 108, 134, 135.
Bastide (Jules), V, 302, 342, 347, 349.
Bathurst (lord), IV, 106, 260.
Bathurst (miss), V, 104.
Baude (baron), IV, 137 ; — V, 281, 306, 312, 314, 354, 451.
Baudin (le capitaine Nicolas), III, 188.
Baudus (le lieutenant-colonel de), III, 284, 286, 299, 303.
Bauffremont (prince de), VI, 216, 342, 355.
Bauffremont (princesse de), VI, 216, 271, 272, 342, 355.
Baulny (vicomte de), VI, 561.
Bausset (cardinal de), III, 26, 29.
Bausset (de), préfet du palais, III, 250, 285.
Bavoux (Nicolas), V, 313.
Bayle (Moïse), III, 99, 111.
Baylis, imprimeur, I, x, 365 ; — II, 113, 114, 119, 121, 150.
Bayreuth (Sophie-Wilhelmine, margravine de), IV, 189 ; — VI, 168.
Bazin de Raucou, V, 422, 486.
Beattie (James), II, 201, 202.
Beaujolais (comte de), IV, 393.
Beaulieu, général autrichien, III, 119.
Beaumarchais, I, 229, 294.

Beaumont (Christophe-François, comte de), I, 297.
Beaumont (Pauline de Montmorin-Saint-Hérem, comtesse de), I, 241, 297; — II, 254, 255, 256, 257, 263, 265, 267, 270, 271, 277, 334, 353, 354, 357, 361, 362, 363, 364, 367, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 380, 385, 394, 400, 467, 493, 502, 503, 504, 572, 574, 575; — III, 7; — IV, 431; — V, 4, 20, 29, 204; — VI, 168.
Beauvau (Charles-Juste, duc de), I, 207.
Bedée (Ange-Annibal de, grand-père de l'auteur), I, 19.
Bedée (Marie-Anne de Ravenel de Boisteilleul, dame de, grand'mère de l'auteur), I, 20, 32.
Bedée (Marie-Antoine-Bénigne de, oncle de l'auteur), I, 34, 129, 241; — II, 4, 10, 97, 103, 184.
Bedée (Marie Ginguené, dame de, tante de l'auteur), I, 36; — II, 102.
Bedée (Caroline de, cousine de l'auteur), I, 36; — II, 185, 186.
Bedford (duc de), IV, 257.
Beethoven, II, 529.
Beker (le général), IV, 65.
Belgiojoso (princesse de), V, 440, 569.
Bellart, IV, 137.
Belle-Isle (le maréchal de), VI, 162.
Bellocq, secrétaire d'ambassade, V, 173, 179, 205, 206.
Belloy (Mme du), II, 156.
Belsunce (Mgr de), II, 317; — V, 483.
Belsunce (le comte de), II, 17.
Bembo (le cardinal Pierre), VI, 306.
Benjamin, jardinier, III, 9.
Benningsen, III, 276.
Benoît XIV, V, 150.
Benoît (Frédéric), V, 518, 519.
Benson, III, 79.
Benvenuti (le cardinal), V, 24, 142, 163.
Benvenuto Cellini, V, 31.
Béquet (Etienne), V, 279.
Béranger (P.-J. de), I, II, 207, 231; — III, 404; — IV, 82, 362; — V, 445, 447, 448, 449, 450, 528, 544, 545, 577, 653; — VI, 171.
Bérard, député, V, 314, 315, 317.
Bérard, l'auteur des *Cancans*, V, 540.
Bérenger (Mme de). Voyez: *Duchesse de Châtillon*.
Berger, maire, V, 490.
Bernadotte, roi de Suède, III, 132, 178, 259, 260, 261, 353, 355, 460, 524; — IV, 396, 398, 399, 400, 401, 457; — V, 2.
Bernardin de Saint-Pierre, II, 11; — III, 42; — VI, 409.
Bernetti (le cardinal), V, 21, 23, 113, 126, 127, 136, 142, 190, 201, 209; — VI, 294.
Bernhardt (F. de), VI, 572.
Bernstorff (le comte de), IV, 185, 225, 226, 294; — VI, 227.
Beroldingen (comte de), VI, 514, 515, 516.
Berry (duc de), I, 169; — II, 85, 99, 100, 101, 413, 442; — III, 524; — IV, 18, 139, 142, 154, 162, 164, 166, 169; — V, 419, 628; — VI, 146, 147, 421.
Berry (duchesse de), II, 232; — IV, 350, 448; — V, 353, 364, 377, 468, 475, 488, 489, 490, 494, 499, 500, 503, 505, 538, 543, 593, 594, 595, 598, 599,

600, 601, 602, 603, 606, 607, 628, 647, 649; — VI, 11, 16, 17, 21, 22, 71, 80, 81, 82, 83, 84, 88, 97, 101, 110, 140, 141, 142, 143, 172, 197, 199, 213, 217, 218, 230, 272, 293, 294, 296, 297, 299, 300, 303, 321, 322, 323, 326, 341, 346, 347, 351, 352, 353, 388, pages 527 à 533, 540.
Berryer, V, 252, 506, 507, 508, 509, 526, 536, 537, 538, 539, 593, 604, 605, 657; — VI, 217, 551.
Berstœcher, II, 298; — IV, 328.
Bertazzoli (le cardinal), V, 142, 621.
Berthelin, polytechnicien, V, 298.
Berthier, prince de Neuchâtel, III, 125, 134, 150, 174, 235, 249, 252, 314, 316, 341, 440; — IV, 304; — V, 55; — VI, 175.
Berthois (baron de), V, 339, 340.
Bertholler, II, 289; — III, 178.
Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, I, 276.
Bertier de Sauvigny (Albert), V, 299.
Bertin l'aîné, I, xi; — II, 351, 352, 361, 573; — III, 10; — IV, 145, 291; — V, 174, 528, 534, 653, 654, 655.
Bertin de Vaux, III, 494; — IV, 513; — V, 61.
Bertrand, capitaine, III, 22.
Bertrand (le général), III, 425, 426; — IV, 65, 71, 97; — V, 497.
Bertrand (la générale), IV, 71, 97.
Besenval (baron de), I, 302.
Bessières (le maréchal), duc d'Istrie, III, 303, 314, 337, 341, 352.
Bethuis, juge d'instruction, V, 537.
Betio (l'abbé), VI, 238, 241.
Beugnot (le comte), III, 455, 497, 502; — IV, 51.
Beugnot (le vicomte Arthur, I, xi.
Beurnonville (le maréchal de), III, 413.
Bevilacqua (le cardinal), VI, 287.
Beyle Henri, (H. de *Stendhal*), V, 440.
Bignon (le baron), III, 265.
Billaud-Varenne, II, 26; — III, 110.
Billecocq, IV, 137.
Billing (baron), I, 317, 469 à 472.
Billot, V, 281.
Biron Armand-Louis, duc de *Lauzun*, puis duc de), I, 301, 302, 309.
Bizien (de), I, 441.
Blacas (duc de), I, xix; — III, 457, 469, 493, 494, 496, 497; — IV, 18, 40, 41, 42, 44, 45, 139, 223, 347, 348, 513; — V, 173, 184, 200, 208, 209; — VI, 41, 43, 44, 58, 65, 66, 69, 71, 77, 81, 83, 87, 95, 96, 101, 109, 110, 111, 144, 156, 198, 199, 326, 327, 331, 344, 355, 356, 435.
Blair (Hugues), II, 188.
Blanc (Louis), V, 320, 346.
Blessington (lady), IV, 247, 248.
Blin (Joseph), I, 263.
Blücher, III, 207, 374; — IV, 23, 24, 63, 251.
Boccace, V, 481.
Boguet, peintre, II, 364; — V, 29.
Boigne (comte de), II, 161.
Boigne (comtesse de), II, 161; — V, 295.
Boisé-Lucas (de), père, III, 17.

Boisé-Lucas (de), fils, III, 22, 23.
Boisgelin (Louis-Bruno, comte de), I, 260, 261.
Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix, I, 260.
Boishue (Jean-Baptiste-René *de Guehenneuc*, comte de), II, 61.
Boishue (Louis-Pierre *de Guehenneuc* de), fils du précédent, I, 265.
Boisrobert, V, 214.
Boissonade, III, 10.
Boissy (le marquis de), V, 268.
Boissy d'Anglas, III, 111.
Boisteilleul (Mlle de), grand'tante de l'auteur, I, 25, 32, 34, 35; — II, 187; — VI, 341.
Boisteilleul (Jean-Baptiste-Joseph-Eugène *de Ravenel* du), oncle de l'auteur, I, 116, 121.
Boisteilleul (Hyacinthe-Eugène-Pierre *de Ravenel* du), fils du précédent, I, 167; — VI, 485.
Bolivar (Simon), V, 110.
Bolton (lord), II, 108.
Bon (le général), III, 159, 161.
Bonald (vicomte de), II, 254, 257, 262, 288, 309; — IV, 152, 183, 184, 186, 187.
Bonaparte (Charles), III, 71.
Bonaparte (Napoléon-Louis), fils aîné de la reine Hortense, III, 68, 69.
Bonaparte (Mme Lætizia), III, 91, 394, 469; — IV, 141; — V, 64.
Bonchamps (Artus, marquis de), II, 169.
Bondy (comte de), V, 489, 490, 491.
Bonnay (marquis de), I, 300; — II, 393; — IV, 183, 198, 199, 200.
Bonnet, IV, 239.
Bonnevie (l'abbé de), II, 335, 348, 372, 486.
Bonnier, III, 129.
Bordesoulle (le général de), V, 359.
Bordier, comédien, I, 304.
Borghèse (Pauline *Bonaparte*, princesse), II, 353, 376; — III, 113, 469, 475; — IV, 106; V, 44.
Borie (l'abbé de), VI, 78.
Bories (le sergent), IV, 465; — V, 313.
Borromée (Saint Charles), V, 481.
Bossuet, I, 395; — III, 169, 170, 276; — V, 111, 260; — — VI, 115, 136, 196, 555, 556.
Boufflers (de), III, 38.
Bougon, chirurgien, VI, 434, 435.
Bouillé (marquise de), VI, 78, 353.
Bouillon (Philippe *d'Auvergne*, prince de), II, 102.
Boulgary (M.), VI, 511.
Boulogne (l'abbé de), II, 278.
Bourbon (duc de), fils du prince de Condé, II, 74, 173, 407, 413, 443; — IV, 138.
Bourdic-Viot (Mme de), VI, 404.
Bourdon (Léonard), III, 111.
Bourmont (le maréchal de), V, 239, 253, 254, 258, 277, 504, 505, 648.
Bourqueney (comte de), I, 318.
Bourrienne (Fauvelet de), II, 400; — III, 72, 91, 117, 150, 155, 163, 167, 550.
Bourrienne (Mme de), III, 96.
Boutin, financier, II, 43, 44.
Boyer, adjudant général, III, 136, 159.
Boyer (Catherine), première femme de Lucien Bonaparte, II, 254.

Boyer d'Agen, V, 618.
Brackenridge (Henri), I, 424.
Brancas (Mme de), V, 576.
Breteuil (baron de), I, 267; — II, 49, 50; — III, 495.
Breuning (Mlle), II, 529.
Bricon (Edouard), V, 622.
Brien (Jean), III, 18.
Brifaut, académicien, VI, 70.
Brillat-Savarin, IV, 402, 403.
Briot (Joseph), II, 352.
Briqueville (comte de), V, 450, 451, 455, 456.
Brissot, dit de *Warville*, II, 19.
Brizard, comédien, I, 220.
Brocard (Ignace), VI, 224.
Broglie (maréchal de), I, 267.
Broglie (général Victor de), III, 184.
Broglie (le duc Victor), IV, 505, 506, 507; — V, 252, 294, 324, 325, 329, 330; — VI, 294.
Brollo, VI, 308.
Brosses (le président de), V, 36, 43, 44, 45, 150, 151, 175.
Brosses (comte de), fils du précédent, V, 175, 176.
Brougham (Henry, baron), I, 323.
Broussais, I, 46, 128.
Broussier (le général), III, 328.
Brown (Charles), I, 425.
Brulard (comte de), V, 462.
Brune (le maréchal), III, 440.
Brunswick (Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de), II, 53; — III, 205, 206.
Brunswick (Guillaume-Frédéric, duc de), fils du précédent, IV, 23.
Buckingham (duc de), IV, 257.
Buffon, VI, 525, 526.
Buffon (comtesse de), I, 296.
Bugeaud (le maréchal), VI, 300, 301, 321.
Buisson de la Vigne, capitaine de vaisseau, grand-père de Mme de Chateaubriand, II, 4, 6.
Buisson de la Vigne (Alexis-Jacques), fils du précédent, père de Mme de Chateaubriand, II, 4.
Buisson de Lavigne (Céleste Rapion de la Placelière, dame), mère de Mme de Chateaubriand, II, 4, 5.
Bulow (Frédéric-Guillaume de), III, 355; — IV, 23.
Bunsen (le chevalier de), V, 25, 220.
Buonaparte (Jacques), III, 67; — V, 216.
Buonavita (l'abbé), IV, 106, 108.
Burke (Edmond), II, 188, 197, 223, 224; — IV, 279.
Burney (Miss Francis), II, 196.
Burns (Robert), II, 198, 201.
Bussi (le cardinal), V, 154.
Bute (lord), IV, 261.
Buttafuoco (comte de), III, 81.
Buturlin, III, 294.
Byron (le commodore John), VI, 264.
Byron (lord), II, 141, 190, 192, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 238; — III, 406, 436; — IV, 114, 131, 256; — V, 42, 52, 218, 268, 440, 450, 591; — VI, 234, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 273, 282.
Byron (lady), II, 213.

C

Cacault (François), II, 344, 345.
Cadet de Gassicourt (Charles-Louis), V, 492.

Cadet de Gassicourt, fils du précédent, V, 282, 284, 418, 492, 493, 494, 495.
Cadoudal (Georges), II, 397, 402; — IV, 403, 404, 405.
Caffarelli, III, 134.
Caffe, II, 537.
Calonne (Charles-Alexandre de), I, 241, 277; — II, 2.
Cambacérès (le prince), II, 414, 447; — III, 106, 310, 367, 381, 393, 417, 553; — VI, 144.
Cambronne (le général), IV, 27.
Camden (William), II, 125, 180.
Camoens, I, 409; — II, 190; — IV, 95, 111; — VI, 284, 306, 544.
Campbell (Thomas), II, 198.
Campbell (le colonel), III, 421, 427.
Campo-Franco (prince de), VI, 15.
Camuccini, peintre, V, 35.
Canaris, fils du héros, IV, 324; — V, 186.
Canning (George), I, 322; — II, 108, 144, 199, 577; — IV, 242, 243, 249, 261, 263, 274, 277, 285, 339, 499, 502, 503; — V, 70, 408, 410; — VI, 227, 509, 510, 518, 519, 560.
Canning (lady), II, 124.
Canova, II, 395; — IV, 252, 395, 426, 427; — V, 2, 29; — VI, 244.
Capefigue, IV, 346.
Capelan (l'abbé), II, 182.
Capelle (baron), III, 501, 519; — V, 265; — VI, 102, 103.
Capo d'Istria (comte), VI, 502, 506, 509.
Capponi (le marquis), V, 168.
Caraballo (de), I, xi.
Caraman (duc de), IV, 277, 295, 497; — V, 324.
Caraman (Georges, comte de), I, 317; — VI, 514, 516, 517.
Carbon, III, 189.
Cardigny, III, 236.
Carignan (Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de), VI, 14.
Carignan (princesse de), comtesse de *Montléart*, VI, 14.
Carline, cantatrice, I, 295.
Carnot (Lazare), III, 118, 120, 121, 127, 457; — IV, 7, 32, 35, 36, 38.
Caroline de Brunswick, princesse de Galles, II, 221.
Caroline Bonaparte (Mme Murat, la reine de Naples), III, 252, 524; — IV, 432, 433, 438, 440, 441, 442, 443, 444, 455, 459.
Caron (le lieutenant-colonel), IV, 470, 471.
Carrel (Armand), I, xviii; — III, 407; — V, 256, 257, 258, 279, 294, 295, 445, 446, 447, 449, 577, 606; — VI, 195, 196, 222, 228, pages 388 à 400.
Carrel (Nathalie), sœur du précédent, VI, 400.
Carrier, III, 110.
Carron (l'abbé), I, 178, 180; — VI, 481.
Cars (duc des), I, xi.
Carteaux (le général), III, 94, 96, 117.
Cartier (Jacques), I, 45.
Castelbajac (vicomte de), IV, 153.
Castellane (le maréchal de), V, 634, 636, 637, 638.
Castelnau (Michel de), I, 360.
Castlereagh (Robert *Stewart*, marquis de *Londonderry*, vicomte), I, 322; — II, 124, 144; — IV, 26, 233, 236, 237, 244, 249, 252, 258, 261, 263, 264, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 441; — VI, 506.
Castries (Mme de), V, 100.
Catherine Sforze, V, 14.

Catherine de Wurtemberg, reine de Westphalie, III, 433, 434.
Cauchie (Anne), I, 216.
Cauchois-Lemaire, V, 329.
Caud (*Lucile*-Angélique *de Chateaubriand*, dame de), sœur de l'auteur, I, xxxiv, 21, 29, 122, 126, 127, 134, 136, 140, 141, 142, 143, 145, 147, 148, 159, 180, 181, 188, 193, 194, 195, 211, 215, 217, 235, 260, 267, 447; — II, 5, 7, 10, 128, 227, 270, 271, 357, 359, 361, 364, 379, 493, 502, 503, 504, 505; — VI, 523.
Caud (Jacques-Louis-René, chevalier de), mari de Lucile, I, 147; — II, 227, 270.
Caulaincourt (Armand-Louis-Augustin, marquis de), duc de Vicence, II, 437, 447, 449; — III, 264, 272, 276, 318, 337, 340, 419, 452, 525; — IV, 32.
Caulaincourt (général, comte de), frère du précédent, III, 289.
Caumont-la-Force (Marie-Constance de *Lamoignon*, marquise de), II, 162, 163.
Causans (marquis de), I, 85, 87, 88.
Caux (le comte Roger de), I, 173; — IV, 182.
Caux (vicomte de), IV, 356; — V, 321.
Cavaignac (Godefroi), V, 347, 348, 349.
Cazalès, IV, 135.
Cazotte (Jacques), I, 306; — II, 89, 90.
Celakowsky, VI, 116.
Celles (comte de), V, 27, 188.
Celles (Mlle de *Valence*, comtesse de), V, 27.
Cels, ami de J.-J. Rousseau, VI, 9.
Cesarotti, IV, 133; — VI, 274.
Cessac (Lacuée, comte de), VI, 420.
Chabot (François), IV, 132.
Chabrol (comte de), III, 350, 351, 356, 357, 358, 510, 512; — V, 239, 253, 265.
Chabrol-Volvic (comte de), frère du précédent, V, 276, 306.
Chafner, major américain, I, 115, 309.
Chaix-d'Est-Ange, V, 519.
Chalais-Périgord (Mme de), VI, 542.
Chalmel (l'abbé), chapelain de Combourg, I, 82.
Chambray (marquis de), III, 332.
Chamfort, I, 147, 223, 226, 300, 305; — II, 42, 161.
Chamisso (Adalbert de), IV, 191, 192, 193, 194, 195.
Champagny (duc de Cadore), III, 247, 249.
Champagny (vicomte de), V, 276.
Champcenetz (le chevalier de), I, 300; — II, 125.
Chantelauze (de), V, 265, 266, 269, 315, 418.
Chappe, III, 473.
Chaptal, II, 289, 490.
Chardel, V, 313.
Charette (le général de), II, 171.
Charette (le baron de), V, 628.
Charles IV, roi de Bohême, VI, 148, 149.
Charles IV, roi d'Espagne, III, 216.
Charles V, roi de France, VI, 358.
Charles X (comte d'Artois, *Monsieur*, puis), I, v, ix, 60, 274; — II, 63, 157, 407, 413; — III, 193, 418, 419, 439, 520; — IV, 13, 18, 22, 30, 58, 138, 200, 285, 286, 301, 305, 307,

308, 309, 311, 312, 343, 344, 347, 351, 353, 356, 357, 359, 360, 394, 506; — V, 49, 140, 184, 230, 258, 262, 267, 269, 277, 279, 283, 285, 292, 305, 309, 310, 324, 329, 331, 335, 337, 338, 343, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 377, 384, 385, 390, 399, 400, 401, 403, 405, 408, 409, 424, 425, 451, 453, 470, 477, 493, 528, 542, 548, 614, 615, 628, 629, 637, 639; — VI, 21, 63, 67, 69, 71, 73, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 91, 96, 101, 102, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 129, 131, 143, 157, 227, 250, 300, 303, 328, 331, 344, 346, 347, 349, 350, 351, 355, 356, 357, 359, 373, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 527, 528, 530, 532, 539, 540, 541.

Charles XII, III, 311, 319.

Charles XIII, III, 259, 260.

Charles-Albert, roi de Sardaigne, IV, 215; — VI, 14.

Charles-Edouard, dit *le Prétendant*, V, 36, 45; — VI, 445.

Charles-Félix, roi de Sardaigne, VI, 227.

Charles-Louis de Bourbon (duc de Lucques, puis de Parme), V, 8.

Charles (l'archiduc), III, 123, 186, 243.

Charlotte de Prusse (princesse, impératrice de Russie), I, 173.

Chambord (comte de), I, v; — II, 339, 391; — III, 519; — IV, 165, 167, 207, 220, 223, 334, 358, 359; — V, 358, 361, 363, 365, 367, 373, 375, 390, 391, 394, 407, 453, 463, 467, 468, 471, 472, 476, 544, 608, 628, 647; — VI, 12, 17, 19, 35, 63, 71, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 85, 87, 91, 92, 97, 98, 99, 100, 105, 108, 118, 119, 126, 127, 128, 156, 158, 159, 201, 205, 208, 210, 214, 230, 250, 258, 301, 320, 323, 324, 326, 327, 343, 344, 345, 346, 348, 352, 355, 356, 357, 359, 433, 434, 540, 541, 556, 557, 558, 559, 562, 563, 570.

Charras (le lieutenant-colonel), V, 297.

Charrière (Mme de), IV, 302, 303, 328.

Chartier (Alain), II, 315.

Chasles (Philarète), II, 298; — V, 631.

Chasseloup-Laubat (marquis de), III, 330.

Chasteller, III, 150.

Chastenay (Mme de), I, 177, 182, 184, 185, 196; — II, 69; — III, 10.

Chastenay (Victorine, comtesse de), I, 185; — II, 259; — III, 340.

Chateaubourg (Paul-François de *la Celle*, vicomte de, beau-frère de l'auteur), I, 185.

Chateaubourg (Bénigne Jeanne de *Chateaubriand*, dame de *Québriac*, puis dame de, sœur de l'auteur), I, 21, 91, 115, 193, 257.

Chateaubriand (la comtesse de, sœur de Lautrec), II, 343; — V, 13.

Chateaubriand (Mme Claude de, femme poète), VI, 403, 404.

Chateaubriand de la Guerrande (l'abbé), I, 101.

Chateaubriand (François de, grand-père de l'auteur), I, 13.

Chateaubriand (Pétronille de, grand'mère de l'auteur), I, 13.

Chateaubriand (René, comte

de, père de l'auteur, I, 17, 18, 59, 65, 85, 129, 137, 165, 189, 190, 191, 192, pages 451 à 456; — II, 205.

CHATEAUBRIAND (Apolline de *Bédée*, comtesse de), mère de l'auteur, I, 19, 28, 59, 64, 69, 127, 129, 132, 133, 134, 136, 161, 167, 190, 252, 253; — II, 2, 128, 132, 178, 179, 180; — V, 227.

CHATEAUBRIAND (Céleste *Buisson de Lavigne*, vicomtesse de, femme de l'auteur, I, IX, XII, LII; — II, 5, 6, 7, 8, 128, 263, 269, 270, 271, 334, 335, 373, 394, 396, 397, 401, 402, 465, 472, 475, 478, 491, 502, 503, 505, 506, 513, 549, 551, 590, 591, — III, 1, 4, 7, 8, 30, 52, 376, 378, 453, 492, 493, 494, 497, 508, 511, 512, 513, 517, 546; — V, 3, 7, 99, 118, 177, 220, 234, 243, 274, 515, 521, 525, 535, 541, 546, 576, 578, 588, 655; — VI, 2, 5, 7, 89, 299, 345, 568.

CHATEAUBRIAND (Françs-Henri de), oncle de l'auteur, I, 14.

CHATEAUBRIAND (Joseph de), oncle de l'auteur, I, 15.

CHATEAUBRIAND (Pierre-Marie-Anne de), seigneur *du Plessis*, oncle de l'auteur, I, 17, 53, 451, 455.

CHATEAUBRIAND (Geoffroy de), frère de l'auteur, I, 21.

CHATEAUBRIAND (Jean-Baptiste-Auguste, comte de), frère de l'auteur, I, 21, 194, 195, 196, 203, 205, 234, 305, 311, 439; — II, 2, 42, 43, 51, 94, 95, 98, 127; — V, 596, 603.

CHATEAUBRIAND (Mlle *de Rosanbo*, dame de), belle-sœur de l'auteur, I, 195, 232; — II, 127.

CHATEAUBRIAND (Geoffroy-Louis comte de), neveu de l'auteur, I, XII, 9, 451, 452, 453; — II, 129, 468; — III, 490, 560; — V, 226, 368, 542; — VI, 569.

CHATEAUBRIAND (Henriette-Félicité-Zélie *d'Orglandes*, comtesse de, femme du précédent, I, 9, 451, 468.

CHATEAUBRIAND (Geoffroy, cte de), fils des deux précédents, petit-neveu de l'auteur, I, 74.

CHATEAUBRIAND (Dlle *Bernon de Rochetaillée*, comtesse de, femme du précédent, I, 74.

CHATEAUBRIAND (Christian de), neveu de l'auteur, I, 9, 453; — II, 36; — III, 496, 560; — V, 225, 226, 227; — VI, 20.

CHATEAUBRIAND DU PLESSIS (Pierre de), cousin de l'auteur, I, 53.

CHATEAUBRIAND DU PLESSIS (Mlles Adélaïde, Emilie-Thérèse-Rosalie et Modeste de), cousines de l'auteur, I, 53.

CHATEAUBRIAND (Armand de), cousin de l'auteur, I, 17, 53; — II, 55, 64, 79, 80, 101; — III, pages 16 à 25, 520, pages 543 à 546; — IV, 419; — V, 579.

CHATEAUBRIAND (Jeanne *Le Brun d'Anneville*, femme d'Armand de), II, 101; — III, 17.

CHATEAUBRIAND (Frédéric de), fils d'Armand, I, 54, 191.

CHATEAUBRIAND (Henri-Frédéric-Marie-Geoffroy de), fils de Frédéric, I, 54.

CHATEAUBRIAND (Françoise-Madeleine-Anne *Regnault de Parcieu*, dame de), femme du précédent, I, 54.

CHATEAU-D'ASSIS (Michel-Charles *Locquet*, comte de), I, 82.

Chateaugiron (l'abbé de), I, 107.
Chateauroux (Mme de), II, 472.
Chatelain, V, 113.
Chatillon (Mme de *Bérenger*, duchesse de), II, 299; — III, 7.
Chaumette (Gaspard), II, 23.
Chauvin, peintre, V, 119.
Chedieu de Robethon, II, 568, 569, 570, 571, 572, 576, 578.
Cheftel, médecin, I, 161.
Chénedollé (*Lioult* de), II, 250, 254, 257, 262, 263, 265, 271, 307, 359, 378, 494, 504; — III, 4; — V, 399.
Chénier (André de), I, 126; — II, 165.
Chénier (Marie-Joseph de), I, 229; — II, 25, 219, 248; — III, 25, 29, 31, 35, 36, 37, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 131, 401, 408, 547, 550.
Chérin (Bernard), I, 5; — VI, 522, 523.
Chérin (Louis-Nicolas), VI, 522, 523.
Chevalier, V, 329, 342.
Cheverus (cardinal de), IV, 359.
Chevet, marchand de comestibles, V, 606.
Chevreuse (duchesse de), IV, 423, 424.
Choiseul (duc de), I, 301; — V, 208; — VI, 203.
Choiseul-Stainville (duc de), pair de France, V, 275, 307; — VI, 446.
Chopin (J.), V, 534.
Choteck (comte de), VI, 40, 58, 59, 81, 105, 107, 119, 213, 357.
Choteck (comtesse de), VI, 357.
Choudieu, conventionnel, III, 111.
Chollet (de), VI, 14.
Christophe (le roi), II, 113; — V, 444; — VI, 151, 152.
Christophe (la reine), V, 28; — VI, 151.
Christophe (les filles du roi), VI, 151, 152.
Cicéri, VI, 231.
Cicognara (comte), VI, 236, 244.
Cimarosa, I, 381.
Cintio (le cardinal), VI, 288, 289.
Clancarthy (lord), III, 525.
Clanwilliam (lord), IV, 245, 247.
Clara Wendel, V, 574, 575.
Clarke (Edward), II, 507.
Clary (Désirée), Mme Bernadotte, reine de Suède, IV, 467.
Clary (Julie), Mme Joseph Bonaparte, reine de Naples, reine d'Espagne, IV, 469; — V, 199.
Clary (le colonel), IV, 452.
Clausel de Coussergues (Jean-Claude), II, 402, 505, 586, 587, 589; — III, 13, 376, 492; — V, 235.
Clausel de Coussergues (l'abbé, grand-vicaire d'Amiens), II, 593.
Clausel de Coussergues, trappiste, II, 592.
Clausel de Montals (évêque de Chartres), II, 592, 593; — III, 12, 13.
Clément (Jacques), III, 364.
Clément XII, V, 150, 151.
Clément XIV, VI, 94.
Clerfayt (comte de), II, 74.
Clergeat (l'abbé, aumônier de l'auteur), IV, 325.
Clermont-Tonnerre (duc de), IV, 230, 351, 357.
Clermont-Tonnerre (comte Stanislas de), II, 300.
Clermont-Tonnerre (comtesse Stanislas de, remariée au

marquis de Talaru, II, 299, 512, 582; — IV, 381.
Clermont-Tonnerre (cardinal de), II, 336, 350, 393; — V 130, 158, 170, 173, 179, 194.
Cléry, II, 167; — III, 507.
Clive (lord), VI, 446.
Cobbett (William), VI, 430.
Cobentzel (de), III, 133.
Cockburn (sir Georges), IV, 98, 105.
Cogni (Margherita), VI, 263.
Coigny (duc de), I, 206, 207.
Coislin (marquise de), I, 185, 260; — II, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 479.
Colbert (le général de), III, 159.
Colbert de Maulévrier (Edouard-Charles-Victurnien, comte de), I, 124.
Colbert-Montboissier (comtesse de), femme du précédent, I, 124; — V, 576.
Colet (Louise Révoil, dame), VI, 406.
Collombet, II, 540.
Collot-d'Herbois, III, 110.
Colomb (Christophe), IV, 96.
Colombier (Mlle), III, 82.
Colonna-Cecaldi, IV, 49.
Comines (Philippe de), VI, 230, 232.
Compans (le général), III, 288, 314.
Compère (le général), III, 289.
Condé (le grand), VI, 188.
Condé (le prince de), II, 2, 413; — III, 494.
Condorcet, I, 234; — VI, 263.
Consalvi (le cardinal), II, 344, 345; — VI, 227.
Constant (Benjamin), I, xxvi; — II, 288; — III, 401, 402, 408, 477, 478, 489, 524; — IV, 7, 30, 34, 342, 368, 376, 379, 387, 388, 399, 409, 455, 456, 457, 458, 460, 467, 470, 471, 474, 503, 504; — V, 1, 67, 317, 318, 343, 346, 634; — VI, 166.
Constant (M. de), cousin de Benjamin Constant, V, 435, 440.
Constant (Mlle de), V, 440.
Contades (le maréchal de), I, 24.
Contat (Louise), I, 220, 296.
Contencin (A. de), II, 129, 130.
Conyngham (lord Francis), I, 398.
Conyngham (lady), I, 398; — II, 471; — IV, 248, 258, 267.
Cook (le capitaine), I, 121, 364; — II, 506; — IV, 118, 194.
Cooper (Fenimore), I, 426.
Coppens, III, 510.
Coquereau (l'abbé), IV, 121, 122.
Corbière (comte de), I, 285; — IV, 149, 150, 151, 153, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 210, 224, 225, 226, 227, 230, 290, 291, 292, 346, 351, 357.
Corbigny, IV, 420.
Corbineau (le général, comte), III, 330.
Cormenin (de), IV, 290, 317; — V, 232, 395.
Corneille (Pierre), II, 321; — IV, 120.
Cornélius (Pierre de), V, 31
Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, I, 251, 253, 468, 469.
Corvoisier, receveur, I, 82.
Cossé (comte de), VI, 71, 80, 95.
Cossé (comtesse de), VI, 95, 96, 138.
Coste (Jacques), V, 279, 280, 281.
Cottens (Mme de), IV, 326.
Cottrau, V, 587.
Coudert (Charles), IV, 465, 466.
Coudert (Eugène), IV, 466.
Coudrin (l'abbé), V, 165.

Coulanges (de), V, 41, 42.
Courchamp (Mme de), V, 279.
Courier (Paul-Louis), III, 404.
Courtois (de l'Aube), IV, 132.
Courte-Blanchardière de la Boucaffière-Foiret (l'abbé), VI, 521.
Courtois (l'abbé), V, 151.
Courvoisier (de), V, 239, 254, 265.
Cousin (Victor), V, 295; — VI, 427.
Cowper (William), II, 198, 201.
Crabbe (George), II, 198.
Crémieux (Adolphe), V, 519.
Créqui (le maréchal de), VI, 188.
Cristaldi (le cardinal), V, 163.
Croker (John-William), II, 199; — IV, 262, 263; — VI, 560.
Cromwell, IV, 111, 279.
Crosnier, V, 492.
Croy (le cardinal de), V, 158, 162.
Crussol (le bailli de), IV, 57.
Cujas, II, 323.
Cujas (Suzanne), II, 323.
Cumberland (Ernest-Auguste, duc de), IV, 184, 185, 195.
Cumberland (duchesse de), IV, 184, 185, 195, 196, 204, 205, 207, 209, 229, 230.
Cumberland (duc de), petit-fils de la précédente, IV, 204.
Cunat (Charles), I, 24, 310; — II, 551.
Curée, tribun, III, 191.
Curtius, II, 247.
Cussy (chevalier de), I, 173; — IV, 182.
Custine (marquise de), II, 297, pages 568 à 578; — III, 520, 546; — IV, 327, 328; — V, 4; — VI, 50, 223.
Custine (Astolphe de), fils de la précédente, II, 298, 576, 577, 578; — IV, 256, 327, 328.
Custine (Louis-Philippe-Enguerrand de), fils du précédent, IV, 328.
Cyprien-Desmarais, V, 497.

D

Dalayrac, V, 432; — VI, 387.
Dalberg (duc de), III, 414.
Dalesme (le général), III, 466.
Damas (baron de), IV, 291, 351, 358; — V, 252, 628; — VI, 43, 44, 74, 76, 77, 80, 84, 92, 97, 99, 103, 104, 107, 156, 355.
Damas (comte Alfred de), VI, 95.
Damaze de Raymond, III, 53, 573, 574.
Dambray (le chancelier), III, 456, 497, 512; — IV, 480; — V, 173.
Damrémont (Denys, comte de), III, 385.
Dandini (le cardinal), V, 166.
Dandolo, VI, 260.
Danican (le général), III, 115.
Daniélo (Julien), secrétaire de l'auteur, I, 5; — II, 594, 595.
Danissy, III, 127.
Dante Alighieri, IV, 112, 360; — V, 9, 10, 11, 13, 30, 228 — VI, 278.
Danton, II, 2, 20, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 171, 240; — IV, 379; — V, 605; — VI, 375.
Daru (le comte), III, 33, 277, 311, 556, 567.
Darwin (Erasmus), II, 201.
Dasies, III, 433.
Dasté (Mme), IV, 166, 167.
David (Louis), le peintre, II, 25, 239; — IV, 395.
David d'Angers, V, 576.
David, consul, V, 250.
Davout (le maréchal), prince d'Eckmulh, III, 206, 279, 283, 288, 289, 326.

Dazincourt, comédien, I, 220.
Deane (Silas), II, 34.
Deboffe, libraire, I, xx, 365; — II, 113, 119, 127, 146, 150.
Decazes (duc), I, 320; — II, 589; — IV, 136, 139, 140, 141, 142, 164, 169, 230, 231, 240, 347, 478, 479, 480, 481; — V, 282.
Decazes (M.), père du duc, IV, 142.
Decazes (baron E.), I, 318.
Degousée, V, 348.
Deguerry (l'abbé), I, xii; — VI, 569, 570.
Delacroix (Charles), VI, 426.
Delacroix (Eugène), VI, 426.
Delalot (vicomte), IV, 513.
Delaporte (le Père V.), VI, 572.
Delarue, V, 334.
Delattre, médecin, II, 98.
Del Drago (la princesse), V, 55.
Delessert (Benjamin), V, 316.
Delessert (Gabriel), V, 316.
Delille (l'abbé), I, 228; — II, 159, 184; — III, 39, 351.
Delisle de Sales, I, 21 , 18; — II, 152.
Delloye, éditeur, I, xi; — IV, 591; — VI, 298, 299.
Delon, IV, 466.
Delzons (général), III, 313, 328.
Demangeat, V, 539.
Denain (Mme), II, 465.
Denis, notaire, IV, 145.
Denon (baron), III, 9, 170.
Depagne III, 20.
Deplace (le Père), VI, 77.
Deplace, III, 536.
Desaix (le général), III, 72, 134, 169, 172, 184, 185.
Desbassyns, III, 164.
Desbordes-Valmore (Mme), V, 653; — VI, 405.
Desclozeaux, III, 463.
De Séze (le comte), III, 366, 517; — IV, 166, 167, 361.
Desgarcins (Mlle), I, 220.
Desgenettes (le baron), III, 162.
Desgranges, V, 205,
Deshayes, ambassadeur, V, 40
Deshoulières (Mme), VI, 404.
Desmarest, II, 601; — III, 20.
Desmortiers, V, 525, 526, 527, 528.
Desmoulins (Camille), II, 23, 26, 30, 31, 32, 238; — VI, 375.
Desmoulins (Lucile), II, 31.
Desmousseaux de Givré, V, 173, 179, 309, 311.
Desrenaudes (l'abbé), III, 503; — VI, 426.
Desnoyers, restaurateur, VI, 9.
Despinois (général), III, 125.
Després, maître d'écriture, I, 31.
Desprez, statuaire, V, 100, 172.
Despuig (le cardinal), III, 233.
Determes, VI, 360.
Deutz, VI, 379.
Devéria (Achille), V, 578.
Devienne (Mlle), II, 488.
Devoise (M. et Mme), II, 526.
Devonshire (duchesse de), IV, 393, 395.
Diesbach (M. de), VI, 541.
Dillon (de), I, 301.
Dino (duchesse de), I, 172.
Disraeli (Benjamin), lord *Beaconsfield*, IV, 262.
Djezzar le Boucher, III, 158, 159, 160.
Dombrowski (général), III, 329.
Donnadieu (général), III, 517.
Doria (princesse), V, 23.
Drake, II, 413.
Drouet d'Erlon (général), III, 473.
Drouot (général), IV, 37.
Drovetti, II, 522.

Droz, académicien, V, 250.
Druilhard (le Père), VI, 77.
Du Bellay (le cardinal), V, 207.
Dubois, directeur du *Globe*, I, VII; — V, 529.
Dubourg (le pseudo-général), IV, 55; — V, 306, 307, 308, 319, 320, 321, 345.
Du Camp (Maxime), II, 593, 594, 596, 597.
Du Cange, III, 493.
Du Cayla (Mme), IV, 139.
Duchesnois (Mlle), II, 273, 274.
Ducis, III, 41, 401, 408; — IV, 472.
Duclos, académicien, I, 128; — III, 74; — V, 49.
Du Cluzel (Mme), II, 162, 163.
Dufay (le major), V, 303, 304.
Dufougerais (Alfred), VI, 349.
Dufraisse, III, 117.
Dugazon, I, 220.
Dugazon (Mme), I, 295.
Dugua (général), III, 171.
Duguay-Trouin, I, 45.
Duhamel (l'abbé), I, 128.
Dulac (MM.), libraires, II, 181, 227, 557.
Dumas (général Mathieu), III, 105; — V, 300.
Dumas (Alexandre), I, XIV, XV; — II, 302; — V, 576; — VI, 151.
Dumont (André), III, 110.
Dumont (Jean), V, 42.
Dumorey, consul, V, 102.
Dumoulin (Évariste), V, 320.
Dumouriez (le général), II, 39; — III, 95; — IV, 87.
Duni, I, 306.
Dupanloup (l'abbé), VI, 78, 430, 431.
Dupaty (le président), V, 50.
Dupaty (Charles), sculpteur, V, 51.
Dupaty (Emmanuel), académicien, V, 51, 52.
Duperron (le cardinal), V, 207.
Dupin (aîné), II, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 437, 438, 440; — V, 277; — VI, 387.
Dupin (Mme A.), I, VII.
Dupleix, VI, 445.
Du Plessix de Parscau (comte), beau-frère de l'auteur, II, 5, 547, 548, 549.
Du Plessix, frère du précédent, V, 261.
Du Plessix de Parscau (Anne *Buisson de la Vigne*, comtesse), belle-sœur de l'auteur, II, 5.
Dupont (le général), III, 218, 456.
Dupont (Mlle), II, 539.
Dupont (de l'Eure), V, 398.
Dupont de Nemours, III, 383, 414.
Duport du Tertre, II, 39.
Dupuy (le Père), III, 86.
Durand de Mareuil, IV, 470.
Duranton (Mme), IV, 166, 167.
Duras (Emmanuel-Félicité de *Durfort*, duc de), I, 27, 194, 204.
Duras (Louise de *Coëtquen*, duchesse de), I, 27; — IV, 57.
Duras (Amédée-Bretagne-Malo de *Durfort*, duc de), III, 496; — IV, 44, 45; — V, 297, 309.
Duras (Claire de *Kersaint*, duchesse de), II, 604; — III, 60, 377, 458, 460, 496, 498, 517, 559, 560, 561; — IV, 181, 274, 327, 461, 463, 484, 485, 487, 488; — V, 4, 5.
Dureau de La Malle, II, 534.
Duris-Dufresne, V, 381.
Duroc (le maréchal), duc de Frioul, III, 262, 352.
Durocher, III, 117.
Durosnel (le général), III, 301.

Dussault, III, 573.
Du Theil (Jean-François), II, 168, 171, 554.
Du Tilleul, II, 97.
Du Touchet, I, 268.
Duval (Alexandre), V, 432.
Duvergier de Hauranne, III, 445; — IV, 315, 502.

E

Ebrington (lord), III, 148.
Eblé (le général), III, 330, 331.
Eckard, III, 73, 75.
Eckstein (le baron d'), IV, 22, 23.
Edgeworth (Miss Maria), II, 196.
Egault (l'abbé), I, 75, 77, 93, 96, 106.
Egmont (comtesse d'), I, 228.
Elbée (le général d'), II, 169.
Eldon (lord), IV, 242.
Elisabeth (Madame), I, 274.
Elisabeth de Brunswick (princesse), IV, 189.
Elgin (lord), VI, 246.
Elleviou, V, 432, 433.
Emery (l'abbé), II, 333, 334.
Enghien (le duc d'), I, XVIII; — II, 251, 401, 404, 407, pages 409 à 463; — III, 256; — IV, 122, 450; — VI, 418, 473.
Epinay (marquise d'), II, 41.
Erard (Sébastien), IV, 197.
Esmenard, III, 42.
Estaing (comte d'), I, 280.
Esterhazy (le prince Paul), III, 394; — IV, 241, 257, 498; — V, 357.
Esterhazy (comtesse), VI, 144.
Esterhazy (Mlle), VI, 144.
Etienne, académicien, IV, 152, 341, — V, 263.
Eugène de Beauharnais (le prince), III, 198, 300, 313, 321, 328, 329, 337, 339; — IV, 399, 441.
Everett (Edward), VI, 384, 385.
Exelmans (comte), V, 299, 497.
Eyck (Jean *Van*), III, 511.

F

Fabert (le maréchal), VI, 195.
Fabre (Auguste), V, 267.
Fabre (Victorin), V, 267.
Fabre (Xavier), peintre, V, 46, 47.
Fabre d'Eglantine, II, 26, 30, 31, 32.
Fabry (Germain), III, 98, 99, 435.
Fabvier (baron), III, 308, 385; — IV, 322.
Fagel (de), IV, 470.
Fain (le baron), III, 280, 285, 306, 313, 337.
Falkland (lord), II, 62; — V, 583.
Falloux (comte de), V, 606.
Farcy (Georges), V, 301.
Farcy de Montavalon (Annibal, comte de), beau-frère de l'auteur, I, 115; — VI, 482.
Farcy (Julia-Marie-Agathe de *Chateaubriand*, comtesse de), sœur de l'auteur, I, 21, 114, 177, 179, 180, 181, 193, 195, 211, 217, 260, 267, 447; — II, 10, 178, 327, 495, 555; — V, 227; — VI, pages 480 à 498.
Farcy de Montavalon (Pauline-Zoé-Marie de), fille de la précédente, I, 117; — VI, 484, 485.
Faria (l'abbé), II, 302.
Fauche-Borel, IV, 303, 304.
Faure, V, 497.
Favras (Thomas *Mahy*, marquis de), I, 282, 296.

Fayolle de, principal du collège de Rennes, I, 107.
Feltre duc de, III, 474, 494.
Fénelon, II, 541, 543.
Feraud, conventionnel, III, 111.
Ferdinand IV, roi de Naples, IV, 141, 150; — VI, 15, 227.
Ferdinand VII, roi d'Espagne, III, 363; — IV, 285; — VI, 228, 358.
Ferrand comte, III, 389, 470, 557, 558, 561; — IV, 489; — V, 638.
Ferron de la Sigonnière, II, 75, 76, 86, 87.
Fesch le cardinal, II, 333, 348, 349, 362, 376, 392, 393, 394; — III, 78, 79, 252, 264, 394, 546; — IV, 106, 108; — V, 125, 139, 177, 199, 200, 209, 580.
Feuquières marquis de, II, 64.
Feutrier Mgr, IV, 254, 358, 510, 511; — V, 130.
Fezensac Mme de, I, xxxi; — II, 295.
Fielding, II, 194.
Fieschi, III, 314; — V, 288.
Firmont baron de, IV, 143.
Fitche, III, 356.
Fitz-James Edouard, duc de, IV, 238; — V, 501, 512, 522, 526, 528, 536, 647, 648, 654, 657.
Fitz-James Jacques, duc de, VI, 557.
Flahaut comte de, IV, 36.
Flaugergues, III, 366.
Flavigny vicomte de, IV, 183.
Fleischmann M., VI, 515, 516.
Flesselles Jacques de, I, 271.
Fleury le cardinal, VI, 145.
Fleury, comédien, I, 220, 296.
Fleury de Chaboulon, III, 115.
Flins des Oliviers Carbon de, I, 219, 221; — II, 12, 326.
Floirac comte de, V, 462.
Flotte baron de, VI, 564.
Foix Gaston de, V, 13.
Folard le chevalier de, III, 245.
Folentlot, II, 536.
Folks, V, 283.
Fontaine, architecte, III, 461.
Fontanes Louis, marquis de, I, 142, 219, 231, 300, 368; — II, 163, 164, 165, 171, 173, 175, 176, 226, 236, 237, 241, 244, 245, 246, 253, 257, 259, 260, 261, 273, 288, 309, 311, 329, 332, 379, 387, 390, 391, 403, 405, 407, 505, 552, 555, 556, 558, 561, 562, 580, 581; — III, 2, 7, 10, 13, 15, 39, 49, 60, 228, 376, 518, 533, 537, 553; — IV, 245, 372, 431, 474, 490, 491, 493, 494, 495, 496; — VI, 292.
Fontanes marquise de, II, 562.
Fontanes Mlle Christine de, II, 165, 558.
Fontenay de, IV, 301.
Forbin comte de, II, 482, 483.
Forbin-Janson Palamède de, V, 314.
Foresta marquis de, VI, 353.
Foucault colonel de, VI, 31.
Fouché, duc d'Otrante, II, 24, 184, 412, 571, 575; — III, 23, 519, 520, 521, 522, 524, 545; — IV, 4, 11, 29, 32, 46, 47, 51, 53, 54, 57, 58, 60, 130, 425, 426, 445.
Foucher général, III, 288.
Foullon de, I, 267, 276.
Fouquier-Tinville, II, 31, 130, 131; — III, 110; — V, 605.
Fourmont comte de, V, 462.
Fox Charles, II, 223; — III, 204; — IV, 243.

Foy le général, IV, 339, 503, 504.
France (Anatole), I, 29, 143, 147.
Franceschetti (le général), IV, 449.
François Ier, roi de France, II, 312; — III, 187; — V, 30.
François Ier, roi des Deux-Siciles, V, 242.
François II, empereur d'Allemagne, II, 10; — III, 196, 201, 394; — VI, 227.
François IV, duc de Modène, V, 192.
François d'Assise (saint), VI, 362, 363.
Franklin (Benjamin), II, 34.
Franqueville (de), V, 205.
Frayssinous (Mgr), IV, 351, 357, 358, 510; — V, 265; — VI, 77, 434.
Frédéric (le grand), I, 170, 188; — III, 206, 207; — IV, 182, 189, 190, 195, 205, 217.
Frédéric-Guillaume Ier, IV, 189.
Frédéric-Guillaume II, I, 171; — II, 53, 54, 84.
Frédéric-Guillaume III, II, 459; — III, 271, 339, 388; IV, 183, 185; — V, 78, 91.
Frédéric-Guillaume IV; IV, 185; — V, 78.
Frédéric-Guillaume-Charles (le prince), frère de Frédéric-Guillaume III; IV, 184.
Frémy (comte Edouard), II, 396.
Fréron (Stanislas), III, 96, 110, 112.
Friant (le général), III, 288.
Frisell (John *Fraser*), III, 559; — IV, 486; — V, 511, 512.
Frisell (Elisa), V, 512, 520, 521, 651.
Froissart, V, 235.
Funchal (de), V, 28, 155, 209.
Fuscaldo (comte), V, 26, 174.

G

Gagarin (prince), V, 26.
Gaillard, secrétaire de Fouché, III, 519.
Gaillard, médecin, IV, 121.
Gall, II, 302.
Galleffi (le cardinal), V, 138, 163, 621.
Gamba, VI, 238, 241.
Gamberini (le cardinal), V, 138.
Garat (Dominique), VI, 446.
Gasc (Mlle Honorine), II, 324, 325.
Gaspari, II, 537.
Gautier (Théophile), I, xiv.
Gay (Mme Sophie), III, 50.
Gazola (le cardinal), V, 621.
Genlis (Mme de), IV, 327, 374, 412, 413, 414, 454; — V, 2, 27.
Gensonné II, 19.
Gentz (de), III, 395, 422; — VI, 43, 227.
Geoffroy (Julien-Louis), I, 107.
George III, roi d'Angleterre, II, 225.
George IV, roi d'Angleterre, I, 320; — IV, 207, 231, 240, 241; — VI, 18, 227.
George V, roi de Hanovre, IV, 204, 207, 209.
Georges (Mlle), II, 273, 274.
Gérard (le baron), I, vi; — IV, 184, 395, 410, 412, 413; — VI, 7.
Gérard (le maréchal), III, 314; — V, 275, 294, 306, 316, 345.
Gerbet (l'abbé), I, vii.
Germé (l'abbé), I, 107.
Gesbert (Sénéchal), I, 88.

Gesril du Papeu, I, 54, 55, 56, 112, 113, 114, 120, 121; — II, 105; — III, 18.
Gessner, V, 557.
Gèvres (duchesse de), VI, 9.
Gibert-Arnaud, V, 497, 498.
Gibbon, II, 187; — IV, 327.
Ginguené, I, 107, 222, 223, 224, 225, 305, 306; — II, 42, 152, 238, 279.
Ginguené (Mme), I, 223.
Giorgini, courier, V, 18.
Girardin (comte Alexandre de), IV, 162.
Girardin (Saint-Marc), IV, 504.
Girardin (Emile de), I, XI, XIII; — VI, 395, 396.
Girardin (Mme Delphine *Gay*, dame Emile de), III, 59; — V, 435, 653.
Giraud (Victor), V, 622, 623, 625, 626.
Girodet-Trioson, III, 8.
Gisquet, préfet de police, IV, 316, 317; — V, 513, 522, 523, 529, 533, 535; — VI, 89.
Gisquet (Mme), V, 523.
Gisquet (Mlle), V, 523, 524, 534, 535.
Giustiniani, hébraïsant, I, 335.
Giustiniani (le cardinal), V, 135, 136, 137, 142, 163, 621.
Godoy (Manuel), V, 64.
Godwin (William), II, 196.
Godwin, médecin, II, 109.
Goethe, V, 52; — VI, 268, 279.
Goldsmith (Olivier), II, 194.
Gontaut (duchesse de), II, 162; — VI, 74, 75, 79, 80, 97, 98, 100, 101, 119, 346.
Gordon (capitaine), I, 384.
Gourgaud (le général), III, 281, 285, 303, 306, 323; — IV, 72, 97, 99; — V, 282.
Gouvion-Saint-Cyr (le maréchal), I, 294; — III, 186.
Gouyon-Beaufort (Luc-Jean, comte de), I, 130.
Gouyon de Miniac, II, 56, 86.
Goyon (de), V, 291.
Goyon-Vaurouault (de), III, 22, 23, 24.
Goyon-Vaurouault (Mme de), III, 23.
Grandménil, comédien, I, 220.
Granet, conventionnel, III, 111.
Grant (M.), premier mari de la princesse de Talleyrand, III, 453.
Gray (Thomas), II, 218, 219; — IV, 280; — V, 20; — VI, 333.
Grégoire (J.-F.), II, 540.
Grégoire XVI (Mauro Capellari), V, 135, 138, 142, 163.
Gregorio (cardinal de), V, 135, 136, 137, 142, 163, 621.
Grenier (comte), IV, 32.
Grétry, I, 296.
Grey (lord), IV, 249, 278.
Griffio (comte), VI, 230, 257.
Grignon (général), III, 111.
Grogniard, ordonnateur de la marine, III, 126.
Gros (le baron), III, 155, 209.
Grotius (Hugues), V, 208.
Grotius (Pierre), V, 208.
Grouchy (le maréchal de), III, 342, 489; — IV, 26.
Guadagni (le cardinal), V, 151.
Gubica, greffier, III, 77.
Guénan (le chevalier de), I, 185.
Guéneau de Mussy, II, 263, 586.
Guer (le chevalier de), I, 182, 261.
Guérin (Pierre), peintre, V, 21, 33, 100.
Guernon-Ranville (comte de), V, 255, 265, 266, 334.

Guiccioli (comtesse), II, 212; — V, 12, 218, 268.
Guiche (Antoine-Louis-Marie de *Gramont*, duc de), IV, 256; — V, 334; — VI, 71, 72.
Guiche (duchesse de), IV, 256. — VI, 76, 77, 79, 80, 106, 145.
Guillaume le Breton, III, 169.
Guillaume I, roi des Pays-Bas, III, 206, 363; — IV, 25; — VI, 15.
Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, VI, 513.
Guillaume de Prusse (Amélie-Marianne de Hesse-Hombourg, femme du prince), IV, 195.
Guillaume Tell, V, 556, 557, 560.
Guillaumy, I, 345.
Guilleminot (comte), V, 122, 156.
Guillemot (le commandant), V, 506.
Guillon (l'abbé), II, 350, 351, 393.
Guinard (Augustin), V, 322, 329, 342, 348.
Guischardt, III, 245.
Guise (duc de), le *Balafré*, V, 293.
Guise (duc de), petit-fils du précédent, V, 49.
Guizot (François), I, xxxv; — III, 455, 457, 505, 534; pages 535 à 542; — IV, 249, 504; — V, 106, 179, 252, 253, 263, 294, 315, 340, 361, 525, 526, 536.
Guizot (Pauline *de Meulan*, dame), III, 541.
Gustave-Adolphe, IV, 472.
Gustave IV, roi de Suède, II, 411.
Gwydir (lady), I, 323.

H

Hallay-Coetquen (marquis du), I, 27.
Hallay-Coetquen (comte du), I, 27.
Halleck (Fitz-Greene) I, 427.
Hamilton (duc d'), IV, 394.
Hamilton (lady), IV, 433.
Hanka, VI, 116.
Hanriot, III, 101.
Hardenberg (prince de), IV, 201.
Harel, II, 429, 430; — V, 576.
Harlay (Achille de), V, 524.
Harrowby (lord), IV, 258, 259.
Hatte-Longueruе (Mlle de), II, 329, 583, 584.
Haugwitz, III, 196.
Haussez (le baron d'), V, 239; — VI, 103.
Haussonville (comte d'), V, 173.
Hautefeuille (comte d'), I, 206.
Hautefeuille (Mlle *de Beaurepaire*, comtesse d'), I, 206, 207.
Hauterive (comte d'), III, 488; — VI, 426.
Havré (duc d'), III, 447,
Hawkesbury (baron de), IV, 261.
Haymès, V, 339.
Hearne, I, 234.
Heber (Reginald), II, 534.
Hector (comte d'), I, 117, 121.
Hélène-Paulowna (la grande-duchesse), IV, 187; — V, 195, 196, 197, 440; — VI, 25, 515.
Hello, V, 525, 526.
Hénin (Mme d'), I, 297.
Hennequin, avocat, VI, 217, 527.
Hennin, II, 475.

Henri IV, III, 328; — V, 359, 416, 496; — VI, 59, 83, 131, 250.
Henri VII, VI, 57.
Henri de Prusse (le prince), frère du grand Frédéric, IV, 190.
Henry Larivière, III, 17, 22.
Hentz, III, 111.
Hercé (Mgr Urbain de), évêque de Dol, I, 75.
Hercé (François de), frère du précédent, I, 75.
Herschell (William), II, 217.
Herschell (Caroline), II, 218.
Heyden (comte de), V, 77.
Hill (Georges), I, 427.
Hingant de la Tremblais, II, 104, 111, 118, 119, 120, 121, 126, 133, 141; — IV, 245, 474; — V, 444.
Hingray (Charles), V, 329, 342.
Hinton, III, 138.
Hippolyte d'Este (le cardinal), VI, 278.
His (Charles), III, 570, 572.
Hobbouse, IV, 9.
Hoche (le général), III, 180, 400; — IV, 87; — VI, 188.
Hocquart (Mme), II, 263.
Hofer (André), III, 197.
Hoffman (Benoît), III, II, 12.
Hohenhausen (baronne de), IV, 186, 187.
Hohenlohe (le prince de), VI, 515, 516.
Holbein, V, 549.
Holland (lord), II, 199; — IV, 106, 243.
Hompesch (de), III, 135.
Honorius (l'empereur), V, 12.
Horrion (le Père), VI, 361.
Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, III, 23, 200, 345, 489, 545, 546; — IV, II, 459; — V, 103, 125, 199, 578, 579, 580, 581, 583, 586, 587.
Houdetot (Mme de), II, 305, 306, 477.
Houssaye (Henry), I, xxvi; — III, 395, 471, 491; — IV, 9, 458.
Hovius, maire de Saint-Malo, I, liv, 442.
Huart (général), III, 289.
Hubert, V, 342.
Huchet, III, 111.
Hudson Lowe (sir), IV, 105.
Hugo (Victor), II, 595; — III, 405; — IV, 27, 482, 483; — V, 51, 457, 653; — VI, 307.
Hulin (le général), II, 422, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 437; — III, 22, 24, 345.
Hulot (Mme), IV, 402.
Humboldt (Alexandre de), III, 69; — IV, 94, 191.
Humboldt (Guillaume de), IV, 191.
Hume (David), II, 187.
Hunt (James-Henri *Leigh*), II, 199.
Huss (Jean), VI, 115.
Hyde de Neuville (le baron), I, xi; — II, 602; — IV, 59, 295, 296, 359, 365, 510, 511, 512, 513, 514; — V, 72, 230, 231, 310, 325, 512, 522, 525, 536, 596, 647, 648, 654, 657; — VI, 564.

I

Imbert de Saint-Amand, V, 506.
Irving (Washington), I, 426.
Isnard (Maximin), II, 19.
Isoard (le cardinal d'), V, 153, 162.
Isotte (la grande), VI, 316.
Ives (M.), II, 134, 135, 136.
Ives (Mme), II, 136, 149.
Ives (miss Charlotte, lady Sutton), II, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146,

149, 181; — III, 510; — IV, 231, 234, 281, 282, 283, 284; — VI, 179, 560.

J

Jacowlef, III, 307.
Jacqueminot, V, 366.
Jacques III (Jacques-Edouard *Stuart*, dit le *chevalier de Saint-Georges*), V, 36, 45.
Janin (Jules), I, VII, XXIX, 458, 469, 470.
Janson (Mme de), II, 311.
Janvier (Eugène), I, 443.
Jaucourt (marquis de), III, 413, 455, 497; — IV, 41.
Jauge, banquier, VI, 88, 218.
Jean, roi de Bohême, VI, 149.
Jean III, roi de Portugal, VI, 306.
Jean VI, roi de Portugal, III, 215; — IV, 213, 214.
Jeannin (le président), V, 207.
Jefferson (Thomas), I, 423, 424.
Jenny, femme de chambre, II, 298.
Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, III, 214, 227, 229, 394; — IV, 24; — V, 37, 199, 200, 201, 202.
Jersey (lady), I, 323; — II, 124; — IV, 248.
Jogues (le père Isaac), I, 388.
Johnson (Samuel), II, 188.
Johnston, contrebandier, IV, 107.
Joinville (le prince de), IV, 121.
Jomini (baron de), III, 181, 182.
Jordan (Camille), III, 401, 408; — IV, 339, 425, 474.
Joseph Bonaparte, roi de Naples, puis roi d'Espagne, III, 199, 214, 219, 229, 367, 381, 393, 394, 472; — IV, 11; — VI, 420.
Joseph, domestique, VI, 20.
Joséphine (l'impératrice), II, 416, 418, 447, 448; — III, 23, 74, 114, 116, 118, 545, 546; — IV, 61, 423; — VI, 177.
Joubert (le général), III, 180, 400.
Joubert, carbonaro, V, 347.
Joubert (Joseph), II, 164, 237, 255, 257, 258, 259, 263, 265, 266, 267, 270, 271, 273, 277, 334, 357, 363, 373, 380, 387, 465, 486, 492, 502, 504, 505, 513, 589, 594; — III, 4, 376, 534; — IV, 194, 474; — V, 4; — VI, 168.
Joubert (Mme Joseph), II, 257, 258, 263, 267; — III, 52.
Jouffroy (Théodore), VI, 564.
Jourdan (le maréchal), IV, 13.
Julien, domestique de l'auteur, II, 507, 508, 511, 514, 515, 518, 520, 521, 523, 524, 525, 528, 530, 546.
Jullien (de la Drôme), III, 136.
Jullien (M.), II, 273, 380.
Junot, duc d'Abrantès, III, 108, 113, 157; — IV, 398.
Jussieu (Alexis de), V, 113.

K

Kaumann (le capitaine), V, 291.
Keith (lord), IV, 72.
Kellermann, duc de Valmy, II, 78; — III, 121; — VI, 188.
Kellermann (François-Etienne), fils du précédent, III, 184.
Kemble (J.), acteur, IV, 256.
Kepler, VI, 36.
Kéralio (de), III, 83.
Kerallain (René de), VI, 572.
Kératry (Jean-François de), I, 247.
Kératry (Auguste-Hilarion, comte de), I, 247; — V, 171.

Kerravenant (l'abbé de), IV, 404.
Kersalaun (de), I, 263.
Kerviler (René), VI, 572.
Kirgener (le général), III, 352.
Kléber, III, 134, 149, 157, 159, 174, 177, 185.
Knowles, II, 199.
Körner (Théodore), III, 357, 361.
Kollier (le général), III, 421, 422, 429, 430, 434, 435.
Komifrowski (colonel), V, 297.
Koreff, médecin, IV, 201.
Kotzebue (Auguste de), IV, 203.
Kotzebue (le capitaine Otto de), IV, 194.
Krudener (la baronne de), II, 366, 369, 374; — IV, 459, 460.
Kutuzof, III, 196, 276, 283, 284, 294, 297, 303, 304, 307, 308, 313, 316, 327, 328, 329, 569; — IV, 69.

L

La Baronnais (François-Pierre *Colas*, seigneur de), II, 66.
La Baronnais (le chevalier de), II, 66.
Labat (le Père), V, 42.
Labi (Loyse), II, 488; — VI, 403.
Labédoyère (comte de), IV, 38.
La Belinaye (Renée-Elisabeth de), I, 217.
La Besnardière (comte de), III, 524, 525; — VI, 426.
La Bletterie (l'abbé de), VI, 185, 186.
Laborde (Alexandre de), III, 2, 59, 251, 372, 383, 384; — V, 278, 313.
La Borde (Jean-Joseph de), II, 468.
La Bourdonnaye (*Rouxe* de), II, 268; — III, 383, 433, 504; — IV, 48.
Laborie (fils), VI, 388, 389.
La Bouétardais (comte de), cousin de l'auteur, I, 36; — II, 109, 122, 126; — IV, 245, 444; — VI, 560.
La Bouillerie (baron de), IV, 513; — V, 105.
La Bourdonnais (Mahé de), I, 45; — VI, 445.
La Bourdonnaye (comte de), IV, 352; — V, 239, 253, 255.
Labrador (marquis de), V, 26, 142.
Labre (saint Benoît), II, 10.
La Briche (Mme de), I, XXXI; — II, 269, 295.
Lacépède (comte de), III, 343, 363.
La Chalotais (Louis-René de *Caradeuc* de), I, 44.
Laclos (*Choderlos* de), I, 301.
Lacombe (Charles de), I, XXVII; — VI, 480, 563.
Lacretelle (*l'aîné*), I, 90; — III, 567.
Lacretelle (*le jeune*), III, 115; — V, 251.
Lacroix, polytechnicien, V, 303.
Ladvocat, libraire, IV, 325, 326.
Lafennec (le docteur), III, 59.
La Fare (cardinal de), V, 158, 162; — VI, 434.
Lafaye (M.), VI, 564.
La Fayette (général de), I, 273, 309; — II, 17, 20; — III, 72, 90, 401, 408, 483, 484; — IV, 29, 32, 33, 48, 338; — V, 275, 294, 295, 298, 306, 308, 329, 331, 340, 341, 342, 345, 349, 350, 376, 383, 463, 497, 536; — VI, pages 383 à 388.
La Ferronnays (le comte Auguste de), I, 46; — IV, 277.

297, 298, 299, 301, 357; — IV, 497, 500, 501; — V, 63, 65, 68, 107, 117, 118, 161, 231, 246; — VI, 301, 331, pages 499 à 520 et pages 527 à 533.
La Ferronnays (Alexandrine d'*Alopeus*, femme d'Albert de), IV, 187.
La Ferté-Meun (de), III, 389.
Laffitte (Jacques), IV, 355; — V, 294, 295, 296, 298, 308, 309, 314, 317, 329, 330, 331, 336, 342, 343, 344, 345, 350, 376, 541; — VI, 89.
Lafitte, III, 127.
Lafon, comédien, II, 274.
La Fontaine (Jean de), VI, 196.
La Fontaine (Auguste), VI, 47.
La Force (maréchal de), VI, 188.
Laforest, (de), II, 444, 457.
La Fouchais (Mme de), I, 161, 309.
La Galaizière (de), I, 267.
Lagarde, VI, 235.
L'Agneau, secrétaire de l'auteur, V, 622.
Lagorsse (colonel), III, 349.
Lagrange, II, 289; — III, 351.
Lagrené (Théodore de), VI, 499.
La Guyomarais (Mme de *La Motte* de), I, 161.
La Harpe, I, 219, 230, 300, 305; — II, 152, 164, 165, 264, 279, 300, 326, 327, 328, 329, pages 578 à 586; — III, 24, 114, 564; — IV, 379, 380, 382, 388; — V, 2; — VI, 33.
Lainé, II, 393; — III, 365, 457, 483; — IV, 145, 171; — V, 595, 596; — VI, 158.
Lajard, III, 91, 95.
Lalande (de), V, 49.
Lallemant (le P. Jérôme), I, 388.
Lally-Tolendal (Trophime-Gérard; marquis de), I, 273, 309; — II, 465, 466; — III, 497, 498, 502; — IV, 134, 339.
La Luzerne (marquis de), ambassadeur, I, 126.
La Luzerne (comte de), ministre de la marine, I, 267.
La Luzerne (Guillaume, comte de), II, 370, 380.
La Luzerne (cardinal de), IV, 156.
La Marche (comte de), IV, 190.
La Marche (Jean-François de), II, 160.
Lamarque (le général), V, 497, 502.
Lamartine (Alphonse de), I, 443; — II, 197; — III, 404; — IV, 165, 304, 483; — V, 47, 215, 250, 642, 643, 653; — VI, 34, 95.
La Martinière, lieutenant, I, 185, 187, 215; — II, 55; — IV, 47; — VI, 6.
La Martinière (Antoine-Augustin *Bruzen* de), I, 215.
Lamba Doria, II, 105.
Lambesc (prince de), I, 270.
Lambruschini (Mgr), nonce, V, 164, 184, 619.
La Mennais (l'abbé Félicité *Robert* de), I, 45; — III, 270; — IV, 152, 483; — VI, 462, 463, 465, 466, 467.
Lameth (Alexandre de), IV, 39.
Lameth (Charles de), IV, 198.
La Mettrie (Julien *Offraye* de), I, 45.
Lamoignon (Auguste, marquis de), II, 154, 226, 236.
Lamoignon (Christian, vicomte de), II, 154, 226, 254, 554; — III, 385; — IV, 372.
La Morvonnais (Hippolyte), I, 442, 443, 444, 445.
Lamothe (général), IV, 48.
Lancellotti (prince), V, 29.

Lancellotti (princesse), II, 348; — V, 29.
Lander (Richard), VI, 332.
Lanfrey (Pierre), III, 208.
Lanjuinais, III, 401, 408; — IV, 29, 32.
Lannes (le maréchal, duc de Montebello), III, 134, 159, 171, 174, 184, 243.
La Nouf, dit *Bras-de-Fer*, II, 89; — V, 657.
Lansdowne (lord), IV, 255.
Lante (la duchesse), V, 55.
Lantier (Etienne), III, 146.
Lapanouze (César de), V, 438, 439.
La Pérouse (Jean-François *de Galaup*, comte de), I, 121.
Laplace (marquis de), II, 289.
La Placelière (Céleste *Rapion* de, belle-mère de l'auteur), II, 4.
Laporte, III, 103.
La Porte (de), I, 267.
Lapoype (le général), III, 96.
Laprade (Victor de), I, XLI; — VI, 565, 566, 567.
Laqueuille (marquis de), II, 2.
Larcanowitz (prince Michel), III, 308.
La Revellière-Lépeaux, V, 319.
Lariboisière (général, comte de), III, 281.
Larive, comédien, I, 220.
La Rochefoucauld (Ambroise-Polycarpe de, duc *de Doudeauville*), I, VII; — IV, 146, 350, 351; — VI, 420.
La Rochefoucauld (Sosthène de), III, 389, 450.
La Rochejaquelein (Henri de), I, 309; — II, 169.
La Rochejaquelein (comte Auguste de), III, 290; — V, 353, 628.
La Rochejaquelein (Félicité de *Duras*, comtesse de), III, 459.
La Rochejaquelein (marquis Henri de), I, XI.
La Romana (le général de), III, 222.
La Rouérie (marquis de), I, 115, 161, 309, 358.
Larrey (le baron), III, 150.
Larrey (le Dr, fils du précédent), V, 291; — VI, 577.
Lasalle, II, 236.
La Saudre (MM. de), I, 255.
Las Cases (comte de), II, 453, 455; — III, 72, 164; — IV, 72, 105, 106.
Las Cases (de fils), IV, 99.
Latil (cardinal de), V, 155, 158, 162, 164, 184, 210; — VI, 44, 77, 94, 96, 101, 156, 353.
Latouche (Henri de), III, 405.
Latour-Maubourg (marquis de), III, 326, 333, 353; — V, 286; — VI, 43, 46, 198, 199, 352.
Lauderdale (lord), III, 203.
Laujon, III, 42.
Launay de la Bliardière (Gilles-Marie), I, 81.
Launay de la Bliardière (David), I, 81, 82.
Launey (marquis de), I, 271.
Lauriston (maréchal de), III, 244, 272, 307; — IV, 230.
Lautrec (maréchal de), II, 343; — V, 13.
Lavallette (M.), III, 4, 5, 346.
Lavalette (Mme), III, 345.
Lavalette (comte de), III, 163, 171, 533; — IV, 36.
Lavater, V, 577.
La Vauguyon (de), I, 267.
Lavergne (Léonce de), I, VII; — II, 323.
La Villate (de), VI, 74, 104, 354.
Laville (César de), III, 243.
Laya, académicien, III, 22.

Lebeschu (Mlle), VI, 299, 301.
Le Bon (Joseph), III, 110; — IV, 132.
Le Brun (Pons-Denis *Escouchard*) dit *Lebrun-Pindare*, I, 225, 226; — III, 401.
Lebzeltern (comte de), VI, 507, 508.
Le Chapelier, I, 285.
Lecourt de la Villethassetz, I, 456
Leczinska (Marie), II, 474.
Ledru (Charles), avocat, V, 529, 603.
Ledru-Rollin, V, 529.
Lefebre (le maréchal), duc de Dantzick, III, 210, 341.
Lefebvre-Desnoettes, III, 473.
Lefèvre, éditeur, I, viii.
Leforestier (l'abbé), VI, 497.
Lefranc, IV, 102.
Legendre, III, 110.
Le Gobbien, I, 95.
Legouvé (Gabriel), III, 42.
Leibnitz, III, 174; — V, 111.
Leiden (M. de), VI, 518.
Le Jay (Mme), I, 300; — IV, 34.
Le Lavandier, apothicaire, I, 99.
Lelièvre, III, 21.
Le Lorrain (Claude *Gelée*, dit), V, 35, 59.
Lemercier (Népomucène), II, 288; — III, 401, 408, 566.
Lemierre, neveu du poète, II, 152, 238.
Lemoine, secrétaire de M. de Montmorin, VI, 10.
Lemontey, V, 482.
Le Motha (le capitaine), V, 332.
Lenglet-Dufresnoy, VI, 273.
Lenoir-Laroche, II, 301.
Le Normant fils, imprimeur, III, 507; — IV, 136, 152, 478, 479, 489; — V, 323.
Lenormant (Charles), I, vii, xix, xxiv, 449; — V, 122, 261, 435, 529; — VI, 476, 522,
Lenormant (Mme Charles), I, xii, xxiv, 448; — IV, 378, 405, 410, 426, 436, 509; — V, 22, 102, 122, 261, 431; — VI, 534, 565.
Léon XII, II, 337; — III, 242; — V, 18, 22, 29, pages 107 à 117, 124, 126, 132, 133, 134, 136, 138, 150, 164, 185, 188, 611, 615, 616, 618, 619; — VI, 5, 94.
Léonora, la Romaine, V, 40.
Léonore d'Este, VI, 277, 279, 285, 291.
Léotaud, agent de police, V, 516, 517,
Lepelletier, V, 329.
Le Pelletier d'Aunay (Mlle de *Rosanbo*, comtesse), I, 232,
Leprince (l'abbé), I, 77, 97, 98, 106.
Le Ray de Chaumont, IV, 416.
Lerminier, VI, 173, 174.
Lescure (Michel de), I, xxvi.
Lesseps (baron de), III, 301.
L'Estoile (Pierre de), V, 416, 417.
Le Tasse, II, 190; — V, 17, 519; — VI, 25, 229, 274, pages 276 à 297.
Lévis (Gaston-Pierre-Marie, duc de), III, 513, 517; — IV, 44.
Lévis (duchesse de), III, 59, 376, 517, 518.
Lévis-Ventadour (duc de), fils des précédents, I, xi; — III, 518; — V, 334, 542, 637.
Lévis-Ventadour (duchesse de), III, 519.
Levis (Léo de), III, 389.
L'Hôpital (le chancelier de), V, 213.
Liancourt (F. de La Rochefoucauld, duc de), IV, 346, 347.
Libba, II, 79; — III, 16.

Libri, III, 75, 78, 79, 84, 87.
Lichtenau (comtesse de), IV, 190.
Lichtenstein (prince de), III, 248.
Lieven (prince de), IV, 241, 249, 498.
Lieven (princesse de), IV, 249, 250.
Ligne (prince de), II, 92, 94.
Limoelan (Joseph-Pierre Picot de), I, 110, 111, 112, 113; — III, 189.
Lippi l'ancien, V, 19.
Liverpool (lord), I, 321; — II, 225; — IV, 261, 278; — VI, 560.
Livoret, I, 257, 258.
Lloyd (Henri), III, 245.
Lobau (comte de), V, 348, 592.
Lobkowitz (baron de), VI, 116, 148, 151.
Lœvenhielm (comte de), V, 354, 356.
Lointier, restaurateur, V, 342.
Lola Montès, V, 167.
Loménie de Brienne (Etienne-Charles de), I, 241.
Londonderry (lady), IV, 235.
Longueville (Mme de), II, 230.
Lorgeril (de), député, V, 264.
Lothon, polytechnicien, V, 298.
Louis (l'archiduc), III, 243.
Louis (le baron), I, 303; — III, 456, 497, 502, 503; — IV, 41, 42; — V, 239, 312, 397.
Louis Ier, roi de Bavière, V, 167, 195.
Louis XIV, IV, 80, 120, 126; — V, 549; — VI, 29, 136, 187, 207, 537, 538, 539, 555.
Louis XVI, I, 205, 269, 269, 274, 279, 281, 287, 367, 416, 438; — II, 15, 20, 27; — III, 461, 462, 463; — IV, 110, 132, 193, 309; — V, 401, 408, 418; — VI, 134, 209, 383, 387, 436, 439, 441, 447, 553.
Louis XVII, I, 268, 269; — II, 339.
Louis XVIII (Monsieur, puis), I, 274, 304; — II, 63, 410, 411, 477; — III, 346, 438, 439, 440, 444, 453, 459, 460, 463, 473, 478, 481, 482, 485, 487, 489, 491, 493, 494, 496, 505, 507, 513, 514, 515, 524, 526, 557; — IV, 2, 12, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 50, 51, 59, 60, 67, 127, 136, 138, 139, 142, 154, 176, 200, 240, 285, 301, 304, 307, 366, 407, 502; — V, 127, 199, 357, 397, 405, 477, 614, 635, 644; — VI, 129, 130, 131, 133, 227, 421, 425, 436, 438, 501, 526, 548, 550.
Louis Bonaparte, roi de Hollande, III, 199, 209, 214; — V, 199.
Louis-Ferdinand, prince de Prusse, II, 457; — III, 204, 206.
Louis-Philippe Ier (duc de Chartres, duc d'Orléans, roi des Français), III, 412, 474, 494, 525; — IV, 161, 251, 368, 393; — V, 295, 308, 318, 325, 329, 330, 331, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 358, 360, 362, 363, 364, 372, 374, 375, 376, 377, 378, 380, 382, 397, 398, 422, 425, 453, 464, 467, 470, 475, 494, 528, 536, 601, 636, 638, 639, 655; — VI, 21, 86, 148, 211, 294, 301, 320, 321, 325, 345, pages 365 à 373, 388, 552.
Louise (la reine) de Prusse, III, 213.
Louvel, III, 438; — IV, 143, 163, 164; — V, 453.
Louvois, VI, 188.
Lovelace (Richard), V, 520.

Lozzano (la), V, 55.
Lubomirska (la maréchale), IV, 414.
Lucchesi-Palli (comte de), VI, 12, 15, 82, 84, 294, 296, 299, 529, 530, 532, 533.
Lucien Bonaparte, prince de Canino, II, 253, 254, 277, 330, 399; — III, 85, 99, 100, 101; — IV, 7, 11, 38, 105, 384, 385, 387, 388; — V, 2.
Lumbroso (le baron Alberto), VI, 572.
Luther (Martin), IV, 182.
Lutzow (comte), V, 25, 140.
Luxembourg (maréchal de), VI, 188.
Lyndsay (Mme), II, 154, 155, 226, 227, 234, 236, 299, 562; — III, 50.

M

Mac-Carthy (le Père de), VI, 84, 85.
Machault d'Arnouville, IV 54.
Macchi (le cardinal), V, 155, 190, 621.
Macdonald (le maréchal), duc de Tarente, III, 180, 439, 474; — IV, 50.
Macirone, IV, 449.
Mack (général), III, 196.
Mackensie, I, 234, 364, 365.
Mackintosh (James), II, 216; — III, 405.
Magon de Boigarein (Jean-François-Nicolas), I, 23, 24.
Magon de Boisgarein (Elisabeth-Anne), I, 89.
Mahis (Berbis des), lieutenant I, 185.
Mahmoud II (le sultan), III, 258; — V, 73, 74, 80, 84, 90, 97, 119, 129, 168, 169.
Mailhe, conventionnel, III, 417.
Maillart de Lescourt, III, 392.
Mailly (Mme de), II, 472.
Maine de Biran, III, 366.
Maintenon (Mme de), VI, 534, 538.
Maison (le maréchal), III, 438, 439; — V, 365, 366; — VI, 540.
Maisonfort (marquis de La), II, 351.
Maistre (Joseph de), IV, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489.
Malcolm (sir Pulteney), IV, 100.
Malesherbes (Chrétien-Guillaume de *Lamoignon* de), I, 9, 146, 232, 233, 234, 235, 2 5, 307, 364, 36 , 385, pages 465 à 468; — II, 33, 34, 35, 95, 127, 128; — III, 275; — IV, 132; — V, 225, 227, 596.
Malesherbes (Mme de), II, 43.
Malet (le général), II, 429; — III, 323, 345, 346.
Malfilatre (Alexandre-Henri de), I, 145; — II, 270.
Malibran (Mme), VI, 407.
Mallefille (Félicien), I, xiv.
Mallet du Pan, I, 300; — II, 157.
Malleville (Claude de), V, 214.
Malouet (baron), II, 156, 157; — III, 455.
Malte-Brun, III, 10.
Mandaroux-Vertamy, I, xi, xii, xxvi, xxvii; — V, 59, 67; — VI, 480.
Mandini, I, 295.
Mangin, préfet de police, V, 276, 279.
Mansfield (lady), I, 323.
Manso, marquis della Villa, VI, 289.
Manuel, IV, 30, 339; — V, 536.
Manzoni, IV, 103; — V, 481; — VI, 274.

Marat, I, 280; — II, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 240; — III, 110; — VI, 375, 393.
Marbeuf (de), III, 71.
Marceau (général), III, 400.
Marcellus (Marie-Louis-Auguste de *Martin de Tyrac*, comte de), député, IV, 358, 483.
Marcellus (comte de), fils du précédent), I, xxviii, 4, 76, 318, 397, 434; — II, 123, 393; — III, 577; — IV, 129, 143, 180, 244, 252, 280, 283, 345, 394, 473, 498, 500, 501, 502; — V, 18, 28, 125, 160, 192, 194, 354, 398, 409, 611; — VI, 18, 51, 52, 70, 145, 525 527, 567.
Marchais, V, 294, 348.
Marchal, V, 313.
Marchand (l'abbé), I, 107.
Marchand, valet de chambre de Napoléon, IV, 99.
Marchangy (de), V, 313.
Marchena, III, 114.
Marc Sciarra, VI, 286.
Maret, duc de Bassano, II, 41, 599, 600, 601; — III, 93, 313, 397, 558, 559; — IV, 35.
Marguerite de France, VI, 403.
Marguerite de Navarre, VI, 403.
Marie-Amélie, reine des Français, V, 338, 339, 372, 373, 374, 376, 377, 378.
Marie-Antoinette, reine de France, I, 205, 269, 367, 368; — III, 193, 461; — IV, 132; V, 603.
Marie-Christine, reine d'Espagne, V, 242.
Marie de France, VI, 402.
Marie-Isabelle, reine de Naples, V, 242.
Marie-Louise (l'impératrice), III, 240, 251, 252, 253, 265, 270, 271, 285, 367, 381, 382, 384, 394, 469, 524; — IV, 108; — V, 8; — VI, 14.
Marie Stuart, I, 413, 414; — VI, 403.
Marie-Thérèse, impératrice, VI, 146.
Marigny (Marie-Anne-Françoise de *Chateaubriand*, comtesse de), sœur de l'auteur, I, 21, 91, 115, 193, 194, 195, 447; — II, 185, 269; — VI, 563.
Marin (le chevalier), IV, 395.
Marion (général), III, 289.
Marlborough (duc de), III, 272; — VI, 30.
Marmont (le maréchal), duc de Raguse, III, 174, 376, 385, 484; — V, 275, 277, 278, 279, 282, 285, 286, 295, 296, 299, 302, 303, 333, 334, 335.
Marmontel, I, 229.
Marmora (cardinal della), V, 160.
Maroboduus, VI, 341.
Marolles (l'abbé Michel de), I, 131.
Maroncelli, VI, 241.
Marot (Clément), VI, 268.
Mars (Mlle), I, 220.
Martignac (vicomte de), IV, 357, 510; — V, 3, 62, 230, 231, 232, 233, 321.
Mason (William), II, 201.
Massena (le maréchal), prince d'Essling, III, 119, 180, 181, 184, 244, 473, 486; — IV, 39, 87, 398, 407; — V, 563.
Masseria, III, 93, 125.
Massimo (prince), V, 29.
Masson (Frédéric), III, 75, 79, 94, 95, 99, 101; — VI, 573.
Maubreuil (marquis de), III, 433, 434; — VI, 415, 416.
Mauduit, III, 21.
Mauguin, V, 308, 315, 634.
Maupertuis (Moreau de), I, 28.

Maury (le cardinal), III, 42.
Maximilien II, roi de Bavière, V, 167.
Mayeux, V, 418.
Mazarin (le cardinal), V, 207; — VI, 337.
Méchin (baron), V, 344, 345.
Megacci, III, 231.
Méhée de la Touche, II, 600, 601; — IV, 6.
Méhémet-Ali, III, 147; — V, 67.
Melbourne (lady), IV, 393.
Melzi (François de), II, 343, 344.
Méneval (baron de), III, 248, 546, 550.
Mennechet (Edouard), I, xi, xxiv.
Menou (général), III, 134.
Méot, restaurateur, II, 23.
Mercier (le sergent), IV, 31.
Mercœur (Elisa), VI, 406, 407.
Merfeld (général), V, 291.
Méricourt (Théroigne Terwagne, dite de), II, 13.
Mérilhou, V, 277, 312, 313.
Merlin (de Douai), IV, 7
Merlin (de Thionville), II, 171,
Merlin, commissaire-priseur, IV, 145.
Méry (Joseph), IV, 150.
Mesnard (comte de), VI, 216, 217.
Mesnard (Vte de), secrétaire d'ambassade, V, 173.
Mesnier, IV, 136.
Mestre (baron de), V, 462.
Métel (Hugues), II, 69.
Metternich (prince de), III, 251; — IV, 11, 249, 250, 285, 295, 339; — V, 189, 272, 324, 410; — VI, 87, 109, 183, 321, 327, 506, 508, 509, 530.
Meunier (capitaine), V, 303.
Mézy (Mme de), II, 468.
Micara (cardinal), V, 142.
Michaud (Joseph), II, 366; — IV, 346, 459.
Michel (le grand-duc), frère d'Alexandre Ier, VI, 515.
Michel-Ange, II, 190; — IV, 120; — V, 30, 31.
Mickiewicz (Adam), III, 270.
Migneret, libraire, II, 238, 308, 328, 563, 567.
Mignet, V, 256, 257, 258, 279, 294, 329, 440, 445, 446; — VI, 429.
Mila, I, 392, 398; — VI, 256.
Miloradowitch, III, 319.
Milord Maréchal (lord *Keith*, dit), IV, 301.
Milton, II, 189; — V, 40, 57, 337; — VI, 229.
Mina, VI, 228.
Miollis (le général de), III, 231, 233.
Miollis (Mgr de), évêque de Digne, III, 231.
Mionnet, V, 211.
Miot (François), III, 151, 166, 184.
Miot, comte de Mélito, III, 151.
Mirabeau (le marquis de), I, 284.
Mirabeau (le Bailli de), I, 284.
Mirabeau, I, 127, 267, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 299, 300, 302, 303, 311; — II, 2, 15, 29, 171; — III, 72, 90, 193, 206; — IV, 30, 135, 181, 205, 216, 217; — VI, 222, 378.
Mirabeau (le vicomte de), I, 290, 291, 300; II, 2, 125.
Misson (François), V, 42.
Modène (François-Joseph-Jean de Lorraine, duc de), VI, 273, 304.
Modène (comte de), VI, 519, 520.
Modène (Mlle de), VI, 519.
Moëlien (Thérèse-Joséphe de), I, 115, 161, 217.

Mœllendorf (comte de), III, 206.
Mohl (Jules de), VI, 565.
Mohl (Mme), VI, 565.
Molé de Champlatreux, président au Parlement, II, 296.
Molé (le comte), I, xxxi; — II, 257, 296, 504, 505; — IV, 169, 323, 325.
Molé, comédien, I, 220, 296.
Molière, II, 189, 190, 260; — IV, 128.
Moligny (l'abbé de), VI, 78, 92.
Moltedo, conventionnel, III, 99.
Monbrun (le général), III, 289.
Moncey (le maréchal), duc de Conégliano, III, 440; — IV, 13, 307.
Monet, I, 306.
Monet (Mlle), I, 306.
Monge, III, 174.
Monmirail, cuisinier, VI, 19.
Monselet (Charles), I, xiv.
Montaigne (Michel de), V, 17, 37, 38, 39, 57, 238, 612; VI, 230, 283, 333.
Montalembert (Charles de), I, xxxvii.
Montalivet (Jean-Pierre, cte de), III, 563, 564.
Montalivet (Camille de), IV, 315, 316; — V, 507, 526, 539.
Montbel (comte de), V, 239, 254, 255, 265; — VI, 103, 301, 325, 326, 327, 528, 529, 532, 533.
Montboissier (baron de), gendre de Malesherbes, I, 232; — II, 51, 78, 95.
Montboissier (Françoise-Pauline de *Lamoignon de Malesherbes*, dame de), I, 232.
Montbourcher (comte de), I, 264.
Montcalm (marquis de), I, 380; — VI, 446.
Montcalm (Mme de), sœur du duc de Richelieu, IV, 169, 170; — VI, 129.
Montchenu (de), IV, 98.
Montebello (Napoléon-Auguste, duc de), fils du maréchal, V, 125, 128, 155, 173, 174.
Montesquieu, V, 268.
Montesquiou (l'abbé de), III, 414, 455, 457, 497, 503; — IV, 223.
Montesquiou-Fezensac (Elisabeth-Pierre, comte de), VI, 419, 420.
Montesquiou (comte Anatole de), V, 338, 339, 372, 373.
Montgascon (de), V, 334.
Montgelas (de), IV, 219.
Montholon (comte de), IV, 71, 97, 99, 106, 116, 117.
Montholon (comtesse de), IV, 97.
Monti (Vincenzo), VI, 274.
Montlosier (comte de), II, 113, 156, 157; — IV, 298, 331, 333.
Montlouet (comte de), I, 430.
Montluc (maréchal de), I, 191; — VI, 104.
Montmirel, IV, 288.
Montmorency (Mathieu, vicomte, puis duc de), I, 278; — II, 384, — III, 450; — IV, 146, 175, 230, 235, 239, 241, 252, 254, 265, 267, 269, 271, 277, 283, 330, 358, 392, 399, 400, 407, 409, 420, 425, 426, 464, 467, 474, 497, 501, 502, 508; — V, 102; — VI, 227, 386.
Montmorency (Adrien de), duc de *Laval*, II, 277, 278; — III, 450, 560; — IV, 360, 361, 389, 391, 392, 474, 507; — V, 127, 133, 141, 153, 172, 206, 209, 231, 247, 614.
Montmorency (la duchesse Adrien de), III, 560.

MONTMORENCY (le prince de), I, VII.
MONTMORENCY (la baronne de), II, 49; — III, 23.
MONTMORIN-SAINT-HÉREM (Armand-Marc comte de), I, 241, 263, 267, 297; — II, 255, 382, 400.
MONTMORIN (Auguste de), II, 375.
MONTMORIN (Calixte de), II, 263.
MONTOLIEU (Mme de), IV, 326.
MONTPENSIER (duc de), IV, 393.
MONVEL (*Boutet*, dit), comédien, I, 220; — VI, 387.
MOORE (Thomas), II, 198.
MORAND (le général), III, 288.
MORANDAIS (François-Placide *Maillard*, seigneur de la), I, 87, 90.
MOREAU (Julie-Angélique-Hyacinthe de *Bédée*, dame), tante de l'auteur, I, 465.
MOREAU (Annibal), cousin de l'auteur, I, 176, 177, 196, pages 460 à 465; — II, 69; — III, 9, 540.
MOREAU (le général), I, 262; — IV, 87, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 405, 406, 407; — V, 2; — VI, 114, 188.
MOREAU (la générale), IV, 401, 402, 405.
MOREAU DE SAINT-MÉRY, I, 275.
MORELLET (l'abbé), II, 81, 248, 249; — III, 31, 40, 114, 566.
MORTEMART (Victor de *Rochechouart*, marquis de), I, 185; — II, 55.
MORTEMART (duc de), V, 304, 305, 308, 309, 314, 315, 316, 317, 318, 324, 325, 330.
MORTIER (le maréchal), duc de Trévise, III, 300, 312, 314, 316, 376, 385, 486, 493, 494; — IV, 13.
MOSBOURG (comte de), IV, 439.
MOUCHY (le maréchal de), II, 602.
MOUCHY (Philippe de *Noailles*, prince de *Poix*, duc de), III, 447.
MOUCHY (Nathalie de *La Borde de Méréville*, vicomtesse de *Noailles*, duchesse de), II, 468, pages 602 à 604; — IV, 256.
MOUNIER (baron), fils du Constituant, III, 75, 504; — IV, 42.
MUIRON, aide de camp de Bonaparte, IV, 98.
MULLER, V, 552.
MURAIRE (comte), IV, 142.
MURAIRE (Mlle), première femme du duc Decazes, IV, 142.
MURAT (Joachim), roi de Naples, II, 343, 399, 418, 438, 442, 450; — III, 105, 134, 157, 171, 174, 178, 199, 209, 219, 232, 278, 279, 288, 293, 294, 308, 314, 316, 337, 339, 370, 468, 489; — IV, 11, 141, 432, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 448, 449, 450, 451; — V, 1, 2.
MURAT (prince Lucien), II, 314.
MURET (Théodore), II, 443.

N

NAGOT (l'abbé), I, 310, 334 — II, 333.
NAPOLÉON Ier, I, XVIII, XXXI, XXXII, XXXVIII, 17, 23, 124, 290, 359, 360, 361, 362, 363, 368; — II, 86, 184, 216, 243, 280, 289, 311, 330, 331, 332, 333, 393, 397, 399, 400, 402, 406, 410, 412, 416, 417, 442, 443, 445, 446, 448, 449, 450, 451, 452, 455, 456, 457, 461, 462, 490, 600, 601; — III, 2, 3, 4, 12, 20, 22, 23, 30, 31, 33, 52, de la page 64 à la

page 530; — IV, de la page 2 à la page 126; 127, 128, 130, 136, 251, 252, 308, 369, 387, 398, 399, 439, 440, 442, 443, 445, 448, 449, 450, 451, 453, 456, 458; — V, 1, 18, 29, 52, 54, 95, 198, 202, 204, 216, 251, 292, 322, 357, 363, 405, 409, 440, 453, 488, 536, 588, 633, 638; — VI, 30, 111, 118, 122, 123, 133, 178, 187, 204, 208, 225, 235, 250, 260, 330, 373, 418, 419, 420, 421, 422, 424, 438, 441, 448, 473, 553, 555, 574.

Napoléon II, roi de Rome, III, 253, 254, 381; — IV, 31, 108; — V, 199; — VI, 326.

Napoléon III, IV, 248; — V, 579, 582, 587, 593.

Narbonne (Louis, comte de), I, 301; — III, 273.

Narbonne (duc de), VI, 355.

Narbonne (duchesse de), VI, 355.

Narischkine (Mme Alexandre), V, 26.

Nariskin (comte), III, 315.

Navarre (Mme de), II, 501.

Nay, V, 522, 523, 535.

Neale (miss Mary), II, 153.

Necker (Jacques), I, 241, 267, 268, 269, 274, 278, 297, 302, 303; — II, 382; — III, 85; — IV, 388, 407; — V, 590.

Necker (Mme), V, 590.

Necker de Saussure, V, 435.

Neipperg (comte de), IV, 435; — V, 8; — VI, 14, 228.

Nelson, II, 217; — III, 134; — IV, 433.

Nesle (marquis de), II, 473.

Nesselrode (comte de), III, 389; — VI, 109, 502, 503, 508, 511, 512, 515, 518.

Nesselrode (comtesse de), VI, 70.

Nettement (Alfred), I, vii, viii, xi; — III, 421, 455; — IV, 27, 224, 353, 502; — V, 283, 287, 303; — VI, 347.

Neveu, peintre, II, 300, 304.

Neville (George), VI, 34.

Ney (le maréchal), prince de la Moskowa, III, 287, 292, 321, 324, 326, 329, 336, 337, 339, 355, 439, 477, 490; — IV, 36, 38, 142.

Nicolaï (Mgr), V, 60.

Nicolas Ier, empereur de Russie, I, 173; — IV, 184, 185; — V, 74, 75, 77, 83, 84, 85, 87, 90, 91, 94, 96, 97.

Nicolas (Grande-Duchesse), impératrice de Russie, I, 173; — IV, 184, 185.

Nicolas de Pise, VI, 246.

Nicolle (l'abbé), IV, 254.

Niebuhr, V, 25.

Nina Barcarola, V, 40.

Nisard (Désiré), I, vii, viii.

Nivernais (de), I, 267.

Noailles (Alexis, comte de), III, 450; — IV, 452.

Noailles (vicomte Louis de), I, 278, 301.

Noailles (Paul, duc de), I, vii; — VI, 534, 542, 565.

Noailles (duchesse Paul de), VI, 542.

Noailles (vicomtesse Alfred de), II, 603; — IV, 256, 257.

Noirot, lieutenant, V, 291.

Norvins (J. de), III, 253; — IV, 426, 429.

Nova (Jean de), IV, 93.

Nugent (vicomte de), VI, 68, 349.

O

O'Connell (Daniel), IV, 278.

Odescalchi (cardinal), V, 137, 142.

Offalia (comte d'), VI, 510, 511.

O'Hégerty père, VI, 91, 95, 101, 355.
O'Hégerty fils, VI, 144, 146.
O'Larry (Mme), II, 153.
Olewief, III, 430.
Olimpia Pamfili, V, 150.
Olivarès, V, 208.
Olivet (l'abbé d'), VI, 221, 222.
Olivier (le chancelier), V, 207.
Olivier (Mlle), comédienne, I, 220, 296.
O'Méara (le docteur), III, 143, 164, 250; — IV, 108.
Onondagas, sachem, I, 378.
Oppizzoni (le cardinal), V, 24, 155, 160, 163, 618, 621.
Ops (M. et Mme d'), III, 510.
Orfila, VI, 389.
Orléans (Philippe-*Egalité*, duc d'), I, 269, 270, 300, 303.
Orléans (duchesse d'), femme du précédent, IV, 145, 436.
Orléans (princesse *Adélaïde* d'), sœur de Louis-Philippe, V, 300, 330, 372, 373, 377, 379, 634.
Orléans (duc d'), fils de Louis-Philippe, VI, 101.
Orsay (comte d'), IV, 247.
Osmond (marquis d'), II, 161.
Ossat (le cardinal d'), V, 207, 213, 235.
Ossian, IV, 103.
Ottoboni (cardinal), V, 151.
Otway (Thomas), VI, 267.
Oubril (d'), VI, 510, 511, 512.
Oudart, V, 339.
Oudinot (le maréchal), duc de Reggio, III, 330, 336, 447, 449; — IV, 351.
Ouvrard, V, 336.
Ouvrier, polytechnicien, V, 303.
Overbeck (Frédéric), V, 31.

P

Pacca (le cardinal), III, 230, 233, 348; — V, 135, 136, 163, 621.
Pailhès (l'abbé G.), II, 335, 396, 555, 571, 597; — IV, 488; — V, 102; — VI, 572, 573.
Paisiello, I, 381.
Pajol (comte), V, 299, 343, 367.
Palestrina (la), V, 55.
Palissot de Montenay (Charles), I, 229.
Palm, libraire, III, 396, 422.
Palucci (feld-maréchal), VI, 250.
Panat (chevalier de), II, 156, 182, 184.
Panckoucke, III, 68.
Pangalo, II, 537, 538, 539.
Panormita, VI, 307.
Paoli (Hyacinthe), III, 81.
Paoli (Pascal), III, 72, 76, 81, 86, 90, 93.
Pardessus, V, 596.
Paris-Jallobert (l'abbé), VI, 572.
Parme (Louise-Marie-Thérèse de Bourbon et d'Artois, fille du duc de Berry, *Mademoiselle*, puis duchesse de), I, v; — V, 628; — VI, 74, 75, 79, 80, 81, 97, 98, 99, 100, 101, 108, 118, 434; — VI, 540, 541, 562, 563.
Parny (Evariste-Désiré *de Forges* de), I, 108, 221, 222, 304; — III, 42.
Parquin (Charles), V, 584.
Parquin (Mlle *Cochelet*, dame), V, 584.
Parry (capitaine), III, 177; — VI, 333.
Partarieu-Lafosse, V, 300.
Partouneaux (général, comte de), III, 336.
Paskéwitch (maréchal), V, 72.
Pasquier (le chancelier), I, 63; — II, 257, 403; — III, 434; — IV, 169, 177, 201, 210, 225, 268, 396.
Pasta (Mme), II, 134.

Pastoret (marquis de), V, 306, 595, 596; — VI, 198, 352, 356.
Patin (Charles), VI, 306.
Patterson (Elisabeth), femme de Jérôme *Bonaparte*, III, 227.
Paul Ier, empereur de Russie, III, 189, 211.
Paulin, libraire, V, 330.
Pavani (le Père), V, 620.
Payra (Adolphe), VI, 399.
Pecquet (Jean), anatomiste, I, 216.
Pedicini (cardinal), V, 142, 160, 163.
Peel (sir Robert), IV, 260, 505.
Pelletan (Eugène), I, xiv.
Peltier (Jean-Gabriel), I, xxxiii; — II, 111, 113, 114, 119, 125, 126, 154, 216, 218; — III, 179, 405; — V, 444; — VI, 30.
Pepe (général), IV, 211.
Percier, III, 461.
Périer (Augustin), V, 315.
Périer (Casimir), IV, 355, 356, 365, 513, 514; — V, 265, 278, 281, 282, 295, 298, 308, 316, 317, 331, 368, 480.
Perray (de), III, 528; — IV, 45.
Persil, V, 605, 606.
Pérugin (le), V, 31.
Petion (Jérôme), II, 17, 20.
Petit (baron), III, 420.
Pétrarque, II, 313, 314, 315.
Peyronnet (comte de), IV, 230, 321, 339, 351, 354; — V, 265, 418.
Pezay (marquis de), I, 277.
Phélippeaux (A. *le Picard* de), III, 160.
Philipon (Charles), V, 530, 532, 533.
Piat (Mlles), II, 492.
Pibrac, II, 323.
Picard, II, 260.
Pichegru (général), II, 397, 402; — IV, 87, 403; — VI, 188.
Pichot (Amédée), V, 651.
Pie VI, III, 235, 237, 238, 239; V, 53; — VI, 94.
Pie VII, I, xxxviii; — II, 345, 346, 347; — III, 12, 194, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 241, 242, 349, 367, 369, 370, 371; — IV, 14, 64, 127, 132, 133, 139, 164, 166, 204, 614; — VI, 227.
Pie VIII, III, 242; — V, 135, 138, 163, 171, 174, 178, 184, 186, 188, 190.
Piégard Sainte-Croix, V, 466.
Pierre-le-Grand, III, 310.
Piet-Tardiveau, IV, 149, 150
Pignatelli, III, 371.
Pilorge (Hyacinthe), secrétaire de l'auteur, IV, 202, 275, 286, 482, 507; — V, 120, 173, 268, 269, 322, 431, 432, 465, 490, 491; — VI, 19, 26, 38, 40, 41, 57, 304, 307, 308, 331, 343, 344, 357, 396.
Pindemonte (Hippolyte), VI, 274.
Pindemonte, (Jean), V, 274.
Pinelli, graveur, V, 34.
Pinot du Petit-Bois, I, 82.
Pinsonnière, polytechnicien, V, 298.
Pitt (William), II, 108, 224, 225; — III, 189; — IV, 263, 279, 325.
Placidie (l'impératrice), V, 12.
Planta, IV, 235.
Platof (l'Hetman), III, 279.
Plauzonne (général), III, 289.
Pleineselve (colonel), V, 291.
Plessix de Parscau (comte du), beau-frère de l'auteur, II, 5, 547, 548, 549.
Plessix de Parscau (Anne *Buisson de la Vigne*, com

tesse du), belle-sœur de l'auteur, II, 5.
Pline le Jeune, V, 219.
Plouer (Gertrude de *Contades*, comtesse de), marraine de l'auteur, I, 24, 28.
Podenas (Mme de), VI, 294, 299, 302.
Poix (Mme de), I, 297.
Polastron (Mme de), VI, 94, 95.
Polignac (duchesse de), I, 274.
Polignac (Armand de), IV, 403.
Polignac (Jules, prince de), III, 450 ; — IV, 174, 352, 353, 403 ; — V, 231, 233, 235, 238, 239, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 258, 265, 272, 274, 277, 278, 284, 285, 296, 299, 353, 418, 419 ; — VI, 10, 97, 103, 326, 331.
Pombal (marquis de), V, 208.
Pommereul (François-René-Jean, baron de), I, 182, 183 ; — III, 53, 181, 570, 571.
Poncelet (Louis), V, 468.
Pongerville, II, 550.
Poniatowski (prince), III, 265, 279, 300, 361.
Pons (de l'Hérault), III, 469.
Pons (de Verdun), II, 83.
Pontcarré (de), IV, 301.
Pontécoulant (comte de), IV, 34, 38.
Pontmartin (Armand de), I, xix ; — V, 287.
Porcher (l'abbé), I, 74, 106.
Portalis (comte), IV, 356 ; — V, 117, 118, 123, 128, 133, 153, 157, 161, 162, 172, 176, 182, 188, 193, 202, 205, 206, 207, 210, 230, 231, 246, 618.
Potelet (François-Jean-Baptiste), I, 81.
Potier, comédien, II, 302.
Potocki (comte), V, 19.
Poubelle, V, 342.
Poujoulat (François), VI, 44.
Poullain (Louis), valet de chambre, II, 43, 44, 45.
Pouqueville, V, 445, 487.
Pourrat (Mme), II, 264.
Pourtalès (comte de), IV, 303.
Poussin (Nicolas), V, 35, 36, 59, 101, 102, 121, 128.
Pozzo di Borgo, III, 375, 472 ; — IV, 16, 17, 23, 253 ; — V, 355, 356, 357 ; — VI, 500, 509, 510, 512.
Pradel (de), IV, 513.
Pradt (*Dufour* de), archevêque de Malines, III, 265, 266, 273, 413, 422, 452 ; — V, 28.
Princeteau (Mme), IV, 142.
Proudhon (P.-J.), V, 466.
Prudhomme, VI, 376.
Prunelle, IV, 326.

Q

Québriac (comte de), beau-frère de l'auteur, I, 21, 91, 185.
Quecq, V, 34.
Quélen (Mgr de), V, 499, 500.
Quinet (Edgar), I, vii, xxix.
Quinette IV, 32.
Quintal, III, 17, 20, 24.

R

Rabbe (Alphonse), V, 280.
Rabelais, V, 37.
Racine (Jean), V, 215 ; — VI, 33, 537.
Radcliffe (Anne), II, 196.
Radet (général), III, 232, 233, 236, 371.
Radziwill (princesse), IV, 204.
Rainneville (vicomte de), IV, 287.
Raphael, V, 30.
Rapp (général), III, 248.
Raulx, garde-chasse, I, 84.
Rauzan (duc de), IV, 507.

Rauzan (Clara de Duras, duchesse de), III, 459, 499.
Rauzan (le Père), V, 311.
Ravaillac, VI, 135.
Ravez, IV, 31.
Raymond de Toulouse, II, 461.
Raynal (l'abbé), I, 192, — III, 85.
Rayneval (comte de), IV, 294; — V, 118; — VI, 228.
Raynouard, III, 42, 366.
Réal (comte), II, 414, 449, 598 à 601; — III, 115, 116, 117.
Reboul (Jean), II, 319.
Récamier (M.), II, 583; — IV, 378, 407, 408; — V, 102.
Récamier (madame), I, VI, XII, XXIV, 449; — II, 254, 323, 395, 583, 584; — III, 460; — IV, 124, 184, 324, 325, 327, pages 371 à 475, 508; — V, 1, 3, 21, 22, 63, 99, 100, 103, 118, 128, 133, 156, 161, 167, 174, 186, 206, 226, 228, 274, 372, 380, 431, 433, 434, 437, 463, 528, 577, 578, 579, 584, 586, 588, 589, 590, 591, 592, 615, 617, 639; — VI, 70, 223, 235, 241, 245, 252, 303, 308.
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, III, 253, 552, 553, 566, 567.
Régnier-Desmarais, IV, 33, 34.
Reinhard (comte), VI, 426, 429.
Rémusat (Abel), V, 251.
Rémusat (madame de), II, 417, 448; — III, 23, 51, 396, 544, 545, 546.
Rémusat (Charles de), V, 295.
Reschid-Pacha, V, 208.
Retz (cardinal de), V, 41, 150.
Richardson (Samuel), II, 194, 195.
Riccé (de), IV, 41, 43; — VI, 576.
Richelieu (cardinal de), III, 208; — IV, 472; — V, 207, 214.
Richelieu (duc de), III, 491, 496; — IV, 132, 136, 169, 172, 173, 174, 223, 254, 271, 363, 478, 481; — V, 536; — VI, 129, 130.
Ricord, conventionnel, III, 96, 103, 104.
Riedmatten (de), II, 399.
Rigaud, V, 438.
Rigny (amiral de), V, 239.
Rigord (le moine), III, 159.
Riouffe (Honoré), II, 82.
Rivarol (Antoine de), I, 300; — II, 51, 125; — III, 495; — VI, 383.
Rivarola (cardinal), V, 24.
Rivaux, V, 291.
Rivera (Mme de), VI, 540.
Rivière (duc de), IV, 358, 403; — V, 462; — VI, 103.
Robert (Léopold), V, 33.
Robespierre (Maximilien de), I, 289, 299; — II, 29, 31, 32, 243; — III, 110; — IV, 84; — VI, 375, 393.
Robespierre (Augustin de), III, 102.
Robespierre (Charlotte de), VI, 133.
Rocca (de), IV, 421, 462.
Rochambeau (général, comte de), I, 370, 372.
Roche (Achille), II, 438.
Rœderer (comte), VI, 420.
Roger (capitaine), IV, 470, 471.
Rogers (Samuel), II, 198.
Roh (Jacques), VI, 224.
Rohan (princesse Charlotte de), II, 443.
Rohan-Chabot (prince *de Léon*, duc de), IV, 435, 437; — V, 226; — VI, 353.
Rohan-Chabot (Mlle *de Sérent*, duchesse de), IV, 436.
Roland de la Platière, II, 18, 39.
Roland (Madame), II, 15, 40; — VI, 375.

Romain (Jules), V, 31.
Romanzof (comte de), III, 276; — IV, 194.
Ronsard (Pierre), I, 413.
Rosanbo (Louis *Le Peletier* de), président, I, 217, 231, 234, 305; — II, 45; — V, 225.
Rosanbo (Marie-Thérèse de Lamoignon de Malesherbes, dame de), I, 232, 234; — II, 127, 570.
Rosanbo (Louis Le Peletier, vicomte de), fils des précédents), I, 233.
Rose (Madame), I, 174, 175; — III, 105.
Rossignol (Jean), III, 111; — IV, 102.
Rothschild, de Londres, IV, 244, 257.
Rothschild (Mayer), V, 64.
Rostopchin, III, 294, 295, 296, 297, 298, 304, 381, 392.
Rostrenen (Grégoire de), I, 243.
Rothenflue (Gaspard), VI, 224.
Rouillac (l'abbé de), I, 128.
Rousseau (Jean-Jacques), I, 198, 211; — II, 251, 306, 387; — III, 81; — IV, 302, 329, 330, 456; — V, 579, 591; — VI, 261, 263, 264, 266, 267, 409.
Rousseau (Mme), II, 250.
Roussel, III, 17.
Roux (Jacques), IV, 132.
Rovedino, I, 295.
Rovigo (*Savary*, duc), II, 416, 418, 422, 431, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 443, 444, 446, 449, 450, pages 598 à 601; — III, 365, 550; — IV, 65, 420.
Roy (comte), IV, 357, 359, 360.
Royer-Collard (Paul), II, 28; — IV, 228, 354, 357, 365, 510; — V, 596; — VI, 158.
Rozis, III, 144.
Rulhière (Claude-Carloman de), I, 228, 229; — II, 11.
Russell (John), IV, 242.

S

Sabran (comte de), I, 247.
Sacken, III, 393.
Saget, II, 487, 488, 489.
Saint-Aignan (comte de), V, 507.
Saint-Ange (Ange-François *Fariau*, dit *de*), II, 10.
Saint-Aubin (Mme), cantatrice, I, 195.
Saint-Balmont (comtesse de), II, 84.
Saint-Chamans (général de), V, 287.
Saint-Fargeau (Mme de), II, 467.
Saint-Germain, II, 374, 380, 465, 501, 502, 503.
Saint-Germain (Mme), II, 374, 376, 465.
Saint-Huberti (Marie-Antoinette *Clavel*, dite), I, 197; — III, 87.
Saint-Hyacinthe (Hyacinthe *Cordonnier*, dit), VI, 153.
Saint-Just, VI, 375.
Saint-Lambert (de), II, 304, 306; — III, 564.
Saint-Marcellin (*Fontanes* de), III, 518; — IV, pages 490 à 494.
Saint-Martin (Claude de), II, 300, 301, 303, 304.
Saint-Martin, orientaliste, V, 251.
Saint-Marsault (baron de), I, 206, 207.
Saint-Phal, comédien, I, 220.
Saint-Priest (F.-E. *Guignard*, comte de), I, 267.
Saint-Priest (vicomte de), I, xi, — VI, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 319, 528, 529, 532.

Saint-Priest (vicomtesse de), VI, 297, 300, 302.
Saint-Régeant, III, 189.
Saint-Riveul (André-François-Jean *du Rocher* de), I, 109, 112, 113, 265.
Saint-Simon (duc de), III, 258.
Saint-Simon (Claude-Anne, vicomte, puis marquis, puis duc de), I, 85.
Saint-Val cadette, comédienne, I, 220.
Sainte-Aulaire (comte de), IV, 142; — V, 380, 381; — VI, 320.
Sainte-Aulaire (Mlle de), seconde femme du duc Decazes, IV, 142.
Sainte-Beuve, I, VII, XVIII, XXII, XXXVIII, XXXIX, 458, 477; — II, 165, 386, 549, 550, 551, 552, 558, 579, 594; — III, 528, 533, 544, 545, 551; — IV, 303, 317; — V, 622; — VI, 405, 426, 429.
Sala (Adolphe), V, 287, 288; — VI, 298, 299, 301, 480.
Salaberry (comte de), IV, 416.
Saladin, III, 110.
Saliceti, III, 86, 96, 103, 104, 105, 112.
Salisbury (marquise de), IV, 393.
Salvage de Faverolles (Mme), V, 102, 119, 586.
Salvandy (comte de), IV, 315; V, 604.
Salverte (Eusèbe de), V, 294.
Sampietro, III, 80.
Samoyloff (comtesse de), VI, 330.
Sand (Charles-Louis), IV, 203.
Sand (George), I, XXXIX; — II, 596; — VI, 235, pages 408 à 415.
Sandeau (Jules), I, XIV.
Sanson (Charles-Henri), I, 268; III, 109.
Sapho, VI, 414.
Sarpi (fra Paolo), VI, 255.
Sarrazin (général), III, 182.
Saulnier (Frédéric), I, 20, 29, 145, 147; — VI, 572.
Saunois, IV, 102.
Sauret, III, 125.
Sautelet, libraire, V, 256; — VI, 397, 398.
Sauvo (François), V, 315.
Savoie-Carignan (Eugène, prince de), I, 89.
Say (Thomas), I, 425.
Scheffer (Ary), V, 330.
Schiller, V, 52, 552; — VI, 151, 166.
Schnetz (Jean-Victor), V, 32.
Schonen (baron de), V, 282, 308, 365.
Schouwalof, III, 393, 421, 425, 429, 430.
Schwartz, domestique de place, VI, 20, 58, 177.
Schwarzenberg (prince de), III, 339, 384.
Schwed (margrave), IV, 190.
Sébastiani (maréchal), III, 257; — IV, 33, 322, 339, 356; — V, 265, 295, 315, 325, 368.
Sedaine, I, 306.
Ségalas (Mme Anais), VI, 406.
Séguier, III, 75, 76.
Seguin (l'abbé, confesseur de Chateaubriand), VI, 561, 564, 565.
Ségur (comte de), III, 41, 262, 553, 554, 555.
Ségur (général Philippe de), III, 263, 264, 281, 285, 286, 303, 332, 335, 345, 437, 553; — V, 250.
Ségur (vicomte de), III, 262.
Selim III, III, 258.
Selkirk (lord), I, 394.
Semalle (comte de), III, 389.
Semonville (marquis de), IV, 310, 347; — V, 305, 308, 309, 314, 317, 323, 398.

Senozan (marquise de), II, 467.
Sérilly (Anne-Louise *Thomas* dame de), I, 297.
Sérionne (comtesse de), V, 462.
Serre (comte de), IV, 230, 297, 339, 497; — VI, 227.
Sérurier (maréchal), III, 125, 440.
Servan, III, 95.
Sesmaisons (comte Donatien de), V, 173.
Sesmaisons (vicomte de), V, 173.
Severoli (cardinal), V, 134, 139.
Sévigné (Mme de), I, 73, 184, 245; — II, 361, 478; — III, 438; — V, 41.
Sévin (l'abbé), recteur de Combourg, I, 83.
Shakespeare, II, 91, 189, 190, 191, 193, 194; — IV, 2; — VI, 114, 228, 267.
Sheridan, III, 405.
Sicard (l'abbé), III, 22, 567.
Siddons (mistress), IV, 255.
Sidney Smith (sir), III, 160.
Sieyès (l'abbé), III, 178; — V, 232.
Silvio Pellico, VI, 241, 243, 255, 274, 308, 309, 311, 312, 313, 315, 317, 318.
Simiane (Mme de), I, 297.
Simon (Antoine), I, 268.
Simon (Richard), I, 215, 216.
Simon de Monfort, II, 323.
Simond, V, 58,
Sirejean, IV, 466.
Sismondi (Simonde de), IV, 7; — V, 435.
Sivry (de), IV, 326.
Skrzynecki (général), VI, 106.
Skrzynecka (Mme), VI, 106.
Smollett (George), II, 187.
Socrate, VI, 402.
Somaglia (cardinal Della), V, 136, 138, 154.
Somerset (duc de), II, 108; — IV, 251.
Somerset (duchesse de), IV, 394.
Sorbier (général comte), III, 287.
Soult (maréchal), duc de Dalmatie, III, 218, 374, 456, 473, 474, 478, 520; — IV, 13, 27, 251; — V, 594.
Southey (Robert), II, 199.
Souza (ctesse de *Flahaut*, puis mise de), IV, 36.
Spon (Jacob), V, 42.
Spontini, IV, 197.
Spontini (Mme), IV, 197.
Stael (Mme de), I, vi, 278, 297, 302; — II, 153, 165, 209, 244, 274, 2 7, 288, 382, 383, 387, 457, 458, 481, 482; — III, 285, 296, 390, 401, 499, 534; — IV, 327, 372, 374, 388, 389, 396, 398, 407, 410, 413, 414, 415, 416, 418, 419, 421, 422, 453, 461, 462, 463, 472, 483, 507; — V, 1, 52, 102, 432, 440, 590, 591; — VI, 222, 268.
Stael (Auguste de), IV, 414, 415, 422, 423, 590.
Stapss (Frédéric), III, 249, 250.
Steibelt, IV, 473.
Sterne (Laurence), II, 194; — IV, 260.
Stolzenberg (baronne de), IV, 190.
Strangford (lord), VI, 506, 507.
Stuart de Rothesay (lord), IV, 276; — V, 355; — VI, 518.
Suard, III, 34, 40, 41, 536.
Suard (Mlle *Panckoucke*, dame), II, 475.
Sully, V, 207.
Sulton (capitaine), II, 143; — IV, 284.
Surcouf (Robert), I, 45.
Suwarow, III, 181; — V, 563.

Sussy (comte de), III, 80; — V, 316, 324, 330.
Swetchine (Mme), I, xxxix; — II, 604; — IV, 485, 486.
Swift, trafiquant américain, I, 369.

T

Tabamica, I, 407.
Taboureau des Réaux, I, 277.
Talaru (marquis de), II, 513; — IV, 294, 353; — VI, 512.
Talaru (marquise de); voir Clermont-Tonnerre.
Tallart (le maréchal de), V, 30.
Talleyrand (prince de), I, 224, 301, 302; — II, 268, 269, 335, 392, 405, 406, 412, 422, 436, 438, 439, 442, 444, 445, 446, 447, 450, 457, 599; — III, 130, 204, 382, 383, 389, 394, 395, 413, 414, 415, 434, 452, 453, 454, 455, 489, 497, 502, 503, 524, 525, 526, 527, 528, 529; — IV, 15, 16, 18, 29, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 50, 53, 54, 57, 77, 130, 170; — V, 257; — VI, 18, 19, 218, pages 415 à 433, pages 545 à 550.
Talleyrand (Mme de), III, 452.
Tallien, III, 118, 145.
Tallien (Mme), III, 145.
Talma, I, 220, 296; — II, 12, 274, 275, 276, 299; — IV, 471, 472.
Talma (Julie), II, 299.
Talon (général), V, 289.
Tasso (Bernardo), père du Tasse, VI, 277.
Tastu (Mme Amable), I, vii; — V, 653; — VI, 401, 407, 543.
Tavernier (Jean-Baptiste), I, 155.
Taylor (baron), II, 413; — V, 100.
Tchitchagof (amiral), III, 330, 331, 332.
Tempelhoff, III, 245.
Ternaux (baron), IV, 321, 328.
Testaferrata, V, 621.
Teste (Charles), V, 329, 342.
Tharin (Mgr), IV, 359.
Thiard-Bissy (Henri-Charles, comte de), I, 241, 249, 250, 262; — V, 381.
Thibaudeau (comte), IV, 9.
Thibault de la Guichardière, VI, 562.
Thierry (Amédée), V, 546.
Thierry (Augustin), V, 62, 105, 106, 172, 448, 546, 547.
Thiers (Adolphe), I, xvii; — II, 599, 600; — III, 149, 339, 368, 375; — IV, 27, 72, 106; — V, 256, 257, 258, 277, 279, 280, 294, 309, 329, 330, 338, 342, 347, 349, 433, 445, 446, 463; — VI, pages 374 à 382.
Thirria (H.), VI, 577.
Thomas (Antoine-Léonard), I, 277.
Thomas (Clément), V, 302, 347, 349.
Thomas (Victor), V, 604.
Thorwaldsen, V, 34, 119.
Thuisy (MM. de), III, 56.
Thumery (marquis de), II, 415.
Thureau-Dangin (Paul), V, 506.
Tintoret (le), VI, 245.
Tinténiac (de), I, 82.
Tite-Live, VI, 307.
Le Titien, V, 30; — VI, 244.
Tocqueville (comte de), I, 232; — II, 467; — III, 559; — VI, 194.
Tocqueville (Mlle de *Rosanbo*, comtesse de), I, 232.
Tocqueville (Alexis de), I, 233; — II, 467; — VI, 194.
Tolstoi (comtesse), VI, 228.
Torlonia (Jean), duc de Bracciano, V, 64, 156, 160.

Torrenté (de), II, 399.
Torrington (lord), II, 108.
Toucheboeuf (vicomte de), V, 649.
Tourel, V, 497.
Tourneux, polytechnicien, V, 298.
Tournon (comte de), V, 58; — VI, 169.
Tourton, III, 384.
Toussaint-Louverture, III, 190; — VI, 222.
Toutelmine (de), III, 307.
Towsend, I, 425.
Travanet (marquise de), II, 59.
Treilhard, III, 129.
Trélat, V, 329, 342, 349.
Trémargat (Louis-Anne-Pierre *Geslin*, comte de), I, 249, 261.
Trémaudan (de), I, 83.
Trémigon (comte de), I, 33; — VI, 341.
Trogoff (comte de), VI, 137, 138, 144, 145, 159.
Tromelin (comte de), V, 296.
Tronjoli (comtesse de ; voir Moelien.
Trublet (l'abbé), I, 28; — V, 639.
Tulloch (Francis), I, 333, 334, 336, 337, 353, 354, pages 472 à 476.
Turenne, III, 246; — IV, 120; — VI, 188.
Turenne (comte de), IV, 27.
Turreau (général), II, 170.
Tycho-Brahé, VI, 114.

U

Ugarte, VI, 512.
Ulliac, étudiant, I, 264.
Ursins (princesse des), V, 207.

V

Vachon (Mlle), VI, 79.
Vancouver, I, 364.
Vaneau, polytechnicien, V, 303; 304.
Vanina d'Ornano, III, 80.
Vatimesnil (de), IV, 358.
Vauban, IV, 120.
Vaublanc (comte de), III, 501.
Vaudoncourt (général de), III, 335.
Vaudran, fossoyeur, VI, 400.
Vaudreuil (de), I, 226.
Vaudreuil (Mme de), I, 297.
Vaufreland (de), V, 596.
Vauvenargues, VI, 113, 162.
Vauvert (Michel *Bossinot* de), II, 6.
Vauxelles (abbé de), II, 164, 165.
Velasquez, V, 30.
Venoux, III, 159.
Vernet (Carle), V, 432.
Vernet (Horace), V, 33.
Vibraye (marquis de), IV, 161.
Victoire (*Madame*, fille de Louis XV), I, 274, 303; — III, 532.
Victor (maréchal, duc de Bellune), III, 184, 336, 500, 501; — IV, 230; — V, 462.
Victor-Emmanuel Ier, II, 349.
Vidal (Pierre, troubadour), VI, 24.
Vidocq, V, 524.
Vidoni (cardinal), V, 24.
Vieillard (Narcisse), V, 586.
Viennet, académicien, II, 549, 550; — IV, 345; — V, 344, 345.
Viganoni, I, 295.
Vigier (comte), VI, 377.
Vignale (l'abbé), IV, 106, 108, 109.
Vigny (Alfred de), I, 447; — III, 442; — V, 332.

Villars (maréchal de), VI, 188.
Villedenei (Mlles de la), I, 34.
Villèle (comte de), I, XIX, 169, 214; — II, 576; — III, 164; — IV, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 210, 224, 225, 226, 227, 230, 267, 269, 277, 283, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 309, 310, 321, 333, 334, 345, 346, 351, 353, 355, 356, 357, 358, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 502, 506, 507, 508, 514; — V, 231, 265, 409, 536, 595; — VI, 73, 90, 157, 352.
Villeneuve (la), nourrice de Chateaubriand, I, 29, 48, 163.
Villeneuve (Pierre), subrécargue, I, 331, 332.
Villeneuve (marquis de), VI, 65, 100, 101.
Villemain, II, 207, 397; — III, 533, 557, 566; — V, 60, 62, 174, 263, 373, 377, 529, 533; — VI, 564.
Villeroi (Nicolas *de Neufville*, seigneur de), V, 207.
Villeroi (duc de), IV, 80; — VI, 136.
Villette (marquis de), I, 304.
Villette (marquise de), I, 285, 303, 304.
Vincent (baron de), IV, 16, 17, 25.
Vinet (Alexandre), I, XXII, XXXVI.
Vintimille (Mme de), II, 263, 264, 295; — II, 468; — III, 30.
Violet, maître de danse, I, 370, 371, 373; — II, 113.
Virgile, V, 215; — VI, 21, 382.
Visconti (Emmis-Quirinus), V, 120.
Visconti (le chevalier Philippe-Aurélien), V, 120.
Visconti (Louis), V, 120.
Vitrolles (baron de), III, 382, 474, 520; — IV, 153; — V, 305, 308, 309.
Vitrolles (baronne de), III, 520.
Viviers (du), V, 118, 173.
Volney, I, 262; — III, 106, 542.
Voltaire, I, 2, 3; — IV, 189, 205, 221; — V, 50, 141, 142, 591, 638, 639; — VI, 168, 172, 302.
Voss (Mlle), IV, 190.
Voyer d'Argenson, V, 536.

W

Waldbourg-Truchsess (cte), III, 421, 422, 432, 434, 435, 437.
Waldeck (prince de), II, 63, 66, 69, 77, 81, 82.
Waldor (Mme Mélanie), VI, 405.
Walewska (comtesse), III, 469, 470.
Wallenstein, VI, 166.
Walsh (vicomte Joseph), VI, 433.
Walsh (vicomte Edouard), VI, 433.
Walter Scott, II, 190, 192, 197; — III, 148, 164, 437; — IV, 96; — V, 27, 506.
Warnen, III, 164.
Washington, I, 309, 351, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 367, 368, 423; — II, 331; — IV, 65; — VI, 284, 473, 574.
Wellington (duc de), I, 332; — II, 124; — III, 149, 218, 351, 354, 422, 513, 527; — IV, 16, 20, 24, 25, 26, 27, 30, 51, 54, 69, 118, 252, 273, 274, 460, 461.

WENCESLAS VI, roi de Bohême, VI, 115.
WERTHER (baron de), IV, 498; — V, 356, 357.
WEST (Benjamin), II, 169.
WESTMORELAND (lord), IV, 260.
WHITELOCKE II, 189.
WIBICKI, III, 268, 276.
WIGNACOURT (marquis de), I, 86.
WILSON (Alexandre), I, 425.
WILSON (sir Robert), III, 148, 163, 164, 308, 316, 327.
WIMPFEN (baron de), II, 64.
WITT (le grand pensionnaire de), V, 208.
WITZINGERODE, III, 315, 316.
WOLFE (général), I, 380; — II, 168; — VI, 446.
WORDSWORTH, II, 199.
WRÈDE (prince de), III, 362.
WURMSER, III, 123.
WURTZBOURG (duc de), VI, 176, 177.
WURTEMBERG (Marie Feodorowna, princesse de), impératrice de Russie, femme de Paul Ier, V, 93.
WURTEMBERG (Paul, prince de), V, 195.

X

XIMENÈS (le cardinal), V, 208.

Y

YORK (le cardinal d'), frère du prétendant Charles-Edouard, V, 48, 49.
YORK (Frédéric, duc d'), II, 107, 123; — IV, 253, 258.
YORK (le général), III, 339.
YOUNG (Arthur), II, 205.

Z

ZAGAROLA (la), V, 55.
ZANZE (Mme *Brollo*), VI, 243, 272, 307, 308, 316, 317, 318, 319, 328.
ZARVISKA, IV, 425.
ZIMMER, V, 306.
ZURLA (le cardinal), V, 142 163; — VI, 301.

Paris. — E. Kapp, imprimeur, 83, rue du Bac

PQ
2205
A1
19--
t.18

Chateaubriand, François Auguste René

Oeuvres complètes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY